Sommaire

Remerciements 5

Sommaire 7

Introduction 11

Chapitre 1
Polysémie et polysémie nominale Enjeux théoriques 19

1 -Du sens linguistique à la notion de polysémie 19

2 -La polysémie : entre variation et invariance 28

3 -Problèmes posés par le concept d'invariant sémantique 40

4 -Invariant sémantique et acception première 63

5 -Conclusion 89

Chapitre 2
Délimitation de l'objet d'étude et options méthodologiques 93

1 -Délimitation de l'objet d'étude 93

2 -Options méthodologiques 118

3 -Conclusion 154

Chapitre 3
Panorama de la variation sémantique des noms de parties du corps humain 155

1 -Entre QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE 155

2 -Acceptions ÉTAT et PERSONNE 189

3 -Entre PARTIE NÉCESSAIRE et ZONE 193

4 -Acception QUALITÉ hors de la sphère humaine 211

5 -Acception QUANTITÉ 212

6 -Conclusion 213

Chapitre 4
Étude de la polysémie du nom *cœur* 215

1 -État des lieux des acceptions en présence 215

2 -Éléments d'analyse sémantique 244

3 -Le nom *cœur* entre invariance et variation 308

4 -Conclusion 322

Chapitre 5
La polysémie des noms *artère*, *épaule*, *bouche* et *pied* 325

1 -Le nom *artère* 326

2 -Le nom *épaule* 342

3 -Le nom *bouche* 363

4 -Le nom *pied* 385

Conclusion générale 425

Annexe A1
Liste des noms de parties du corps humain 435

Annexe A2
Liste des noms de parties du corps humain polysémiques 443

Annexe A3
Corpus 449

Annexe B
Acceptions des noms de parties du corps humain polysémiques 451

Références bibliographiques 455

Ressources lexicographiques 472

Bases de données textuelles 472

Table des matières 473

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Introduction

Cette étude s'inscrit dans le domaine de la sémantique lexicale. À ce titre, elle se veut une contribution à l'exploration du sens *linguistique*. L'emploi de cet adjectif est une façon d'ancrer explicitement cette recherche dans le champ des Sciences du langage et de lui fixer des bornes : elle n'a pas d'ambition *philosophique* – elle ne répondra pas à la question « Qu'est-ce que LE sens ? » – et ne cherchera pas non plus à s'aventurer sur le terrain *cognitif* – elle ne vise pas l'exploration de l'interface pensée / langage.

Sur ce dernier point cependant, deux éléments méritent d'être précisés. D'une part, les frontières entre les domaines d'investigation ne sont jamais totalement étanches : malgré un souci constant de s'en tenir à des observations de niveau linguistique, il faut bien admettre que certaines analyses conduisent parfois à s'interroger sur les processus cognitifs en jeu. D'autre part, à la suite des travaux fondateurs de Lakoff et Johnson (1980), tout un courant de la sémantique (précisément qualifiée de *cognitive*[1]) a pris une place importante dans le débat linguistique. Comme ce courant explore à sa manière la polysémie, notamment celle des noms de parties du corps humain, il y sera fait référence à plusieurs reprises pour clarifier le positionnement théorique et méthodologique (cf. les chapitres 1 et 2, mais également cette introduction). En outre, les travaux en sémantique cognitive sont souvent une source de données linguistiques stimulante sur les « équivalents » des noms français qui seront étudiés ici. Par exemple, au chapitre 4, c'est le nom *cœur* qui fera l'objet d'une analyse sémantique. Or, la polysémie du nom qui désigne le cœur dans d'autres langues a donné lieu à une littérature relativement abondante – parmi d'autres publications, cf. Gutiérrez Pérez (2008) et surtout Sharifian *& al.* (2008) – qu'il aurait été dommage d'ignorer même si cette thèse ne s'inscrit pas dans une perspective contrastive et inter-linguistique.

* * *

Comme l'indique le titre de cette thèse, cette exploration du sens linguistique sera menée dans le domaine *nominal* et s'appuiera sur la notion centrale de *polysémie*. Cette introduction vise notamment à expliciter certains enjeux qui se cachent derrière ces deux termes plutôt courants en linguistique. Commençons par la question des noms avant d'aborder celle du phénomène polysémique.

1 Pour autant, la sémantique cognitive ne se limite pas, loin s'en faut, aux travaux de Lakoff et Johnson et de leurs très nombreux héritiers. C'est ce qui autorise par exemple Clausner et Croft (1999) à comparer les différentes perspectives (cognitives) de Langacker, Fillmore, Talmy et, précisément, Lakoff. Par ailleurs, au chapitre 1, on rendra compte des travaux de Wierzbicka qui relèvent également d'une approche cognitive (et culturelle) de la sémantique. En ce sens, il faudrait plutôt parler *des* sémantiques cognitives. Il est vrai néanmoins que, dans cette thèse, l'expression *sémantique cognitive* renverra le plus souvent aux travaux de Lakoff et Johnson sur la métaphore conceptuelle.

D'un point de vue sémantique, les noms présentent un caractère assez paradoxal[2] dû au fait qu'ils représentent la catégorie grammaticale la plus « en prise » avec la référence. En effet, d'un côté, circonscrire leur sens peut sembler relativement trivial : n'importe quel locuteur (même très jeune) a une image[3] assez précise de ce à quoi renvoient des noms comme *table*, *chat* et *bras*. Mais, d'un autre côté, cette intuition spontanée – fondée sur un lien signe / référent assez immédiat – brouille précisément la frontière entre linguistique et extra-linguistique. Le risque est alors grand d'occulter ce qui se joue linguistiquement : l'avantage apparent s'avère alors plutôt un obstacle à l'analyse sémantique.

Cette difficulté est assez facile à illustrer. Lors des nombreuses séances de vulgarisation scientifique animées au cours de mon parcours doctoral[4], je demandais généralement aux participants – en guise d'introduction sur la notion de polysémie – de donner le sens du nom *table*. Immanquablement, ceux-ci décrivaient le prototype d'une table (avec quatre pieds et un plateau) ! Au fond, ils parlaient de l'objet (du monde *réel* ou *sensible*) au détriment du mot (au fonctionnement forcément beaucoup plus abstrait[5]).

Or, c'est bien le statut nominal qui conduit à se focaliser sur le référent au risque d'oublier la question du sens proprement *linguistique*. La préposition *en*, le déterminant *le*, le pronom *il* ou même, dans une moindre mesure, l'adjectif *généreux*, de par leur caractère beaucoup plus abstrait, sont moins exposés à cette confusion. Comme nous le verrons au chapitre 1, cette différence explique sans doute pourquoi la sémantique référentielle de Kleiber (1997, 1999, 2005) s'intéresse souvent à des noms alors que les sémantiques – parfois appelées constructivistes et réputées plus « abstractionnistes » – de Franckel (1998, 2002) ou Victorri (1996, en collaboration avec Fuchs) se focalisent davantage sur des mots considérés comme grammaticaux (*contre, en, comme...*) voire sur des verbes[6].

Cette problématique de parasitage de la frontière entre linguistique et extra-linguistique a largement motivé le choix des noms de parties du corps humain – qu'il faudra cependant définir au-delà de la simple intuition – comme objet empirique (cf. la section ***1.1 Pourquoi étudier les noms de parties***

2 En fait, c'est surtout vrai pour les noms réputés *concrets* comme les noms d'objets (*table, avion*), les noms d'animaux (*chat*) ou, précisément, les noms de parties du corps humain (*bras, jambe* ou même *cerveau*). Les remarques qui suivent sont sans doute moins valables pour des noms comme *décollage* (déverbal) ou *générosité* (désadjectival). Ce point sera plus particulièrement abordé à la section ***3.5 Un invariant sémantique... trop abstrait ?*** du chapitre 1.

3 Dans une méthode d'enseignement du français (école élémentaire) dont j'ai perdu la référence, un exercice de découverte de la catégorie grammaticale du nom (à l'école primaire, on parle plutôt de la *nature* des mots) proposait aux élèves de faire un dessin à partir du titre *Les trois petits cochons*. L'enseignant était alors invité à observer avec les élèves que, fondamentalement, ce que chacun avait dessiné, c'étaient des « cochons ». La CHOSE « cochon » est désignée par le NOM *cochon*.

4 Programme Experimentarium (Science Action – Normandie) intégré dans l'offre de formation des écoles doctorales rouennaises. Ces séances, dont l'objet premier est de faire connaitre la recherche au grand public, ont été une belle occasion de questionner les locuteurs sur le sens linguistique. C'est la raison pour laquelle il y sera fait référence à quelques reprises dans cette thèse.

5 Une intuition à peu près « inverse » reste évidemment possible. Lors d'une séance de vulgarisation, le 7 octobre 2017 à la bibliothèque Simone de Beauvoir de Rouen, alors que je proposais aux participants de donner les différents sens du nom *cœur* (dans le but de lister les acceptions de ce nom), un jeune garçon répondit très spontanément : « le cœur, c'est tout ce qui est vital » ! Nous verrons au chapitre 4 (consacré au nom *cœur*) tout ce que cette réponse synthétique peut avoir de pertinent.

6 Les très nombreux travaux des culioliens dans le domaine verbal seront évoqués plus loin. Notons par ailleurs, dès à présent, que l'étude de Franckel et Lebaud (1992) sur le nom *lit* est un exemple plutôt isolé. Les deux auteurs motivent d'ailleurs sa rédaction par la volonté de montrer que l'approche constructiviste est applicable à un nom *« dont la fonction semble limitée à la désignation d'un* ***objet parfaitement banal*** *»* (1992 : 94, je souligne).

du corps humain ? du chapitre 2). Deux autres motivations peuvent en outre être avancées. D'une part, ces noms relèvent d'un vocabulaire relativement courant[7] qui intéresse nécessairement la sémantique lexicale. D'autre part, ils constituent un objet empirique assez classique en linguistique qu'il semble, à ce titre, intéressant d'appréhender un peu différemment.

Pour ce qui concerne la polysémie, c'est précisément au moyen de noms de parties du corps humain qu'on peut, dès maintenant, tenter de l'illustrer. Contentons-nous pour le moment d'une définition synthétique : **la polysémie est généralement envisagée comme un phénomène de variation de sens en contexte qui affecte une unité linguistique à priori considérée comme unique.** Par exemple, les énoncés suivants illustrent la polysémie du nom *bras* :

1. (a) Paul a mal au bras
   (b) ça m'a couté un bras
   (c) Paul a le bras long
   (d) notre industrie a besoin de bras
   (e) le bras de ce fauteuil est vraiment très abîmé

En (a), le contexte oriente vers une interprétation souvent qualifiée de littérale – on pourrait sans doute également parler de sens dénominatif – du nom *bras* qui désigne tout simplement la partie du corps humain dénommée *bras*. En (b), même si on peut considérer que la référence à la partie du corps est encore bien présente (*ça a couté tellement cher que c'est comme si on m'avait amputé un bras*), elle est beaucoup moins directe. Et, en (c), c'est l'expression entière (*avoir le bras long*) qui semble renvoyer au fait que Paul est quelqu'un d'influent : la référence à la partie du corps humain n'a plus rien d'évident, le nom *bras* semble renvoyer à une dimension plus psychologique que physiologique. Dans l'énoncé en (d), on peut considérer que *bras* est mis pour *ouvriers* ou *travailleurs* (c'est-à-dire qu'il renvoie à une « personne » et non à une « partie de cette personne »). Enfin, l'énoncé (e) met en jeu le nom *bras* dans un contexte assez différent puisqu'il n'est même plus question d'être humain : *bras* renvoie à une partie, non pas du corps, mais d'un objet (un fauteuil, en l'occurrence).

Insistons tout de suite sur un point qui sera crucial dans la discussion à venir : ce qui motive à parler de **polysémie**, c'est que, même s'il semble légitime de les considérer comme différents, on « perçoit » bien que tous ces sens ne sont pas étrangers les uns aux autres – d'où l'idée d'une unité linguistique *unique*.

C'est pourquoi on distingue généralement la polysémie de l'**homonymie** pour laquelle l'unité linguistique donne lieu à des sens complètement distincts qui la font apparaitre, d'une certaine manière, comme *double*. Les noms français *avocat* (« homme de loi » *vs* « fruit ») et anglais *bank* (« établissement financier » *vs* « rivage ») sont des exemples tout à fait classiques de ce

7 Les participants aux ateliers de vulgarisation sont souvent surpris de constater qu'on peut s'intéresser, dans le cadre d'une recherche scientifique, à des mots « faciles » (comme *table* ou *cœur*) et pas à des mots « difficiles » (relevant par exemple d'un vocabulaire technique et spécialisé sur lequel travaille plutôt la terminologie).

Rapport-Gratuit.com

phénomène[8]. Par ailleurs, signalons que, pour une unité linguistique qui semble présenter toujours le même sens quel que soit le contexte d'emploi, on parle de **monosémie** : c'est le cas de noms comme *hypothalamus* ou *luette*[9].

Comme nous le verrons au chapitre 1, les choses sont probablement plus complexes que ces premiers éléments de définition le laissent sous-entendre (cf. notamment la sous-section ***2.2.3 Homonymie, monosémie, polysémie et invariant sémantique*** du chapitre 1).

Au seuil de cette recherche, il faut souligner que le nom *bras* n'est pas un exemple isolé de nom de partie du corps humain polysémique. En effet, avec nombre d'entre eux (plus ou moins courants), on retrouve ce caractère polysémique. Les analyses développées au chapitre 3 conduiront même à considérer que cette polysémie fait – d'une certaine façon et dans certaines limites – *système*.

Ainsi, en écho aux expressions en (1b) et (1c), on peut citer :

2. (a) Paul a eu chaud aux **fesses**
   (b) Paul a la grosse **tête**

Comme le nom *bras*, les noms *bouche* et *tête* peuvent être employés pour désigner une personne :

3. (a) il y a trop de **bouches** à nourrir
   (b) comptons deux verres par **tête** !

Et de nombreux noms de parties du corps humain peuvent désigner la partie d'un objet :

4. (a) le **pied** de la chaise
   (b) la **dent** de la fourchette
   (c) la **joue** de stalle
   (d) le **tympan** de l'église

C'est donc ce phénomène de variation de sens, la polysémie, qui sera placée au cœur de cette recherche. De fait, la première section du chapitre 1 cherchera à montrer en quoi elle constitue une notion centrale dès qu'on aborde la question du sens linguistique. C'est par exemple ce que pointe sans ambages cette citation de Soutet (tirée d'un ouvrage précisément intitulé *La polysémie*) :

> *Aussi bien, que l'on retienne pour unité d'analyse le mot, la phrase ou le texte, la question du sens, qu'il est inenvisageable de ne pas poser, se pose prioritairement à partir de la question de la pluralité des sens.* (2005 : 7)

Mettons, dans le cadre de cette introduction, trois éléments en avant. D'abord, il est devenu courant de considérer que la polysémie est un trait caractéristique des langues humaines (Soutet, 2005 : 7) par opposition aux langages formels qui se caractérisent par la dimension univoque et non ambigüe des signes qu'ils mettent en jeu. Ainsi, Nyckees envisage-t-il la polysémie comme un phénomène massif dans les langues (1998 : 16). Quant à Victorri[10] et Fuchs, ils soulignent que le phénomène

8 Nous serons amenés à constater qu'il ne semble pas y avoir de noms de parties du corps humain relevant de l'homonymie (cf. le chapitre 2). Cependant, il est permis de s'interroger (au-delà du critère étymologique) sur la perception des locuteurs de noms comme *trapèze* (« muscle » / « quadrilatère »), *bassin* (« os » / « récipient ») ou *côte* (« os » / « rivage »). Ainsi, pour ce dernier, Victorri et Fuchs considèrent que les locuteurs le « ressentent » comme homonymique (1996 : 12). Nous verrons que, sur ce point, les dictionnaires divergent dans leur approche.

9 La réflexion développée au chapitre 2 conduit à un repérage des noms de parties du corps humain polysémiques (cf. Annexe A2 notamment). On peut par ailleurs indiquer que, pour exemplifier la monosémie, Victorri et Fuchs mettent en avant le nom *tournevis* (1996 : 37) et Nyckees cite, parmi d'autres, le nom *hectolitre* (1998 : 193).

10 Cf. également Victorri (2010).

polysémique concerne tant de mots de la langue courante qu'il constitue *« la règle plutôt que l'exception »* (1996 : 13). Devant un tel constat empirique, ignorer la polysémie dans une étude consacrée au sens linguistique apparait difficilement défendable (c'est une des raisons qui amèneront, au chapitre 1, à formuler un point de vue critique sur l'approche de Wierzbicka).

Ensuite, il est clair que la question du sens linguistique est rendue considérablement plus complexe (ou plus riche, si l'on veut) par la polysémie. Pour en revenir à l'exemple du nom *table*, si ce mot désignait de manière univoque, quel que soit le contexte énonciatif et quel que soit le co-texte dans lequel il est inséré, « un meuble à quatre pieds muni d'un plateau horizontal », la question du sens linguistique (ou lexical) qu'il *véhicule* perdrait, pour une très grande part, son enjeu.

Ainsi, à titre d'illustration et pour adopter une perspective lexicographique, il semble que le rédacteur d'un dictionnaire (dont l'explicitation du sens linguistique des mots qu'il décrit est une des missions) rencontre plus de difficultés à définir *table* que *tablée*. De fait, le *Petit Robert 2014* consacre environ deux colonnes d'explications au premier nom (nettement polysémique) et seulement trois lignes[11] au second (manifestement considéré comme monosémique). Cette observation vaut évidemment pour des noms de parties du corps humain. Quand le nom *bras* (dont le sens parait plutôt assez immédiat) nécessite environ une colonne de description dans ce même dictionnaire, le nom *luette* (pourtant beaucoup moins connu) est défini en six lignes : le premier est nettement polysémique – cf. les énoncés en (1) plus haut – mais pas le second.

Cela étant dit, un des objectifs de cette thèse est précisément de mettre en évidence que, en décrivant les mots polysémiques au moyen d'une longue liste de sens (ou acceptions) découpée en rubriques, les dictionnaires manquent peut-être l'essentiel... du sens linguistique[12]. C'est ce qu'on tentera de mettre en évidence en développant une perspective théorique sur la polysémie.

En effet, et ceci sera le dernier élément, la perspective théorique développée sur la polysémie (nominale) dans cette thèse implique en fait une certaine approche du sens linguistique. En insistant sur le concept d'*invariant sémantique*, on adoptera un point de vue unitaire sur la polysémie qui assume une certaine contestation des approches référentielle et cognitive (évoquées précédemment). Pour cette dernière approche en particulier, sur le terrain empirique des noms de parties du corps humain, souvent exploré dans le domaine anglo-saxon où l'on parle généralement de *body-part terms*[13], une hypothèse a émergé, dans la continuation des travaux de Lakoff et Johnson[14] : l'*embodiment hypothesis* (cf. la sous-section ***1.1.1 Les noms de parties du corps humain en sémantique cognitive*** du chapitre 2).

11 *Tablée* : Ensemble des personnes assises à une même table, qui prennent ensemble leur repas.

12 Pour autant, cette thèse ne se construit pas *contre* les dictionnaires. D'abord, ces derniers remplissent manifestement leurs fonctions auprès des usagers. Ensuite, il en sera fait largement usage au cours de cette recherche (cf. ***2.4.1 L'usage des dictionnaires*** au chapitre 2) pour laquelle ils serviront constamment de ressource.

13 De nombreux exemples en seront donnés aux différentes étapes (théoriques comme empiriques) de cette recherche.

14 Cf. plus particulièrement Johnson (1987) et Lakoff & Johnson (1999).

Cette hypothèse, souvent éprouvée sous l'angle inter-linguistique, recourt à une grille d'analyse très cognitive qui met parfois au second plan l'analyse linguistique – c'est-à-dire syntaxique et lexicale – proprement dite. Mais surtout, en se focalisant sur les conceptualisations du corps humain dans les différentes communautés linguistiques (et en insistant sur les marqueurs culturels qui leur sont plus ou moins propres), elle explore toujours le sens linguistique en prenant pour point de départ la référence physiologique : dans un tel cadre, un nom comme *bras* renvoie, au premier chef, à la partie du corps humain et les autres sens sont envisagés comme des « sous-sens » – nous verrons en quoi cette perspective peut faire écho à une certaine intuition avec laquelle il n'est pas absurde de prendre quelque distance.

Sans nier l'intérêt de cette approche, on s'en démarquera, en optant pour une perspective plus horizontale qui envisage chaque sens comme une nouvelle entrée possible pour progresser dans l'analyse sémantique du nom en question. Comme on le verra, le produit de l'analyse s'en trouvera logiquement plus *abstrait* malgré la forte prégnance du rapport au référent très *concret* qu'instaurent les noms de parties du corps humain.

* * *

Venons-en au plan de cette étude. Elle est divisée en cinq chapitres : les deux premiers sont consacrés à un cadrage théorique et méthodologique et les trois suivants à l'investigation empirique proprement dite.

Au chapitre 1, la perspective est essentiellement théorique : il s'agit de développer les questions soulevées dans cette introduction en cherchant à les problématiser. Cela passera par une réflexion sur le sens linguistique et la polysémie – dont on verra qu'il n'est pas si facile de rendre compte – au cours de laquelle seront évoquées différentes approches en sémantique lexicale avec le souci d'en comprendre les spécificités. Nous serons amenés à nous interroger plus particulièrement sur **le concept d'invariant sémantique** qui occupera une place tout à fait déterminante dans cette recherche puisqu'il permettra d'articuler les principes d'unité du mot et de pluralité des sens. Tous ces éléments conduiront à formuler un positionnement tout en explicitant différents problèmes. Ce chapitre s'appuiera sur des exemples mettant en jeu des noms (notamment des noms de parties du corps humain, même si le sens de cette expression ne sera réellement expliqué qu'au chapitre suivant).

Le chapitre 2 poursuit deux objectifs distincts, mais liés, relativement à l'objet empirique et à la manière de le traiter. D'une part, il circonscrit le plus précisément et le plus explicitement possible les unités linguistiques sur lesquelles s'effectueront les observations : **les noms de parties du corps humain polysémiques en français**. Il s'agira essentiellement d'établir un corpus en passant par deux étapes de travail : d'abord, définir ce qu'est un nom de partie du corps humain, sur des bases linguistiques et au-delà de la simple intuition ; ensuite, retenir les noms de parties du corps humain

qui se révèlent polysémiques. D'autre part, dans la perspective de traiter un tel corpus, ce chapitre vise à dénouer les enjeux méthodologiques qui auront été ouverts par le chapitre 1. Seront notamment abordés la question des données linguistiques, celle des moyens utilisés pour les analyser mais aussi le problème des emplois dits figés (en lien notamment avec une réflexion sur le principe de compositionnalité).

Le chapitre 3 inaugure le travail d'analyse linguistique. **Un panorama de la polysémie des noms de parties du corps humain en français** y est proposé qui s'appuie sur différents travaux en linguistique (notamment sur la possession inaliénable, la relation partie / tout et la localisation interne). L'idée est d'identifier – à partir du corpus d'étude circonscrit au chapitre précédent et avec l'aide de différents dictionnaires et de plusieurs bases de données – les principaux pôles de variation de ces noms et de les organiser de la manière la plus rigoureuse possible. Si, comme on le verra, une telle analyse constitue un objectif de recherche en soi, il s'agit également de construire un outil d'analyse pour les noms étudiés plus en détail dans les deux derniers chapitres.

L'analyse développée dans les chapitres 4 et 5 est en effet entièrement dédiée à cinq noms.

Le chapitre 4 explore, en cohérence avec les options théoriques et méthodologiques formulées aux chapitres 1 et 2, **la polysémie du nom *cœur***. Disons tout de suite que l'idée centrale est de tenter de rendre compte de l'unité sémantique de ce nom en dépit de sa polysémie apparemment très éclatée (la perspective lexicographique en apportera une preuve assez évidente). Son très fort potentiel de variation (sans doute, après le nom *tête*, le plus polysémique des noms du corpus qui sera constitué) explique en partie l'intérêt de développer une analyse aussi développée sur ce seul nom. Cela étant dit, les chapitres 1 et 2 auront également permis de comprendre la pertinence d'une démarche aussi « resserrée » – et distincte des approches inter-linguistiques à vocation culturelle et cognitive bien illustrées par l'étude de Kraska-Szlenk (2014) qui, dans une perspective contrastive, passe au contraire d'un nom à l'autre et d'une langue à l'autre.

Enfin, dans le chapitre 5, l'attention sera focalisée sur **la polysémie des noms *artère, épaule, bouche* et *pied*** pour en donner une analyse dans le même esprit que celle développée au chapitre 4, quoique un peu moins approfondie (on y aborde les acceptions et la diversité des emplois relevant de ces acceptions de manière moins exhaustive). L'objectif est, au-delà du seul exemple du nom *cœur*, d'éprouver les hypothèses théoriques et méthodologiques sur d'autres noms aux statuts un peu différents (notamment : ils sont plus ou moins courants, plus ou moins polysémiques et plus ou moins étudiés dans la littérature linguistique). On le verra, et c'est en fait tout l'intérêt, ils poseront des difficultés d'analyse assez diverses. C'est pourquoi cette dernière étape de travail, tout en mettant au jour certaines limites, ouvrira de nouvelles pistes et de nouvelles interrogations en écho au positionnement théorique adopté et aux problèmes posés au chapitre 1.

Dans une conclusion générale, un bilan sera tiré de l'ensemble de ce parcours de recherche. Il en mettra en valeur les acquis, notamment sur le plan empirique, sans négliger d'en souligner les lacunes. La conclusion fera également état des perspectives qui s'ouvrent à l'issue d'une telle entreprise.

Chapitre 1
Polysémie et polysémie nominale
Enjeux théoriques

Ce premier chapitre a pour objectif de circonscrire les enjeux théoriques d'une recherche consacrée à la polysémie, en particulier dans le domaine nominal. Nous verrons d'abord en quoi la problématique de la polysémie (notamment par opposition à l'homonymie et, plus accessoirement, à la monosémie) se situe au cœur de toute réflexion sur le sens linguistique[15]. Autrement dit, en quoi elle se situe au cœur de toute réflexion en sémantique (en particulier lexicale) dont Larrivée résume *« le cahier des charges »* de la façon suivante :

> *La discipline doit pouvoir dire ce que signifie un signe au regard de la tension entre l'unité qui le caractérise par opposition aux autres signes, et la diversité de ses manifestations contextuelles* (2008 : 4)

Dans un deuxième temps, c'est la perspective théorique retenue dans cette thèse – en écho notamment à Gosselin (1996a) – qui sera précisée. Ce positionnement amènera à circonscrire le concept d'*invariant sémantique* et à expliciter en quoi il est *théoriquement* susceptible de relever les enjeux que soulève le traitement de la polysémie.

Ensuite, il sera nécessaire – dans une troisième section – d'expliciter les difficultés posées par ce concept d'invariant sémantique. D'une part, il s'agira de comprendre la diversité des points de vue adoptés par les courants sémantiques qui, d'une manière ou d'une autre, recourent à ce concept pour traiter la polysémie. D'autre part, il faudra prendre en compte les critiques de ceux qui estiment, notamment sur des bases empiriques, qu'il n'est pas la *clé* du problème polysémique ; en particulier dans le domaine nominal (Kleiber, 1999).

La dernière section se focalisera sur une question qui n'est pas sans lien avec les critiques qu'on aura évoquées avant. Il s'agira d'interroger le rapport entre le concept d'invariant sémantique et la notion d'acception première. Ces interrogations conduiront à formuler une option heuristique ancrée dans un refus d'une opposition systématique entre sens *littéral* et sens *figuré*.

1 - Du sens linguistique à la notion de polysémie

Dans cette première section, on cherchera à justifier la pertinence d'une investigation aussi bien théorique qu'empirique du phénomène polysémique ; notamment dans le domaine nominal (la plupart des exemples, anticipant la recherche empirique à venir, feront d'ailleurs appel à des *noms de parties du corps humain*[16]). Pour atteindre cet objectif, on cherchera à mettre en évidence qu'une réflexion sur le sens linguistique peut difficilement s'affranchir d'une réflexion sur la variation de sens (et, *in fine*, sur la polysémie).

15 Point de vue parfois nettement contesté (Rastier & Valette, 2009). Cela sera évoqué rapidement (cf. *infra*, p. 40).

16 Même si cet objet empirique ne sera réellement circonscrit qu'au chapitre 2.

Dans une logique contrastive, on entamera cette réflexion en portant l'attention sur les travaux de Wierzbicka : je chercherai à mettre en évidence les problèmes posés par la démarche de cette linguiste. Cela conduira à défendre une perspective très éloignée d'un point de vue scientifique.

Outre cette volonté de mettre en contraste deux regards portés sur le sens, mon intérêt pour le travail de Wierzbicka est motivé par deux raisons. D'une part, son travail en sémantique lexicale a bénéficié d'une large audience – sans exclusivité néanmoins – depuis le début des années 80 et est largement repris par les chercheurs contemporains (cf. par exemple Sharifian *& al.*, 2008). D'autre part, les analyses de Wierzbicka explorent régulièrement les *body-part terms* (1980 ; 2007) ; ce qui fait écho à l'objet empirique de cette thèse.

1.1 Description du sens chez Anna Wierzbicka

Le nom de Wierzbicka est immanquablement associé à l'idée de *primitifs sémantiques*. Dans un article destiné au public francophone, la chercheuse affirme en effet que *« la sémantique n'aura de valeur explicative que si elle parvient à "définir" (ou à expliciter) des sens complexes et obscurs en faisant appel à des sens simples susceptibles de se passer d'explication »* (1993 : 10). Ces sens simples et irréductibles constituent pour Wierzbicka des primitifs sémantiques.

Dans son esprit, ce qui est absolument fondamental, c'est que ces primitifs sont considérés comme universels, c'est-à-dire qu'ils sont envisagés comme des *donnés* de la cognition humaine. Cette hypothèse forte – que Wierzbicka n'a eu de cesse de chercher à conforter en multipliant ses travaux dans de nombreuses langues – l'autorise à parler d'un *Natural Semantic Metalanguage* (NSM) constitué de *« empirically established universal human concepts »* (2007 : 37). Le métalangage NSM est au cœur de la démarche de Wierzbicka et elle l'utilise pour décrire n'importe quelle unité lexicale dans n'importe quelle langue.

Soucieuse de produire des descriptions compréhensibles par le plus grand nombre, Wierzbicka refuse l'usage de tout langage artificiel (même si elle revendique un certain degré de formalisation) pour son travail de description sémantique. Or, comme elle considère que toutes les langues (et toutes les cultures associées) disposent de mots pour exprimer les primitifs identifiés[17], le choix de la langue de description lui semble relativement secondaire : ce qui s'exprime dans une langue L_1 peut, par hypothèse, s'exprimer dans une langue L_2. Dès lors, l'usage de l'anglais auquel Wierzbicka a généralement recours est simplement motivé par le fait qu'elle l'envisage comme la lingua franca des linguistes (2007 : 45), langue commune facilitant un travail contrastif. Mais, elle ne néglige jamais de rappeler que, si une autre langue est en jeu dans une étude, elle pourrait tout aussi bien se

17 Hypothèse discutée et souvent contestée (cf. par exemple Enfield *& al*., 2006). À propos du point de vue de Enfield, voir également la note 38 (p. 36).

substituer à l'anglais[18]. En effet, les primitifs sémantiques sont *« expressible not only in English but also in the indigenous* [c'est-à-dire celui qui fait l'objet de l'étude] *language itself »* (2007 : 37).

Plutôt que de donner la liste des primitifs sémantiques[19], les paragraphes qui suivent offrent un rapide aperçu de la méthode NSM en portant un regard sur une description récente que propose Wierzbicka du mot anglais *head* (2007 : 39) :

i. one part of someone's body
ii. it is above all the other parts of the body
iii. it is round$_{[M]}$
iv. when someone thinks about something,
something happens in this part of this someone's body

Il faut bien sûr comprendre que les mots *one, part, someone, body, above, all, other, part*... sont l'expression anglaise de concepts considérés comme primitifs. La seule exception est *round* qui ne renvoie pas à un primitif : l'indice [M] indique une molécule sémantique qui peut elle-même être définie au moyen de primitifs. Ainsi, en s'appuyant sur des mots déjà définis, selon une progression de type récursif, Wierzbicka peut définir des mots dont le sens est considéré comme plus complexe. Par exemple, pour *neck*, elle recourt au mot *head* envisagé comme une molécule (2007 : 39) :

i. one part of someone's body
ii. it is near the head$_{[M]}$
iii. it is below the head$_{[M]}$
iv. all the other parts of the body are below this part
v. when this part of someone's body moves,
this someone's head$_{[M]}$ moves at the same time

Pour Wierzbicka, l'un des enjeux essentiels est de surmonter l'obstacle de la circularité bien connu en lexicographie. Les utilisateurs de dictionnaires sont souvent confrontés à cette difficulté : un mot M_1 est défini au moyen d'un mot M_2 lui-même défini au moyen du mot M_1 ! De ce point de vue, le démarche de Wierzbicka rejoint le projet de *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* de l'équipe d'Igor Mel'čuk[20].

Selon Wierzbicka, un autre intérêt essentiel est que le métalangage NSM est à même de décrire les mots de n'importe quelle langue d'une façon rigoureuse en évitant les pièges de l'ethnocentrisme. Car, pour Wierzbicka, l'analyse sémantique ne peut être dissociée de la culture (ni d'ailleurs de la cognition) et, au cœur de son projet de recherche, se trouve le souci constant de mettre en évidence les spécificités culturelles et les différences de conceptualisation dont les langues portent la trace.

18 De la même façon, dans son étude contrastive entre les mots *heart* (anglais) et *hati* (malais), Goddard explicite cet acquis fondamental de la théorie de Wierzbicka en produisant un tableau réunissant les *« Semantic primes – English exponents, with Malay equivalents »* qui autorise le recours à l'anglais comme langue de description d'un mot malais (2008 : 97).

19 On pourra trouver une telle liste dans ses versions anglaise et polonaise dans Wiezbicka (2007 : 19).

20 On trouvera un rapide aperçu du projet de ce dictionnaire un peu particulier au chapitre 2 (cf. ***2.4.1.5 Le Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain***). Pour ce qui concerne la présente réflexion, cf. notamment Arbatchewsky-Jumarie & Iordanskaja (1998) précisément consacré au *« champ lexical "parties du corps humain" »*.

Par exemple, voici la description du mot anglais[21] *legs* (2007 : 32) :

i. two parts of someone's body
ii. they are below all the other parts of the body
iii. they are long$_{[M]}$
iv. these two parts of someone's body can move as this someone wants
v. because people's bodies have these two parts,
people can move in many places as they want

Cette description est à rapprocher de celle que Wierzbicka fait du mot polonais[22] *nogi* (2007 : 30-31) qui peut, selon les contextes, osciller entre celle de *feet* et celle de *legs* (c'est précisément ce qui intéresse Wierzbicka) :

i. two parts of someone's body
ii. they are below all the other parts of the body
iii. they are long [*podłużne*$_{[M]}$]
iv. these two parts of someone's body can move as this someone wants
v. because people's bodies have these two parts,
people can move in many places as they want
vi. the bottom$_{[M]}$ parts of these two parts of the body are flat$_{[M]}$
vii. when people are moving because they want to be somewhere else
these bottom$_{[M]}$ parts of these two parts of the body touch the ground$_{[M]}$

Pour Wierzbicka, il est question de montrer que les *concepts* auxquels renvoient *legs* (anglais) et *nogi* (polonais), s'ils se recouvrent partiellement, ne sont pas exactement les mêmes. Or, précisément, le recours à un métalangage (ici, exprimé en anglais mais, elle est claire sur ce point, il aurait tout aussi bien pu être exprimé en polonais ou dans une langue tierce) facilite la comparaison : les éléments (i-v) sont communs mais la description de *nogi* nécessite deux éléments de description supplémentaires : vi et vii.

Pour conclure, citons ce propos de Wierzbicka qui résume sa démarche :

> *Semantic primes provide a principled ''vocabulary'' for semantic-conceptual representation: clear, accessible, minimal, non-circular, non-ethnocentric. Because the vocabulary and syntax of NSM are recruited from ordinary language, it can achieve much greater clarity and accessibility than is possible with more technical and more obscure modes of representation. Because the metalanguage is minimal in size, one can achieve maximum resolution of semantic detail and ward off any possibility of circularity. It is or aspires to be a formal semantic metalanguage based on natural language.* (2007 : 19-20)

Fort de ces éléments, venons-en aux problèmes que pose cette approche du sens linguistique.

1.2 Du sens linguistique au problème de la variation du sens

Wierzbicka n'a de cesse de rappeler que son travail relève de la sémantique. Régulièrement, elle rappelle que ce qui l'intéresse n'est pas une *définition encyclopédique* du mot. Il y a plus de trente ans, elle affirmait déjà nettement : *« It cannot be stressed emphatically enough that – if we are ever*

21 Il s'agit bien du pluriel. Selon Wierzbicka, *« the concept of 'hand' (in the singular) is derived from that of 'hands' (in the plural) ; and the same holds for several other paired and symmetrical parts of human body : 'eyes', 'ears', **'legs'**, and some others »* (2007 : 27-28, je souligne). Cette affirmation n'est pas un enjeu ici.

22 J'adapte en fait l'élément (vii) qui présente manifestement des coquilles dans le texte original (2007 : 31).

to have a coherent semantic theory of natural language – meaning must be carefully and precisely distinguished from knowledge » (1980 : 89). L'enjeu affiché est bien une description du sens (des mots) partagé par telle ou telle communauté de locuteurs. Car, selon elle, *« in order to say something meaningfully about hands or claws one has to know* ***the meaning of the words*** hands *and* claws *»* (1980 : 95, je souligne).

De fait, les options descriptives de Wierzbicka sont souvent motivées par les données linguistiques par opposition à un point de vue extra-linguistique. Par exemple, Wierzbicka refuse de différencier le sens des verbes *eat* et *drink* sur la base d'une différence entre nourriture solide et nourriture liquide. Pour justifier ce refus, elle constate qu'en anglais l'énoncé suivant est parfaitement naturel :

1. he was eating his soup (1980 : 90)

Cette volonté de ne pas confondre le sens linguistique avec une connaissance encyclopédique qui rend compte d'un savoir extra-linguistique concernant le référent est présente chez de nombreux linguistes. On en trouve par exemple le souci explicite chez Picoche (1995). Dans sa description lexicographique du nom *cœur*, elle indique[23] : *« organe profond et essentiel, indispensable à la vie, qui bat au centre de notre poitrine aussi longtemps que nous vivons »* (1995 : 121). Or, voici comment elle commente ce choix de description un plus loin dans le texte :

> *Avant* qui bat dans notre poitrine*, nous avions d'abord écrit,* qui règle la circulation du sang *mais, toutes réflexions faites, nous avons supprimé cette vérité pourtant incontestable. En effet, notre dessein est de* ***faire des définitions linguistiques, et non des définitions encyclopédiques****. Or, la relation entre « cœur » et « circulation du sang » n'est lexicalisée par aucune locution ou association banale dans la langue française* (1995 : 123, je souligne)

Pour en revenir à Wierzbicka, celle-ci admet volontiers que ses critères de description peuvent énormément varier selon les mots en jeu. Ainsi, pour en rester aux parties du corps humain, dans un chapitre précisément intitulé *Parts of the Body : The semantics of Concrete Vocabulary*, elle privilégie des critères différents selon les mots abordés. Pour un mot comme *forehead*, elle s'appuie en fait sur l'allure et la localisation du référent : *« flat top part of the face »* (1980 : 80). Mais, pour *lungs*, elle en privilégie la fonction : *« part of the body inside the upper part of the trunk (body?) into and from which air is moved »* (1980 : 88).

1.2.1 Sens du mot ou sens du mot *dans certains de ses emplois* ?

La méthode de Wierzbicka pose un problème que les descriptions de *head, neck, nogi, legs* ou *forehead* mettent assez clairement en évidence. En effet, la démarche de Wierzbicka néglige un point qui s'avère absolument crucial.

Quand elle décrit le sens de ces mots, elle ne décrit pas *le sens du mot* mais bien plutôt *le sens du mot* ***dans certains de ses emplois*** (qu'on peut en l'occurrence qualifier intuitivement de *concrets*,

23 Il s'agit, dans sa description, du sens 1 qui correspond aux emplois renvoyant au muscle cardiaque.

référentiels ou *relevant du domaine notionnel des parties du corps humain*) à l'exclusion d'autres emplois.

Ainsi, quand Wierzbicka prétend décrire le sens de *head*, elle décrit en réalité *certains emplois* (i.e. une fraction seulement des emplois) de ce nom ; en l'occurrence ceux qui renvoient à la partie du corps humain que peut (bien souvent) désigner *head*. Certes, en linguiste, elle prend soin non pas de décrire la partie du corps humain de manière encyclopédique mais bien d'envisager pour une langue donnée la manière dont le mot renvoie à cette partie du corps (c'est-à-dire le concept qu'il circonscrit précisément). Mais il n'en reste pas moins qu'elle ne décrit que certains emplois du mot. Elle ignore donc d'autres emplois. Par exemple, ceux exemplifiés ci-dessous :

2. (a) it cost him his head
   (b) John is the head of school

En (a), *head* est plutôt synonyme de *life* (la mort évoquée n'est pas nécessairement en rapport avec la tête comme partie du corps) alors que, en (b), *head* est synonyme de *director* (*John is the school's director*). Or, dans la perspective d'étudier le sens des mots (i.e. le sens linguistique, et même lexical), faire l'impasse sur la variation des significations qui émergent, en contexte, selon les énoncés et pour le même mot, parait pour le moins problématique.

Ce constat pourrait laisser penser que Wierzbicka ne s'intéresse qu'aux emplois concrets d'une catégorie relativement restreinte de noms. C'est en fait inexact. Par exemple, dans un chapitre de son livre de 1992 (*Semantics, Culture and Cognition*), Wierzbicka se focalise sur le sens du mot *heart* en relation avec les mots anglais *soul* et *mind* et le mot russe *serdce*. Son analyse la conduit à la définition suivante (1992 : 48) :

i. a part of a person
ii. one cannot see it
iii. one can imagine that it is a part of a person's body
   [in the middle of the upper half of the body one can hear its movements]
iv. because of this part, a person can feel good things and bad things
v. because of this part, a person can feel good things towards other people

Cette description permet en fait de cerner le sens du mot *heart* dans ses emplois psychologiques. Malgré la référence au muscle cardiaque présente au point (iii), ce qui intéresse Wierzbicka n'est pas le lien entre ces emplois psychologiques et ceux relevant de la description de *heart* proposée en 1980 : *« part of the body inside the upper part of the trunk (body?) whose movements can be heard »* (1980 : 88). Ce qui motive son étude, c'est l'analyse contrastive des *concepts psychologiques* que recouvrent *heart* (anglais) et *serdce* (russe).

Au final, la démarche de Wierzbicka la conduit à partir d'un *domaine notionnel* – qu'on peut définir ici comme un ensemble de notions reliées entre elles selon un point de vue à la fois extra-linguistique et intuitif : dans les cas évoqués ici, les parties du corps humain et l'opposition affect-intellect – pour observer le découpage linguistique qu'en proposent différentes langues (ici, *legs* vs

nogi, *heart* vs *serdce*). Pour ces raisons, on peut considérer cette démarche comme nettement onomasiologique.

1.2.2 Quelle place pour la variation de sens dans l'approche NSM ?

Goddard, un des principaux collaborateurs de Wierzbicka, insiste sur le fait que *« Wierzbicka has always argued that any semantic theory worth its salt should offer a theoretical basis for practical lexicography »* (2000 : 131). De fait, il apparait que l'approche NSM s'apparente à un projet lexicographique : le but est de proposer des descriptions compréhensibles (i.e. accessibles) et non-circulaires des mots. Et, comme cela été mis en évidence à la section précédente avec l'exemple des parties du corps humain, c'est en fait plutôt, à chaque fois, certains emplois d'un mot sur lesquels l'attention est focalisée.

Or, contrairement à l'usage habituel en lexicographie mais en cohérence avec le principe de description dans un même domaine notionnel, les questionnements sur la variation de sens sont rarement explicités. Est-ce à dire que le phénomène est totalement ignoré ? En fait, pas tout à fait.

En matière de variation de sens, on peut d'abord constater que, pour Wierzbicka, l'enjeu essentiel relève d'une certaine économie dans la description. Elle rappelle ainsi que *« the NSM theory has always insisted that polysemy*[24] *should not be posited unnecessarily »* (2007 : 17) ou ailleurs que la polysémie *« must never be postulated lightly, and that it has always to be justified on language-internal grounds »* (1992 : 14). Ce souci d'économie l'amène à affiner ses choix au fil de ses recherches. Par exemple, en 1980, elle propose de distinguer deux sens pour *mouth* (1980 : 80) :

> $Mouth_1$: part of the lower part of the face which can open
>
> $Mouth_2$: hole in the lower part of the head, behind the $mouth_1$

Mais, en 2007, ces deux sens sont réunis en un seul, les éléments (ii) et (v) correspondant à peu près au premier sens de 1980 et les éléments (iii) et (iv) au second (2007 : 40) :

> i. one part of someone's body
> ii. one part of this part of the body is on one side of the $head_{[M]}$
> iii. another part of this part of the body is a place inside the $head_{[M]}$
> iv. when people want things of some kinds to be inside the body; they do something with this part of the body
> v. when people say something to other people, this part of the body moves

Ailleurs, analysant le sens du mot polonais *ręce*, elle note que, dans un premier sens ($ręce_1$), celui-ci correspond au mot anglais *hands*. Et, en s'appuyant sur ce premier sens, elle définit un second sens ($ręce_2$), lui même proche (quoique légèrement différent) de celui du mot anglais *arms* (2007 : 35) :

> i. two parts of someone's body
> ii. they are on two sides of the body
> iii. they are $long_{[M]}$

24 Wierzbicka parle ici de polysémie là où beaucoup de linguistes diraient homonymie. On reviendra sur ce problème à la section suivante.

iv. ---------- [25]

v. the hands$_{[M]}$ [ręce$_1$] are parts of these two parts of the body

Il ne s'agit pas d'entrer dans les détails de la discussion que propose Wierzbicka. Ce qui attire l'attention, c'est que, en cohérence avec ce qui a été noté à la section précédente, quand Wierzbicka discute la variation de sens, elle le fait dans un même domaine notionnel.

Ainsi, à ma connaissance, quand Wierzbicka analyse le mot *mouth*, elle s'interroge sur le nombre de parties du corps que *mouth* désigne et ignore complètement l'emploi de *mouth* illustré par l'énoncé suivant :

3. the city is located at the mouth of the river

Dans un chapitre consacré à la définition de la polysémie, Goddard suit la voie tracée par Wierzbicka. Prenant l'exemple du nom français *fille*, il postule deux sens. Il s'appuie sur l'opposition entre *le garçon et la fille* d'une côté et *le fils et la fille* de l'autre. Le premier *« can only mean 'the boy and the girl' (not 'the boy and the daughter') »* et le second *« can only mean 'the son and the daughter' (not 'the son and the girl') »* (2000 : 133). Mais aucun emploi *figuré* comme *la jalousie, fille du soupçon*[26] n'est évoqué. La variation de sens n'est envisagée que pour des sens relevant du domaine notionnel « êtres humains ».

Ainsi, la méthode NSM semble focaliser son attention sur ce que Pustejovsky appelle la *polysémie logique* qui se caractérise par des formes d'alternance de sens (1995 : 31) : la fille envisagée sous l'angle de l'identité sexuelle (ci-dessous, a) ou sous l'angle de la filiation (b) tout comme le journal envisagé sous l'angle de l'objet (c) ou sous l'angle de l'entreprise qui le publie (d) :

4. (a) Anne est une jeune fille sérieuse
   (b) Anne est la fille de Marie et Sébastien
   (c) John spilled coffee on the newspaper
   (d) The newspaper fired its editor (les exemples (c) et (d) sont empruntés à Pustejovsky, 1995 : 31)

Les autres emplois, qualifiés de *figurés* dans la tradition lexicographique (et relevant de la métaphore et de la métonymie), sont généralement ignorés. Goddard lui-même reconnaît cette carence de l'approche de Wierzbicka quand il affirme, que *« [the 'figurative' use of language] is a topic which has been relatively neglected by NSM researchers »* (2000 : 144).

1.3 La polysémie comme enjeu central de la description du sens

Il ne s'agit pas de mettre en cause la richesse des analyses de Wierzbicka qui s'applique depuis plus de quarante ans à produire des *définitions* précises d'une multitude de mots dans une multitude de langues. Son travail situé à la croisée du cognitif et du linguistique s'inscrit dans un vaste courant de recherche (auquel contribuent la psychologie, les sciences cognitives et l'anthropologie notamment) qui vise à comprendre et décrire les différentes cultures humaines. Par ailleurs, d'un point de vue plus strictement sémantique, tout l'intérêt de sa démarche – qui s'appuie sur l'hypothèse forte des

25 Les pointillés sont mis pour insister sur l'absence d'un composant (iv) présent dans la description de *arms*.

26 Cet exemple est emprunté au *Petit Robert 2014* (p. 1045).

primitifs – est de chercher à éviter les biais occasionnés par le choix d'une langue de description et d'échapper aux pièges de la circularité des dictionnaires.

Cependant, il faut bien constater que, quand Wierzbicka prétend décrire le sens d'un mot (i.e. le sens linguistique), elle restreint son analyse à *certains emplois* de ce mot. Ainsi, lorsqu'elle aborde un *nom de partie du corps humain*, elle ne s'intéresse qu'aux emplois qui, précisément, renvoient à la partie du corps humain concernée, ignorant globalement le potentiel de variation de sens de ce nom. Même quand la pluralité de sens est envisagée, c'est toujours dans une acception assez étroite : l'enjeu est de déterminer si le nom (par exemple *mouth*) renvoie à une unique partie du corps humain ou à deux et certainement pas de poser la question des autres emplois de ce même nom (cf. la séquence *mouth of the river*).

Pour évoquer un cadre théorique différent (la sémantique structurale), on peut constater qu'on trouve aussi cette lacune dans la fameuse étude sur les noms de siège de Pottier (1963). En concentrant sa description sémantique sur les référents des mots (*chaise, canapé, pouf* étant envisagés comme des noms désignant des sièges), l'analyse fait l'impasse sur la pluralité de sens en contexte[27]. Mais alors, analyse-t-elle réellement le *sens linguistique* ?

Dans sa perspective praxématique[28], Siblot (1996) a bien montré qu'on rendait mieux compte du sens du nom *fauteuil*, en faisant appel au trait de sens 'confort' qu'au trait 'avec accoudoir'. En effet, si le second ne permet véritablement qu'une opposition entre quelques référents (*chaise*[29] / *tabouret* / *pouf* vs *fauteuil*), le premier rend compte des différentes emplois du nom *fauteuil* indépendamment de la référence à un siège (cf. l'expression *arriver comme dans un fauteuil*). On peut discuter de la pertinence du trait proposé par Siblot mais, dans tous les cas, il semble mieux à même de rendre compte du sens du mot en tenant compte de la diversité de ses emplois.

Ainsi, les travaux de Pottier et Wierzbicka présentent une lacune commune : ils explorent le sens des mots en restreignant leur analyse à un domaine notionnel (ici, les sièges et les parties du corps humain) c'est-à-dire à certains emplois des mots considérés.

Il semble pourtant qu'une approche sémantique qui cherche à rendre compte du sens linguistique doit précisément prendre acte du fait qu'un même mot (i.e. un même signifiant) est susceptible de changer de sens au gré de ses emplois. En négligeant ce paramètre essentiel du fonctionnement des langues (naturelles), on prend le risque, dans le domaine nominal en particulier où *sens* et *référence* semblent particulièrement intriqués, d'entretenir :

> *le rêve monosémique d'une bijection de l'ensemble des noms et de l'ensemble des choses, qui permettrait en fin de compte de décrire le sens d'un nom par la liste des propriétés de l'objet qu'il symboliserait* (Cadiot & Nemo, 1997a : 24)

27 Une réflexion sur la polysémie est pourtant proposée dans l'article, elle en est même l'amorce.

28 Cette perspective est évoquée à la section ***3.1 Un invariant... sémantique ?***

29 Même si, précisément, il est vrai qu'on désigne par *chaise* certains sièges avec accoudoirs et par *fauteuil* des sièges n'en comportant pas.

Pour conclure, il ne s'agit donc pas d'interroger, comme le fait Wierzbicka, la multiplicité des concepts que visent des unités linguistiques de langues différentes, comparés sur la base du fait qu'ils semblent renvoyer à des réalités (ou des référents) en partie superposables d'un univers culturel et conceptuel à l'autre.

Au contraire, la critique adressée à cette approche conduit à inverser totalement le paradigme qu'elle propose. En effet, un travail d'analyse sémantique, s'il consiste bien à explorer le *sens linguistique*, doit interroger le ou les sens que prend une même unité linguistique à l'intérieur d'une même langue (ou, si l'on veut, d'un même système linguistique). Ce qui revient à dire qu'étudier le sens des *noms de parties du corps humain* c'est en fait étudier le sens des noms qui, **dans certains de leurs emplois mais dans certains seulement,** renvoient à des parties du corps humain.

Or, précisément, toute la difficulté réside dans la confrontation au phénomène de la variation de sens qui peut affecter une même unité linguistique ; on parlera alors de **polysémie** (cf. la section suivante). Car c'est bien parce qu'une même unité linguistique peut prendre des sens différents en contexte que circonscrire le sens linguistique devient un enjeu difficile à surmonter.

2 - La polysémie : entre variation et invariance

La section précédente avait pour objectif de préciser le projet sous-jacent à cette recherche : celle-ci se donne pour objectif une description du sens linguistique qui prend en compte la variation de sens pour une même forme (c'est-à-dire une même unité linguistique).

Il reste à expliciter les enjeux théoriques d'un tel projet. Cela passe par une réflexion sur le phénomène de la polysémie et une explicitation des problèmes de définition qu'il pose au linguiste. Ce sera l'objet de cette deuxième section.

2.1 Une première approche « consensuelle » de la polysémie

Il est connu que le terme *polysémie* a été introduit par Bréal (1897) pour désigner le phénomène de variation de sens d'une même unité linguistique. Néanmoins, dans l'esprit de l'auteur, il s'agissait davantage de désigner, dans une perspective diachronique, un processus d'évolution de sens au cours du temps :

> *Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret… A mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme mais différents de valeur.* ***Nous appellerons ce phénomène de multiplication la*** **polysémie** (1897 : 143-144, je souligne)

Or, c'est plutôt avec une perspective synchronique qu'on cherchera à explorer ce phénomène[30]. Il ne s'agira pas tant de chercher à rendre compte du processus de multiplication de sens au fil du temps

30 Précisons néanmoins que cette perspective synchronique n'interdit pas toute exploration diachronique / étymologique. Comme nous aurons l'occasion de le voir à plusieurs reprises, celle-ci peut parfois s'avérer éclairante.

que d'essayer de décrire une forme de *cohabitation* de sens en synchronie (puisque, comme le précise d'ailleurs Bréal, le nouveau sens *« ne met pas fin à l'ancien »*).

Et, à vrai dire, c'est davantage *réduit* à cette perspective synchronique que la polysémie a été envisagée au cours des dernières décennies par les sémanticiens. Aussi, dans un esprit de consensus, Kleiber propose une *« définition passe-partout »* fondée sur un *« accord définitoire, tout provisoire »* qui fait de la polysémie :

> i. une pluralité de sens liée à une seule forme
> ii. et une pluralité de sens non disjoints, mais unis par telle ou telle relation (2005 : 51)

Il y a donc *poly*-sémie quand une unité linguistique donne lieu à plusieurs sens (en fonction de différents co-textes linguistiques et différents contextes énonciatifs) et que ces différents sens semblent avoir une *relation*, un rapport, un lien entre eux. C'est peu ou prou la définition que l'on retrouve chez Nyckees dans son manuel de référence sur la sémantique :

> *un* mot polysémique *(un polysème) est un mot qui rassemble* ***plusieurs sens*** *entre lesquels les usagers peuvent reconnaître* ***un lien****. […] Ce sentiment de polysémie n'a évidemment d'autre fondement que l'intuition des usagers qui perçoivent une relation de parenté entre […] deux sens* (1998 : 194, je souligne)

Cette seconde définition appelle deux commentaires. Premièrement, en mettant l'accent sur l'expérience du locuteur et sur son intuition de la langue, elle pose immédiatement le problème du traitement *scientifique* de la polysémie. Deuxièmement, en parlant d'un mot qui *« rassemble plusieurs sens »*, elle donne le sentiment que les sens sont *dans* le mot (inclus comme un déjà-là), ce qui, on le verra, prête partiellement à confusion et ne fait pas consensus en linguistique.

Pour résumer : au-delà, donc, du constat banal que la variation de sens semble affecter certaines unités linguistiques, le caractère proprement *polysémique* réside dans la relation qu'on semble pouvoir identifier (même confusément) entre les différents sens auxquels l'unité donne lieu.

D'ailleurs, traditionnellement, la polysémie est distinguée de l'*homonymie* pour laquelle, selon Nyckees, *« il ne paraît pas possible de rétablir une relation sémantique vraisemblable »* (1998 : 194). Dans ce cas, on pourra considérer qu'il y a, non pas une même unité linguistique avec plusieurs sens, mais des unités linguistiques distinctes dont les signifiants sont (accidentellement) les mêmes. C'est pourquoi, dans les dictionnaires, la polysémie et l'homonymie donnent lieu à des traitements différents : en cohérence avec les définitions précédentes, un mot polysémique donne lieu à une entrée unique divisée en plusieurs sens alors que deux homonymes donnent lieu à deux entrées distinctes.

Dans la configuration polysémique, les différents sens (qui donnent lieu au découpage de la définition du dictionnaire) correspondent à ce qu'il est généralement convenu d'appeler des *acceptions*. Pour expliquer rapidement ce terme, on peut considérer les deux emplois suivants du nom *cerveau* qui en exemplifient deux *sens* différents :

5. (a) Paul a subi une délicate opération du cerveau → partie du corps / organe
   (b) Paul est le cerveau de cette organisation → chef / celui qui pense la stratégie

Il parait clair que l'énoncé (5a) fournit un emploi de *cerveau* où celui-ci renvoie à l'organe situé dans la boite crânienne. Or, dans les énoncés qui suivent, les différents emplois de *cerveau* semblent tous renvoyer à ce même *sens* :

6. (a) le cerveau est un organe vital
   (b) la balle s'est logée dans le cerveau
   (c) le sang afflue vers le cerveau

On aura alors tendance à parler (de l'ensemble) des emplois ORGANE du nom *cerveau* – s'opposant aux emplois CHEF dont on trouve un exemple en (5b). Mais, la tradition lexicographique (et sémantique) invite à utiliser le terme d'*acception* pour désigner l'étiquette sémantique *intuitivement* associée à un ensemble d'emplois (Jalenques, 2009a : 42). C'est pourquoi on parlera de l'acception ORGANE du nom *cerveau*.

Contrairement à ce que ces éléments de définition laissent peut-être entendre, la distinction entre polysémie et homonymie est loin de toujours faire consensus. Par exemple, là où le *Grand Robert* propose une unique entrée pour le nom *cœur*, le *Dictionnaire explicatif et combinatoire* en propose deux (le nom *cœur* proprement dit et la locution prépositionnelle *au cœur*) et le *Lexis* quatre (un premier homonyme renvoie à des référents concrets, un deuxième à des réalités psychologiques, un troisième à la partie centrale des choses, un quatrième à la couleur du jeu de cartes) !

Ici, un des enjeux sera précisément de discerner si la pluralité de sens qui caractérise de nombreux noms de parties du corps humain relève (ou non) de la polysémie. Ce qui revient à se demander si l'unicité de forme (un nom unique pour des sens différents) est le signe d'une relation sémantique motivée et présente (d'une manière ou d'une autre) dans la conscience des locuteurs. Ainsi, pour le nom *tête,* on peut tenter de vérifier si les différents sens exemplifiés par les énoncés suivants, ont un rapport entre eux :

7. (a) Paul a mal à la tête [partie du corps]
   (b) Paul est à la tête de l'entreprise [direction]
   (c) Paul n'a pas de tête [mémoire]
   (d) Paul est en tête de course [avant]

Ce projet de description trouve un écho dans les propos explicites de Robert (1990). Spécialiste des langues africaines, cette linguiste part du constat *« qu'en wolof, "dos", "derrière"* [préposition] *et "puisque"* [conjonction] *se disent d'une seule et même manière* ginnaaw *»* (1990 : 82) pour formuler le programme de recherche suivant :

> *il faudrait […] expliciter le mécanisme par lequel le même terme arrive à assumer […] différentes fonctions grammaticales (lexème, préposition, conjonction de subordination) ; il faudrait aussi s'interroger sur le point de vue qui amène apparemment à penser en français une différence de sens ("dos" / "derrière" / "puisque") là où le wolof semble poser un signifié unique ; il faudrait enfin pour cela refuser le raccourci péremptoire de l'intuition […] Si l'on prend au sérieux le triple emploi du wolof* ginnaw*, quels sont alors les liens manifestés par là entre le corps, la localisation spatiale et l'articulation logique ?* (1990 : 83)

Pour Robert, il est tout à fait évident qu'on ne peut se contenter de poser trois termes homonymes. D'une part, elle rappelle que la récurrence du phénomène (des mots à la fois *noms* de parties du corps humain et *prépositions* spatiales), attesté dans de nombreuses langues[31], interdit d'envisager ce qu'elle appelle *« un hasard homophonique »* (1990 : 85). D'autre part, une enquête auprès de locuteurs du wolof la conduit à affirmer que *« il s'agit synchroniquement du même mot »* (1990 : 86).

À l'instar de Robert (1990), je propose d'interroger la pluralité de sens associée à une même forme linguistique. Conformément à la définition de la polysémie donnée plus haut, une telle ambition implique non seulement de décrire la diversité de valeurs sémantiques en contexte mais également de mettre au jour la *relation* qui existe entre tous ces sens. La section suivante précise ce qu'on entend par cette relation sémantique.

2.2 Vers le concept d'invariant sémantique

À la suite d'autres auteurs, on peut envisager la relation sémantique unissant les différents sens d'un polysème comme un *invariant sémantique*. Pour cela, dans un premier temps, il est nécessaire de mieux expliciter le mécanisme général de la variation de sens. À la suite de Gosselin (1996a), on commencera par remarquer que le traitement linguistique de la polysémie se heurte au « *fait que la signification d'un marqueur [peut] varier en fonction non seulement des formes, mais aussi des significations des autres marqueurs qui l'entourent (lesquels varient aussi de semblable façon) »* (1996a : 61). C'est ce qu'il appelle la *polysémie contextuelle généralisée*.

Dans des mots à peine différents, on retrouve cette idée chez Franckel et Paillard : *« Tout élément du co-texte est lui-même déformable et polysémique, susceptible à son tour de prendre plusieurs valeurs »* (1998 : 61). Voyons comment prendre en charge cette instabilité.

2.2.1 Entre principe de compositionnalité et principe de contextualité

On peut considérer que le traitement sémantique des énoncés est le produit d'un rapport dynamique entre le principe de compositionnalité et le principe de contextualité[32] que Gosselin formule de la manière suivante (1996a : 95) :

> ***Principe de compositionnalité***
> *La signification du tout (un énoncé par exemple) est déterminée par celle de ses parties*
>
> ***Principe de contextualité***
> *La signification d'un marqueur est déterminée par celle du tout dans lequel il apparaît*

Le principe de compositionnalité permet d'envisager la construction du sens comme une simple concaténation. Au niveau du mot, on peut ainsi considérer que le sens de *insupportable* est construit

31 Notamment africaines (cf. par exemple Roulon-Doko, 2003) ou amérindiennes (cf. par exemple Hollenbach, 1995). Dans un reportage consacré à Antoine Culioli (accessible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=4fyY8udZ-Ac et consulté le 17 mars 2017), Robert explicite un autre argument en précisant que, à l'intérieur même de la langue wolof, cette pluralité de sens entre dans un système (c'est-à-dire qu'elle est récurrente i.e. on la retrouve avec d'autres noms de parties du corps humain).

32 Gosselin signale que, *« à tort ou à raison »*, la paternité de ces deux principes est attribuée à Frege (1996a : 95). On trouvera sur ce point des éléments de discussion dans Janssen (2001) et Tamba (2014).

par composition des sens du préfixe *in*, du radical *support* et du suffixe *able*. Il semble qu'on puisse appliquer le même raisonnement au niveau de l'énoncé. Le sens de l'énoncé *cet élève est insupportable* n'est-il pas une simple composition des sens du déterminant (*cet*), du nom (*élève*), du verbe (*est*) et de l'adjectif (*insupportable*) ?

En fait, comme le suggèrent ces exemples, le principe de compositionnalité a sa pertinence mais il a également ses limites, précisément imposées par le phénomène de variation de sens. Car l'application exclusive de ce principe suppose que les différentes unités qui composent le tout (les morphèmes pour le mot, les mots pour l'énoncé...) ont *un seul et unique sens* c'est-à-dire que la contribution sémantique de chaque unité est stable. Étant donné le caractère massif du phénomène polysémique dans les langues humaines, un tel postulat est intenable.

Pour Gosselin, les approches sémantiques[33] focalisées sur *« des règles de composition efficaces »,* sans souci de tenir compte des phénomènes de variation de sens, relèvent de l'atomisme (1996a : 96). Dans le contexte anglo-saxon, Lakoff et Johnson considèrent que de telles approches s'inscrivent dans un paradigme objectiviste qu'ils remettent clairement en cause ; notamment parce qu'il conduit à une sorte de *« building-block theory of meaning »* (1980 : 202).

Également très critique, Récanati (1997) emploie le terme explicite de *fixisme* à quoi il oppose une *approche contextualiste*. Cependant, dans le cadre pragmatique qui est le sien, il semble vouloir faire fi de toute compositionnalité et envisager *« un modèle de génération de sens d'où la "signification linguistique" des mots disparaît totalement »* (1997 : 22). Gosselin rejette également cette approche qui tend à *« minimiser le rôle de la compositionnalité, et donc de la signification proprement linguistique »* (1996a : 96) au profit exclusif du principe de contextualité.

Et il faut bien reconnaitre que les propositions de Récanati ont été accueillies avec une certaine fraicheur. Kleiber, par exemple, se montre réticent face à un point de vue qui envisage un *« sens qui n'est plus du sens »* (1999 : 43). Et il signale que même le contextualisme le plus radical *« conserve […] un point de départ sémantique »* (1999 : 36 note 45) et semble incapable *« de se débarrasser comme il le voudrait d'un sens linguistique non construit »* (1999 : 45).

2.2.2 Invariant sémantique et sémantique holiste

Ainsi, il semble bien que toute approche sémantique soucieuse de prendre en compte le caractère généralisé de la polysémie doit prendre en compte la réalité empirique des deux principes énoncés précédemment. À la suite de Gosselin, on qualifiera d'*holiste* toute sémantique qui *« reconnaît la validité simultanée des deux principes »* (1996a : 96).

33 Il évoque les sémantiques formelles et la psycholinguistique.

Dans la logique de calcul de sens qu'adopte Gosselin, le holisme semble conduire à un problème insoluble de circularité illustrée par le schéma suivant (1996a : 100) :

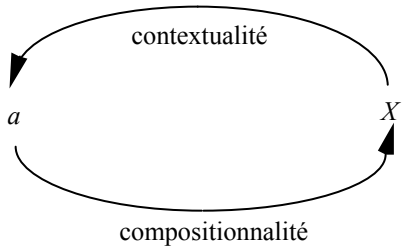

L'auteur commente ainsi ce phénomène de circularité :

> a *désigne une signification contextuelle particulière d'un marqueur et X, la signification globale du tout.* a*, en relation avec d'autres marqueurs, détermine X en vertu du principe de compositionnalité, tandis que, selon le principe de contextualité, X détermine a* (1996a : 100)

Pour sortir de cette impasse apparente, Gosselin affirme que *« la seule solution paraît être de distinguer entre une* ***signification abstraite et invariable****, associée au marqueur (notée A) et ses significations en contexte (*a_1*,* a_2 *...) »* (1996a : 100, je souligne). Il illustre cette option théorique à l'aide du schéma suivant (structure dite *en came*) :

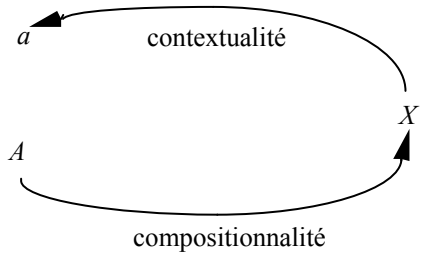

Et Gosselin de conclure :

> *De Saussure à Culioli, en passant par Guillaume, toute une tradition européenne d'étude sémantique de la polysémie repose sur cette distinction – même si elle prend des formes et des portées diverses – entre des significations ou valeurs abstraites et stables associées aux marqueurs dans le système de la langue, et des significations empiriquement observables, et variables parce que partiellement déterminées par le contexte dans lequel elles se rencontrent* (1996a : 100)

Dans cette thèse, adoptant une telle solution théorique, je désignerai par l'expression ***invariant sémantique*** (ou simplement ***invariant***) la signification abstraite et invariable associée à chacun des noms étudiés et considérerai que cet invariant sémantique est l'expression de la relation sémantique entre les différentes acceptions du mot.

Nous verrons à la section suivante que différents courants linguistiques intègrent à leur manière cette perspective holiste conscients de la nécessité d'articuler principe de compositionnalité et principe de contextualité. Et on notera au passage que cette approche du sens linguistique fait écho

au propos de Larrivée cité en début de chapitre (p. 19) qui évoquaient une tension entre *unité* et *diversité*.

Avant d'aller plus loin, il est sans doute utile de préciser en quoi l'option théorique retenue ici se distingue d'autres options en réinterrogeant les frontières entre homonymie, polysémie et monosémie.

2.2.3 Homonymie, monosémie, polysémie et invariant sémantique

Le cadre général décrit précédemment se heurte à différentes formes de contestation qu'on cherchera ici à écarter. La première consiste à préférer un traitement homonymique à un traitement polysémique même dans des cas où une relation sémantique semble perceptible entre les différents sens du mot considéré. La seconde contestation est plus subtile : elle revient à confondre un traitement invariant de la polysémie avec un traitement monosémique. La troisième contestation relève davantage d'un problème de définition de la polysémie : l'enjeu est alors parfois simplement terminologique ou, à l'inverse, relève d'un véritable désaccord théorique.

2.2.3.1 Caractère artificiel d'une conception homonymique

À ma connaissance, il n'est jamais contesté qu'un mot comme *avocat* relève de l'homonymie[34]. D'un point de vue synchronique, il parait assez difficile d'envisager une quelconque *relation sémantique* entre les sens « homme de loi » et « fruit » et donc de considérer cette variation de sens comme relevant de la polysémie. En termes saussuriens, on peut considérer que le signifiant *avocat* donne lieu à deux signifiés qui n'ont rien à voir entre eux (homonymie).

D'un point de vue diachronique, une telle interprétation est d'ailleurs confortée par deux parcours bien différents : ainsi, selon le *Dictionnaire historique de la langue française (DH)*, le mot *avocat*$_1$ (« homme-de-loi ») vient du latin *advocatus* (lui-même dérivé du verbe *advocare* signifiant « avouer ») alors que *avocat*$_2$ (« fruit ») vient de *aquacate*, mot nahuatl (langue indienne de la culture aztèque) *via* un emprunt à l'espagnol.

Par analogie avec le mot *avocat*, il peut être tentant de traiter tout cas de variation de sens comme relevant de l'homonymie. Il semble que c'est en fait ce que propose Wierzbicka dans son traitement initial du nom *mouth* que rappelé ci-dessous (1980 : 80) :

> **Mouth$_1$** : part of the lower part of the face which can open
>
> **Mouth$_2$** : hole in the lower part of the head, behind the mouth$_1$

Identifiant deux significations distinctes (« partie du corps matérielle » *vs* « espace dans le corps »), elle choisit de distinguer deux unités qui, si elles partagent le même signifiant, ne paraissent pas avoir de relation sémantique l'une avec l'autre. La définition de la seconde unité fait certes appel à la première mais il s'agit de positionner un référent par rapport à un autre (un autre repère aurait pu

34 Je renvoie par exemple à Victorri et Fuchs (1996 : 12) ou Barbet (2013 : 124).

convenir : *cavité dans la partie basse de la tête, en haut de l'œsophage*). Au final, il s'agit bien de postuler deux signifiés distincts. Sans même parler du fait qu'elle néglige des emplois comme *mouth of the river,* il semble qu'une telle option *homonymique* découle du choix de Wierzbicka de définir les mots en partant des référents qu'ils désignent (référents distincts, selon elle, ici).

Pour plusieurs raisons, ce choix parait contestable. D'un point de vue heuristique tout d'abord, comme cela a déjà été évoqué (en recourant notamment à Robert, 1990), il parait fondé de partir du principe qu'une identité de forme avérée – *objectivement* observable – n'est pas contingente, qu'elle trouve sa motivation dans une certaine relation sémantique et qu'elle relève donc, à priori, de la polysémie. Si l'analyse conduit à considérer qu'il s'agit d'un exemple comparable à celui du nom *avocat*, alors il faudra opter pour un traitement homonymique (rappelons d'ailleurs que Wierzbicka abandonne finalement le traitement homonymique de *mouth* en 2007).

Deuxièmement, d'un point de vue descriptif, le traitement homonymique est souvent confronté à un problème majeur. En effet, s'il est aisé de distinguer les sens « homme de loi » et « fruit » pour *avocat*, il est souvent *« très difficile d'arrêter une liste exhaustive d'acceptions distinctes (censées correspondre à autant d'homonymes) »* (Gosselin, 1996a : 97)[35]. C'est ce qui pousse Victorri et Fuchs à affirmer que :

> *contrairement à l'homonymie où la coupure est nette entre les sens possibles de la forme considérée, la polysémie se caractérise par l'impossibilité de définir à coup sûr un nombre précis de sens* (1996 : 18)

En guise d'illustration, considérons une nouvelle fois le nom *tête* :

8. (a) Paul a pris une balle en pleine tête
   (b) Paul a un mal de tête
   (c) Paul a cette idée en tête
   (d) Paul n'a pas de tête

Dans une perspective homonymique, l'opposition entre les énoncés (a) et (d) conduirait sans trop d'hésitation à poser deux unités distinctes (avec un signifiant commun) *tête*$_1$ (« partie du corps ») et *tête*$_2$ (« faculté psychologique »). Mais les emplois en (b) et (c) paraissent beaucoup plus délicats à positionner. En (b), si la signification parait relever du physiologique, *tête*, qui semble évoquer un espace intérieur, désigne-t-il exactement le même référent que *tête*$_1$? En (c), l'emploi de *tête* peut sembler plus proche de celui de *tête*$_2$ mais exclut-il la dimension physiologique à laquelle renvoie *tête*$_1$ (après tout, l'idée se forme dans le cerveau, lui-même logé dans la partie du corps désignée par *tête*$_1$) ? Au final, faut-il poser deux, trois ou quatre homonymes ? En postulant une forme de continuum sémantique, la perspective polysémique parait plus à même de résoudre ce dilemme.

Par ailleurs, deux arguments empiriques permettent généralement de défendre la position polysémique. Le premier – nous l'avons vu de façon converse, avec *avocat* – relève de la diachronie. En français, par exemple, il serait difficile de défendre l'idée que les différents sens des

35 Par ailleurs, Barbet souligne qu' *« il est également vrai que les homonymes n'ont généralement que deux significations différentes, alors que les items habituellement considérés comme polysémiques ont régulièrement plus de deux sens »* (2013 : 237).

mots *tête*, *cœur* ou *pied* relèvent de signifiants originellement distincts, et devenus accidentellement identiques. Leur évolution à travers le temps met en évidence que l'identité formelle n'est pas le résultat d'une collusion phonétique contingente[36].

Le second argument relève de la comparaison inter-linguistique[37]. Pour le mettre en perspective, on se référera à la formulation explicite du postulat homonymique de Enfield (2002), un collaborateur de Wierzbicka[38]. L'objet d'Enfield est d'interroger l'hypothèse classique de la sémantique cognitive[39] selon laquelle les extensions de sens prennent leur source dans des *« underlying cognitive principles »* (2002 : 86). En d'autres mots, il s'agit d'explorer les fondements cognitifs de cette fameuse relation sémantique ressentie entre les différents sens d'un polysème.

Or, s'appuyant sur les résultats des expériences de Keysar et Bly (1999), Enfield considère que les *« "conceptual connections" between word meanings are not what* create *polysemy (for the individual) but what* emerge *from it »* (2002 : 86). Ce qui revient à dire que les locuteurs, confrontés à l'identité formelle d'un signifiant donnant lieu à différents sens, *inventent* une relation sémantique à postériori pour trouver une motivation là où il n'y en avait pas.

Ainsi, selon Enfield, malgré une identité de forme, la relation sémantique entre les noms malais *caj* (« partie du corps humain » correspondant au cœur) et *caj* (« siège de l'activité émotionnelle ») n'a absolument rien de nécessaire. Autrement dit encore, Enfield refuse de prendre pour acquis le constat que le sens « siège de l'activité émotionnelle » de *caj* soit relié au sens « partie du corps humain ». Selon Enfield, cette *prétendue* relation sémantique n'a d'autre motivation que d'expliquer, comme après coup, l'identité de forme. Un peu comme si, sur la base de l'identité de forme *avocat*, on cherchait absolument à relier le sens « homme de loi » au sens « fruit ».

Pourtant, dans le cas de *caj*, le point de vue inter-linguistique (à ma connaissance, volontiers assumé par Enfield) milite contre cette conclusion. En effet, de nombreuses études sont consacrées à l'étude des noms désignant le cœur dans une multitude de langues[40]. Et, il en ressort que, très fréquemment (pas toujours, bien entendu), le nom désignant le cœur renvoie également au siège des émotions. À l'évidence, un tel constat contredit l'hypothèse d'une identité de forme contingente. Sinon, comment expliquer qu'une même forme (propre à chaque fois à chaque langue, soulignons-le) renvoie si régulièrement à ces mêmes deux sens si différents à priori ?

Terminons, en ajoutant que, comme le précise Picoche (1986), l'option homonymique ne rend de toute façon pas justice à l'intuition du locuteur en synchronie. A été évoquée plus haut la description

36 Pour *cœur*, voir notamment ***1.1.3.1 Le pôle COURAGE dans l'interprétation de cœur*** (chapitre 4).

37 Citant Robert (1990), je l'ai évoqué à propos du wolof *ginnaaw* (p. 31).

38 Leurs options scientifiques semblent à vrai dire désormais diverger. Dans son article de 2007, Wierzbicka conteste fermement les contributions regroupées dans le numéro 28 / 2-3 de *Language Sciences* (2006) intitulé *Parts of the body : cross-linguistic categorisation*, et coordonné, entre autres, par Enfield. Wierzbicka réagit notamment à la remise en cause du primitif sémantique désigné en anglais par *body*.

39 À laquelle est consacrée une part de la réflexion de la section ***3.1 Un invariant... sémantique ?***

40 On l'aborde à la section ***1.1.2.2 Pôle psychologique : de l'affectif au cognitif*** du chapitre 4. Pour les références, cf. la note 323, p. 226.

de *cœur* par le *Lexis* qui propose un dégroupement en quatre homonymes. Or, pour Picoche, il s'agit de *« disjonctions de polysèmes monstrueuses, contraires aux sentiments des locuteurs […] Croit-on vraiment […] qu'il y ait trois*[41] *homonymes* cœur *dans la langue française ?»* (1986 : 66)[42].

Pour ces différentes raisons, *« la "solution" homonymique »* présente bien souvent *« un caractère totalement artificiel »* (Gosselin, 1996a : 97). Dans cette optique, on peut réaffirmer le principe selon lequel la variation de sens des noms de parties du corps humain étudiés relève, à priori, plutôt de la polysémie.

2.2.3.2 Confusion entre invariance sémantique et monosémie

L'approche holiste, nous l'avons vu, vise à résoudre le problème posé par la polysémie contextuelle généralisée en articulant un invariant sémantique (valeur stable et abstraite en langue) à des effets de sens contextuels. Ce faisant, elle postule une sorte de *sens fondamental unique*[43]. Or, un tel postulat semble s'apparenter à une perspective monosémique... c'est-à-dire non polysémique !

Pour certains, il y aurait tout simplement là une forme de contradiction. C'est la position que développe Goddard (2000), collaborateur de Wierzbicka et tenant de l'approche NSM. L'auteur propose en effet une analyse sémantique du verbe *love* qu'il refuse de considérer comme polysémique (2000 : 134-136). Il concède qu'il existe effectivement plusieurs formes d'amour (entre amis, époux, frères...) mais il affirme que cela ne suffit pas à postuler plusieurs sens. Il existe bien plusieurs espèces d'arbres, rappelle-t-il, sans que personne ne postule une polysémie pour *tree*[44]. Il propose alors la description sémantique suivante (2000 : 136) :

> ***Person-X loves person-Y***
> X often thinks about Y
> X thinks good things about Y
> X wants to do good things for Y
> X wants good things to happen to Y
> when X thinks about Y, X often wants to be with Y
> when X thinks about Y, X often feels something good

Il est inutile d'entrer dans le détail de cette description qui cherche à subsumer l'ensemble des relations que le verbe *love* peut évoquer. Ce qui m'intéresse, c'est la manière dont Goddard commente cette description qui est clairement censée mettre en évidence la monosémie de ce verbe anglais. En effet, il récuse *« the alleged polysemy of* love *»* (2000 : 136) en affirmant que sa description :

---

41 Picoche se réfère ici à une précédente édition du *Lexis* (1966) qui ne proposait *que* trois homonymes et non quatre.

42 On peut en fait douter que le *Lexis* milite réellement pour un point de vue homonymique. Peut-être, faudrait-il parler d'un *traitement homonymique de la polysémie* qui refuse de confondre unités de *langue* et unités de *discours* (cf. la sous-section ***2.4.1.3 Le Lexis*** du chapitre 2 et notamment l'extrait de la préface cité).

43 La section ***3 Problèmes posés par le concept d'invariant sémantique*** cherche à mieux préciser cette idée.

44 Un tel commentaire appelle deux remarques. D'abord, il n'est pas sûr que l'argument soit très pertinent. Comme le signale Victorri, *« il ne viendrait à l'idée de personne de traiter le mot* mammifère *de polysémique parce qu'il peut être utilisé aussi bien pour parler d'un éléphant que d'une souris »* (1997 : 41). Par ailleurs, on note que, conformément à la logique de l'approche NSM, Goddard ignore un emploi comme *family tree*.

> *attempts to state the essential semantics features of the verb* to love *– the* ***'semantic invariant'*** *present in all uses of the word, which can be augmented and modulated by aspects of the linguistic and non-linguistic context* (2000 : 136, je souligne)

Ainsi, pour Goddard, le fait de postuler un invariant sémantique pour un mot revient à envisager le mot comme non polysémique i.e. monosémique. En d'autres termes, la valeur stable qui permet, dans un cadre holiste, d'expliquer le phénomène polysémique est pour l'approche NSM la preuve d'une monosémie[45].

D'une certaine façon, c'est le raisonnement qu'on retrouve chez Kleiber (2008a). En effet, pour lui, l'option qui consiste en *« la mise en avant d'un invariant supérieur, de quelque nature qu'il soit, qui unifie les différentes interprétations »* (2008a : 89) revient à « monosémiser » les mots considérés comme polysémiques. Or, pour Kleiber, la conclusion ne fait aucun doute : *« il n'y plus lieu de parler de polysémie »* (2008a : 89). Pour exemple, on retrouve également ce raisonnement chez Huyghe (2009). Commentant l'analyse du nom *endroit* par Franckel (1993), Hugyhe précise que *« Franckel défend l'hypothèse d'une caractérisation invariante d'*endroit*,* ***i.e. non polysémique*** *»* (2009 : 115 note 4, je souligne). On voit nettement ici comment, dans l'esprit des auteurs, le principe même d'un invariant parait s'opposer à l'idée de polysémie parce que, précisément, il semble imposer une monosémie.

À l'inverse, pour certains auteurs, il ne semble pas y avoir là de contradiction majeure. Par exemple, dans son traitement de la polysémie du nom *boîte* (auquel on revient dans la section suivante), Cadiot considère que l'invariant – il parle d'une *« formule générique »* (1994 : 9) – qu'il dégage revient à s'inscrire dans un *« postulat monosémique »* (1997: 213). Ailleurs, en collaboration avec Nemo, il assume l'idée que sa manière de traiter la polysémie *« fournit une réponse* ***monosémique*** *»* (Cadiot & Nemo, 1997a : 32, je souligne[46]).

Cette dernière position, en mettant en avant le principe d'une monosémie derrière la variation de sens, rend certes justice à l'unité de sens par-delà la variation. En cela, la perspective adoptée dans cette thèse est plus en accord avec elle. Elle revient en fait à envisager la variation de sens comme une articulation entre une monosémie en langue (à un niveau relativement abstrait) à une polysémie en discours (différents sens empiriquement observables)[47].

Néanmoins, elle entretient une forme de confusion (au moins sur le plan heuristique) en paraissant régler le problème de la polysémie par la… monosémie ! Ce faisant, elle alimente la critique des

45 Finalement, de façon plutôt singulière, il apparait que la méthode NSM réduit toute tentative d'expliciter des liens entre les différentes acceptions d'un même mot à un traitement monosémique. Ainsi, selon Goddard (2000), le verbe anglais *love* est **monosémique** car on peut lui associer une forme d'invariant sémantique et, réciproquement, selon Enfield (2002), le nom malais *caj* est **polysémique** / **homonymique** car aucun lien nécessaire ne relie ses acceptions. Ce dernier fustige d'ailleurs l'attitude des *« obstinate monosemists, reluctant to acknowledge that words can have numerous distinct meanings »* (2002 : 91).

46 Les auteurs signalent néanmoins que leur vision est *« évidemment plus complexe »* (1997a : 32).

47 Notons néanmoins que Barbet (2013 : 95) tente de creuser la distinction entre deux options théoriques pour rendre compte de la multiplicité de sens : une option *polysémique* et une option *monosémique* (qu'elle associe à la notion de sous-spécification). Elle constate d'abord que *« le point de divergence n'est pas très clair »* puisque *« approches polysémique et monosémique s'accordent donc sur le fait que les verbes modaux* [elle étudie *devoir* et *pouvoir*] *possèdent un invariant sémantique et que les effets de sens sont contextuels »* (2013 : 95). Cependant, au terme de sa recherche, (2013 : 381), elle propose bien une différence de représentations entre *devoir* (*« réellement polysémique »*) et *pouvoir* (*« unique et sous-spécifié »*).

auteurs précédemment évoqués (Goddard, Kleiber, Huyghe). J'éviterai donc d'utiliser le terme *monosémie* pour expliciter le concept d'invariant sémantique.

2.2.3.3 Difficultés posées par le terme polysémie

Pour d'autres auteurs, c'est le terme de polysémie qui fait problème. Il serait en fait lui-même source de confusion. Cette critique traverse la réflexion sur la pluralité de sens en linguistique française. On la trouve formulée chez Legallois (2002) et Honeste (2003, 2004). Le premier n'estime nullement nécessaire de convoquer le terme *polysémie* pour décrire *« une large disponibilité du mot à référer en discours […] à des objets fort différents »* (2002 : 80-81). Nous reviendrons sur son approche à la section suivante.

Pour la seconde, la critique se fait plus explicite. En effet, dans un article consacré à la préposition *contre* (et précisément intitulé *Contre la polysémie*), elle oppose le traitement polysémique du signifié à une approche qui envisage un signifié unique[48] (2003 : 233) semblant ainsi opposer polysémie et invariant sémantique. Corollairement, précédemment, elle avait cherché à montrer que :

> ***l'approche polysémique est le résultat de la confusion de deux niveaux d'analyse*** *: celui du signifié « en langue », véhiculée par le mot seul, et celui de la formation du sens en discours, assurée par les collocations et les effets de contexte* (2004 : 49, je souligne[49])

Comme j'ai cherché à le montrer en m'appuyant sur Gosselin (1996a), l'approche holiste ne confond pas les niveaux d'analyse mais conduit plutôt à les articuler[50]. Le terme *polysémie* n'est discrédité que parce qu'il est accusé d'entretenir une confusion en donnant le sentiment que le polysème possède *en tant que tel* plusieurs sens (comme cela a déjà été suggéré, il est possible que des définitions comme celle de Nyckees – donnée en p. 29 – alimentent ce sentiment).

Quoique moins explicite, on retrouve cette réticence à l'emploi du terme *polysémie* chez les culioliens qui n'ont pourtant de cesse de travailler sur la pluralité de sens en contexte. Mais, précisément, ces chercheurs préfèrent insister sur le rapport dynamique entre identité (sémantique) et variation (de sens) qui caractérise l'unité linguistique. Ainsi, Franckel avance : *« A la notion de* polysémie*, se substitue celle de* variations réglées *au sein d'interactions »* (1998 : 80 ; cf. également 2002 : 12).

Au total, le terme *polysémie* semble soupçonné de véhiculer une conception erronée ou biaisée du phénomène de variation de sens en synchronie. En évacuant le terme, on n'a évidemment pas à assumer de telles confusions. Pour ma part, à la suite de Gosselin (1996a) et Victorri et Fuchs[51]

48 Elle fait ici plus précisément référence aux travaux de Franckel et Paillard dans le même numéro de revue (Péroz, 2003).

49 Cette analyse n'empêche pas Honeste de prendre le terme *polysémie* à son compte dans un article précédent (1999).

50 En écho à la sous-section précédente, on pourrait préciser : à articuler une *monosémie* en langue et une *polysémie* en discours.

51 Leur ouvrage s'intitule simplement *La polysémie* avec un sous-titre qui explicite le fait que, dans leur esprit, ce terme n'a rien de « fixiste » : *construction dynamique du sens*.

(1996), je m'en tiendrai au terme *polysémie* étant entendu qu'il renvoie à la conception holiste présentée à la section précédente (c'est-à-dire une pluralité de sens en discours et non en langue).

Avant de conclure, signalons que, chez Rastier et Valette (2009), la critique se fait assez radicale et dépasse largement l'enjeu terminologique. Inscrits dans un paradigme scientifique très différent de Enfield, les deux auteurs arrivent pourtant à une conclusion apparentée quand ils affirment :

> *l'approche sémasiologique, qui va d'un signifiant aux signifiés qui peuvent lui être associés, suscite des difficultés insurmontables : les significations associés à un même signifiant n'ont pas nécessairement d'éléments communs, et l'on parle alors d'homonymie ; quand elles en ont – on parle alors de polysémie –, elles ne se rencontrent alors pas dans les mêmes contextes, n'ont pas la même histoire, n'appartiennent généralement pas au même niveau de langue, etc. Les interdéfinir conduit alors à une impasse.* (2009 : 3)

Dans la section suivante, on tentera de montrer que le terme *interdéfinir* ne fait pas justice au concept d'invariant sémantique. Cependant, ce qui apparait nettement dans cette citation, c'est le refus de Rastier et Valette – à l'exact opposé de l'hypothèse de travail formulée dans cette thèse et inspirée à la fois de Gosselin (1996a) et de Robert (1990) – de prendre pour point de départ l'unité du signifiant pour tenter d'en comprendre le fondement. Pour eux, à l'instar de Enfield, il y a quelque chose de totalement artificiel dans le traitement polysémique du signe linguistique. C'est ce qui les amène à l'envisager comme un artéfact (2009 : 3)[52].

2.2.3.4 Bilan

En résumé, dans cette thèse, pour éviter toute confusion, le terme *monosémie* ne sera pas convoqué. En effet, ce terme sera envisagé, conformément à la tradition lexicale, dans son sens le plus strict, comme renvoyant à une absence de pluralité de sens en contexte (ex : *tournevis*). Et, le terme *polysémie* sera conservé étant entendu qu'il désigne un phénomène articulant un invariant sémantique (à un certain niveau d'abstraction) à une pluralité de sens (en contexte).

C'est avec ce point de vue que sera explorée la variation de sens de noms comme *cœur* (ex : *Paul a mal au cœur, Paul est au cœur de l'entreprise, Paul a le cœur sensible*), *pied* (ex : *Paul s'est tordu le pied, cette chaise a un pied cassé, la plage se trouve au pied de la falaise*) ou même *artère* (ex : *Paul a les artères en mauvais état, cette grande artère coupe la ville en deux parties*). De fait, sur la base d'une apparente relation sémantique entre leurs différentes acceptions, on postulera que ces noms sont plutôt polysémiques sans oblitérer pour autant la piste homonymique.

3 - Problèmes posés par le concept d'invariant sémantique

L'usage du terme *polysémie* n'est donc pas en contradiction avec le principe d'un *invariant sémantique*. Bien au contraire, dans ce travail, en cohérence avec le point de vue holiste sur le sens linguistique, on considérera que l'invariant est susceptible de rendre compte de l'unité sémantique du mot étudié (et même, comme nous le verrons, de son potentiel de variation).

52 Ce que conteste précisément Victorri (1997 : 51-52) en proposant de *redéfinir* la polysémie dans un cadre holiste.

Notons que, pour Rotgé, *« la recherche de l'invariabilité correspond à une préoccupation toute scientifique »* (1996 : 71-72) qui concerne la linguistique comme n'importe quelle autre science (naturelle ou humaine) :

> *Quel que soit le domaine d'études, vouloir comprendre, c'est vouloir trouver une certaine unité, une certaine stabilité derrière l'éparpillement. […] Lorsqu'on étudie le langage, on est immédiatement confronté à un foisonnement, à un éparpillement, à une multiplicité. Cette multiplicité concerne les formes employées par une langue donnée mais également les emplois qui peuvent être faits d'une seule forme. La tâche du linguiste est de rendre cette multiplicité intelligible.* (1996 : 72)

Une conviction analogue conduit même Lancri à affirmer que *« l'essentiel de la recherche en linguistique moderne a pour objectif cette quête d'un invariant pour une même forme »* (1996 : 157).

Ainsi, si cette approche a quelque validité, il doit être possible de mettre au jour un invariant sémantique pour n'importe quelle unité linguistique polysémique. Or, comme le rappelle Gosselin, *« la tâche n'est pas mince »* (1996a : 100). La présente section a pour objectif d'expliciter les difficultés d'une telle entreprise. Ce faisant, en s'appuyant sur des travaux précédents, on aura l'occasion de préciser la manière dont l'invariant sémantique sera ici envisagé.

La recherche d'un invariant sémantique se heurte à au moins cinq difficultés. Les deux premières, assez générales, émergent de l'expression même d'*invariant sémantique.* D'une part (3.1), que vaut la mention *sémantique* ? D'autre part (3.2), en quoi l'invariant sémantique est-il réellement *invariant* (i.e. stable) ? La difficulté suivante est d'ordre méthodologique, elle concerne les moyens de *formuler* l'invariant sémantique (3.3). Les deux dernières concernent davantage le domaine nominal. Nous nous demanderons en effet si l'invariant sémantique ne court pas le risque, puisqu'il est nécessairement sous-déterminé, d'être trop puissant (3.4) mais également s'il n'est pas trop abstrait (3.5) pour rendre compte de significations très *en prise* avec la référence (on pense à des noms comme *main* ou *pied*).

3.1 Un invariant... sémantique ?

Le premier problème est de nature théorique. En effet, la difficulté à définir ce qu'est réellement le sens *linguistique* rend le statut *sémantique* de l'invariant assez difficile à cerner. Avant de proposer quelques repères sur la position adoptée ici, on peut évoquer des approches sensiblement différentes.

3.1.1 Sens et référence : praxématique et propriétés extrinsèques

Précédemment, en l'opposant à l'approche structurale de Pottier (1963), on a rapidement évoqué le traitement sémantique réservé à *fauteuil* par Siblot (1996). Ce dernier s'inscrit dans un courant connu sous le nom de *praxématique*.

Dans ce cadre théorique, le concept de *praxème* occupe le lieu théorique du signe (Bres, 1998 : 22) sur lequel on porte un point de vue renouvelé par rapport à l'héritage saussurien. En effet, cette approche conçoit *« les phénomènes linguistiques comme activités de production de sens reliées aux autres praxis sociales »* (1998 : 22). Corollairement, Siblot défend l'idée qu'*« il convient de reconnaître la détermination par la praxis des sens enregistrés en langue »* (1996 : 60). Pour ce qui concerne le domaine nominal, cela revient à rejeter *« les inconséquences auxquelles la problématique essentialiste*[53] *du nom entraîne nombre d'analyses sémantiques »* (1997 : 38).

Dans cette optique, la référence occupe une place primordiale car elle est le support du nom (1997 : 40). D'ailleurs, pour l'auteur, aucune analyse sémantique ne peut *« ignorer les formes du réel »* (1997 : 26). Cependant, il ne s'agit pas de *« considér[er] l'objet en lui même »* mais d'envisager le *« **rapport** que l'homme entretient avec lui »* (1996 : 59, je souligne). Autrement dit, *« la relation du nom à l'objet nommé n'est plus […] d'ordre essentiel, mais pratique »* (1997 : 52).

Reprenons l'exemple du nom *fauteuil* (évoqué rapidement p. 27). Comme cela a déjà été suggéré, Siblot réfute la définition canonique qui met en avant *« la possession de deux accoudoirs »* et préfère insister sur le rapport expérientiel au référent auquel renvoie le nom *fauteuil* : *« la caractéristique première d'un fauteuil [c'est] d'abord son confort »* (1996 : 59). Dans un souci de s'attacher aux manifestations linguistiques d'une telle caractéristique, l'auteur signale d'ailleurs qu'à travers les exemples cités par le *Nouveau Petit Robert* (1993), on la voit nettement *affleurer* : on a ainsi *s'affaler dans un fauteuil, elles se laissaient aller dans un fauteuil dont la mollesse et la profondeur invitaient au repos, arriver dans un fauteuil*...

Malgré cet exemple, il est difficile de considérer que l'approche praxématique met en avant le principe d'un invariant sémantique pour expliquer le sens linguistique. En effet, même si le trait *confort* peut s'apparenter à une caractéristique sémantique commune à tous les emplois du nom (c'est-à-dire d'une part, ceux renvoyant au meuble et, d'autre part, ceux qu'on trouve dans des expressions comme *arriver dans un fauteuil*), Siblot ne cherche certainement pas (bien au contraire) une quelconque *valeur abstraite* en langue.

En fait, l'approche de la polysémie de Siblot[54] est assez différente de celle adoptée dans cette thèse. Et cela, pour deux raisons. D'abord, il convient de noter qu'une des lignes de force de l'approche praxématique est l'étude diachronique des significations dont l'évolution, précisément, serait marquée par celle des praxis sociales.

Par exemple, s'appuyant sur l'évolution du sens du nom *toilette* telle qu'elle est enregistrée par les dictionnaires, Siblot reconstitue en quelque sorte le parcours sémantique de ce nom depuis le XIV[ème]

53 Siblot revendique *« le choix inverse du réalisme et d'une linguistique anthropologique »* (1997 : 38).

54 Siblot (1996) oppose les deux *« visions fortement contrastées »* de Saussure et Bréal (1996 : 50). Il reproche au premier un *« idéalisme linguistique »* qui s'enracine dans le choix *« de construire un modèle de langue qui ait la rigueur idéale d'une "algèbre" »* et de *« [s'] abstraire de la parole et de toutes les conditions effectives de son fonctionnement »* (1996 : 51). Siblot préfère l'option de Bréal qui propose *« une appréhension des discours tels qu'ils sont, dans leurs cadres sociaux et historiques »* (1996 : 51).

siècle (où il désignait alors simplement, par dérivation, une petite pièce de toile). Il insiste alors sur le fait que ce sont les pratiques sociales qui investissent le mot de nouvelles significations. Par exemple, au XIX^{ème} siècle, c'est *« la diffusion des **pratiques** d'hygiène [qui] entraîne une série de néologies […] :* faire sa toilette, un brin de toilette *»* (1996 : 54, je souligne). Des analyses de cette nature le conduisent à conclure que :

> *la polysémie de* toilette *résulte, on le voit, de pratiques diverses dont le linguiste doit suivre la logique pratique pour comprendre l'évolution du sémantisme. Mais, au terme de ces cheminements, les objets, les actions, les lieux désignés n'ont plus qu'un rapport lointain, ou plus de rapport du tout, avec le bout de tissu initial de l'étymologie. Il n'en reste pas moins qu'une multiplicité de praxis est à l'origine des sens recensés et accumulés dans un terme devenu fortement polysémique* (1996 : 54)

On voit bien ici que ce qui focalise l'attention de Siblot est la manière dont le mot se charge de nouvelles significations au cours du temps et qu'il s'agit pour lui d'insister sur la manière dont *« le sémantisme de tout terme se constitue par l'enregistrement, au fil de l'histoire, de diverses praxis associées à l'être ou à l'objet désigné »* (1996 : 56). Cette démarche n'est évidemment pas sans intérêt mais, dans la perspective synchronique adoptée dans cette thèse, elle ne parait pas réellement fructueuse. Notamment, elle met en avant des emplois qui ont disparu dans un état de langue contemporain et qui ont, à priori, peu à voir avec un éventuel invariant sémantique (en synchronie).

Par ailleurs, elle pose également un problème théorique plus général. Comme le suggèrent les exemples de *fauteuil* et *toilette*, la praxématique focalise son attention sur le nom[55]. Et, on comprend que le domaine nominal soit son terrain d'investigation privilégié. En effet, de nombreux noms admettent des emplois renvoyant à des référents concrets[56] (notamment des objets) pour lesquels il semble pertinent d'interroger le rapport (usages, actions, fonctions...) que nous entretenons avec eux. Pour la praxématique, un des enjeux est d'ailleurs de montrer que le sens des noms ne relève pas d'une approche catégorielle dont la limite est de restreindre le sens à une description objective du référent (autrement dit, décrire une chaise par les traits 'dossier', 'assise' et 'quatre pieds', ce n'est pas donner le sens du mot *chaise*). Il n'en reste pas moins qu'elle semble privilégier une approche du sens par la référence qui court le risque d'être plus extra-linguistique que proprement sémantique.

C'est sans doute une critique qu'on peut également adresser à l'approche développée par Cadiot (et Nemo) dans les années 90. Tout comme Siblot, dans leur traitement de la polysémie nominale, Cadiot et Nemo dénoncent *« la double identification du mot à l'objet et de l'objet à ses propriétés supposées intrinsèques »* (1997b : 127). Les propriétés intrinsèques (PI) correspondent à des traits objectifs de description du référent. Ils les opposent aux propriétés extrinsèques (PE) qui permettent de cerner *« le type de rapport que l'on entretient »* avec lui (1997a : 24).

55 Siblot évoque également, dans le même article, les noms *casbah* et *ville* (1996).

56 Cette spécificité du nom motive précisément la réflexion développée à la section suivante (***4 Invariant sémantique et acception première***).

Pour prendre un exemple simple, s'appuyant sur une définition lexicographique du nom *cendrier*, les auteurs envisagent "petit récipient, plateau" comme une PI et "où les fumeurs posent les cendres de leurs cigarettes" comme une PE (1997b : 135).

Or, pour Cadiot et Nemo, ce sont les PE qui rendent compte du sens des mots :

> *Toute sémantique lexicale se doit, dans son souci de rendre compte du sens des mots, de prendre acte du fait que les PI sont indépendantes des PE, ou au mieux étroitement dépendantes de ceux-ci. Le sens des mots se calcule de ce fait à partir des seules PE. À l'inverse, toute démarche qui consisterait à poser la question du sens des mots en termes de PI ne serait pas de la sémantique* (1997b : 129)

Alors que les PI rendent compte de l'*allure* du référent et mènent à concevoir la signification lexicale en termes de sa description, les PE rendent compte du rapport que nous entretenons avec lui c'est-à-dire d'une manière d'aborder le référent (en tant qu'être humain). On voit à quel point cette perspective est proche de celle de la praxématique.

Elle nous intéresse cependant davantage car elle adopte une perspective nettement synchronique. Or, dans l'objectif de traiter la polysémie nominale, les auteurs affirment que ce sont bien *« les PE d'un nom qui expliquent l'ensemble de ses emplois »* (1997a : 28). Ils se font encore plus explicites en affirmant que la notion de PE permet de reconnaitre *« derrière chaque mot un* ***principe commun*** *pour l'identification des objets regroupés »* (1997a : 32, je souligne). Or, ces formulations suggèrent bien la recherche d'une valeur stable par-delà la variation.

Ainsi, pour étudier le nom *client*, Cadiot et Nemo partent des exemples suivants (1997a : 27) :

9. (a) tu te méfieras, c'est un client un peu vicieux parfois [à propos d'un cheval]
   (b) qui est mon client cette fois ? [un tueur à gages à son commanditaire]
   (c) le prochain client d'Auxerre en Championnat d'Europe sera d'une toute autre trempe
   (d) bon, je file, j'ai un autre client à la maison qui risque de se réveiller [à la sortie de l'école]
   (e) va falloir faire gaffe, le prochain client coûte la peau des fesses [un déménageur à propos d'un meuble]

Sur la base de ces exemples, ils constatent que des traits comme 'être humain', 'relation marchande' ou 'demande de quelque chose' qu'on aurait tendance à envisager comme des PI du nom *client* ne valent pas pour tous les emplois. À l'inverse, les PE associées à ce nom permettent de dégager des rapports comme 'qu'il faut prendre en charge' ou 'dont il faut s'occuper'. Ainsi, pour les auteurs, ce sont de telles PE qui, en rendant compte de la diversité des emplois, circonscrivent le sens lexical de *client*[57].

On voit bien comment cette approche, à l'instar de la praxématique, cherche à se départir d'une perspective catégorielle du sens. Pour caractériser le nom *client*, il ne s'agit pas de décrire à quoi ressemble un client (PI) (i.e. le client réputé *prototypique* qui entre dans un magasin pour acheter) mais de comprendre le rapport qu'on entretient avec toutes ces *choses* qu'on peut désigner par le nom *client* (PE).

57 Pour le nom *boîte*, Cadiot propose la formule générique : $X_{(BOÎTE)}$ CONTENIR Y pour PRODUIRE / FOURNIR Z (1994 : 9).

Cependant, une telle perspective sur le sens, quoiqu'elle pose sur le référent du nom un regard certes renouvelé, met malgré tout ce référent au premier plan de la réflexion. On note d'ailleurs qu'avec des noms comme *cendrier*, *client* ou *boîte*, Cadiot (avec Nemo) s'en tient à des noms dont la pluralité de sens se réduit en fait à une forme de *pluri-référentialité* : ce sont des noms qui peuvent servir à désigner différentes choses du monde physique (objets, humains, animaux...) dont il convient d'étudier le rapport que nous avons avec elles.

Mais, les noms ne désignent pas toujours des choses (avec un référent *concret*, bien *identifiable*). Et, la polysémie, loin s'en faut, ne se limite pas à une telle pluri-référentialité. Prenons les exemples de la polysémie des noms *artère* et *cœur* illustrée par les énoncés suivants :

10. (a) Paul a des problèmes d'artère
    (b) ce boulevard est une des principales artères de la ville

11. (a) Paul a du cœur
    (b) cette maison se trouve au cœur de la forêt

Avec *artère*, on a bien deux désignations de choses du monde physique, une partie du corps (a) et une voie urbaine (b), pour lesquelles on pourra s'interroger sur le rapport que nous entretenons avec elles. Mais, les deux acceptions de *cœur* exemplifiées en (11) se ramènent bien plus difficilement à la désignation de choses du monde, leur contenu sémantique est beaucoup plus *abstrait*. Du coup, il parait plus délicat de repérer une quelconque opposition PI / PE pour ces emplois de *cœur*.

Ainsi, même si on a accès aux PE *« par le biais de[s] emplois qui sont finalement les meilleurs révélateurs du sens du mot »* (Cadiot & Tracy, 1997 : 111), il s'agit généralement d'envisager ces emplois dans ce qu'ils nous disent du référent. C'est pourquoi l'approche par PE convient surtout à des noms dont la polysémie s'apparente plutôt à une forme de pluri-référentialité[58].

On peut considérer que la prise de distance vis-à-vis d'une logique catégorielle du sens donne aux approches de Siblot (praxématique) et Cadiot (PE) tout leur intérêt. On n'a pas accès au sens en décrivant (objectivement) le référent mais en investiguant le rapport (subjectif) qu'on entretient avec lui. Nous verrons d'ailleurs que, lorsqu'il s'agit d'étudier certains emplois des noms de parties du corps humain (notamment ceux renvoyant, précisément, aux parties du corps humain), il est en fait fructueux de s'interroger sur la manière dont la langue présente le rapport au référent. C'est pourquoi il n'est pas question de rejeter totalement ces approches.

Cependant, elles témoignent d'un fort attachement (revendiqué) au référent et ont d'ailleurs tendance à privilégier l'étude de noms qui désignent des choses (concrètes) du monde physique[59]. Du coup, la description sémantique du nom reste focalisée sur un questionnement à propos du référent (souvent réduit à un objet) qui semble, *in fine*, rester la principale voie d'accès au sens des noms. Or, cette

58 Le titre de l'article de Cadiot (1994) témoigne d'ailleurs d'une telle préoccupation : *Représentations d'objets et sémantique lexicale : Qu'est-ce qu'une boîte ?* Premièrement, on voit bien que la sémantique lexicale est liée à la manière d'envisager les *objets*. Deuxièmement, la question met davantage en avant le référent de *boîte* que le mot *boîte* lui-même.

59 On ne voit d'ailleurs pas très bien comment elles pourraient s'appliquer à l'étude des unités grammaticales.

attention portée à l'extra-linguistique met en cause la dimension proprement *sémantique* de l'analyse.

3.1.2 Sens, imagination et cognition

Le courant de la sémantique cognitive à l'instigation de Lakoff et Johnson (1980, 1999) adopte clairement une perspective holiste sur le sens. À la base de leurs travaux, on trouve une remise en cause radicale de la *pensée occidentale* qui, pour Lakoff et Johnson, s'inscrit dans le *« mythe de l'objectivisme »* (1980 : 198-209).

Or, pour ce qui concerne la sémantique, un des principaux écueils de ce mythe est que le sens y est envisagé comme compositionnel – *« meaning is compositional »* (1980 : 202) – et se construit dans la logique d'une *« building-block theory »* (1980 : 202). Les deux auteurs rejettent d'ailleurs explicitement l'approche atomiste (et sa focalisation sur le principe de compositionnalité) quand ils rappellent que *« grammar constructions [are] more than the sum of the parts »* (1999 : 502).

Dès lors, l'essentiel de leur propos sera de comprendre les mécanismes de construction de sens en mettant en avant processus cognitifs et faculté d'imagination. C'est ainsi qu'au cœur de leur approche, se trouvent deux concepts clés : *l'image schéma* et *la métaphore conceptuelle*. Dans le cadre de la réflexion sur le concept d'invariant, on s'attardera ici sur le premier, le second sera évoqué à la section suivante (***4 Invariant sémantique et acception première***).

Pour Johnson[60] :

> *In sum, image schemata operate at a level of mental organization that falls between abstract propositional structures, on the one side, and particular concrete images, on the other. […] In order for us to have meaningful, connected experiences that we can comprehend and reason about, there must be pattern and order to our actions, perceptions, and conceptions. A schema is a recurrent pattern, shape, and regularity in, or of, these ongoing ordering activities.* (1987 : 29)

L'image schéma n'a donc de réalité que mentale. On peut l'envisager comme une configuration abstraite d'un niveau de signification très général. Elle est précisément représentable sous la forme d'un schéma composé d'éléments mis en relation les uns avec les autres. Par exemple, Johnson représente l'image schéma FROM-TO (ou PATH) de la façon suivante (1987 : 28) :

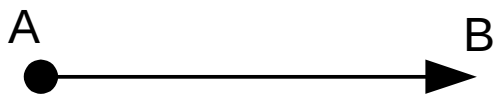

Ce qui est crucial, c'est que, par le truchement de projections métaphoriques qui permettent le *passage* d'un domaine conceptuel à un autre, une telle image schéma vaut pour une multitude de scénarios exprimés par une multitude de séquences comme :

60 On se reporte plutôt ici à la perspective lakovienne telle qu'exprimée par Johnson. D'autres approches, sensiblement différentes, sont défendues par d'autres linguistes (cf. Clausner & Croft, 1999). Je renvoie également à la note 1 qui figure dans l'introduction générale de cette thèse (cf. *supra*, p. 11).

12. (a) walking from one place to another
(b) throwing a baseball to your sister
(c) punching your brother
(d) giving your mother a present
(e) the melting of ice into water (1987 : 28)

Or, toujours pour Johnson :

> *To my mind, some of the strongest evidence for the existence of image schemata and their metaphorical elaborations is the phenomenon of polysemy, by which I mean not just multiple meanings for a single term but multiple* related *meanings. […] it is always possible to hold out for the homonymy position […] But why, then, should we have come to use the* same *term for all those different meanings. On the view I am supporting, the answer is quite simple : we use the same term because all of the senses are related. They are related because they share some underlying image schema.* (1987 : 107)

Dans les propos de Johnson, on retrouve bien ce qui caractérise la polysémie par opposition à l'homonymie. Et, pour lui, l'usage d'un même terme pour exprimer des sens reliés est une preuve de l'existence des images schémas. Dans son esprit, on a donc une unité de sens (exprimée par une même image schéma) qui se déploie, grâce au processus métaphorique, en sens contextuels à la fois différents (selon les emplois) et reliés (à un niveau plus abstrait).

Repartons de la traduction de l'énoncé (12b) et envisageons la polysémie du verbe *lancer* :

13. (a) Paul a lancé une balle à sa sœur
(b) Paul a lancé des insultes à la cantonade
(c) Paul a lancé la carrière de Jean

Si je comprends bien la perspective de Johnson, l'image schéma FROM-TO pourrait servir de configuration abstraite sous-jacente pour exprimer l'unité de sens du verbe français *lancer*. Selon différentes projections métaphoriques du domaine spatial et concret (*lancer une balle*) au domaine plus abstrait de la parole (*lancer des insultes*) ou au domaine temporel (*lancer une carrière*), cette image schéma *s'incarnerait* en différents sens en fonction des différents co-textes.

Il ne fait guère de doute que l'image schéma de Johnson (et Lakoff) est un invariant dans la mesure où il offre une réponse au problème de la polysémie contextuelle généralisée dans un cadre holiste. Lakoff l'exprime d'ailleurs assez clairement en qualifiant de INVARIANT HYPOTHESIS l'hypothèse générale suivante : *« Metaphorical mappings preserve the cognitive topology (this is, the image-schema structure) of the source domain »* (1990 : 54).

Cependant, il ne fait guère de doute non plus que cet invariant est d'ordre cognitif plutôt que sémantique. Et, dans la perspective adoptée dans cette thèse, ce statut cognitif apparait problématique.

3.1.3 Une approche... résolument sémantique ?

L'intérêt des approches présentées précédemment n'est évidemment pas contestable. Elles opèrent des liens fructueux entre sens et référent d'une part, et sens et activité cognitive d'autre part. Par ailleurs, et c'est la raison pour laquelle il semblait pertinent de les présenter dans cette section, elles

ont le mérite de proposer des réponses aux défis de la sémantique holiste en cherchant à dégager une forme d'unité par-delà la variation. Ainsi, de façon certes un peu simplifiée, on peut résumer quelques unes des propositions présentées plus haut de la manière suivante :

client → **Dont on doit s'occuper**

boîte → **$X_{(BOÎTE)}$ CONTENIR Y pour PRODUIRE / FOURNIR Z**

lancer → **SCHEMA FROM-TO**[61]

Pourtant, comme suggéré précédemment, on peut douter que ces invariants soient vraiment de nature sémantique. Les premiers ne rendent-ils pas davantage compte d'un rapport entretenu avec le référent du mot (en l'occurrence un nom) ? Le dernier n'est-il pas plutôt une manière de modéliser une représentation mentale ? Ainsi, l'accent est mis sur un rapport de nature *extra-linguistique* : en cherchant des clés de compréhension dans un rapport langue-monde, ces approches présentent le défaut de perdre de vue le travail sur les *formes* linguistiques.

Pour expliciter mon propre positionnement, je reprends à mon compte la distinction en 3 niveaux opérée par Culioli (1990 : 21-22) :

Niveau 1 : niveau des représentations *mentales*

Niveau 2 : niveau des représentations *linguistiques*

Niveau 3 : niveau des représentations *métalinguistiques*

Selon Culioli, deux problèmes se posent. D'abord, au niveau 1, le linguiste n'a pas d'accès *immédiat*. Ensuite, si les représentations linguistiques du niveau 2 sont *« la trace de l'activité de représentation de niveau 1 »*, il n'y a pas pour autant de *« relation terme à terme entre les représentations de niveau 1 et les représentations de niveau 2 »* (1990 : 22). Autrement dit, le niveau 2 n'est pas une reflet fidèle du niveau 1, il ne lui est pas *isomorphe*.

Le modèle de Johnson exposé plus haut est une tentative de relier le niveau 1 et le niveau 2. En effet, Johnson dégage une *image schema* de nature toute cognitive (niveau 1) à partir de l'observation de phénomènes *linguistiques* (niveau 2) considérés comme *métaphoriques*. C'est ce qui conduit Pauly à affirmer :

> *[Johnson et Lakoff] ne se donnent pas pour objectif de développer une théorie linguistique de la polysémie ou de la formation du sens en contexte, mais visent plutôt l'élaboration d'une théorie de la compréhension* (2010 : 92)

Dans cette thèse, on cherchera néanmoins à s'en tenir au niveau proprement linguistique (niveau 2) sans envisager une quelconque prospection du côté cognitif (niveau 1). Ce choix ne s'ancre pas tant dans un rejet de la sémantique cognitive que dans une volonté de délimiter la recherche. Ainsi, il s'agira bien d'aborder les problèmes par les formes linguistiques.

61 Ces *invariants*, très différents dans leurs expressions, attirent l'attention sur le problème de la formulation (cf. la sous-section ***3.3***). Par ailleurs, quoique cela serait probablement défendable, on ne retient pas le trait / la caractéristique 'confort' comme susceptible de cerner l'invariant du nom *fauteuil*. Cela conduirait à effectuer un raccourci qui ne ferait pas justice à la pensée de Siblot.

Le chapitre 2 sera l'occasion de revenir plus en détail sur les conséquences de ce parti pris. Néanmoins, donnons ici quelques repères généraux. Le principe général sera de travailler sur les formes (linguistiques) par l'observation des emplois (des mots étudiés) au sein des énoncés. C'est ce que résume Leeman en affirmant que *« le sens (**tel que l'organise la langue**) doit être construit à partir de l'observation du fonctionnement des formes »* (1999 : §7, je souligne). Comme nous le verrons, c'est ce qui amène à s'interroger sur les distributions (lexicales ou syntaxiques) autorisées (ou non) par la langue :

14. (a) Niveau lexical → le chat se trouve au pied / ??cœur du lit
    (b) Niveau syntaxique → Paul a du *pied / cœur

En (a), *cœur* semble se combiner difficilement avec *lit* pour exprimer l'idée de milieu (comme dans *le cœur de la forêt*). En (b), on constate que *cœur*, à la différence de *pied*, entre naturellement dans la construction ***avoir DU***.

Il faut bien comprendre cependant, et c'est en fait ce qui s'avère intéressant dans la perspective sémantique qui sera développée ici, qu'un tel travail d'observation formelle (i.e. des formes linguistiques) ne s'affranchit pas d'un travail sur le sens. En effet, dans la langue (envisagée comme un système), forme et sens sont indissociables[62] : une forme n'est forme (linguistique) qu'en tant qu'elle a du sens et, réciproquement, un sens doit correspondre à une (ou des) formes(s). Ainsi, pour Leeman :

> *La forme, ce n'est pas seulement la matérialité sonore ou écrite ; quand on parle de « forme », on entend par là une certaine matérialité, certes, mais en tant qu'elle a du sens : la suite de sons [wazy] ou la suite de lettres* oisu *ne sont ainsi pas des formes du français. Ce qui fait en revanche de [wazo] ou* oiseau *des formes, c'est qu'elles sont si j'ose dire informées : la suite matérielle est associée à un sens.* (2001 : 12)

Par ailleurs, le sens ne se confond pas avec le référent, le concept ou l'image mentale éventuellement associé(e) au mot. En effet, comme le précise encore Leeman, on peut concevoir de telles *réalités* sans qu'elles soient associées à une unité linguistique (2001 : 12).

Dans une perspective linguistique (i.e. sémantique), l'analyse du sens des mots passe donc par l'observation des formes. Cependant, en dépit de la matérialité (tangible) de cette donnée qu'est la forme (envisagée comme un observable), on notera qu'il est impossible de se passer d'une certaine forme d'intuition[63] sur la langue.

D'une part, elle s'avère nécessaire pour porter des jugements d'acceptabilité sur les combinaisons, les séquences et les énoncés soumis à l'analyse. Ce recours à l'intuition est bien illustré par cet extrait d'une conférence de Culioli :

62 Rappelons que, chez Saussure, le *signe linguistique* unit *signifiant* et *signifié* de façon indissociable (1916 : 97-100).

63 Que l'on peut, certes, étayer par le recours aux bases de données et aux enquêtes auprès des locuteurs (cf. chapitre 2).

> « Il fume mais peu » *est **parfait**, de même que* « Il fume mais un peu seulement », « Il fume mais un tout petit peu »*, alors que* « Il fume mais un peu » ***accroche***. « Il fume mais pas beaucoup » *est **excellent**, mais* « Il fume mais beaucoup » *est **rejeté**, tandis que* « Il fume mais alors beaucoup » *est **accepté**, de même que* « Il fume et même beaucoup » *ou* « Il fume et pas qu'un peu ». (1990 : 20, je souligne)

On voit comment la manipulation d'un énoncé conduit Culioli à porter des jugements d'acceptabilité exprimés de manière relativement subjective même s'il met en avant *stabilité des réactions* (des locuteurs) et *régularité des phénomènes* (1990 : 20).

D'autre part, le recours à *« l'intuition de similitude et de différence sémantique »* (Leeman, 1999 : §6) permet d'effectuer rapprochement et distinction entre formes. Par exemple, c'est sur la base d'une intuition qu'on peut rapprocher *cœur* de *milieu* dans la séquence *le cœur de la forêt* et *cœur* de *centre* dans la séquence *au cœur du débat* (intuition elle-même confirmée par les ressources lexicographiques). Or, il faut bien reconnaitre que cette seconde intuition s'ancre – au moins partiellement – dans une certaine perception du réel qui n'est plus (exclusivement) linguistique. Ainsi, pour Kleiber (cité par Siblot, 1996 : 52), la sémantique structurale se berce d'illusion en affirmant ne travailler que sur la place que prend chaque forme dans le système :

> *Le caractère linguistique […] des sèmes n'est rien d'autre que la manifestation de leur caractère nécessaire d'**applicabilité référentielle**. Dire que le sème « pour la ville » est pertinent pour « autobus » parce qu'il permet de distinguer* autobus *d'*autocar *(« pour la campagne ») revient à dire qu'un transport en commun de ce type, pour pouvoir être appelé* autobus*, doit être destiné aux parcours urbains.* (1990 : 25, je souligne)

C'est d'ailleurs ce qui pousse certains linguistes à assumer pleinement une collusion linguistique / extra-linguistique en reconnaissant *« les fondements matérialistes de toute analyse sémantique »* (Siblot, 1996 : 52).

On peut admettre la pertinence de cette critique qui revient à remettre en cause toute perspective immanente en linguistique. Néanmoins, comme cela sera expliqué plus en détail au chapitre 2, en focalisant l'attention sur les combinaisons, les distributions et les contraintes observées au niveau des énoncés (niveau 2 de Culioli), il parait envisageable de mener l'analyse sur la base de l'observation des formes linguistiques. Et donc de défendre le statut sémantique de l'invariant dégagé.

3.2 Un invariant sémantique... instable *?*

Le terme *invariant* laisse supposer une forme de stabilité sémantique. Rappelons que Gosselin parle d'ailleurs de *« valeurs stables »* (1996a : 100). Et, pour Rotgé, *« l'invariant est ce qui est présent, quel que soit le cas de figure ; c'est littéralement **ce qui ne bouge pas** »* (1996 : 72, je souligne). Cette notion de stabilité pose au moins deux problèmes : le premier est lié aux changements de sens (diachronie) et le second à son statut *théorique* en synchronie.

3.2.1 Perspective diachronique

Pour Bréal (repris par Siblot), on l'a vu, le terme *polysémie* renvoie essentiellement à un phénomène évolutif de multiplication des sens possibles pour une même forme. Au cours du temps, l'unité linguistique se charge de nouveaux sens qui enrichissent son réseau de significations. En effet, à priori, ces ajouts ne s'accompagnent pas (en tout cas, pas forcément) de l'abandon des sens précédents. On illustrera de façon nette ce phénomène avec le nom *souris* :

15. (a) le chat a attrapé la souris qui faisait des ravages dans la cuisine
    (b) la souris de mon ordinateur ne fonctionne plus

On admettra assez facilement que le sens « petit mammifère rongeur » a largement précédé l'apparition du sens « boitier connecté à un ordinateur » (que le *Petit Robert 2014* situe en 1983). Si on admet que cette multiplicité de sens relève de la polysémie[64] et qu'on peut dégager un invariant sémantique pour le nom *souris*[65], deux options s'offrent à nous.

On peut considérer que l'invariant sémantique est stable dans le temps (*inhérent* à la forme linguistique en dépit de l'évolution diachronique) et que l'apparition de nouveaux sens s'opère dans le respect de cette invariance. Ce qui conduit à se demander, avec Lancri, si l'invariant ne serait pas *« ce* sème commun *à tous les emplois et tous les effets de sens de toutes les époques, aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps »* (1996 : 158). Intuitivement, cette solution peut sembler peu probable mais il n'y a pas de raison de l'invalider.

Alternativement, on peut considérer que l'invariant sémantique *bouge* à travers le temps. Autrement dit, les nouveaux emplois enregistrés reconfigureraient un nouvel invariant sémantique dont la stabilité serait toute provisoire. Ainsi, Lancri estime que *« le problème se pose également de savoir si l'invariant d'une forme ne se "remodèle" pas sans cesse au cours des âges »* (1996 : 158). Si on considère que l'invariant sémantique se *construit* à travers la diversité des emplois, cette solution peut sembler plus adéquate.

Cependant, dans cette thèse, on ne cherchera pas à trancher entre ces deux options. En effet, comme je l'ai déjà annoncé, l'étude en restera au niveau synchronique. Il s'agira en effet de dégager des invariants sémantiques dans la langue contemporaine. Dans une logique de réduction des problèmes posés, on ignorera donc, autant que faire se peut, les phénomènes d'évolution de sens en opérant l'analyse à partir d'un ensemble déterminé d'acceptions.

64 Pour employer le terme de Gosselin, une interprétation homonymique paraitrait assez *artificielle*. Il semble qu'on puisse facilement motiver une certaine relation sémantique entre les deux sens exemplifiés en (15) (ne serait-ce que sur la base d'une similarité de forme entre les deux référents). Le *Petit Robert* opte d'ailleurs pour un traitement polysémique.

65 Une telle perspective peut sembler encore bien plus ardue que pour des noms comme *tête* ou *pied*. Au point qu'on peut se demander si le nom *souris* n'offre pas un *« exemple de parentés qui, bien qu'indéniables, ne sont pas la trace d'une relation réelle entre les signifiés »* (Larreya, 1996 : 96). D'ailleurs, c'est précisément le nom *souris* et les deux acceptions mentionnées ici que Kleiber met en avant pour contester toute généralisation excessive du principe d'invariance ; il parle d'une *non-unifiabilité catégorielle* (2008a : 91). De fait, je ne connais pas de recherche d'invariant sémantique pour le nom *souris*. En revanche, on pourra consulter l'étude que Péroz a consacrée au nom *canard* (2010) et qu'il a présentée comme une réponse aux contestations de Kleiber.

3.2.2 Perspective synchronique

Cela dit, même dans une perspective synchronique, le problème de la stabilité reste posé. En effet, même en admettant le principe d'une distinction entre une valeur stable en langue – qui, peu ou prou, pourrait correspondre au *signifié* saussurien[66] – et une multiplicité des sens en contexte, cette idée de stabilité ne va pas de soi.

Legallois – rejetant l'ambigüité du terme *signifié* qui *« indique par sa nature de participe passé nominalisé un état résultatif, un processus accompli »* (2003 : 48) – préfère d'ailleurs parler de *forme métastable*[67]. Selon lui :

> *cette forme abstraite est en recherche constante de stabilisation dans le travail d'interprétation ; la stabilisation de la forme est évidemment dépendante du co-texte et du contexte, et chaque type d'emplois donne naissance à une stabilisation différente* (2006 : 172-173)

Il faut comprendre que, dans l'esprit de Legallois, cette forme métastable ne se réduit pas à *« un noyau de sens commun à toutes les acceptions du mot »* mais qu'elle correspond plutôt à *« une forme sémantique [définie] à partir de la diversité des emplois »* (2006 : 172).

Cette manière d'envisager l'invariance sémantique n'est pas sans rappeler l'approche culiolienne du sens linguistique[68]. Pour Culioli, le concept de stabilité s'impose car, sans elle, *« il n'y aurait pas d'ajustement régulier, pas de communication »* mais celle-ci ne doit pas *« être confondue avec la rigidité ou l'immuabilité »* (1990 : 129). C'est ainsi que Culioli parle de *forme schématique* pour désigner :

> *la représentation métalinguistique associée, par construction, à une forme empirique. Cette* forme schématique *nous fournit […] une configuration abstraite qui, selon les transformations qu'on lui fait subir […] va modifier sa forme, sa valeur* (1990 : 130)

Dans ce cadre théorique, la *valeur propre* (i.e. *valeur stable*) du mot est *« ce rapport interactif que le mot entretient avec son/ses co-textes »* (De Vogüé & Paillard, 1997 : 43). Cela suppose d'accorder *« une place centrale à la variation dans la caractérisation du mot, sans pour autant remettre en cause son unité »* (1997 : 43). Cette perspective conduit l'école culiolienne à insister sur le rapport dynamique entre *identité* et *variation* (Franckel, 2002) et à faire, comme cela a déjà été évoqué, un usage plutôt modéré du terme *polysémie*.

Ces points de vue adoptés sur l'invariant sémantique mettent en lumière deux éléments cruciaux. Le premier qui concerne la méthode d'analyse a déjà été évoqué : on peut espérer dégager l'invariant sémantique à partir de l'observation des emplois du mot, c'est-à-dire à partir de sa variation de sens

66 Il est vrai cependant que, pour Saussure (1916 : 99), le *signifié* désigne le *concept* associé au signe. Or, cette idée de concept ne semble pas prendre en compte le principe de la multiplicité des sens.

67 Il emprunte le terme de *métastabilité* au philosophe Jacques Garelli. Legallois résume le concept en ces termes : *« La métastabilité désigne ici le caractère tendu, sursaturé d'un système possédant un équilibre mais tourné vers un devenir »* (2003 : 53).

68 On pense également aux travaux sur l'approche dynamique du sens de Victorri et Fuchs (1996). Ceux-ci définissent en effet *« le sens d'une expression hors énoncé »* comme *« l'ensemble constitué par* son apport propre*, qui est le* ***facteur invariant****,* et les règles *qui régissent l'interaction de ce facteur avec l'ensemble des énoncés dans lesquels elle peut être insérée »* (1996 : 36-37, je souligne). Ainsi, la signification linguistique est explicitement envisagée comme un invariant sémantique – dotée de « règles d'ajustement ». Quoique Victorri parle d'abord d'un noyau de sens (1996), il abandonne cette formulation par la suite (1997 : 50 note 13).

en contexte. Prenons un exemple simple. Noailly (1996) constate que le sème 'grandeur' a l'air de se maintenir dans les emplois figurés du nom *fleuve* alors que le sème 'cours d'eau' n'est qu'accidentel. Or, elle fait ce constat en partant d'exemples[69] illustrant la variation :

16. (a) *Ce soir, quand je vis le Rhin pour la première fois, cette idée ne se dérangea pas. Je contemplai longtemps ce fier et noble fleuve,* ***violent*** *mais sans fureur ; sauvage mais majestueux* (Hugo)
(b) *La continuité des grandes œuvres, le fleuve qui coule* ***à pleins bords*** *sans jamais tarir* (Green)
(c) *Dans les prodigalités du rêve, les mains ouvertes, laissant couler sur les misérables un fleuve de richesse, un* ***débordement*** *de bien-être* (Zola)
(d) *Il avait une imagination* ***illimitée****, une sorte de compositeur-fleuve* (Parcours, juin 1998, p. 81)

C'est donc bien l'observation de la diversité des emplois qui donne accès à un éventuel invariant.

Néanmoins, on insistera plutôt ici sur le second élément à propos duquel Legallois comme De Vogüé et Paillard insistent eux-mêmes chacun à leur manière : rendre compte de l'invariant sémantique, ce n'est pas seulement formuler un construit abstrait, résultat d'une analyse, c'est également expliciter comment, à partir de ce construit, la variation se structure[70].

Par exemple[71], Franckel (2003 : 157) formule ainsi la forme schématique de *contre* (*X contre Y*) :

> *X est repéré par Y*
> *Y discerne X en tant qu'associé à une orientation inverse de celle de Y*

Mais, comme le souligne Péroz, *« l'objectif de la recherche n'est pas tant de définir le schéma de fonctionnement de* contre *[…] que de mettre en évidence les principes de régulation de la variation sémantique »* (2003 : 8). Franckel propose, en effet, d'expliciter les *sources de la variation* (2003 : 158) et il distingue ainsi trois plans de variation (Péroz, 2003 : 8-9). Le premier, par exemple, porte sur le mode de construction de la relation entre X et Y pour lequel il distingue trois cas :

> *1) Il n'existe aucune relation entre X et Y en dehors de celle que pose* contre ;
> *2) Il existe indépendamment de* contre *une relation autonome entre X et Y, que* contre *ne fait alors que spécifier comme relevant de sa sémantique propre (inscription de cette relation dans le cadre d'une relation inversée) ;*
> *3) Entre X et Y, il existe indépendamment de* contre *une relation qui relève de la sémantique propre de* contre *(X et Y sont, indépendamment de* contre*, dans une relation relevant d'une orientation inverse)* (Franckel, 2003 : 159)

Ces trois cas sont respectivement exemplifiés par les séquences suivantes (2003 : 159-161) :

17. (a) *dix contre un, joue contre joue* — Cas 1 (X / Y : même champ lexical)
(b) *nager contre le courant, lancer des pierres contre le mur* — Cas 2 (autre préposition possible)
(c) *complot contre le président, assurance contre le vol* — Cas 3 (X / Y : co-orientation inversée)

Quoique de façon moins systématisée, on retrouve ce souci d'articuler l'expression d'un invariant sémantique à des modalités de variation chez Legallois et Kwon (2006). Par exemple, dans leur analyse du nom *dossier*, ils distinguent deux acceptions : *le dossier de la chaise* vs *le dossier médical*. Ensuite, ils formulent ainsi *« la signification de ce mot »* (2006 : 152 – 153) :

> Sur quoi on s'appuie pour avoir une (bonne) position / être en bonne position. *Ou dit autrement* : qui donne un appui pour avoir une (bonne position) / être en bonne position.

69 Ces énoncés étant attestés, ils sont écrits en italique (cette option de présentation est explicitée *infra*, p. 131).

70 Le chapitre 4 (consacré à *cœur*) prendra mieux en compte cet enjeu que le chapitre 5 (consacré à *artère*, *épaule*, *bouche* et *pied*).

71 Cette forme schématique est commentée par Hamma dans le cadre d'une réflexion sur l'approche culiolienne (2005 : 141-144).

Et, ils précisent aussitôt :

> *Le mot* appuyer *apparaît comme central ; il prend une valeur « physique » ou bien « intellectuelle » selon les deux types d'emploi.* (2006 : 153)

Autant que la formulation même d'un invariant sémantique (appelé ici, *signification du mot*), on voit bien que ce qui intéresse les auteurs est la manière dont cet invariant se manifeste différemment selon les contextes : plongé dans un co-texte appelant le domaine physique, l'appui devient concret (*dossier de chaise*), plongé dans un co-texte appelant le domaine intellectuel, l'appui devient abstrait (*dossier médical*).

Chez Péroz (2002a), cette volonté de rendre compte de la variation est tellement importante qu'elle occulte même la formulation explicite de tout invariant. Dans sa description du nom *clé*, cet auteur reprend la distinction *dense / discret / compact* (Culioli, 1999) pour répartir ainsi les emplois de ce nom (2002a : 52) :

Mode de construction de X	**Exemples**[72]
Discret X n'a d'autre statut que celui de clé	*clé de contact, clé anglaise*
Dense X comme clé fait l'objet d'un découpage dans le temps	*clé de judo*
Compact X a un autre statut que celui de clé	*clé du mystère, roman à clés* *clé de sol, clé des champs*

Les propositions de Franckel (2003), Legallois et Kwon (2006) et Péroz (2002a) concernant *contre*, *dossier* et *clé* dont il a rapidement été rendu compte mériteraient peut-être d'être discutées. Mais, ce qui nous intéresse ici c'est la manière dont ces auteurs cherchent à mettre en évidence, au-delà de l'unité sémantique du mot étudié, la manière dont la variation de sens s'organise ou se structure.

Ainsi, dans une perspective holiste, ces approches de la polysémie paraissent pertinentes pour dépasser l'apparent paradoxe entre invariance et variation. Le sens linguistique n'y est pas assimilé à une valeur fixe – sorte de plus petit dénominateur commun – mais correspond plutôt à une configuration s'adaptant à différents co-textes.

Revenons à la question de la stabilité. Les exemples du type de ceux qui précèdent conduisent Culioli à considérer la forme schématique comme *déformable* (1990 : 129-130)[73]. Certes, on peut considérer que la variation en contexte est la trace d'une déformation de l'invariant sémantique postulé ; ce qui permet de mieux comprendre comment on peut parler de stabilité là où le phénomène de polysémie contextuelle généralisée semble imposer une instabilité permanente. Néanmoins, il parait plus cohérent (avec le point de vue holiste) de considérer que la forme abstraite

72 Seulement une partie des exemples de Péroz sont repris ici car certains nécessitent probablement un supplément d'informations.

73 Cf. également Franckel et Paillard (1998 : 61).

dégagée est stable (en elle-même) et qu'elle donne lieu à de la variation en contexte. Car l'invariant sémantique n'est pas le sens. En tant que construit abstrait, il est simplement l'expression de la contribution sémantique propre à l'unité étudiée. La variation de sens s'opère au niveau discursif / énonciatif sans pour autant modifier, en théorie, la forme initialement postulée.

Reprenons les exemples de *contre* et *dossier*. L'instanciation de la séquence *un complot contre le président* ne modifie en rien la forme schématique proposée. C'est la co-occurrence de *complot* et *président*[74] qui implique que l'emploi de *contre* relève du Cas 3 dans la description de la variation mise en évidence. De même, avec *dossier*, la signification invariante postulée n'est pas altérée, elle s'adapte simplement au co-texte (la combinaison avec *chaise* impliquant une interprétation « physique »).

C'est la raison pour laquelle on ne retiendra ni l'expression *forme métastable* ni celle de *forme schématique*. La première ne s'est guère imposée en linguistique et a le défaut de présenter la stabilité comme *pas tout à fait stable*. En effet, l'expression *forme métastable* contribue à brouiller un peu les repères en proposant une vision un peu contradictoire du concept d'invariant. D'un point de vue méthodologique cependant, on exploitera certaines des pistes ouvertes par ce chercheur (cf. notamment le chapitre 2).

À l'inverse, la seconde est associée à un cadre théorique très identifié : la *Théorie des opérations prédicatives et énonciatives* de Culioli (souvent appelée « approche culiolienne »). On vient de voir en quoi présenter la *forme schématique* comme déformable apparaissait éventuellement contradictoire. Au-delà de cet argument, on ne retiendra de toute façon pas cette expression car son usage pourrait donner le sentiment que l'ensemble de la recherche revendique clairement le cadre culiolien, ce qui n'est pas le cas.

Tout comme j'ai choisi de conserver le terme de *polysémie*, je m'en tiendrai donc à parler d'un *invariant sémantique* en gardant à l'esprit que cet invariant, tout en étant stable, s'inscrit dans une approche qui cherche à articuler valeur propre et variation.

3.3 Un invariant sémantique... informulable ?

L'objectif visant à identifier un invariant sémantique se heurte à un problème bien connu en linguistique et qui n'est pas le moins épineux : celui de la manière de *formuler* l'invariant sémantique. En effet, la linguistique travaillant sur la langue, elle est toujours exposée au risque de confondre son objet d'étude et son outil de description : dans les deux cas, la langue.

Dans leur perspective cognitive, Lakoff et Johnson résolvent en quelque sorte le problème en remplaçant toute formulation proprement linguistique par la schématisation. Mais, en prenant le

74 Dont il resterait, certes, à dégager les formes schématiques... c'est une des limites d'un tel travail ! Cependant, on verra que dans l'analyse du nom *cœur* proposée plus loin, les nombreuses études sur les prépositions (celles cherchant à dégager une forme d'invariant sémantique en tout cas) peuvent être mises à profit pour comprendre ce qui est en jeu dans des combinaisons du type ***PREP cœur***.

parti de *spatialiser* leurs invariants (sous forme d'images schémas), ils donnent la priorité à cette dimension spatiale au détriment des autres (temporelle, sociale, affective...).

Si on s'en tient à une réelle *formulation* et non à une schématisation, on peut considérer que la solution la plus *scientifique* est de recourir à un langage formel comme métalangage (stable, cohérent et non ambigu). Un tel choix a un cout théorique important : les caractérisations sémantiques dégagées apparaissent assez cryptées. Ainsi, Jackendoff, dans le cadre de la *Conceptual Semantics*, adopte un certain formalisme. Voici par exemple son analyse de *stop running to the store* (1991 : 38) :

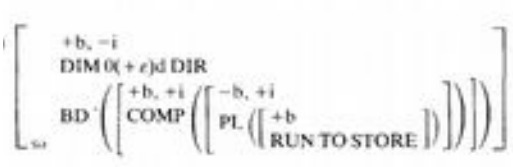

Ce qu'on gagne probablement en rigueur est, à l'évidence, perdu en clarté, tout au moins pour le lecteur non familier du langage formel en question. Je reconnais que, de toute façon, c'est une piste que je n'ai pas explorée et je ne dispose, à ce jour, d'aucun métalangage de ce type.

Dans ces conditions, le recours à la langue courante reste la meilleure option. On a vu que c'était le choix explicite de Wierzbicka dans l'expression de ses primitifs sémantiques (choix motivé par la volonté de proposer des *définitions* lisibles et accessibles). En effet, même si on admet que les mots qu'elle extrait de l'anglais pour étiqueter ses primitifs sont univoques et peuvent constituer la base d'un métalangage cohérent, on constate qu'elle rédige ses définitions sans recours au formalisme. Ce qui, dans sa perspective (quasi)lexicographique, ne pose pas réellement problème.

Néanmoins, dans l'optique de proposer des formulations génériques rendant compte d'un invariant sémantique, le recours à la langue courante pourra apparaitre plus litigieux. La raison en est précisément l'ambigüité des mots de la langue courante qui prend sa source dans la... polysémie. Prenons deux exemples. Legallois et Kwon proposent comme *« formulation extrinsèque complexe »* pour le nom *forêt* :

> *qui de par sa structure (serrée) obstrue l'accès :*
> *- l'accès à quelque chose (d'où l'idée que la forêt cache quelque chose ou qu'elle empêche l'action ou la perception) ;*
> *- ou bien son propre accès (pénétrer, s'enfoncer dans la forêt....,* dans la mesure où *pénétrer* se paraphrase par *entrer profondément en passant à travers ce qui fait obstacle* (LE PETIT ROBERT). La forêt vierge est par définition « non pénétrée » (2006 : 157)

On pourrait rétorquer que les mots *structure, serrée, obstrue*... ne sont pas exempts de toute ambigüité et que, en y recourant, on ne fait que déplacer le problème. D'ailleurs, les auteurs insèrent dans leur formulation des commentaires et des paraphrases qui en trahissent les limites (et qu'ils admettent d'ailleurs).

Second exemple : quand Noailly recourt aux traits (sèmes) 'abondance' et 'durée continue et orientée' (1996 : 37) pour circonscrire le sens du nom *fleuve*, elle prend le risque d'une expression au caractère lui-même un peu imagé. Il est vrai que Noailly ne prétend pas arriver à une conclusion définitive et que son investigation s'affiche comme exploratoire.

Dans sa théorie des formes schématiques, il n'est pas certain que l'école culiolienne ait réellement résolu ce problème. D'abord, relevons que les tenants de ce courant revendiquent parfois le caractère formalisé de leurs descriptions. Cependant, on peut douter qu'elles le soient véritablement. Par exemple, De Vogüé et Paillard proposent comme description du verbe *suivre* (*X suivre Y*) :

> *Soit la relation linéaire orientée qui est associée à un terme Y, le terme X est :*
> *- mis dans une relation actualisée à Y*
> *- inscrit dans une variation ordonnée,*
> *l'actualisation de la relation de X à Y en chaque point de la variation de Y étant ce qui ordonne cette variation de X.* (1997 : 54-55)

Et ils considèrent que :

> *[Cette description est]* ***formelle*** *au sens où les éléments qui la composent sont suffisamment bien définis (la notion de variation, de linéarité, d'orientation, et ordonnancement le sont) pour donner lieu à un calcul : on peut calculer la valeur que prendra* suivre *dans tel ou tel contexte car on sait de façon précise comment* suivre *affectera ce co-texte* (1997 : 55, je souligne)

On ne peut pas parler ici d'un langage formel (i.e. logico-mathématique). Comme pour les propositions de Legallois et Kwon (2006) et Noailly (1996), la description s'appuie bon an mal an sur la langue courante. On retiendra en revanche le souci d'utiliser des termes le moins ambigus possible et, à défaut, d'expliciter le sens dans lequel ils sont convoqués. C'est peut-être en ce sens qu'on peut considérer que la description est *formalisée*.

Par ailleurs, l'absence d'un langage formel n'évite pas l'écueil qu'il est censé contourner. En effet, dans le cadre théorique culiolien, les descriptions apparaissent parfois difficilement déchiffrables malgré un recours à la langue courante. Péroz propose ainsi comme forme schématique pour *canard* : *« Si X vérifie normalement p, sa construction comme* canard *s'accompagne de l'actualisation de autre-que-p »* (2010 : 110). Même en *décodant* le terme « p » (qui renvoie à une *propriété*), on admettra que cette description n'est pas très facile à déchiffrer. Il ne s'agit pas nécessairement d'en faire la critique à Péroz (après tout, le produit d'une analyse scientifique ne s'exprime pas toujours dans des termes immédiatement accessibles) mais on peut malgré tout faire ce constat.

Comme bien d'autres avant moi, dépourvu d'un langage formel, j'en reste donc réduit à l'utilisation de la langue courante pour décrire le sens dans la langue et, plus précisément, pour formuler des invariants sémantiques. Cette option descriptive conduit à formuler deux intentions :

- Veiller à l'usage de termes clairement définis et non ambigus (en évitant notamment des formulations trop imagées)

- Tenter, autant que faire se peut, de proposer des formulations lisibles et explicites (comme la langue courante est censée le permettre)

Dans les deux sous-sections qui suivent, le questionnement est focalisé sur le domaine nominal.

3.4 Un invariant sémantique... trop puissant ?

Les critiques adressées à l'égard de l'approche holiste (et, à son corollaire : la possibilité de dégager une *signification invariante*) sont souvent d'autant plus nombreuses qu'on traite des unités lexicales, et en particulier des noms. La première critique généralement exprimée – sans doute, celle qui semble la plus évidente mais aussi, si on aborde une perspective plus lexicographique que sémantique, celle qui semble la plus cruciale – concerne le caractère trop puissant de l'invariant sémantique.

En effet, comme le reconnait Jalenques (2009b), chercher à mettre au jour un invariant sémantique rendant compte de la polysémie par-delà la variation conduit à formuler un invariant sous-déterminé qui puisse *« subsumer toutes les acceptions du mot »*. Or, sous-déterminé, l'invariant est logiquement soupçonné de prédire *« des acceptions non attestées»* (2009b : 67).

C'est exactement le problème que soulève Gaudin qui signale que toute formule abstraite[75] – qu'il qualifie même de *« magique »* (2000 : 177) – risque de convenir à d'autres polysèmes que l'unité dont elle est censée rendre compte (2000 : 179). Kleiber exprime des réserves très similaires. Il estime en effet que l'invariant risque de *« convenir également à des entités, qui ne se trouvent pas désignées par l'expression en question »* (1999 : 48). Ainsi, pour l'auteur, il est clair que l'invariant court le risque *« d'une trop grande puissance »* et *« d'un pouvoir prédictif trop fort »* (2008a : 92). Rotgé signale également *« le danger »* pointé par certains linguistes : l'invariant *« voulant s'appliquer à tout, risque de ne plus expliquer grand chose »* (1996 : 73).

Reprenons l'exemple du nom *fauteuil*. Sur la base des argument avancés par Siblot (cf. plus haut), supposons un instant que le terme *confort* caractérise l'identité sémantique de ce nom[76]. On entrevoit assez clairement que ce seul terme peut difficilement rendre compte de l'invariant sémantique de *fauteuil*. En effet, on est légitimement tenté de s'interroger sur l'existence d'autres noms ayant le trait "confort" dans leur caractérisation sémantique (ne serait-ce que *canapé*). Par ailleurs, une formulation aussi lapidaire (réduite à un mot) semble *nécessairement* sous-déterminée (ne convient-elle pas, au minimum, pour caractériser les nom et adjectif que désigne le signifiant *confort* lui-même ?)[77].

75 Il réagit au travail de Cadiot, déjà évoqué ici, à propos du nom *boîte* (1994 ; 1997).

76 Je ne prétends pas que c'est ce qu'affirme Siblot (1996).

77 Lors d'un séminaire Midlos (du Laboratoire Dylis) où je présentais mon travail d'investigation sur le nom *cœur*, Laurent Gosselin me faisait remarquer que le trait 'essentialité' sur lequel je mettais l'accent ressemblait à celui dégagé par Legallois (2003 : 55) pour caractériser le nom *fleur*... donc un autre nom ! Voir cependant le bilan de l'analyse du nom *cœur* (p. 322).

Quoiqu'un peu caricatural, l'exemple précédent résume bien l'esprit de la critique concernant la trop grande puissance qui est généralement illustrée par des exemples tirés du domaine nominal. Par exemple, pour le nom *quartier*, Martin signale qu'un *« découpage polysémique »* (2005 : 170) est non-prédictible : tout invariant sémantique mis au jour pour *quartier* sera nécessairement trop puissant et incapable de prévoir l'étrangeté de certaines séquences. Pour ce nom, Martin signale ainsi qu'un invariant sémantique formulé « Partie de quelque chose » (*quartier de pomme, quartier d'une ville, quartier de lune*...) ne permet pas de prédire l'étrangeté des séquences *quartier d'un livre* ou *quartier d'une symphonie.*

En fait, Martin va même plus loin. Car il est convaincu que, pour certains noms, il n'est tout simplement pas possible de formuler un invariant sémantique. Il prend l'exemple du nom *rampe* pour lequel il est, selon lui, impossible de subsumer les différents sens *« par un contenu abstrait qui leur serait commun »* (2005 : 170) :

- *plan incliné aménagé pour permettre la communication entre deux points qui ne sont pas de même niveau,*
- *balustrade placée le long d'un escalier pour servir d'appui ou de garde du corps,*
- *alignement d'objets, en particulier, au théâtre, rangée de sources lumineuses.*

Plusieurs éléments de réponse peuvent être adressées à ces critiques légitimes. Concernant la difficulté à prédire des séquences étranges, on essaiera précisément de montrer au chapitre 2 (cf. notamment la sous-section ***2.1.2.2 Impossibilités distributionnelles et contraintes d'emploi***) que ces séquences ne sont pas un obstacle mais plutôt un moyen d'accès à l'invariant. Car elles permettent la mise au jour de contraintes sémantiques renseignant sur les caractéristiques sémantiques susceptibles de conduire à la formulation d'un invariant sémantique.

Par ailleurs, d'un point de vue théorique, la critique mérite d'être modulée sur la base du fait que la formulation de l'invariant sémantique ne constitue qu'une réponse partielle à la caractérisation sémantique de l'unité. En effet, comme suggéré aux sections précédentes, l'apport propre qu'elle permet de mettre en évidence gagne à être articulé à une description de la variation qui en précise les contours.

Enfin, concluons cette brève section en ajoutant que c'est précisément parce que ces critiques sont fondées que le présent projet de recherche présente un enjeu. En choisissant comme terrain d'investigation empirique des noms, on vise précisément à évaluer la pertinence de ces critiques en adressant la question suivante : peut-on, pour des noms comme *artère*, *bouche* ou *cœur,* dégager un invariant sémantique sous-déterminé **qui ne soit pas** trop puissant ?

3.5 Un invariant sémantique... trop abstrait ?

La seconde grande critique concerne le caractère trop abstrait de l'invariant sémantique. En effet, ce dernier est un construit théorique censé rendre compte d'un fonctionnement linguistique

relativement complexe, il est donc potentiellement très abstrait. C'est d'ailleurs ce que souligne Gosselin qui parle de *« significations ou valeurs abstraites »* (1996a : 100). Et, on retrouve le terme chez Legallois (*forme abstraite*) ou chez Culioli (pour qui, rappelons-le, la *forme schématique* fournit une *configuration abstraite*). Et, à vrai dire, même chez Lakoff et Johnson, bien qu'une représentation *spatialisée* donne à l'image schéma une allure plus *incarnée*, elle n'en reste pas moins relativement abstraite. D'ailleurs, pour Rotgé :

> *l'invariant d'une forme dégagée par le linguiste correspond avant tout à un artefact, à une représentation construite par le linguiste, qui doit lui permettre de se libérer autant que faire se peut de la surface.* (1996 : 75)

Pour ce qui concerne les mots grammaticaux, Kleiber estime que le principe holiste d'une signification invariante est pertinent car *« ce sont des mots qui […] dépendent d'autres pour arriver à désigner du... réel »* et qui se prêtent donc à la formulation d'un *« schème explicatif abstrait »* (1999 : 46). D'ailleurs, Victorri et Fuchs rappellent que de nombreuses études cherchant à dégager une *« sorte de base à partir de laquelle se construisent les différents sens de l'unité »* ont été menées *« pour des unités grammaticales, qui sont bien plus facilement appréhendées comme des marqueurs d'une* opération abstraite *»* (1996 : 51[78]). C'est également ce que Franckel et Lebaud soulignent quand ils précisent que la recherche de *« propriétés […] irréductiblement spécifiques »* à un terme a davantage porté sur des *« morphèmes grammaticaux ou [des] mots outils »* (1992 : 89-90). C'est particulièrement frappant avec les prépositions pour lesquelles on trouve de nombreuses contributions qui, malgré une inscription dans des cadres théoriques sensiblement différents, insistent sur l'avantage d'un traitement unitaire[79]. Cependant, Victorri et Fuchs jugent que, *« pour les unités lexicales »,* la recherche d'un invariant sémantique est *« visiblement plus difficile*[80] *»* (1996 : 51). On peut même considérer que Kleiber s'y montre très réfractaire (1999 : 47). À ma connaissance, la principale contribution dans ce domaine concerne les très nombreuses études consacrées aux verbes par les tenants de la théorie de Culioli[81].

Dans le domaine du nom qui nous occupera dans cette thèse, la situation est bien plus contrastée. Il est manifeste que cette catégorie a toujours été au cœur des études en sémantique lexicale et la tâche serait immense qui consisterait à recenser de tels travaux. Mais, bien peu, parmi celles-ci, cherchent réellement à subsumer les différentes acceptions du nom par un invariant sémantique.

---

78 Les auteurs accordent leur attention à *encore.*

79 Citons quelques exemples parmi beaucoup d'autres : *en* (Franckel & Lebaud, 1991 ; Leeman, 1995, 1997, 2013 ; Khammari, 2004, 2006 ; Homma, 2011 ; Vigier, 2013 ; Franckel, 2015 ; cf. également Haas, 2011a, 2011b consacrés à *en plein*), *avec* (Choi-Jonin, 1995, 2002a, 2002b), *par* (Hamma, 2005, 2006, 2007, Homma, 2005) et *contre* (Péroz, 2002b, 2006 ainsi que les différentes contributions regroupées dans Péroz, 2003). Franckel et Paillard ont consacré deux ouvrages aux prépositions du français (2007 et 2018 en collaboration avec Ashino).

80 Tout en précisant que *« cela, bien entendu, ne signifie pas que l'existence d'un invariant ne peut pas être postulée à propos d'une lexie non grammaticale »* (1996 : 93 note 1), Larreya (1996) préfère explorer le concept d'invariant en linguistique en exemplifiant avec des formes grammaticales (notamment *will*, *be* et *have* en anglais).

81 On citera les exemples suivants : *porter* (Franckel, 1992a), *sentir* (Franckel & Lebaud, 1995), *mettre* et *prendre* (Saunier, 1996a), *passer* (Saunier, 1996a ; Franckel, Paillard & Saunier, 1997), *tenir* (Saunier, 1996a, 1996b), *suivre* (De Vogüé & Paillard, 1997), *manger* et *aimer* (Fall & Bétoté, 2002), *accorder, donner, perdre* (Planchon, 2013), *monter* (Jalenques, 2009b), *aller, partir* et *tirer* (Pauly, 2010). Le numéro 50 de la revue *Linx* (Camus & De Vogüé, 2004) regroupe également les analyses de *paraître* (Thuillier), *tourner* (Leeman qui discute, ici, la théorie culiolienne), *toucher* (Lebaud), *commencer* (Camus), *sentir* (Franckel) et *filer* (De Vogüé). On pense aussi à Leeman & Sakhokia Giraud (2007) consacré au verbe *voir* avec ce titre explicite : *Point de vue culiolien sur le verbe* voir *dans les Verbes français*.

Comme on l'a évoqué, on trouve une telle tentative chez Legallois dont le concept de forme métastable est illustré par des noms : *fleur, village* et *homme* (2003), *histoire* (2006) ainsi que *table, dossier, fleuve* et *forêt* (Legallois & Kwon, 2006). Plusieurs culioliens ont également effectué des incursions dans le domaine nominal dans le but souvent explicite d'éprouver leurs hypothèses de travail au-delà du domaine verbal. On trouve ainsi des études sur *lit* (Franckel & Lebaud, 1992), *lieu*, *place* et *endroit* (Franckel, 1993), *raison* (Bétoté, 2002a, 2002b), *clé* (Péroz, 2002a), *mur* (Franckel, 2003) et *canard* (Péroz, 2010).

On peut également rappeler les travaux de Cadiot sur *boîte* (1994, 1997) et *client* (Cadiot & Nemo, 1997a[82]) ainsi que les études exploratoires de Honeste sur *place* (2004) et Noailly sur *fleuve* (1996). La première conclut son étude en ces termes évocateurs :

> *L'examen de détail des « acceptions » recensées par les dictionnaires fait apparaître que le signifié de* place*, expression linguistique [d'une] expérience cognitive, reste* ***stable et invariant*** *dans tous ses emplois et que les différentes « acceptions » qu'on lui attribue sont des effets de contexte.* (2004 : 58, je souligne[83])

Quant à la seconde, elle remarque :

> *Il apparaît que la « polysémie »*[84] *de* fleuve *repose sur des* ***bases homogènes et cohérentes****, bases sur lesquelles la définition strictement géographique pèse peu. […]* [Ce qui conduit Noailly à] *l'hypothèse selon laquelle les emplois où [ce nom] renvoie à un objet du monde extérieur […] ne seraient que des accidents, des avatars d'une structure sémique en même temps plus* ***abstraite*** *et plus* ***complexe*** (1996 : 37, je souligne)

Ces exemples restent malgré tout assez marginaux et, dans la perspective de dégager un invariant sémantique, le domaine nominal reste largement problématique[85].

Pour le domaine nominal, Kleiber pointe au moins deux difficultés. D'un point de vue théorique, il s'interroge sur l'intérêt de coiffer des mots comme *lit*, *boite* ou *cheval « d'un chapeau abstractif »* (1999 : 74) et doute du bien-fondé d'une telle entreprise qu'il juge *« plus coûteuse qu'une conception sémantique catégorielle plus classique*[86] *»* (1999 : 47). D'un point de vue empirique (sorte de revers du point de vue théorique précédent), il met en cause la possibilité d'expliquer *« des effets de sens "référentiels" »* à partir d'un *« sens abstrait, supérieur*[87] *»* (1999 : 46).

Le nom étant la catégorie lexicale la plus *en prise* avec la référence, c'est naturellement lui qui pose le plus de soucis. Par exemple, s'interrogeant sur le travail de Franckel et Lebaud (1992) à propos du nom *lit*, Kleiber pointe la difficulté de recourir à *« un schème explicatif abstrait »* pour *« dériver*

82 Les contributions sur *cendrier* (Cadiot & Nemo, 1997b) et *tête* (Cadiot & Tracy, 1997) expriment sans doute moins directement le souci de la recherche d'une signification invariante.

83 Rappelons que, pour Honeste, une telle analyse conduit à postuler **l'absence** de polysémie (cf. plus haut la section ***2.2.3***). Elle ajoute d'ailleurs à la suite des propos cités : *« On peut ainsi évacuer non seulement l'hypothèse d'un sens propre spatial, mais même celle de polysémie du mot* place *»* (2004 : 58).

84 Les guillemets indiquent, là encore, une prudente prise de distance vis-à-vis du terme.

85 Il est vrai que ne sont pas évoqués pas ici les travaux de Picoche inscrits dans le sillage de Guillaume. Pourtant, on peut considérer que le concept de *signifié de puissance* s'apparente à un invariant sémantique. Ces travaux seront évoqués à la section suivante où on tentera de mettre en évidence les raisons pour lesquelles un tel invariant ne subsume pas véritablement toutes les acceptions du mot.

86 Rappelons l'intérêt de Kleiber pour la manière dont la sémantique du prototype revisite une telle approche (1990).

87 Leeman semble sous-entendre la même chose quand elle affirme, pour défendre une caractérisation invariante abstraite des prépositions : *« la polysémie d'une préposition (et donc la relation entre ses différentes acceptions) est difficilement analysable en termes de propriétés des référents,* ***comme cela peut être le cas pour un nom*** *»* (Leeman, 1997 : 135, je souligne).

la valeur référentielle ». Selon lui, *« cette mécanique n'est pas aussi facile à mettre en marche qu'on le pense »* (1999 : 46). C'était d'ailleurs pour répondre à ce genre de critiques que Franckel et Lebaud avaient choisi d'étudier le nom *lit « dont la fonction semble limitée à la désignation d'un objet parfaitement banal »* (1992 : 94) et proposé de dégager une forme schématique pour ce *« mot du lexique qui semble de prime abord pouvoir échapper à tout traitement en terme d'opération »* (1992 : 94). Les auteurs y prenaient clairement leurs distances avec tout paradigme référentiel en affirmant que *« l'appartenance de* lit *à la catégorie des meubles ne permet en aucune façon de saisir l'organisation de ses emplois »* (1992 : 94) et récusaient toute énumération de propriétés sémantiques censée décrire la multiplicité des acceptions du mot *lit*. Soucieux de *« dégager la spécificité »* et de *« décrire les conditions d'emplois spécifiques du mot* lit *»* (1992 : 95), ils se détournaient d'ailleurs volontairement des emplois dénominatifs réputés les plus évidents (rejoints sur ce point par Cadiot et Nemo, 1997a, 1997b).

On voit bien ici que c'est dans le domaine nominal que la question entre abstraction (de l'invariant sémantique) et référence (qui semble attachée à certains noms *concrets* précisément) est la plus problématique. Car il est toujours tentant de réduire la signification linguistique d'un nom à la dénomination d'un référent, surtout s'il s'en trouve un qui convient au premier abord. Ce qui est le cas pour les noms qui *« dénotent des substances »* et que Flaux et Van de Velde appellent précisément *« noms véritables »* (2000 : 29).

Pour Tracy, les *« objets du monde 'réel' prêtent leur tangibilité aux noms qui les désignent : la tangibilité et la stabilité ressenties dans le mot* table *sont dérivées de l'objet* {table} *»* (1997 : 68). Cependant, l'auteur ajoute aussitôt que cette tangibilité, loin de rendre la signification du nom plus accessible, conduit à un *« piège paradoxal dans lequel surgit une confusion entre la signification et le référent d'un nom donné »* (1997 : 67).

C'est peut-être précisément cette confusion que la recherche d'un invariant, telle que défendue à la section ***3.1 Un invariant... sémantique ?****,* peut contribuer à dissiper. C'est ce qui conduit Péroz à affirmer que *« les variations ne relèvent pas seulement d'un problème de référence mais correspondent à différentes formes d'accès à la notion*[88] *dont le nom est une occurrence dans l'énoncé »* (2002a: 46). Il ne s'agit donc pas tant de rendre compte d'un sens dénominatif concret mais d'étudier les conditions d'emploi du nom et ses contextualisations possibles pour identifier comment il permet d'accéder à une notion dont le référent n'est qu'un *cas particulier*. La référence perd ainsi tout primat et, dans une logique d'observation des formes linguistiques, c'est l'observation et l'analyse des emplois du nom qui prévalent[89].

88 Il emploie le terme au sens de Culioli : *« Les notions […] sont des systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles, c'est-à-dire des propriétés d'objet issues de manipulation nécessairement prises à l'intérieur de cultures et, de ce point de vue, parler de notion c'est parler de problèmes qui sont du ressort de disciplines qui ne peuvent pas être ramenées uniquement à la linguistique »* (1990 : 50). La notion relève du Niveau 1.

89 Ces éléments seront développés au chapitre 2.

Bien plus que d'autres, le domaine nominal pose de manière aigüe la question de l'abstraction de l'invariant sémantique. C'est la raison pour laquelle une investigation dans ce domaine apparait pertinente notamment par l'étude de noms (les noms de parties du corps humain) dont les emplois *référentiels* (qu'on pourra, selon la perspective, qualifier de *dénominatifs* voire de *premiers*) semblent s'imposer comme une évidence. Cette problématique de l'abstraction sera donc centrale. Il s'agira de vérifier si, malgré son caractère fortement abstrait, l'invariant sémantique dégagé pour un nom est susceptible de rendre compte de tous ses emplois, notamment les plus *concrets*. On le verra, l'investigation empirique des chapitres 4 et 5 fera apparaitre, de ce point de vue, certaines difficultés.

Ce questionnement conduit à s'interroger sur le rapport entre l'invariant sémantique de l'unité linguistique et son éventuelle acception première (généralement considérée comme concrète pour ce qui concerne certains noms). C'est l'objet de la section 4 qui suit.

4 - Invariant sémantique et acception première[90]

On vient de voir que, dans le domaine nominal, le caractère très abstrait de l'invariant sémantique semblait poser particulièrement problème. En effet, il semble délicat de se débarrasser du sentiment que des noms comme *lit*, *boite* et *pied* désignent *fondamentalement* un meuble, un objet et une partie du corps humain. Légitimement, on s'interroge ainsi sur l'importance qu'il faut concéder à cette intuition (d'un sens fondamental) dans la formulation de l'invariant. C'est cette question qui sera ici explorée.

Dans un premier temps, il faudra expliciter pourquoi il est préférable d'ignorer ce que Ricœur appelle la métaphore vive pour cantonner la réflexion aux acceptions *lexicalisées*. Ensuite, on reviendra sur les notions de *sens propre* et d'*acception première* pour mettre en évidence comment elles sont mises (plus ou moins explicitement) à contribution par certaines sémantiques holistes. Enfin, je chercherai à interroger le fondement même de ces notions pour défendre finalement une approche de la polysémie faisant fi de la hiérarchisation des emplois.

4.1 Métaphore vive vs *Acception lexicalisée*

Théoriquement, un découpage en acceptions est d'autant plus pertinent (et exhaustif) qu'on a repéré tous les *sens* de l'unité linguistique étudiée. Ce qui suppose de prendre en compte *tous* les emplois admis par la communauté des locuteurs. Or, qu'elles prennent leurs sources dans l'ironie, la poésie ou le jeu métalinguistique, les « fantaisies sémantiques » sont toujours possibles. C'est ce dont témoignent Victorri et Fuchs avec l'énoncé suivant :

18. Les balles de ses sarcasmes rebondissent sur la raquette de mon indifférence (1996 : 20)

90 Une partie des réflexions réunies dans cette section ont fait l'objet d'une communication à la journée des doctorants du PRSH (Le Havre) organisée le jeudi 20 octobre 2016 sur le thème : *« Imaginaire(s), représentation(s) en sciences humaines et sociales »*.

Dans cet énoncé, on peut considérer que l'emploi de *raquette* est *imagé*. Mais surtout, on note que cet emploi apparait totalement inédit. En effet, quoiqu'on puisse sans réelle difficulté inférer un sens pour *la raquette de mon indifférence* (glosons par *la* ***résistance*** *offerte par mon indifférence*), on peut difficilement considérer que cet emploi atteste d'une nouvelle acception pour *raquette*. Cela serait tout différent avec l'emploi suivant de *raquette* (dans le contexte du basket-ball) :

19. le joueur est resté quatre secondes dans la raquette, il s'est fait sanctionner

Car, si on peut ici également considérer l'emploi comme imagé, cet emploi est partagé par les communautés des locuteurs, il fait partie du lexique, il est *lexicalisé*. Le fait qu'il soit enregistré dans le *Petit Robert* en constitue un indice probant.

En réalité, l'emploi de *raquette* en (18) relève plutôt de ce que Ricœur appelle une *métaphore vive* (1975). Réinterprétant la conception aristotélicienne de la métaphore[91], le philosophe l'envisage comme un fait de discours qui s'appuie sur deux mécanismes convoqués simultanément (Martinengo, 2013 : 28) :

- une collision sémantique par un rapprochement *insolite* (ici, *raquette / indifférence*)
- la production d'une *image* qui rend cette collision compréhensible (→ *résistance*)

En effet, dans l'esprit de Ricœur, le surgissement de l'insolite ne suffit pas à *faire* métaphore :

> *Le sens métaphorique en tant que tel n'est pas la collision sémantique, mais la nouvelle pertinence qui répond à son défi. Dans le langage de Beardsley, la métaphore est ce qui fait d'un énoncé auto-contradictoire qui se détruit, un énoncé auto-contradictoire significatif. […] Des choses qui jusque-là étaient « éloignées » soudain paraissent « voisines »* (1975 : 246)

En (18), l'emploi de *raquette* entre dans une combinaison, certes insolite, mais capable de générer une image et, par là, un sens. Alternativement, si la combinaison ne fait pas émerger d'image, il n'y a pas métaphore et la communication du message échoue.

Mais, à rebours de Ricœur, c'est précisément parce que le rapprochement est insolite (non enregistré dans l'usage) et que la métaphore est vive, que l'emploi nous intéressera moins. En effet, sorte d'hapax sémantique, il ne pourra être considéré comme un emploi-exemplaire d'une quelconque acception inscrite dans la langue commune. Or, c'est bien plutôt ce que la tradition rhétorique appelle *tropes* (les emplois dits *figurés* enregistrés dans le lexique et manifestant la polysémie du mot[92]) qui attirera notre attention.

En fait, cela rejoint ici ce que soulignait Noailly dans son étude du nom *fleuve* (1996). Elle s'interrogeait en effet sur la distinction opérée par Rastier entre *sèmes afférents* appartenant au lexique (relevant d'une forme de *doxa* linguistique i.e. *socialement normés*) et *sèmes afférents* appartenant à un idiolecte particulier (Rastier, 1987 : 39-55). Pour elle :

91 Contre la conception tropologique de Fontanier (Ricœur, 1975 : 63-86).

92 D'ailleurs, avec les *métaphores lexicalisées*, *« le sentiment d'écart […] n'est pas nécessairement éprouvé, et même le plus souvent absent, de l'expérience ordinaire des locuteurs »* (Cadiot & Tracy, 1997 : 106).

> *Si les premiers relèvent incontestablement de la langue commune […], on peut se demander en revanche si les seconds ont une validité proprement linguistique : que* désert *soit chez Mauriac le lieu symbole de la séparation […] est à prendre en compte pour l'étude générale de Mauriac […]. Mais de telles observations peuvent avoir peu d'incidence sur l'acception générale de [ce mot] […] car cela ne rejoint pas forcément l'imaginaire collectif.* (1996 : 27)

Ainsi, le travail de découpage en acceptions revient à regrouper les différents emplois d'un mot en tant qu'ils manifestent un *même* sens. Et, pour peu qu'ils soient suffisamment *lexicalisés*, c'est-à-dire institutionnalisés par la communauté des locuteurs[93], tous les emplois méritent d'être inclus. Cependant, il ne s'agit pas de rendre compte d'emplois marginaux ne correspondant pas à un usage linguistique courant. Comme l'avance Benveniste :

> *Notre domaine sera le langage dit ordinaire, le langage commun, à l'exclusion expresse du langage poétique, qui a ses propres lois et ses propres fonctions. La tâche, on l'accordera, est déjà assez ample ainsi.* (1974 : 216-221)

Cette première mise au point attire l'attention sur l'opposition classique en linguistique (et plus particulièrement en sémantique et en lexicographie) entre sens *propre* et sens *figuré.* Elle sera l'objet de la section suivante.

4.2 Sens propre et acception première

L'approche de Ricœur le conduit à porter sur le sens figuré un regard en totale rupture avec la tradition rhétorique (issue de Dumarsais et Fontanier). En effet, pour lui, si l'on doit continuer à parler du sens figuré des mots, *« il ne peut s'agir que de significations entièrement contextuelles, d'une "signification émergente" qui existe seulement ici et maintenant »* (1975 : 125). Dès lors, toujours selon Ricœur, *« on peut appeler* ***sens propre*** *le sens d'un énoncé qui ne recourt qu'aux significations lexicales enregistrées d'un mot »* (1975 : 124, je souligne)[94].

Or, cette manière de définir le *sens propre* parait assez éloignée des usages sémantiques et lexicographiques qui se sont imposés après Dumarsais et qui perdurent de nos jours. Il suffit de consulter un dictionnaire pour constater que, bien qu'il n'évoque que les sens d'un mot enregistrés dans le lexique (i.e. les acceptions), il recourt en permanence à l'opposition *sens propre* et *sens figuré* (mettant notamment en avant les figures de la métaphore et de la métonymie).

Dans cette section, on s'attachera à montrer que toute une tradition linguistique perpétue, d'une manière ou d'une autre, un traitement sémantique de la polysémie des mots fondé sur une opposition entre un sens propre et des sens figurés. Plus spécifiquement, on mettra en évidence en quoi cette conception du sens, majoritaire en sémantique lexicale (notamment dans le domaine nominal), conduit à considérer que les mots ont une sorte de *valeur première* (le sens propre ou

93 Voir la différence entre intégration *entrenched* et intégration *on line* en sémantique cognitive (Gréa, 2003 : 64, notamment la note 7). Sur cette opposition, cf. également *infra* ***4.3.5 Le problème des emplois hybrides***.

94 Tamba-Mecz rejoint Ricœur dans son traitement du sens figuré quand elle affirme : *« Les mots que répertorie un dictionnaire possèdent un ou plusieurs sens virtuels stables. […] Mais c'est la conjonction, dans un emploi effectif de discours, de composantes lexicale, grammaticale et référentielle, qui permet la création d'une signification figurée. […]* le sens figuré s'avère donc être un sens relationnel synthétique*, résultant de la combinaison d'au moins deux unités lexicales engagées dans un cadre syntaxique défini et se rattachant à une situation énonciative déterminée »* (1981 : 31-32).

l'acception première). Dans ce but, on partira de considérations assez générales avant de focaliser sur deux approches holistes du sens qui ont, à leur manière, intégré cette conception dans leur traitement de la polysémie.

4.2.1 Approche « traditionnelle »

L'idée selon laquelle la polysémie s'ancre dans une distinction entre sens propre et sens figuré parait assez communément admise : les mots auraient un sens propre / ordinaire qui, par dérivation[95], donnerait lieu à des sens figurés / extra-ordinaires.

Ainsi, s'agissant du nom *tête* évoqué au chapitre 1[96], on peut considérer que l'énoncé *Paul a mal à la tête* illustre le sens propre de ce nom qu'on peut gloser par « partie supérieure du corps qui contient le cerveau ». Dans ce cas, l'énoncé *Paul n'a pas de tête* exemplifierait un sens figuré (qu'on pourrait définir comme « une capacité cognitive ») dérivé du sens propre par un lien effectué entre la tête, réceptacle du cerveau, et la fonction de cet organe. Quant à *Paul est en tête de course*, il témoignerait d'un autre sens figuré (« partie antérieure de quelque chose ») dérivé par une analogie de position.

Ce principe d'une dérivation d'un sens propre vers des sens figurés n'est pas une idée neuve. On peut considérer qu'on en trouve l'origine dans les écrits d'Aristote (*Rhétorique*, *Poétique*) sur la métaphore puis, dans ceux de Dumarsais qui, au XVIII^{ème} siècle, opère le lien entre la rhétorique aristotélicienne et la tradition grammaticale[97].

Pour Dumarsais, la métaphore est un *trope* parmi d'autres. Un trope, c'est-à-dire une figure par laquelle *« on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot »* (1730 : 69). Quant à la signification propre, elle est définie comme *« la* ***première*** *signification du mot »* c'est-à-dire *« ce pourquoi il a préalablement été établi »* (1730 : 73, je souligne).

De nos jours, il ne fait guère de doute que cette approche du sens est bien ancrée dans l'esprit des locuteurs comme en témoignent les emplois métalinguistiques de l'adverbe *littéralement* ou de l'expression *au sens propre.* L'énoncé attesté suivant en est une illustration triviale :

> 20. *Alors, on continue de graviter dans cette famille brésilienne...* ***au sens propre du terme*** *puisque Ed Motta, son oncle, c'est Tim Maia... et qu'on va écouter Tim Maya tout de suite, grand... grand soul man brésilien des années 70* (France Musique le 13 janvier 2017 à 19h50)

Dans cet exemple, le commentaire métalinguistique vient insister sur l'absence de figure (i.e. d'*image*) et signale qu'il faut interpréter le terme en question dans son sens *propre* : il s'agit bien d'une *famille* au sens de liens de parenté et pas (ou plutôt, pas seulement) d'une *famille musicale* (contrairement à ce que le contexte pouvait laisser entendre).

95 Dans un article plus spécifiquement consacré à la métaphore, Kleiber parle de *déviance* : *« la métaphore, quelque conception que l'on en ait par ailleurs, engage définitoirement une histoire de "déviance" »* (1994 : 36).

96 Cf. les énoncés en (7) p. 30.

97 On a vu cependant que, selon Ricœur, toute une tradition sémantique ne faisait précisément pas justice à l'héritage aristotélicien.

On retrouve également cette opposition comme un élément structurant dans l'exploration du vocabulaire dans les programmes scolaires. Est reproduit ci-dessous un extrait de manuel[98] qui en porte la trace :

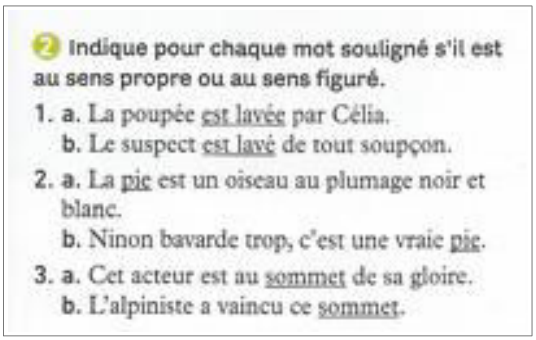

2 Indique pour chaque mot souligné s'il est au sens propre ou au sens figuré.

1. a. La poupée est lavée par Célia.
   b. Le suspect est lavé de tout soupçon.
2. a. La pie est un oiseau au plumage noir et blanc.
   b. Ninon bavarde trop, c'est une vraie pie.
3. a. Cet acteur est au sommet de sa gloire.
   b. L'alpiniste a vaincu ce sommet.

Il ne fait guère de doute qu'il est attendu des élèves qu'ils analysent l'emploi de *sommet* dans la phrase (3a) comme un emploi au sens figuré et l'emploi de *sommet* dans la phrase (3b) comme un emploi au sens propre.

Cette manière d'envisager la pluralité de sens est également exploitée par les lexicographes. Par exemple, dans le *Petit Robert*, voici comment est présentée – de façon très simplifiée – la définition du nom *bras* :

1. PARTIE DU CORPS
   - A. Chez l'homme
   - B. Chez les animaux
2. FORCE AGISSANTE (ex : *avoir un bras de fer, le bras droit de quelqu'un*...)
3. CE QUI RESSEMBLE A UN BRAS
   - A. Objets fonctionnant comme un bras (ex : *le bras d'une grue*...)
   - B. En géographie, division d'un cours d'eau (ex : *bras principal*...)

On comprend que le sens donné en premier est le sens propre et qu'il donne lieu à différentes formes de dérivation qui permettent d'expliciter différents sens figurés. On verra plus loin sur quoi se fondent plus ou moins explicitement les lexicographes pour décider quelle acception correspond au sens propre.

Au-delà de ces éléments plus (la lexicographie) ou moins (l'esprit des locuteurs) scientifiques, il est aisé de constater que cette opposition est souvent considérée comme acquise par la plupart des linguistes. Citons, par exemple, Van de Velde qui associe un rôle sémantique ***normal*** à des *« usages non métaphoriques »* (1998 : 396) ou Picoche et Honeste qui rappellent que *« "figure" implique*

98 Français – *Étude de la langue CM1 / CM2* – Paris, Hatier, 2011 (Exercice 2 p. 101).

sens "figuré", nécessairement second par opposition à un sens "propre" qui serait premier[99] » (1994 : 122).

Après ces premiers éléments assez généraux, il faut évoquer deux courants sémantiques spécifiques et bien identifiés : l'approche guillaumienne de Picoche et l'approche cognitive de Lakoff et Johnson. Ces deux courants sont choisis car ils intègrent le principe d'une acception première à une conception holiste de la polysémie. Ils paraissent donc intéressants par rapport à la perspective adoptée dans cette thèse.

4.2.2 Approche guillaumienne de Jacqueline Picoche

Picoche revendique au premier chef et de façon très claire l'héritage de la sémantique puissancielle de Gustave Guillaume. Au cœur de cette approche, on trouve en effet la notion guillaumienne de *signifié de puissance* :

> *la notion de « signifié de puissance » [...] est fondamentale chez Guillaume [...]. Un signe totalise en lui-même un signifiant et un signifié de puissance qui lui est rattaché de façon permanente. Le signifiant est médiateur entre le signifié de puissance et le signifié d'effet qui résulte momentanément de l'emploi qui en est fait dans le discours. Le signifié de puissance, réalité inconsciente, de l'ordre du virtuel, devient actuel par l'effet de discours. Capable d'un seul type d'actualisation, le signe est un « monosème » ; capable de divers types d'actualisation, le signe est un « polysème »* (1986 : 8)

On ne saurait être plus explicite. On retrouve bien ici la conception holiste du sens linguistique et la distinction évoquée par Gosselin (1996a) : d'une part, une signification abstraite et stable (signifié de puissance) associée à un marqueur dans la langue (signifiant) et, d'autre part, des significations variables (signifiés d'effet) observables empiriquement (emplois). On peut ainsi considérer le signifié de puissance comme un invariant[100].

Dans cette perspective, comment fonctionne la variation de sens ? Pour Picoche (et, en fait, pour Guillaume en premier lieu), c'est par le biais d'une *saisie* que le sens (*effet de sens* correspondant à une acception) émerge dans l'énoncé. Cette saisie peut être *précoce* ou *tardive*. Dans le premier cas, l'effet de sens produit est alors *« vague, abstrait, sémantiquement pauvre »*. Dans le second cas, l'effet de sens est *« concret, précis, chargé d'une multiplicité de traits sémantiques »* (1986 : 7). L'analyse du verbe *toucher* (1986 : 59-62), *via* les énoncés suivants, permettra d'illustrer cette conception :

21. (a) Jean touche l'épaule de Paul
    (b) l'armoire touche le lit
    (c) l'année touche à son terme

Pour Picoche, c'est en (21a) qu'on trouve *« l'emploi sémantiquement le plus riche, donc plénier du verbe* toucher *»* (correspondant à une acception « sensation tactile suite à une mise en contact ») : la saisie est *tardive*. En (21b), la saisie est moins *tardive* car le sème *« de mouvement [...] disparaît »*.

99 Reste à savoir si ce terme doit être compris comme faisant référence à la chronologie (diachronie). On l'évoquera à la section suivante.

100 Gustave Guillaume est d'ailleurs évoqué par Gosselin (1996a : 100) aux côtés de Saussure et Culioli parmi les tenants de la conception holiste.

Quant à la saisie en (21c), elle est encore plus *précoce* car beaucoup plus abstraite : l'emploi est *subduit*.

La variation de sens d'un mot correspond ainsi à une (ou plusieurs) *« sorte de trajectoire sémantique dont tout point peut, en principe, être le siège d'une immobilisation par le discours, faire l'objet d'une* saisie *produisant un* effet de sens *»* (1986 : 7). Picoche fait la part belle à une forme de continuum quand elle affirme que tout point de la trajectoire est potentiellement actualisable en un effet de sens. À la suite de Guillaume, elle appelle ces *mouvements de pensée* des *cinétismes*.

Picoche pointe la difficulté de *formuler* (avec des mots) les signifiés de puissance et opte fréquemment pour des graphiques (représentant les cinétismes) ainsi que des figures. Ces dernières sont parfois très proches des images schémas (cf. p. 46, l'image schéma de PATH). Voici, par exemple, comment Picoche représente *schématiquement* le verbe *acculer* (1986 : 35) :

Cette représentation est censée rendre compte des emplois spatiaux et non spatiaux du verbe[101] :

22. (a) Jean accule Marie contre le mur
    (b) Jean accule Marie à répondre (1986 : 35)

Cependant, dans le cadre de la réflexion sur l'acception première, ce qui attire surtout l'attention dans l'approche de Picoche est l'insistance sur l'idée de *trajectoire sémantique*. En effet, celle-ci est clairement orientée selon différentes options (1986 : 34) :

- d'un sens plénier concret à un sens subduit concret
  (ex : *fourche-outil → fourche d'une route*)
- d'un sens plénier concret à un sens subduit abstrait
  (ex : *fourchette-ustensile → écart statistique*)
- d'un sens plénier abstrait plus riche à un sens subduit abstrait plus pauvre
  (ex : *devoir-modal → devoir-auxiliaire*)

Dans tous ces cas de subduction[102], le signifié de puissance *« se compose du sémème complet de l'acception plénière et de l'ensemble des cinétismes qui y conduisent »* (1986 : 9). Le fait d'intégrer les cinétismes à la définition de l'invariant est convergente avec l'option prise au chapitre 1 : la description de la polysémie doit rendre compte de l'articulation entre invariant et variation. En

101 On a *« un sujet S1 [qui] fait en sorte qu'un sujet S2 veuille accomplir une action A qu'il ne voulait pas faire précédemment »* (1986 : 35).

102 Picoche envisage en fait un autre cas, plus marginal, qui ne fait appel à aucune subduction et qui revient à circonscrire un *noyau sémique*. Elle parle alors d'une *monosémie fondamentale* (1986 : 36-40).

revanche, la prise en compte du *sémème complet de l'acception plénière* va à l'encontre de l'idée d'un *invariant sous-déterminé*.

C'est que, pour Picoche, les cinétismes conduisent de l'abstrait au concret, du sémantiquement pauvre au sémantiquement riche, du vague au précis permettant de dégager un invariant sémantiquement très chargé : le signifié de puissance. Et, c'est par un *appauvrissement* sémique (rendu possible par les subductions) que ce signifié de puissance donne lieu aux différentes acceptions du mot. Ainsi, Picoche considère comme évident *« un glissement du concret vers l'abstrait »* (Picoche & Honeste, 1993 : 163). Dans la perspective lexicographique qu'elle fera sienne (cf. le *Dictionnaire du français usuel*), cette évidence la conduira à affirmer qu'un article de dictionnaire doit *« obligatoirement commencer par les emplois concrets »* (1993 : 164).

En conclusion, on trouve bien dans la sémantique puissancielle de Picoche le principe d'une acception première, point d'origine de mouvements de subduction et de génération de multiples effets de sens. Or, cette acception première relève du concret.

4.2.3 Approche cognitive de George Lakoff et Mark Johnson

Dans ce chapitre, nous avons vu que les invariants de Lakoff et Johnson (images schémas) étaient plutôt de nature cognitive que sémantique. Ici, c'est le concept de *métaphore conceptuelle* qui sera mis en avant. De fait, il est au cœur du projet des deux chercheurs qui, préoccupés par le lien entre cognition et langage, affirment que :

> *metaphor is not just a matter of language, that is, of mere words. We shall argue that, on the contrary, human thoughts processes are largely metaphorical. This is what we mean when we say that the human conceptual system is metaphorically structured and defined.* (1980 : 6)

Dans leur perspective, la métaphore est envisagée comme un mode d'accès à de nouveaux concepts. Autrement dit, *via* la métaphore, les êtres humains élaborent des concepts (d'où l'expression, en français, de *métaphore conceptuelle*) et construisent la signification (et surtout les *nouvelles* significations) des mots qui y sont associés.

Suivant cette logique, Lakoff et Johnson ajoutent que *« we typically conceptualize the nonphysical in terms of the physical »* (1980 : 59). Il faut donc considérer que l'expérience sensible du monde est le point de départ pour appréhender de nouveaux sens. Typiquement, les sens *figurés* se construisent par projection d'un domaine source *concret* vers un domaine cible plus *abstrait* par le truchement des métaphores[103].

103 Remarquons au passage qu'on perçoit ici la différence avec le projet de Wierzbicka. En effet, non seulement l'approche NSM a tendance à minorer l'importance des sens figurés alors que la sémantique cognitive en fait son objet d'étude privilégié, mais surtout elle ne cherche pas à expliciter des liens entre les différentes acceptions d'un mot (et quand elle le fait c'est plutôt pour postuler la monosémie – cf. ***1.2.2 Quelle place pour la variation de sens dans l'approche NSM ?*** au chapitre 1). On trouvera dans Wierzbicka (1986) une vive remise en cause de l'approche de Lakoff et Johnson.

Prenons un exemple extrait du livre de Lakoff et Johnson :

> **SEEING IS TOUCHING ; EYES ARE LIMBS**
> I can't *take* my eyes *off* her. He sits with his eyes *glued to* the TV. Her eyes *picked out* every detail of the pattern. Their eyes *met*. She never *moves* her eyes *from* his face. She *ran* her eyes *over* everything in the room. He wants everything *within reach* of his eyes. (1980 : 50)

Dans les énoncés listés, Lakoff et Johnson considèrent que les significations relatives à la perception visuelle (associées ici au verbe *see* et au nom *eye*), domaine considéré comme relativement abstrait, se construisent par *projection métaphorique* à partir du domaine plus concret du toucher[104].

Ce fonctionnement général a été très largement exploité ces dernières décennies par les sémanticiens pour décrire la polysémie de nombreux noms. Sur la base des travaux de Lakoff et Johnson[105], Deignan et Potter affirment par exemple que *« the different senses of a polysemous word […] can be traced to an underlying conceptual metaphor »* (2004 : 1231). Or, une telle conception conduit généralement les auteurs à envisager la polysémie comme un phénomène de dérivation de sens entre une acception première (forcément plus *concrète*, plus *palpable*) et des acceptions secondes. Ce postulat est parfois très nettement explicité notamment dans l'étude des noms de parties du corps humain[106].

Siahaan note, par exemple, que *« in Indonesian, the word* hati ***primarily*** *denotes the liver, but it also means what are referred to as* heart *and* mind *in English »* (2008 : 46, je souligne). Quant à Sharifian, il présente le mot *del* (farsi) de la façon suivante : *« When used* ***literally*** *in contemporary Persian, it refers to the* ***area of the body*** *below the chest and above the pelvis, roughly similar to the area described in English by* abdomen *»* (2008 : 249, je souligne). Puis, il évoque ensuite *« its figurative usage »*.

C'est ainsi que Niemeier rend compte de la polysémie du nom anglais *heart*. Dans une formulation assez proche de Lakoff et Johnson, elle propose un classement de métaphores dont voici une version synoptique illustrée de quelques exemples (1997 : 93-102) :

1. **Heart *as a container***
   from the bottom of one's heart
   in one's heart
   I could not find it in my heart
   he filled my heart with joy

2. **Heart *as an object of value***
   to win someone's heart
   pierce the heart
   take it to heart
   the heart of the country

104 On trouvera des fondements diachroniques à un tel postulat dans Williams (1976). Voir aussi Sweetser (1990, Ch. 2) et Shen & Cohen (1998).

105 Étrangement, il n'est pas certain que de telles initiatives cadrent réellement avec le projet initial de Lakoff et Johnson. Ceux-ci avertissaient en effet que des exemples comme *«* foot *of the mountain are idiosyncratic, unsystematic, and isolated. They do no interact with other metaphors, play no particularly interesting role in our conceptual system, and hence are not metaphors that we live by »* (1980 : 55).

106 Les références sont nombreuses. Outre les exemples abordés plus bas, citons par exemple Tutescu (1997) et Radić-Bojanić & Silaški (2012).

3. **Heart** ***as a metonymy for a person***
set all hearts on fire
two hearts that beat as one
great heart, heart of stone

Récemment, Kraska-Szlenk (2014) a tenté une synthèse de différents travaux sur les noms de parties du corps humain en partant du postulat[107] largement partagé que *« the human body often constitutes a source for other concepts, not the target »* (2014 : 16). D'une manière générale, elle identifie des extensions sémantiques dans le domaine des émotions (avec des mots désignant *en premier lieu* le foie, le ventre, l'estomac et le cœur), des connaissances (le cœur, la tête, les yeux...), des relations sociales (le sang, les mains...) et bien entendu dans des domaines ne relevant pas de l'être humain (cf. *legs of the table, arm of the chair*). Ce vaste panorama sera partiellement exploité au chapitre 3.

Ainsi, partant d'une acception première, réputée à la fois *concrète* et (cognitivement) *saillante*, ces chercheurs, inscrits dans le paradigme de la sémantique cognitive de Lakoff et Johnson, tentent de rendre compte des emplois figurés. C'est ce qui conduit Pauly à affirmer que, en sémantique cognitive, *« les sens les plus concrets […] sont premiers »* (2010 : 91).

On insistera néanmoins sur un élément crucial. Le sens premier ne se confond pas avec l'invariant qui correspond plutôt à l'image-schéma (niveau cognitif[108]). En fait, le sens premier n'est qu'une manifestation linguistique (parmi d'autres) de cet invariant. Par contre, c'est bien le caractère concret (on pourrait dire *incarné*, *sensible, palpable*) de ce sens qui permet de le considérer comme nécessairement premier, c'est-à-dire comme point de départ des projections métaphoriques engendrant des sens figurés.

4.2.4 Bilan

Comme on vient de le voir avec les approches de Guillaume et Picoche d'une part et de Lakoff et Johnson d'autre part, il est tout à fait possible de postuler le principe d'une valeur première dans le cadre d'une conception holiste de la polysémie. L'invariant (signifié de puissance, image schéma), sans se confondre nécessairement avec cette valeur, lui est alors attaché.

Dans l'esprit de ces auteurs, la valeur première est toujours une acception concrète qui fait écho à une expérience sensible du monde. Trivialement, avec des noms comme *pied* ou *cœur*, c'est l'acception « partie du corps humain » qui est généralement considérée comme l'acception première[109].

La conséquence est que, en sémantique lexicale (notamment dans le domaine nominal), la polysémie est envisagée comme un phénomène de dérivation du concret vers l'abstrait. C'est ce qui

107 On parle de *embodiment hypothesis* (Maalej & Yu, 2011) – cf. *infra*, la sous-section ***1.1.1.1 Noms de parties du corps humain et « embodiment hypothesis »*** du chapitre 2.

108 Je renvoie à la citation de Johnson donnée plus haut (cf. p. 46).

109 On pourrait rétorquer que *pied* dans *le pied de la chaise* est tout aussi concret. Mais l'interprétation corporelle prévaut généralement car elle est considérée comme plus immédiate dans l'expérience humaine (là encore, je renvoie à la sous-section ***1.1.1.1*** du chapitre 2).

conduit les lexicographes à organiser leurs définitions de façon hiérarchisée et à considérer comme première l'acception la plus concrète.

4.3 Les noms ont-ils nécessairement une acception première ?

Le fait qu'un nom comme *table* ait pour *acception première* « meuble muni d'un plateau horizontal et de quatre pieds » ou qu'un nom comme *pied* renvoie en *première instance* à « une partie du corps humain » semble relever d'une forme d'évidence : de tels noms ont un sens propre (premier) qui correspond à l'acception la plus concrète et qui s'oppose à des sens figurés (plus ou moins abstraits). Cette conception de la polysémie légitime les approches présentées à la section précédente.

Cependant, dans cette section, c'est cette « évidence » qui sera questionnée.

Commençons par dire que cette initiative n'a rien d'inédit. Car, même si le principe d'une acception concrète et première semble faire un large consensus chez les linguistes, il serait faux d'affirmer que l'opposition entre sens propre / littéral et sens figuré / imagé n'a fait l'objet d'aucune critique. On trouve par exemple chez Rastier cette remarque lapidaire :

> *la notion de sens littéral est une des plus énigmatiques de notre tradition. Il est en effet donné sur le mode de l'évidence, et personne n'a jamais proposé de méthode pour identifier le sens littéral* (1994 : 327)

Et chez Cadiot et Nemo :

> *s'il y a bien une idée reçue en sémantique lexicale, c'est que l'emploi dénominatif d'un nom est premier et que les emplois non dénominatifs doivent être expliqués à partir de cet emploi premier.* (1997a : 29)

Signalons également que Planchon (2014) a proposé un *Examen critique de quelques arguments avancés en faveur de la valeur première* dans lequel il interroge des faits souvent présentés comme des évidences. J'aurai recours à certains de ses arguments. Dans le même ordre d'idée, dans Leeman (1998), on trouvera des interrogations stimulantes sur le point de vue de Dumarsais et sa définition du sens propre ainsi qu'un certain scepticisme à propos des métaphores conceptuelles de Lakoff et Johnson.

Dans ce qui suit, on examine d'abord des critères généralement mis en avant pour défendre le principe d'une acception concrète première dans le domaine nominal. On abordera ensuite les problèmes que pose ce principe.

4.3.1 Le critère quantitatif

Ce critère sera écarté rapidement. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, il est en fait rarement convoqué pour défendre l'idée que l'acception « partie du corps » est première pour des mots comme *pied* ou *cœur*.

Et pour cause, ce critère n'a aucune validité empirique. On pourra le mesurer aux chapitres 4 et 5 consacrés à l'étude des noms *cœur, artère, épaule, bouche* et *pied*. Pour chacun de ces noms, j'ai

effectué des sondages dans des bases de données qui donnent des résultats tout à fait contradictoires. Si, pour *épaule* et *pied*, l'acception « partie du corps » apparait effectivement quantitativement première (cf. *infra*, p. 346 & p. 392), c'est beaucoup moins massif avec *bouche* (p. 369). Tout dépend en fait des limites qu'on fixe à cette acception. Pour *artère*, les bases de données divergent significativement (p. 329). Enfin, pour *cœur* (p. 242), il apparait nettement que l'acception « partie du corps » n'est pas majoritaire.

Certains travaux de sémantique cognitive confirment ces constats :

> *The most immediately striking finding is that non-literal*[110] *language is extremely common […] In our data, for example, around 65% of citations of* head(s) *and* heart(s)*, around 50% of* hand(s) *and* eye(s)*, around 25% of citations of* nose(s)*, and around 17% of citations of* mouth *are non-literal.* (Deignan & Potter, 2004 : 1236)

Enfin, Sinclair confirme ces éléments en prenant l'exemple du mot anglais *back* (1991 : 112).

Tout ceci invite à adhérer à cette remarque de Saunier qui avance que *« **le critère statistique est à écarter**, les emplois réputés marginaux (par exemple les expressions idiomatiques), étant loin d'être minoritaires »* (1996a : 24, je souligne)[111].

4.3.2 Le critère du sens immédiat et l'intuition du locuteur

Cela a été évoqué dans l'introduction générale, au cours des séances de vulgarisation scientifique, pour introduire la notion de polysémie, je proposais souvent aux participants de donner le sens du mot *table*. Or, ceux-ci (enfants comme adultes) décrivaient généralement « une » table : un meuble avec quatre pieds et un plateau servant à poser des objets[112]. Il était exceptionnel que les participants pensent spontanément aux emplois exemplifiés dans les énoncés suivants :

23. (a) tu connais tes tables de multiplication ?
    (b) c'est écrit dans les tables de la loi

De la même façon, lors d'une deuxième étape de l'atelier de vulgarisation, malgré l'introduction de la notion de polysémie, quand je questionnais le public sur les différents sens du nom *cœur,* l'acception renvoyant à l'organe de la circulation du sang était généralement citée en premier. D'ailleurs, dans certains cas, l'évidence de cette primauté était soulignée par un commentaire : ***déjà**, il y a le cœur dans le corps humain* ou *on a **d'abord** l'organe de la circulation sanguine*.

Dans les rares cas (souvent avec des adultes[113]) où cette acception n'était pas citée en premier (voire pas du tout), il semble que cela tenait au fait que les participants comprenaient la consigne comme

110 Le terme évoque des emplois ne renvoyant pas à la partie du corps. Cependant, les auteures admettent que la distinction littéral / non littéral pose des difficultés. Elles les discutent dans la section 5 de leur article (2004 : 1239-1244). On notera que Kraska-Szlenk est frappé par le pourcentage d'emplois non littéraux de *cœur* (65%) qu'elle trouve étonnamment bas (2014 : 24 : note 10). Elle suppose que cela est dû à la définition du sens littéral que se donnent Deignan et Potter.

111 Dans le domaine verbal, Planchon affirme que *« l'argument selon lequel la valeur première du verbe doit correspondre à son emploi le plus fréquent est […] l'un de ceux qui se trouvent le plus facilement contredits par l'examen des données attestées en corpus »* (2014 : 3175). Planchon oppose des emplois concrets, réputés prototypiques, de *donner* (*Paul donne des fleurs à Jean*) à des emplois plus abstraits (*le soleil donne, qu'est-ce que ça donne ?* ou *la fenêtre donne sur la cour*).

112 On retrouve ici l'opposition PI (un meuble avec quatre pieds et un plateau) / PE (servant à poser des choses) de Cadiot.

113 Avec les enfants, le principal concurrent de l'acception « partie du corps » est l'acception renvoyant au symbole ♥.

donnez-moi différents sens du nom cœur ***autres que le sens normal***. Un peu comme si l'expression *les différents sens de cœur* était comprise comme *les sens figurés de cœur*.

Dans le domaine nominal, en particulier avec des noms admettant des emplois concrets très *palpables* (*tangibles* selon le mot de Tracy, cf. *supra*, p. 62), cette convergence des intuitions parait un argument solide pour défendre le principe d'une acception concrète première. C'est cette convergence qui conduit Hollenbach à affirmer :

> *There are good reasons for claiming that the conventional uses of* face *and* foot *for parts of inanimate objects are metaphorical extensions of body-part nouns, rather than claiming that these two nouns have generalized meanings. Native speakers asked to define these words* ***invariably describe parts of human body*** (1995 : 170, je souligne)

Pour l'auteure, il semble que le principe d'une extension d'un sens premier (« partie du corps ») vers un sens figuré (et par ailleurs concret, « partie d'un objet ») est légitimé par cette intuition de locuteur qui consiste à envisager les noms *face* et *foot* comme, *en première instance*, des noms de parties du corps humain.

De manière plus générale, à la suite de Rotgé, on pourrait affirmer que *« certains emplois sont plus typiques que d'autres »* et qu' *« il convient d'en tenir compte dans sa recherche »* (1996 : 74)[114]. D'ailleurs, comme le concède Saunier (pour le remettre finalement en cause) :

> *rien ne s'oppose en droit à ce que l'on retienne une intuition largement partagée pour élire un emploi comme prototypique […] puisque l'on reconnaît par ailleurs comme outil légitime du travail linguistique le jugement d'acceptabilité*[115] (1996a : 24)

Pourtant, deux arguments peuvent être avancés qui conduisent à contester un tel choix.

D'abord, cette acception la plus concrète est réputée être celle qui émerge *hors contexte*. Par exemple, évoquant le nom *pied*, Meillet indique que *« **employé isolément**, il désigne une partie du corps humain très définie, de forme très spéciale »* (1958 : 136, je souligne). Il oppose ainsi un tel emploi isolé d'un emploi *« groupé avec le nom d'un objet »* (*pied d'une table, d'une chaise, d'une lampe*). Corollairement, Martin avance que *« tout donne à penser que le mot* pied *évoque avant toute chose une partie du corps […] ; le pied de la table ou le pied d'un arbre ne se présentent à l'esprit que secondairement »* (2007 : 26). Cadiot et Tracy soulignent au contraire que le nom *tête* ne renvoie à une partie du corps que dans le contexte d'une *« collocation […] avec le domaine notionnel du corps humain (ou animal) »*. Autrement dit, c'est *« parce qu'il est question d'un corps humain que "tête" renvoie à une partie du corps »* (1997 : 118). Ces deux observations ne sont contradictoires qu'en apparence.

Car on peut simplement douter du fait qu'il existe du sens hors contexte :

114 Il ajoute même : *« Le psychique paraît […] davantage gouverné par le prototypique que par l'invariant »* (1996 : 75).

115 Planchon estime cependant que les deux intuitions ont des statuts différents (2014 : 3167-3168).

> *les mots ne signifiant que dans des interactions, les isoler de tout entourage déterminé pour tenter d'en définir le sens propre revient en fait à privilégier artificiellement le type de contexte […] qui se présente à l'esprit le plus immédiatement* par défaut*, du fait de sa prégnance cognitive : le temps, l'espace, le corps, les objets du monde qui nous entoure.* (Franckel, 1998 : 81)

Ce constat pousse Franckel à considérer la possibilité de dégager un sens hors contexte correspondant forcément à un *« sens propre ou premier : sens concret, physique, corporel »* comme *« un artefact cognitif »* (1998 : 81).

D'ailleurs, pour Victorri, l'emploi de l'expression *hors contexte* n'est en fait *« qu'une manière de caractériser un contexte bien particulier »* (1997 : 45). Cadiot va sans doute encore plus loin en affirmant que *« parler d'un sens hors contexte (confondu avec l'intuition naïve), c'est sortir de la langue en se pliant à l'ordre des référents »* (2002 : 121).

Si des locuteurs interrogés sur le sens des mots *table* et *cœur* pensent spontanément aux sens les plus concrets (« meuble » et « partie du corps »), c'est qu'ils convoquent immédiatement le contexte le plus immédiat dans l'expérience humaine (le monde des objets, le corps humain) et non qu'ils envisagent réellement les mots hors contexte. Ainsi, pour prendre un autre exemple, deux locutrices interrogées (séparément) sur le sens de l'adjectif *généreux* ont spontanément répondu : « Quelqu'un de généreux, c'est quelqu'un de gentil / qui a du cœur ». On voit bien comment cette réponse s'appuie sur une mise en contexte qui privilégie l'être humain (*quelqu'un*) au détriment d'autres possibilités (*un sol généreux, une poitrine généreuse, une généreuse portion de frites*) donnant le sentiment que le premier sens de cet adjectif renvoie à une qualité humaine (qui n'a certes, ici, rien de concret).

D'ailleurs, en fonction de la situation, une autre contextualisation est parfois bien plus immédiate. Ainsi, dans un album du chanteur Miossec, on trouve ce simple titre : *Le cœur*. Il suffit de connaitre un minimum l'univers de cet artiste (et d'ailleurs la chanson française en général) pour, malgré l'absence de tout co-texte explicite, envisager un sens plutôt psychologique (que physiologique et concret) pour le mot *cœur*. Le début de la chanson ne dément d'ailleurs pas cette intuition :

24. *Le cœur saigne, le cœur lourd, le cœur tangue, le cœur coule* (Miossec, 2014 – Chanson *Le cœur*)

Par ailleurs, et ce sera le second argument, même si, pour certains noms se prêtant à un consensus manifeste (noms de parties du corps comme *pied* ou *cœur* et noms d'objets comme *table*), on prenait le parti de considérer une acception concrète comme première, que serait-on censé en faire ? En effet, l'approche adoptée dans cette thèse est précisément supposée se projeter au-delà de la simple intuition afin de mettre au jour une *identité sémantique* qui échappe au simple bon sens.

Dans une logique d'observation des formes linguistiques, cette intuition (d'une acception première) ne nous donne-t-elle pas plus d'informations sur un rapport au monde du locuteur qu'un rapport à la langue ? En prenant l'intuition comme point de départ de la réflexion, ne prend-on pas le risque de

passer à côté de données moins évidentes mais plus révélatrices ? C'est ce scepticisme qu'exprime Cadiot et Tracy :

> *Qu'y a-t-il de linguistique dans le privilège du référent physique, une fois qu'on a pris la mesure du fait que la vraie question linguistique est de rendre compte du caractère génératif des emplois, en même temps que leur égale dépendance par rapport à leur contexte d'apparition ?* (1997 : 107)

Pour ce qui concerne le nom *tête* qu'ils étudient, le sens « partie supérieure du corps humain » relève d'un *« prototype psycho-cognitif »* (1997 : 105) pour lequel les auteurs doutent qu'il corresponde à un sens *littéral* qui impliquerait *« que les autres valeurs attestées doivent faire l'objet d'un calcul dérivationnel »* (1997 : 107). Dans le cadre d'une étude sur les prépositions (citée plus haut), Cadiot insiste encore : *« C'est autre chose de dire que l'espace est premier dans l'expérience humaine que de dire qu'il sert de modèle pour l'expression linguistique »* (2002 : 121)[116].

Au final, le simple critère de l'intuition du locuteur, s'il parait fondé à définir une certaine valeur première (disons *cognitivement saillante* parce que concrète et rattachée à une expérience immédiate), conduit à une forme de contradiction heuristique dans le cadre de la démarche adoptée dans cette thèse. Car l'objectif est précisément de mettre au jour des éléments qui échappent à cette intuition la plus immédiate.

4.3.3 Le critère diachronique

Rappelons que, conjointement à une comparaison inter-linguistique, le critère diachronique est un bon moyen de trancher entre homonymie et polysémie. Ainsi, la forme *avocat* relève de l'homonymie car, notamment, *avocat*-fruit n'a pas la même origine étymologique que *avocat*-homme-de-loi. À l'inverse, un mot comme *cœur* relèverait plutôt de la polysémie car ses différents sens sont bien attachés, dès l'origine, au même signifiant (cf. la section ***2.2.3 Homonymie, monosémie, polysémie et invariant sémantique*** du chapitre 1).

Cependant, le fait que différentes acceptions relèvent bien *historiquement* du même signifiant implique-t-il nécessairement un ordre d'apparition clair qui permette de conclure à la préséance d'une valeur (l'acception concrète) sur les autres ?

Selon Dumarsais, la réponse est clairement oui. En effet, comme on l'a déjà signalé, pour cet auteur, le sens propre correspond à *« ce pourquoi il a préalablement été établi »* (1730 : 73). Pour lui, *sens propre* correspond bien à *acception première* d'un point de vue chronologique. Et, cette même acception première correspond généralement à un emploi réputé concret, immédiatement identifiable (*cognitivement* saillant).

Cependant, d'un point de vue empirique, les faits sont moins convergents qu'on pourrait s'y attendre. Par exemple, dans le cadre d'une réflexion sur l'opposition concret / abstrait, Benveniste montre

116 C'est ce que confirme Larreya (toujours dans le domaine grammatical) : *« Il est certain que, pour le non-linguiste, toute forme grammaticale appartenant à sa langue maternelle ou à une autre langue a probablement une valeur prototypique […] mais cela ne signifie nullement que cette valeur prototypique joue un rôle particulier dans la relation entre la langue et le discours »* (1996 : 95).

que, dans les langues indo-européennes, la désignation de *chêne* pour l'arbre est issue d'un sens plus abstrait évoquant le « ferme » et le « solide » (1966 : 298-301).

Martin confirme qu'un tel cas n'est pas isolé : « *l'histoire contredit […] le principe d'antériorité de l'objet naturel par rapport à l'artefact. Ailleurs elle peut aller aussi à l'encontre de l'ordination du concret à l'abstrait* » (2007 : 28). Il prend l'exemple de l'adjectif *fin* qui a d'abord signifié « qui est accompli, qui est parfait » (*or fin, oreille fine*) avant de renvoyer à la minceur (*sable fin, silhouette fine*). Dans le même ordre d'idée, pour en revenir au domaine nominal, le *DH* nous apprend que *soupçon* a d'abord signifié « une opinion défavorable » avant de pouvoir désigner « une très petite quantité en parlant d'une chose matérielle » (p. 3592). On voit ici comment l'acception abstraite précède parfois l'acception concrète.

Comme le suggère Martin, même l'ordonnancement des acceptions concrètes ne suit pas nécessairement l'ordre auquel on s'attendrait intuitivement. Pour citer un nom de partie du corps humain, le *DH* signale que *tête* vient du mot latin *testa* qui signifiait « coquille » puis « récipient en argile cuite » (artéfact) et qu'il en est venu à désigner « la partie du corps humain » (objet naturel) par un transfert de sens qui utilise l'analogie de forme (p. 3807)[117]. L'acception qui nous apparait première ne l'est donc pas *à l'origine*.

Par ailleurs, bien souvent, retrouver une acception première (chronologiquement) s'avère tout simplement impossible. Quand Dumarsais met en avant le nom *clé*, il signale qu'on passe par métaphore de la *clé de l'appartement* à la *clé des sciences* ou la *clé du royaume* (1730 : 137). Mais Leeman note :

> *La définition par Du Marsais*[118] *de la métaphore pose d'emblée un premier problème : en tant que trope, elle se caractérise par le passage du sens premier à un sens second, ce qu'il est parfois difficile de saisir car, en l'occurrence, d'une part les premières "clés" latines étaient des clous (donc le sens jugé "propre" est en fait lui-même métaphorique), et d'autre part l'emploi "figuré" est attesté dès l'époque si l'on en croit le Robert historique.* (1998 : 437)

C'est cette question que creuse Planchon (2014, cf. également 2013 : 52-62) à propos du verbe *donner* – dont l'acception première (et, de fait, relativement concrète) renverrait à une forme *« de transfert gratuit d'un bien matériel entre deux individus »* (2014 : 3165) qui correspond au synonyme local *offrir*. Or, Planchon met en évidence que toute recherche d'un état de langue où *donner* aurait eu un sens clairement isolé (et correspondant à cette valeur première) est vaine :

> *le point le plus remarquable reste la forte polysémie du verbe [...] pour toute la période connue de l'ancien français, et la difficulté d'identifier un ordre d'évolution qui donnerait la primauté aux emplois spatiaux du verbe* (2014 : 3171)

117 Cf. Benveniste qui explique cette évolution de sens (1966 : 295-296).

118 Leeman écrit *Du Marsais*. Dans l'édition consultée ici, le nom est écrit *Dumarsais*.

Qui plus est, remontant au-delà même de ce qu'il est convenu de considérer comme la période d'émergence du français en tant que langue (du latin aux *Serments de Strasbourg*), il constate que la coexistence de sens différents apparait toujours attestée[119].

Pour prendre l'exemple d'un nom de partie du corps humain, le *DH* présente le mot *bras* comme apparu en 1080 avec le sens de « membre supérieur de l'homme » puis liste différentes locutions issues d'emplois métaphoriques (tout aussi concrets) : *bras de mer* (1165), *bras de fauteuil* (1606)... Il suggère ainsi l'apparition d'un sens propre engendrant des sens figurés. Cela dit, il reconnait aussitôt que *« le sens usuel de "membre supérieur du corps humain" a donné* ***dès les premiers textes*** *un grand nombre d'emplois métaphoriques »* (p. 507, je souligne). Ce qui, pour le moins, sème le doute sur la nécessaire *préséance chronologique* de l'acception « partie du corps ».

On pourra rétorquer que ce n'est pas parce qu'il est difficile (voire impossible) de remonter à l'origine des mots qu'ils n'ont pas malgré tout une acception première. Intuitivement, il parait raisonnable d'imaginer qu'un signe sert d'abord à désigner quelque chose (l'organe du cœur par exemple) pour ensuite désigner autre chose (l'amour).

Dans un article[120] consacré à la naissance du *langage* humain (faisant suite à un *protolangage* rudimentaire ancré dans un *hic et nunc*), Victorri défend l'idée que ses propriétés spécifiques (expressions de la temporalité ou de la modalité par exemple) se seraient forgées sur la base du *« besoin fonctionnel de raconter des histoires »* (2002a : 117). Comme le confirment les anthropologues et les historiens[121], la fonction narrative (permettant la naissance des mythes et des religions auxquels les interdits sont associés) s'est révélée cruciale pour *« l'expression des lois sociales »* (2002a : 121).

Or, la polysémie fait *« partie de ces propriétés des langues qui les distinguent des autres systèmes de communication animale, aussi bien que des langages formels »* (2002a : 123). C'est ce qui amène Victorri à conjecturer :

> ***La polysémie aurait alors été présente dès les débuts du langage*** *[...]. Pour le protolangage, le mot pour « lion » n'aurait signifié rien d'autre que l'animal, alors que dans le langage, il aurait pu désigner aussi bien un ancêtre fameux, le totem auquel appartient une partie de la tribu, la puissance et le courage que l'on attribue généralement à l'animal.* (2002a : 123, je souligne)

119 Dans le domaine des prépositions, Cadiot note que *« les sens non spatiaux (temporels, moraux, notionnels) sont contemporains des sens spatiaux, et attestés identiquement dans les valeurs des prépositions et préfixes latins »* (2002 : 127). On attribue pourtant généralement aux prépositions un sens spatial (plus *concret* car plus ancré dans l'expérience immédiate du monde) premier chronologiquement.

120 Repris de façon simplifiée mais complété d'un questionnement sur « la langue originelle » dans Victorri (2010).

121 Je renvoie à Harari : *« c'est la fiction qui nous a permis d'imaginer des choses, mais aussi de le faire* collectivement*. Nous pouvons tisser des mythes tels que le récit de la création biblique, le mythe du Temps du rêve des aborigènes australiens ou les mythes nationalistes des États modernes. Ces mythes donnent au Sapiens une capacité sans précédent de coopérer en masse et en souplesse »* (2015 : 36). L'auteur inscrit cette évolution fondamentale dans ce qu'il appelle la révolution cognitive.

Contre Dumarsais, Rousseau soutenait même la logique suivante :

> *Comme les premiers motifs qui firent parler l'homme furent des passions, ses premières expressions furent des tropes. Le langage figuré fut le premier à naître, le sens propre fut trouvé le dernier. On n'appela les choses de leur vrai nom que quand on les vit sous leur véritable forme. D'abord, on ne parla qu'en poésie ; on ne s'avisa de raisonner que longtemps après.* (1781 : 63)

On voit donc que le critère diachronique est moins probant qu'on aurait pu l'imaginer. D'une part, il n'y a pas nécessairement une acception première (d'un point de vue chronologique) comme semblent l'indiquer les exemples de *clé, donner* ou *bras* (et *lion* si on accepte l'hypothèse de Victorri). D'autre part, cette acception première n'est pas nécessairement la plus concrète (cf. *chêne*, *fin* et *soupçon*) ni même d'ailleurs celle qui semble la plus saillante cognitivement (cf. *tête*).

Par ailleurs, quand bien même la preuve serait apportée que le nom *bras* a d'abord désigné une partie du corps humain, cela confirmerait-il forcément que, d'un point de vue synchronique, les locuteurs conçoivent la polysémie de ces noms comme relevant d'une logique d'extension de sens ? C'est cette question qui est explorée dans la sous-section suivante.

4.3.4 Le problème de l'extension de sens

Malgré certaines divergences, l'approche guillaumienne (Picoche) et celle de Lakoff et Johnson ont en commun de considérer la variation de sens comme *une extension de sens*. Il y aurait nécessairement un sens de base qui donnerait lieu à d'autres. Et ce sens de base ne pourrait être que concret, tangible, palpable...

D'un point de vue heuristique, le principal défaut de cette conception est sans doute son caractère d'évidence. Car, si l'extension de sens parait certes évidente ou naturelle (voire nécessaire), c'est en fait bien souvent *à postériori*.

C'est ce questionnement qui pousse Enfield (2002) à mettre en cause une conception de la polysémie qui consiste à envisager systématiquement les acceptions *figurées* comme les extensions d'un sens *littéral*[122]. Son propos est d'interroger le lien de dérivation qu'opérerait *nécessairement* le locuteur entre les acceptions. Pour Enfield, le *fondement cognitif* de ce lien est loin d'être évident. Il affirme ainsi explicitement son scepticisme à l'égard des conceptions de Lakoff :

> *The mistake Lakoff makes (and many who make similar analyses) is to* assume *that a conceivable polysemy relationship is actively generative of the polysemy itself. It is assumed by these researchers that the perceived meaning relationships (e.g. between 'belly [of an animal]' and 'under [something]') directly reveal native speaker's conceptualisation as a principle underlying the "extension".* (2002 : 95)

En fait, pour Enfield, la sémantique cognitive va trop vite : persuadée que les acceptions *figurées* émergent d'une extension de sens allant du *concret* vers l'*abstrait*, elle en fait le fondement cognitif même de la polysémie.

122 Sa critique le pousse à défendre une position homonymiste qui a été remise en cause par ailleurs (cf. *supra*, ***2.2.3 Homonymie, monosémie, polysémie et invariant sémantique***).

À l'appui de cette thèse, Enfield cite une étude originale de Keysar et Bly (1999). Les deux chercheurs mettent en place un dispositif expérimental permettant de tester la manière dont les locuteurs interprètent des expressions (idiomatiques) imagées. Ils contestent l'hypothèse (relevant de la sémantique cognitive) selon laquelle cette interprétation est *« conceptually motivated »* (1999 : 1561). En effet, les deux auteurs rappellent que, pour Lakoff, *« idioms that 'make sense' are motivated by two things : an image and a relevant conceptual mapping »* (1999 : 1564). Par exemple, le sens de l'expression *to keep someone at arm's length* (qui signifie « garder ses distances avec quelqu'un ») peut sembler motivé par le fait qu'on envisage les bras comme des membres longs (au moins dans la culture anglo-saxonne) permettant de marquer une distance[123].

Pour invalider empiriquement cette hypothèse, Keysar et Bly soumettent à des locuteurs anglophones des expressions idiomatiques tombées en désuétude comme *the goose hangs high*. À une moitié des locuteurs, ils soumettent un texte qui conduit à interpréter l'expression comme « les choses vont bien se passer » et, à l'autre moitié, un texte conduisant à l'interprétation inverse. Or, non seulement les locuteurs interprètent l'expression en fonction du contexte d'emploi[124] qui leur est proposé mais surtout ils semblent estimer *logique* que de nouveaux locuteurs, confrontés à l'expression dans un contexte non explicite, interprètent l'expression dans le sens qu'ils ont eux-mêmes déduit.

Pour Keysar et Bly, *« this is a problem for theories that postulate motivating conceptual structures »* (1999 : 1571). Car cela tend à prouver que les motivations conceptuelles (même à l'intérieur d'une même langue-culture) n'en sont pas réellement et qu'elles sont reconstruites à postériori. L'hypothèse selon laquelle les extensions de sens relèvent d'une certaine *évidence* est donc discutable.

Roulon-Doko (2003) remet également en question le postulat de la sémantique cognitive. Étudiant plusieurs langues africaines, elle observe que certains mots sont sujets à une forte variation polysémique (sa perspective est totalement différente de celle d'Enfield qui verrait sans doute ici des homonymes). Par exemple, en gbaya (langue de Centrafrique), le mot *nú* a des emplois très divers (2003 : 75) :

25. (a) nú pàyà (-/couteau) « le fil du couteau »
(b) nú ndòdò (-/flèche) « la pointe de la flèche »
(c) nú tè (-/bois) « le bout du bois »
(d) nú tùà (-/maison) « la porte »
(e) nú gòdò (-/vulve) « l'orifice de la vulve »
(f) nú wèè (-/feu) « la braise »

123 J'ai testé cet énoncé lors d'une séance de la formation doctorale (anglais) : pour la formatrice (locutrice native), le sens de l'expression était parfaitement évident mais, pour le camarade doctorant présent (anglophone – L2), le sens n'était pas transparent : il a en fait formulé une hypothèse inverse (un sens proche de *garder quelqu'un à sa portée*) !

124 Et notamment, pourrait-on ajouter, indépendamment de la métaphore conceptuelle « Happy is up » (Lakoff & Johnson, 1980 : 15)

Comme on peut l'observer sur ces quelques exemples, c'est la manière dont il est déterminé (par un autre nom) qui permet d'interpréter l'emploi de *nú*. Autrement dit, assez trivialement, c'est le co-texte qui permet d'identifier l'emploi de *nú* auquel on a affaire.

Or, il se trouve que, déterminé par un nom désignant un homme ou un animal, le terme *nú* signifie *bouche.* Cette simple donnée conduit généralement d'une part à traduire, « hors contexte », le terme *nú* par *bouche* et, d'autre part, à considérer que les autres emplois dérivent de ce sens, forcément *premier* (2003 : 74-75). Selon elle, une telle interprétation s'ancre dans une *« application sur le monde extérieur d'une vision anthropomorphique*[125] *»* (2003 : 75).

Et, sur la base des emplois en (25), dont certains semblent absolument sans rapport avec le sens « partie du corps humain », elle la considère comme *incohérente* (2003 : 75) et, en fait, construite à postériori : c'est-à-dire que c'est parce qu'on est persuadé que le sens « bouche » est premier (conception anthropomorphique) qu'on en vient à l'envisager comme le point d'ancrage des autres sens.

Selon Roulon-Doko, en partant d'un principe inverse (sans *à priori* pourrait-on dire), qui consiste à déduire *« le sens de base du […] terme [à partir] de l'ensemble de ses emplois, sans privilégier aucun domaine de référence »* (2003 : 76), on dégage un invariant sémantique[126] plus en adéquation avec les données empiriques (linguistiques).

En l'occurrence, pour *nú*, elle propose « partie active » qui lui semble rendre compte bien plus *logiquement* de la diversité des emplois[127] : tranchant de la lame du couteau, pointe de la flèche, ouverture de la maison ou de l'organe génital qui les rend fonctionnels (2003 : 75)...

Corollairement, Leeman (1998) s'interroge sur les approches sémantiques qui considèrent que *« les correspondances (par lesquelles on définit le processus métaphorique) [sont] issues de nos expériences »* (1998 : 443) et que *« le lien établi entre le principal et l'accessoire le serait par notre expérience du monde ou par notre esprit et non par le biais de la structure linguistique »* (1998 : 441).

Dans cette étude consacrée à *la métaphore dans la description des prépositions*, elle note que, s'appuyer sur l'acception spatiale (prétendue première) de *dans* (« Indique la présence ou la situation d'une personne ou d'une chose à l'intérieur d'un lieu ») pour décrire les différents emplois de cette préposition, ne permet ni de prédire ni de comprendre certaines impossibilités linguistiques. En effet, à côté de :

26. (a) il y a des pépins dans le raisin
    (b) il y a de la dureté dans cette femme (1998 : 443 & 444)

125 Elle cible notamment un article de Fédry (1976).

126 Elle n'emploie pas l'expression.

127 On y reviendra au chapitre 5 dans la section consacrée au nom *bouche*.

on n'a pas :

27. (a) *il y a des reins dans l'homme
(b) *il y a de la dureté dans la pierre (1998 : 443 & 444)

Ce type de contraintes la conduit à remettre en cause l'idée que *« la métaphore est […] la traduction linguistique d'une expérience »* (1998 : 454). En effet, empiriquement, les données linguistiques mettent en évidence une correspondance beaucoup moins systématique que postulée. Autrement dit, si le principe d'une extension de sens du plus concret (sens premier) vers le plus abstrait (sens figurés) peut sembler naturel, les faits linguistiques n'en sont pas le reflet fidèle.

Ce qu'on a cherché à montrer c'est que, même si elle peut sembler fondée intuitivement, l'hypothèse selon laquelle les acceptions figurées d'un mot dérivent d'un sens premier et concret n'est pas aussi solide que les sémantiques cognitive et guillaumienne nous la présentent. D'un côté, certaines données psychologiques (Keysar & Bly) fragilisent cette hypothèse. D'un autre, la diversité des emplois parfois observée (Roulon-Doko) comme certaines impossibilités linguistiques difficiles à prévoir (Leeman) amènent à une certaine prudence.

4.3.5 Le problème des emplois hybrides

L'approche de Lakoff et Johnson se heurte à une autre difficulté. Typiquement, le spatial / physique / concret est présenté comme premier (*jeter une balle*) et l'idéel / psychologique / abstrait en est dérivé (*jeter des injures*). On a vu par exemple qu'une telle opposition amène à considérer le domaine du toucher comme premier par rapport à celui de la vue. Or, la difficulté est que cette distinction entre concret et abstrait n'est pas aussi évidente qu'il n'y parait.

Benveniste exprimait déjà à cet égard un scepticisme certain :

> *Un des critères les plus usuels est le caractère "concret" ou "abstrait" du sens, l'évolution étant supposée se faire du "concret" à l' "abstrait". Nous n'insisterons pas sur l'ambiguïté de ces termes, hérités d'une philosophie désuète.* (1966 : 298)

Plus proche de nous, dans sa critique de l'approche cognitive de Lakoff et Johnson, Enfield le pointe à sa manière. S'appuyant sur les exemples de *heart* (anglais) comme celui de *caj* (malais, voir la première référence à ce mot p. 36), il la questionne en ces termes :

> *In fact, my notion that I have a blood-pumping fist-sized organ inside the centre of my chest is* more *abstract than a concept of 'a place inside me, where I feel some things when I think some things' based on, for example, a tightening in the upper chest when I experience an emotion such as* anger. (2002 : 100)

Autrement dit, l'expérience qu'un locuteur a de son propre cœur-organe est-elle véritablement plus concrète que la sensation de colère qu'il éprouve (le plus physiquement du monde) quand il affirme *j'ai la rage au cœur* ?

Notons que, en reconnaissant une forme de continuum entre les différents emplois, Picoche semble mieux prendre en compte cette difficulté. En effet, dans sa présentation des notions de *cinétisme* et de *trajectoire sémantique*, elle insiste sur le fait que *« tout point peut, en principe, être le siège*

d'une immobilisation par le discours » (1986 : 7). Cependant, cela ne l'empêche pas d'opposer deux extrêmes : un pôle concret (sémantiquent riche, pleinier) et un pôle abstrait (sémantiquement pauvre).

Dans cette perspective, Gréa (2003) interroge la théorie de l'intégration conceptuelle (Fauconnier & Turner, 2003[128]) qui n'est pas sans lien avec celle de Lakoff et Johnson. Cette théorie envisage un réseau d'intégration (*integration network*) entre différents *espaces*. Selon Gréa, l'espace intégrant est composé à partir de projections opérées entre des espaces initiaux (*inputs*), l'un étant considéré comme espace-source, l'autre comme espace-cible (2003 : 62).

Reprenons l'exemple que Gréa emprunte à Grady :

28. The committee has kept me in the **dark** about this matter (Gréa, 2003 : 62)

La théorie de l'intégration conceptuelle cherche à rendre compte de la polysémie de l'adjectif *dark*. Voici comment :

> *[On] se donne un premier espace (l'espace source) dans lequel un agent A se retrouve dans l'obscurité, ce qui a pour effet de l'empêcher de voir correctement autour de lui. Un second espace (l'espace cible), structuré autour du domaine de l'activité intellectuelle, porte sur la rétention d'informations dont est victime une personne A' à l'intérieur d'une collectivité non identifiée mais structurée. Si l'on en reste à ces deux espaces, néanmoins, l'énoncé [28] n'a pas de sens. Il n'en acquiert qu'à l'intérieur d'un espace intégrant où A et A' fusionnent pour devenir la même personne. De même, l'obscurité et la rétention d'informations, originaires d'espaces distincts, fusionnent pour donner lieu à des propriétés inédites. À cet instant,* dark *prend effectivement le sens d'ignorance.* (2003 : 63)

Dans le cas d'une intégration *entrenched* (c'est-à-dire plus ou moins lexicalisée), ce phénomène d'intégration parait naturel au point qu'on peut douter qu'il ait bien lieu. Pourtant, Fauconnier et Turner insistent bien pour y voir l'explication du phénomène polysémique :

> *Through selective projection, expressions applied to an input can be projected to apply to counterparts in the blend. In this way, blends harness existing words in order to* ***express the new meanings*** *that arise in the blend.* (2003 : 5, je souligne)

Les auteurs précisent que *« polysemy is an inevitable and routine outcome of blending, but it is only rarely noticed »* (2003 : 6). Et, dans leur perspective, l'intégration permet d'envisager la variation de sens comme un continuum : *« Blending provides a* ***continuum*** *for polysemy effects »* (2003 : 6, je souligne).

Pour Gréa, ce réseau d'intégration, malgré son caractère dynamique, n'en reste pas moins *« une reformulation supplémentaire de l'opposition classique qui distingue un sens* ***littéral*** *et un sens* ***figuré*** *»* (2003 : 65, je souligne). Il observe en effet que :

> *Le sens du lexème* dark *est* ***initialement*** *réduit aux propriétés ontologiques, mondaines, substancielles* [sic] *de la darkness, c'est-à-dire une série de* ***propriétés intrinsèques***[129] *[…] : le fait de manquer de lumière et, par conséquent, de placer tout agent humain dans l'impossibilité de voir correctement. Le sens de dark n'a en première analyse aucun rapport avec l'ignorance* (2003 : 63, je souligne)

128 En anglais : *conceptual blendings.* Ce n'est pas sur cet article de 2003 que s'appuie Gréa mais, dans le cadre de cette thèse, celui-ci a semblé particulièrement intéressant puisqu'il cherche explicitement à rendre compte de la polysémie.

129 Cette expression est bien issue du cadre théorique de Cadiot dont Gréa se revendique.

On est donc en quelque sorte ramené à considérer que *dark* présente un sens premier, forcément plus concret ou plus immédiat, qui relèverait d'une obscurité (celle qui empêche de voir au sens physiologique) alors que l'autre sens serait plus abstrait et plus secondaire, il renverrait à une idée d'ignorance (*on ne voit pas*, c'est-à-dire *on ne comprend pas*).

Une telle opposition sémantique semble ancrée dans une opposition de niveau cognitif, elle-même fondée sur une opposition perceptive apparemment triviale. Pourtant, d'un point de vue psychologique, les distinctions repérées sont moins évidentes qu'elles n'y paraissent.

Dans une étude sur la synesthésie, Werner (1934) étudie en effet le rapport qu'entretient l'être humain avec ces distinctions. Contestant l'idée selon laquelle la synesthésie (sorte de *confusion* des sens) est nécessairement pathologique, il met en avant, sur la base de différentes expériences, *« l'existence plus ou moins nette chez tous les hommes d'une union de domaines sensoriels en apparence complètement isolés »* (1934 : 163). Il interroge ainsi l'évidence d'une *« séparation tranchée des différents domaines sensoriels »* (1934 : 161).

Pour lui, la tendance à *discrétiser* les différentes sensations (ce qui relève de la vue, ce qui relève du toucher, ce qui relève de l'odorat...) rend mal compte du fait que :

> *les perceptions objectives sont pour ainsi dire le terme d'un processus de développement qui commence dans la couche subjective synesthésique et qui, partant de ce sensorium commun, se différencie dans les diverses sphères sensorielles.* (1934 : 167)

Par exemple, sur la base d'expériences menées par certains de ses confrères (Juhasz, Hornbostel), il questionne la notion de clarté, généralement considérée comme une qualité optique et suggère que celle-ci est en fait *« une qualité commune à tous les domaines sensoriels »* et qu'il *« s'agit toujours de la même impression de clarté et* ***non de simples analogies*** *»* (1934 : 161, je souligne).

Son approche n'est pas exactement linguistique mais il évoque le phénomène de la métaphore quand il se réfère à des expressions[130] comme *« un son volumineux »* (1934 : 160), *« des couleurs criardes »* (1934 : 161) ou *« un son rugueux »* (1934 : 165). Or, ses observations dans le domaine psychologique amènent à s'interroger sur une logique de transfert ou de dérivation d'un domaine bien spécifié à un autre :

> *le lien intime des sens, l'existence de qualités intersensorielles comme la clarté, l'intensité, la rugosité, etc., tout cela est fondé sur le fait que l'organisme psycho-physique réagit dans sa totalité, avant toute séparation en sphères distinctes de sensibilité ; cette totalité est la base commune sur laquelle les divers phénomènes sensibles se différencient. […] Les sens différenciés se développent à partir d'une sensibilité générale unique, synesthésique.* (1934 : 168)

Dans une perspective plus linguistique, Legallois (2004) reprend cette réflexion à son compte dans le domaine adjectival. Se référant à des exemples comme *son aigu*, *couleur chaude* ou *sombre faim*, il conteste l'idée que la synesthésie adjectivale serait *« un processus de transfert sémantique »* –

130 Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit de traductions de l'anglais.

processus, qui caractérise, *« dans une acception commune mais contestable »*, la métaphore (2004 : 498).

En référence à la théorie de la Gestalt (il cite Paul Guillaume et Wolfgang Köhler) et à une conception phénoménologique de la synesthésie, Legallois souligne la disponibilité d'une même forme à décrire des expériences différentes : par exemple, l'adjectif *rugueux* peut renvoyer au toucher comme à l'ouïe. Il avance qu'il n'y pas que *« des perceptions tactiles du "rugueux" mais aussi des sensations optiques et acoustiques »* (2004 : 501).

Legallois considère des séquences comme :

29. (a) une couleur dure
    (b) un son dur
    (c) une personne dure

Dans ces exemples, *dur* renvoie toujours à la *« même expérience d'interaction dans des domaines sensoriels différents »* (2004 : 503). Que ce soit dans le domaine visuel, auditif ou social, il s'agit toujours d'exprimer *« une résistance de la part des qualités de l'objet expérimenté ou perçu (la couleur peu esthétique d'une robe, le couac d'une trompette, un patriarche entêté) »* (2004 : 503).

De la même façon pour l'adjectif *blanc* :

30. (a) une voix blanche
    (b) un blanc-bec
    (c) une page blanche

À chaque fois, l'adjectif exprime une *« impression neutre dans le sens d'appréciation, de sensation, d'effet »* (2004 : 503). Et, il n'est donc pas si certain que l'adjectif *blanc* renvoie en tout premier lieu à une couleur.

Ces éléments conduisent Legallois[131] à affirmer :

> *La conclusion est que les adjectifs employés à la fois pour caractériser des traits physiques et des traits psychologiques décrivent en fait des propriétés fonctionnelles qui ne [se] réalisent* ***pas prioritairement*** *dans le domaine physique […]. Là où* ***la sémantique cognitive verrait à tort des transferts de domaines sensoriels à d'autres domaines*** *(perspective de Lakoff ou plus récente du* conceptual blending*), la phénoménologie et la théorie de la Gestalt voient de la transposition de modalités d'interaction dans des domaines différents.* (2004 : 503, je souligne[132])

Pour en revenir à l'adjectif *dark* mis en avant par Gréa (2003), faut-il forcément le considérer comme un adjectif renvoyant en premier lieu à une perception visuelle ? Ne peut-on envisager ses différents emplois (*dark*-obscurité ; *dark*-ignorance) comme indices – au même titre – d'une valeur sémantique à la fois plus générale et plus fondamentale ?

Comme on le voit, ces interrogations sont plutôt formulées dans le domaine adjectival (cf. cependant la remarque de Enfield plus haut). Pourtant, elles paraissent pertinentes également dans

131 Voir également Asch (cité par Legallois dont la réflexion sur *dur* s'inspire d'observations sur *hard* de ce psychologue) : *« The conclusion we draw […] is that the terms under discussion refer not alone to unique sensory qualities, but to functional properties or modes of interaction »* (1958 : 93).

132 Il faut souligner que, pour Legallois, une telle perspective conduit à parler de *polyvalence* de l'adjectif plutôt que de *polysémie* (2004 : 503).

le domaine nominal notamment avec des noms de parties du corps humain. Certes, dans certains cas, les distinctions semblent avérées :

31. (a) Paul a eu le nez cassé au cours de la bagarre
    (b) Paul a eu le nez fin au cours de la bagarre

Dans ces deux énoncés, il semble qu'on puisse défendre le principe d'une opposition entre un emploi concret (a) où *nez* renvoie à la partie du corps et un emploi plus abstrait où *nez* renvoie plutôt à une faculté psychologique (l'intuition). Sans être nécessaire, le mode d'explication fourni par l'approche de l'intégration conceptuelle parait pertinent.

Cependant, concernant les frontières entre acceptions, nous avons vu la difficulté à tracer des limites claires. En effet, dans certains cas, comme la réflexion sur la synesthésie le suggère, l'hybridité parait avérée. Autrement dit, dans certains cas, il est bien difficile de faire la part entre un domaine et un autre. Pour s'en convaincre, on s'appuiera sur deux énoncés attestés.

Commençons avec le nom *cerveau* :

32. *Après ce rendez-vous raté, alors qu'il sera remonté dans sa chambre et que déjà les mots de Stas résonneront à son* ***cerveau*** *comme des coups de poing qu'il aura du mal à encaisser, il faudra commencer à les entendre encore, ces simples mots* (Mauvignier, 2014 – *Autour du monde silence*, Minuit, p. 150)

Dans un tel énoncé, l'emploi de *cerveau* semble renvoyer à la partie du corps comme dans *Paul s'est fait opérer du cerveau*. Il s'agit bien de cette partie du corps réputée traiter le langage et les mots. Pourtant, *cerveau* accepte volontiers un autre sens beaucoup plus psychologique et admet alors comme synonyme *esprit* : *les mots de Stats résonneront dans son esprit*. On trouverait un tel sens dans un énoncé comme *Paul est futé, il a un sacré cerveau*. On est donc ici face à un cas d'hybridité qu'on peut schématiser ainsi :

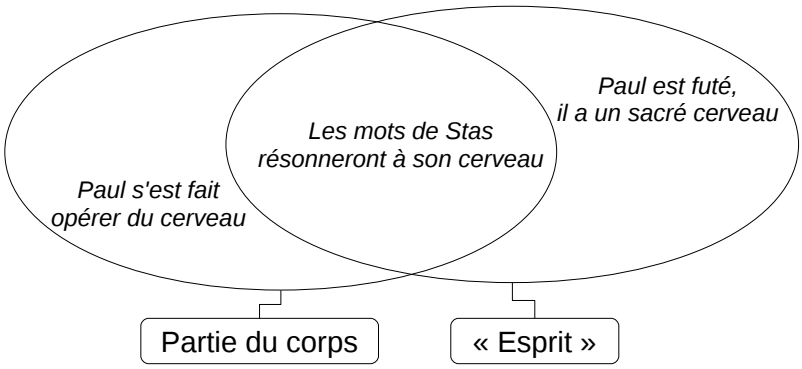

Une telle hybridité entre physiologique (concret ?) et psychologique (abstrait ?) se retrouve avec d'autres noms de parties du corps humain. D'une façon certes un peu différente du nom *cerveau*, c'est ce qui se passe avec le nom *oreille* :

33. *Il achète une vieille clarinette au marché aux Puces. Il n'a jamais appris la musique mais il a de l'****oreille****. Enfermé au plus profond de la cave pour épargner la maisonnée, il s'acharne à faire surgir les notes de son instrument.* (Chais, 1974[133])

133 Cet énoncé est extrait de la base Frantext qui sera présentée plus loin (cf. p. 150).

En effet, dans un tel énoncé, l'hybridité semble forte entre une faculté proprement *physiologique* (i.e. un appareil auditif performant) et une faculté relevant davantage d'une certaine forme de *sensibilité psychologique* (i.e. un certain sens musical).

De telles observations empiriques affaiblissent les thèses de la sémantique cognitive et de l'intégration conceptuelle. Elles conduisent à se montrer prudent à l'égard de la thèse selon laquelle il y a forcément un transfert d'un domaine concret (pris comme origine) à un autre.

4.4 Une option heuristique : le refus de hiérarchiser les emplois

Dans cette section, on a d'abord cherché à montrer en quoi le principe d'une acception première concrète (souvent pris pour acquis en sémantique lexicale, notamment dans le domaine nominal) permettait de fonder certaines approches holistes de la polysémie. Ainsi, chez Picoche comme chez Lakoff et Johnson, l'invariant sémantique s'apparente à une valeur première qui s'ancre dans l'expérience et le concret, autrement dit le réel.

Dans un second temps, différents arguments ont été développés permettant de contester le caractère évident de ce principe : il n'y a pas nécessairement une acception première *concrète*. D'une part, on a vu que les données empiriques ne validaient ni le critère quantitatif, ni le critère diachronique (un sens ne prévaut pas nécessairement ; s'il y a en un, ce n'est pas nécessairement le plus concret). D'autre part, le principe d'une extension de sens est discutable (il n'y a pas nécessairement dérivation d'un sens premier vers des sens secondaires) et le caractère hybride de certains emplois, fragilise considérablement le principe d'une nette projection d'un domaine de référence concret vers un domaine plus abstrait.

Sur la base des intuitions convergentes des locuteurs (le nom *bouche* désigne *d'abord* une partie du corps située sous le nez), on peut évidemment considérer que le principe d'une sorte de valeur première est cognitivement fondé. Mais, dans une logique scientifique cherchant à comprendre la complexité des données linguistiques, il apparait plus prudent de traiter les acceptions **sans les hiérarchiser** en tenant compte :

- de la diversité des emplois (cf. Roulon-Doko, 2003) ;
- des combinaisons impossibles (cf. Leeman, 1998) ;
- des hybridités dont elles témoignent (cf. ci-dessus).

On peut qualifier cette option d'*heuristique* dans le sens où elle est fondée sur une absence de tout à priori à l'égard de la hiérarchisation des emplois. Il ne s'agit pas tant de contester cette hiérarchie que de refuser de la considérer comme acquise.

Ainsi, dans cette thèse, la mise au jour d'invariants sémantiques s'affranchit d'une conception *dérivationnelle* qui suppose un transfert de sens d'une acception de base (propre / littérale) vers des acceptions secondaires (i.e. figurées).

On trouvait déjà une justification à une telle option dans ces propos de Benveniste :

> *Le seul principe dont nous ferons usage dans les considérations qui suivent, en le prenant pour accordé, est que le « sens » d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent.* (1966 : 290)

Propos qui ne sont pas sans rappeler la logique *constructiviste* dont se réclament notamment les culioliens (cf. Franckel, 2002) ainsi que Victorri (cf. Victorri & Fuchs, 1996 ; Victorri, 1997) et qui se laisse circonscrire en ces termes :

> *le sens des unités n'est pas **donné** mais se **construit** dans des énoncés. L'hypothèse centrale […] est que l'identité d'une unité se définit non par quelque sens de base, mais par le rôle spécifique qu'elle joue dans les interactions constitutives du sens des énoncés dans lesquels elle est mise en jeu. Ce rôle est appréhendable non pas comme un sens propre de l'unité, mais à travers la variation du résultat de ces interactions.* (2002 : 9, je souligne)

Ou aussi :

> *On passe d'un sens ancré sur un référent à un sens qui relève de valeurs référentielles construites, observables dans des environnements définis. Dans ce cadre, la plasticité du sens n'est plus affaire de métaphore, de figure de style, d'extension du sens par analogie, elle est constitutive de l'identité du mot.* (Franckel, 1998 : 82)

Une telle option fait également écho aux propos de Cadiot et Tracy qui invitent à *« éviter de confondre le prototype psychologique et le sens du mot (ou signification lexicale) »* (1997 : 105) dans le but de répondre non pas à la question *« Qu'est-ce qu'un [X] ? »* (une tête, une table) mais à la question *« Que veut dire "X" ? »* (*tête*, *table*) (1997 : 111).

5 - Conclusion

Résumons-nous. Dans ce premier chapitre, en m'appuyant sur une critique de l'approche de Wierzbicka, j'ai cherché à mettre en évidence en quoi la question de la variation de sens (et, plus particulièrement, de la polysémie) était au cœur de la réflexion sur le sens linguistique (c'est-à-dire au cœur de la sémantique).

Le terme *polysémie* fait parfois débat. Cependant, on a vu que, selon un point de vue holiste (Gosselin, 1996a) prenant en compte *simultanément* principe de compositionnalité et principe de contextualité, il pouvait renvoyer à un phénomène de variation de sens articulant un invariant sémantique (c'est-à-dire un construit abstrait rendant compte d'une valeur sémantique stable) à des effets de sens en contexte (observables *via* des emplois que les dictionnaires regroupent en acceptions). Dès lors, dans le traitement de la polysémie auquel cette thèse est consacrée, l'enjeu théorique et empirique sera double :

1. Formuler un invariant (sémantique) rendant compte d'une unité (sémantique)
2. Rendre compte de la manière dont les sens contextuels s'articulent à cet invariant

Disons tout de suite que, l'investigation empirique à venir *tendra* vers ces deux objectifs. Car, comme nous le verrons par la suite, les atteindre ne va pas de soi. Par ailleurs, l'essentiel de l'investigation empirique portera sur la question de la formulation invariante (objectif 1). Et, c'est surtout dans le chapitre 4 (consacré à *cœur*) que la question de l'articulation des sens contextuels à l'invariant sera réellement explorée (objectif 2).

En cohérence avec les approches défendues par Leeman et Culioli notamment, on privilégiera un travail sur les formes linguistiques pour construire une description de nature proprement sémantique (c'est-à-dire relevant du sens linguistique). Un tel parti pris oblitère toute investigation inter-linguistique (même si, comme on le verra parfois, des incursions de ce type peuvent parfois éclairer certaines données) : on se focalisera sur un même système linguistique, c'est-à-dire une même langue. Ici, l'étude portera sur le français[134] dont je suis locuteur natif. Par ailleurs, par souci de réduire le problème, l'étude, sans s'interdire là non plus toute exploration diachronique, s'en tiendra au niveau synchronique et se penchera sur « le » français contemporain. En particulier, on n'interrogera pas l'éventuelle *déformation* de l'invariant en diachronie.

De manière générale, nous garderons à l'esprit que, dans cette démarche, l'enjeu métalinguistique reste central. Les descriptions se feront au moyen de la langue courante sans volonté de formalisation excessive. En effet, quoique cette décision présente le risque de provoquer des flottements dans la description, elle laisse espérer un travail de caractérisation accessible.

L'objet empirique est circonscrit aux « noms de parties du corps humain ». Le chapitre 2, non seulement précisera ce qu'on entend par cette expression, mais avancera également des arguments en faveur de ce choix. Cependant, un argument peut d'ores et déjà être mis en avant : c'est souvent dans le domaine nominal qu'on suppose la mise au jour d'invariants la plus discutable.

D'une part, on considère généralement que le caractère sous-déterminé de l'invariant conduit, en particulier dans le domaine nominal, à des formulations trop puissantes échouant à rendre compte de la spécifique du nom étudié (cf. notamment l'exemple de *quartier* avancé par Martin, 2005). Une étude sur les noms est donc d'autant plus pertinente.

D'autre part, la conception adoptée sur la polysémie conduit à envisager l'invariant sémantique comme un construit très abstrait ; ce qui ne va pas de soi dans le domaine nominal où le rapport au référent (et, en fait, surtout au concret) parait difficile à éviter. C'est particulièrement vrai avec des noms comme *main*, *nez* ou *pied* qui semblent évoquer immédiatement une partie du corps.

134 J'admets que cette simple expression trahit une forme de réduction qui a l'air d'ignorer les différents problèmes de variations (géographiques, sociaux, inter-individuels...) au sein d'une langue réputée « même ». C'est ce qui conduit Leeman à relativiser ses hypothèses sur la préposition *en* qui, selon elle, *« ne valent vraisemblablement que pour une variété du français (par moi, abusivement, donc, appelée "la" langue) »* (1997 : 143). Nous verrons au chapitre 2 les options méthodologiques qu'on pourra adopter pour pallier, en partie, ce problème.

Dans une dernière section, nous avons vu que plusieurs auteurs contestent la pertinence d'une supposée acception première. Ce qui a conduit à défendre une option heuristique consistant à envisager les différents sens contextuels (et les acceptions associées) sans les hiérarchiser.

Avant d'engager l'investigation empirique, il reste à en circonscrire l'objet et à tirer les conséquences méthodologiques de l'approche théorique et de l'option heuristique adoptées dans ce premier chapitre. C'est à ces éléments qu'est consacré le chapitre 2.

Chapitre 2
Délimitation de l'objet d'étude et options méthodologiques

Pour faire suite au premier chapitre dont l'objet était de mettre en perspective les enjeux théoriques de la recherche, ce deuxième chapitre est consacré au traitement des données empiriques. Il est divisé en deux sections autonomes.

Dans la première, il s'agit de circonscrire le terrain d'investigation empirique. Au long du premier chapitre, le parti a été pris d'illustrer réflexions et analyses par le recours à des noms comme *tête*, *cœur*, *pied* ou *bouche*. De fait, ces noms sont généralement considérés comme des exemples typiques de noms de parties du corps humain. Il reste pourtant à mieux cerner cet objet d'étude en précisant le plus explicitement possible ce qu'*est* un nom de partie du corps humain (i.e. quelle définition il en sera donné ici). L'objectif étant d'aboutir à la constitution d'un corpus d'étude.

Dans la seconde section, les options méthodologiques seront présentées. D'une part, il s'agira d'exposer les principes qui guideront le travail d'investigation empirique. Ils seront illustrés d'exemples pris dans la littérature linguistique. D'autre part, plus concrètement, on fera le point sur les *outils* mis à contribution : les ressources lexicographiques et les bases de données.

1 - Délimitation de l'objet d'étude

Le projet explicite de cette thèse est de rendre compte de la polysémie des noms de parties du corps humain. Or, si on a tenté de préciser au chapitre précédent ce qu'on entendait par *polysémie*, cet objet empirique n'a pas vraiment été défini. C'est l'objectif de cette section qui s'achèvera par la constitution d'un corpus d'étude. On procédera en trois étapes. D'abord, on expliquera l'intérêt particulier que revêt le choix des noms de parties du corps humain. Ensuite, on interrogera le sens du syntagme *nom de partie du corps humain* afin d'expliciter des critères de définition. Enfin, un corpus composé de noms de parties du corps humain polysémiques sera constitué.

1.1 Pourquoi étudier les noms de parties du corps humain ?

Au chapitre 1, on a tenté de mettre en évidence en quoi le concept d'invariant sémantique pouvait s'avérer un concept clef pour expliquer le phénomène de la polysémie. Néanmoins, on a aussi pointé les réticences parfois exprimées quand il s'agissait de recourir à ce concept pour rendre compte de la polysémie des noms (cf. ***3.4 Un invariant sémantique... trop puissant ?***), en particulier quand ces noms avaient des emplois renvoyant à des référents concrets (cf. ***3.5 Un invariant sémantique... trop abstrait ?***). Ces éléments justifiaient le choix du domaine nominal comme terrain d'investigation empirique.

Mais pourquoi les noms de *parties du corps humain* plutôt que les noms de *vêtements* ou de *meubles* ? Clairement, dans un domaine comme la sémantique, le choix d'un objet empirique au détriment d'un autre peut parfois apparaitre éminemment arbitraire. Pourtant, dans cette section, j'aimerais tenter de défendre le choix opéré.

Signalons pour commencer que l'argument de l'originalité est à écarter. Les noms de parties du corps humain sont sans doute parmi les unités lexicales les plus étudiées en sémantique. On tentera précisément d'expliquer pourquoi dans les sous-sections à venir.

Le premier argument est bien sûr le grand potentiel de variation sémantique de ces noms. On n'insistera pas sur cet aspect. Au travers de quelques exemples, le chapitre précédent a déjà donné un aperçu à l'appui de ce constat. Le chapitre 3 en apportera la preuve.

Mais un second argument, plus crucial, vient faire écho aux débats théoriques exposés au chapitre 1. Il a trait au statut – réputé particulier – des noms de parties du corps humain dans les différentes langues du monde et à la manière dont ils sont envisagés en sémantique cognitive.

1.1.1 Les noms de parties du corps humain en sémantique cognitive

Dingemanse s'interroge sur le *« selective advantage of body-part terms »* (2009). Il part du constat classique que les *« body-part terms are […] often used to talk about other things than body parts »* (2009 : 2130) et même que *« semantic extension of body-part terms is universal »* (2009 : 2134).

Dans la perspective d'expliquer ce fait linguistique à dimension universelle, Dingemanse (2009 : 2131-2132) rappelle que les signes linguistiques sont le produit de conventions sociales et intersubjectives. Selon lui, ces conventions s'établissent nécessairement sur le principe de la *« joint salience »* (traduisons : « saillances cognitives partagées ») : les êtres humains d'une communauté s'accordent sur l'emploi d'un signe (et en particulier sur sa signification) en s'appuyant sur une expérience partagée de leur environnement. Or, quoi de mieux partagé par les êtres humains que l'expérience de leur propre corps ? Quoi de plus universel que le corps humain lui-même ? C'est ce qui amène Dingemanse à souligner que *« as a physical universal of great cognitive and cultural salience […], the body is a very suitable source domain for expressing a variety of things »* (2009 : 2131-3132).

Le raisonnement de Dingemanse est clair : d'une part, les acceptions abstraites / figurées se construisent à partir des acceptions concrètes / littérales ancrées dans notre expérience sensible du monde (postulat de Lakoff et Johnson que Dingemanse ne manque pas de citer en début d'article) et, d'autre part, le corps humain est le domaine d'expérience le mieux partagé par les communautés humaines. Il est donc logique que les *« body-part terms »* soient une base privilégiée (et même universelle) pour engendrer de nouvelles significations.

Cette observation ne doit évidemment pas faire oublier deux points d'attention. En premier lieu, comme le précise Dingemanse, les noms de parties du corps humain ne sont pas les seuls à générer des acceptions figurées. Ainsi, puisant ses exemples dans le yoruba (Nigéria), il note que des marqueurs spatiaux comme *òkè* ("top") et *ilè* ("below") viennent de noms dénotant respectivement la montagne et le sol / la terre (2009 : 2134).

En second lieu, il montre que les déterminants culturels ont beaucoup d'importance et que les dérivations n'ont pas de caractère universel. Ainsi, en yoruba, *ojú abéré* ("eye of the needle") renvoie à la pointe de l'aiguille et non à son chas (comme, selon Dingemanse, la plupart des locuteurs de l'anglais auraient pu l'imaginer). Autrement dit, le choix de certains mots (notamment de noms de parties du corps humain) pour désigner certaines réalités dépend de la communauté linguistique, et donc de la culture et des conceptualisations qui lui sont associées[135].

En tout état de cause, dans cette approche cognitive enracinée dans le paradigme ouvert par Lakoff et Johnson (cf. leurs travaux sur la métaphore conceptuelle), il existe une classe (onomasiologique) de noms qui désignent les parties du corps humain et qui, par dérivation, en arrivent à désigner autre chose. Ainsi, on considère que les mots *œil*, *eye* ou *ojú* ont une acception première (« la partie du corps humain qui permet de voir ») et des acceptions secondes (illustrées notamment par les emplois *œil du cyclone, eyebolt* ou *ojú abéré*).

Pour des motifs de présentation, on évoquera en les distinguant, certes un peu artificiellement, deux axes de recherches inscrits dans le cadre théorique résumé par l'article de Dingemanse. Le premier est tout en entier résumé dans l'expression anglaise *embodiment hypothesis*. Le second s'ancre plutôt dans la problématique de la grammaticalisation et a donné lieu à de nombreux travaux dans le domaine de la sémantique de l'espace (*grammar of space*, en anglais).

1.1.1.1 Noms de parties du corps humain et « embodiment hypothesis »

La notion d'*embodiment* prend source dans les travaux fondateurs de Lakoff et Johnson (1980) et surtout Johnson (1987). Voici comment s'exprime ce dernier, dans la perspective d'illustrer comment les êtres humains conceptualisent la notion de « containment » :

135 Lakoff et Johnson n'affirment pas autre chose. Ainsi, Johnson (1987 : xi-xii) réfutant toute tentation objectiviste affirme que *« most human concepts are defined and understood only within conceptual frameworks that depend on the nature of human experience in given cultures. Such concepts are neither universal nor objective in any sens acceptable »*. Cependant, pour ce qui concerne les parties du corps humain, il précise que *« because **our bodies are very much alike** with respect to their physiological makeup, we would expect to find **commonly shared (if not universal)** gestalt structures for many of our physical interactions within our environment »* (1987 : 62, je souligne). Corollairement, Lakoff et Johnson insistent sur les fait que les métaphores sont *« a consequence of the nature of our brains, our bodies, and the world we inhabit »* (1999 : 59) et que *« when the embodied experiences in the world are universal, then the corresponding primary metaphors are universally acquired. This explains the widespread occurrence around the world of a great many primary metaphors »* (1999 : 56). La contradiction n'est qu'apparente. Si une expérience commune du corps engendre des *image-schémas* équivalentes, elle n'implique pas pour autant des conceptualisations ni surtout des lexicalisations identiques : *« The same metaphorical mappings applied to different images will give rise to different linguistic expressions of those mappings »* (1999 : 69).

> *Our encounter with containment and boundedness is one of the most pervasive features of* ***our bodily experiences****. We are intimately aware of our bodies as three-dimensional containers into which we put certain things (food, water, air) and out of which other things emerge (food and water wastes, air, blood, etc.). From the beginning, we experience constant physical containment in our surroundings (those things that envelop us).* (1987 : 21, je souligne)

Johnson convoque aussi la métaphore conceptuelle BODY AS MACHINE en ces termes :

> *The key point […] is that the BODY AS MACHINE metaphor was not merely an isolated belief; rather, it was a massive experimental structuring that involved values, interests, goals, practices, and theorizing.* (1987 : 130)

On peut également citer, dans une perspective diachronique, Sweetser (1990 : 28-32) et, dans une perspective philosophique, Lakoff et Johnson (1999[136]) qui se font très explicites quand ils affirment que *« bodily projections are especially clear instances of the way our bodies shape conceptual structure »* (1999 : 34). Par exemple, *« we project fronts and backs onto objects. […] The concepts* front *and* back *are body-based »* (1999 : 34).

On comprend bien que de tels points de vue ne se limitent pas au niveau proprement linguistique. Ainsi, pour Maalej et Yu, le terme *embodiment* – qui réfère à l'objectif général suivant : *« understanding the role of an agent's own body in its everyday, situated cognition »* (2011 : 1) – est pertinent au sein de l'ensemble des sciences cognitives. Néanmoins, c'est bien à l'entrée linguistique qu'ils s'intéressent dans l'introduction d'un ouvrage qui prétend se pencher sur *« the contribution of individual bodily components to and the specific roles each plays in embodiment in various cultures,* ***as manifested in their respective languages*** *»* (2011 : 1, je souligne).

Car, pour eux, précisément, l'*embodiment hypothesis* est clairement confirmée par les données linguistiques que mettent au jour différentes études sur de nombreux noms de parties du corps humain dans différentes langues (2011 : 3). Et, de fait, en cohérence avec les propos de Dingemanse (2009, cf. *supra*), Maalej et Yu considèrent que ces noms constituent un terrain d'investigation très fructueux puisque *« our body […] is a potentially universal source domain for metaphorical mappings onto more abstract domains »* (2011 : 6).

Du point de vue du traitement des données linguistiques, l'approche est assez claire : il s'agit de partir d'un nom de partie du corps humain pour décrire comment différentes projections métaphoriques (et métonymiques) permettent d'engendrer une diversité de sens (figurés).

Un tel travail peut s'effectuer au sein d'une même langue (pour différents exemples voir notamment Sharifian *& al.*, 2008 ; Maalej & Yu, 2011 ; pour le français, cf. Tutescu, 1997). Mais, la perspective se fait souvent inter-linguistique. Dans ce dernier cas, une partie du corps humain est alors choisie comme point de départ et on s'intéresse aux termes qui la désignent dans deux langues (ou plus). Les différentes acceptions auxquelles ces « noms de parties du corps humain » donnent lieu sont alors identifiées, décrites et comparées.

136 Le titre de leur ouvrage (*Philosophy in the flesh*) est pour le moins révélateur.

Parmi de nombreuses publications, on peut citer : Ionescu & Pănculescu (2002, la main, le pied et la jambe en français / roumain) ; Deignan & Potter (2004, la bouche et le cœur en anglais / italien) ; Goddard (2008, le cœur en anglais / malais) ; Gutiérrez Pérez (2008, le cœur en français / espagnol / italien / anglais / allemand) ; Nissen (2011, la bouche en anglais / danois / espagnol) ; Siahaan (2008, la tête et l'œil en allemand / indonésien) ; Berendt & Tanita (2011, le cœur en thaï / japonais / anglais) ; Radić-Bojanić & Silaški (2012, la tête en anglais / serbe).

Selon les langues et les données linguistiques mises en jeu, l'accent est mis alternativement sur les convergences ou les divergences d'une langue à l'autre. Autrement dit, dans une perspective contrastive, on souligne les points communs et les différences dans les *dérivations* métaphoriques. Par exemple, Radić-Bojanić et Silaški introduisent ainsi leur travail : *« we set out to contrastively explore the similarities and differences between metonymic and metaphorical meaning extensions of the English lexeme* head *and the corresponding Serbian lexeme* glava *»* (2012 : 29).

On voit finalement comment le cadre théorique mis en place au début des années 80 par Lakoff et Johnson a naturellement conduit de nombreux chercheurs à s'intéresser à la polysémie des noms de parties du corps humain. Comme le résume Nissen en référence aux tenants de la métaphore conceptuelle :

> *Since the basic idea behind conceptual metaphor theory is that abstract terms are understood by using more concrete concepts, the body as such appears to be a primary source for this mapping.* (2011 : 72)

C'est dans cet esprit que Kraka-Szlenk (2014) propose une vaste synthèse sur les *« semantic extensions of body part terms »* dans laquelle elle explore une multitude de langues pour dégager les acceptions les plus récurrentes auxquelles les noms de parties du corps humain donnent lieu. C'est sans ambigüité qu'elle s'appuie sur l'*embodiment hypothesis* : *« the human body often constitutes a source for other concepts, not the target. This is the essence of the embodiment hypothesis »* (2014 : 16). Elle réaffirme d'ailleurs clairement que cette hypothèse s'ancre dans les travaux de Lakoff et Johnson et leur conviction que *« human conceptual and linguistic structure is largely metaphorical and grounded in physical embodiment and experience »* (2014 : 16). Dans le travail d'investigation empirique à suivre, on s'appuiera ponctuellement sur les généralités que dégage Kraska-Szlenk d'une observation inter-linguistique. Mais son travail vaut aussi pour la prise en compte du phénomène de grammaticalisation qu'elle intègre à son analyse.

1.1.1.2 Noms de parties du corps humain et grammaticalisation

Quoique à priori moins explicitement en lien avec l'objet empirique que constituent les noms de parties du corps humain, on va voir pourquoi certaines études sur la grammaticalisation méritent d'être mentionnées ici.

Dans l'optique de décrire comment *« se constituent les formes grammaticales »* (1958 : 130), Meillet rend compte du *« procédé qui consiste dans le passage d'un mot autonome au rôle*

d'élément grammatical » (1958 : 131). Il nomme ce phénomène *grammaticalisation* (1958 : 133). Il prend l'exemple de *suis* dans les énoncés suivants :

1. (a) je suis celui qui suis [Meillet qualifie cette phrase d'artificielle]
   (b) je suis chez moi
   (c) je suis malade / maudit
   (d) je suis parti / allé / je me suis promené

En (a), Meillet considère *suis* comme un mot autonome. Si cette autonomie est moins nette en (b), il considère que, en (c), *suis* n'est *« presque plus qu'un élément grammatical »* (1958 : 131). Enfin, en (d), l'unité linguistique *« n'est qu'une partie d'une forme grammaticale complexe exprimant le passé »* (1958 : 131). Par ailleurs, il ne fait pas de doute que *suis* est bien *« le même mot »* (1958 : 131) dans tous les énoncés en (1).

Or, le phénomène de grammaticalisation n'est pas sans lien avec les noms de parties du corps humain. Car, comme le montrent de nombreuses études, *« les noms de parties du corps se révèlent d'excellents candidats à la "grammaticalisation" »* (Aurnague, 1996 : 181-182). En effet, à des degrés divers, on constate que, dans de nombreuses langues du monde, certains noms de parties du corps humain semblent perdre une certaine forme d'autonomie sémantique (« partie du corps humain ») pour devenir des marqueurs grammaticaux, le plus souvent spatiaux.

C'est ce que pointent par exemple Campbell *& al.* (1986) qui étudient les langues méso-américaines (Amérique centrale). Ils relèvent que, en mixtèque, les noms signifiant *stomach* (*čīhi*), *heart* (*ini*), *face* (*nuu*) et *back* (*šinī*) correspondent respectivement aux prépositions *in(side) / under ; in(side) ; to / at / from ; behind*. Similairement, en cakchiquel, les noms signifiant *stomach* (*pan*), *mouth* (*či)*, *back* (*ix*) et *head-hair* (*wi*) correspondent à des suffixes locatifs signifiant *in*(*side*) ; *to* / *in* / *at* ; *behind* ; *on* / *top of* (1986 : 549). Ils notent d'ailleurs que *« it is natural and common for languages to have a relationship between body parts and locative notions »* (1986 : 549).

Cependant, la grammaticalisation des noms de parties du corps humain ne concerne pas que les notions spatiales. Par exemple, Hollenbach, étudiant les différentes acceptions de mots signifiant *face* / *eye* d'une part et *foot* / *bottom* d'autre part dans différentes langues mixtèques, constate que ces derniers *« show a surprising range of uses »* (1995 : 168). En effet, à côté de sens spatiaux (*front of / bottom of*), on trouve des sens temporels (*when / at beginning of*) voire causatifs (*if / because*).

Le phénomène est également manifeste dans certaines langues africaines. Par exemple, pour la langue *sàr* (Tchad), on peut se reporter à Fédry (1976) qui n'hésite pas à parler de *« parties du corps grammaticalisées »* (1976 : 85). Par ailleurs, Ruelland qui étudie le tupuri (Tchad, Cameroun) s'exprime en ces termes :

> *Dans le paradigmes de prépositions, le ton affecte souvent un nom désignant une partie du corps qui peut alors prendre un effet de sens non seulement spatial mais aussi temporel, voire traduire des concepts abstraits.* (1998 : Résumé)[137]

Dans une volonté d'offrir une vue synoptique sur les *« semantic extensions »* des noms de parties du corps humain, Kraska-Szlenk (2014) multiplie les exemples. Elle pointe la prévalence des notions spatiales :

> *The domain of spatial orientation seems to be the most significant target domain in the grammaticalization of body part terms as evidenced by innumerable languages of the world.* (2014 : 19)

Cependant elle montre également que, dans certaines langues, la grammaticalisation fait émerger des marqueurs temporels, pronominaux, numéraux (2014 : 20-23). Selon elle, la logique est toujours la même : *« more abstract notions will be conceptualized by taking less abstract notions as their source domains »* (2014 : 21).

Comparée aux travaux cités précédemment, la perspective de Svorou (1994) est en quelque sorte inversée. Cette dernière ne s'intéresse pas spécifiquement aux noms de parties du corps humain mais étudie l'expression de l'espace dans les langues du monde (son approche est résolument inter-linguistique). Néanmoins, cette approche la conduit précisément à considérer les (noms de) parties du corps humain *« as sources of spatial grams »* (1994 : 71). Si son exploration de 55 langues met en évidence la récurrence du phénomène, elle révèle également que ce sont souvent les mêmes parties du corps qui sont concernées : le front, la bouche, le visage, la tête, le cœur, la poitrine, le dos... Ces observations la conduisent à parler d'un *Anthropomorphic Model* (1994 : 75)[138].

La majorité des études citées précédemment revendiquent de manière plus ou moins explicite le paradigme de la sémantique cognitive de Lakoff et Johnson. Reprenant les thèses de Johnson (1987), Svorou pointe d'ailleurs que le *« language [...] is embedded in human cognition »* (1994 : 31). Quant à Kraska-Szlenk, elle affirme clairement que le transfert sémantique du domaine corporel au domaine spatial est un cas typique de métaphore conceptuelle : A (SPECIFIC) POINT IN ORIENTATION IS A (SPECIFIC) BODY PART (2014 : 20).

On peut ainsi considérer de telles études sur la grammaticalisation comme le pendant *syntaxique* des études plus spécifiquement *sémantiques* évoquées à la sous-section précédente à propos de l'*embodiment hypothesis*.

1.1.2 Un regard différent sur les noms de parties du corps humain ?

Ce rapide aperçu des travaux portant sur l'*embodiment hypothesis* et la grammaticalisation mettent en évidence l'intérêt particulier que la sémantique cognitive porte aux *body part terms*. Pour elle,

137 N'oublions pas Robert (1990) ni Roulon-Doko (2003) déjà évoqués au chapitre 1 (cf. *supra*, p. 30 & p. 81). Mais, précisément, leur approche de la grammaticalisation diffère partiellement de celles décrites ici (cf. la note 125 qui mentionne l'opposition de points de vue entre Fédry et Roulon-Doko).

138 Quoiqu'elle relativise les conclusions de Svorou, Van Pareren montre également que les noms de parties du corps humain en mordvin (Asie centrale) constituent *« a semantic basis for grammaticalization »* (2013).

ces noms constituent un objet idéal pour illustrer le principe selon lequel les dérivations de sens s'opèrent du concret vers l'abstrait, c'est-à-dire de l'expérience sensible du monde (domaine corporel, universellement partagé) vers des notions à la fois moins incarnées et cognitivement plus élaborées (notamment : espace, temps voire causalité).

Sans remettre en cause l'intérêt et la pertinence de ces travaux, on cherchera à proposer une approche différente des noms de parties du corps humain. **En effet, en cohérence avec le cadre théorique retenu au chapitre 1, l'attention sera moins focalisée sur les motivations cognitives qui permettent de passer d'un sens concret à un sens abstrait que sur l'identité sémantique que révèle cette diversité de significations contextuelles.** Dès lors, par rapport aux études précédentes, deux différences fondamentales peuvent être mise en avant.

D'abord, il est manifeste que la majorité des travaux de sémantique cognitive concentrent leurs efforts sur la description des différentes acceptions figurées (souvent appelées *extensions*) auxquelles donnent lieu les noms de parties du corps humain. Comme on l'a vu, il en résulte des études qui rendent compte de la diversité des emplois soit de plusieurs noms à l'intérieur d'une même langue soit d'un (ou deux) nom dans quelques langues plus ou moins éloignées[139]. L'objectif est d'étudier comment se construisent les métaphores conceptuelles. On y évoque très rarement la notion d'image-schéma (cf. cependant Svorou, 1994 : 203- 207), encore moins celle d'invariant. À rebours de cette approche[140], dans cette thèse, on cherchera à mettre au jour l'invariant sémantique qui caractérise le nom au-delà de ses variations de sens en contexte.

D'un point de vue empirique, cette option a un cout : il s'agit d'étudier un seul nom à la fois dans une langue unique (en l'occurrence le nom français *cœur* ainsi que, de manière certes plus exploratoire, les noms *artère*, *épaule*, *bouche* et *pied*).

Ensuite, d'un point de vue heuristique, l'option prise de ne pas hiérarchiser les acceptions (cf. la sous-section ***4.4 Une option heuristique : le refus de hiérarchiser les emplois*** du chapitre 1) est en contradiction avec les travaux de sémantique cognitive décrits plus haut. Car ces derniers sont logiquement amenés à proposer une hiérarchisation (une acception première donne lieu à une (ou des) acception figurée, nécessairement seconde) qui constitue un principe de description explicite motivé par des raisons cognitives (cf. les travaux prenant appui sur l'*embodiment hypothesis*) et diachroniques (cf. les travaux sur la grammaticalisation mais également Sweetser, 1990).

Pourtant, refuser cette hiérarchisation autorise à envisager le nom étudié (par exemple *pied*) par le prisme de la diversité de ses emplois (*des grands pieds* mais aussi *le pied de la chaise, au pied de la*

139 En fait, il ne s'agit pas du même nom (puisque les langues sont différentes) mais de la même partie du corps humain. Ce qu'on compare, ce sont les extensions (sont-elles les mêmes ? sont-elles différentes ?) construites à partir de ces noms différents désignant la même partie du corps.

140 Il faut signaler qu'on trouve des études inscrites dans le paradigme de Lakoff et Johnson qui tendent vers un tel objectif. C'est le cas de Bouveret et Sweetser (2009). Les auteures s'appuient sur la notion de *frame* (cf. Fillmore & Atkins, 1992) pour comparer les verbes français *casser*, *briser* et *rompre* (tous traduits en anglais par *break*). En comparant leurs emplois, elles sont amenées à les caractériser par des *frames* différents dont on peut considérer qu'ils rendent compte d'une forme d'identité sémantique propre à chacun d'eux.

falaise ou *au pied du mur*). Dès lors, on peut escompter que ces emplois « s'éclairent » mutuellement[141]. On aurait ainsi accès aux propriétés sémantiques caractérisant le nom étudié (ici, *pied*) sans se focaliser sur une intuition première (i.e. *pied* renvoie « en premier lieu » à la partie du corps humain).

Le point crucial est que, en se décentrant de cette intuition première, il est possible d'observer (et d'essayer d'expliquer) des faits linguistiques dont la sémantique cognitive ne rend pas toujours compte. Prenons l'exemple de la bouche. Dans de nombreuses langues du monde[142], le mot désignant la bouche peut servir à désigner l'entrée ou l'orifice de quelque chose. Le français n'échappe pas à la règle (*bouche du volcan, bouche de métro, bouche d'aération*...). Cependant, on observe que si on peut parler de *la bouche de la caverne* ou *du terrier*, on aura plus difficilement *la bouche de la maison*[143] ou *de la mairie*. Ainsi, le fait d'observer une projection métaphorique d'un domaine (le corps humain) vers un autre (disons, les « abris ») ne rend que partiellement compte de ce qui est en jeu.

C'est d'ailleurs ce que constatent Bouveret et Sweetser à propos du verbe *rompre* :

> rompre *has a very different overall profile of usage from* casser *and* briser. *You would get the impression from a dictionary that rompre could refer to the breakage of a teacup – but it never does, as far as we can tell.* (Bouveret & Sweetser, 2009 : 52)

En paraphrasant ces auteures, on pourrait dire que l'approche par métaphore conceptuelle (de la sémantique cognitive) donne l'impression qu'on peut parler de la bouche d'une maison, mais ce n'est pas le cas. En ce sens, l'analyse se fait plus *sémantique* (i.e. linguistique) que *cognitive*.

1.1.3 Bilan

Dans le cadre des objectifs de recherche formulés au chapitre 1, les noms de parties du corps humain sont choisis comme terrain empirique car, précisément, ils sont des noms et qu'ils donnent lieu à une certaine variation polysémique. Par ailleurs, ces noms, qui appartiennent à un vocabulaire à première vue très concret, peuvent sembler rétifs au principe d'invariant sémantique (cf. les motivations qui poussent Franckel et Lebaud (1992) à choisir le nom *lit* comme objet d'étude ainsi que, *supra*, la section ***3.5 Un invariant sémantique... trop abstrait ?***).

Mais, il y a plus. En effet, choisir les noms de parties du corps humain, c'est s'aventurer sur un terrain empirique largement exploré par tout un courant de la sémantique cognitive. S'appuyant sur des fondements cognitifs (eux-mêmes parfois justifiés diachroniquement), de nombreuses études

141 Ainsi, Régis note que *« le langage commun désigne la tête et le corps de toutes sortes d'objets. On parlera par exemple […] des* bras *d'un fauteuil et des* pieds *d'une table, […] des* bras *d'une rivière ou du* pied *d'une montagne »* et parle d'un phénomène d'*anthropomorphisation* (traduction possible du terme *embodiment*) du monde (1993 : 109). Cependant, dans une perspective certes plus anthropologique que linguistique, il consacre son essai au mécanisme inverse : *« l'homme cherche aussi à projeter l'espace sur son corps »* (1993 : 110). Son enquête chez les Bwaba du Burkina Faso focalisée sur des pratiques de scarification l'amène à *« une déduction intéressant tout travail portant sur la conceptualisation de l'espace »* selon laquelle *« le paysage peut aussi se présenter comme un modèle de spatialité projeté sur le visage. Autrement dit, si le corps permet d'appréhender le monde qui nous entoure, ce dernier aide aussi l'homme à se penser »* (1993 : 119).

142 Pour des références, cf. *infra* la section ***3 Le nom bouche*** du chapitre 5.

143 Ce qui est possible en sàr (Tchad) où *tà kújà* (littéralement : *bouche maison*) signifie « entrée, seuil (de la maison) » (Fédry, 1976 : 72).

mettent en évidence comment le mécanisme de la métaphore conceptuelle opère *à plein* avec les noms de parties du corps humain.

Dès lors, d'un point de vue scientifique, **il apparait stimulant de porter un regard un peu différent sur la polysémie de ces noms en se focalisant, non pas tant sur ce qui fonde cognitivement la diversité de leurs acceptions, que sur ce que cette diversité nous dit de leur unité sémantique.**

1.2 Qu'est-ce qu'un nom de partie du corps humain ?

Après avoir explicité ce qui motivait une étude des noms de parties du corps humain, il reste – précisément – à mieux circonscrire ce qu'est un *nom de partie du corps humain*. C'est à cette tâche qu'est consacrée la présente section.

1.2.1 Du nom-*noun* au nom-*name* : l'étiquette dénominative

Dans la perspective adoptée dans cette thèse consacrée à la polysémie, le syntagme *nom de partie du corps humain* est source d'une certaine confusion. On sait que le mot *nom* a en fait deux acceptions. D'une part, il peut renvoyer à une catégorie grammaticale. Il s'oppose ainsi à *adjectif* ou *verbe* et se traduit en anglais par *noun*. D'autre part, il peut renvoyer à une « dénomination » (comme dans *le nom de cet homme est Paul Martin*), son équivalent anglais est alors *name*.

Sur la base du critère de la dénomination, Cadiot et Nemo distinguent *emploi* et *usage* :

> *Un emploi devient un usage quand il devient dénominatif, quand il désigne une réalité dont il est aussi le nom (le « noun » est aussi « name »). Le nom cesse d'attribuer des propriétés par le biais de son énonciation pour être exploité (en tant qu'il « fait » étiquette) dans le cadre d'une logique de classement.* (1997a : 28)

En utilisant le syntagme *nom de partie du corps humain*, on réfère en premier lieu à la catégorie grammaticale (*noun*). Au chapitre 1, on a vu en quoi les enjeux associés à cette partie du discours dans le domaine de la polysémie motivaient une investigation.

Mais, qu'en est-il de l'acception « étiquette dénominative » ? Il faut bien voir que tous les noms-*nouns* qui renvoient (dans *certains* de leurs emplois au moins) à une partie du corps humain, ne sont pas nécessairement « étiquettes dénominatives » de ces mêmes parties du corps. Par exemple, dans un registre un peu familier, on a :

2. (a) Paul en a plein les **pattes**
   (b) Paul n'a pas voulu lui serrer la **paluche**
   (c) Paul a donné un sacré coup de **boule** à Jean

Ces énoncés sont parfaitement acceptables. Or, en (a), *pattes* désigne les jambes de Paul, en (b), *paluche* renvoie à sa main et enfin, en (c), *boule* réfère à sa tête. En tant que noms-*nouns*, *patte*, *paluche* et *boule* ont des emplois « parties du corps humain ».

Cependant, ils ne sont pas les étiquettes dénominatives de ces mêmes parties du corps humain. Autrement dit, ils ne désignent pas conventionnellement (cf. la notion d'usage chez Cadiot & Nemo) une partie du corps humain. C'est ce qu'illustrent les énoncés suivants :

3. (a) *les pattes / ?les paluches / *la boule sont des parties du corps humain
   (b) les jambes / les mains / la tête sont des parties du corps humain
   (c) A : Cite-moi des noms des parties du corps humain ! B : *les pattes / ?les paluches / *la boule
   (d) A : Cite-moi des noms des parties du corps humain ! B : les jambes / les mains / la tête

Ainsi, en excluant l'interprétation « étiquette dénominative » dans l'emploi du mot *nom* dans le syntagme *nom de partie du corps humain*, on pourrait considérer *patte* comme un nom de partie du corps humain.

Pourtant, dans cette thèse, on se contentera d'explorer la polysémie des noms-*nouns* (catégorie grammaticale) qui sont également « étiquette dénominative » (i.e. *name*) d'une partie du corps humain.

D'une part, c'est une manière de réduire le problème dans sa dimension empirique. En effet, constituer un corpus de tous les noms admettant des emplois « parties du corps humain » serait une tâche considérable – rien que pour la tête, on peut penser à *tronche, caboche, binette* (Milner, 1989 : 346), *figure, gueule* (Franckel, 1992a : 20[144]) mais aussi à *poire*, *pêche*, *citron* ou même *carafe* (la liste n'est certainement pas close). On voit bien qu'une telle option conduirait à travailler sur des mots familiers, argotiques ou vulgaires dont l'énumération serait difficile à maitriser[145].

D'autre part, le choix de se limiter aux noms de parties du corps humain qui sont également des étiquettes dénominatives de ces parties fait écho à une certaine intuition commune qui veut que *tête*, *foie* ou même *artère* sont des noms des parties du corps humain et pas *citron* ou *carafe*. C'est d'ailleurs sur la base de cette intuition commune que sont validés ou non les énoncés en (3).

1.2.2 Vers un paradigme des noms de parties du corps humain ?

Restreindre la liste des noms de parties du corps humain à des noms qui sont également « étiquette dénominative » de parties du corps humain ne résout le problème qu'en apparence. Car il reste à expliciter ce qu'on entend par *partie du corps humain*. Tous les noms-*names* (ou termes) désignant des *éléments* du corps humain sont-ils des noms de *parties* du corps humain ? Si *tête* et *pied* semblent l'être trivialement, que dire de *cheveu*, *enzyme*, *sang* ou même *cicatrice* ?

Adopter un point de vue sur cette question au carrefour de l'ontologique (la tête est une partie du corps humain) et du linguistique (*tête* est un nom de partie du corps humain) revient à s'interroger sur la possibilité de circonscrire un *paradigme* des noms de parties du corps humain.

144 Ces mots donnent lieu à un débat sur la synonymie entre les deux linguistes (cf. Franckel, 1992a).

145 Ponctuellement, cependant, on fera référence à certains de ces mots pour décrire certaines acceptions.

La notion de paradigme, courante en linguistique, remonte à Saussure qui opposait déjà *rapports syntagmatiques* et *rapports associatifs*[146] (1916: 170-175). Saussure précise en effet que *« le rapport associatif* [paradigmatique] *unit des termes in absentia dans une série mnémonique virtuelle »*. Ainsi, les unités *désir* ou *chaleur* sont dans un rapport paradigmatique avec l'unité *peur* à laquelle on peut les substituer dans *peureux* pour former les adjectifs *désireux* ou *chaleureux* (1916 : 174).

Pour Benveniste, les unités de la langue relèvent du plan paradigmatique *« quand elles sont posées en rapport de substitution possible »* (1966 : 22). Plus récemment, dans la *Grammaire méthodique du français*, on trouve cette définition du paradigme : « *Des éléments en relation paradigmatique sont mutuellement substituables dans un environnement donné, s'y excluent les uns les autres et forment ensemble un paradigme »* (Riegel *& al.*, 1994 : 8).

Constituer un *paradigme* revient donc à regrouper des unités linguistiques sur la base de distributions communes. On est donc amené à s'interroger sur l'existence de distributions qui permettraient de caractériser un paradigme des noms de parties du corps humain. Autrement dit, on est amené à vérifier s'il est possible de circonscrire, d'un point de vue proprement linguistique, un ensemble de noms que l'intuition commune (point de vue ontologique) nous pousse à étiqueter *noms de parties du corps humain* : par exemple, *pied* et pas *table*, *tête* et pas *esprit*, *estomac* et pas *patience*.

Prenons un exemple avec la construction ***V à N ADJ***[147]. Elle semble offrir un environnement distributionnel propice à l'emploi de noms de parties du corps humain. C'est très net dans les énoncés suivants :

4. (a) Paul rit à **gorge** déployée
   (b) Paul grimpe à **mains** nues
   (c) Paul accueille Marie à **bras** ouverts
   (d) Paul traverse à **pied** sec
   (d) Paul hurle à pleins **poumons**
   (e) Paul parle à **cœur** ouvert
   (f) Paul lit à **tête** reposée

Néanmoins, on peut difficilement la considérer comme pertinente pour atteindre l'objectif poursuivi. En effet, premièrement, des noms qu'on étiquèterait volontiers *noms de parties du corps humain* semblent difficilement s'insérer dans cette séquence :

5. (a) *Paul défonce la porte à **épaule** solide
   (b) *Paul réfléchit à **cerveau** intense
   (c) *Paul court à **jambes** fatiguées

À l'inverse, certains noms y entrent sans réellement pouvoir référer à des parties du corps humain :

146 Cf. les notes du *Cours* où de Mauro précise que *« l'usage a consacré le terme paradigmatique »* en lieu et place d'*associatif* (1916 / 2005 : 468, note 248).

147 Elle sera étudiée plus en détail au chapitre 3 (cf. ***1.3.5.1 Construction V à N ADJ***).

6. (a) Paul avance à **pas** feutrés
   (b) Paul parle à **voix** basse
   (c) Paul m'a expliqué les choses à **mots** couverts[148]

En effet, des noms comme *pas* ou *voix* seront, même s'ils ne sont pas sans rapport avec la physiologie humaine, difficilement envisagés comme des noms de parties du corps humain (ils renvoient plutôt à un geste). Avec *mot*, c'est encore plus difficile.

Ainsi, si la construction ***V à N ADJ*** semble présenter une certaine affinité avec une portion des noms référant à des parties du corps humain, elle n'offre pas un critère distributionnel véritablement opérant.

Dans la sous-section qui suit, une piste plus fructueuse, connue sous le nom de possession inaliénable, sera explorée. Comme on va le voir, dans le champ linguistique, cette notion a donné lieu à de nombreuses études. Puis, dans une dernière section, pour pallier les « limites » inhérentes à la *syntaxe* de la possession inaliénable, on recourra à une construction plus spécifique.

1.2.3 La possession inaliénable

Dès 1926, Bally – à la suite de Lévy-Bruhl (1914) – remarque que les langues indo-européennes semblent développer des procédés syntaxiques spécifiques pour évoquer ce qui relève de la *sphère personnelle*. Or, selon Bally, cette sphère personnelle peut comprendre notamment *« les choses et les êtres associés à une personne d'une façon habituelle, intime, organique (p. ex.* ***le corps et ses parties****, les vêtements, la famille, etc.) »* (1926 : 68, je souligne).

Dans son article, Bally indique que *« une fois connus les divers procédés par lesquels une langue rend l'idée de sphère personnelle, il serait intéressant […] de délimiter, à l'aide de la grammaire, l'étendue de cette sphère »* (1926 : 77). Depuis, la linguistique s'est approprié ce projet de recherche et les études qui en relèvent explorent ce qu'il est désormais convenu d'appeler, plutôt que la sphère personnelle, la **possession inaliénable**. Selon Mostrov, l'expression dénote l'idée d'une *« relation interne (ou inhérente) entre une entité et d'autres entités qui lui sont étroitement liées (il s'agit d'un lien nécessaire) »* (2010 : 36).

Pour se convaincre du lien entre cette problématique de la possession inaliénable et celle des noms de parties du corps humain, il suffit de consulter le sommaire de l'ouvrage collectif coordonné par Chappell et McGregor : *The Grammar of Inalienability* (1996). La plupart des articles font en fait explicitement référence aux parties du corps humain[149] : par exemple, *The syntax and semantics of* ***body part*** *incorporation in Mayali,* ***Body parts*** *in Warray,* ***Body parts*** *and possession in Anindilyakwa* (je souligne)...

148 En fait, il y aurait également : *l'eau coule à* ***flux*** *constant / la voiture avance à* ***vitesse*** *réduite*.

149 L'ouvrage lui même est le fruit d'une recherche menée par un groupe de travail international nommé *« Body parts in grammar »*.

Dans la suite, on verra d'abord que la possession inaliénable, non seulement s'exprime différemment selon les langues (ce qui peut sembler trivial étant donné leur diversité de fonctionnement), mais surtout qu'elle s'applique à des notions différentes parmi lesquelles les parties du corps humain occupent une place de choix. Ensuite, l'attention sera focalisée sur l'expression de la possession inaliénable en français et sur son utilité pour définir un paradigme des noms de parties du corps humain.

1.2.3.1 Approche inter-linguistique de la possession inaliénable

Dans son article, Bally indiquait déjà que *« l'extension de la sphère [personnelle] est déterminée par les idées traditionnelles de chaque groupe linguistique »* (1926 : 69). Pareillement, Van Peteghem précise que *« la classe des noms inaliénables varie d'une langue à l'autre »* (2006 : 443). Chappell et McGregor rappellent également que *« differences between languages as to which categories they treat as inalienable may not be reconciled in terms of a universal hierarchy »* (1996 : 8). Autrement dit, il apparait clairement que la recherche d'une quelconque universalité des *notions* auxquelles s'appliquent la possession inaliénable est une entreprise vaine.

Bally citait néanmoins quelques pistes à explorer :

> [l'extension de la sphère personnelle] *comprend généralement le corps, ses parties, quelquefois ses dimensions ; l'âme de l'individu ; dans certains cas sa voix, son nom ; mais elle peut embrasser aussi, dans des proportions variables, tout ce qui est avec lui dans un rapport constant : vêtements, objets familiers, outils, etc. ; personnes de l'entourage, famille, serviteurs, amis...* (1926 : 69)

Dans sa contribution consacrée à la langue yawuru (Australie de l'ouest), Hosowaka identifie deux constructions syntaxiques relevant de la possession inaliénable : le quasi-passif d'une part et les constructions à double sujet ou double objet d'autre part. Et, de fait, ces constructions sont exemplifiées avec des noms renvoyant à des parties du corps humain – *niyakan* (dos), *niwal* (pied) ou *dulbu* (cœur) par exemple. Cependant, même si Hosowaka affirme que ces constructions *« typically involve body-part nouns »*, il tempère aussitôt par ces mots : *« As a matter of fact, this generalisation is not sufficient »* (1996 : 182).

En effet, il pointe que certains noms désignant des parties du corps humain – comme *dyidya* (ongle) – ne rentrent pas dans de telles constructions et que, réciproquement, certains noms – comme *nilawal* (qui renvoie au nom d'une personne) – peuvent relever de la possession inaliénable. Le mot *nilawal* est à ce titre intéressant car il admet la *double construction object* (de possession inaliénable) quand le mot renvoie au nom aborigène (*bush name*) et la refuse quand il renvoie au nom *australien* (*whitefella name*). Voilà comment Hosowaka interprète cette observation (1996 : 183) :

> *For Yawuru people, names are as much a part of themselves as arms and legs, indeed perhaps more so. That is the reason (or at least a part of the reason) why the double-object construction is required […] For a similar cultural reason, identity-sensitive constructions are applied to words such as* nimarndarl *"shadow",* niwal *"footprint, track" (the same word as "foot") and* buru *"native country".*

Finalement, on peut affirmer avec Hosowaka que, si les structures de possession inaliénable du yawuru semblent être particulièrement compatibles avec des noms renvoyant à des parties du corps humain, elles ne permettent pas d'en circonscrire un paradigme linguistique bien délimité.

Prenons un autre exemple. Bavin (1996) étudie la possession inaliénable en acholi (Ouganda et Sud Soudan). Elle identifie notamment la construction canonique exprimée par le morphème du génitif *pa* (1996 : 847) :

7.

lok	pa	laco-ni	(les mots de cet homme)
word	POSS	man-DET	
lac	pa	gado	(la largeur de la route)
width	POSS	road	

Mais, elle relève également l'existence d'une autre construction qui, selon elle, relève précisément de la possession inaliénable. Dans ce cas, le nom du possesseur et le nom du possédé sont simplement juxtaposés (1996 : 844-845) :

8.

cing dano	(la main de la personne)
hand person	
wang dako	(l'œil / le visage de la femme)
eye/face woman	

Mais, comme pour le yawuru, si une telle construction est illustrée au moyen de noms désignant dans la langue acholi des parties du corps humain (énoncés en (8) ci-dessus), elle n'en est pas moins utilisée avec d'autres types de noms (1996 : 846) :

9.

nying	latin	(le nom de l'enfant)
name	child	
jang	yat	(la branche de l'arbre)
branch	tree	

Les exemples du yawuru et de l'acholi ne sont évidemment que deux langues parmi une multitude. Mais, ils viennent illustrer un des leitmotiv de l'ouvrage coordonné par Chappell et McGregor (congruent avec les premières analyses de Bally) : les langues humaines ont tendance à développer une syntaxe spécifique à la possession inaliénable et les noms désignant des parties du corps humain relèvent généralement (d'un point de vue inter-linguistique) et majoritairement (d'un point de vue intra-linguistique) de cette syntaxe. Pourtant, la syntaxe de la possession inaliénable ne permet pas de circonscrire un paradigme des noms de parties du corps humain.

1.2.3.2 La possession inaliénable en français

En français, on considère que la possession inaliénable est exprimée par des structures intra-phrastiques qui, comme le résume Mostrov (2010 : 38), présentent *« une propriété syntaxique*

commune : il s'agit de la présence de l'article défini à valeur possessive contenu dans le SN dénotant l'objet possédé »[150]. Plus précisément, Van Peteghem recense six structures (*inaliénables*) qu'elle illustre par les énoncés suivants (2006 : 442) :

10. (a) il a **les** yeux bleus
    (b) elle est ronde **des (de + les)** hanches
    (c) il conduit **les** yeux fermés
    (d) Paul lève **la** main
    (e) Paul prend Marie par **la** main
    (f) Paul lui prend **la** main

Pour un francophone, ces exemples peuvent sembler triviaux et peu spécifiques mais une comparaison avec l'anglais aide à mieux comprendre ce qui est en jeu. Considérons par exemple l'énoncé suivant :

11. *We know where you are, you are completely surrounded. Release your prisoner unharmed and come out with **your** hands on **your** heads.* (Lodge, 1985 – *Small world*, Penguin, p. 275)

En anglais, l'article ne se substitue pas au déterminant possessif alors qu'en français une telle substitution est si naturelle qu'elle semble presque obligatoire. En effet, la traduction française pourrait difficilement être : *avec **vos** mains sur **vos** têtes*.

Or, c'est précisément sur la base de ce type d'énoncés (10) que, selon Leeman, *« on admet généralement **l'existence d'une classe sémantique**, **bien délimitée syntaxiquement**, correspondant intuitivement à la catégorie des "parties du corps humain" »* (2005 : 189, je souligne). Elle oppose ainsi (les exemples sont légèrement reformulés) :

12. (a) Paul ouvre la bouche / ferme les yeux / serre les dents
    (b) Paul ouvre la bouteille / ferme la porte / serre la ceinture (2005 : 189)

Dans les énoncés (a), l'article employé avec les noms *bouche*, *yeux* ou *dents* ne laisse planer aucune ambigüité : il s'agit de la bouche, des yeux et des dents de Paul. Dans les énoncés (b), cette interprétation n'est pas nécessaire : l'article n'a pas valeur possessive.

Corollairement, Simatos (2015 : 127) considère que les noms de parties du corps humain dénotent des entités physiques. Selon elle, on peut les caractériser par la conjonction des deux relations sémantiques suivantes :

1) $R_{p/t}$ (partie du corps, (partie du) corps) ; cas particulier de la relation Partie-Tout
2) R_{inal} (partie du corps humain) ; cas particulier de la relation dit de Possession Inaliénable

Pour ce qui concerne la relation $R_{p/t}$, elle est plutôt de niveau extra-linguistique. En revanche, comme on l'a vu plus haut, la relation R_{inal} peut être associée à des constructions syntaxiques spécifiques.

Dans ce qui suit, on testera les structures de possession inaliénable pour voir si, précisément, elles peuvent caractériser les noms désignant les parties du corps humain. Avec des noms référant à des

150 Cet élément avait déjà été relevé par Bally : *« Le développement de l'article défini […] est venu fournir un précieux appoint à l'expression de la solidarité en désignant la partie directement intéressée »* (1926 : 72). Le linguiste propose des exemples comme *la tête lui tourne, baisser les yeux* ou *froncer les sourcils*.

« choses » ne relevant pas à priori de la possession inaliénable, l'incompatibilité avec les structures dites inaliénables semble avérée :

13. *Elle avait la maison confortable (Van de Velde, 1995 : 108)

Évidemment, les énoncés suivants sont toujours possibles :

14. (a) il conduit les vitres baissées
    (b) Paul lève la bouteille en l'air

Mais, dans ce cas, les articles définis n'ont pas valeur possessive. Dans les énoncés (10c) et (10d), les yeux et la main sont nécessairement ceux du sujet, alors que ce n'est certainement pas le cas en (14a) et pas nécessairement en (14b). Simatos relève des énoncés plus litigieux comme :

15. (a) On m'a embouti la voiture
    (b) On m'a cambriolé la maison (2015 : 131)

Ces énoncés semblent fonctionner comme l'énoncé en (10f) et il semble bien qu'on puisse difficilement les interpréter autrement qu'en considérant que la voiture ou la maison appartiennent au sujet. Cependant, Simatos rejette l'idée que ces énoncés relèvent réellement de la possession inaliénable. Sur la base des oppositions suivantes,

16. (a) *On a serré la main / On m'a serré la main
    (b) On a embouti la voiture / On m'a embouti la voiture (2015 : 132)

elle affirme qu'en (15), le datif (ici, le pronom *me*) a *« la valeur d'un simple béné-/maléfactif, comme dans l'énoncé* On (m')a ouvert la porte*, et non d'un datif possessif qui, par contraste, se caractérise comme l'antécédent nécessaire d'une expression anaphorique dans une relation de type possesseur-possessum »* (2015 : 132).

Finalement, par opposition à des noms référant à des entités concrètes (comme *bouteille*, *voiture*, *vitres* ou *maison*), il semble bien que les structures de possession inaliénable puissent caractériser les *noms de parties du corps humain*.

Par ailleurs, il n'est pas anodin de constater que les structures listées en (10) excluent de fait des noms comme *sœur, père* ou *cousin* qui expriment des liens de parenté – notion qu'on considère comme relevant potentiellement de la possession inaliénable dans les langues du monde (cf. Bally, 1926 ; Chappell & McGregor, 1996, notamment l'introduction). Par exemple :

17. (a) *Paul a **la** sœur sympathique (*vs* Paul a une sœur sympathique / la sœur de Paul est sympathique)
    (b) ?Paul a enterré **le** père hier (*vs* Paul a enterré son père hier)
    (c) ?Paul lui ramène **le** cousin en voiture (*vs* Paul lui ramène son cousin en voiture)

Cependant, en français, il est bien identifié (cf. par exemple Van de Velde, 1995 ; Berthonneau, 1999) que des noms comme *chapeau, veste, pantalon, manche, col* ou *robe* (désignant des vêtements) sont compatibles avec la plupart des structures inaliénables listées :

18. (a) il avait **le** chapeau de travers et **la** veste déboutonnée (Van de Velde, 1995 : 109)
    (b) Paul marche **le** pantalon baissé
    (c) il a attrapé Paul par **la** manche / **le** col (Berthonneau, 1999 : 19)
    (d) Paul lui a arraché **la** robe

Cette compatibilité peut s'expliquer par le fait que les vêtements sont envisagés comme une sorte d'extension du corps et qu'ils font partie intégrante de l'être humain considéré. À vrai dire, peu importe, cette interprétation ne sera pas un enjeu ici.

En dehors des noms précédents, différents noms qu'on ne classerait pas volontiers dans les noms de parties du corps, quoiqu'ils admettent des emplois relevant de la « sphère humaine », sont compatibles avec certaines structures de possession inaliénable (cf. notamment Van de Velde, 1995 ; Simatos, 2015 ; Mostrov, 2015) :

19. (a) Paul a **le** sommeil léger
(b) il conduit **l'**esprit libre
(c) Paul perd **la** mémoire
(d) Paul prend Marie par **les** sentiments
(e) cette expérience lui forge **le** caractère

Les exemples en (18) et (19) mettent ainsi en évidence que toute une série de noms qui n'ont manifestement pas d'emplois « partie du corps humain » présentent une certaine[151] compatibilité avec les structures de possession inaliénable. Autrement dit, comme on l'a vu pour d'autres langues, bien qu'elle présente une forme d'affinité avec les noms de parties du corps humain (en cela, elle est un critère utile), on peut difficilement affirmer que la syntaxe de la possession inaliénable suffit à circonscrire un paradigme des noms de parties du corps humain en français.

1.2.4 La construction *avoir mal à LE N*

Dans un article de synthèse consacré aux *classes d'objets*, Le Pesant et Mathieu-Colas définissent cette notion dans les termes suivants :

> *Il s'agit, pour l'essentiel, de classes sémantiques construites à partir de critères syntaxiques, chaque classe étant définie à partir des prédicats qui sélectionnent de façon appropriée les unités qui la composent.* (1998 : 6)

Par exemple, selon eux, le prédicat (ici, un verbe) *rédiger* sélectionne comme compléments des noms dont le sens impose la notion de texte : *lettre, roman, essai, article...* (1998 : 12). Sur cette compatibilité distributionnelle, on peut établir la classe d'objets TEXTE.

Plus loin (1998 : 25), ils évoquent précisément les prédicats appropriés pour les parties du corps humain : *souffrir de, avoir mal à...* Comme ils l'exemplifient, on peut *avoir mal à la tête*, mais aussi *aux yeux, aux oreilles, aux dents, au cou, au bras, au doigt, aux reins* (1998 : 26).

Sur cette base, on peut regrouper *tête, œil, oreille, dent, cou, bras, doigt* et *rein* dans un même paradigme P. Or, une telle compatibilité permet d'exclure assez logiquement d'autres noms qu'intuitivement on envisagerait difficilement comme des noms de parties du corps humain (a) voire de s'interroger sur l'appartenance de certains noms au statut plus litigieux (b) :

20. (a) *Paul a mal au chapeau / à la mémoire / au courage
(b) *Paul a mal au sang / aux enzymes / aux poils (*vs* Paul a mal aux cheveux[152])

151 Il est vrai que les constructions proposées par Van Peteghem (2006) ne sont pas forcément *toutes* compatibles avec ces noms.

152 Le Pesant et Mathieu-Colas mettent à part *mal au cœur* et *mal aux cheveux* au motif que ces séquences sont figées.

Notons que la séquence *avoir mal à le N* n'est qu'un cas particulier (contraint sur le plan lexical par la présence de *mal*) de la syntaxe de la possession inaliénable au sens où l'article y a bien valeur possessive : *avoir mal à la tête = avoir mal à **ma** / **sa** tête*. Et, c'est justement la précision sémantique qu'ajoute le nom *mal* qui semble susceptible de sélectionner plus spécifiquement les noms de parties du corps humain.

On pourrait objecter que l'énoncé suivant remet en cause la pertinence d'un tel critère :

21. *Quand les sondages prévoient un quart des votes pour ce parti, j'ai vraiment mal à la France* (Forum sur lalsace.fr – édité le 10 avril 2017)

En effet, malgré la compatibilité avérée de *France* avec la séquence *avoir mal à LE N*, on éprouve une certaine réticence à classer *France* dans le paradigme des noms de parties du corps humain ! Néanmoins, il semble qu'on soit là en présence de ce que Ricœur nomme une métaphore vive : une image qui émerge d'un rapprochement effectivement insolite. Par contre, fait notable, on remarque que l'insertion du nom *France* dans la construction donne justement le sentiment que la France est assimilée à une partie du corps du locuteur (d'un point de vue discursif, le but est sans doute d'évoquer un rapport *charnel* à la *patrie*).

Ainsi, la construction ***avoir mal à LE N*** apparait capable de *sélectionner* des noms qui appartiennent à un même paradigme : *tête, œil, oreille, dent, cou, bras, doigt* et *rein* tout en excluant, conformément à l'intuition, des noms comme *chapeau*, *mémoire, courage*. De façon plus fine, elle conduit à faire la distinction entre *sang*, *enzyme* et *poil* d'un côté (non compatibles) et *cheveu* de l'autre (compatible).

1.2.5 Bilan

Sur la base des observations précédentes, on retiendra donc deux critères. D'une part, on utilisera le critère assez général de la possession inaliénable (PI) : pour être considéré comme un nom de partie du corps humain, un nom doit être compatible avec la syntaxe de la possession inaliénable. D'autre part, on complétera avec un critère plus spécifique (MAL) qui testera la compatibilité d'un nom N avec la séquence *avoir mal à LE N*. C'est sur ces critères linguistiques que sera constituée une liste de *noms de parties du corps humain* qui permettra de construire un *corpus de noms de parties du corps humain polysémiques*.

1.3 Un corpus de noms de parties du corps humain polysémiques

Les études consacrées aux noms de parties du corps humain (en français comme dans d'autres langues) se concentrent généralement sur les noms de parties du corps humain les plus courants. Pour le français, par exemple, Tutescu (1997) consacre son étude aux métaphores mettant en jeu les noms *tête, œil, bouche, bras* et *pied*.

On comprend l'intérêt porté à ces noms à la fois courants, polysémiques et propices aux expressions idiomatiques (ces trois caractéristiques n'étant d'ailleurs pas étrangères les unes aux autres). Cependant, dans la perspective de rendre compte de la polysémie des noms de parties du corps humain, il semble important de ne pas se limiter aux quelques noms les plus immédiats d'un point de vue intuitif – Borillo (2004 : 51-52) exprime déjà cette exigence dans un article consacré aux *adjectifs dérivés de noms de parties du corps*.

C'est dans cette section que sera construit le corpus[153] d'étude. Celui-ci sera constitué de noms (catégorie grammaticale) répondant à trois exigences : ils doivent être des ***étiquettes dénominatives*** (dans le domaine du corps humain), ils doivent être des ***noms de parties du corps humain*** (cf. les deux critères formulés ci-dessus) et ils doivent être ***polysémiques***.

Dans la sous-section qui suit, on s'attachera à dresser une liste de noms de parties du corps humain. Pour éviter les biais encourus par un simple recours à mon intuition de locuteur et aspirer à une certaine exhaustivité, on s'appuiera sur des sources documentaires (cf. ***1.3.1 Des noms de parties du corps humain***). Dans une seconde sous-section, seront sélectionnés les noms qui, au sein de cette première liste, peuvent être considérés comme polysémiques. Là encore, le recours à des ressources (lexicographiques, cette fois) s'avérera précieux pour « objectiver » la démarche (cf. ***1.3.2 Des noms de parties du corps humain polysémiques***).

1.3.1 Des noms de parties du corps humain

C'est une première liste de noms de parties du corps humain qui est ici dressée. Le travail s'effectue en deux temps. D'une part, il s'agit d'*extraire* un ensemble de noms *relatifs au corps humain*. D'autre part, il s'agit de *sélectionner*, sur la base des critères formulés précédemment (PI et MAL), un ensemble de *noms de parties du corps humain*.

1.3.1.1 Extraction de termes relatifs au corps humain

Ici, une première sélection est opérée qui dresse une liste de noms pouvant être considérés comme des termes relatifs au corps humain. Pour effectuer une telle sélection, il est préférable d'éviter le simple recours à l'intuition et exploiter une documentation. J'ai donc choisi de m'appuyer sur les trois ouvrages / manuels à destination des enfants suivants :

- *L'imagerie du corps humain*, Fleurus, 1993
- *Le corps humain et la santé*, Fleurus, 2008
- *Le corps humain*, Hachette éducation, 2010

153 Le terme est employé ici dans un sens assez conventionnel d'un « ensemble construit de données ». Cet ensemble se construit à partir de critères explicites (qui en assurent l'homogénéité) et devient l'objet de l'étude. Une réflexion rapide sur la place accordée aux corpus dans cette thèse est proposée *infra* (***2.2 Quelles données linguistiques ?***).

Il y a évidemment dans ce choix une incontestable part d'arbitraire. Un double avantage peut cependant être mis en avant. D'abord, même si le degré de détail est différent de l'un à l'autre, ces ouvrages documentaires aspirent tous à une forme d'exhaustivité : ils sont suffisamment systématiques pour qu'on puisse, en croisant leurs terminologies respectives, espérer constituer une liste respectable de termes. Les ouvrages choisis ne sont pas de simples imagiers pour tout-petits ne recensant qu'un vocabulaire basique (*tête, pied, main*...), leur vocabulaire présente un certain degré de sophistication (on y trouve par exemple *cubitus*, *calcium*, *lombrical* et *uretère*) .

En même temps, et c'est le second argument, ils font appel à un vocabulaire qui relève d'une langue suffisamment courante pour être connu des locuteurs adultes non spécialistes (comme les médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...). Une autre option consistait à partir d'ouvrages médicaux spécialisés mais le risque était grand de se perdre dans une terminologie complexe et un vocabulaire très technique peu propice à la polysémie.

Au final, un recensement minutieux dans les ouvrages cités a permis d'établir la liste de 221 noms qui se trouve en annexe A1. Seuls quelques noms ont été ajoutés car ils semblaient être des oublis flagrants (*aisselle, annulaire, auriculaire, front, lobe (de l'oreille), majeur, menton, moustache, pénis, phalange, pommette, talon, tempe, testicule, thorax, vagin, vésicule* et *vulve*) – cf. la colonne *Ajouts personnels* dans ce même tableau.

1.3.1.2 Sélection d'un ensemble de noms de parties du corps humain

À cette liste relativement conséquente de noms ont été appliqués le critères PI et MAL. Pour chaque nom, il s'agissait de vérifier si on pouvait ou non le retenir comme un *nom de partie du corps humain* (au sens défini dans cette thèse). Cela a conduit à supprimer différentes catégories de noms (les lignes sont surlignées dans le tableau de l'annexe A1) regroupées sur des bases purement intuitives dans les paragraphes suivants.

Premièrement, les noms désignant des **« fluides »** : *bile, cérumen, larme, mucus, salive, sang, sébum, suc, sueur, synovie, urine*. Pour ces noms, le critère PI semble généralement validé (a)[154] mais pas le critère MAL – autrement dit, on n'a pas *mal à un fluide* :

22. (a) Paul a la bile claire / la larme facile / le sang chaud
    (b) *Paul a mal à la bile/ aux larmes / au sang

Deuxièmement, les noms désignant des **« micro-éléments »** (mobiles dans le corps) : *chromosome, enzyme, gène, globule, ovule, plaquette, protéine, spermatozoïde*. Pour ces noms, le critère PI est sujet à caution (a) et le critère MAL n'est clairement pas validé (b) :

23. (a) ?Paul a les globules déficients / les enzymes fatiguées
    (b) *Paul a mal aux chromosomes / aux plaquettes

Troisièmement, les noms désignant des **« parties de parties »**, généralement très petites : *alvéole, artériole, bronchiole, capillaire, cellule, cochlée, couronne (d'une dent), cristallin, cuticule, derme,*

154 Dans ce qui suit, le critère PI est exemplifié à l'aide du seul énoncé du type *Paul a les yeux bleus*.

empreinte digitale, hypoderme, iris, limaçon, lunule, noyau (de la cellule), oreillette, osselet, papille, pore, pupille, rétine, uretère, veinule, ventricule. Pour ces noms, le critère PI est parfois validé (a) mais pas le critère MAL (b) :

24. (a) Paul a les papilles sensibles / les ventricules atrophiés / le cristallin fragile
    (b) ??Paul a mal aux papilles / au ventricule / au cristallin

En (b), le nom renvoie à une entité si petite qu'il semble difficile de l'envisager comme le lieu clairement identifié d'une douleur. C'est ce qui justifie qu'on ne retienne pas de tels noms parmi les noms de parties du corps humain (alors qu'on retiendra *artère*, *bronche* ou *œil*).

Quatrièmement, les noms renvoyant à des **« excroissances »** envisagées comme plus ou moins détachables (ou optionnelles) du corps : *barbe, cil, cordon ombilical, grain de beauté, moustache, poil, ride, sourcil, tache de rousseur*. Là encore, le critère PI est validé sans difficulté (a) mais pas le critère MAL (b) :

25. (a) Paul a la barbe bien taillée / les rides creusées / les taches de rousseur très foncées
    (b) *Paul a mal à la barbe / aux rides / aux taches de rousseur

Rappelons que sur la base de l'énoncé *Paul a mal aux cheveux*, le nom *cheveu* est conservé.

Cinquièmement, les noms renvoyant à des **« plaies »** ou des **« marques »** : *aphte, bouton, carie, cicatrice, croûte, plaie*. Pour ces noms, aucun des deux critères n'est validé. La syntaxe de la possession inaliénable notamment est peu compatible avec ces noms qui évoquent des réalités un peu extérieures (ou ajoutées) au corps :

26. (a) *Paul a les aphtes douloureux / la cicatrice longue
    (b) *Paul a mal aux aphtes / à la cicatrice (*vs* Paul a mal à sa cicatrice)

Sixièmement, les noms renvoyant à une **« matière »** : *calcium, cartilage, dentine, émail, kératine, mélanine, plasma, pulpe (de la dent)*. Là encore, pour ces noms non plus, aucun des critères n'est validé :

27. (a) *Paul a la dentine fragile / le plasma fin
    (b) *Paul a mal au calcium / à la kératine

L'exclusion de ces noms contredit certains usages en linguistique (cf. *infra*, p. 196).

Indépendamment des critères PI et MAL, ont été également supprimés les noms composés pour lesquels le nom tête ne peut être utilisé sans son modifieur : *boite crânienne, cage thoracique, conduit auditif, corde vocale, cuir chevelu, lobe de l'oreille, moelle osseuse* (ou *épinière), pavillon (de l'oreille), plante des pieds, racine (des cheveux, des dents), vaisseau sanguin*. Dans ce cas, c'est généralement le modifieur qui porte la *signification corporelle* :

28. (a) Paul a mal à la cage thoracique / *la cage (*vs* au thorax)
    (b) Paul a mal à la plante des pieds / *à la plante (*vs* aux pieds)
    (c) Paul a mal aux cordes vocales / *aux cordes

Cet argument motive à conserver *colonne (vertébrale)* qui fonctionne seul mais pas *hémisphère* :

29. (a) Paul a mal à la colonne
    (b) ??Paul a mal à l'hémisphère (*vs* Paul a mal à l'hémisphère gauche)

Enfin, quelques derniers noms ont également été supprimés : *corps, organe, organisme, squelette, tissu* et *poing*. Dans ce cas, le critère PI est clairement validé mais le critère MAL semble poser des difficultés :

30. (a) Paul a le corps meurtri / l'organisme fragile / le squelette fragile / les tissus déchirés / le poing fermé
    (b) Paul a mal au ??corps / ??à l'organisme / ?au squelette / ??aux tissus / ??au poing

Pour les quatre premiers noms, il semble qu'ils désignent des entités trop globales pour être ressenties comme des parties. Quant au nom *poing*, il désigne davantage la configuration d'une partie (la main) qu'une partie en tant que telle.

Tous les autres noms sont conservés comme noms de parties du corps humain.

Au premier chef, on trouve évidemment les noms classiquement envisagés comme tels : *aisselle*, *avant-bras, bassin, bouche, bras, cheveu, cheville, cou, coude, cuisse, dent* (ainsi que *canine, incisive, molaire, prémolaire*), *doigt* (ainsi que *annulaire, auriculaire, index, majeur, pouce*), *dos, épaule, fesse, front, gencive, genou, gorge, hanche, jambe, joue, langue, lèvre, mâchoire, main, mandibule, menton, mollet, narine, nez, nombril, œil, ongle, oreille, orteil, palais, paume, paupière, pénis, pied, poignet, poitrine, pommette, pubis, sein, sexe, talon, tempe, tête, torse, ventre, visage, vulve.* Par définition, pour ces noms, les critères PI et MAL ne posent guère de problème.

Ont également été conservés les noms d'organes : *anus, aorte, artère, bronche, cerveau, cœur, côlon, cortex, épiglotte, estomac, foie, hypothalamus, intestin, larynx, luette, nerf, œsophage, ovaire, pancréas, pharynx, plèvre, poumon, rectum, rein, testicule, trachée, trachée-artère, tympan, urètre, utérus, vagin, veine, vésicule, vessie.* On a par exemple :

31. (a) Paul a le côlon irrité / l'estomac contracté / la trachée perforée
    (b) Paul a mal au côlon / à l'estomac / à la trachée

Dans certains cas, on se trouve à la limite de la difficulté posée par les « parties de parties » (*épiglotte*, *hypothalamus* ou *urètre*, par exemple). Mais, dans le doute, il est préférable de ne pas exclure de tels noms.

Les noms de muscles sont également retenus : *abdominal, biceps, couturier, deltoïde, dentelé, diaphragme, lombrical, myocarde, pectoral, sourcilier, trapèze, triceps, zygomatique*[155]. On a sans difficulté :

32. (a) Paul a les abdominaux / biceps atrophiés
    (b) Paul a mal aux abdominaux / biceps

Les énoncés en (b) ne se distinguent de *Paul a mal au deltoïde* que par le fait que les termes *abdominaux* et *biceps* sont plus courants que le terme *deltoïde*. Dès lors, tous les noms de muscles (même les moins connus) méritent d'être conservés (cf. *couturier* ou *dentelé*).

155 Un dictionnaire médical aurait évidemment conduit à une liste beaucoup plus étendue mais difficile à maitriser.

Pour des raisons identiques, on a également retenu les différents noms désignant des os du corps humain : *clavicule, coccyx, colonne (vertébrale), côte, crâne, cubitus, fémur, humérus, omoplate, péroné, phalange, radius, rotule, sternum, thorax, tibia, vertèbre*. On a par exemple :

33. (a) Paul a le crâne fêlé / les côtés cassées / le coccyx abîmé
    (b) Paul a mal au crâne / aux côtes / au coccyx

Ont été également retenus certains noms un peu particuliers dans le sens où ils désignent une partie un peu générique du corps humain : *articulation*, *glande, ligament, muscle, os, tendon.* Contrairement aux noms *organisme* ou *squelette* vus plus haut, ils répondent positivement aux critères PI et MAL :

34. (a) Paul a les articulations foutues / les ligaments fragiles / les tendons abîmés
    (b) Paul a mal aux articulations / ligaments / tendons

Enfin, sans certitude, ont été conservés quelques noms plus difficiles à classer mais qui semblaient répondre aux critères PI et MAL : *buste, peau* et *épiderme.* On a par exemple :

35. (a) Paul a le buste carré / la peau brûlée / l'épiderme fragile
    (b) Paul a mal au buste / à la peau / à l'épiderme

On obtient ainsi **une première liste de 136 noms de parties du corps humain**.

1.3.2 Des noms de parties du corps humain polysémiques

Dans une seconde étape, il s'agit de constituer un corpus de noms de parties du corps humain polysémiques. Notons que le fait d'avoir limité la première liste de noms à des termes (relativement) peu spécialisés n'implique pas un risque de négliger des noms polysémiques. Car, comme il est souvent noté,

> *ce sont les mots les plus communs qui s'impliquent dans les structures polysémiques, tandis que les mots les plus rares […] sont le plus tendanciellement monosémiques* (Tracy, 1997 : 66).

Pour identifier, parmi les noms de parties du corps humain sélectionnés, ceux qui manifestent une certaine forme de polysémie, il est difficile de se fier à sa seule intuition de locuteur. J'ai donc consulté les définitions des 136 mots concernés dans deux dictionnaires : le *Grand Robert* et le *Lexis*. Le premier a été choisi[156] car c'est un grand dictionnaire de langue, très détaillé. En outre, il est facile à utiliser dans sa version électronique. Le second a été choisi car il opère un traitement original de la polysémie – son approche par dégroupements offre un regard un peu différent – mais surtout il abonde en emplois techniques, ce qui prévient l'oubli de certaines acceptions peu courantes.

On trouvera dans l'annexe A2 les différentes données linguistiques étayant cette investigation qui a conduit à retenir 77 noms de parties du corps humain polysémiques[157]. Par souci de clarté, ces 77 noms sont repris dans le tableau de l'annexe A3.

156 Sont donnés ici quelques éléments mais on reviendra plus en détail sur ces deux dictionnaires (cf. ***2.4.1 L'usage des dictionnaires***).

157 On part du principe que la variation de sens relève de la polysémie mais il peut en fait s'agir, dans certains cas, d'homonymie.

Ici, il faut formuler une remarque cruciale concernant un choix opéré. Contrairement à ce que proposent les dictionnaires, les emplois renvoyant au corps animal n'ont pas été pris en compte comme indices de polysémie (autrement dit, on ne distingue pas une acception « partie du corps humain » et une acception « partie du corps animal »).

Ce choix est contestable. Par exemple, dans sa perspective inter-linguistique, Kraska-Szlenk considère comme évident ce « domaine d'extension » (2014 : 31) et on le trouve bien évidemment en français (on dira par exemple *les yeux du lapin / le dos de l'âne / les pieds de cochon / le cœur de bœuf*...). D'ailleurs, Wierzbicka (1980 : 86) va jusqu'à proposer des « doubles définitions » où l'acception « partie du corps animal » est définie à partir de l'acception « partie du corps humain » (ex : *belly$_2$: part of the body which is in an animal's body what belly$_1$ is in a human body*).

Cependant, dans l'optique adoptée dans cette thèse, il apparait assez peu pertinent d'envisager une telle frontière entre les emplois. En effet, elle ne fait pas émerger une acception réellement distincte : ainsi, dans ses emplois physiologiques, le nom *tête* désigne une partie du corps humain (*Paul lève la tête*) tout autant qu'une partie du corps animal (*le lion lève la tête*). Même si ce n'est pas toujours le cas (cf. *bouche* vs *gueule*, *croc* vs *dent*), il arrive simplement qu'aucune différence linguistique ne soit marquée entre humains et animaux (les exemples de *tête* précédents). Il suffira de considérer que, dans de tels cas (ci-dessus : *yeux, dos, pied, cœur*), on a affaire à un emploi « partie du corps ». Il semble que ce soit l'option retenue par Arbatchewsky-Jumarie et Iordanskaja (1988 : 67) dans leur description du « champ lexical "parties du corps" » pour le *DEC*.

En résumé, un nom n'est pas considéré comme polysémique sur la seule base d'une dualité d'emplois entre « partie du corps humain » et « partie du corps animal » : on ne considérera pas qu'on est en présence de deux acceptions distinctes.

1.4 Bilan

Dans cette section, l'objectif était de motiver l'objet empirique choisi pour cette recherche. On a vu que les noms désignant des parties du corps humain constituaient un objet illustrant classiquement les thèses de la sémantique cognitive. En cela, ils se révèlent un objet d'analyse intéressant.

Ensuite, des critères linguistiques ont été explicités permettant de sélectionner des noms de parties du corps humain. Le souci était double : d'une part, éviter de limiter l'objet empirique aux quelques noms exemplifiant généralement les noms de parties du corps humain et, d'autre part, ne pas se contenter de critères ontologiques.

Enfin, l'objectif principal du parcours précédent était d'aboutir à la constitution d'une liste de noms de parties du corps humain polysémiques – l'homonymie restant une éventualité – qui puisse servir de corpus d'étude (cf. annexe A3).

2 - Options méthodologiques

Dans cette section, on donnera quelques repères méthodologiques pour baliser la progression de la « partie empirique » de cette thèse. Il s'agit en fait d'exposer quelle stratégie de description et quelles ressources seront utilisées pour rendre compte de la polysémie des / d'un nom(s) de parties du corps humain. Dans une première section, seront présentées les étapes de la démarche. Les deux sections suivantes seront l'occasion de traiter deux questions émergeant de cette première présentation : celle des *données* linguistiques et celle des emplois *figés*. Enfin, la dernière section présentera très concrètement les ressources utilisées dans cette recherche.

2.1 Étapes de la démarche d'investigation

L'étude de la polysémie d'un nom de partie du corps s'articulera autour de deux étapes : un état des lieux des acceptions en jeu (afin d'appréhender la variation de sens en contexte) et un travail d'observation des distributions linguistiques du nom (dans l'optique de mettre au jour un invariant sémantique).

2.1.1 Établir un état des lieux des acceptions en jeu

L'étape consistant à faire le point sur les acceptions en jeu est une forme de préalable à l'analyse. L'objectif est de décrire comment se manifeste la variation de sens du nom considéré. Comme le souligne Martin, *« le terrain doit être balisé »* en effectuant *« l'inventaire […] de tous les sens et acceptions, conçus comme des pôles sémantiques »* (2005 : 171). En parlant de *pôle sémantique*, Martin attire l'attention sur la question des frontières entre acceptions.

Rappelons que le problème ne se pose à priori pas pour un traitement homonymique pour lesquels les sens n'ont rien à voir entre eux. Mais, quand il s'agit de polysémie, le fait que les sens soient unis par une relation sémantique (Kleiber, 2005 : 51) conduit à envisager la variation comme un continuum dans lequel il est difficile de tracer des limites claires (Gosselin, 1996a). Comme le résume Victorri :

> *toute tentative d'élaboration d'une liste précise et consensuelle des sens d'un mot se heurte au fait que ces sens forment un continuum et non un ensemble discret, et qu'il y a donc une part d'arbitraire dans la manière dont on peut découper ce continuum* (2002b : 2)

Dans le même esprit, Franckel remarque que :

> *la limitation à une liste finie de significations paraît bien souvent arbitraire ou trop restrictive. Si l'on prend l'exemple d'un verbe comme* rendre*,* mettre *ou* porter*, il est facile de trouver de nombreux emplois qui se présentent comme intermédiaires par rapport à ceux recensés par les dictionnaires, empruntant certains aspects de plusieurs d'entre eux, rendant problématique leur rattachement à telle ou telle des rubriques établies, sans pour autant justifier la création d'une entrée supplémentaire* (1992b : 201).

Martin confirme le point de vue de ces deux auteurs et trouve même *« éviden[t] »* que *« l'on puisse se situer dans des lieux intermédiaires, à plus ou moins grande distance des pôles reconnus »* (2005 : 171).

Ainsi, dans le découpage, on est conduit à trancher plus ou moins arbitrairement selon des critères qui ne sont pas proprement linguistiques. Dans les énoncés suivants, doit-on considérer qu'on est face à une ou deux acceptions du nom *bras* ?

36. (a) le bras de Marie est cassé
    (b) le bras de la grue est cassé

Intuitivement, il est tentant de considérer que (a) exemplifie l'acception PARTIE DU CORPS HUMAIN alors que (b) exemplifie l'acception PARTIE D'UN OBJET. Mais, cette distinction ne se fait pas sur une base linguistique. Elle est plutôt fondée sur une opposition (ontologique) entre ce qui relève de l'humain (animé) et ce qui relève de l'objet (inanimé). Et, de fait, si on ignore cette distinction, rien n'empêche de fondre ces deux acceptions en une seule : PARTIE DE QUELQUE CHOSE. Ce qui permet, notons-le au passage, d'intégrer sans difficulté les emplois exemplifiés ci-dessous (*singe* ne renvoyant pas à un être humain, ni *mer* véritablement à un objet) :

37. (a) le bras du singe est cassé
    (b) ce bras de mer est immense

De fait, comme suggéré précédemment, à la suite de Leeman (1999), l'intuition parait un passage obligé pour formuler les équivalences sémantiques nécessaires à l'étiquetage des acceptions. Or, dans une perspective scientifique, un tel recours à l'intuition porte évidemment le flanc à la critique. C'est ce que souligne Benveniste qui rapporte le point de vue du grand linguiste américain Bloomfield :

> *Bloomfield [...] taxait de mentalisme l'étude du « meaning » de quelque manière qu'on traduise ce terme. Cette qualification équivalait à la rejeter comme entachée de subjectivisme, comme échappant à la compétence du linguiste [qui ne s'occupe] que de ce qui peut être appréhendé, étudié, analysé par des techniques de plus en plus précises et de plus en plus concrètes.* (1974 : 216)[158]

Cependant, même si le recours à l'intuition semble nécessaire, il ne s'affranchit pas d'un travail beaucoup plus précis et concret (pour reprendre les termes de Benveniste) d'observation sur les formes linguistiques et leurs distributions.

Reprenons un exemple déjà abordé. Si, comme on l'a vu, sur la base d'une intuition, on peut rapprocher *cœur* de *milieu* dans une séquence comme *le cœur de la forêt*, on peut également s'appuyer sur des comparaisons paradigmatiques pour confirmer ce rapprochement :

38. (a) Paul se trouve au cœur de la forêt / au pied de la falaise / à la tête du rassemblement
    (b) Paul se trouve au milieu de la forêt / en bas de la falaise / à l'avant du rassemblement

Dans ces exemples, on voit bien qu'un nom de partie du corps humain inséré dans la locution prépositionnelle ***à LE N de*** semble régulièrement construire un sens *positionnel* – à chaque fois glosé dans les énoncés en (b). Or, ce fonctionnement en *système* confirme la première intuition (cf. la réflexion de Robert en note 31, p. 31). Tout découpage en acceptions mérite d'être étayé par de tel rapprochements.

158 Cette remarque s'apparente à une charge contre la possibilité même d'une sémantique.

Par ailleurs, on peut relativiser ce problème de frontière en précisant que l'objectif n'est pas tant de *compter* le nombre d'acceptions que d'*évaluer* leur degré de dispersion. Comme précisé précédemment, le découpage en acceptions n'est qu'une étape pour structurer l'analyse. L'important sera surtout d'effectuer des choix cohérents qui permettent d'étayer le raisonnement (autrement dit, le découpage a surtout valeur heuristique).

Ce qui sera surtout déterminant, c'est d'identifier les acceptions – les pôles sémantiques pour Martin – les plus éloignées afin de prendre la mesure de l'empan sémantique qui caractérise la variation. Au final, s'il est vrai que le découpage en acceptions, du fait qu'il se construit sur des bases partiellement subjectives, semble présenter quelques limites, les conséquences sont relativement limitées. Car, dans la perspective holiste adoptée ici, il n'est qu'une étape de travail intermédiaire et même toute provisoire.

Cette phase de description des acceptions s'effectuera en fait à deux niveaux bien distincts :

1. Au chapitre 3, sera présenté un panorama de la variation sémantique DES noms de parties du corps humain. En travaillant sur l'ensemble du corpus défini à la section précédente, on dégagera les acceptions auxquelles peuvent donner lieu les noms des parties du corps humain afin de dégager de grands pôles sémantiques. Il s'agira donc d'établir un potentiel de variation mettant en évidence la manière dont la polysémie de ces noms fait *système*.
2. Aucune polysémie n'étant réductible à une autre, pour CHAQUE nom étudié, il faudra affiner le découpage en acceptions. Dans cette perspective, le panorama précédent fournit une première base qu'il faut confronter à l'observation de la variation du nom pour la compléter et la préciser (cf. le chapitre 4 consacré à *cœur* et le chapitre 5 consacré successivement à *artère*, *épaule*, *bouche* et *pied*).

2.1.2 Observer et analyser les distributions d'un nom

Cette seconde étape de travail ne concerne qu'un **seul** nom à la fois. C'est elle qui doit permettre de caractériser l'identité sémantique du nom, autrement dit de cerner un invariant sémantique par-delà la variation de sens qu'engage son caractère polysémique.

Voici comment Franckel présente l'enjeu méthodologique qui se pose :

> *[L']étroite dépendance réciproque d'une unité et de son cotexte touche très directement à la question de la* polysémie*. Le sens d'un mot dépend de son environnement et réciproquement. Le phénomène de la polysémie montre que le sens d'une unité est déterminé à travers les processus d'*interaction *en jeu dans [la] co-textualisation et pose comme centrale […]* ***la question du rôle respectif de l'une et de l'autre dans ces interactions.*** (2006 : 52, je souligne)

D'un côté, ces processus d'interaction, passage obligé de la construction du sens de l'unité, masquent ses propriétés sémantiques en les entremêlant avec les apports d'autres éléments du co-texte. D'un autre côté, c'est justement en plongeant la forme empirique dans des co-textes variés qu'on peut

espérer observer son fonctionnement, cerner son identité et formuler une hypothèse d'invariant sémantique. D'ailleurs, comme le souligne Gosselin, ce qu'il appelle l'identité du signe *« ne peut être appréhendée qu'indirectement, à partir des effets de sens contextuels qui, eux, sont observables »* (1996a : 101)[159].

Comme cela a déjà été dit au chapitre 1, c'est donc bien l'observation des emplois du nom qui est en jeu. Il s'agit en fait d'observer le comportement syntaxique et sémantique du nom en interaction avec les autres unités de la séquence ou de l'énoncé. Khammari précise encore un peu les choses en préambule de son étude de la préposition *en* :

> *Le postulat méthodologique est que, puisque les combinaisons ne sont pas équiprobables, alors les possibilités et impossibilités distributionnelles nous renseignent sur l'identité du terme : son signifié grammatical contraint le contexte de la préposition et sélectionne tel paradigme ou tel lexème plutôt qu'un autre.* (Khammari, 2006 : 125-126)

Dans l'investigation empirique à venir, j'appliquerai ce postulat aux noms de parties du corps. Il ne s'agit pas d'une démarche originale ; d'un point de vue épistémologique, elle fonde même la possibilité d'une sémantique (en particulier lexicale). Cependant, il semble malgré tout nécessaire de la détailler quelque peu. À partir du propos de Khammari, on le fera en articulant la présentation autour de deux types de données à la fois distinctes et liées : les possibilités distributionnelles et les impossibilités distributionnelles.

2.1.2.1 Possibilités distributionnelles et collocations

L'étape consistant à repérer les différentes acceptions du nom étudié amène naturellement à envisager quelles possibilités distributionnelles les font émerger[160]. Or, le recensement des unités (grammaticales comme lexicales) qui se combinent avec le nom permet, dans une première approche, d'en appréhender le fonctionnement sémantique.

Reprenons l'étude du nom *fleuve* (cf. *supra*, p. 53) par Noailly (1996). Partant de l'acception « cours d'eau », celle-ci s'intéresse aux adjectifs combinés avec *fleuve* pour repérer deux traits descriptifs qu'elle étiquette « puissance » et « majesté » (1996 : 28). Parmi bien d'autres, elle s'appuie notamment sur cet extrait de *Voyages* (Victor Hugo) :

> *Ce soir, quand je vis le Rhin pour la première fois, cette idée ne se dérangea pas. Je contemplai longtemps ce* ***fier*** *et noble fleuve,* ***violent****, mais sans fureur ;* ***sauvage*** *mais majestueux. Il était enflé et magnifique au moment où je le traversais. Il essuyait aux bateaux du pont sa barbe limoneuse, comme dit Boileau. Ses deux rives se perdaient dans le crépuscule. Son bruit était un rugissement* ***puissant*** *et paisible. Je lui trouvais quelque chose de la grande mer.* [en **gras**, les adjectifs associés à la puissance selon Noailly et, soulignés, ceux associés à la majesté]

Dans le même esprit, s'appuyant sur d'autres extraits littéraires, elle repère un ensemble de prédications récurrentes (avec les verbes *gronder*, *courir*, *charrier*, *rugir*) qui la conduisent à noter

159 C'est ce que défendait déjà Benveniste en affirmant de manière synthétique : *« le sens d'un mot est son emploi »* (1974 : 226). Cf. également Pauly : *« on n'observe jamais le signifié des mots mais seulement leurs emplois »* (2010 : 219 note 1).

160 On verra plus loin que, pour les identifier, des ressources (dictionnaires, bases de données) permettent de pallier les carences de l'intuition.

que *« la représentation symbolique du fleuve dépasse de loin le cadre de l'inanimé géographique »* (1996 : 130).

Au total, elle retient deux notions permettant de caractériser *fleuve* : l'abondance et l'écoulement.

Déplaçant l'observation au-delà de l'acception « cours d'eau », elle s'intéresse aux emplois de *fleuve* qui permettent de dénoter une quantité (*fleuve de sang / son imagination / son discours…*) ainsi qu'à ses emplois adjectivaux (du type *discours fleuve, livre fleuve, enquête fleuve…*). Or, elle note que, quoiqu'il ne s'agisse plus là de cours d'eau, on retrouve ces notions d'abondance et d'écoulement qui pourraient donc caractériser le nom *fleuve*.

Ce rapide compte-rendu du raisonnement de Noailly montre comment cette dernière, en s'appuyant sur les co-occurrences de *fleuve* (adjectifs, verbes, syntagmes prépositionnels et même noms), cherche à faire émerger des propriétés sémantiques.

En fait, dans des cadres théoriques parfois assez distincts, on retrouve souvent cette méthode – pour s'en tenir aux noms, on peut citer par exemple des études sur *tête* (Cadiot & Tracy, 1997) ou *bord* et *côté* (Picoche & Honeste, 1993).

Cette manière d'appréhender le sens linguistique est tout entière résumée par cette formule attribuée à Firth : *« you will know a word by the company it keeps »*[161]. Ce leitmotiv l'a conduit à forger la notion de *collocation* (Firth, 1957) dont voici une définition récente :

> *Une collocation est une co-occurrence conventionnelle, résultant d'une forte contrainte sémantique de sélection qui se manifeste dans la valence d'une unité lexicale, et qui a pour effet de restreindre la compatibilité des mots avec l'unité en question. La notion sert principalement à décrire les assemblages lexicaux habituels, autrement dit ceux qui sont entérinés par l'usage.* (Neveu, 2011 : 85)

Autrement dit, *« des mots s'emploient préférentiellement avec d'autres mots dont l'association est le plus souvent considérée comme "naturelle", "idoine" et systématiquement appropriée »* (Mejri, 2011 : 68). D'un point de vue quantitatif, les collocations sont *« des combinaisons lexicales dont la co-apparition est […] statistiquement significative »* (Lamiroy, 2008 : 94). Par exemple, *briser* et *cœur* semblent former une association fortement appropriée dans un énoncé comme *Paul a brisé le cœur de Marie*.

Dans la perspective adoptée dans cette thèse, cette notion de collocation est potentiellement fructueuse. Car on peut postuler que ces préférences lexicales sont révélatrices de certaines propriétés sémantiques i.e. qu'elles sont *sémantiquement significatives*.

Ainsi, croisant des données de différents corpus, Bouveret et Sweetser remarquent que, en position de complément d'objet du verbe *rompre*, certains noms sont nettement privilégiés : *pain, croissant, os, tendons, branche, bâton, chaîne, digue, cou* (2009 : 3). Sur cette base, elles émettent alors l'hypothèse que :

161 Cité par Lamiroy (2008 : 94 note 6) ainsi que Legallois & Kwon (2006 : 143).

> rompre *involves more specific frames*[162] *than BREAK frame; in particular, the center of the semantic category* rompre *involves cases where: (a) the thing broken is a long thin object and (b) the result is that there is no single whole anymore; breakage affects the whole* (2009 : 3)

Étudiant le verbe *tenir*, Saunier remarque sa grande compatibilité avec *bon* (1996a : 321). Elle envisage même *tenir bon* comme un hapax sur la base du fait que la construction ***V* + *bon*** n'admet que deux autres verbes, *faire* (*il fait bon*) et *sentir* (*ça sent bon*). Sans entrer dans le détail du raisonnement de Saunier[163], on peut observer qu'elle exploite cette compatibilité singulière (la « collocation » *tenir* / *bon*) pour comprendre le rôle que joue *bon* dans cette combinaison et, par suite, progresser dans la description de l'identité sémantique de *tenir*.

Pour prendre un exemple dans le domaine nominal, on peut évoquer le travail de Legallois et Kwon (2006). Quoique sceptiques sur l'intérêt des collocations en tant que telles (2006 : 146), ces derniers prennent le parti de circonscrire l'identité sémantique d'un nom en observant ce qu'ils appellent des *co-occurrences significatives* (COS) c'est-à-dire des adjectifs ou des verbes qui accompagnent de manière récurrente (et donc significative) le nom étudié. Ils estiment en effet que *« un certain type de co-occurrences permet[…] de signaler, ou peut-être même d'exprimer la signification »* (2006 : 146). Pour repérer ces COS, Legallois et Kwon exploitent la base Frantext[164] dont ils extraient mille occurrences du nom étudié (dans cette étude : *table*, *dossier*, *fleuve* et *forêt*[165]) avant d'observer leur environnement lexical (i.e. les co-occurrences).

L'étude des *possibilités distributionnelles* (et, plus spécifiquement, des collocations) de l'unité semble donc un mode d'accès naturel à son fonctionnement sémantique. En quelque sorte, elle permet d'en donner une image « en positif ». Pourtant, dans la sous-section suivante, on va voir que de telles observations méritent d'être complétées par d'autres données – les contraintes distributionnelles – rendant compte des impossibilités distributionnelles.

2.1.2.2 Impossibilités distributionnelles et contraintes d'emploi

Dans son étude constructiviste du verbe *monter*, Jalenques recense les noms utilisés comme compléments d'objet direct de ce verbe dans ses emplois spatiaux. Il met notamment en évidence la fréquence des noms *escalier*, *marche(s)*, *étage(s)* et *côte* (2009b : 68). Ces données « positives » orientent ces observations vers des données « négatives ».

Autrement dit, il identifie des noms moins naturels en position de compléments d'objet direct du verbe *monter.* Par exemple : *montagne, arbre, escabeau* et *route* (2009b : 68). Il met ainsi au jour des contraintes distributionnelles :

---

162 Cf. la note 140 (*supra*, p. 100). On notera également que, significativement, dans la perspective cognitive qu'elle adopte, Marmaridou envisage l'étude des collocations comme un point de convergence possible entre la sémantique cognitive et la linguistique de corpus (2011 : 26). On trouvera chez Sinclair (1991) une réflexion sur l'étude des collocations dans une approche sur corpus.

163 En l'occurrence, *bon* est envisagé comme un intensif dans le cadre de la forme schématique de *tenir*.

164 Cf. *infra* : ***2.4.2.1 La base Frantext***.

165 Pour ce dernier nom, on a déjà évoqué leur proposition de *« formulation extrinsèque complexe »* (cf. *supra*, p. 56).

39. (a) Paul a monté les escaliers en courant
(b) sa vieille voiture a du mal à monter la côte
(c) ??ils ont monté la montagne en trois heures
(d) ??je t'interdis de monter l'escabeau pour prendre des bonbons (2009b : 68)

Significativement, de telles observations conduisent Jalenques à formuler des contraintes d'emploi. Ce qui revient à expliquer pourquoi *monter les escaliers* est plus naturel que *monter la montagne*. En l'occurrence, il formule deux contraintes d'emploi. En guise d'illustration, arrêtons-nous à la première formulée en ces termes : *« le complément de* monter *doit désigner un espace de parcours conduisant à un autre espace »* (2009b : 70). Voici comment il justifie cette contrainte :

> *un escabeau ne s'utilise pas habituellement pour atteindre un nouvel espace (un autre étage ou demi-étage de la maison) ; quand on monte sur un escabeau, ce qui est visé, c'est d'être plus haut qu'au départ en étant sur l'escabeau […] Au contraire, on ne monte pas tant des escaliers pour être plus haut […] que pour atteindre un autre espace : l'espace du premier étage, par exemple. Le point important est donc que les escaliers conduisent à un autre espace.* (2009b : 71)

On voit bien comment une telle analyse contribue à repérer ce qui se joue dans le fonctionnement sémantique de *monter*. Or, cette analyse est rendue possible par la mise au jour d'un contraste entre *possibilités* et *impossibilités* distributionnelles.

Autre exemple, avec un nom cette fois. Bétoté, cherchant à dégager un invariant sémantique pour le nom *raison*, s'interroge sur la construction *avoir raison de quelque chose* ou *de quelqu'un* (2002b : 56). Il observe un contraste entre les deux énoncés suivants :

40. (a) Paul a finalement eu raison de la témérité (de son adversaire)
(b) ?Paul a finalement eu raison de sa gentillesse / générosité

Pour passer de (a) à (b), Bétoté a remplacé un nom exprimant une qualité (*témérité*) par un autre (*gentillesse / générosité*). Le différentiel d'acceptabilité lui permet de faire l'hypothèse que *«* raison*, dans la construction* avoir raison de + GN*, convoque des nominaux susceptibles de 'générer un conflit' »* (2002b : 56-57).

Étudiant différentes acceptions du nom *raison*, il met au jour d'autres contraintes distributionnelles. Par exemple, pour l'acception « faculté » (*Paul n'a plus toute sa raison*), il constate des différences d'acceptabilité portant sur le mode de détermination (2002a : 95) :

41. (a) Paul a perdu la / ?une / ?les raison(s)
(b) Paul a toute sa / ?la / ?ses raison(s)

Pour l'acception « motif », il observe la différence entre (2002a : 104) :

42. (a) il y a une raison à cet échec
(b) ?il y a une raison à ce succès

Comme on l'a vu précédemment, la mise au jour de telles contraintes distributionnelles n'est évidemment pertinente que si elle permet de formuler des contraintes d'emploi, elles-même susceptibles de caractériser sémantiquement l'unité étudiée.

Souvent, cette démarche est d'autant plus fructueuse qu'elle s'appuie sur la comparaison de termes localement synonymes. Par exemple, dans son étude comparée des noms *lieu, place* et *endroit*, Franckel (1993 : 214) s'intéresse aux séquences *j'ai aperçu une place* ou *il y a de la place*. Il constate que, dans ces séquences, la substitution de *lieu* à *place* aboutit à des séquences incomplètes (*j'ai aperçu un lieu* semble exiger une forme de complémentation : *un lieu de promenade, un lieu favorable à*...) ou inattestées (**il y a du lieu*). De la même façon (1993 : 215), il observe que *c'est la place du président* parait tout à fait naturel alors que *??c'est le lieu du président* parait étrange.

À partir de ces contraintes distributionnelles, Franckel fait l'hypothèse qu'il n'y a *« avec* lieu*, aucune forme de dissociation, en particulier dans le temps, entre localisateur et localisé, il n'y a* lieu *que relativement à un* P *localisé »* (1993 : 215).

Évoquant la théorie de Culioli dont se revendiquent les trois chercheurs cités précédemment, Franckel et Paillard précisent que « *la notion d'énonciation est indissociable de celle de bonne formation d'un énoncé »* (1998 : 53). Un énoncé est bien formé si on peut imaginer des *« conditions contextuelles déterminées »* (1998 : 53) – un contexte d'énonciation – qui le rendent naturel. Cette approche conduit d'ailleurs Culioli à envisager pour un énoncé, plutôt qu'un statut d'*acceptable*, un statut d'*énonçable* (1990 : 29).

Or, le contexte peut se révéler très contraint. C'est ce qui amène Franckel et Paillard à évoquer un éventuel *« 'coût énonciatif' pour l'interprétation »* (1998 : 54). Dans cette perspective, on peut considérer que c'est l'énoncé qui contraint le contexte car *« une séquence ne donne lieu à un énoncé bien formé que eu égard à un contexte qu'elle détermine étroitement »* (Franckel, 2002 : 10). Ainsi, on peut dégager la singularité de l'unité étudiée en repérant comment, dans certains emplois, elle détermine son contexte d'énonciation.

Par exemple, dans leur étude sur le nom *lit*, Franckel et Lebaud observent que l'expression *faire le lit de P* suppose que P s'interprète comme nécessairement détrimental. Un tel constat s'appuie sur la contrainte distributionnelle suivante :

43. (a) faire le lit du fascisme
    (b) ??faire le lit de la démocratie

Énoncer la séquence (b), étrange pour le moins, *« conférerait aussitôt à* démocratie *des valeurs défavorables »* (1992 : 99). En cela, elle contraindrait sérieusement le contexte d'énonciation (on pourrait imaginer la séquence prononcée par un dictateur pour qui le terme *démocratie* aurait valeur détrimentale).

Revenons à l'étude du verbe *monter* par Jalenques (2009b). Celui-ci s'intéresse également aux emplois du type « assembler, préparer, organiser » (2009b : 73). Il met en évidence la contrainte distributionnelles suivante :

44. (a) monter la tente / une armoire
    (b) ?monter une maison

Cherchant un contexte d'énonciation qui permette de rendre la séquence (b) énonçable, il est amené à faire l'hypothèse que : *« la maison que l'on va obtenir à l'issue du procès est 'préprogrammée' parce que ses parties constitutives préexistent au procès »* (2009b : 76). Ce constat permet à l'auteur de dégager une contrainte d'emploi (de niveau sémantique) pour l'acception considérée : *« le référent du second argument de* monter *doit préexister au procès »* (2009b : 75-76).

C'est à dessein qu'on a exemplifié le recours aux impossibilités distributionnelles par des études menées dans la cadre de la théorie de Culioli[166]. En effet, de telles études ont volontiers systématisé le recours aux contraintes distributionnelles pour mettre au jour des propriétés de l'unité linguistique étudiée[167]. Cependant, cette méthode ne lui est certainement pas propre.

Ainsi, pour Milner, la linguistique est *« la science empirique du langage »* si (et seulement si) *« elle avance des propositions empiriques sur le langage »* (1989 : 50). Et, d'un point de vue linguistique, il y a fondamentalement deux types de propositions empiriques : *« la donnée de langue X se rencontre dans l'espace et dans le temps »* et *« la donnée de langue X ne se rencontre pas dans l'espace et dans le temps*[168] *»*. On voit bien que cette seconde proposition revient à mettre au jour une impossibilité distributionnelle i.e. une contrainte distributionnelle.

Pour Barra-Jover, il est pertinent voire nécessaire *« d'intégrer, dans toute théorie du sens, un volet comportant les connaissances qu'un locuteur donné a sur les contraintes d'emploi subi par les entrées lexicales »* (2003 : 75). Il ajoute :

> *En recourant à des propositions négatives, on accepte du coup que l'extension d'un signe puisse être contrôlée par une liste de contraintes négatives, autrement dit, par des connaissances visant directement ce qu'il ne faut pas faire avec ce signe* (2003 : 77)

L'auteur prend l'exemple du nom *voyage* (2003 : 76-77). Il observe que, parlant d'une personne se déplaçant de Poitiers à Paris, on peut dire que cette personne *est partie en voyage*. Mais, si on ajoute que cette personne se déplace quotidiennement de Poitiers à Paris pour son travail, alors on dira beaucoup plus difficilement de cette personne qu'elle *est partie en voyage*. On peut formuler une contrainte d'emploi pesant sur le nom *voyage* : *« le déplacement ne doit pas être effectué régulièrement »* (2003 : 77)[169].

Quoiqu'elle l'ait surtout appliqué à des prépositions, ce recours à la contrainte distributionnelle comme mode d'accès aux propriétés sémantiques d'une unité est particulièrement explicite chez Leeman (parmi bien d'autres, cf. Leeman (1995 ; 2003) où les titres des articles parlent d'eux-mêmes).

166 Cette priorité méthodologique est d'ailleurs à la source de mon intérêt pour cette approche théorique.

167 On en trouvera des exemples dans les très nombreuses études sur les verbes menées dans ce cadre théorique (cf. note 81 p. 60).

168 Pour Milner, cette formulation n'est en fait pas sans poser problème. Car *« on ne sait pas bien ce que signifie "se rencontrer" en l'occasion »* (1989 : 50). C'est pourquoi il s'interroge sur l'expression *« Cela se dit »*.

169 Pour Barra-Jover, *« dans le processus d'acquisition du lexique par l'enfant »*, c'est le recours aux contraintes d'emploi qui permet *« la délimitation de l'extension d'un signe »* (2003 : 78). Il donne l'exemple de l'énoncé suivant proféré par un petit enfant venant de sortir une épée de son fourreau : « elle est débranchée » (2003 : 78). Un tel énoncé conduit les adultes à revenir sur l'emploi du verbe *débrancher* pour en préciser le champ d'application et expliciter des contraintes d'emploi. D'un point de vue sémantique, on est amené à s'interroger sur la contrainte distributionnelle formulée en ces termes : **l'épée est débranchée*.

Si on s'en tient au domaine nominal, on peut citer le travail sur le nom *place* de Honeste (2004). À la suite de Franckel (1993), cette auteure compare les emplois de *place* avec ceux de *lieu* et *endroit*. Elle observe les contraintes suivantes :

45. (a) avoir, faire, prendre de la place/ *du lieu / *de l'endroit
(b) une petite / grande place ; *un petit / grand lieu ; *un petit / grand endroit
(c) de place en place ; ?de lieu en lieu ; ??d'endroit en endroit

Pour Honeste, la mise au jour de telles contraintes distributionnelles permet d'observer les *« spécificités d'emploi »* de *place* et, par là, de *« rendre compte de la façon dont* place *configure en propre [une certaine] expérience cognitive »*. Significativement, elle poursuit : *« C'est alors que l'on pourra reconstituer le signifié de* place *»* (2004 : 49).

Par exemple, Honeste tire du différentiel en (45a) l'hypothèse suivante sur *place* :

> *La possibilité de quantification massive est l'indice que* place *appréhende la portion concernée du point de vue de son* étendue *; ce n'est pas le cas des deux autres items, qui présentent la portion comme un simple point localisé, sans que son étendue dans le domaine soit prise en considération.* (2004 : 49)

Étudiant les noms *bord* et *côté*, Picoche et Honeste s'interrogent sur les noms entrant dans la construction ***être au bord de* + nom abstrait** (1993 : 164). Elle remarque que *Sylvie est au bord du désespoir / de la folie* semble plus naturel que *Jean est au bord de la réussite*[170]. Pour elles, *« cette* ***bizarrerie apparente*** *nous suggère que la limite en question n'est pas quelconque, mais dangereuse »* (1993 : 165, je souligne). C'est bien en s'appuyant sur une contrainte distributionnelle (étiquetée certes, avec une certaine prudence, *bizarrerie apparente*) qu'elles formulent une contrainte d'emploi rendant compte de la spécificité de *être au bord de*.

Dans la perspective de mieux cerner les PI et les PE (cf. ***3.1.1 Sens et référence : praxématique et propriétés extrinsèques*** au chapitre 1) de *clé*, Tracy (1997) s'appuie même sur une contrainte observée d'un point de vue inter-linguistique. Il compare ainsi les emplois de *clé* et *key* (anglais) dans les énoncés suivants :

46. (a) George amène la clé pour réparer la voiture
(b) George is bringing the *key / wrench to repair the car (1997 : 75)

Pour Tracy, *« en français, les similitudes des PI ont amené à une analogie de forme malgré le fait que les PE sont sensiblement différentes »*, ce qui ne serait pas le cas en anglais (1997 : 75). Dans l'étude du nom *bouche*, on sera amené à mettre au jour des contraintes distributionnelles sur la base de comparaisons inter-linguistiques (cf. *infra,* ***3.2.1.1 Un orifice fonctionnel envisagé comme un lieu de passage*** au chapitre 5).

Pa rapport aux études de sémantique cognitive commentées précédemment (cf. *supra,* ***1.1.1 Les noms de parties du corps humain en sémantique cognitive***), cette approche par contraintes apporte un « plus » dans la description. Pour reprendre l'exemple de *bord* (Picoche & Honeste, 1993), il ne s'agit pas seulement de constater que, par métaphore, on se projette du « spatial » (*être au bord de*

170 Elles paraissent cependant réticentes à l'idée de parler de contraintes et précisent que cet énoncé n'est pas exactement « *impossible* » (1993 : 165).

la falaise) à quelque chose de plus « abstrait » (*être au bord du désespoir*), mais également de repérer les contraintes sur de telles projections métaphoriques (*??être au bord de la réussite*). On rend alors mieux compte de ce qui se joue sémantiquement dans l'emploi de *bord*.

D'ailleurs, Bouveret et Sweeteser (2009) ne font pas autre chose quand elles constatent que la combinaison de *rompre* et *tasse* est peu naturelle (cf. *supra*, p. 101). Quoiqu'elles n'expriment pas les choses sous cette forme, on est tenté de proposer une contrainte distributionnelle de la manière suivante :

47. Paul a cassé / brisé / ??rompu la tasse

On trouve un autre exemple (de nouveau dans le domaine verbal avec des verbes exprimant l'idée d'une destruction) dans le cadre des grammaires de construction. C'est ainsi que Kemmerer (2003), étudiant des verbes comme *break* et *hit*, observe le différentiel suivant :

48. (a) Sam hit / bumped / tapped / whacked Bill on the arm
(b) *Sam broke / cracked / fractured / snapped Bill on the arm

La mise au jour de telles contraintes présente pour lui un enjeu sémantique qu'il explicite sans détour : *« It is likely that these restrictions are not purely syntactic in nature but instead depend on* ***semantic factors*** *»* (2003 : 18, je souligne). Plus loin, il parle d'ailleurs de l' *« invariant semantic structure of 'break verbs' »* (2003 : 19).

Pour terminer, revenons un instant sur les réflexions de Martin (2005) à propos du nom *quartier* (cf. *supra*, p. 59). Martin rejette l'idée qu'on puisse mettre au jour un invariant sémantique pour un tel nom au motif que ce dernier serait nécessairement trop puissant. En effet, selon lui, il ne permettrait pas de prédire l'impossibilité de **quartier d'un livre* ou **quartier d'une symphonie*.

À la suite de bien d'autres auteurs (cf. ci-dessus), le postulat méthodologique exploré consiste précisément à inverser le raisonnement (cf. Jalenques, 2009b : 67 ; 2009a : 54) : c'est l'observation de certaines impossibilités distributionnelles qui doit permettre de formuler une caractérisation sémantique de l'unité étudiée (c'est-à-dire un invariant sémantique). En d'autres mots, ces séquences impossibles ne constitueraient pas une preuve empirique d'une impasse théorique, une approche invariante du nom, mais plutôt des ressorts méthodologiques pour caractériser ce nom. En fait, il s'agit d'explorer l'hypothèse selon laquelle *« l'interprétation des contraintes distributionnelles conduit à la découverte de l'invariant sémantique du mot »* (Jalenques, 2009b : 67).

2.1.3 Bilan

Ainsi, l'étude de la polysémie des noms de parties du corps humain s'appuiera sur deux étapes distinctes. La première consiste à effectuer un état des lieux des acceptions en jeu qui s'effectue à deux niveaux : un niveau général (potentiel de variation des noms de parties du corps humain) qui sera l'objet du chapitre 3 et un niveau spécifique (découpage en acceptions d'un nom de partie du corps humain) qui constituera la première étape de l'analyse des noms étudiés aux chapitres 4 et 5.

La seconde étape consiste en l'observation des distributions du nom étudié afin de dégager des possibilités distributionnelles (pouvant parfois être envisagées comme des collocations) et des impossibilités distributionnelles (i.e. des contraintes). L'objectif étant de s'appuyer sur ces observations pour caractériser le nom étudié.

Quoique cette option méthodologique soit partagée par de nombreux sémanticiens, elle ne va pas sans poser certains questionnements. C'est pourquoi les deux sections suivantes seront consacrées aux questions des données linguistiques ***(2.2***) et des emplois figés (***2.3***).

2.2 Quelles données linguistiques ?

À la section ***2.1***, on a insisté sur les *observables* que constituaient les emplois des mots et leurs possibilités (et impossibilités) distributionnelles. S'appuyer sur de tels observables suppose, trivialement, d'exploiter des *données* linguistiques – ainsi, si on cherche à observer les distributions du nom *tête*, à partir de quelles données le fait-on ? C'est cette question qui est brièvement abordée dans cette section d'abord sous l'angle de l'opposition données construites / données attestées, ensuite du point de vue des jugements d'acceptabilité.

2.2.1 Entre données construites et données attestées

Le débat sur les données linguistiques s'est souvent focalisé, de manière un peu caricaturale, sur l'opposition entre linguistique de *corpus* et linguistique *introspective* (Corbin, 1980 ; Jacques, 2005 ; Cori & David, 2008). Cette dernière expression a d'ailleurs surtout été forgée comme une (hétéro)désignation cherchant à dévaloriser une linguistique n'ayant pas recours aux données attestées[171] (autrement dit, *authentiques*) et à en pointer les *« défaillances »* (Jacques, 2005 : 22). L'opposition n'est pas en soi récente mais elle a pris une acuité nouvelle avec l'émergence de nouveaux moyens d'exploration des corpus, eux-mêmes toujours plus importants et plus accessibles ; au point que certains s'interrogent sur l'émergence d'une *nouvelle linguistique* (Cori & David (2008) qui restent cependant réservés), d'un *« changement de perspective des études linguistiques »* (Jacques, 2005 : 21) voire d'une *discipline* autonome (Williams, 2005 : 13).

À la linguistique « introspective », on reproche généralement de travailler sur *« un (tout) petit nombre de données »*, inventées de surcroit et donc à la fois déconnectées *« d'un usage réel »* et *« "ajustées" au nom de différents principes de simplicité »,* autrement dit *« artificielles »* (Cori & David[172], 2008 : 114). Plus généralement, le terme *introspective* le souligne, on reproche à « cette » linguistique de n'avoir pour moteur méthodologique que l'intuition du linguiste (Jacques, 2005 : 24-25 ; Corbin, 1980 : 127) confinant parfois à *« l'argument d'autorité »* (1980 : 140).

171 Les critiques se concentrent souvent sur l'approche générative (Cori & David, 2008 : 111-112 & 115 ; Corbin, 1980 : 123). Néanmoins, ce dernier interroge également les approches harrisiennes (1980 : 131-138).

172 Les auteurs rappellent les arguments sans y adhérer nécessairement. Leur conclusion est d'ailleurs pleine de prudence (2008 : 127).

Le recours aux corpus semble pallier ces inconvénients puisqu'il permet précisément de travailler sur des données attestées en (très) grand nombre. La définition de ce qu'est un corpus ne fait pas forcément consensus mais on peut s'appuyer sur la définition minimale de Williams qui le définit comme un *« ensemble de textes choisis et ordonnés selon des critères précis »* (2005 : 14). Habert *& al.* précisent un peu cette définition en donnant au corpus sa fonction méthodologique : *« un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites* ***pour servir d'échantillon du langage*** *»* (1997 : 11, je souligne). Cependant, Rastier se montre sceptique sur cette dernière idée. Pour lui, *« un corpus est adéquat ou non à une tâche en fonction de laquelle on peut déterminer les critères de sa représentativité ou de son homogénéité »* mais *« aucun corpus ne représente* ***la*** *langue »* (2005 : 32, je souligne).

C'est précisément ce dernier argument qui, dans la perspective d'étudier la polysémie de certains noms en français contemporain, engage à une certaine prudence vis-à-vis d'une approche par corpus. Car, en limitant l'analyse à un corpus (aussi grand soit-il), on balise certes plus nettement le raisonnement mais, d'une part, on opère *« une sélection préalable des textes qui pourrait influencer la nature [des] faits »* (Jacques, 2005 : 26) et, d'autre part, on prend le risque d'occulter tout un *« possible de langue »* (Milner, 1989 : 55).

En pratique, le recours aux exemples inventés reste *« une démarche [...] naturelle et [...] commode »* (Legallois & Kwon, 2006 : 145) pour formuler des hypothèses sur un phénomène linguistique. Pour ce qui concerne la sémantique lexicale plus spécifiquement, ces deux auteurs ajoutent que son objectif se situant *« nécessairement dans une sorte d'abstraction (l'unité lexicale en* langue*) »*, il est légitime de travailler sur *« des données idéalisées, c'est-à-dire abstraites dans des exemples types, façonnées ou recueillies par le sémanticien ou le lexicographe »* (2006 : 145). Après tout, *« un fait linguistique est nécessairement construit par le linguiste qui, devant produire des hypothèses, a à décider de ce qui est significatif dans ce qu'il observe »* (Cori & David, 2008 : 120). C'est ce qui conduit Milner à insister sur la valeur de l'*exemple* dans le raisonnement linguistique (1989 : 51).

En résumé, on gardera surtout à l'esprit cette conclusion de Cori et David sur la tâche du linguiste qui revient (quelle que soit la méthode adoptée) à *« choisir les données à considérer, les mettre en forme, les ramener à la dimension qui doit être étudiée, émettre un jugement »* (2008 : 127).

Dans l'investigation empirique qui va suivre, on recourra donc fréquemment à des données construites (i.e. forgées par mes soins) afin d'étayer le raisonnement. Il n'est pas pour autant question de se priver des ressources que constituent les dictionnaires[173] (utiles notamment pour embrasser avec plus d'exhaustivité la variation de sens d'un nom) ni d'ignorer tous les énoncés rencontrés dans la vie quotidienne (conversations orales mais aussi énoncés lus ou entendus dans

173 Lesquels proposent d'ailleurs des exemples construits comme attestés.

des livres, à la radio, à la télévision, au cinéma, sur Internet...) pour peu qu'ils aient valeur d'illustration d'un phénomène décrit.

Cela étant dit, il serait absurde d' *« ignorer l'existence de grandes bases de données langagières »* (Aleksandrova, 2013 : 15). Car, comme le souligne cette chercheuse, *« [les corpus] permettent de mettre en évidence des données et des régularités que la seule intuition et réflexion individuelle n'est pas à même d'appréhender de façon exhaustive et (aussi) diversifiée*[174] *»* (2013 : 18). Ainsi, dans l'optique de rendre compte de la polysémie d'un nom, des échantillons de données attestées présentent l'avantage de *mettre en scène* les acceptions recensées par les dictionnaires, d'en mesurer le poids (quantitatif) relatif voire d'en mettre au jour de nouvelles. Aleksandrova illustre cette idée par l'exemple d'une structure binominale pertinente pour son étude qui, sans l'aide d'un grand nombre de données attestées, aurait échappé à son intuition (2013 : 22).

Il semble donc envisageable d'utiliser des banques textuelles comme autant de réservoirs d'énoncés fournissant des informations sur le possible de langue. Ce point de vue très souple sur les données attestées milite pour un recours à des sources *hétérogènes* (cf. Pauly, 2010 : 221-225) plus à même d'offrir un échantillon de langue diversifié. Ce qui est en contradiction avec ce qu'il est convenu d'appeler un corpus en linguistique[175] (cf. ci-dessus). C'est pourquoi, pour désigner les ressources textuelles utilisées dans cette thèse (et présentées à la section ***2.4.2***), on optera pour l'expression plus neutre de *base de données*[176].

Dans le souci de rester explicite sur la nature des données linguistiques exploitées, les exemples construits (forgés, inventés) seront clairement distingués des énoncés attestés. Les premiers seront présentés en romain, les seconds en italique. Pour ces derniers, l'origine de l'énoncé sera toujours précisée à sa suite, entre parenthèses. Par exemple :

49. (a) Paul n'a pas de tête
    (b) *Il avançait avec une épaule en avant comme s'il voulait pousser les meubles, il arrivait sur vous à toute vitesse et il s'asseyait brusquement, c'était son rythme ordinaire* (Lemaitre, 2013 – *Au revoir là-haut*, Albin Michel / Le livre de poche, p. 15)

À la sous-section suivante, cette réflexion est poursuivie sous un angle plus spécifique : celui des jugements d'acceptabilité. Étant donné les enjeux épistémologiques qu'elle ouvre potentiellement, elle sera traitée de façon minimale dans le souci d'expliciter un positionnement.

2.2.2 Sur les jugements d'acceptabilité

La question des données est en effet sans doute encore plus épineuse pour ce qui concerne les *jugements d'acceptabilité*. Dans la perspective adoptée ici, ces derniers sont cruciaux car ils

174 Et elle précise en note : *« Il ne faut pas pour autant comprendre que le corpus permet de faire des observations exhaustives ».*

175 *« Il est désormais acquis qu'un corpus n'est pas un ensemble de données langagières en vrac mais des données (en l'occurrence textuelles) qu'on décide de regrouper pour une étude particulière […]. Le corpus est ainsi à distinguer de la base textuelle, thématiquement assez homogène mais construite sans objectifs clairement définis »* (Condamines, 2005 : 18).

176 En revanche, l'ensemble des noms de parties du corps humain retenu pour l'investigation empirique (cf. *supra*, ***1.3 Un corpus de noms de parties du corps humain polysémiques***) est bien un corpus. Il correspond d'ailleurs assez clairement à la définition proposée par Habert *& al.* (cf. plus haut).

permettent de mettre au jour des contraintes distributionnelles censées révéler le fonctionnement sémantique de l'unité. De façon tout à fait significative, Milner[177] souligne d'ailleurs que l'activité grammaticale est possible si (notamment) :

> *On peut émettre un jugement différentiel concernant les données de langue. Le principe de ce jugement différentiel est que tout ne peut pas se dire. Autrement dit, le jugement concerne ce qui en matière de langue est possible ou impossible ; il suppose donc qu'il y a un impossible de langue.* (1989 : 55)

Plus loin, il ajoute : *« l'activité grammaticale ne consiste pas à enregistrer les données de langue ; elle consiste à émettre sur ces données un jugement différentiel »* (1989 : 55). D'ailleurs, en 1978, Milner affirmait déjà que la seule expérience de la linguistique *« est le jugement que, se fondant sur l'intuition, un sujet peut émettre sur une phrase donnée »* (1978 : 20).

Or, adhérer à cette conception conduit immédiatement à s'interroger sur la validité des jugements d'acceptabilité prononcés et à partir desquels on échafaude un raisonnement[178]. Là encore, la linguistique qualifiée d'introspective est la cible de critiques – quoique, pour Corbin, le meilleur profit qu'on puisse en tirer réside précisément dans *« la possibilité d'envisager d'autres énoncés que ceux qui sont attestés »* (1980 : 155[179]).

Ainsi, rappelant les arguments formulés contre les méthodes d'analyse de la linguistique générative, Cori et David évoquent l'idée que *« l'introspection n'est pas un moyen fiable »* étant donné l'existence de *« variations inter et même intra-individuelles »* (2008 : 116). Ils rappellent qu'on reproche également à cette linguistique des *« jugements binaires »* (2008 : 115[180]) émanant d'un locuteur idéal (2008 : 118) dont *« on ne sait (jamais) précisément »* ce qu'il évalue[181] (2008 : 116) voire que ces jugements peuvent varier *« en fonction des hypothèses théoriques avancées »* (2008 : 116). Pour Jacques, des reproches de ce type sont à prendre *« très au sérieux »* car :

> *ils inscrivent en filigrane le soupçon que le système dont les linguistes prétendent rendre compte n'est finalement que leur propre idiolecte, au sein duquel ils repèrent des régularités qu'ils généralisent peut-être abusivement à la langue entière* (2005 : 22)

Quoique ces critiques ne soient pas sans fondement, elles restent néanmoins assez caricaturales. Elles négligent notamment le fait que *« la notion de bonne forme ne se donne pas à analyser en tout ou rien »* (Franckel & Paillard, 1998 : 54). Ainsi, Jalenques rappelle qu'on a plutôt *« affaire à un gradient d'acceptabilité »* (2009b : 69). Il ne s'agit pas forcément de rejeter une séquence au

177 De ce point de vue au moins, l'épistémologie milnérienne entre en conflit avec de nombreuses approches sur corpus, par exemple celle de Rastier (cf. Rastier, 1994 ; 1997 ; 2005 ; Rastier & Valette, 2009).

178 Dans une conférence à laquelle j'assistais, un chercheur a appuyé l'ensemble de sa démonstration sur quelques contraintes distributionnelles. À la fin de sa communication, plusieurs membres de l'assistance (composée exclusivement de linguistes) ont pointé que les contraintes motivant la démonstration (convaincante par ailleurs) n'étaient pas fondées puisque *« cela se disait »*. Il s'en est suivi un double débat sur la pertinence de ces contraintes en particulier et, de façon plus générale, sur la manière de s'assurer qu'une contrainte en était bien une. On voit combien ces questions restent problématiques.

179 Il ajoute : *« L'introspection peut […] être conçue comme l'instrument privilégié d'une recherche sur les limites ultimes du possible prédictible à partir des observables »* (1980 : 155).

180 Cf. cependant la note 15 (2008 : 120) qui rappelle que le paradigme génératif admet en fait des gradations.

181 Avec Milner (1989 : 51 note 30), Cori et David relèvent d'ailleurs l'ambigüité de l'astérisque dont on ne saurait pas toujours de quoi elle nous informe (2008 : 123 note 23). En 1980, Corbin note, avec scepticisme, que *« nombre de linguistes du champ transformationnel continuent à distribuer les astérisques avec assurance »* (1980 : 122).

motif qu'elle est « totalement impossible » mais parfois simplement d'en constater « l'étrangeté » – cf., *supra*, le terme de *bizarrerie* utilisé par Picoche et Honeste. Dans cette thèse, on adoptera l'usage apparaissant comme le plus courant dans les travaux contemporains et qui distingue trois niveaux d'acceptabilité notés par un point d'interrogation (?), un double point d'interrogation (??) et un astérisque (*)[182].

Autre élément crucial qui permet de relativiser le scepticisme à l'égard des jugements d'acceptabilité : les analyses s'appuient non pas tant sur une inacceptabilité « dans l'absolu » que sur un différentiel d'acceptabilité. Les jugements sont toujours relatifs. Ainsi, on est d'autant plus convaincu de l'étrangeté des séquences *??casser / ??rompre le cœur* qu'on les compare à la collocation *briser le cœur*.

Rappelons enfin que c'est en contextualisant – autrement dit, en l'insérant dans un contexte énonciatif plus large – une séquence qu'on peut parfois mettre en évidence son caractère étrange : *le président juge qu'une telle action ferait le ??lit de la démocratie* (en référence à Franckel & Lebaud, 1992). De telles manipulations conduisent parfois à *récupérer*[183] la séquence mais mettent précisément en avant les contraintes fortes qu'elle exige du contexte : *avec une certaine ironie, le dictateur estime qu'une telle action ferait « le lit de la démocratie »* (modalisation, emploi métalinguistique).

Bien sûr, si ces différents arguments sont de nature à rendre plus solides les jugements d'acceptabilité et plus crédibles les approches qui en font usage, ils n'offrent pas de garantie absolue. Il faut admettre que, en tant que locuteur, on reste parfois circonspect face à certains jugements. On verra un peu plus loin la séquence *distribuer des cadeaux à la pelle* que Lavieu juge peu acceptable alors que, personnellement, je n'y vois rien à redire (cf. (56) p. 137). Autre exemple : dans leur étude sur *en*, Franckel et Lebaud s'appuient sur l'opposition *Jean / ?la statue est en ville* pour justifier que *en ville* renvoie à une circonstance singulière. Précisément, ils affirment : *« on dira a priori difficilement que la statue de Jaurès est* en ville *»* (1991 : 58). Or, j'avoue être un peu sceptique sur un tel jugement.

De tels questionnements n'invalident cependant pas la démarche. En effet,

> *de la difficulté à émettre dans certains cas un jugement différentiel qui ferait consensus (car il n'y a évidemment pas uniquement des cas compliqués), à conclure à l'invalidité d'un objet ou d'un programme de recherche, il y a là un saut logique et épistémologique qu'on ne saurait faire* (Cori & David, 2008 : 123)

Tout au long de l'investigation empirique qui suit, on aura donc recours à de nombreux exemples illustrant des jugements d'acceptabilité (et d'inacceptabilité) *gradués* et *relatifs*. (Ces jugements

182 Corbin se montre également sceptique sur la pertinence des *« échelles d'acceptabilité »* (1980 : 133) et considère que ces symboles s'apparentent à des *« ruses formelles »* (1980 : 145-148).

183 C'est-à-dire *« la rend[re] énonçable »* (Culioli, 1995 : 11).

auront à l'occasion été testés auprès de mon entourage proche même si, là encore, il ne s'agit pas de présenter de telles « sondages » comme une garantie absolue.)

Dans cette optique, y a-t-il une place pour des données attestées ? Le fait que Milner insiste sur l'idée qu' *« une donnée de langue peut être possible matériellement, c'est-à-dire attestée, et impossible en langue, ou inversement »* (1989 : 55) invite à rester prudent. D'ailleurs, par essence, les approches sur corpus qui se donnent généralement pour priorité de travailler sur les données authentiques – donc attestées – ignorent généralement le non-attesté. C'est ainsi que pour Cori et David :

> *le corpus ne permet pas de réfuter une hypothèse du type « telle construction est possible ». Car la non-présence d'une forme dans un corpus n'est en rien une preuve d'impossibilité. Les « anti-exemples » ne peuvent être extraits des corpus.* (2008 : 127)

Et il est vrai que la recherche de contraintes distributionnelles donnant, par nature, une image « en négatif » de l'unité, on peut difficilement attendre des corpus de la révéler. Cependant, une base de données attestées peut être un *« moyen de confirmer ses intuitions »* (Condamines, 2007 : 41[184]).

C'est à cette fin que Jalenques utilise la base Frantext (limitée aux textes postérieurs à 1900) pour valider la contrainte distributionnelle portant sur *monter l'escabeau* (cf. *supra*, p. 123 : *monter les escaliers* vs *??monter l'escabeau*). Il constate en effet que la séquence *monter l'escalier / les escaliers* a 559 occurrences dans la base alors qu'il n'y en a aucune pour *monter l'escabeau* (2009b : 70). À défaut de preuve irréfutable, il parait raisonnable de considérer ce différentiel quantitatif comme un indice solide de la pertinence de la contrainte mise au jour.

Comme souligné précédemment, une telle utilisation de la base des données nécessite de garder une perspective contrastive. En effet, selon Pauly, *« il est difficile de juger de l'attestabilité (ou du degré d'attestabilité) d'une séquence dans l'absolu »* (2010 : 227). C'est en fait un contraste entre « peu attesté » et « très attesté » qui permet de confirmer l'intuition qu'une séquence est peu acceptable au regard d'une autre. Cette nécessité de faire apparaitre un contraste quantitatif exige l'utilisation de bases de données relativement conséquentes. C'est ce qui pousse certains à utiliser Internet.

Ainsi, dans leur étude sur *casser, briser* et *rompre*, Bouveret et Sweetser signalent qu'une requête *via* le moteur de recherche Google donne 37500 résultats pour *miroir brisé* et seulement 45 pour *miroir rompu* (2009 : 5). On conviendra que le différentiel n'est vraisemblablement pas anodin. Cela étant dit, l'utilisation « directe » d'Internet pose certains problèmes qui amèneront à choisir des bases de données plus conventionnelles (cf. la sous-section ***2.4.2***).

Malgré cette dernière réserve, il semble possible d'exploiter des grosses bases de données pour confirmer des jugements d'acceptabilité. Comme le signale Pauly dans une telle perspective, *« les grands corpus* [je dirais : bases de données] *ne servent donc pas seulement à collecter des énoncés authentiques ; ils servent également à vérifier des intuitions »* (2010 : 226).

184 Condamines n'évoque cependant pas les contraintes distributionnelles.

2.2.3 Bilan

Sans chercher à entrer dans le détail d'une réflexion épistémologique complexe sur les observables en linguistique, j'ai tenté de présenter le point de vue adopté ici sur les données linguistiques. Ainsi, le développement des analyses sera étayé par le recours à des énoncés (ou séquences) construits dont l'acceptabilité sera évaluée *intuitivement* de manière *graduée* (selon une échelle) et *relative* (démarche contrastive).

Par ailleurs, conjointement à des données attestées dénichées au détour de conversations ou de lectures, le recours à des ressources (dictionnaires et bases de données) contribuera à compléter l'analyse en fournissant des données qui auraient échappé à l'intuition. Les bases de données seront également exploitées pour confirmer des intuitions concernant les jugements d'acceptabilité. Ces dernières, ainsi que les ressources lexicographiques, seront présentées à la dernière sous-section. Mais, auparavant, c'est la question du traitement des emplois figés qui est abordée.

2.3 Comment traiter les emplois figés ?

Deux raisons complémentaires motivent une réflexion sur les emplois figés. La première tient au fait que, dans la perspective d'analyser le sens linguistique, les emplois figés semblent poser certaines difficultés qui méritent d'être discutées. La seconde est que les noms de parties du corps humain, en particulier les plus courants d'entre eux, sont très fréquemment mis à contribution dans des séquences figées[185]. Il est donc difficile de les cantonner aux marges de l'analyse.

Dans cette section, on présente d'abord un bref panorama des critères permettant de circonscrire la notion de *figement linguistique* (***2.3.1***). Il est ensuite question de cerner l'enjeu méthodologique que posent les emplois figés et d'expliciter, dans la perspective de rendre compte du sens linguistique et en cohérence avec le cadre théorique retenu pour cette recherche, l'option de description retenue pour traiter les emplois figés(***2.3.2***).

2.3.1 Critères pour le figement linguistique

Selon G. Gross, le figement est *« une propriété des langues naturelles dont l'importance a été méconnue pendant très longtemps »* (1996 : 3). Peut-être est-ce parce que les emplois figés semblaient échapper à la portée explicative de certaines approches (structurale, générative, formelle...). Une autre raison tient sans doute à la difficulté souvent signalée à le définir (Svensson, 2004). La notion de figement semble en effet être *« un phénomène polyfactoriel, complexe »* (Lamiroy, 2008 : 89).

Cependant, à la suite de Lavieu, on peut distinguer trois critères permettant de cerner la notion de figement linguistique : un critère morphosyntaxique, un critère lexical et un critère sémantique (2005 : 174). Ce sont ces critères qui sont explicités dans les sous-sections suivantes.

185 Parmi d'autres références, le livre de Jouet (1990) en apporte la preuve.

2.3.1.1 Critère morphosyntaxique

Le critère morphosyntaxique correspond à ce que G. Gross appelle *« le blocage des propriétés transformationnelles »* (1996 : 12). De manière encore plus explicite, Lamiroy parle d'un *« critère de non-modifiabilité »* (2008 : 90). C'est lui qui attire l'attention au premier abord car il rend explicitement compte de l'idée de figement : la séquence ne peut pas (ou peut difficilement) « bouger ». À la suite de Mejri, on peut parler d'un *critère formel* (2005 : 187).

Concrètement, les auteurs[186] pointent différents tests qu'on exemplifiera rapidement au moyen de l'expression *casser sa pipe* qui signifie « mourir ». Ainsi, d'un point de vue morphosyntaxique, on considère généralement une telle expression comme figée sur la base de différents *blocages* qui interdisent l'interprétation précédente[187] :

50. (a) Variation en nombre → *Paul a cassé ses pipes
    (b) Autre détermination → *Paul a cassé une / la pipe
    (c) Passivation → *la pipe a été cassée par Paul
    (d) Extraction → ??c'est sa pipe que Paul a cassée
    (e) Détachement → ??sa pipe, Paul l'a cassée
    (f) Insertion → *Paul a cassé sa vieille / petite pipe
    (g) Interrogation → *qu'a cassé Paul ? sa pipe
    (h) Relativisation → *la pipe qu'a cassée Paul était vieille

Cette présentation laisse néanmoins mal entrevoir que, même du point de vue formel exploré ici, le figement d'une expression est rarement *total*. En effet, pour une expression donnée, tous les blocages ne seront pas nécessairement validés. Par exemple, le test de négation – *la messe est dite / *la messe n'est pas dite* (Lamiroy : 2008 : 90) – n'est pas très probant avec *casser sa pipe* :

51. (?)Paul n'a pas encore cassé sa pipe [Paul n'est pas encore mort]

C'est ce genre d'observations qui conduit M. Gross à affirmer que *« la séquence* casser sa pipe *n'est pas aussi figée que les première vérifications l'indiquaient »* (1982 : 157). Or, il ne s'agit certainement pas d'un cas isolé. Par exemple, selon Lavieu, les test de passivation et extraction sont négatifs pour *manger du caviar à la louche* (a) mais positifs pour *distribuer des récompenses à la pelle* (b) :

52. (a) *du caviar a été mangé à la louche / ?c'est à la louche qu'ils mangent le caviar
    (b) des récompenses ont été distribuées à la pelle / c'est à la pelle qu'on distribue les récompenses (2005 : 178)

Mejri fait le même type de constat avec deux autres locutions verbales :

53. (a) enterrer la hache de guerre → la hache de guerre n'a pas été enterrée
    (b) avaler sa langue → *sa langue n'a pas été avalée (2005 : 191)

En outre, des effets discursifs conduisent parfois à recourir à une séquence jugée peu acceptable par ailleurs. On a évoqué plus haut le blocage **la messe n'est pas dite* avancé par Lamiroy (2008). Or, un tel jugement est fragilisé par l'énoncé attesté suivant :

186 Les références sont nombreuses. On se reporte ici plus spécifiquement aux auteurs cités précédemment ainsi qu'à M. Gross (1982 : 155-159).

187 Une autre interprétation étant évidemment possible où *pipe* désigne un objet utilisé pour fumer. Dans les énoncés en (50), les signes * et ?? marquent le fait que l'interprétation « mourir » est perdue.

54. *L'élection c'est une bataille […] attendez, la messe n'est pas dite...* (un homme politique – France Inter le 20 juin 2017 à 17h30)

Ces observations conduisent généralement à envisager le figement comme une notion *scalaire*[188]. On parle ainsi de *semi-figement* et de *degré de figement* (Balibar-Mrabati & Vaguer, 2005) et on fait également la distinction entre *figement relatif* et *figement absolu* (Mejri, 2005). Or, selon G. Gross (1996) et Mejri (2005, 2011), le figement absolu est plutôt rare et semble davantage relever de *« vestiges d'un ancien état de langue »* (2005 : 190).

2.3.1.2 Critère lexical

Pour Lamiroy, le critère lexical s'énonce en termes de *« non-substituabilité paradigmatique »* (2008 : 90). Quant à G. Gross, il parle d'un *« blocage des paradigmes synonymiques »* (1996 : 17). Ainsi, par critère lexical, il faut entendre un blocage paradigmatique et non plus morphosyntaxique.

Pour reprendre l'exemple de *casser sa pipe*, on voit bien que toute substitution paradigmatique aboutit à une séquence mal formée (du point de vue de l'interprétation « mourir ») : **casser sa bouffarde*, **briser sa pipe* (G. Gross, 1996 : 18). Là encore, on peut multiplier les exemples à l'envi :

55.
(a) N : aller comme un gant	→ *aller comme une **moufle** (G. Gross, 1996 : 18)
(b) N : distribuer […] à la pelle	→ *distribuer […] à la **bêche** (Lavieu, 2005 : 177)
(c) V : Max a cassé sa pipe	→ *Max a **rompu** sa pipe (Mejri, 2005 : 187)
(d) V : brouillard à couper au couteau	→ *brouillard à **tailler** au couteau (Lavieu, 2005 : 177)
(e) ADJ : une caisse noire	→ *une caisse **sombre** (G. Gross, 1996 : 18)
(f) ADJ : avoir une frousse bleue	→ *avoir une frousse **blanche** (à partir de Lamiroy, 2008 : 94)

Ainsi, les blocages paradigmatiques constatés mettent en évidence le caractère *figé* de l'expression, là encore celle-ci ne peut pas « bouger ». Autrement dit, l'expression ne peut pas « être modifiée » : même un synonyme apparent (*pelle / bêche* ; *casser / rompre*) ne peut se substituer à l'unité initiale.

Cependant, quoique Lavieu considère le critère lexical comme *« beaucoup moins discutable [que le critère morphosyntaxique] »* car les *« inacceptabilités sont nettes »* (2005 : 177), il faut rester prudent. Si les exemples listés en (55) sont convaincants, je suis plus sceptique sur les données suivantes :

56. (a) distribuer des récompenses à la pelle
(b) *donner des récompenses à la pelle
(c) *distribuer des cadeaux à la pelle (Lavieu, 2005 : 177)

En effet, dans les énoncés (b) et (c), je ne suis pas certain pas que les substitutions de *donner* à *distribuer* et *cadeaux* à *récompenses* soient réellement « bloquées » et que le critère lexical soit nettement validé.

Ainsi, tout comme avec le critère morphosyntaxique, on est conduit, avec le critère lexical, à considérer le figement comme une notion scalaire. Entre des exemples aux paradigmes très fermés

188 Voir la figure proposée par Lavieu pour schématiser ce continuum (2005 : 174). Ce caractère scalaire n'est pas propre au français. Par exemple, Mogorrón Huerta, qui adopte une approche quantitative pour étudier les variations morphosyntaxiques des *« constructions verbales figées »* en espagnol (2011 : 219), conclut que : *« il semble évident que ces constructions sont beaucoup moins figées qu'on ne le croit »* (2011 : 233).

(*casser / *rompre sa pipe / *bouffarde*) et d'autres où certaines substitutions semblent envisageables (*distribuer / donner des récompenses / cadeaux à la pelle*), ce critère semble susceptible d'être évalué en termes de degrés.

La notion de *collocation* est d'ailleurs à même de rendre compte de ce continuum entre le libre et le figé. Par exemple, si on peut difficilement parler d'un figement (au plan lexical) pour *rompre le silence* (car, si on n'a pas *??casser le silence*, on a quand même *briser le silence*), on peut malgré tout pointer une « affinité » entre *rompre* et *silence* qui semble indiquer une forme de *préférence lexicale*. Même constat avec *briser le cœur* : si on peut parler d'une collocation (comme évoquée précédemment), il est délicat de conclure au figement (cf. *déchirer / serrer / broyer le cœur*).

Ce qui revient à dire que, en l'absence de clairs blocages paradigmatiques (*critère de figement*), on observe des affinités entre unités (*collocation*) qui suggèrent des formes de figements *relatifs*. D'ailleurs, selon M. Gross, *« il n'est pas facile […] de séparer les formes figées de formes intuitivement fréquentes »* (1982 : 170) et, pour Lamiroy, la frontière entre collocation et figement n'est pas *étanche* (2008 : 94). D'un point de vue diachronique, il est d'ailleurs possible que le phénomène de collocation constitue en fait une étape avant un véritable figement : *« les séquences figées seraient […] l'aboutissement naturel des contraintes collocationnelles »* (Mejri, 2011 : 71).

Or, on a vu que, envisagées comme des préférences distributionnelles significatives, les collocations pouvaient contribuer à mettre en évidence les propriétés sémantiques d'une unité. C'est ce qui conduit Franckel *& al.* à avancer que le figement (à des degrés variables) est :

> *la manifestation d'une cristallisation (plus ou moins forte) des interactions entre des termes, **en raison d'affinités particulières dues à leurs propriétés respectives**. […] On peut observer que certains termes semblent engendrer des phénomènes de « captation » au sein des constructions. Dès lors, ces expressions […], loin d'êtres anormales, peuvent être envisagées comme des révélateurs de ces propriétés.* (1997 : 51, je souligne)

Dans le même esprit, Picoche affirme : *« Grand est l'intérêt des locutions figées où le mot étudié apparaît, qui sont souvent plus révélatrices que quoi que ce soit d'autre de son sémantisme profond »* (1986 : 9).

2.3.1.3 Critère sémantique

Ce dernier critère pose davantage de difficultés car sa définition repose en partie sur la conception du sens linguistique (sémantique) adoptée. C'est d'ailleurs ce critère qui conduira à la discussion à suivre. En effet, il amène précisément à s'interroger sur la manière dont se construit le sens dans les séquences figées.

Partons des formulations les plus couramment employées dans la littérature linguistique.

Pour Lavieu, du point de vue sémantique, une séquence est figée si *« le sens de l'expression est global ou **non compositionnel** »* (2005 : 175, je souligne). Lamiroy ne dit pas autre chose quand elle affirme qu'une des *« propriétés essentielles »* qui caractérisent le figement est *« la non-*

compositionnalité du sens » (2008 : 90). Elle exemplifie cette propriété en affirmant que *« le sens d'*avoir du plomb dans l'aile < *être précaire* > *n'est pas la somme des sens des éléments qui constituent l'énoncé »* (2008 : 90). Pour M. Gross, ce critère correspond à « *l'observation intuitive bien connue que "le sens des mots ne permet pas d'interpréter leur combinaison"* » (1982 : 152).

Lavieu, qui évalue le poids respectif des différents critères, considère celui de la non-compositionnalité comme particulièrement significatif. Ce n'est sans doute pas un critère nécessaire – il y a des séquences qu'on peut considérer figées qui sont compositionnelles ; elle propose par exemple *mener quelqu'un à la baguette* (2005 : 176) – mais c'est un critère suffisant : toute séquence non compositionnelle devrait, précisément, être considérée comme figée. M. Gross semble même aller encore plus loin : en effet, il affirme que, indépendamment de toute autre considération, une expression figée est fondamentalement une expression non-compositionnelle du point de vue sémantique (1988 : 8).

Cependant, là encore, pour certains auteurs, le critère sémantique présente un caractère scalaire. Ainsi, pour Svensson, *« la compositionnalité est un phénomène continu plutôt que discret. On peut ainsi parler de "degré de compositionnalité" »* (2004 : 72). Et, Lavieu affirme nettement que *« du point de vue du critère de compositionnalité […], il y a des degrés dans le figement »* (2005 : 176). Elle classe ainsi les séquences suivantes de la moins compositionnelle (a) à la plus compositionnelle (f) :

57. (a) être à ramasser à la petite cuiller
(b) un brouillard à couper au couteau
(c) ratisser la pièce au peigne fin
(d) manger du caviar à la louche
(e) distribuer des récompenses à la pelle
(f) mener quelqu'un à la baguette (2005 : 177, énoncés ordonnés à partir du schéma fourni p. 176)

Par ailleurs, de façon tout à fait significative, G. Gross associe le critère sémantique de non-compositionnalité – *« à partir des sens des éléments composants, on ne peut pas reconstituer le sens de l'ensemble »* (1996 : 155) – au principe d'une *opacité sémantique* :

> Les carottes sont cuites *[…] signifie que les légumes sont prêts à être mangés (sens* ***compositionnel****) ou que la situation est désespérée (sens* ***opaque****). Comme on le voit dans la seconde interprétation, il y a donc des suites dont le sens n'est pas fonction de celui des éléments constitutifs. Dans ce cas, nous dirons que nous sommes en présence d'une suite opaque ou sémantiquement figée* (1996 : 11, je souligne)

Et, en cohérence avec le point de vue évoqué précédemment, il affirme d'ailleurs que *« l'opacité est un phénomène scalaire : elle peut être totale* (la clé des champs)*, partielle* (clé anglaise) *ou inexistante* (clé neuve) *»* (1996 : 11).

Ces éléments de définition s'avèrent en fait contestables. Il n'est pas sûr que les notions de *non-compositionnalité* et *opacité* soient équivalentes – cf. Svensson (2004 : 77) qui interroge le point de vue de G. Gross – ni d'ailleurs que la compositionnalité présente vraiment un caractère scalaire.

Tout dépend en fait de la manière dont on envisage le principe de compositionnalité et de la manière dont on l'articule – ou pas – au principe de contextualité. C'est cet aspect qui est abordé à la sous-section qui suit.

2.3.2 Les emplois figés : un obstacle à l'analyse sémantique ?

Considérer, comme le fait G. Gross, qu'un emploi figé est sémantiquement opaque constitue à priori un obstacle à l'analyse sémantique. En effet, la notion d'opacité traduit l'idée qu'il n'y a rien à *observer*, autrement dit qu'on ne peut rien *analyser* ou *décomposer*.

Or, un tel constat n'est pas sans conséquence car les emplois figés sont loin d'être marginaux. Pour peu qu'on prenne en compte des emplois plus ou moins figés (caractère scalaire), on peut même considérer qu'on est face à une grande quantité de données linguistiques. C'est ce qui pousse Franckel à remarquer que :

> *Si ces constructions [les locutions figées] devaient échapper à toute règle généralisable, c'est alors des pans entiers et sans doute même l'essentiel de la langue dont il faudrait renoncer à saisir l'organisation.* (1992b : 209)

En fait, si G. Gross peut associer les notions de non-compositionnalité et d'opacité, c'est qu'il considère que le figement concerne des séquences qu'on *« ne peut pas interpréter **littéralement,** même s[i on] connaît le sens **habituel** de tous les mots qui les composent »* et que ces mots ne sont pas employés dans leur *« sens **ordinaire** »* (1996 : 11, je souligne). Pour lui, une expression est sémantiquement *opaque* dès que la *combinaison* des sens *littéraux* ne permet pas de construire le sens *global* (et donc *littéral*) de l'expression.

Mais cette opacité est discutable à deux titres. D'une part, elle ne tient pas compte du fait que les séquences restent le plus souvent *analysables* du point de vue de leur construction syntaxique. Et, d'autre part, elle traduit un point de vue sur la construction du sens (et la compositionnalité) qui ne va pas forcément de soi.

2.3.2.1 Analysabilité des emplois figés

Dans la perspective de mieux cerner le critère sémantique, Svensson est amenée à s'interroger sur ce qu'elle appelle l'*analysabilité* d'une séquence figée (2004 : 91-94) qu'elle relie à la notion de *motivation* (2004 : 74). En fait, Svensson distingue bien deux dichotomies : *analysable / non analysable* d'une part et *motivé / non motivé* d'autre part. Néanmoins, elle semble les confondre un peu[189]. Ainsi, comme définition de la première, elle avance : *« concerne la possibilité de voir quelles peuvent être les contributions de tel ou tel mot »* (2004 : 91) et, pour la seconde, elle propose : *« dans quelle mesure les mots contribuent au sens d'une expression »* (2004 : 73).

Prenons l'exemple de *avoir le bras long*. Le sens de cette expression étant connu (le *Petit Robert* glose par *avoir beaucoup d'influence*), il est possible, sur la base d'une sorte d'isomorphisme

189 Si je comprends bien Svensson, l'analysabilité relèverait davantage du niveau syntaxique et la motivation du niveau sémantique.

syntaxique, de repérer *« la contribution de chaque partie au sens total »* (Svensson, 2004 : 91). Ici, les syntagmes *beaucoup d'influence* et *le bras long* sont tous les deux des compléments de *avoir*. Et, corollairement, *influence* et *bras* sont des têtes de syntagme complétées par *beaucoup de* et *le / long*. Sur cette base, on peut faire correspondre *beaucoup d'influence* à *le bras long* – les modifieurs traduisant l'idée d'une quantité importante. De ce point de vue, l'expression *avoir le bras long* est analysable.

On peut appliquer le même raisonnement au SN *la fuite des cerveaux.* Sans doute, son sens (*le départ des intellectuels / scientifiques*) n'émerge-t-il pas de la combinaison des sens réputés littéraux ; ce qui, selon G. Gross, traduirait un caractère non-compositionnel. Mais, la séquence reste analysable : assez clairement, *fuite* renvoie à *départ* et *cerveaux* à *intellectuels / scientifiques*.

En anglais, ce caractère analysable est régulièrement exemplifié à partir de l'expression *spill the beans* (qui signifie « divulguer un secret »). Ainsi, pour Nayak et Gibbs, *« speakers know that* spill the beans *is* ***analyzable*** *because* beans *refers to an idea or secret and* spilling *refers to the act of revealing the secret »* (1990 : 316, je souligne[190]).

Cette dimension analysable ne se cantonne pas au niveau lexical. Par exemple, elle peut également concerner l'aspect du procès. Comme le signale Svensson, *les carottes sont cuites* implique que l'action est terminée. Il serait *« moins logique d'employer, à la place de* sont cuites*, une forme progressive comme* sont en train de cuire *»* (2004 : 84).

Que les emplois figés soient analysables est une conséquence directe du fait que, fondamentalement, *« les expressions figées présentent en règle générale la même combinatoire que les phrases "libres" »* (Lamiroy, 2008 : 87). C'est ce qui explique d'ailleurs que les critères morphosyntaxique et lexical soient si souvent discutables : puisque le locuteur est généralement capable d'*analyser* les contributions des différents éléments d'une expression figée, il est susceptible de la faire fonctionner comme une séquence plus ou moins libre. On en trouve de nombreux exemples dans le discours journalistique. En guise d'illustration, voici quelques énoncés attestés qui mettent en jeu les expressions *enfoncer le clou*, *renverser la table* et *les carottes sont cuites* :

58. (a) *Le bombardement [...] par des avions de la coalition occidentale de positions militaires du régime près de Damas dans l'est, enfonce un clou* ***supplémentaire*** *dans la pérennité de cette trêve* (*Journal* – France Culture le 19 septembre 2016 à 8h05).
(b) *... à un aucun moment le PS n'ait essayé de faire... je dis pas "renverser la table", personne ne s'attendait à ce que François Hollande soit un révolutionnaire et renverse la table... personne n'était dupe à ce point-là... mais globalement essaie de faire* ***bouger un peu*** *la table* (*Du grain à moudre* – France Culture le 13 juin 2016 à 18h45)
(c) *Ces mots de Kasparov en quittant l'estrade de l'hôtel Leningrad après sa victoire dans la 22e partie traduisant en effet, un sentiment général. Cette fois-ci, les carottes* ***semblent*** *cuites. Encore qu'il faille se garder d'être trop catégorique : ce championnat du monde nous a déjà réservé tellement de surprises* (extrait d'un corpus – Svensson, 2004 : 82)

190 Pour Nunberg *& al.* : *« When we hear* spill the beans *used to mean 'divulge the information' […], we can assume that* spill *denotes the relation of divulging and* beans *the information that is divulged »* (1994 : 497).

En (a), si on considère l'expression *enfoncer le clou* comme figée, l'insertion d'un modifieur devrait être bloquée (critère morphosyntaxique). Or, le locuteur substitue sans difficulté *un clou supplémentaire* à *le clou*. Corollairement, en (b), si *renverser la table* relève bien du figement, on ne devrait pas pouvoir substituer un autre verbe à *renverser* (critère lexical). Or, l'intervenant n'hésite pas à employer *bouger* (qu'il modalise par ailleurs avec *un peu*) à la place de ce dernier verbe.

À ma connaissance, cette analysabilité n'est pas véritablement l'objet de débats. Quelle que soit leur approche du figement, les linguistes la reconnaissent généralement. Par exemple, Nayak et Gibbs soulignent que *« many idiomatic phrases are **analyzable**, and their individual parts independently contribute to the **figurative meanings** of these phrases »* (1990 : 323, je souligne).

Or, le fait que les séquences figées soient analysables est un premier argument militant contre leur opacité sémantique. Il est en effet difficile de considérer qu'il n'y a rien à observer sémantiquement dans une séquence figée (opacité sémantique) si on peut identifier les contributions des différents éléments qui la composent. Du coup, considérer que le critère sémantique reflète le principe d'une *opacité sémantique* – comme semble le faire notamment G. Gross – s'avère discutable.

2.3.2.2 Compositionnalité des emplois figés

Si l'analysabilité des emplois figés permet de remettre en question leur caractère opaque, elle pourra néanmoins sembler une propriété relativement secondaire au regard de la non-compositionnalité. Car, si on peut *analyser* une séquence réputée figée, c'est toujours *à posteriori* : autrement dit, le sens global de l'expression étant *connu*, on peut identifier la contribution de ces différents éléments.

Or, quand on parle de non-compositionnalité, on insiste surtout sur le fait que le sens global de l'expression est *non prédictible* c'est-à-dire qu'on ne peut pas inférer son sens global *à partir* du sens de chacun des éléments qui la composent[191] ; autrement dit, *« on se concentre sur la* compréhension *de l'expression »* (Svensson, 2004 : 72). Concrètement, si un locuteur qui ne connait pas l'expression *les carottes sont cuites* « additionne » les sens (réputés) ordinaires de *les*, *carottes*, *sont* et *cuites*, il ne peut pas inférer le sens global « la situation est désespérée »[192].

Et c'est en fait cette difficulté qui conduit généralement à parler d'*opacité sémantique*. Ainsi, selon Svensson, *« dans bon nombre de définitions [...], la* transparence *va de pair avec la* compositionnalité *et les expressions* non compositionnelles *sont* opaques[193] *»* (2004 : 85). En effet,

191 Ce n'est cependant pas vrai pour tous les linguistes. Ainsi, pour Nunberg *& al.* (1994), la compositionnalité rend bien compte du caractère analysable d'une expression car elle renvoie au *« degree to which the phrasal meaning, **once known**, can be **analyzed** in terms of the contribution of the idioms parts »* (1994 : 498, je souligne). Et, le caractère non prédictible relève plutôt de la *conventionnalité* : *« Idioms are conventionnalized : their meaning or use can't be predicted, or at least entirely predicted, on the basis of a knowledge of the independent conventions that determine the use of their constituents when they appear in isolation from one another »* (1994 : 492).

192 On raisonne là en synchronie. Lamiroy remarque qu'il *« suffit d'examiner l'étymologie de certaines expressions devenues totalement opaques, telles que* porter le chapeau*, pour se rendre compte qu'elles fonctionnaient au départ comme des phrases libres »* (2008 : 91). Cf. également Svensson (2004 : 82 note 260).

193 Là encore, ce n'est cependant pas toujours le cas. Ainsi significativement, pour Mel'čuk : « ***la non-compositionnalité ne doit pas être confondue avec l'opacité/la transparence.*** *Quand on parle de compositionnalité sémantique d'une expression, on ne considère que les composantes explicites qu'on trouve dans sa définition et dans celles de ses constituants. Par exemple, la locution* prendre le taureau par les cornes *est sémantiquement non compositionnelle, car le sens d'aucun de ces constituants n'apparaît dans sa définition : 'traiter la difficulté en question immédiatement et directement'. Cependant, pour un locuteur, son sens est assez transparent – on voit tout de suite la métaphore. Il est donc important de ne pas*

dans une telle perspective, comme la composition de sens réputés premiers aboutit à une forme d'impasse dans l'interprétation de la séquence, le sens global semble se construire de manière à la fois arbitraire et idiosyncratique – *conventionnelle* selon Nunberg & al. (1994 : 492 & 498, cf. la note 191 précédente). Par conséquent, les emplois figés apparaissent rétifs à l'analyse sémantique : ils nous apprennent peu sur le sens de leurs constituants.

Pourtant, et c'est là le point crucial, cette question ne peut être véritablement tranchée que relativement au cadre théorique adopté. C'est d'ailleurs ce qui motive Lavieu à affirmer que *« l'application d[u] critère [sémantique] dépend de la théorie du sens que l'on se donne »* (2005 : 175). Elle oppose ainsi deux approches. La première reflète assez bien la conception de G. Gross évoquée plus haut :

> *si l'on admet que* couper *signifie « diviser », « séparer en deux morceaux » et que* couteau *désigne un instrument tranchant, on ne peut pas interpréter* un brouillard à couper au couteau *comme on le fait de* couper le pain au couteau […] : *à strictement parler, on ne peut pas couper le brouillard au couteau pour en obtenir des tranches ou des morceaux.* (2005 : 175)

On retrouve là une conception sémantique qui envisage la compositionnalité indépendamment du principe de contextualité. En effet, on part du principe que *couper* signifie « trancher » et *couteau* renvoie à « instrument tranchant » (sens littéraux) et on s'attend à ce que la concaténation de ces deux sens aboutisse au sens global. Comme ce n'est manifestement pas le cas, on considère que l'interprétation globale de la séquence est *imprédictible* et donc forcément *opaque*.

Mais Lavieu admet qu'une autre approche est possible :

> *si l'on cherche à* ***définir le groupe verbal à partir d'autres emplois****, comme* le poisson surgelé est si dur que je dois le couper au couteau*, ou comme* la ficelle est trop serrée : on doit la couper au couteau*, on voit que le GV entretient une relation avec la notion de « difficulté de passage ». Dans ce cas, il y a un point commun entre* brouillard à couper au couteau *et* poisson à couper au couteau *ou* ficelle à couper au couteau (2005 : 175[194], je souligne)

Dans cette seconde perspective, en cherchant à *« définir le groupe verbal à partir d'autres emplois »,* on prend en compte sa polysémie, autrement dit sa variation de sens en contexte. La comparaison de la séquence réputée *figée* avec des séquences à priori plus *libres* conduit à identifier une sorte de « point commun » dans les emplois (ici, la notion de « difficulté de passage »).

Or, cette comparaison s'effectue en partant du sens global des séquences étudiées : au-delà de la combinaison des sens supposés premiers, on prend donc en compte la manière dont le sens global,

---

confondre l'opacité/la transparence psychologique d'une expression qui est assez subjective et relève d'un phénomène continu, avec sa compositionnalité, qui est objective et discrète. » (2013 : 133, je souligne).

194 Indépendamment du sens lexical, Lavieu pointe par ailleurs le rôle sémantique de la construction : *« de plus, la construction sert souvent à introduire le haut degré :* un film à mourir de rire, être bête à manger du foin*, or* brouillard à couper au couteau *implique aussi un haut degré (celle de l'épaisseur du brouillard). Ainsi peut-on admettre que, si* couper au couteau *dans* un brouillard à couper au couteau *n'a pas le sens de* couper au couteau *dans* une ficelle à couper au couteau*, les deux emplois ne sont toutefois pas totalement étrangers l'un à l'autre »* (2005 : 175). Une telle optique contredit l'affirmation de M. Gross selon laquelle *« les tentatives de rapprochement [des] constructions [de sens différents] en vue d'expliquer d'éventuelles similarités de formes et de sens ne peuvent avoir lieu que dans un cadre historique »* (1988 : 9).

attaché à cette combinaison, impacte le sens de ces mêmes éléments. On articule ainsi le principe de contextualité à celui de compositionnalité.

On retrouve la perspective holiste décrite au chapitre 1 : l'analyse sémantique ne va pas seulement du sens des éléments au sens de l'expression mais également du sens de l'expression vers le sens de ces éléments. Cela revient à envisager la polysémie (telle qu'elle se manifeste dans les énoncés) comme une voie d'accès au sens plutôt qu'un obstacle.

C'est ainsi que, selon Jalenques :

> *Dans l'approche holiste, on peut à la fois constater que l'acception d'un élément linguistique est spécifique à une expression linguistique et dans le même temps montrer que* ***cette acception n'est pas imprédictible*** *mais résulte de l'interaction entre l'invariant sémantique associé à ce mot et les propriétés sémantiques de cette expression.* (2017 : 37, je souligne)

Or, cette *interaction* entre *invariant sémantique* de l'unité linguistique et *propriétés sémantiques* de l'expression qui la contient peut être envisagée comme une forme de compositionnalité. Svensson signale d'ailleurs qu'une séquence non-compositionnelle dans une perspective atomiste peut tout à fait être envisagée comme compositionnelle d'un point de vue holiste (2004 : 96). Et, dans le cadre de la sémantique de la temporalité, Gosselin défend le principe d'une *compositionnalité holiste* (2013 : 61)[195].

Résumons-nous. D'une part, on peut envisager la compositionnalité comme une interaction de valeurs sémantiques invariantes plutôt que comme la concaténation de sens réputés premiers (qui ne sont du reste que des acceptions parmi d'autres[196]). D'autre part, pour rendre compte de cette interaction, on peut précisément s'appuyer sur le sens global de la séquence en jeu en prenant en compte l'articulation des principes de compositionnalité et de contextualité.

Dans une telle optique, le sens de la séquence figée n'est plus exactement *opaque*. En effet, il obéit à une certaine *prédictibilité* qui relève précisément de l'interaction entre les différents invariants sémantiques des unités qui composent la séquence[197].

2.3.3 Bilan : pour un traitement compositionnel des emplois figés

Les emplois figés (qui ne sont absolument pas marginaux) constituent à priori un défi à l'analyse sémantique. Car, à première vue, le sens global d'une séquence figée semble opaque et parait difficile à *décomposer*.

---

195 Même s'il est vrai que les arguments de cet auteur sont plutôt développés dans le cadre d'une sémantique grammaticale. Il montre notamment comment la valeur itérative de la célèbre phrase *incipit* de Proust (*Longtemps, je me suis couché de bonne heure*) se construit dans l'interaction des valeurs sémantiques des différents morphèmes qui la composent alors qu'aucun d'eux n'est *« intrinsèquement itératif »* (2013 : 65). Dans un cadre théorique différent, Culioli (1992) propose une analyse de l'interaction des différentes unités qui *composent* l'énoncé *Un si gentil jeune homme !* et montre que cette composition aboutit nécessairement à une interprétation du type : « quelque chose a mal tourné pour le jeune homme en question » (1992 : 7). Or, prise isolément, aucune des unités composant cet énoncé ne laissait prédire une telle interprétation.

196 Je renvoie ici à la section ***4 Invariant sémantique et acception première*** du chapitre 1.

197 C'est ce que cherche à mettre en évidence Thuillier (2002) avec l'expression *à l'emporte-pièce*.

Cependant, on constate que les séquences figées sont généralement *analysables* c'est-à-dire qu'on peut, leur sens global étant connu, identifier le rôle de chacun des éléments qui la composent en s'appuyant sur des comparaisons dans les positions syntaxiques. Un tel constat justifie d'ailleurs que les critères de figement (notamment morphosyntaxique et lexical) soient moins solides qu'ils n'y paraissent. Les locuteurs identifient le rôle des différents éléments d'une séquence figée et sont capables de la traiter – dans des effets de discours plus ou moins appuyés – comme une séquence plus ou moins libre.

Mais surtout, dans une conception holiste du sens, on peut, sans contradiction, défendre un *traitement compositionnel* des séquences (plus ou moins) figées pour peu qu'on prenne en considération le principe de contextualité – d'où l'expression de *compositionnalité holiste* avancée par Gosselin (2013). Dans une telle perspective, il est envisageable d'analyser les séquences figées pour identifier quelles interactions sémantiques conduisent à l'émergence de leur sens global.

Ainsi, pour les emplois figés, il vaut la peine de dépasser cette impression d'un sens global arbitraire, idiosyncratique et conventionnel (souvent envisagé comme *opaque*) pour essayer de saisir le rôle sémantique joué par chacune des unités en présence dans la construction du sens global.

2.4 Ressources utilisées

Dans cette dernière section consacrée à la méthodologie, les ressources exploitées dans cette thèse sont présentées. Il s'agit à chaque fois de les décrire rapidement (en particulier, de pointer ce qui les caractérise les unes par rapport aux autres) et d'expliquer leur utilité dans la perspective de l'investigation empirique. On distinguera ici deux types de ressources : les dictionnaires et les bases de données.

2.4.1 L'usage des dictionnaires

Quoique l'analyse sémantique conduise parfois à remettre en cause certaines options lexicographiques[198], le recours aux dictionnaires demeure absolument crucial. Les dictionnaires sont utiles à toutes les étapes du travail de recherche. Ils constituent en premier lieu une banque d'emplois, ils proposent en second lieu des choix réfléchis dans le découpage en acceptions. En outre, ils mettent en avant des emplois lexicalisés et privilégient les combinaisons les plus fréquentes (collocations, figements) ; ce qui constitue autant de pistes pour mettre au jour des contraintes d'emploi.

Les sous-sections suivantes donnent une présentation des cinq dictionnaires utilisés de manière systématique dans ce travail de recherche. Cependant, il faut signaler auparavant le recours plus

198 Pour autant, le but n'est jamais de *« jeter le discrédit »* sur les dictionnaires (Pauly, 2010 : 158). La sémantique et la lexicographie poursuivent simplement des objectifs sensiblement différents – selon Gaudin (2000 : 160), le dictionnaire vise un *« objectif psycholinguistique […] : permettre au lecteur de se représenter le référent »* – et rien n'empêche l'une de puiser aux sources de l'autre.

incident à d'autres ressources lexicographiques : le *Petit Robert 2014* (désormais, *PR*), le *Dictionnaire historique de la langue française* (avec l'abréviation *DH* déjà utilisée précédemment), le *Dictionnaire électronique des synonymes* (*DES*) du laboratoire Crisco (Caen)[199] ainsi que l'*Oxford American dictionary & thesaurus*. Très ponctuellement, des dictionnaires de langue ancienne (ancien français, moyen français, français classique) ont été utilisés, ils sont mentionnés au fil du texte.

Enfin, signalons également le recours au *Thésaurus* (2014) de Daniel Péchoin (désormais, *TS*). Cet ouvrage lexicographique, organisé en 900 thèmes et notions, est précieux pour le travail d'investigation. Il permet en effet d'étayer la simple intuition pour identifier des synonymes susceptibles de commuter avec une unité donnée et mettre en évidence d'éventuelles contraintes distributionnelles.

2.4.1.1 Le Grand Robert

Le *Grand Robert* (désormais, *GR*) fait partie des grands dictionnaires de langue. Il présente des définitions à la fois très détaillées et très organisées qui permettent d'avoir un panorama clair des différentes acceptions d'un mot.

Grâce à l'ENT de l'Université de Rouen qui en fournit l'accès à tous ses usagers, j'ai pu utiliser la version numérique du *GR* (Version 4 / dernière mise à jour : novembre 2016) dont l'interface est très simple d'utilisation. En particulier, la navigation d'une acception à l'autre est facilitée[200].

Comparé à d'autres ouvrages plus compacts, le *GR* présente l'avantage de fournir de très nombreux énoncés qui contextualisent à l'envi les emplois des mots étudiés. Cependant, ces exemples sont souvent tirés de la littérature et font parfois appel à un état de langue un peu daté pas toujours adapté à une analyse en synchronie. Ainsi, même si la plupart des emplois plus ou moins obsolètes sont généralement étiquetés comme *vieillis, vieux* ou *anciens*, il faut faire preuve de discernement et croiser les sources.

2.4.1.2 Le Trésor de la langue française informatisé

Le *Trésor de la langue française* est également un grand dictionnaire de langue dont les premières versions datent des années 70. C'est le laboratoire *Analyse et traitement informatique de la langue française* (ATILF – Université de Nancy 2) qui en a proposé la version numérique utilisée ici[201] : le *Trésor de la langue française informatisé* (désormais, *TLF*).

Ce deuxième dictionnaire présente des avantages proches du *GR* dans le sens où les descriptions sont également très détaillées. Le *TLF* comporte une rubrique SYNT qui liste de façon systématique les différentes combinaisons pertinentes pour le mot défini. Les emplois sont illustrés de nombreux

199 Accessible à l'adresse suivante : http://www.crisco.unicaen.fr/des/

200 C'est une des raisons pour lesquelles on a opté pour ce dictionnaire dans le recensement des *noms de parties du corps humain polysémiques*.

201 Accès libre à l'adresse : http://atilf.atilf.fr/.

énoncés puisés dans la base Frantext (cf. ci-dessous) également conçue par le laboratoire ATILF. Cependant, là encore, les exemples sont parfois un peu datés car extraits de textes du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles qui constituent la période de référence du *TLF*.

2.4.1.3 Le Lexis

Les trois autres dictionnaires utilisés correspondent à des projets éditoriaux plus singuliers. Le *Lexis* édité pour la première fois en 1975 (la version utilisée ici est celle de 2008) sous la direction de Jean Dubois est également un dictionnaire de langue, mais beaucoup plus compact que le *GR* et le *TLF*.

Par rapport aux deux dictionnaires précédents, il fait la part belle au vocabulaire des sciences et techniques. C'est la raison pour laquelle il a été utilisé en complément du *GR* pour repérer les différentes acceptions des noms de parties du corps humain (cf. *supra*).

Mais c'est surtout la manière dont sont organisées les descriptions qui attire l'attention. D'une part, contrairement au *GR* et au *TLF*, les *« locutions et syntagmes figés »* et les emplois *« classiques[s] et littéraire[s] »* (*Lexis*, préface : vii) sont présentés à part et non pas reliés explicitement à une acception (ou sous-acception). Il ne s'agit pas de trouver cette méthode plus ou moins efficace par rapport à celle des deux grands dictionnaires présentés précédemment mais simplement de profiter d'une description non conventionnelle pour porter un regard différent sur le mot étudié.

D'autre part, le *Lexis* opte pour un *dégroupement homonymique* :

> *Le but étant l'analyse du sens, on a souvent été conduit à considérer comme homonymes des termes qui, jusqu'ici, du fait de leur étymologie, étaient considérés comme une seule et même unité. De fait, ces termes constituent bien des unités de langue mais non des unités de discours : ils interviennent au cours du discours dans des situations différentes et, pour un locuteur ignorant l'histoire de la langue, ils constituent bien des unités différentes.* (préface : xi)

Ainsi, comme on l'a déjà évoqué (cf. *supra*, p. 30) le *Lexis* pose quatre homonymes *cœur* là où la plupart des dictionnaires envisagent une unique unité polysémique. Comme on l'a également évoqué, cette démarche est parfois clairement remise en cause (cf. *supra*, p. 36, la remarque de Picoche) ou, en tout cas, appelle des commentaires (cf. notamment Zwanenburg, 1983). Dans la perspective adoptée dans cette thèse, ce traitement du sens pourra effectivement sembler un peu étonnant (cf. cependant la note 42, *supra*).

D'un point de vue descriptif, cette manière d'envisager le sens est un argument supplémentaire pour exploiter le *Lexis* qui, par son approche originale, laisse espérer un regard différent sur le sens du mot étudié.

2.4.1.4 Le Dictionnaire du français usuel

C'est encore plus vrai avec le *Dictionnaire du français usuel* (désormais, *DFU*) de Jacqueline Picoche et Jean-Claude Rolland (2002). Parmi d'autres, ce dictionnaire présente deux particularités saillantes quant à son objet d'une part et à sa méthode d'autre part.

Du point de vue de l'objet, le *DFU* ne décrit qu'une partie du vocabulaire français (d'où l'expression *français usuel*) aboutissant ainsi à un ouvrage découpé en seulement 442 articles – les mots servant d'entrée sont des mots non grammaticaux *« de très haute fréquence »* appelés *hyperfréquents* (Picoche, 2006 : 52) – décrivant en tout 15000 mots usuels[202]. Ce choix est motivé par des raisons didactiques : les auteurs qualifient leur ouvrage de *« dictionnaire d'apprentissage plutôt que […] de consultation* (*DFU* : 7). Picoche précise même :

> *Nous pensons qu'un francophone qui posséderait bien ce petit trésor de mots usuels, pourrait communiquer avec n'importe quel autre francophone à travers le monde, sur tout sujet non étroitement spécialisé et lire sans difficulté majeure la plus grande partie de la littérature en prose du XIX^e^ et du XX^e^ siècles.* (2006 : 52)

Du point de vue de la méthode, partant du principe qu' *« il ne faut pas traiter les mots à l'unité, mais dans un ensemble de mots avec lesquels ils ont des relations sémantiques »*, les articles ne se contentent pas de définir un mot mais *« constituent des réseaux à base linguistique »* (Picoche, 2006 : 51). L'idée de *réseau* (linguistique) ne correspond pas à celle de *thème* (encyclopédique) :

> *celui qui travaille par réseaux prend pour point de départ un hyperfréquent,* ***grosse machine sémantique, fortement polysémique****, c'est-à-dire produisant nombre d'effets de sens divers, et la question qu'il se pose est : De quoi puis-je parler avec cet outil que la langue met à ma disposition, et avec son escorte de dérivés, de synonymes et d'antonymes ?* (*DFU* : 12, je souligne)

Ainsi, ce qui est intéressant avec ce dictionnaire, c'est qu'il ne fait pas de la polysémie un obstacle à surmonter mais plutôt un moteur de la description permettant de construire de véritables réseaux de signification :

> *Le travail par réseaux aboutit à rendre compte de la polysémie du mot pris pour point de départ, qui n'est pas un fâcheux accident, mais un caractère fondamental du langage humain et de la cohérence sémantique interne du réseau qu'il commande. C'est le propre d'une conception linguistique de l'étude du lexique.* (*DFU* : 12)

Au final, malgré son refus de toute exhaustivité, différentes raisons (la focalisation sur un vocabulaire courant, le rejet de tout encyclopédisme, la volonté de se focaliser sur les données linguistiques) font du *DFU* un outil d'observation complémentaire des dictionnaires précédents.

2.4.1.5 Le Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain

Le *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (désormais, *DEC*) édité sous la direction d'Igor Mel'čuk est encore bien plus singulier que les deux dictionnaires précédents qui, quoique originaux dans leur approche, restent destinés au grand public. Ce n'est plus tout à fait le cas du *DEC* qui est plutôt la mise en application d'un programme de recherche lexicologique adossée à une théorie linguistique, la théorie Sens-Texte (cf. Mel'čuk *& al.*, 1995). Pour résumer

202 Le sous-titre de l'ouvrage est : *15000 mots utiles en 442 articles*.

l'ambition de ce dictionnaire, on peut dire qu'il propose une *« **description formelle** du lexique français, selon une approche sémantique »*[203] (je souligne).

Comme évoqué précédemment, avec la présentation du travail de Wierzbicka (cf. note 20 à la page 21), l'une de ses principales priorités est la *« neutralisation des cercles vicieux »* (*DEC* III : 101) c'est-à-dire éviter toute description lexicographique circulaire.

Dans la pratique, chaque entrée du dictionnaire correspond à un *vocable* dont la description rend compte de différentes *lexèmes* (correspondant à peu près à ce qui est appelé *acceptions* dans cette thèse). La hiérarchisation dans la présentation de ces lexèmes obéit à des critères linguistiques qui ne doivent rien à l'étymologie et dont la formulation se veut rigoureuse. Un souci de formalisation conduit à la rédaction d'articles structurés de façon identique[204].

Un point retiendra ici l'attention : un vocable peut correspondre à un *phrasème*. Dans la théorie Sens-Texte, un phrasème correspond (à peu près) à une locution figée (pour une définition plus précise, cf. Mel'čuk, 2013). Or,

> *toute locution constitue une unité lexicale de la langue en question et doit donc avoir son entrée et son article de dictionnaire. C'est un article complet, parfaitement similaire aux articles de lexèmes en ce qui a trait à sa structure et à son contenu* (Mel'čuk, 2013 : 136)

Ce choix conduit à une forme de « dégroupement » assez singulier. Ainsi, à côté du vocable *cœur* (DEC *I*), on trouve les vocables *au cœur* (DEC *I*) et *à cœur joie* (DEC *IV*) et, à côté du vocable *tête* (DEC *I*), on trouve, parmi d'autres, le vocable *se mettre martel en tête* (DEC *III*)[205].

Étant donné ces exigences de description, le *DEC* est loin d'avoir traité l'ensemble du vocabulaire français. Cependant, le projet a abouti à la publication de quatre volumes (1984, 1988, 1992, 1999) traitant 510 vocables (chaque « dictionnaire » est par ailleurs introduit par un chapitre théorique qui n'a pas grand chose à voir avec la préface d'un dictionnaire « classique ») parmi lesquels les noms de parties du corps humain sont assez nombreux.

Afin de profiter d'un regard lexicographique original sur certains de ces noms, on puisera donc dans les différents volumes du *DEC*.

2.4.2 Bases de données

Comme indiqué précédemment, on évitera l'usage du terme *corpus* pour désigner les bases de données. Rappelons que leur usage vise deux objectifs principaux :

- Repérer des emplois et, secondairement, leur fréquence

203 Cf. la présentation générale du dictionnaire en ligne : http://olst.ling.umontreal.ca/?page_id=56&lang_pref=fr (consulté le 12 aout 2017).

204 Notons que le *DFU* revendique le contraire : *« Ne vous attendez donc pas à ce que nos articles soient, artificiellement, tous construits sur le même plan, ce qui aurait été contraire à la nature des choses »* (*DFU* : 13). Ces choix opposés sont la conséquence de projets éditoriaux différents : quand le *DFU* se veut un dictionnaire d'apprentissage accessible, le *DEC* revendique des objectifs de description formelle.

205 Il y aurait encore à justifier ce parti pris iconoclaste. On se contente ici de quelques repères utiles pour la suite. Une autre innovation du *DEC* est le recours aux fonctions lexicales du type ***Magn*** (très, intense, intensément, à un degré élevé) qui permettent de mettre en évidence synonymies, réseaux sémantiques et collocations : **Magn** (bruit) = *infernal, du tonnerre* (*DEC III* : 128).

- Comparer des fréquences d'attestation pour confirmer des contraintes distributionnelles

Dans cette perspective, quatre bases de données très différentes ont été exploitées.

2.4.2.1 La base Frantext

Frantext est une base de données linguistiques très utilisée dans la communauté linguistique. Et pour cause, conçue par une équipe de linguistes (du laboratoire ATILF déjà mentionné pour son travail sur le *TLF*), son interface présente des fonctionnalités adaptées à des investigations syntaxiques et sémantiques (requêtes sur des mots, des séquences exactes, des lemmes, des co-occurrences etc.). Comme le *GR*, cette ressource est disponible en ligne *via* l'ENT de l'Université de Rouen, elle est donc facilement accessible.

Cette base est constituée de textes majoritairement littéraires (roman, poésie, mémoire, correspondance...) mais également d'essais et de divers textes non fictionnels. La base contient en tout 5116 références (la dernière actualisation date de décembre 2016[206]) pour un total de 297 385 241 mots.

Conçue comme une base de données linguistiques sur le français, *Frantext* est loin de ne contenir que des textes contemporains : si les textes les plus récents datent de 2013, certains écrits remontent au X^{ème} siècle ! Il a donc été indispensable de restreindre la base à une période récente.

C'est pourquoi un « corpus » de textes postérieurs à 1950 a été défini (la base permet en effet de *« définir un corpus de travail »*). En revanche, je n'ai pas cherché à restreindre à un genre particulier gardant à l'esprit la volonté de travailler sur des données relativement hétérogènes. Dans la suite de ce travail, cette base de données sera désignée par le sigle **FX50**. La base FX50 contient 1233 textes pour un total de 84 015 496 mots (soit un tiers de *Frantext intégral*).

Un autre avantage de la base *Frantext*, c'est qu'elle permet d'effectuer des *recherches catégorisées* c'est-à-dire sur des parties du discours (ex : *VERBE + DET + main*). Cette fonctionnalité n'est possible néanmoins que sur une portion de l'ensemble de la base de données appelée *Frantext catégorisé*. Cette autre base est parfois utilisée en la limitant également aux textes postérieurs à 1950 (noté **FX50c**). Le nombre de textes « tombe » alors à 490 et le nombre de mots à 31 640 950.

Tout énoncé attesté extrait de FX50 (ou FX50c) sera référencé sur le modèle suivant :

59. *En plus elle s'est cogné la tête et tordu le pied.* (Akerman, 2013 – FX50 / E332)

Dans la parenthèse se trouvent successivement le nom de l'auteur, l'année de parution de l'ouvrage, la mention *FX50* et la référence du texte dans la base (codage *Frantext*).

2.4.2.2 La base Le Migou

On peut considérer que la base *Frantext* est à dominante littéraire. Dans l'objectif affiché de travailler sur des données hétérogènes reflétant au mieux la diversité des emplois, il a paru judicieux

206 Une nouvelle actualisation datant de 2018 n'est en fait pas prise en compte dans cette recherche entamée en 2014.

de compléter cette première ressource par une autre ressource conçue par une équipe de linguistes : *Le Migou*.

Ce concordancier Web est accessible librement sur le site de l'Observatoire de linguistique Sens-Texte (OLST), laboratoire de linguistique de Montréal (Canada)[207]. Il propose en fait différentes bases de données parmi lesquelles a été choisi le « corpus » regroupant un ensemble d'articles du journal *Le Monde* publiés durant l'année 2002 (cette autre base de données sera désignée par le sigle **LM**).

Aucune information concernant le nombre exact d'articles ou de mots n'est fournie. Mais, pour se faire une idée de la taille de cette base, on peut comparer ses 3516 occurrences du nom *cœur* avec les 24 445 occurrences de ce même mot dans FX50. Évidemment ce sondage n'est que faiblement indicatif puisque rien ne dit qu'une base de textes littéraires et une base de textes journalistiques font des emplois comparables (sur le plan quantitatif) du nom *cœur*. C'est précisément pour cette raison qu'il semble plus judicieux de recourir à plusieurs bases de données.

On verra d'ailleurs que, d'un point de vue plus « qualitatif », les différences dans les emplois sont relativement significatives (cf. *infra* les chapitres 4 et 5 consacrés aux noms *cœur*, *artère*, *épaule*, *bouche* et *pied*) et justifient pleinement un « croisement » des ressources.

Il reste à signaler que l'interface proposée par LM est assez rudimentaire et que les recherches qu'elle permet d'entreprendre restent relativement basiques. Cependant, le concordancier donne les résultats sous forme de phrases complètes (chacune pouvant être visualisée dans un co-texte élargi en cliquant sur le numéro de phrase). La base LM sera donc surtout utilisée pour des recherches assez simples.

Tout énoncé attesté extrait de la base LM sera référencé de la manière suivante :

60. *Il s'évade alors et, après 425 kilomètres à pied, se retrouve en URSS.* (LM – 1132)

Dans la parenthèse, la mention LM est simplement suivi du numéro de phrase attribué par la base. Pour des raisons de traitement de données, le texte fourni par le concordancier est présenté avec des espaces entre les signes de ponctuation (ex : *Il s' évade alors et , après*). Par souci de lisibilité, on présente les séquences en rétablissant une présentation conforme aux règles du traitement de textes.

2.4.2.3 La base Cocoon

Quoique les deux bases présentées plus haut fournissent des données linguistiques différentes (littéraires *vs* journalistiques), elles ont en commun de regrouper des écrits très surveillés pas toujours révélateurs de la langue la plus courante. C'est une des raisons pour lesquelles je recours régulièrement à des énoncés entendus pour illustrer un emploi. Un tel procédé présente néanmoins un caractère aléatoire.

207 http://olst.ling.umontreal.ca/migou/

L'idéal est de bénéficier d'une grande base de données orales transcrites.

Une telle base est en pleine construction sur la plateforme en ligne[208] *COCOON* (pour *COllections de COrpus Oraux Numériques*, désormais **CO**) portée par les laboratoires LACITO et LLL. Cette plateforme compile un ensemble d'enregistrements oraux et leurs transcriptions. De nombreux chercheurs y ont déjà déposé leurs données (on y trouve par exemple le Corpus d'Orléans et le Corpus de français parlé parisien).

À ce jour, sur CO, on trouve 9417 enregistrements (aout 2017). Cependant, tous ces enregistrements ne sont pas en français. Par ailleurs, la base a beau être déjà très conséquente, elle reste très limitée par rapport aux bases précédentes. Pour illustration, on relève que CO contient 231 occurrences du nom *cœur* (alors que LM en contient 3516 !). Malgré cette limite, on aura recours à cette base ponctuellement (via la fonction *rechercher un terme*).

Tout énoncé attesté extrait de la base CO base sera référencé de la manière suivante :

61. *oui mais comme j'avais plus de cheveux sur la tête* (CO – 2010, ESLO2 1227)

Entre parenthèses, se trouvent le date de l'enregistrement et sa référence dans CO.

2.4.2.4 La base frWaC

En l'absence de bases de données orales réellement conséquentes, l'usage d'Internet apparait comme un recours possible. D'une part, il fournit un ensemble de données linguistiques extrêmement vaste. D'autre part, tout en demeurant une ressource de l'écrit, il permet l'accès à des énoncés de la langue courante, peu surveillés (notamment *via* les blogs et les forums) et reflétant un usage récent. C'est ainsi que Bouveret et Sweetser évoquent *« a unique point of view into uncensored current usage »* (2009 : 3). Corollairement, selon Pauly, Internet a l'avantage de donner *« accès à l'usage linguistique le plus spontané (voir par exemple les blogs, les pages personnelles et les forums de discussion) »* (2010 : 224). Diemer va jusqu'à parler du *« semi-oral discourse »* (2011 : 2) qu'on peut trouver dans les blogs.

On l'a évoqué plus haut, l'usage d'Internet comme une base de données linguistiques (voire comme un corpus) fait souvent débat. Par exemple, Rastier réprouve tout usage d'Internet à des fins de recherche linguistique et, avec un certain sens de la formule, envisage le *web* comme *« une aire de stockage, voire une décharge publique »* (2005 : 32). D'autres chercheurs se montrent beaucoup plus optimistes (cf. Diemer, 2011 ; Kilgariff & Grefenstette, 2003 ; Woolridge, 2005 ; Kilgariff, 2007[209]). D'ailleurs, certaines études déjà citées dans cette thèse font usage d'Internet à des fins d'analyse sémantique (Jalenques, 2009b ; Bouveret & Sweetser, 2009).

208 https://cocoon.huma-num.fr/exist/crdo/

209 Dans un élan enthousiaste, Kilgariff introduit son propos par ces mots (qu'il tempère certes dans un second temps) : *« The World Wide Web is enormous, free, immediately available, and largely linguistic. As we discover, on ever more fronts, that language analysis and generation benefit from big data, so it becomes appealing to use the Web as a data source »* (2007 : 147).

Cependant, les avantages d'Internet (des données linguistiques nombreuses et reflétant l'usage courant) ne peuvent faire oublier que les moteurs de « recherche » en ligne ne sont pas prévus pour effectuer un travail de « recherche scientifique ». Dès lors, ils sont souvent un peu déroutants. Ainsi, Kilgariff & Grefenstette estiment que ces mêmes moteurs sont des outils frustrants pour le linguiste. Pour prendre un exemple trivial, il est très difficile d'obtenir d'un moteur de recherche comme Google, à partir d'une simple recherche sur une séquence exacte[210], un nombre de résultats fiable. C'est ce qui conduit Diemer, par ailleurs défenseur de l'utilisation d'Internet comme corpus d'usage linguistique, à admettre que, avec Google, *« you can't give clear numbers »* (2011 : 12 ; cf. également Kilgariff (2007) qui pointe bien d'autres difficultés).

Dans la perspective d'utiliser une (vaste) base de données comme moyen de tester des contraintes linguistiques et d'étayer une intuition de locuteur, cet obstacle n'est pas anodin. C'est pourquoi on a opté pour l'utilisation de *Sketch Engine*.

Initialement conçu par Adam Kilgariff et Pavel Rychlý (cf. Kilgariff *& al.*, 2014), *Sketch Engine* est un logiciel en ligne qui propose des outils de recherche proches de ceux de Frantext – par exemple la possibilité d'effectuer des recherches lemmatisées (Kilgariff, 2007 : 147). C'est la version libre d'accès, NoSketch Engine, qui est utilisée dans ce travail.

Mais surtout, *Sketch Engine* propose différents « corpus » clos qui constituent des (grands) sous-ensembles du web. Dans le cadre de cette recherche, la base frWaC[211] a été retenue. Elle regroupe un vaste ensemble des pages Internet en français (compilées le 28 octobre 2017[212]). Du point de vue de la taille (quoiqu'elle soit infiniment plus réduite que l'intégralité du web francophone), cette base est considérable puisqu'elle contient plus de 1,3 milliards de mots (16 fois plus que FX50). Cet argument quantitatif a motivé l'utilisation prioritaire de frWaC quand il s'est agi de vérifier mes intuitions de locuteur concernant des combinaisons possibles et impossibles.

Pour ce qui concerne le comptage des occurrences, il faut cependant rester vigilant. En effet, les résultats affichés par le logiciel présentent très souvent des doublons (sans doute dus à la réplication de l'énoncé ou même de la page sur Internet). Il faut donc veiller à *nettoyer* les résultats (manuellement) pour ôter les doublons avant de donner un nombre d'occurrences. Dans les quelques cas où le nombre d'occurrences est très important, un tel nettoyage a été omis puisque l'essentiel était de mettre en évidence un grand nombre d'occurrences. Cependant, dans ces cas, le nombre fourni par *Sketch Engine* est assorti d'un astérisque (ex : 456*).

Tout comme sur LM, sans doute pour des raisons de traitement de données, la ponctuation de la base ne respecte pas les normes typographiques (ex : *des Philippines et de Chine . " Que ce soit en*

210 Sur Google, il faut écrire la séquence entre guillemets.

211 http://nl.ijs.si/noske/wacs.cgi/first_form?corpname=frwac;align=

212 Cf. l'onglet ***Corpus Info*** sur la page frWaC.

avion , à la cantine). Par souci de lisibilité, elle a été systématiquement la rétablie (ex : *des Philippines et de Chine. "Que ce soit en avion, à la cantine*).

Du fait que l'écrit y est moins surveillé, les normes orthographiques sont loin d'être toujours respectées sur Internet. Dans le souci de rendre compte le plus fidèlement possible des énoncés extraits, il a été décidé de ne pas corriger les erreurs repérées. Par exemple, dans cet énoncé, les accords erronés sur certains verbes, les accents manquants et la transcription de *bien* (*bin*) :

62. *Tu passe vers chez Roger. Mais si tu sais Roger, on allait manger du poulet chez lui le dimanche, apres la messe. Celui qui avait des lapins qui couraient au fond du jardin. Et bin c'est pas la, tu continus tout droit.* (frWaC)

Tout énoncé extrait de la base frWaC sera simplement étiqueté (frWaC) comme ci-dessus.

3 - Conclusion

Dans la première section de ce chapitre, nous avons vu l'intérêt particulier que pouvait revêtir, dans la perspective de rendre compte du phénomène polysémique, l'étude des noms de parties du corps humain. Mais, il a évidemment fallu expliciter ce qui serait entendu par *nom de partie du corps humain* dans cette thèse. Cela a été fait en s'appuyant sur deux critères linguistiques (étiquetés PI et MAL) qui ont permis, en partant de ressources documentaires, de constituer une liste de noms de parties du corps humain. À partir de cette liste, un ***corpus de noms de parties du corps humain polysémiques*** a été constitué (sur des bases lexicographiques).

Dans la seconde section, ont été présentées les options méthodologiques. Le principe central est d'observer les emplois des mots étudiés en se focalisant sur leurs distributions pour mettre en évidence des *possibilités* (qui peuvent se traduire par des phénomènes de collocation) et mettre au jour des *impossibilités* (on parlera alors de contraintes distributionnelles) révélatrices de contraintes d'emploi. Le but est d'interpréter ces observations pour cerner l'identité sémantique du mot étudié.

Sur la base de ce principe, il a fallu clarifier l'approche des données linguistiques. Le raisonnement sera élaboré à partir de jugements d'acceptabilité sur des données construites. Dans l'optique d'étayer comme de confirmer certaines intuitions, on s'autorisera le recours à des données attestées (parfois fournies par les dictionnaires, parfois fournies par des bases de données, parfois repérées au hasard de lectures ou de conversations). Il a fallu également expliciter la manière dont étaient envisagés les emplois figés dans cette thèse : on partira de l'idée qu'on peut en proposer un traitement compositionnel.

La dernière sous-section était consacrée à la présentation des dictionnaires et des bases de données utilisés dans cette étude.

Chapitre 3
Panorama de la variation sémantique des noms de parties du corps humain

Ce chapitre dresse un panorama rendant compte de la polysémie des noms de parties du corps humain. Il s'agit de repérer les principales variations de sens auxquelles ces noms donnent lieu. Bien entendu, aucune polysémie n'étant réductible à une autre, ce panorama se présente plutôt comme une description des *possibilités* de variation sémantique. Autrement dit, un nom peut donner lieu aux acceptions A et B et pas à l'acception C (cette dernière valant pour d'autres noms). D'un point de vue heuristique, une telle description permettra de situer chaque nom étudié relativement aux autres du point de vue de son propre potentiel de variation et d'anticiper la mise au jour de contraintes d'emploi. Ainsi, le panorama doit servir d'appui à l'analyse plus approfondie de tel ou tel nom.

Ce panorama est constitué de cinq sections. Les deux premières sont consacrées à la « sphère humaine » : on y distinguera les acceptions QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE (section 1) et les acceptions PERSONNE et ÉTAT (section 2). Dans la troisième section, consacrée à la « sphère non-humaine », la notion de PARTIE NÉCESSAIRE sera reprise et mise en regard de celle de ZONE. La quatrième section évoquera un ensemble d'emplois qui apparaitront plus marginaux : les emplois QUANTITÉ. La dernière section dresse un bilan de ce parcours.

1 - Entre QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE

On partira de la différence entre les énoncés suivants :

1. (a) Paul a du nez
   (b) Paul a le nez creux

Sur le plan sémantique, ces deux énoncés semblent relativement synonymes. On peut les gloser *Paul a de l'intuition*. Mais, d'un point de vue syntaxique, ils obéissent à des contraintes de construction complémentaires qui mettent en évidence des différences dans la manière de présenter ce qui est dit de Paul. En effet, en (a), le nom *nez* est combiné avec le déterminant partitif *du*. Ce mode de détermination interdit l'ajout de tout adjectif, imposant ainsi un emploi absolu du nom *nez* :

2. *Paul a du nez creux / fin / sensible

En quelque sorte, c'est de façon « directe » qu'on attribue à Paul une caractéristique (*avoir du nez* = *avoir de l'intuition*).

À l'inverse en (b), l'emploi du déterminant défini exige la présence d'un modifieur :

3. Paul a le nez creux / le nez d'un enquêteur *vs* ??Paul a le nez[213]

213 Notons que l'énoncé *Paul arrive toujours à trouver de bonnes affaires ! Il a le nez !* parait tout à fait acceptable (le contexte autoriserait également *il a l'œil* avec un sens un peu différent). Néanmoins, on voit bien que, précisément, un complément est élidé (*Il a le nez **pour trouver de bonnes affaires***). Par comparaison, l'énoncé *Paul a du nez* n'a rien d'elliptique.

Ici, il semble que la caractéristique soit attribuée à Paul de façon « indirecte ». On décrit Paul du point de vue de son nez qui est qualifié de creux. Et c'est la combinaison de ce point de vue et de cette qualification qui permet de conclure que Paul a de l'intuition.

Dans ce qui suit, on montre que les énoncés en (1) exemplifient deux classes d'emploi des noms de parties du corps humain : les emplois relevant de la **qualité** et les emplois relevant de la **partie nécessaire**.

1.1 Notions de qualité, d'état et de partie nécessaire

Dans cette section, l'objectif est de circonscrire les notions de *qualité,* d'*état et* de *partie nécessaire* (la notion d'état est ici moins cruciale mais elle sera utile à la présentation des deux autres notions). Dans cette perspective, on part de la distinction classique, héritée d'Aristote, entre les concepts de *nécessité* et de *contingence.*

1.1.1 Nécessité *vs* contingence

Le nécessaire est défini comme *« ce qui ne peut être autrement »* et le contingent comme *« ce qui peut être autrement »*. Gosselin et François soulignent que, relativement à ces deux concepts, deux parcours de valeurs sont possibles : l'un en fonction du domaine temporel et l'autre en fonction d'un domaine référentiel (1991 : 66).

Par exemple, pour les êtres humains, on peut considérer que la propriété *avoir un esprit* est nécessaire du point de vue référentiel comme du point de vue temporel. En effet, *tous* les êtres humains ont *toujours* un esprit. On pourrait en dire de même de la propriété *avoir deux bras* même s'il peut arriver qu'un être humain perde l'un de ses bras (voire les deux). On peut parler alors d'une propriété *presque* nécessaire (Gosselin & François, 1991 : 69).

Pour en rester aux êtres humains, *être patient* est une propriété contingente sur le plan référentiel : certains êtres humains sont patients, d'autres ne le sont pas. Sur le plan temporel, c'est un peu plus difficile à trancher. Considérons les deux énoncés suivants :

4. (a) Paul est quelqu'un de patient
   (b) Paul s'est montré patient avec les enfants, lui qui s'énerve si vite d'habitude

L'emploi de *patient* en (a) pourrait laisser entendre que la propriété *être patient* est nécessaire sur le plan temporel c'est-à-dire qu'elle est valable pour Paul à tout moment. Mais, premièrement, l'énoncé (a) n'interdit pas de penser que Paul n'a pas toujours été quelqu'un de patient (quand il était plus jeune) ou qu'il perdra cette propriété à l'avenir (en vieillissant). Deuxièmement, avec l'énoncé (b), on voit bien qu'une proposition comme *Paul est patient* peut tout à fait, pour un être humain donné, être vraie à certains moments, fausse à d'autres. La propriété *être patient* est donc également contingente sur le plan temporel.

Enfin, toujours en référence aux êtres humains, *être joyeux* – Gosselin et François évoquent la proposition *les hommes rient* (1991 : 66) – peut être considéré comme une propriété nécessaire sur le plan référentiel mais contingente sur le plan temporel : *tous* les êtres humains sont joyeux mais *pas à tout instant*.

Les observations précédentes sont résumées dans le tableau suivant :

	Domaine référentiel	**Domaine temporel**
avoir de l'esprit	NÉCESSAIRE	NÉCESSAIRE
avoir deux bras	NÉCESSAIRE	(NÉCESSAIRE)
être patient	CONTINGENT	CONTINGENT
être joyeux	NÉCESSAIRE	CONTINGENT

Grâce à ces premiers éléments de définition, seront circonscrites les notions de qualité (associée à *patient*), d'état (associée à *joyeux*) et de partie nécessaire (associée à *esprit* / *bras*) dans les sous-sections suivantes.

1.1.2 Notions de qualité et d'état

Les notions de qualité et d'état sont relativement courantes dans les travaux de linguistique. Flaux et Van de Velde considèrent les « noms de qualité » et les « noms d'état » comme des noms *intensifs* aux côtés des « noms d'affects » (2000 : 88). Ces noms (abstraits) sont dits *intensifs* car ils renvoient à des propriétés dont on évalue le degré d'intensité (2000 : 76) : *Paul est **très** amoureux* (forte intensité), *Paul est **un peu** triste* (faible intensité), *Paul **n'est pas** méchant* (intensité nulle)...

Pour ce qui concerne la notion de qualité[214], on peut se référer à Aristote qui, dans la *Rhétorique*, parle des *« habitus »* et des *« tendances de chacun »* que sont les *« vertus et les vices »* (XII – 1388b). Ces *habitus* sont des propriétés contingentes sur les plans référentiel (relativement à l'être humain) comme temporel – cf. *être patient* ci-dessus. On peut illustrer cette double contingence par les énoncés suivants :

5. (a) Paul est **généreux** mais Jean ne l'est pas du tout [contingence référentielle]
   (b) Avant Paul était très **dynamique** mais il ne l'est plus du tout [contingence temporelle]
   (c) Paul a d'abord fait preuve d'**agressivité** puis s'est révélé plutôt **coopératif** [contingence temporelle]

C'est ce qui permet à Mostrov d'affirmer que *« la plupart des qualités s'appliquant à l'être humain sont **accidentelles** »* (2015 : 137, je souligne). De fait, même si on peut (à la limite) envisager qu'une qualité caractérise un être humain donné de façon permanente (ex : *Jolan a toujours été quelqu'un d'enthousiaste et le sera toujours*), il n'en reste pas moins qu'elle est contingente

214 Pour Van de Velde, avec les noms de qualité, on entre dans le domaine de la *« pure intensité »* (1995 : 158).

relativement au domaine référentiel des êtres humains (il y a des humains – autres que Jolan – qui ne sont pas enthousiastes). Autrement dit, si la nature humaine implique d'avoir un bras (partie du corps) ou d'être capable d'entendre (faculté), elle n'impose pas d'être enthousiaste.

Ainsi, la présence de la qualité est *fonction* de chaque être humain. Dès lors, pour ce qui concerne la qualité, l'enjeu énonciatif est de déterminer si le sujet a (ou non) une qualité et, le cas échéant, en quelle quantité :

6. (a) Paul n'a aucun courage
   (b) Paul n'est pas très courageux / Paul manque de courage
   (c) Paul a du courage / Paul est assez courageux / Paul est super courageux

Comme l'illustrent les énoncés précédents, les qualités peuvent être exprimées par des noms ou des adjectifs : *générosité / généreux, patience / patient, enthousiasme / enthousiaste, courage / courageux...*

Aux habitus, Aristote oppose les *passions* (*Rhétorique*, XII – 1388b). Il évoque ainsi la colère, le désir et, ailleurs dans le texte, la crainte (V), la honte (VI), la pitié (VIII)... Plus haut, on a pris l'exemple de la propriété *être joyeux*. Sur le plan temporel, *être en colère*, *avoir peur* ou *être joyeux* sont des propriétés contingentes : aucun humain n'est toujours en colère, toujours effrayé ou toujours joyeux (i.e. à tout moment). Mais, comme cela a déjà été signalé, à la suite de Gosselin et François (1991), on peut considérer que ces propriétés sont nécessaires à l'être humain : tous les êtres humains *éprouvent* ou *ressentent* la colère, la peur ou la joie à certains moments de leur existence. En cela, les passions se distinguent des habitus (qualités). Suivant la tradition linguistique française[215], on appellera ici ces passions des *états* (entendus ici comme *transitoires* ou *passagers*).

Si les états et les qualités partagent la caractéristique d'être contingents sur le plan temporel, les deux notions sont pourtant envisagées comme différentes dans leur rapport au temps. En effet, selon Aristote, les passions (les états) sont instables alors que les habitus (les qualités) sont stables, c'est-à-dire que ce sont *« des dispositions* ***durables*** *à agir ou à pâtir »* (Gosselin & François, 1991 : 70, je souligne).

C'est d'ailleurs ce que suggère Van de Velde qui évoque comme première approximation de la distinction entre *état* et *qualité* une différence de *« stabilité ou* [de] *permanence »* (1995 : 130). Par exemple, les énoncés suivants mettent en avant le caractère fugitif de l'état désigné par *triste* et le caractère permanent de la qualité désignée par *courageux* :

7. (a) Paul est triste aujourd'hui [ÉTAT]
   (b) Paul est quelqu'un de courageux [QUALITÉ]

Ce constat conduit Van de Velde à affirmer que *« les états ont au sujet une relation plus extérieure, moins inhérente, que les qualités »* (1999 : 152). On en trouve l'illustration dans l'énoncé (5b) où

215 Je renvoie aux travaux relativement récents de Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000). On ne prendra pas en compte ici la différence établie par ces deux chercheuses entre *affects* et *états* (2000 : 88). Car cette distinction ne sera pas cruciale pour le propos. Par ailleurs, Van de Velde signale que les deux catégories sont si difficiles à distinguer qu'on *« pourra être tenté de considérer sentiments et états comme deux variantes d'un même mode d'être »* (1995 : 189). Cf. également Mostrov (2015).

dynamique renvoie à une propriété de Paul qui, certes ne le caractérise plus, mais l'a caractérisé « pendant une certaine période »[216]. Cependant, dans l'énoncé (5c), si on admet que *agressivité* et *coopératif* renvoient à des qualités, on doit reconnaitre qu'elles sont ici plutôt fugitives. La stabilité des qualités est donc plutôt une tendance.

À la suite de Carlson (1980), dans les travaux anglo-saxons[217], on distingue d'ailleurs deux types de prédicats : *stage level* (SL) et *individual level* (IL). Comme l'illustre l'opposition entre les énoncés suivants, les premiers relèvent du fugitif et les seconds de la permanence :

8. (a) SL : Martha saw the policeman drunk / run into the car
   (b) IL : Martha saw the policeman *intelligent / *own a car (1980 : 125)

De fait, on peut considérer que *drunk* renvoie à un état *passager* (le terme *stage* évoque l'idée d'une étape temporelle i.e. une phase) quand *intelligent* renvoie à une qualité caractérisant un individu (d'où le terme de *individual*). Cette distinction permet ainsi de (re)catégoriser *agressivité* et *coopératif* comme SL dans le cadre de l'énoncé (5c).

En français, les noms référant à des états psychologiques se rapprochent des noms référant à des qualités psychologiques sur la base de leur combinaison avec le verbe *manifester* (Molinier, 1991 : 128-129) :

9. (a) Paul manifeste de la joie / la colère / la crainte / la honte / du désir [ÉTAT]
   (b) Paul manifeste de la patience / du courage / de l'enthousiasme / de l'agressivité [QUALITÉ]

Mais on peut les distinguer par le test suivant : les premiers peuvent compléter les verbes *éprouver* ou *ressentir* contrairement aux seconds qui se combinent généralement avec *faire preuve de* (Molinier, 1991 : 130-132) :

10. (a) Paul éprouve / ressent de la joie / de la colère / de la crainte / de la honte
    (b) Paul éprouve / ressent de la ??patience / du ??courage / de ?l'enthousiasme / de ?l'agressivité
    (c) Paul fait preuve de ??joie / ??colère / ??crainte / ??honte / ??désir
    (d) Paul fait preuve de patience / courage / d'enthousiasme / agressivité

De fait, Gosselin et François rappellent la conception aristotélicienne selon laquelle la qualité (ou l'habitus) *« fonde la possibilité d'un acte, ou d'une passion »* (1991 : 71). Ce qui peut expliquer l'affinité avec le prédicat *faire preuve de*. De leur côté, les états (passions) sont plutôt *subis*[218] ; c'est-à-dire, précisément, *ressentis* ou *éprouvés*.

1.1.3 Notion de partie nécessaire

Pour Mostrov, les qualités sont attribuées *via « une classe spéciale de* ***parties constitutives essentielles*** *qui servent de passerelle entre* [elles et] *l'être humain »* (2015 : 138, je souligne). Plus haut, nous avons vu l'exemple d'esprit : la propriété *avoir un esprit* est nécessaire à l'être humain et

216 En fait, Van de Velde défend l'idée que, ce qui s'avère crucial, c'est qu'à la différence d'un état, la perte d'une qualité *change* le sujet (1995 : 173). On a ainsi une opposition entre *??Pierre a changé : il est devenu furieux* [ÉTAT] et *Paul a changé : il est devenu colérique* [QUALITÉ].

217 Distinction largement reprise, par exemple, par Pustejovsky (1995).

218 Rappelons que *passion* vient de *passio* (latin) qui signifie *souffrir*, *subir*, *éprouver* (*DH*). Cf. également le verbe *pâtir* en français contemporain.

à tout moment. En suivant Mostrov, on peut envisager la partie constitutive essentielle ESPRIT *via* laquelle on attribue à Paul certaines qualités :

11. Paul a l'esprit libre / pratique / d'aventure / de combat

De même, avec la partie constitutive essentielle TEMPERAMENT :

12. Paul a le tempérament impulsif / un tempérament jovial

C'est parce qu'il adopte une perspective husserlienne qui permet d'élargir la conception linguistique classique de la relation partie-tout[219] (cf. notamment Cruse, 1986) que Mostrov parle de *parties* (2010 ; 2015). Il les qualifie d'*essentielles* au sens où elles sont *nécessaires* à l'être humain (d'un point de vue référentiel comme temporel). L'adjectif *essentielle* est d'autant plus crucial pour son analyse que cet auteur considère que les qualités constituent également des *parties* (mais non essentielles) de l'être humain.

Par analogie avec le monde des objets, Mostrov appelle *dimensions*[220] ces parties constitutives essentielles. Il se réfère à Kennedy (2001) qui s'exprime en ces termes : *« I will define a scale S as a linearly ordered, infinite set of points, associated with a* ***dimension*** *that indicates the type of measurement that the scale represents (e.g.* height, length, weight, brightness *and so forth) »* (2001 : 52, je souligne).

Gärdenfors (2014) met également cette notion à contribution dans son modèle des espaces conceptuels. Pour cet auteur, *« the primary role of the* ***dimensions*** *is to represent various* ***"qualities"*** *of objects in different domains »* (2014 : 21, je souligne). Ainsi, nécessairement, un objet :

- a une couleur (les adjectifs *rouge, bleu* ou *jaune* tout comme *noir, blanc* ou *transparent* permettent de qualifier cette couleur – même si le mot *transparent* semble désigner une absence de couleur : ainsi, si Marie demande *de quelle couleur est la table de salon que tu as achetée ?* Paul peut lui répondre *elle est transparente*) ;
- a une taille (dont on peut donner une évaluation avec des mots comme *petit, grand, minuscule, énorme, gigantesque...* Selon les adjectifs choisis, l'évaluation semblera plus ou moins subjective : un adjectif comme *imposant* semble à la fois qualifier la taille et sous-entendre un point de vue – à la suite de Gosselin (2015 : 17-23), on pourra parler de *modalités intrinsèques*) ;
- a une forme (un énoncé comme *ce coussin n'a pas de forme* ne pointe pas tant une réelle absence de forme – car tout objet a une certaine forme – qu'une absence de forme bien identifiable) ;

219 Villar (2006) adopte une attitude inverse et se montre beaucoup plus restrictive (cf. ***3.1.1 Des parties « au sens strict »*** plus bas, p. 194).

220 Van de Velde (1995 : 162-165) utilise également l'expression plus explicite de *complément de qualité*. Ailleurs, elle parle de *dimension* (2009 : 18) ou d'*attribut essentiel* (2009 : 19).

- est fait d'une certaine matière (ici, les syntagmes prépositionnels (SP) viendront souvent remplacer les adjectifs : *une table en bois, en chêne, en acier, en plastique*... Van de Velde (1999 : 151) signale que le français n'a pratiquement plus d'adjectifs de matière).

En résumé, ci-dessous, on qualifie les différentes *dimensions* de l'objet désigné par *table* :

13. (a) j'ai acheté une table rouge [de couleur rouge]
    (b) la table qui trône dans la salle à manger est gigantesque [de taille gigantesque]
    (c) ce n'est pas banal mais cette table est carrée [de forme carrée]
    (d) normal qu'elle soit chère, cette table... elle est en chêne ! [de matière « chêne »]

En fait, pour Gärdenfors, la couleur constitue plutôt un domaine lui-même composé de trois dimensions (en l'occurrence : *hue, saturation, brightness*) même si certains domaines (*temperature, weight*) ne sont constitués que d'une seule dimension (2014 : 22). Dans ce cadre théorique, à un concept (ex : table) est attribué un ensemble de propriétés (ex : rouge) caractérisant les différents domaines (eux-mêmes constitués d'une ou plusieurs dimensions) dont celui-ci relève. Ainsi, pour en revenir à l'être humain, par comparaison avec le monde des objets, le tempérament peut être envisagé comme une dimension à laquelle est susceptible d'être attachée une valeur-qualité (ex : impulsif).

Malgré l'intérêt heuristique de cette analogie, dans le cadre de cette thèse, on s'en tiendra à l'expression ***partie nécessaire***. Nous verrons en effet que des noms comme *esprit*, *tempérament* et *bras* partagent des propriétés syntaxiques peu compatibles avec des noms comme *taille*, *poids* ou *couleur*. Notamment :

14. (a) Paul a l'esprit libre / le tempérament impulsif / les bras poilus
    (b) *Paul a la taille grande / *ce bateau a le poids léger / *cette table a la couleur rouge
    (c) Paul est grand / ce bateau est léger / cette table est rouge

Par ailleurs, d'un point de vue plus intuitif, il semble que le terme de *dimension* rend assez mal compte de la relation entre l'esprit (le tempérament, les bras) et le *tout* auquel ces *parties* sont *attachées* (l'être humain).

Mostrov (2015 : 138 & 142) donne comme exemples de noms[221] pouvant renvoyer à une partie nécesssaire (i.e. dimension) *nature, naturel, caractère, tempérament, esprit* et *âme*. À ces noms, après une recherche dans le *TS*, il semble possible d'ajouter[222] : *conscience, humeur, mentalité* et *moral*. Quittant la sphère proprement psychologique, on peut ajouter des noms comme *physique* ou *santé* (parties nécessaires *physiologiques*) ou, à la suite de Mostrov, le nom *nationalité* (partie nécessaire *sociale*) :

15. (a) Paul a un physique ingrat / la santé fragile
    (b) Paul est de nationalité française

221 Mostrov parle de « noms de dimension ». Pour ma part, gardant à l'esprit mon projet de rendre compte du phénomène polysémique, il me semble à la fois plus cohérent et plus prudent de considérer qu'il s'agit « d'emplois possibles » pour ces noms. Si *nature* renvoie à la partie nécessaire dans *Paul est d'une nature placide*, ce n'est plus le cas dans l'énoncé *Paul aime se promener dans la nature* (je renvoie ici à la discussion du chapitre 1) !

222 On ne prétend à aucune exhaustivité, il s'agit simplement d'illustrer la notion.

Comme cela a déjà été suggéré avec le nom *bras*, nous verrons que les noms de parties du corps humain sont également de bons exemples de noms renvoyant à une partie nécessaire d'un être humain.

Avec Mostrov, on a évoqué l'idée d'une *passerelle* entre l'être humain et ses qualités. Mais un nom renvoyant à une partie nécessaire peut être combiné avec un complément désignant un état. C'est le cas avec des noms comme *moral* (a) ou *humeur* (b) mais cela est également possible avec d'autres noms (c) :

16. (a) Paul a le moral ruiné / en berne
    (b) Paul est d'humeur massacrante / de mauvaise humeur aujourd'hui
    (c) Paul a la conscience tranquille / l'esprit troublé / l'âme en peine

Pour terminer, signalons que la comparaison avec les objets inanimés masque une autre difficulté. En effet, l'énoncé *la table est rouge* ne pose guère de problème d'interprétation : on comprend immédiatement qu'on qualifie la couleur de la table (la paraphrase *la table est de couleur rouge* semble presque parfaite alors que ***la table est de forme rouge** est pour le moins étrange). Corollairement, on peut mettre en parallèle :

17. (a) Marie est une personne d'un naturel placide
    (b) Marie est une personne placide (Van de Velde, 1995 : 164)

De fait, selon Van de Velde, la mention de *naturel* apparait comme redondante[223] – de la même façon que la mention de *couleur* ou *taille* apparaitrait redondante dans les énoncés (13a) et (13b) ci-dessus. Pourtant, les choses ne sont pas si simples avec les parties nécessaires humaines. Ainsi, dans l'énoncé *Paul est fragile*, on ne comprend pas immédiatement à quelle *partie* de Paul on fait référence. Plusieurs interprétations sont possibles et également acceptables :

18. Paul a le tempérament ? / l'esprit ? / la santé ? fragile

Mostrov évoque ici un *flottement* (2015 : 139 note 15).

1.1.4 Bilan

À partir de l'opposition aristotélicienne entre les concepts de contingence et de nécessité (relativement aux domaines référentiel – l'être humain – et temporel), on peut distinguer les notions de partie nécessaire, de qualité (*habitus*) et d'état (*passions*).

La **partie nécessaire** renvoie à un attribut nécessaire (sur les plans référentiel et temporel) à l'être humain (caractère, esprit, bras...). Ainsi, en tant qu'être humain, Paul est *nécessairement* porteur de la partie CARACTERE. D'un point de vue énonciatif, il s'agira alors notamment d'attribuer une valeur à la partie nécessaire en jeu (cf. le modèle de Gärdenfors) : *Paul a le caractère bien trempé / un caractère de cochon*.

223 Meunier exprime une idée à peu près inverse : elle estime que l'énoncé *Léa est impétueuse* a un *« caractère un peu elliptique »* et suggère que sa *« forme canonique »* serait *Le **tempérament** de Léa est impétueux* (1984 : 278-279).

À l'inverse, la **qualité** relève du contingent (référentiel et temporel). Ainsi, Paul peut « avoir ou ne pas avoir » telle ou telle qualité (cf. *Paul a du courage* vs *Paul n'a pas de courage*). L'enjeu est alors de déterminer si Paul a ou non telle qualité et, le cas échéant, en quelle quantité : *Paul a beaucoup de courage / Paul n'est pas très courageux*.

Enfin, l'**état** renvoie à une propriété nécessaire relativement à l'être humain mais contingente sur le plan temporel (*être joyeux, être en colère, être malade*). On le considère comme plus *instable* (fugitif) que la qualité. C'est d'ailleurs ce qui motive Mostrov à lui refuser un statut de *partie* de l'être humain à la différence de la dimension (partie nécessaire) et de la qualité (2015 : 132).

1.2 Distinguer les emplois QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE

Le propos est désormais de comprendre comment se construisent en contexte les emplois relevant de la qualité (**QUAL**) et ceux relevant de la partie nécessaire (**PART**). Ma stratégie diverge ici de celle de Mostrov en ce sens que je ne considère pas qu'un nom puisse être étiqueté (par défaut) « nom de qualité » ou « nom de partie nécessaire » (dimension pour Mostrov).

Prenons un exemple. Mostrov souligne que les N_{Dim} (dimension) sont typiquement (il parle de *« catégories de base »*) des noms à la différence des N_{Qual} (qualité) qui sont dérivés d'adjectifs (2015 : 138-139). Le tableau suivant illustre cette observation[224] :

N_{Qual}	Adjectif	N_{Dim}	Adjectif
patience	patient	caractère	caractériel ?
sincérité	sincère	tempérament	tempéré ?
méchanceté	méchant	âme	?
agressivité	agressif	moral	moralisateur ?
cruauté	cruel	humeur	?

Effectivement, on voit bien qu'un nom comme *patience* semble dérivé de l'adjectif *patient* alors qu'à des noms comme *âme* ou *humeur* ne correspond aucun adjectif. Par ailleurs, ce qui se révèle surtout déterminant c'est que, dans le cas des qualités, le sens de l'adjectif et le sens du nom semblent très proches. En effet, quelqu'un qui a de la patience ou qui fait preuve de méchanceté peut être qualifié de *patient* ou de *méchant*. Avec les dimensions, quand un adjectif dérivé existe, cette synonymie parait beaucoup moins évidente (*avoir du caractère* n'a rien à voir avec *être caractériel* et *avoir le moral* ne signifie par *être moralisateur*).

Mais, le problème n'est pas là. Ce qui est discutable, c'est le principe sous-tendu par la démarche qui consiste à considérer que *caractère* « est » (par défaut) un nom de dimension. En effet, pourquoi

224 Je suis l'auteur de ce tableau qui constitue donc une interprétation des propos de Mostrov.

considérer un tel nom comme un N_{Dim} alors qu'il admet des emplois relevant de la qualité (tout comme *tempérament* et *esprit* par exemple) ?

19. Paul a du caractère / du tempérament / de l'esprit

À la suite de Van de Velde qui fait remarquer que *« avoir du caractère ou* du tempérament *ce n'est pas du tout la même chose que* avoir un certain caractère *ou* un certain tempérament *»* (1995 : 164 note 150), ces emplois sont d'ailleurs relevés par Mostrov :

20. (a) Cet homme est d'un tempérament colérique [DIM]
    (b) Cet homme a du tempérament [QUAL] (Mostrov, 2015 : 135)

Il n'est pas contestable qu'une certaine intuition de la langue porte à envisager *caractère*, en premier lieu, comme un nom de dimension ou *générosité*, en premier lieu, comme un nom de qualité. Cependant, au moins pour des raisons heuristiques, je prends le parti de ne pas hiérarchiser les emplois (cf. les discussions du chapitre 1).

1.2.1 Emplois relevant de la qualité (QUAL)

Nous avons vu que la qualité était contingente, notamment sur le plan référentiel. Dans un énoncé, l'emploi d'un nom relève de la qualité quand on précise si tel être humain « a » ou « n'a pas » telle caractéristique désignée par le nom (c'est ce qui fait la différence avec la partie nécessaire considérée comme présente par défaut). On a typiquement des énoncés comme :

21. Paul a de l'audace / de la patience / du courage / du caractère / du tempérament / de l'esprit

En fait, ce fonctionnement n'est pas réservé aux humains :

22. cette maison a du cachet / cette voiture a de la reprise / ce chien a du tonus / ce bijou a de la valeur

Comme on le voit, canoniquement, il s'agit ici d'un **emploi absolu combiné avec le partitif**. De fait, la combinaison avec le partitif semble interdire toute combinaison avec un modifieur :

23. (a) *Paul a de la sacrée audace [*vs* Paul a **une** sacrée audace[225]]
    (b) *Paul a de la grande patience [*vs* Paul a **une** grande patience]
    (c) *Paul a du courage de lion [*vs* Paul a **un** courage de lion]

Un tel emploi peut être qualifié de massif (par opposition à comptable). Néanmoins, comme l'observe Kleiber (2014 : 71-72) qui étudie précisément cette question, la contrainte observée ne s'applique qu'aux « noms de propriété » (dont font partie les « noms de qualité ») et ne vaut pas pour tous les emplois massifs (les énoncés a, b et d sont extraits de l'article de Kleiber) :

24. (a) *Marie a de la patience d'ange
    (b) *Paul éprouve de la tristesse douce et mélancolique
    (c) Paul a du beurre salé [dans son frigo]
    (d) Paul a bu du bon vin hier soir

Cette absence de modifieurs semble cohérente avec la notion de qualité telle qu'elle a été présentée plus haut. En effet, le principe n'est pas de qualifier la caractéristique (qui possède en elle-même sa propre qualification) mais d'en constater la présence. D'où l'effet de synonymie dans les paires suivantes :

225 La combinaison de l'article indéfini avec un modifieur sera étudiée plus loin (cf. ***1.2.3 Que faire de Paul a une grande générosité ?***).

25. (a) Paul a de l'audace / Paul est audacieux
(b) Paul a de la patience / Paul est patient
(c) Paul a du courage / Paul est courageux[226]

La proximité de sens observée entre ces paires d'énoncés conduit à rapprocher le fonctionnement de *avoir* de celui de *être*. Ainsi, commentant la forme *Il a du courage (Il est courageux)*, Riegel & *al*. (2004 : 237) signalent que *« rien n'interdit de considérer que dans leurs emplois copulatifs ces deux verbes fonctionnent comme de purs opérateurs prédicatifs, donc comme des verbes supports »*. On trouve l'origine de cette analyse chez Benveniste (1966 : 197) qui considère *avoir* comme un verbe d'état. On pourrait également parler d'un *avoir attributif* mais, à ma connaissance, cette formulation est réservée aux constructions du type *Marie a les yeux bleus* (Tellier, 1992 ; Furukawa, 2002 ; Furukawa, 2005) qui seront évoquées dans la section suivante.

Ce qui compte surtout ici c'est de constater la différence entre des emplois relevant de la qualité (a, c) d'autres emplois renvoyant à des référents externes au sujet comme une « activité » (b) ou une « possession » (d) :

26. (a) Paul a de l'audace / est audacieux en ce moment [QUAL]
(b) Paul a du travail / travaille en ce moment
(c) Paul a beaucoup de courage / est très courageux [QUAL]
(d) Paul a beaucoup d'argent / possède beaucoup d'argent

La compatibilité d'un nom avec la construction absolue ***avoir DU*** constitue néanmoins un critère excessif. En effet, on note avec Mostrov (2015 : 150) des différentiels d'acceptabilité[227] patents entre :

27. (a) Paul a de l'audace / de la patience / du courage
(b) ?Paul a de la sensibilité / de la générosité[228] / de l'avarice
(c) ??Paul a de la vanité [*vs* Paul a de la vanité à revendre]

En combinaison avec ce que Van de Velde (1995 : 168) appelle des *« spécifieurs caractéristiques des grandeurs continues »* diverses formes d'emplois absolus sont cependant parfaitement acceptables :

28. (a) Paul a beaucoup de sensibilité / pas mal de générosité
(b) Paul a trop de vanité (Van de Velde, 1995 : 168)

Ces énoncés renvoient à une certaine qualité que Paul a (ou n'a pas : *Paul n'a pas de patience*) tout en précisant éventuellement « en quelle quantité[229] ». **Typiquement, on évalue la quantité de courage ou de patience dont est pourvu Paul.**

226 Comme on l'a déjà évoqué, le fait que des noms comme *caractère* ou *tempérament* n'aient pas d'équivalents adjectivaux (l'adjectif *caractériel* existe mais ne signifie pas *avoir du caractère*) explique peut-être l'intuition que ces noms ne sont pas « vraiment » ou pas « fondamentalement » des noms des qualité.

227 Van de Velde considère cette variation distributionnelle comme idiosyncrasique (1995 : 167-169). Étant donné les options théoriques adoptées au chapitre 1, j'aurais tendance à mettre en doute une telle affirmation. Néanmoins, je n'ai pas d'argument à opposer à Van de Velde et l'étude sémantique des noms comme *générosité* n'entrent pas dans le projet de ce travail.

228 Ainsi, sur 11 doctorants questionnés (à l'écrit) lors d'une réunion, 9 considèrent cet énoncé comme « bizarre ».

229 Kupferman (1997 : 233-234) considère *des* comme un pluriel de *du* et le rapproche notamment de ce qu'il appelle les *« quantificateurs adverbiaux »* (*beaucoup de / énormément de / trop de*). Pour lui, *des* est la composition d'un quantificateur (*de*) et d'un article (*les*) – la contraction renvoyant à l'amalgame entre une préposition et un article comme dans *je parle du travail de Paul*.

On remarquera avec Leeman que le partitif entre dans des énoncés où il évoque à lui seul *« une grande quantité »* (2004 : 156). Ainsi, on ne dira pas, en parlant de quelqu'un qui possède un minimum de patience : *il a de la patience*. L'expression *avoir de la patience* s'interprète comme *avoir une grande quantité de patience*.

Ici, l'attention sera plutôt focalisée sur des constructions avec le verbe *avoir* mais d'autres constructions verbales sont possibles et permettent de construire des emplois QUAL :

29. (a) Paul **est plein de** générosité / d'avarice / d'esprit
    (b) Paul **manque** de courage / de patience / de caractère

Pour terminer, notons que certains noms repérés comme donnant lieu à des emplois relevant de la partie nécessaire se prêtent mal à de telles constructions (et ne semblent donc pas admettre d'emplois relevant de la qualité) :

30. (a) ??Paul a de l'âme
    (b) ??Paul a beaucoup de physique
    (b) ??Paul est plein de conscience
    (c) ??Paul manque de moral

Tournons-nous désormais vers les emplois relevant de la partie nécessaire.

1.2.2 Emplois relevant de la partie nécessaire (PART)

La notion de partie nécessaire renvoie à un attribut considéré comme *nécessaire* à l'être humain. D'un point de vue syntaxique (cf. la discussion du chapitre 1), une telle inhérence est marquée par les structures phrastiques de possession inaliénable (où l'article défini a valeur possessive, cf. Guéron, 1983) généralement exemplifiées avec des noms de parties du corps humain (Van Peteghem, 2006 : 442[230]) :

31. (a) Il a les yeux bleus
    (b) Il conduit les yeux fermés
    (c) Paul lui prend la main

Mostrov (2015 : 153) fait de la compatibilité avec ces structures le principal critère pour distinguer N_{Dim} et N_{Qual}. De fait, on peut considérer que dans les énoncés suivants les noms *caractère, esprit, santé, âme, conscience, moral* et *physique* ont des emplois relevant de la partie nécessaire :

32. (a) Paul a le caractère bien trempé / l'esprit libre / la santé fragile
    (b) Paul conduit l'esprit léger / repart l'âme fendue / la conscience tranquille
    (c) Paul lui remonte le moral / torture l'esprit / démonte le physique

Corollairement, *générosité, courage* ou *sensibilité* ne s'intègrent pas dans de telles structures :

33. (a) ?Paul a la générosité remarquable [*vs* Paul a une remarquable générosité]
    (b) ??Paul agit la sensibilité épatante [*vs* Paul agit avec une sensibilité épatante]
    (c) ??Paul lui remonte le courage [*vs* Paul lui donne du courage]

L'affinité entre les notions de partie nécessaire et de possession inaliénable est cohérente avec les définitions de ces deux notions : **il parait logique qu'une partie nécessaire (à l'être humain) s'avère inaliénable**. D'un point de vue syntaxique, il parait également cohérent que l'article défini

230 On a vu (p. 108) qu'elle proposait en fait six structures, on retient celles pertinentes pour la suite du propos.

se révèle un marqueur des emplois relevant de la partie nécessaire. En effet, d'après Riegel & *al.* (2004 : 154), ce déterminant *« présuppose l'existence et l'unicité »* (chaque partie nécessaire « existe » de « façon unique » pour chaque être humain).

Comme le suggère Hanon (1988 : 164), le passage à la forme négative met en valeur de façon nette la différence entre la structure phrastique de possession inaliénable avec *avoir* (a-partie nécessaire) et la structure en ***avoir DU N*** (b-qualité) :

34. (a) DIM : Paul a l'esprit vif → Paul n'a pas l'esprit vif [= Paul a un esprit & cet esprit n'est pas vif]
(b) QUAL : Paul a du courage → Paul n'a pas de courage [= Paul n'est pas courageux]

Comme évoqué précédemment (p. 165), les énoncés en (31a), (32a) et (34a) relèvent de ce qu'il est convenu d'appeler une construction en *avoir attributif*. Étudiant de telles constructions, Riegel (1988) et Furukawa (2005) considèrent qu'un énoncé comme *Paul a les yeux bleus* porte en lui une double prédication[231] : selon Riegel (1988 : 81), on a une prédication présupposée (*Paul a des yeux*) et une prédication posée (*Les yeux sont bleus*). La construction se caractérise par le fait qu'elle exploite le caractère implicite de la relation partie-tout entre *yeux* et *Paul* (1988 : 82) et permet *« une prédication partonomique présupposée »* (Riegel, 1989 : 339).

Gaatone (1991 : 45) note que cette construction – qu'il appelle pour sa part *construction de caractérisation intrinsèque* (COCARI) – fonctionne avec des noms qui ne comportent pas le « sème » de possession inaliénable. C'est-à-dire qu'on trouve des énoncés mettant cette construction en jeu avec des noms qui n'ont aucune raison (sémantique) de relever, à priori, de la possession inaliénable. C'est le cas dans les expressions plus (a) ou moins (b) figées suivantes où on voit mal en quoi des noms comme *gâchette* ou *compliment* relèveraient de la possession inaliénable :

35. (a) il a la **gâchette** facile[232]
(b) il a le **compliment** perfide

D'où un effet de calembour[233] dans les énoncés suivants :

36. (a) *ils ont le **chewing-gum** éloquent, les mecs* (*Le Monde*, 19 octobre 1988 – cité par Gaatone, 1991 : 49)
(b) *tu as le **vin** étrangement monotone* (Hugo, *Lucrèce Borgia* – cité par Riegel, 1996 : 212)
(c) *je n'ai pas le **cyclisme** quotidien* (E – Rouen le 12 juillet 2016)[234]

Ces observations remettent en cause le jugement d'acceptabilité porté sur (33a). Si on peut *avoir le chewing-gum éloquent*, rien ne s'oppose à *avoir la générosité remarquable* – qu'on envisage *chewing-gum* et *générosité* comme renvoyant à un comportement (Gaatone, 1991 : 52 ; Salles, 2006 : 114-115), comme relevant d'une forme d'inhérence (Kupferman, 2000 : 78) ou qu'on les

231 Riegel parle d'une structure bipropositionnelle, Furukawa d'une construction bithématique. On retrouve une telle analyse dans Riegel (1989), Gaatone (1991), Riegel (1996), Kupferman (2000) et Furukawa (2002). Quant à Tellier (1992), elle conteste clairement cette analyse. Notons que Riegel est sceptique quant à la pertinence de l'expression « possession inaliénable » qu'il juge *« doublement malheureuse »* (1988 : 74). Mais Leeman estime que les arguments qu'il met en avant sont référentialistes et ont peu à voir avec la vision véhiculée par la langue (1993 : 110).

232 C'est d'ailleurs au caractère productif de l'adjectif *facile* dans cette construction que s'intéresse Salles (2006) : *il avait le chèque facile, il avait l'ordonnance facile, Max a la promesse facile…*

233 Gaatone reprend à Milner (1978 : 176) l'expression « calembour syntaxique ».

234 Un énoncé entendu au hasard d'une conversation est référencé de la manière suivante : Initiale du prénom du locuteur / lieu / date.

interprète métonymiquement (Riegel, 1996 : 215). C'est ce que confirme l'énoncé suivant trouvé sur Internet :

37. *Belkacem a la générosité sélective, pourquoi les banlieues et pas les autres ?* (Blog sur lexpansion.lexpress.fr – édité le 28 avril 2014)

En cohérence avec les observations précédentes, on serait tenté de parler ici d'un emploi PART du nom *générosité*. Car, en quelque sorte, la construction *impose* une interprétation en termes de partie nécessaire.

Cette analyse parait acceptable. Néanmoins, il faut bien reconnaitre que l'emploi parait ici très spécifique. J'ai eu l'occasion de rapporter l'énoncé (36c) à différents locuteurs. L'absence de contexte les rend unanimement dubitatifs quant au caractère naturel d'un tel énoncé (la plupart n'en comprennent même pas le sens). Un tel constat explique d'ailleurs la désignation de *calembour* et la connotation humoristique (Gaatone, 1991 : 53) à laquelle de tels énoncés sont associés (cf. cette réplique de Jean Rochefort sur France Inter rapportée par Riegel (1996 : 210) : *Je n'ai pas le cinq-à-sept facile*). Gaatone (1991 : 49) va jusqu'à qualifier de *« petits monstres »* des énoncés comme (36a).

Peut-être trouve-t-on là une limite entre *emploi* et *acception*. Si on peut considérer que, dans l'énoncé (37), l'emploi de *générosité* relève de la partie nécessaire, un tel emploi semble bien trop singulier pour définir une acception PART pour le mot *générosité*. Franchir un tel pas reviendrait à considérer que l'énoncé *j'ai mal à la France* (cf. chapitre 1, p. 111) permet de circonscrire une acception PARTIE DU CORPS pour le nom *France* ! C'est pourquoi on considérera que les emplois PART relevant du calembour syntaxique ne permettent pas de définir une véritable classe d'emplois (i.e. une acception).

1.2.3 Que faire de *Paul a une grande générosité* ?

En termes d'emplois, l'opposition entre qualité et partie nécessaire tient donc à ce qu'on dit du référent du nom. Pour la qualité, on interroge sa présence (et, le cas échéant, sa quantité) chez la personne considérée alors que, pour la partie nécessaire, on la caractérise (sa présence étant présupposée). Autrement dit, on répond à des questions du type :

38. (a) QUAL : A-t-il beaucoup de générosité ? Est-il généreux ?
    (b) PART : Comment est son caractère ? Quel caractère a-t-il ?

Cependant, la nette opposition entre l'emploi du partitif sans modifieur et celui de l'article défini avec modifieur (possession inaliénable) est mise à mal par le caractère tout à fait acceptable des énoncés suivants :

39. (a) Paul a un caractère de cochon / un tempérament impulsif / une âme noble
    (b) Paul a un courage de lion / une générosité fantastique / une patience inouïe (cf. Kleiber, 2014)

Dans tous ces énoncés, le nom est accompagné de l'article indéfini et d'un modifieur. La construction se distingue donc de la structure phrastique de possession inaliénable par la nature du déterminant et de la construction absolue par la présence d'un modifieur.

Il semble que la construction impose *« une lecture partitive »* qui introduit un sous-ensemble de la classe des référents (Leeman, 2004 : 130) : parmi tous les caractères possibles, celui de Paul est impulsif. Dans les énoncés en (a), même si on *perd* la spécificité de la possession inaliénable, il semble qu'on soit toujours en présence d'emplois relevant de la partie nécessaire. En effet, même si le référent du nom est présenté différemment, il s'agit bien de le qualifier. On notera cependant que, le modifieur perdant sa fonction attributive, il ne peut plus être *stage level* et évoquer un état :

40. (a) ??Paul a une âme fendue [*vs* Paul a l'âme fendue]
(b) ??Paul a une âme en peine [*vs* Paul a l'âme en peine]

Les énoncés en (b) sont plus problématiques. Même si le déterminant indéfini ne présente pas le référent comme présupposé (ce qui imposerait une lecture relevant de la partie nécessaire comme dans le calembour : *Belkacem a la générosité sélective*), le fait qu'on « qualifie » les noms *courage*, *générosité* et *patience* tend à contredire l'idée que leurs emplois relèvent de la qualité.

Dans les lignes qui suivent, on cherchera à montrer qu'il n'en est rien. Afin d'illustrer les affirmations, on partira d'un petit corpus d'adjectifs constitué grâce à FX50c. Dans le tableau, sont répertoriés tous les adjectifs accompagnant les noms *courage*, *générosité* et *patience* en position postposée comme antéposée (soit 6 requêtes différentes). Les adjectifs aux occurrences multiples sont signalés en **gras**. Par ailleurs, les adjectifs sont classés selon leurs emplois (qualificatifs, relationnels, du troisième type[235]) :

	Emploi	*courage*	*générosité*	*patience*
un(e) N + ADJ	*Qual.*	*terrible, affreux,* ***grand (6)****, beau, mince, énorme*	*inépuisable*	*terrifiante, lente, douce, maligne,* ***longue (10)****,* ***inépuisable (2)****,* ***infinie (5)****, incroyable, ardente, grande, sacrée, inlassable*
	3° type	***certain (5)****, nouveau, tel, vrai, brusque, réel*	*telle, totale, certaine*	-
un(e) ADJ + N	*Qual.*	*appréciable, invincible, invulnérable,* ***exemplaire (2)****, avide, remarquable, insensé extraordinaire, inouï, fou, monumental, étonnante, active*	*allègre, infinie*	*indicible, discrète, minutieuse, remarquable,* ***infinie (5)****,* ***inépuisable (2)****, admirable*
	Rel.	***surhumain (2)****, quotidien*	*humaine*	*millénaire, mythique, métallique*
	3° type	*certain, particulier*	-	*extrême*

235 Pour une présentation sur les adjectifs du troisième type, je renvoie à Schnedecker (2002). Pour les adjectifs relationnels, je me réfère à Noailly (1999 : 22-23) et à Nowakowska (2004). Dans le tableau, l'absence d'une ligne *relationnels* pour l'adjectif antéposé est cohérente avec la définition de ce type d'emplois.

N'insistons pas sur des adjectifs comme *réel, vrai* ou *certain* qui sont généralement considérés comme des adjectifs du troisième type. D'un point de vue sémantique, on considère que ces adjectifs ont comme point commun de ne pas « qualifier » – dans le sens où ils *« ne dénotent pas de propriétés »* (Schnedecker, 2002 : 10). Dans l'exemple suivant, il ne s'agit pas de qualifier le courage mais d'en affirmer l'existence et d'en évaluer la quantité (ce qui est cohérent avec la notion de qualité) :

41. *Diane avait **un certain courage**, qu'elle devait également à une ascendance irlandaise, une nurse sadique dans son jeune âge, et une fortune personnelle assez considérable pour qu'elle n'ait jamais eu besoin de se plier à qui que ce soit.* (Sagan, 1965 – FX50c / R464)

Les adjectifs relationnels présentent également moins d'enjeu puisqu'ils ont tendance à « catégoriser » (en cohérence avec la lecture partitive de l'article indéfini) plutôt qu'à « qualifier ». Ainsi :

42. (a) *Faisant preuve d'**un courage surhumain**, poursuit le Mongol après un silence, le Franc était enfin arrivé auprès de celui que votre pape et vos princes prenaient pour le nouveau roi David mais qui n'était autre que notre Gengis, le Khan des Khans.* (Lanzmann, 1994 – FX50c / S269)
(b) *Cardoni vivait dans **une patience mythique** où les mêmes gestes préparaient sans fin le moment où sa route et celle d'un sanglier se croiseraient, l'instant brusquement aigu et éternel abolissant tout le reste, le sacrifice, avant que reprennent les mêmes rites d'une autre attente.* (Moinot, 1963 – FX50c / R456)

C'est en fait plutôt un regard porté sur les « vrais » adjectifs qualificatifs qui s'avère pertinent. En effet, on ne s'attend pas à les trouver combinés à des noms dont l'emploi relève de la qualité. Car la notion *appelle* de la quantification et non de la qualification.

Mais, précisément, à bien regarder les adjectifs « qualificatifs » du tableau, ils relèvent généralement d'un emploi *intensif*. Ce qui revient à dire que leur emploi relève d'une *« opération qui met en jeu la notion de degré (c'est-à-dire un cas particulier de quantification) »* (Romero, 2004 : 450). Cela parait particulièrement évident avec des adjectifs comme *grand*[236]*, énorme, longue, infini, incroyable, sacré, remarquable, extraordinaire, inouï* et *monumental*. Par exemple :

43. *Même que j'avais eu **une sacrée patience**.* (Seguin, 1990 – FX50c / R760)

Dans un tel énoncé, il ne s'agit pas d'attribuer à la patience un quelconque caractère religieux mais bien de poser l'existence d'une grande quantité de patience. Même des adjectifs comme *minutieuse* et *invulnérable* (qui, à priori, « qualifient ») semblent relever de ce type d'emplois :

44. (a) *Il décida bientôt de n'y accomplir aucune tâche utilitaire - pas même sa cuisine - de la décorer avec **une patience minutieuse** et de n'y dormir que le samedi soir, continuant les autres jours à user d'une sorte de grabat de plumes et de poils dont il avait bourré un enfoncement de la paroi rocheuse de la grotte.*
(Tournier, 1967 – FX50c / S122)
(b) *Il faut bien dire que tout est à reprendre au sujet de ce Cristobal Colon, personnage d'une mentalité complexe, vaniteux, menteur, intéressé, mais d'une volonté magnifique et d'**un courage invulnérable**.*
(T'serstevens, 1963 – FX50c / L277)

En effet, si on comprend bien pourquoi *minutieuse* et *invulnérable* sont convoqués dans leurs contextes d'énonciation respectifs, il n'en reste pas moins que, fondamentalement, ces adjectifs pourraient être glosés par *grand* ou *énorme.* D'ailleurs, les propriétés auxquelles réfèrent *minutieuse*

236 Ce qui n'exclut pas une valuation positive comme le notent De Vogüé et Franckel dans leur analyse de cet adjectif (2002 : 38).

et *invulnérable* sont plutôt attribuables en (a) au personnage décorant la cuisine (*la grande patience dont il fait preuve lui permet d'être minutieux*) et, en (b), à Cristobal Colon (*le grand courage dont il fait preuve lui permet d'être invulnérable*).

Les adjectifs combinés avec les noms en question ont donc une certaine tendance à être employés de façon intensive. Cette observation rejoint l'analyse de Flaux et Van de Velde (2000) qui, précisément, envisagent les N_{Qual} comme des « noms intensifs ». Selon elles, *« il semble que presque toujours, l'adjectif qualificatif qui accompagne ces N [d'intensité]* (profond, angélique, noir, violent) *signifie un degré plus ou moins approximatif d'intensité »* (2000 : 76)[237].

Ainsi, les adjectifs combinés avec *courage*, *générosité* et *patience* ont tendance à quantifier plutôt qu'à qualifier. **Ce qui confirme que l'emploi de ces noms relève bien de la qualité malgré la présence d'un modifieur.**

D'ailleurs, si l'absence de modifieur parait curieuse dans l'énoncé suivant :

45. ?Paul a une patience [*vs* Paul a de la patience]

elle peut néanmoins être acceptable modulo une certaine emphase prosodique marquant précisément une forme d'intensité : *Paul a une **pa**tience !!!* Un tel énoncé peut en effet être glosé *Paul a une patience incroyable*. C'est ainsi que Culioli oppose *Il a une patience d'ange / Il a une patience !!* à **Il a une patience* (1999 : 14). Voici un exemple attesté :

46. *Je suis peut-être craintive, moi aussi, très refoulée, mais ce que j'ose, par exemple, c'est vous dire de laisser ce pauvre garçon tranquille. Il a une patience... Moi à sa place...* (Sarraute, 1978 – *Le silence*, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1384)

Voir aussi des énoncés comme :

47. il fait une chaleur / un froid [il fait très chaud / très froid][238]

L'interprétation intensive est également possible avec des SP (comme, d'ailleurs, avec des adjectifs relationnels comme semble le suggérer une relecture de l'énoncé (42a) où *surhumain* semble bien construire une valeur intensive) :

48. *ce mec a un courage de folie* (Forum sur public.fr – édité le 12 octobre 2015)

S'il est évident que le syntagme *de folie* a une fonction discursive non anodine (pour être si courageux, l'homme en question doit être un peu fou), il est néanmoins notable qu'*avoir un courage de folie* c'est, fondamentalement, *avoir beaucoup de courage*.

Un tel fonctionnement semble également possible avec un nom comme *caractère* (même si, avec un tel nom, l'adjectif aura à priori tendance à garder sa fonction qualificative et à donner lieu à un emploi PART de *caractère* : d'ailleurs, *Paul a un caractère colérique* est proche de *Paul est colérique*).

237 Pour un questionnement critique sur ce point de vue en particulier, cf. Kleiber (2014) et sur la notion d'intensité en général, cf. Kleiber (2013).

238 Carston – qui inscrit ses analyses dans le cadre de la théorie de la pertinence (pragmatique) – envisage les énoncés *the baby has a temperature* et *it's going to take time for these wounds to heal* comme des exemples d'explicatures. Il ne s'agit pas d'exprimer une vérité triviale (de fait, tout le monde a une certaine température / il faut toujours un certain temps pour qu'une blessure guérisse) mais de signaler une température *élevée* ou un temps *long*. Cette auteure parle de *« free enrichment »* (2006 : 639).

Prenons l'exemple attesté suivant :

49. *Elle a un super caractère, elle a du tempérament* (M – Rosnoen le 2 juillet 2016)

Dans cet énoncé, *super* semble bien avoir une valeur intensive. Il ne s'agit pas de dire que le caractère de la personne en question est *super* (c'est-à-dire *chouette*, *génial, extra*) mais plutôt d'indiquer qu'elle a *beaucoup* de caractère. Cette interprétation est confirmée par la reprise : *elle a du tempérament*.

Signalons pour finir que l'analyse précédente est congruente avec une autre observation. On note en effet la difficulté de combiner l'adjectif *bon* avec des noms comme *générosité, courage* ou *patience* :

50. ?Paul a une bonne générosité / un bon courage / une bonne patience

Et, réciproquement, les emplois relevant de la partie nécessaire ont une grande affinité avec cet adjectif au point que la combinaison de *bon* avec certains de ces noms semblent relever d'une très forte idiomaticité :

51. (a) Paul a bon caractère
(b) sur le terrain, Paul a vraiment un bon esprit
(c) Paul, c'est quelqu'un qui a une bonne nature
(d) alors, Paul, le moral est bon ?
(e) Paul est un bonne âme[239]
(f) Paul est de bonne humeur

Or, typiquement, l'adjectif *bon* « qualifie » plutôt qu'il ne « quantifie[240] ». Ainsi, dans une perspective plus philosophique que linguistique, Katz (1964) considère que *good* (adjectif anglais) permet une valuation positive d'un nom envisagé sous une de ces facettes (la présence d'une telle facette, qu'il appelle *« evaluation semantic marker »* (1964 : 751), étant la condition de combinaison avec *good*). Dans les exemples qui nous intéressent, on peut précisément considérer que Paul est évalué comme *bon* sous l'angle d'une facette (partie nécessaire) donnée. À l'inverse, la seule interprétation possible de *bon* dans les énoncés en (50) – par ailleurs peu acceptables[241] – serait une interprétation intensive : « Paul a beaucoup de la qualité considérée » et non pas « Paul est bon du point de vue de la qualité considérée ».

1.2.4 Bilan

Le parcours précédent avait pour objectif d'identifier les contextes qui permettent de construire, pour un nom donné, une interprétation en termes de qualité ou une interprétation en termes de partie nécessaire (pour la personne humaine).

239 Selon Fontanier, l'emploi de *âme* relève ici de la synecdoque (1827 / 1830 : 87). Cf. ***2.2 Acception PERSONNE***.

240 Cela serait sans doute différent avec d'autres noms : *on a effectué un bon kilomètre* – cf. Goes (2011). Cf. également l'analyse proposée de la locution *de bon cœur* qui distingue deux emplois de *bon* correspondant à deux emplois de *cœur* (***1.1.1.4 La locution de bon cœur*** au chapitre 4).

241 L'absence de *bon* dans le corpus précédent, sans constituer une preuve, en constitue un indice.

Le tableau suivant résume de façon très schématique les principaux acquis de cette entreprise :

	QUALITÉ	PARTIE NÉCESSAIRE	
Noms	*partitif*	*un(e) + modifieur*	*le / la + modifieur*
patience	*Paul a de la patience*	← *une patience infinie* ← *une grande patience*	*la patience efficace* (calembour)
caractère	*Paul a du caractère*	← *un super caractère* *un caractère impulsif* → *(un) bon caractère* →	*le caractère bien trempé*
âme	*?*	*une âme sensible* →	*Paul a l'âme en peine*

On peut remarquer que, dans le cas des noms qui peuvent être employés (selon les contextes) pour exprimer une qualité ou une partie nécessaire, la combinaison avec certains adjectifs « bien choisis » donnent des paraphrases acceptables de la qualité correspondante :

52. (a) Paul a le caractère bien trempé / Paul a du caractère
(b) Paul a le tempérament fort / Paul a du tempérament
(c) Paul a l'esprit vif / Paul a de l'esprit

Ce tableau (tout comme la plupart des analyses précédentes qu'il cherche à synthétiser) a le défaut de ne présenter que des structures en *avoir*. Pourtant, les notions des qualité et de partie nécessaire peuvent se construire indépendamment de ce verbe. Mais, il est vrai que cela n'a été évoqué qu'incidemment.

Ainsi, en (17a) et (20a), apparaissait la possibilité d'employer le verbe *être* (dans une structure que Mostrov appelle le génitif de qualité[242]) pour des emplois relevant de la partie nécessaire mais c'est également vrai pour des emplois relevant de la qualité :

53. (a) Paul est d'un tempérament colérique [PART]
(b) Paul est d'une grande générosité [QUAL]

En cohérence avec ce qui a été développé précédemment, on voit bien ici qu'on conserve l'opposition entre un emploi qualifiant pour l'adjectif *colérique* (PART) et un emploi quantifiant (ou intensif) pour l'adjectif *grand* (QUAL).

D'autres verbes sont évidemment possibles :

54. (a) Paul **manque** de courage (reprise de l'énoncé 29b) [QUAL]
(b) Paul lui **remonte** le moral (reprise de l'énoncé 32c) [PART]

Le nom n'est évidemment pas nécessairement en position d'objet :

55. (a) la générosité de Paul est fantastique / ?placide / ?bonne [QUAL]
(b) alors, Paul, le moral est bon ? (reprise de l'énoncé 51d) [PART]

242 Une telle structure, c'est un point crucial pour Mostrov (2015 : 146-148) qui cherche à établir une typologie des noms de parties de l'être humain, est compatible avec les N_{Qual} et les N_{Dim} mais pas avec les noms de parties du corps (cf. l'énoncé 53 proposé par Mostrov : **Paul est d'une grosse tête*). J'aurais tendance à considérer cette incompatibilité des « noms de parties du corps humain » avec le génitif de qualité non comme une preuve qu'ils sont autre chose que des N_{Dim} (perspective typologique de Mostrov) mais comme une contrainte à interpréter.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Ni forcément intégré dans la structure argumentale du verbe :

56. (a) Paul a fait ça par (pure) générosité [QUAL]
(b) dans l'esprit de Paul, ce projet est une erreur [PART]
(c) Paul repart la conscience tranquille (reprise de l'énoncé 32b) [PART]

En (a), *par (pure) générosité* modalise le procès auquel réfère le verbe *faire*. En associant l'emploi de *générosité* à l'occurrence d'un procès, si on brouille certes la différence entre qualité et état, il est en revanche difficile d'envisager la générosité comme une partie nécessaire. On retrouve ce fonctionnement dans l'exemple suivant :

57. aie donc un peu de patience (pour mener ta tâche à bien)

Au total, ce qui restera pertinent (et que les constructions en *avoir* exemplifient précisément) c'est l'opposition entre une **caractéristique contingente que l'on quantifie** (QUAL) et une **caractéristique nécessaire que l'on qualifie** (PART).

1.3 Les noms de parties du corps humain entre QUAL et PART

Les développements précédents étaient justifiés par le fait que, précisément, certains noms de parties du corps humain donnent lieu à des interprétations en termes de qualité et de partie nécessaire. Sont repris ci-dessous les énoncés en (1) qui introduisaient le propos :

58. (a) Paul a du nez
(b) Paul a le nez creux

Sur la base des observations et analyses précédentes, on considérera l'emploi de *nez* en (a) comme un emploi relevant de la qualité et l'emploi en (b) comme relevant de la partie nécessaire. Ces deux aspects sont développés dans les deux sous-sections suivantes. La dernière section donnera lieu à une analyse de certaines constructions intégrant des noms de parties du corps humain pour voir comment en interpréter les emplois.

1.3.1 Emplois QUALITÉ des noms de parties du corps humain

L'énoncé en (58a) ne constitue pas un énoncé tautologique affirmant que Paul a un nez (au milieu du visage). En effet, de façon tout à fait comparable à un énoncé comme *Paul a de l'audace*, cet énoncé indique que Paul a une certaine qualité. On peut ainsi gloser *Paul a du nez* par *Paul a de l'intuition*. Or, *nez* n'est pas le seul nom de partie du corps humain qui autorise une interprétation en termes de qualité :

59. (a) Paul a de l'**oreille** [Paul est sensible sur le plan musical]
(b) Paul a de l'**estomac** [Paul est courageux]
(c) Paul a du **cœur** [Paul est généreux]

Le *GR* signale également l'emploi suivant :

60. Paul a de la **tête** [Paul a du jugement]

À vrai dire, cet emploi est assez peu usité quoiqu'on en trouve la trace dans FX50 :

61. *Moi aussi je prends des notes sinon on se fait remarquer, quand je les relis, des hiéroglyphes. Est-ce que ça devient trop dur comme ils disent dans ma famille, il faut* ***avoir de la tête*** *pour suivre. Au fond la première étonnée d'avoir déjà pu suivre jusque-là, je croyais que je ferais le C..E..T.. comme Alberte*. (Ernaux, 1977 - FX50 / R751)

Cela dit, dans cet exemple, *avoir de la tête,* plutôt que *avoir du jugement*, semble vouloir dire *être très intelligent, être brillant sur le plan intellectuel* (et donc avoir les compétences requises pour suivre sur le plan scolaire). Si, à la forme affirmative, l'expression est sujette à caution, elle est courante à la forme négative (avec un sens encore différent) :

62. Paul n'a pas de **tête** [Paul est distrait][243]

Avec des noms moins souvent évoqués dans les noms de parties du corps humain, on trouve :

63. (a) Paul a du **nerf** [Paul est énergique]
(b) Paul a de la **veine** [Paul est chanceux][244]

Tous les noms retenus dans le corpus d'étude n'entrent pas, loin s'en faut, dans la construction considérée et ne se prêtent pas à une telle interprétation :

64. Paul a ??de la bouche / ??du visage / ??du cou / ?du front[245] / ?des doigts / ?des mains

Les énoncés en (59), (60), (62) et (63) renvoient à des qualités *psychologiques* (dont le rapport de sens avec la partie du corps humain n'est pas toujours très explicite). Dans le cas de *oreille* néanmoins, le sens parait un peu hybride à mi-chemin entre psychologique (capacité de discernement musical) et physiologique (organe de l'ouïe efficace).

Avec *ventre*, le sens relève, selon le contexte, soit nettement du physiologique (A) soit nettement du psychologique (B) – l'emploi B est probablement un peu vieilli aujourd'hui, peut être à cause de la concurrence avec le sens A :

65. Paul a du **ventre** [A - Paul a un gros ventre ; cf. également *Paul a du bide*]
[B - Paul est courageux]

On considère bien le sens A comme relevant de la qualité (physique – comme *beauté* ou *élégance* renvoient à une qualité physique) sur la base de l'emploi en (65). En fait, il ne parait pas crucial d'effectuer une frontière nette entre psychologique et physiologique, l'important étant de considérer ces emplois comme relevant d'une qualité que Paul a ou n'a pas.

Considérons encore l'énoncé suivant :

66. *Bah... pas de* ***jambes*** *! tout simplement, y a pas d'excuse à chercher... voilà* (un cycliste du Tour de France – France Inter le 8 juillet 2016 à 19h15)

---

243 On peut noter qu'au mot *tête* correspond l'adjectif *têtu* qui renvoie à encore autre chose que du jugement, de l'intelligence ou de la distraction.

244 Notons que dans un registre nettement familier, on aurait : *Paul a du* ***cul*** [Paul est chanceux] et *Paul a des* ***couilles*** [Paul est courageux]. Mais, ces noms n'ont pas été retenus dans le corpus d'étude (cf. la sous-section ***1.2.1 Du nom-noun au nom-name : l'étiquette dénominative*** du chapitre 2). Par ailleurs, la réalisatrice Houda Benyamina a récemment popularisé l'expression *avoir du clito* - entendue dans son film *Divines* – cf. le magazine *Causette* n°69 de juillet-aout 2016 qui titre son article consacré à la réalisatrice : *t'as du clito*. Il parait évident qu'une telle expression a un caractère provocateur et cherche à remettre en cause les habitudes culturelles et linguistiques qui associent une qualité comme le courage à la virilité. Autant que je sache, cette expression constitue pour le moment un hapax mais elle illustre bien le caractère productif de la construction.

245 On verra plus loin qu'avec *front*, on peut envisager une lecture QUALITÉ dans une construction bien particulière (cf. *infra*, ***1.3.5.3 Construction Avoir LE N de / à V***). Par ailleurs, il semble que, en français québécois, l'expression *avoir du front* soit bien usitée. On trouve par exemple *Hudon a du front, il est téméraire* (Article sur 985fm.ca – édité le 1er décembre 2017).

Ici, on renvoie nettement à une *capacité physique* liée aux jambes comme parties du corps. Cependant, il semble qu'on renvoie encore à une qualité[246] (il est évident que le locuteur ne signale pas une absence *réelle* de ses jambes[247]). On aurait également :

67. Paul a des abdo(minaux) / pectoraux / muscles

Dans tous les cas, l'énoncé renvoie bien à **une caractéristique accidentelle (physiologique ou psychologique)** – parfois nettement reliée à la possibilité d'une action. En résumé, certains (à l'exclusion d'autres) noms de parties du corps humain se prêtent à un emploi absolu combiné avec le partitif pour donner lieu à un sens relevant de la qualité. On peut situer cette qualité sur un continuum allant du plus psychologique au plus physiologique :

Psychologique		**Physiologique**	
Paul a du cœur *Paul a de l'estomac* *Paul a du ventre (B)*	*Paul a du nez* *Paul n'a pas de tête*	*Paul a de l'oreille*	*Paul a des jambes* *Paul a du ventre (A)* *Paul a des abdos*

Notons qu'intégrer dans ce paradigme des énoncés comme *Paul a des jambes / des abdos* laisse entendre qu'on assimile *des* à un partitif pluriel – ce qui rejoint la position de Wilmet (1983 : 19) et de Kupferman (1997) ainsi que le questionnement de Leeman (2004 : 142-149) mais va à l'encontre des positions plus nuancées de Martin (1983) qui considère que *des* relève d'une double nature (défini / indéfini) et Anscombre (1996). Nous verrons néanmoins plus loin (cf. ***1.3.3.2 Paul a un N + Ø***) que la question – même si on ne l'aborde que sous l'angle limité des noms de parties du corps humain – n'est, de fait, pas si simple à trancher. Un tel « problème » ne se pose évidemment pas avec des noms comme *caractère* ou *courage* :

68. *Paul a des caractères / courages

Remarquons enfin qu'on peut (de la même manière qu'avec les noms *courage*, *patience* ou *générosité*) substituer au partitif des déterminants complexes ou utiliser le verbe *manquer* et conserver cette interprétation en termes de qualité :

69. (a) Paul a beaucoup de nez / peu d'oreille / pas mal de cœur
    (b) Paul manque de jambes / d'estomac

Cependant, le parallèle syntaxique trouve rapidement des limites :

70. (a) Paul manifeste / fait preuve d'intuition / ??de nez // de courage / ??d'estomac
    (b) Paul est plein de courage / *ventre // d'énergie / ??de nerf
    (c) la générosité / ?l'oreille est une qualité essentielle

Tournons-nous désormais vers les emplois relevant de la partie nécessaire.

246 Corblin (1987 : 15) accepte *J'ai des jambes* qu'il oppose à **J'ai les jambes*.

247 Sur cette base, des énoncés comme *Paul n'a pas de bouche / cou* [Paul a une petite bouche / un cou invisible] pourraient alors éventuellement illustrer des emplois QUAL de *bouche* et *cou*. De tels énoncés semblent néanmoins assez marginaux.

1.3.2 Emplois PARTIE NÉCESSAIRE des noms de parties du corps humain

Il n'est pas utile de montrer que les noms de parties du corps humain sont compatibles avec les structures phrastiques de possession inaliénable. En effet, historiquement, ces structures ont été identifiées et nommées comme telles sur la base de leur singulière compatibilité[248] avec les noms de parties du corps humain.

En revanche, il est utile de noter que, selon l'adjectif combiné avec le nom, l'emploi du nom pourra donner lieu à une interprétation psychologique et donc ne pas référer à la partie du corps humain en tant que telle. Ainsi, la combinaison de *creux* avec *nez* dans l'énoncé (58b) renvoie clairement à une qualité psychologique (relevant de l'intuition). Toute interprétation physiologique n'est pas interdite mais elle semble ici très peu probable. Bien entendu, la substitution de *allongé* à *creux* permet de retrouver la partie du corps : *Paul a le nez allongé.* Avec un adjectif comme *fin*, l'ambigüité est avérée : *Paul a le nez fin* nécessite un surplus de contexte. On retrouve une telle alternance d'interprétation avec le nom *cœur* :

71. (a) Paul a le cœur sincère [psychologique]
(b) Paul a le cœur fragile [psychologique ou physiologique selon le contexte]
(c) Paul a le cœur malade [physiologique]

Notons cependant que, si tout nom de partie du corps humain admet des interprétations physiologiques (c'est-à-dire renvoyant aux parties du corps humain précisément), la possibilité d'une interprétation proprement psychologique semble réservée à une partie d'entre eux (j'en ai relevé 41 sur les 77 noms du corpus – cf. annexe B) :

72. (a) Paul a la tête dure [Paul est obstiné] / la grosse tête [Paul est prétentieux]
(b) Paul a le bras long [Paul est influent]
(c) Paul a les dents longues [Paul est ambitieux / carriériste]
(d) Paul a les épaules solides [Paul est résistant aux épreuves de la vie]

Ces emplois sont souvent assez figés comme l'attestent les substitutions suivantes :

73. (a) Paul a la tête molle [≠ Paul n'est pas obstiné] / minuscule [≠ Paul est modeste]
(b) Paul a le bras immense [≠ Paul est très influent]
(c) Paul a les dents allongées [≠ Paul est carriériste]

On note qu'avec des noms comme *jambe* ou *doigt* par exemple, toute possibilité d'interprétation proprement psychologique parait difficile (même si l'expression *avoir des doigts de fée* relève de la « figure », l'interprétation n'en reste pas moins physiologique, elle renvoie à une forme d'habileté, il semble bien qu'on parle – effectivement – des doigts de Paul). Parfois, selon les contextes, les interprétations sont sensiblement différentes :

74. (a) *La Justice n'apprécie pas que ses défenseurs supposés la bafouent et les jurés eurent* ***la main lourde*** *: trente ans de réclusion criminelle pour Berthe Danglars, les travaux forcés à perpétuité pour Maximilien qui fut déporté à Saint-Laurent-du-Maroni où il ne tarda pas à mourir.* (Pérec, 1978 – FX50 / R289) [renvoie à une certaine sévérité dans la condamnation]
(b) *Nous parlions du chef, et l'un de nous, qui est d'ailleurs jaloux de me voir sortir presque chaque dimanche, prétendait que ce n'est pas un bon chef de section, parce qu'il se montre avec nous d'une trop grande brutalité. Il est vrai que parfois le chef a* ***la main lourde***. (Juliet, 1989 – FX50 / R282) [renvoie à une brutalité physique mettant éventuellement en jeu les mains comme parties du corps]

248 De telles singularités syntaxiques, on l'a dit, prennent des formes variées selon les langues (cf. Chappell & McGregor, 1996).

Enfin, une certaine *hybridité* est parfois possible. Ainsi, comme avec les qualités, la limite psychologique / physiologique est parfois floutée :

75. (a) Paul a l'oreille fine [Paul est **sensible** sur le plan musical / son **organe** auditif est efficace]
(b) *Elle hurlait. Et par contagion, la peur me gagnait, moi aussi. Nous attendions, le cœur battant, le grelottement du téléphone. Nous nous recroquevillions sous le lit de camp. Une nuit il a sonné, mais je ne suis parvenu à décrocher l'appareil qu'au bout de plusieurs minutes* (Modiano, 1975 – FX50 / R887)

Dans l'énoncé (b), il parait difficile de distinguer entre un état émotionnel (ici, la peur) et l'activité du muscle cardiaque (dont le battement intense est corrélé à cet état). Il y a bien une forme d'hybridité entre la sphère psychologique et la sphère physiologique[249].

On peut également reprendre les structures phrastiques listées par Van Petegehm (2006 : 442) et constater que toutes – à l'exception peut-être de la séquence (e) – peuvent donner lieu à des emplois PART relevant du psychologique :

76. (a) il a les yeux bleus → il a le cœur brisé / il a le nez creux
(b) Elle est ronde des hanches → elle est ramollie du cerveau
(c) il conduit les yeux fermés → il marche la tête haute / part le cœur léger
(d) Paul lève la main → Paul lève le pied
(e) Paul prend Marie par la main → ?
(f) Paul lui prend la main → Paul lui casse les pieds / lui prend la tête

Enfin, on a dit que la notion de partie nécessaire était compatible avec une qualification en termes de qualité mais aussi d'état (*Paul a le tempérament impulsif / le moral en berne*). C'est également le cas avec les noms de parties du corps humain – cf. l'énoncé (71c) – y compris dans des interprétations psychologiques :

77. (a) Paul a le cœur brisé / joyeux / en bouillie / en fête
(b) *comme je l'ai dit le matin au réveil c'est plus facile, mais parfois on a la tête embrouillée, alors ce que je fais après le petit déj. je retourne me coucher et je médite allongé* (Forum sur forum-depression.com – édité le 22 juin 2010)

De ce point de vue, les noms *œil* et *visage* – Marmaridou qui étudie les collocations de *prosopo,* un « équivalent grec » de *visage,* note : *« the importance of face in registering emotions is often grammatically marked »* (2011 : 24) – partagent avec *cœur* la possibilité d'être combinés avec des adjectifs évoquant des émotions :

78. Paul a le cœur joyeux / le visage triste / l'œil furieux

Cependant, même des adjectifs s'interprétant à priori comme *individual level* (qualité) donnent, en fait, facilement lieu à des emplois *stage level* (état) dans certains contextes – cf. les énoncés en (74) mais aussi :

79. (a) En venant à cette soirée, Paul a eu le nez fin
(b) Je t'en prie, garde la tête froide...
(c) mais oui, Paul aura les épaules solides demain, j'en suis sûr

Finalement, les frontières entre sphère psychologique et sphère physiologique, comme celles entre qualification *individual level* ou *stage level*, dépendent essentiellement du contexte et sont même

249 C'est d'ailleurs un énoncé avec le mot *cœur* qu'utilise Le Guern (1973 : 110) pour illustrer la syllepse, figure qui fait co-exister deux acceptions – l'une propre, l'autre figurée selon Fontanier (1827 / 1830 : 105) – dans un même emploi (je parle d'hybridité).

parfois rendues un peu floues. L'essentiel sera ici de considérer que **les noms de parties du corps humain donnent lieu à des emplois PART[250] comparables aux emplois de *caractère* ou *esprit*.**

À ce stade, il faut insister sur un point : l'analyse présentée ici se démarque de la perspective de Mostrov (2015) qui établit deux catégories nettement séparées en distinguant les noms de dimensions et les noms de parties du corps humain[251]. Nous avons vu en effet que les noms de parties du corps humain ont des emplois PART qui relèvent de façon plus ou moins nette du psychologique ou du physiologique (avec, dans certains cas, une référence claire à la partie du corps humain : *Paul a le bras cassé / les dents blanches*). De ce point de vue, l'approche adoptée dans cette thèse présente deux avantages :

- d'un point de vue empirique, elle rend mieux compte des phénomènes d'hybridité (*le cœur battant, la main lourde, l'oreille fine*) et d'ambigüité (*le nez fin, le cœur fragile)* constatés précédemment ;
- d'un point de vue heuristique, elle prend mieux en considération le fait que ce n'est pas tant la *valeur sémantique* du nom qui change que son interaction avec le contexte (*avoir les dents blanches* vs *avoir les dents longues ; Paul est quelqu'un qui a la main lourde* vs *Paul a eu la main lourde aujourd'hui*)

Les remarques qui suivent sur l'emploi de l'article *un* (et qui font écho à la réflexion sur des énoncés comme *Paul a une grande générosité*) plaident également en ce sens. En effet, elles mettent en évidence les différences d'interprétation ténues auxquelles conduit le contexte (y compris le paramètre prosodique).

1.3.3 Combinaison avec l'article *un*

Sont distingués ici deux cas particuliers qui correspondent à deux constructions proches. Ces deux cas pourront sembler un peu marginaux mais ils permettent d'illustrer les subtilités d'interprétation dans les emplois.

1.3.3.1 Paul a un N + MOD

Précédemment, on a évoqué la difficulté d'interprétation que pouvaient poser des énoncés combinant *un* avec un modifieur. L'analyse (résumée dans le tableau, p. 173) était que, dans un énoncé comme *Paul a un super caractère*, l'adjectif prend une valeur intensive et le nom *caractère* renvoie à la qualité (*Paul a beaucoup de caractère*) alors que, dans *Paul a un caractère impulsif* renvoie à la partie nécessaire (*Paul est impulsif* – du point de vue du caractère) et *impulsif* a une « réelle » valeur qualifiante (il attribue une propriété).

250 Cette analyse « unitaire » rejoint en fait celle de Mathieu qui regroupe précisément les noms *esprit*, *âme*, *cœur*, *œil* et *oreille* dans un même ensemble (qu'elle appelle Npc : nom de partie du corps !) sur la base du fait qu'ils relèvent de la possession inaliénable (1995 : 101).

251 Il le fait sur la base d'un degré plus (dimension) ou moins (partie du corps) grand de dépendance par rapport au tout. Il suit en cela Van de Velde qui considère que les dimensions ne sont pas « séparables » de l'être humain comme l'est une partie du corps (1995 : 165).

Nous allons voir que les noms de parties du corps humain s'alignent sur cette analyse. C'est particulièrement frappant avec le nom *cœur.* Ainsi, les énoncés suivants peuvent être glosés *Paul est très généreux* :

80. Paul a un **grand** cœur / un cœur **énorme** / **d'or** / **gros comme ça**

Mais, c'est également possible avec d'autres noms donnant lieu à des emplois QUAL :

81. (a) *cet enfant a **une oreille incroyable*** (Article sur 20minutes.fr – édité le 21 décembre 2015)
(b) *tu devrais le savoir, depuis le temps ! Il à **une veine dingue** !* (Forum sur jeuxvideo.com – édité le 24 juillet 2004)

Ces énoncés impliquent une interprétation intensive des adjectifs *incroyable* et *dingue* : les emplois de *oreille* (*cet enfant a beaucoup d'oreille*) et de *veine* (*il a beaucoup de veine*) relèvent alors de la qualité.

De telles combinaisons n'interdisent pas, en fonction du contexte, des interprétations physiologiques (que, moins ambigus, *caractère* ou *esprit* ne permettent pas) qui reviennent à décrire la partie du corps concernée. Dans cet esprit, on peut comparer :

82. (a) franchement, Paul a **un nez énorme** qui lui enlaidit le visage [PART - physiologique]
(b) franchement, Paul a **un nez énorme** pour dénouer ce genre d'intrigues [QUAL - psychologique]

Ainsi, en (a), *énorme* a un emploi qualifiant et en (b) un emploi intensif.

1.3.3.2 Paul a un N + Ø

Plus haut, nous avons envisagé des énoncés comme *Paul a des jambes* (pendant pluriel d'un énoncé comme *Paul a du nez*) comme relevant de la qualité. Ce qui tendait à interpréter *des* comme un partitif pluriel.

Cependant, une telle analyse est mise à mal par des énoncés comme :

83. (a) [une mère à son fils adolescent] *t'es humain, t'as **un cœur*** (N – Cabourg le 17 mai 2015)
(b) *ma fille a **un cœur**, monsieur, si vous avez une usine. Que savez-vous des pêcheurs de Saint-Laurent ? Rien, sinon qu'ils manifestent leur existence à l'instant où leur gagne-pain se trouve menacé. Jusque-là, pour vous, ils n'existaient pas. Je ne vois pas le mal qu'il y a à vous avoir demandé de ne plus empoisonner leur rivière, du moment que nous pouvons agir autrement.* (Char, 1967 – FX50 / R349)
(c) *Cette sorcière, qui respire la méchanceté, comble son petit malade de soins, de paroles tendres, de caresses. Elle a **un cœur** ; elle est capable d' aimer et de souffrir.* (Dutourd, 1967 – FX50 / R438)

Riegel signale la possibilité de ce genre d'énoncés et les envisage comme *« analytiques à visée didactiques »* ou bien, lorsqu'ils s'appliquent à des référents particuliers, comme porteurs d' *« une valeur de rappel argumentatif d'une vérité analytique »* (1996 : 198) :

84. (a) un homme, ça a des yeux
(b) Jean, comme tout être humain, a des yeux
(c) Après tout, Jean a des yeux. Il n'avait qu'à les ouvrir (Riegel, 1996 : 198)

Dans ces énoncés (certes un peu marginaux), la présence du cœur ou des yeux est rappelée comme « preuve » du statut d'être humain. Que ce soit sur le plan psychologique (*cœur*) ou physiologique (*yeux*), il s'agit de rappeler l'existence d'une partie qui lui est inhérente (et éventuellement de la

faculté qui y est associée) : on est donc en présence d'un emploi qui relève de la partie nécessaire. Et, le déterminant *des* s'interprète comme la forme plurielle de *un*.

On est donc face à deux interprétations possibles pour ***avoir des N + Ø***. L'une correspond à la qualité (comme précisé précédemment), *des* s'interprète comme la forme plurielle de *du* (85). L'autre correspondant à la partie nécessaire (comme nous venons de le voir avec la remarque de Riegel), *des* s'interprète comme la forme plurielle de *un* (86):

85. (a) Paul a **du nez**, il repère toujours les bonnes affaires
    (b) Paul est un sacré marathonien, il a **des jambes** !

86. (a) Paul peut bien choisir son parfum lui-même, il a **un nez** comme tout le monde
    (b) Paul n'a qu'à aller le chercher tout seul son repas, il a **des jambes**

L'énoncé suivant est de ce point de vue assez intéressant :

87. *j'ai des muscles mais j'ai aussi un cerveau* (JF – Évreux le 3 septembre 2016)

Le locuteur, danseur professionnel, s'exprime lors d'une réunion associative. Il semble convoquer un emploi QUAL de *muscle* (*j'ai des muscles = je suis musclé*) et un emploi PART de *cerveau* (*j'ai aussi un cerveau = je suis doté de la partie nécessaire CERVEAU comme tout le monde*).

Même s'il ne s'agit pas d'un élément central, ce cas spécifique de combinaison avec les noms de parties du corps humain témoigne bien de la difficulté de clarifier les rapports entre *un, du* et *des* (cf. les références signalées, p. 176).

D'autant qu'il reste un dernier aspect à souligner. En effet, Martin signale une :

> *autre nuance fréquente dans les tournures à valeur attributive – et commune aux deux articles* [*un* et *du* qu'il étudie]*, celle de plénitude*[252] *: dans l'objet dont il est question, les traits caractéristiques sont déclarés recevoir un relief particulier. Cet effet est obtenu notamment en phrase exclamative* (1983 : 40)

Il rapproche ainsi les énoncés suivants :

88. (a) ça, c'est **une** voiture !
    (b) ça, c'est **du** fromage ! (Martin, 1983 : 40)

Nous avions également vu l'opposition faite par Culioli entre les énoncés :

89. *il a une patience / il a une **pa**tience !!

De fait, en prenant en compte une certaine emphase prosodique (l'intensité est alors marquée par la prosodie et non l'ajout d'une élément lexical comme *incroyable* ou *dingue*), une interprétation en termes de qualité est envisageable :

90. Paul a un NEZ !!! il repère toujours les bonnes affaires [QUAL]

Les distinctions sont donc parfois relativement ténues.

252 On peut rapprocher cette idée de « plénitude » chez Martin du « centrage de la notion » chez Culioli (1990 : 122).

1.3.4 Bilan

Dans le tableau ci-dessous, sont résumés de façon synthétique les principaux acquis de la description précédente (sans souci particulier de tracer des frontières nettes entre sphère psychologique et sphère physiologique) :

QUALITÉ		**PARTIE NÉCESSAIRE**	
partitif	*un(e) / des* (+ modifieur)		*le / la / les + modifieur*
Paul a de l'estomac *Paul n'a pas de tête* *Paul a beaucoup de ventre* *Paul manque d'oreille* *Paul a des jambes*	*Paul a un NEZ !!!* (emphase) *Paul a un cœur énorme* (emploi « intensif »)	*Paul a un cerveau* (vérité analytique) *Paul a un cœur sensible* (emploi « qualifiant »)	*Paul a la tête dure* *Paul a le visage triste* *Paul a le bras en vrac* *Paul n'a pas le pied sûr* *Paul a les mains fermes*

On notera qu'ont été exclus des emplois absolus comme :

91. (a) Paul a les **foies** [Paul a peur]
    (b) Paul a du **doigté** [Paul est habile]

En (a), l'interprétation ne relève pas de la qualité mais de l'état (cf. ***2.1 Acception ÉTAT***) et, en (b), le nom, bien que morphologiquement apparenté, n'est pas un nom de partie du corps humain.

1.3.5 Quelques constructions à l'étude

Dans cette partie, trois constructions syntaxiques mettant en jeu de façon privilégiée des noms de parties de corps humain seront examinées. Le potentiel de variation sémantique offert par ces constructions sera mis en regard avec l'analyse précédente. On commencera par la construction ***V à N ADJ*** dont la compatibilité avec les noms de parties du corps humain est frappante. Ensuite, on s"intéressera au syntagme nominal ***coup de N*** qui illustre la possibilité de variation sémantique des emplois PART le long du continuum psychologique-physiologique. Enfin, on terminera par les constructions du type ***avoir LE N de / à V*** qui interroge l'alternance d'interprétation entre qualité et partie nécessaire.

1.3.5.1 Construction V à N ADJ

Dans la construction ***V à N ADJ***, le SP, complément accessoire du verbe, vient apporter des précisions sur le déroulement du procès auquel réfère le verbe. Par exemple, on a :

92. (a) l'eau coule à flux régulier
    (b) le train avance à vitesse réduite
    (c) le concert se jouait à guichets fermés

Dans de tels énoncés, l'adjectif s'avère indispensable :

93. (a) *l'eau coule à flux
    (b) *le train avance à vitesse
    (c) *le concert se jouait à guichets

Le caractère indispensable de l'adjectif peut s'interpréter comme suit : comme une eau qui coule a forcément un flux ou un train qui avance une certaine vitesse, la mention isolée de *flux* ou *vitesse*

n'est pas pertinente (i.e. pas informative). L'enjeu est alors de qualifier cette dimension inhérente au procès. Cette interprétation rejoint l'analyse d'Anscombre (1991). Pour cet auteur, il s'agit notamment d'expliquer la différence entre *vendre à perte / *bénéfice* :

> *Une vente étant **par nature** dirigée vers le bénéfice, ce dernier est constitutif de la notion même de vente. On ne peut donc présenter comme une caractéristique additive du procès de vente **un trait qui la fonde**. D'où la bizarrerie de « vendre à bénéfice ». Et si l'on peut dire « vendre à perte », c'est parce qu'il s'agit alors d'une façon de vendre, et d'une façon telle que la perte résultante y est prévue d'avance* (1991 : 26, je souligne)

Anscombre s'intéresse également aux oppositions suivantes :

94. (a) aller à vive allure / *aller à allure (1991 : 24)
    (b) rouler à grande vitesse / *à vitesse (1991 : 32, cf. l'énoncé 93b).

Selon lui, *« si on n'a pas* Max roulait à vitesse*, c'est que* rouler *implique par définition que l'on aille à une certaine vitesse ».* Ainsi*,* associer *vitesse* au verbe *rouler* par l'intermédiaire de la préposition *à* – qui *« introduit une caractéristique **essentielle** »* (1991 : 26, je souligne) – *impose* une qualification. On retrouve une telle contrainte avec des noms référant à un *geste* humain[253] :

95. (a) Paul marche à pas feutrés / *à pas [*marcher* implique de faire des pas]
    (b) Paul parle à voix basse / *à voix [*parler* implique de donner de la voix]
    (c) Paul frappe à coups répétés / *à coups [*frapper* implique de donner des coups]

Or, il se trouve que cette construction est tout à fait compatible avec les noms de parties du corps humain. Dans le tableau suivant, on trouvera un échantillon qui met ce constat en évidence :

traverser à pied sec	*accueillir à bras ouverts*	*avancer à visage découvert*
grimper à mains nues	*tomber à bras raccourcis*	*aspirer à pleins poumons*
voter à main levée	*rire à gorge déployée*	*hurler à pleins poumons*
lire à tête reposée	*parler à cœur ouvert*	
mordre à pleines dents	*s'en donner à cœur joie*[254]	

On note un certain degré de figement dans ces expressions (**voter à doigt levé / *lire à tête calme / ??rire à gorge ouverte / ??avancer à tête découverte*) mais examinons plutôt la contrainte relative à la qualification. De fait, on la retrouve ici :

96. *parler à cœur / *lire à tête / *avancer à visage...[255]

253 Dans certains cas, un certain figement rend la contribution sémantique du nom plus *opaque* à l'intuition. On trouvera par exemple *être à couteaux tirés, rouler à tombeau ouvert, courir à bride abattue*. On ne se préoccupera pas ici de telles expressions.

254 Bien entendu, *joie* n'est généralement pas considéré comme un adjectif. Néanmoins, dans cette construction, il semble bien que *joie* accompagne le nom *cœur* pour le qualifier. Je signale cette expression fortement figée car elle est très courante (on la retrouvera au chapitre 4). On trouve également dans FX50 : *Et ils riaient **à dents blanches** quand une de leurs captures, depuis peu accrochée, soubresautait encore sous leurs mains* (Genevoix, 1964 – R939). J'ai également repéré : « *il appela ses collègues **à pleine gorge** en faisant toute sorte de signes et de moulinets*. » (Céline Minard, 2013, *Faillir être flingué*, Rivages, p. 231). Ces deux dernières expressions semblent cependant assez peu usitées.

255 On a bien sûr *se mettre (quelqu'un) à dos* et *prendre (quelque chose) à cœur*. Mais, dans ce cas, *à* n'introduit pas réellement une modalisation du procès (il s'agit plutôt de « se mettre sur le dos » ou « prendre dans son cœur »). En revanche, on peut considérer *pied* comme une exception : on a, de fait, *aller à pied* ou *traverser à pied* (on notera l'emploi du singulier). Corollairement, on a *marcher pieds nus* et non **marcher à pieds nus*. Ce comportement marginal sera évoqué au chapitre 5 (dans la section consacrée à *pied*) – cf. *infra* p. 400.

En cohérence avec les observations précédentes, cette contrainte suggère qu'il s'agit d'un emploi PART des noms de parties du corps humain. Elle est d'ailleurs proche de celle observée sur des emplois avec *avoir* (cf. l'énoncé (3) *??Paul a le nez* et les remarques sur l'exigence de qualification qu'impose la notion de partie nécessaire) :

97. (a) Paul a le cœur brisé [*vs* ??Paul a le cœur]
(b) Paul a la tête dure [*vs* ??Paul a la tête]
(c) Paul a le visage joyeux [*vs* ??Paul a le visage]

Le caractère nécessaire appelle de fait une forme de qualification (puisqu'il ne s'agit pas, comme la qualité, d'en poser l'existence ou de la quantifier). Ce qui semble en cohérence avec l'analyse proposée pour *le train avance à vitesse réduite*.

La construction attire néanmoins l'attention sur un aspect nouveau. En effet, dans un énoncé comme *Paul a le cœur sincère*, la partie à laquelle renvoie *cœur* est présentée comme inhérente à Paul en tant que tel. Mais, dans *Paul parle à cœur ouvert*, **il semble que *cœur* renvoie à une partie inhérente à Paul mais également au procès mis en jeu** (ici, parler).

Ainsi, dans leurs emplois PART, les noms de parties du corps humain semblent être naturellement associés à certains verbes. Ce qui suggère l'idée que ces noms sont sémantiquement reliés à la notion de procès. Par comparaison, on n'a pas :

98. Paul *s'énerve à tempérament explosif / *réfléchit à esprit ouvert / *se confie à âme ouverte

On tentera d'exploiter cette idée pour l'analyse sémantique de certains noms de parties du corps humain (cf. les chapitres 4 et 5). On cherchera notamment à tirer profit des contraintes portant sur le verbe (exemple : *parler à cœur ouvert / visage découvert* vs *agir à *cœur ouvert / visage découvert*).

1.3.5.2 Syntagme nominal Coup de N

Même en le confinant à la structure relativement contrainte ***coup de N***, le nom *coup* peut s'accompagner d'une quantité innombrable de noms : *coup de théâtre, coup d'état, coup de foudre, coup de grisou, coup de bambou, coup de canon, coup de pompe*...

Pour ce qui concerne les noms de parties du corps humain, on peut d'abord penser aux emplois relevant précisément de la partie du corps humain (PART physiologique). Dans ce cas, *coup* renvoie à un *coup frappé* avec la partie du corps, elle-même envisagée comme *« instrument »* (Martin-Berthet, 2007 : 73). L'expression fonctionne d'autant mieux que la partie du corps se prête à donner un coup, c'est-à-dire qu'elle est *saillante* :

99. (a) donner un coup de pied / de genou / de coude / d'épaule / de tête
(b) donner un coup ?de jambe / *de dos / *de ventre / ?de bras / *de cou / ?de poitrine

Les parties du visage comme les organes sont de fait d'assez mauvais candidats :

100. (a) donner un coup ??de bouche / ??de nez / *de visage / *de joue
(b) donner un coup de *cerveau / *de poumon / *de foie / *d'estomac

Mais, la combinaison de *coup de* avec un nom de partie du corps[256] ouvre la voie à deux autres types d'interprétation (« figurées »). Dans certains cas, l'expression peut renvoyer à une action *concrète* prise en charge par un agent :

101. (a) donner un coup de main / pouce [aider quelqu'un]
(b) avoir le coup de main [une certaine habileté]
(c) jeter un coup d'œil [regarder rapidement]

Ici, le lien avec la partie du corps humain est relativement transparent (même si un coup de main ne nécessite pas forcément l'usage des mains : on peut aider son fils à apprendre sa poésie sans bouger les mains) : *main* et *pouce* renvoient au geste, *œil* à la faculté de voir. On peut encore considérer que N renvoie à la partie du corps humain (il est alors intéressant de noter que *coup de main* renvoie difficilement à un coup frappé avec la main : pour imposer une telle interprétation, il faudrait *coup de la main*).

Mais, dans d'autres cas, ce n'est plus possible :

102. (a) Marie a décidé de partir sur un coup de tête [sur une impulsion spontanée]
(b) Paul a eu un vrai coup de cœur pour ce sac [un coup de foudre, un désir subit]

Dans ce cas, le N ne renvoie pas exactement à la partie du corps mais plutôt à une partie *psychologique* associée. En (a), *coup de tête* est relié à une action que met en œuvre le sujet. En (b), le sujet n'est plus vraiment agent mais patient de l'évènement (il est sujet à un désir subit).

On voit ici qu'à co-texte lexical égal (*coup de*), l'interprétation du nom de partie du corps humain peut être relativement différente. Elle engage plus ou moins nettement la partie du corps concernée et plus ou moins nettement une action :

Psychologique		**Physiologique**	
« sujet à... »	« action menée »		« coup frappé »
un coup de cœur	*un coup de tête*	*un coup de main* *un coup d' œil*	*un coup de coude* *un coup de pied*

Sans rien apporter de réellement inédit, la description de la combinaison de *coup de* avec les noms de parties du corps humain constitue une bonne illustration de l'analyse précédente.

1.3.5.3 Construction Avoir LE N de / à V

On partira des énoncés attestés suivants :

103. (a) *ces aventuriers, ces pionniers capitalistes qui avaient **le nez de** miser très vite sur un nouveau produit et de faire grimper ses prix* (Guibert, 1990 – FX50 / R720)
(b) *L'Europe a eu le cran d'accueillir en son sein les nations qui se sont libérées de l'empire soviétique, elle a eu **le nerf de** venir au secours d'un système bancaire gangrené.*(Forum sur diver-city.be – édité le 29 mars 2011)[257]

256 On ignore ici le fait que l'ajout d'un article défini (notamment dans le cas d'un coup frappé avec la partie du corps) est possible : *un coup de la tête / un coup du genou / un coup de l'épaule*.

257 On trouve aussi : *Mon album a touché parce que, à une époque où l'on a peur de dévoiler ses failles, j'ai eu **les couilles de** me mettre à genoux* (Lou Doillon, 2015 – Télérama n°3424)

Dans la perspective de classer ces emplois des noms *nez* et *nerf*, on peut formuler trois observations. Premièrement, ces deux noms sont compatibles avec la construction ***Paul a DU N*** caractéristique des emplois QUAL. D'ailleurs, les noms *cœur* et *veine* font également partie du paradigme concerné[258] :

104. (a) Paul a du cœur → Paul n'a pas le cœur de venir à cette réunion
(b) Paul a de la veine → Paul a eu la veine de participer à ce voyage

Par comparaison, on n'a pas *Paul a la *bouche de / le *cou de / le *doigt de (+ V à l'infinitif)*.

Notons néanmoins que le paradigme est limité à des noms renvoyant à des qualités psychologiques :

105. (a) *Paul a le ventre de remplir ce costume (vs Paul a du ventre / a le ventre pour remplir ce costume)
(b) *Paul a les jambes de courir ce marathon (vs Paul a des jambes / a les jambes pour courir ce marathon)
(c) *Paul a l'oreille de reconnaitre cet extrait (vs Paul a de l'oreille / a l'oreille pour identifier ce extrait[259])

Deuxièmement, voici les gloses que l'on peut faire des énoncés en (103) :

106. (a) ces pionniers avaient l'**intuition** de miser très vite sur un nouveau produit
(b) elle a eu l'**énergie** de venir au secours d'un système bancaire gangrené

Dans la construction étudiée, on peut donc substituer au nom de partie du corps humain un nom évoquant une qualité. Par comparaison, il parait difficile de substituer un nom évoquant une partie nécessaire[260] comme *conscience* ou *moral* :

107. (a) ??ces pionniers avaient eu la conscience de miser très vite sur un nouveau produit
(b) ??elle a eu le moral de venir au secours d'un système bancaire gangrené

Troisièmement, dans les énoncés en (103) et (104), on peut considérer que l'agent *fait preuve* d'une certaine qualité pour mener à bien le procès auquel réfère le verbe (même si, pour *veine / chance*, cela semble moins agentif).

On considérera donc que **ces emplois sont des emplois QUAL**.

Notons que, bien que rétifs à la construction en ***avoir DU*** (*?Paul a des épaules / ??Paul a du front*), les noms *épaule* et *front* semblent faire partie du paradigme en question et admettre ainsi des emplois QUAL :

108. (a) *Pierre n'a pas eu **les épaules de*** [= la force] *supporter cette épreuve* (Meunier, 1984 : 278)
(b) *Cette fédération qui emploie une centaine de salariés et anime des classes de nature depuis des années, a eu **le front de*** [= l'audace] *critiquer le projet de Central Parcs à Roybon, dont l'implantation est prévue sur une zone humide.* (Article sur lesbrindherbes.org – édité le 25 juin 2016).

Cette construction en *de* est à rapprocher de la construction en *à* : ***avoir LE N à V***. À ma connaissance, seulement, deux noms de parties du corps humain (*cœur* et *tête*) sont compatibles avec cette construction en *à* :

109. (a) Paul n'a pas le cœur à rire
(b) Paul n'a pas la tête à travailler en ce moment
(c) Paul n'a pas le ??nez à chercher / le ??front à s'opposer / les ??jambes à courir

258 Avec les noms *estomac*, *ventre* et *tête*, c'est plus litigieux. Des énoncés comme *Paul a eu l'estomac / le ventre de participer à ce projet* me semblent un peu douteux. Pour *tête*, on a vu (cf. p. 174) que, de toute façon, ce nom avait un emploi QUAL un peu incertain (*Paul a de la tête* semble un peu perdu dans l'usage).

259 Cf. également *Paul a l'œil* (= *Paul a l'œil pour dénicher les bonnes affaires*).

260 Un nom comme *esprit* qui se prête aux deux emplois convient : *Paul a eu l'esprit de venir chercher cette clé !*

Mais, d'autres noms (relevant de PART) peuvent néanmoins intégrer la construction :

110. (a) *Je n'ai pas l'**esprit** à travailler. Par exemple lorsque je rentre chez moi, je suis distrais et je n'arrive pas à me mettre sérieusement au travail...* (Forum sur etudes-litteraires.com – édité le 14 avril 2016)
(b) *Je n'ai plus le **moral** à travailler. J'ai toujours été très motivée, très travailleuse mais je passe vraiment dans une période de vide* (Forum sur compta-online.com – édité le 16 juin 2011)

À l'inverse, l'insertion de noms relevant de la qualité semblent difficile :

111. (a) ??Paul n'a pas le courage à travailler
(b) ??Paul n'a pas la générosité à participer à cette initiative

Ce contraste suggère que **les emplois de *cœur* et *tête* en (109) sont des emplois PART**. Le fait que leurs emplois soient reliés à l'occurrence d'un procès (auxquels réfèrent en l'occurrence les verbes *rire* et *travailler*) amènent à considérer qu'ils sont évalués en termes d'état et à les rapprocher des énoncés suivants (où la préposition *à* n'est pas suivi d'un verbe mais d'un SN ou un pronom) :

112. Paul n'a pas le cœur à la fête / la tâche / la tête à ça

On notera que les séquences en (109), (110) et (112) sont présentées à la forme négative. De fait, il semble qu'elles soient beaucoup plus naturelles à la forme négative qu'à la forme affirmative (*?Paul a le cœur à rire*[261] / *?Paul a la tête à travailler*). Dans la littérature linguistique, un tel phénomène est appelé *polarité négative* (cf. notamment Baker, 1970[262]).

Les expressions à polarité négative présentent la caractéristique d'être monotones décroissantes (Muller, 2006 : 8-9). Ainsi, *Paul n'a pas le cœur à rire de ces bêtises* n'implique pas *Paul n'a pas le cœur à rire* (alors que *Paul rit de ces bêtises* implique *Paul rit*). Et, *Paul n'a pas le cœur à rire* implique *Paul n'a pas le cœur à rire de ces bêtises* (alors que *Paul rit* n'implique pas *Paul rit de ces bêtises*).

En fait, la polarité négative inclut la négation et *« des contextes apparentés »* (2006 : 8) :

113. (a) tu crois vraiment que Paul a le cœur à rire en ce moment ?
(b) je doute que Paul ait le cœur à rire...
(c) n'imagine pas que Paul a le cœur à rire en ce moment !

Une autre observation liée aux aspects des procès en jeu mérite d'être formulée. Elle concerne, premièrement, l'aspect grammatical du verbe *avoir* et, secondairement, l'aspect lexical du verbe suivant la préposition. En effet, avec *générosité* et *patience*, la structure est compatible avec un aspect accompli, comme l'atteste le passage au passé composé. Avec *tête*, une telle compatibilité parait beaucoup plus douteuse :

114. (a) hier, Paul n'a pas eu la gentillesse / la patience d'attendre Marie
(b) ?hier, Paul n'a pas eu la tête à s'amuser [*vs* hier, Paul n'**avait** pas la tête à s'amuser]

Ce différentiel peut paraitre ténu mais il est bien confirmé par la base frWaC. Dans le tableau suivant, on voit bien que, alors que les nombres d'occurrences pour les séquences *(ne pas) avoir la*

261 On trouve cette allusion chez Picoche : *« j'ai **(ou, plus souvent, je n'ai pas**) le cœur à rire »* (1995 : 122, je souligne).

262 En fait, Baker notait la polarité *négative* de certaines unités linguistiques comme la polarité *positive* d'autres. On trouvera des études plus récentes sur le sujet et à propos du français dans Palma (2006) ainsi que dans Palma (1995).

patience de / la tête à sont comparables, le passage au passé composé n'est possible que pour la première construction :

frWaC	*la patience de...*	*la tête à...*
avoir pas...	**70**	**61**
pas eu...	**32**	**0**

Par ailleurs, la construction en *à* tolère mal un aspect lexical perfectif pour le verbe qui suit la préposition alors qu'un tel aspect est compatible (voire meilleur) avec les constructions en *de* :

115. (a) Paul n'a pas le cœur de lui ouvrir la porte
(b) ?Paul n'a pas le cœur à lui ouvrir la porte
(c) Paul n'a pas la patience de terminer ce devoir
(d) ?Paul n'a pas l'esprit à terminer ce devoir
(e) (en ce moment) Paul n'a pas l'esprit à **travailler**

Ces deux incompatibilités avec la construction en *à* convergent pour exclure une présentation « bornée » du (des) procès. Au contraire de la construction en *de*, la construction en *à* tolère mal la notion d'accomplissement. Avec la préposition *à*, il ne s'agit pas d'un « événement qui arrive », ce qui est congruent avec la notion de partie nécessaire, inhérente à son sujet. À l'inverse, *Paul a eu la gentillesse de lui ouvrir la porte* renvoie à un événement accompli et ponctuel, elle renvoie à du contingent (sur le plan temporel) et donc à une qualité mise en œuvre pour accomplir le procès.

Bilan

Les développements précédents prenaient pour objet d'étude les constructions ***avoir LE N de / à***. Nous avons vu qu'on pouvait envisager deux paradigmes locaux en fonction de la préposition mise en jeu (*à* ou *de*). Le tableau suivant propose une synthèse focalisée sur les noms de parties du corps humain :

	avoir le(s) N de...	**avoir le N à...**
Noms	*nez, cœur, nerf, épaule, front*	*cœur, tête*
Emplois	QUAL	PART
Polarité négative	non	oui

Cette dernière analyse conclut ce long développement sur les acceptions QUAL et PART. Explorons désormais d'autres acceptions en commençant par les acceptions ÉTAT et PERSONNE.

2 - Acceptions ÉTAT et PERSONNE

Pour des raisons différentes, les deux acceptions étudiées ici apparaitront plus secondaires. La première (ÉTAT) présente un caractère un peu marginal car elle concerne très peu de noms (seulement 5). Ces emplois valent néanmoins la peine d'être signalés. En effet, ils mettent en évidence que, avec les noms de parties du corps humain, les trois pôles de la trichotomie PART / QUAL / ÉTAT peuvent être instanciés par certains emplois. La seconde acception (PERSONNE) est quant à elle tout à fait productive. Cependant, son statut d'acception *autonome* est sujet à caution (on verra qu'elle est intrinsèquement reliée à l'acception PART).

2.1 Acception ÉTAT

Nous avons vu qu'un nom de partie du corps humain, dans ses emplois PART, pouvait donner lieu à une évaluation en termes d'état : *Paul a le bras cassé* (physiologique), *Paul a le cœur brisé* (psychologique)... Ce qui est à l'image d'autres noms référant à des parties nécessaires (dimensions pour Mostrov) : *Paul a l'esprit troublé, Paul a le moral dans les chaussettes*... Dans ce cas, le nom ne renvoie pas lui-même à un état mais sert de support (de *passerelle* pour reprendre le terme de Mostrov) à l'attribution d'un état à un être humain.

Cela étant dit, parmi les 77 noms de parties du corps humain polysémiques (cf. annexe A3), on repère quelques noms qui admettent des emplois renvoyant à un état : *foie, nerf, glande, dent* et, même, *main*.

On partira des énoncés suivants :

116. (a) Paul a les foies [Paul a peur]
(b) Paul a les nerfs [Paul est énervé]
(c) Paul a les glandes [Paul est dégoûté]

Ces expressions sont plutôt familières mais elles sont bien attestées[263] (on en trouve plusieurs occurrences dans frWaC). Le sens des emplois en (a) et (b) ne semble pas prêter à confusion. Les gloses proposées semblent en accord avec les énoncés suivants :

117. (a) *Il n'ose pas non plus aller en banlieue car il a les foies*
(b) *Ca y est, je suis en colère, j'ai les nerfs ! TOUT CA C'EST DE SA FAUTE !!* (frWaC)

Pour l'énoncé (c) avec *glandes*, c'est moins évident. Le *GR* propose une alternative entre *être énervé, en avoir assez* et *avoir peur*. La glose proposée (*être dégoûté*) correspond davantage au deuxième sens proposé par le dictionnaire et semble relever de l'interprétation qu'on peut dégager de l'énoncé suivant :

118. *Il pleut toujours, j'ai les glandes. Marre de ce monde pourri à la con qui pue...* (frWaC)

263 Étrangement, le *GR* ne signale pas *avoir les nerfs*. Lors de séances de l'Experimentarium (18 novembre 2016), j'ai questionné une vingtaine de lycéens sur le sens des trois expressions. L'expression avec *nerf* était bien connue et faisait partie de l'idiolecte de ces jeunes. Celle avec *glande* était également connue mais elle était jugée complètement désuète et un peu ridicule (les lycéens glosent l'expression par *avoir le seum* qui viendrait d'un mot arabe signifiant *venin*). L'expression *avoir les foies* leur était inconnue !

Dans tous les cas, ces trois emplois semblent bien renvoyer à un état *ressenti* par le protagoniste. Cependant, on notera que, alors qu'il s'agit bien d'un état psychologique, la combinaison avec *ressentir* ou *éprouver* est tout à fait exclue :

119. (a) Paul éprouve / ressent des *foies / *nerfs / *glandes
(b) Paul éprouve / ressent de la peur / de la colère / du dégoût / de l'agacement

C'est donc uniquement sur la base de l'interprétation sémantique que j'effectue ce rapprochement.

D'un point de vue syntaxique, il semble que ce soit l'emploi d'un **article défini** combiné avec le nom **sans modifieur** qui permette de construire l'interprétation en termes d'état. De fait, quand il est possible[264], l'ajout d'un modifieur implique une interprétation PART :

120. (a) Paul a les nerfs fragiles / solides / à vif / en pelote
(b) Paul a les foies blancs [emploi fourni par le *GR* et glosé : Fam. *manquer de courage, avoir peur*]

Les énoncés ci-dessous attestent que la construction est mobilisable avec d'autres noms (a-c) pour construire une interprétation proche quoique elle ne fonctionne pas avec tous les noms pouvant référer à un état (d) :

121. (a) Paul a la rage / honte / haine
(b) Paul a la pêche / les boules
(c) Paul a le moral
(d) *Paul a la peur / joie / colère

Au vu de ces énoncés, l'emploi systématique du pluriel observable en (116) – y compris pour un nom comme *foie* dont le référent organique est unique au contraire de *nerf* et *glande* – ne semble pas un élément déterminant.

Dans un registre différent, on peut également considérer l'emploi suivant :

122. Paul a la dent[265] [Paul a faim]

Là encore, c'est sur la base de l'interprétation sémantique que je classe cet emploi dans les emplois ÉTAT. En effet, on peut considérer que *avoir la dent / avoir faim* renvoie à un état physiologique passager que *subit* Paul.

On terminera avec l'emploi suivant :

123. Paul a la main [Paul a l'initiative du jeu]

Cet emploi apparaitra plus discutable. Cependant, l'interprétation à laquelle il donne lieu ainsi que sa parenté syntaxique avec les emplois précédents rendent crédible son classement parmi les emplois ÉTAT.

264 Avec *glande*, en dehors d'emplois proprement physiologiques, je n'ai pas trouvé d'emplois PART.

265 On note l'usage du singulier (malgré la référence aux 32 dents !) à opposer à *Paul a les crocs*.

Les emplois relevés précédemment sont regroupés dans le tableau ci-dessous :

Avoir...	**Glose**	**Registre**
les foies	*avoir peur*	psychologique
les nerfs	*être énervé*	psychologique
les glandes	*être dégoûté*	psychologique
la dent	*avoir faim*	physiologique
la main	*avoir l'initiative*	« social »

La sous-section suivante est consacrée à l'acception PERSONNE.

2.2 Acception PERSONNE

Les dictionnaires se font largement l'écho d'emplois de noms de parties du corps référant à la personne entière c'est-à-dire référant à l'être humain dans son intégralité et non seulement à une partie de celui-ci. En voici quelques exemples accompagnés d'une glose simple :

124. (a) il faudra prévoir trois petits fours par tête [personne]
(b) notre industrie manque de bras [ouvriers]
(c) ça fait beaucoup de bouches à nourrir [personnes]
(d) ces employés sont juste des petites mains [travailleurs (manuels / sans qualification)[266]]
(e) ventre affamé n'a pas d'oreille [personne]
(f) mon petit cœur ! [enfant (chéri)]

En faisant appel à un nom d'humain plus ou moins général, les gloses mettent en évidence que le nom en question semble référer au *tout* que constitue l'être humain sous un certain rapport. Ces quelques exemples sont plutôt courants. Mais ils ne doivent pas occulter que des emplois nettement moins *lexicalisés* sont toujours possibles. Dans les couloirs d'un hôpital, il semble manifestement assez courant d'entendre des énoncés du type :

125. l'épaule du troisième réclame son repas[267]

Ici, *épaule* renvoie alors évidemment au patient dont la pathologie est liée à l'épaule (partie du corps humain). On pourrait en quelque sorte considérer qu'on réduit le patient à sa pathologie et qu'on fait référence à lui à travers cette réduction. Prendre en compte ce type d'emplois revient à considérer que cette acception concerne tous les noms de parties du corps humain.

On s'en tiendra aux emplois (les plus) lexicalisés et, à ce titre, retenus par le *GR*. Sur les 77 noms explorés, une quinzaine ont été identifiés dont la définition évoque des emplois référant à la personne.

266 Cette glose est bien illustrée par l'énoncé suivant : *« Bâtisseurs, ouvriers, balayeurs : ils sont depuis quarante ans les petites mains de la croissance chinoise. »* (*Le monde diplomatique* 752*,* Novembre 2016, p. 16).

267 Exemple à rapprocher du célèbre énoncé : *l'omelette aux champignons est parti(e) sans payer* (Fauconnier, 1984 : 19). Pour ce chercheur, dans le cadre de sa théorie des espaces mentaux, ce qui est en jeu ici, c'est une fonction pragmatique qui conduit à une forme d'identification : *« le client qui avait commandé l'omelette aux champignons est parti sans payer »* (1984 : 19). Fauconnier donne aussi : *l'ulcère de la chambre 121 n'arrête pas de regarder la télé* (1984 : 23) où le nom de la maladie est mis pour le patient (Fauconnier donne comme contexte : une infirmière dans un hôpital). L'énoncé en (125) est très proche de ce dernier exemple.

À part ceux déjà listés en (124), on trouve des emplois moins usuels comme :

126. une mâchoire [un homme stupide, incapable – *GR* qui signale cependant cet emploi comme vieux]

Le degré de lexicalisation est toujours sujet à caution. Ainsi, on peut constater l'apparition d'un nouvel emploi du nom *œil*. En effet, Philippe Costamagna se définit comme un *œil* (profession), c'est-à-dire comme un expert en identification de tableaux[268] (on voit là une parenté avec l'emploi beaucoup plus courant de *nez* qui désigne un spécialiste des odeurs dans le domaine de la parfumerie notamment). Selon le dictionnaire consulté, on sera confronté à des choix différents.

Par ailleurs, on notera que le type d'emplois identifié ici est possible avec d'autres noms pouvant référer à des parties nécessaires et parait beaucoup moins naturel avec des noms référant à des qualités. C'est ce dont attestent les énoncés suivants :

127. (a) Paul est une bonne âme / ??gentillesse
(b) cet homme est une conscience / ??sagesse de notre temps
(c) j'ai eu le plaisir de rencontrer ce grand esprit / ?cette grande intelligence

Ainsi, tout porte à considérer ces emplois comme le résultat d'une circulation de sens allant de la partie nécessaire (*tête, bras, mâchoire, âme, conscience*) vers le tout censée la contenir (*être humain / personne*). On reconnait la figure de la *synecdoque* qui consiste :

> *dans la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet avec lequel il forme un ensemble, un tout, ou physique ou métaphysique, l'existence ou l'idée de l'un se trouvant comprise dans l'existence ou dans l'idée de l'autre.* (Fontanier, 1827 / 1830 : 87)[269]

Pour Le Guern, à l'instar de la métonymie, la synecdoque de la partie pour le tout (1973 : 15) se caractérise par le fait que, contrairement à la métaphore, elle ne bouscule pas l'organisation sémique du lexème (virtualisation / ajout de traits) mais *« opère sur un simple glissement de référence »* (1973 : 14). Autrement dit, l'identité sémantique du mot serait conservée, c'est seulement sa référence qui changerait (d'un référent par défaut à un référent insolite[270]). Le Guern illustre son propos des deux énoncés suivants tirés du roman *Nana* de Zola :

128. (a) *de grosses voix se querellaient dans les couloirs*
(b) *c'était une confusion, un fouillis de têtes et de bras qui s'agitaient, les uns s'asseyant et cherchant leurs aises, les autres s'entêtant à rester debout pour jeter un dernier coup d'œil* (Le Guern, 1973 : 14-15)

Pour Le Guern, les choses sont claires :

> *le mot « voix » ne change pas de contenu sémique ; l'utilisation du mot « voix » pour désigner des personnes qui parlent n'entraîne qu'une modification de la référence […]. Ces « têtes » et ces « bras », comme la suite du texte l'indique, désignent des personnes entières. Le mot qui signifie* ***normalement*** *la partie est utilisée pour désigner le tout : c'est donc un cas typique de synecdoque* (1973 : 14-15, je souligne)

---

268 Cf. *Histoire d'œils* (Grasset, 2016) présenté par l'éditeur en ces termes : *« Voici un métier singulier, rare et secret. Jusqu'à ce livre, il n'avait même pas de nom en français. C'est le métier de quelques dizaines de personnes dans le monde, qui, grâce à un mystérieux mélange de savoir et de sensibilité, sont appelées à Washington comme à Tokyo pour reconnaître tel ou tel tableau. »* (Site www.grasset.fr).

269 Cf. également Dumarsais (1730). Les dictionnaires parlent généralement de métonymies. Précisons qu'un tel fonctionnement n'est évidemment pas propre au français. Pour exemple, on peut citer le nom grec *prosopo* (visage) qui *« lexicalizes the concept of a person »* (Marmaridou, 2011 : 28).

270 Bonhomme envisage des emplois métonymiques de noms de parties du corps humain bien au-delà de l'acception décrite ici. À côté de *cet homme est un estomac* (1987 : 201), il donne par exemple *Rétrospectivement, j'ai les foies* (Sarrazin). Car, pour lui, l'emploi de *foie* relève d'une métonymie de l'efférence (1987 : 135). Cette acception a été étiquetée ÉTAT. Ailleurs, il signale également que *« l'audace est métonymiquement rattachée au front chez nous »* (1987 : 246). On reconnait là l'acception QUALITÉ.

Dans les deux exemples cités, on peut défendre que ce sont bien des (vraies) voix qu'on entend, des (vraies) têtes et des (vrais) bras qu'on discerne[271]. Mais, ce qui nous pousse, avec Le Guern, à les interpréter comme référant à des *personnes entières*, c'est l'emploi des verbes *quereller, s'asseoir, s'entêter* (principe de contextualité). Car, envisagées au sens réputé *propre*, ce ne sont pas les voix qui se querellent, les têtes qui s'assoient ou les bras qui s'entêtent mais bien les êtres humains dont ils dépendent.

Il est vrai que, dans l'énoncé (128a), on pourrait considérer que *voix* conserve sa référence « normale » (après tout, ce sont bien des voix que l'on entend) et que c'est l'emploi de *quereller* qui est métaphorique. D'ailleurs, commentant les exemples en (128), Le Guern admet que *« l'interprétation du mot* [tête, voix] *par son sens propre n'est pas vraiment incompatible avec le contexte »* (1973 : 16).

Mais on peut admettre, sur la base des gloses formulées pour les énoncés en (124), que les emplois repérés dans cette section sont des emplois PART un peu particuliers qui construisent une référence à la personne entière. C'est pourquoi on considérera que ce type d'emplois relève de l'acception PERSONNE (abréviation : PERS).

Dans ma perspective, tout l'intérêt de ces emplois (en particulier quand ils sont lexicalisés[272]) est qu'ils mettent en valeur certaines *propriétés sémantiques* potentiellement cruciales à la compréhension du nom étudié. Par exemple, l'emploi des noms *bras* (124b) ou *mains* (124d) pour désigner des personnes dans un contexte de travail est-il susceptible de nous apprendre quelque chose de l'identité sémantique de ces noms ?

Dans les deux sections qui suivent, on quittera la sphère humaine pour circonscrire trois autres acceptions : dans un premier temps, la distinction entre emplois PART et ZONE (sphère des objets) puis, dans un second temps (beaucoup plus rapidement), les emplois relevant de la quantité (QUANT).

3 - Entre PARTIE NÉCESSAIRE et ZONE

Jackendoff rapproche les noms *roof (of the porch)* et *leg (of a table)* sur la base du fait qu'ils sont tout deux *« lexically partitive »*. Il insiste en ajoutant : *« a leg has to be a leg* ***of something*** *»* (1991 : 27-28, je souligne). Ce rapprochement entre *roof* et *leg* (qui renvoie, en tant que nom de partie du corps humain, à la jambe[273]) sur la base du fait que les deux noms expriment des parties de « quelque chose » sera le point de départ de cette troisième section.

271 La référence physiologique au bras n'est cependant pas toujours nécessaire. Si elle semble encore bien présente dans l'énoncé en (124b) où le nom *bras* est utilisé pour évoquer un métier manuel (on parle d'industrie), elle est moins nette dans un énoncé comme *La semaine asiatique c'est bientôt et nous avons besoin de bras pour l'organiser* (frWaC) où le nom évoque autant une aide ou une contribution intellectuelle.

272 L'énoncé (125) ne nous apprend pas grand chose sur *épaule*.

273 En anglais, *leg* peut renvoyer au pied de la table ainsi qu'à une portion de temps : *Then even if this leg of the journey worked to perfection there was always the possibility that the train would not be ready for boarding* (Lodge, 2009 – *Deaf sentence*, Penguin, p. 175). Voici la traduction française de cet énoncé : *Et même si cette* ***étape*** *du voyage se déroulait à la perfection, il y avait toujours le risque que le train ne soit pas encore à quai* (*La vie en sourdine,* Rivages, 2008, p. 236, je souligne).

On a évoqué rapidement (cf. ***1.1.3 Notion de partie nécessaire***) le fait que, adoptant un point de vue *large* inspiré de Husserl sur la relation partie-tout, Mostrov (2010 ; 2015), à la suite de Van de Velde (1995), envisage les qualités et les dimensions (i.e. parties nécessaires) comme des parties de l'être humain (à la différence des états).

Dans le domaine des objets, à première vue, les choses paraissent plus simples. En effet, dans les énoncés suivants, *nez*, *cœur* ou *tête* semblent de fait renvoyer à une partie de quelque chose (même si dans l'exemple (c), ce quelque chose semble assez abstrait) et ceci même si on envisage la notion de partie dans un sens assez étroit :

129. (a) la cabine de pilotage se trouve dans le nez de l'avion
(b) nous voici au cœur de la ville
(c) Jean est à la tête de l'entreprise

Dans ces exemples, cette impression est évidemment renforcée par la présence du SP qui complète le nom. Le nom *nez* renvoie à « une partie du tout » auquel réfère *avion*. De même, pour les paires *cœur / ville* et *tête / entreprise.*

3.1 De la notion de partie à la notion de zone

On partira d'une intuition simple : dans l'énoncé (129a), on semble indiquer dans quelle partie (matérielle) de l'avion se trouve la cabine alors que, dans l'énoncé (129b), il semble que *cœur* renvoie à une localisation et non à une partie spécifique de la ville (pour l'énoncé (c), un certain caractère abstrait rend l'interprétation plus difficile). Autrement dit, dans un cas, il s'agirait d'une *vraie partie* (comme le guidon est une partie du vélo) et, dans l'autre, d'une *partie topologique*. Dans ce qui suit, on cherchera à donner un fondement à cette intuition.

3.1.1 Des parties « au sens strict »

Comme on l'a évoqué (cf. note 219), Villar (2006) se montre assez *exigeante* dès lors qu'il s'agit de définir *linguistiquement* une partie – i.e. attribuer à un nom le statut de méronyme. Pour elle, le *« critère le plus important »* est **le critère lexicographique** (2006 : 369) qu'elle énonce en ces termes :

> *Un élément lexical doit être considéré comme méronyme d'un autre élément lexical si la définition, intuitive ou lexicographique, du premier nécessite la mention explicite du second*

À son sens, ce critère permet de qualifier *bras* comme méronyme de *corps* et de disqualifier *cœur* (2006 : 370). S'appuyant sur ce critère, elle cherche surtout à montrer que *bras* n'est pas un méronyme de *Carlos* (malgré la séquence *le bras de Carlos*). C'est précisément ce que conteste Mostrov qui prend explicitement le parti d'élargir la notion de méronymie (2015 : 129).

En restant ici extérieur à la sphère humaine, le critère lexicographique permet de confirmer que certains emplois des noms de parties du corps humain relèvent bien de la méronymie[274] (ils

274 C'est un tel critère qui permet au *DEC* de hiérarchiser la présentation de ses lexèmes : *« **Règle 1.** Si la définition d'un lexème L_2 d'un vocable donné inclut un autre lexème L_1, L_1 précède L_2. (Donc le lexème de base apparaît toujours en premier.) »* (Arbatchewsky-Jumarie & Iordanskaja, 1988 : 68). Cette règle met en avant une sorte d'acception première lexicographique même si les rédacteurs du dictionnaire ne l'envisagent pas

renvoient à la « partie de quelque chose »). Dans le tableau ci-dessous, quelques exemples sont proposés pour illustrer cette observation :

Noms	Gloses du *PR*
bras	***Partie** mobile d'une **grue***
œil	***Centre** d'une **dépression** – cf. l'œil du cyclone*
nez	***Partie** effilée à l'avant du **fuselage** (d'un avion)*
cœur	***Noyau** d'un **processeur** où s'effectue la plus grande partie des calculs*
joues	*Les deux **faces** extérieures de la caisse d'une **poulie***

À chaque fois, la définition convoque effectivement un nom évoquant une partie (*partie*, *centre*, *noyau*, *face*) conjointement avec un nom évoquant le *tout* dont cette partie dépend (*grue*, *dépression*, *fuselage*, *processeur*, *poulie*).

En fait, ce critère lexicographique, est déjà explicite chez Borillo qui affirme : *« on voit mal comment définir des mots comme* doigt*,* racine*,* manche*,* roue*,* toit *etc. sans faire état de la relation d'appartenance ou d'inclusion qui lie leur référent à l'entité dont ils sont les constituants »* (1999 : 61). Ainsi, *bras* a bien des emplois méronymiques : *bras d'une grue, bras d'un fauteuil...*

On doit à Cruse (1986) l'explicitation de critères permettant de circonscrire la relation partie-tout. L'auteur part de la différence entre les notions de partie (*part*) et de morceau (*piece*). Il s'appuie sur l'exemple d'une machine à écrire pour laquelle on peut identifier différentes parties. Mais, précise-t-il, si on s'acharne à détruire l'objet à l'aide d'une hache, la machine à écrire est réduite en « morceaux » (1986 : 157-158). À partir de cette observation, Cruse formule trois critères qui permettent de définir une partie : *« autonomy, non-arbitrary boundary and determinate function with respect to the whole »* (1986 : 158-159). Par opposition à un morceau, une partie a une forme d'**autonomie** par rapport à son tout : on peut démonter le bras de la grue, le remonter sur une autre grue[275]. Deuxième critère : les limites de la partie sont **motivées** (ou non arbitraires). Ainsi, sur la grue, on repère nettement où commence et finit le bras. Enfin, une partie a généralement une **fonction** relativement à son tout (le bras sur la grue en constitue la partie mobile qui *sert* à lever les objets par opposition à la cabine qui *sert* à abriter l'ouvrier qui la commande).

Quoique non linguistiques, ces critères servent souvent de base aux études linguistiques sur la méréologie (méronymie). Par exemple, après les avoir rappelés, Aurnague avance que *« c'est la fonctionnalité qui semble la plus importante et il n'est pas exclu d'ailleurs qu'elle conditionne*

comme un critère scientifique : *« l'ordonnancement des lexèmes d'un vocable n'[a], dans notre approche, aucun statut scientifique »* (1988 : 68).

275 Cruse admet dans un trait d'humour que ce critère est « problématique » pour les noms de parties du corps humain (1986 : 159).

quelque peu les deux autres » (1989 : 6). De même, Borillo énumère ces critères tout en ajoutant celui du *« caractère optionnel de la composante »* (1999 : 61-63).

Cependant, la relation partie-tout circonscrite par le critère (linguistique) de Villar et les critères (non linguistiques[276]) de Cruse est relativement restrictive. Car, selon Borillo, ces critères s'appliquent surtout à *« la relation "composante fonctionnelle / objet" »* qui est *« généralement considérée comme la plus prototypique de la relation de méronymie »* (1999 : 60). Ce type (central) de relation méronymique conduit à considérer *bras* (au regard de sa relation avec *grue*) comme un nom de composant (N_{comp}) dans la terminologie de Borillo.

Or, si on peut envisager la relation « composante fonctionnelle / objet » qui relie *bras* à *grue* comme « prototypique », il vaut la peine de s'interroger sur d'autres types de relation relevant de manière moins « stricte » de la méronymie (celle qui relie *cœur* à *forêt* par exemple) afin d'y voir plus clair dans certains emplois des noms de parties du corps humain.

3.1.2 Des parties « au sens large »

Dans leur étude sur les relations partie-tout, Winston & *al.* (1987) reprennent en fait les critères de Cruse. En effet, ils distinguent trois paramètres de la relation : *functional, homeomerous, separable* (1987 : 421). Le paramètre *homeomerous*[277] correspond au critère des limites de Cruse (c'est-à-dire : homeomerous = limites non motivées). Le paramètre *separable* correspond au critère d'autonomie. Ainsi, pour la relation prototypique que Winston & *al.* appelle « component / integral object » (cf. Borillo : « composante fonctionnelle / objet »), on a :

Relation	*Example*	functional	homeomerous	separable
component / integral object	*handle / cup*	+	-	+

Mais, Winston & *al*. vont « beaucoup plus loin » et, en panachant ces critères, n'hésitent pas à définir des relations partie-tout beaucoup plus diversifiées (six en tout). Ils définissent par exemple la relation « stuff / object » (matière / objet) à l'aide des paramètres *functional* (-), *homeomorous* (-) et *separable* (-).

Concentrons-nous sur les relations pertinentes pour l'objet d'étude (les noms de parties du corps humain en français). Ainsi, cette deuxième relation sera laissée de côté : si certains noms de parties du corps humain renvoient bien à une matière, c'est toujours par le truchement de leur sens « partie du corps » (ex : *un outil en os de baleine, un manteau en peau de renard*…).

276 En fait, dans la suite de son chapitre, Cruse (1986 : 160-165) focalise son attention sur des critères proprement linguistiques. On en trouvera une discussion chez Tamba (1994). Par ailleurs, Gréa (2012) propose une réflexion sur la différence (en français) entre les expressions *être une partie* de et *faire partie de*.

277 Le terme est hérité de l'interprétation aristotélicienne des écrits d'Anaxagore : *« Est homéomère ce qui se divise en parties strictement identiques au tout (comme la chair et l'os), par opposition aux anhoméomères (par exemple une main ou un visage) dont les parties sont différenciées »* (Macé & Therme, 2012 : 158 note 4).

De même, on ignorera les relations « feature / activity » (ex : *paying / shopping*) et « member / collection » (*tree / forest*). Pour la première, seul *cœur* pourrait éventuellement convenir (ex : *le cœur du processus*) mais la *partie* à laquelle renverrait ce nom manquerait des limites exigées par la définition des auteurs. Pour la seconde[278], on pourrait à la limite considérer que *doigt* est un bon candidat (la main est « une collection de doigts ») mais il semble plus pertinent d'envisager le doigt comme une partie du corps humain comme les autres (« component / integral object »).

La relation « portion / mass » (*slice / pie*) peut se révéler intéressante pour le propos. En effet, dans les énoncés suivants, on peut envisager les noms *doigt*, *pied* et *pouce* comme découpant des portions dans un ensemble plus vaste :

130. (a) Paul veut juste un doigt de whisky
(b) Paul a pris son pied
(c) Paul n'a pas bougé d'un pouce

En (a), *doigt* renvoie à une certaine quantité de whisky (et en détermine donc une « portion »). En (b), *pied* (en lien avec son sens « unité de mesure ») sélectionne une portion d'un ensemble qu'on peut étiqueter *plaisir* (une certaine « dose de plaisir »)[279]. En (c), *pouce* réfère à une petite quantité du tout « mouvement » évoqué par le verbe *bouger*. Je ne m'attarderai pas ici sur cette relation et renvoie à la discussion de la section ***5 Acception QUANTITÉ*** (plus bas, p. 212).

La dernière relation suggérée par Winston & *al.* est par contre d'un grand intérêt pour nous. En effet, les auteurs intègrent dans leur typologie des relations partie-tout la relation « place / area » en l'illustrant des énoncés suivants (1987 : 426) :

131. (a) The Everglades are part of Florida
(b) An oasis is a part of a desert
(c) The baseline is part of a tennis court

Or, cette relation semble correspondre à certains emplois des noms de parties du corps humain qui renvoient à une partie *localisée* sur un tout (on verra que si ces emplois concernent peu de noms, ils sont en revanche d'un usage extrêmement fréquent) :

132. (a) le chat dort au pied de l'échelle
(b) nous arrivons au cœur de la forêt
(c) la tête de la course est constituée de cinq coureurs

Les auteurs caractérisent cette relation de la manière suivante (1987 : 421) :

Relation	*Examples*	functional	homeomerous	separable
place / area	*oasis / desert*	-	+	-

Ce qui en fait la complémentaire stricte de la relation (prototypique) « component / integral object » ! Comme on peut s'y attendre, une telle analyse fait débat. Huyghe conteste par exemple la

278 Cette relation est loin d'être toujours acceptée comme méronymique – cf. Huyghe (2005 : 186-187 note 5).

279 On reparle de cette expression au chapitre 5 dans la section consacrée à *pied*.

caractérisation de l'élément *homeomerous* : *« l'oasis est-elle vraiment de même nature que le désert ? »* (2005 : 196-197). De fait, dans les termes de Cruse, on peut s'interroger sur l'absence de limites motivées entre l'oasis et le désert dont elle fait partie (l'oasis est sans doute autre chose qu'un morceau de désert). Quant au critère de séparabilité, il est également discutable (le *PR* donne précisément *îlot* comme équivalent du nom *oasis* dans son sens figuré). Pour ce qui concerne, les emplois « spatiaux » des noms de parties du corps humain, même l'élément *functional* parait sujet à caution : dans l'énoncé (132a), si *pied* renvoie à une localisation, n'évoque-t-il pas également la fonction de support de l'objet désigné par *échelle* (phénomène d'hybridité sémantique) ?

On note qu'Aurnague (1996 : 161) ne conserve pas cette relation dans sa typologie des relations partie-tout (composant-assemblage, morceau-tout, portion-tout, substance-tout, élément-collection[280]) alors que Borillo (1999 : 53) l'y intègre (elle parle de relation « zone topologique / objet physique »).

Quant à Huyghe (2005), il préfère parler de ***zone*** qu'il définit en ces termes (je souligne) :

> *Généralement,* zone *désigne* ***une partie vue sous l'angle spatial****, c'est-à-dire en tant que portion d'espace et / ou opérateur de localisation* (p. 197) [...] zone *ne désignant que* ***des « parties » spatiales****, vues sous l'angle de la puissance localisatrice, les différentes zones d'une entité donnée ne la constituent pas* (p. 198). *Il nous semble donc* ***difficile de considérer l'existence d'un type partitif*** **zone / tout** (p. 199).

On voit avec les extraits ci-dessus comment Huyghe renonce à considérer une zone comme une partie (contre Winston & *al*.) : ainsi, dans une première approche, *zone* désigne une *partie* (vue sous l'angle spatial), puis une *partie spatiale* (présence de guillemets) pour finalement désigner *autre chose* qu'une partie (pas de relation méronymique « zone / tout »).

En fait, si leurs entrées peuvent s'avérer différentes, ce qui importe surtout pour ces trois auteurs, c'est d'étudier, d'un double point de vue syntaxique et sémantique, ce qu'ils appellent les « noms de localisation interne » (N_{li}) que Borillo illustre par ces énoncés (1988 : 6, c'est moi qui indique en gras les N_{li}) :

133. (a) le plat est sur le **bord** de la table
(b) le livre est au **fond** de la bibliothèque
(c) le mot est au **centre** de l'écran

Ces noms ont pour propriété de désigner des *« parties orientées et localisées »* d'un objet physique (1988 : 6). Comme on vient de le voir, à celui de *partie*, Huyghe préfère le terme de *zone.* Quant à Aurnague, il rattache les N_{li} à la relation « morceau-tout » (1996 : 161).

Dans le cadre de cette thèse, l'essentiel est de noter que certains noms de parties du corps humain peuvent être considérés (dans certains de leurs emplois) comme des N_{li}. C'est d'ailleurs ce que pointe Borillo qui, dans sa liste d'une centaine de N_{li}, intègre *cœur, dos, front, pied, sein* et *tête*.

280 Ainsi, Aurnague ajoute la relation morceau-tout, conserve la relation élément-collection et ignore la relation feature-activity de Winston & *al*.

3.1.3 Bilan : les noms de parties du corps humain entre *partie* et *zone*

On ne cherchera pas à prendre position sur la question de savoir si la notion de zone relève de la partie (tout comme la question à propos des qualités humaines avait été ignorée). Le principal est de constater que certains noms de parties du corps admettent des emplois relevant de la relation méréologique « composant / integral object » et des emplois relevant d'une relation topologique (zone ou portion localisée sur une entité). **On parlera ici d'emplois PARTIE (méronymie) et ZONE (toponymie)**. Pour fixer les idées, on peut opposer assez clairement les deux emplois suivants du nom *tête* :

134. (a) Paul a cassé la tête de l'épingle [PARTIE]
(b) Paul se trouve à la tête du peloton [ZONE]

Mais la tâche est plus difficile que ces deux exemples ne le laissent supposer, en particulier avec les noms de parties du corps humain. D'un point de vue sémantique d'abord, comme cela a déjà été suggéré à propos de l'énoncé (132a), les noms de parties du corps humain semblent révéler un caractère un peu hybride. Ce qui n'est pas le cas d'autres noms. Par exemple, relativement à *voiture*, il est facile de classer les emplois de *carburateur* et de *avant* :

135. (a) où est situé le carburateur de la voiture ?
(b) ??positionne le repère au carburateur de la voiture
(c) ??où est situé l'avant de la voiture ?
(d) positionne le repère à l'avant de la voiture

Ces énoncés mettent bien en évidence le fait que *carburateur* fonctionne comme un N_{comp} et *avant* comme un N_{li} (c'est-à-dire que le premier renvoie à une **partie** et le second à une **zone**). Sémantiquement, *carburateur de la voiture* renvoie à une partie fonctionnelle et *avant de la voiture* à une localisation relative à la voiture.

Avec les noms de parties du corps humain, la distinction est beaucoup moins évidente. Même un emploi explicitement méronymique de *nez* (ex : *l'équipe a terminé la construction du nez de l'avion*) ne fait pas forcément oublier la position à laquelle peut renvoyer *nez* (l'avant de l'avion). En effet, pour Borillo, *« un nom de partie du corps informe implicitement sur sa localisation »* (1988 : 10) ; sans doute à cause de la connaissance intuitive qu'on a de son corps et de son orientation[281]. Du coup, l'hybridation entre partition et localisation semble toujours plus ou moins présente. Dans ma perspective, c'est un indice du caractère « polysémique » de ces noms (cf. la sous-section ***4.3.5 Le problème des emplois hybrides*** du chapitre 1).

281 On l'a vu au chapitre 1 (cf. ***4.3.4 Le problème de l'extension de sens***) – notamment *via* l'expérience de Keysar & Bly (1999) – ce genre d'évidences méritent parfois d'être interrogées : est-il si évident que cela que *nez* renvoie à l'avant ? D'autres langues n'utilisent-elles pas l'équivalent du nom *nez* pour désigner un positionnement un peu différent ?

D'une façon un peu différente, c'est ce qu'indique Borillo à propos du nom *pied*. Dans le tableau suivant, sont repris les exemples de cette auteure (1999 : 74) ainsi que ses interprétations (de façon très abrégée). Dans la troisième colonne, je propose ma propre terminologie (provisoire) en termes d'emploi :

Paul s'est foulé ***le pied***	N_{pc}	PARTIE NÉCESSAIRE
un lit avec ***des pieds à roulettes***	N_{comp}	PARTIE
le pied de la falaise *est rongé par le mer*	N_{li}	PARTIE / ZONE ?
le chat est couché ***au pied de*** *l'arbre ; être* ***au pied du*** *mur*	Prép.	ZONE

D'un point de vue syntaxique, la tâche n'est pas beaucoup plus aisée. Ainsi, il est patent que *« la construction génitive [SN1 de SN2] est tout aussi caractéristique de la construction des N_{li} que celle des N_{comp} »* (Borillo, 1999 : 64). On suivra malgré tout la piste syntaxique dans la section suivante pour distinguer les emplois PARTIE des emplois ZONE.

Selon Borillo, on ne peut exclure qu'un tel processus de variation puisse correspondre à :

> *la manifestation d'une évolution du sens et de l'emploi d'un même terme au sein de la langue et de considérer que les différentes catégories par lesquelles il passe – N_{pc}, N_{comp}, N_{li} et même Prep ou Adv – marquent les étapes d'une mutation qui se produit sous le double effet d'un processus métaphorique et d'un processus de* ***grammaticalisation*** (1999 : 73, je souligne)

Cela est d'autant plus tentant que, comme nous le verrons dans la section suivante, tous les noms de parties du corps humain qui ont des emplois ZONE se révèlent avoir des emplois PARTIE (sauf, à ma connaissance, le nom *sein*) ; la réciproque n'étant pas vraie (cf. *bras* ou *dent* par exemple). Même dans l'approche synchronique adoptée ici, l'exploration d'une telle hypothèse a donc une certaine valeur. Mais, comme indiqué au chapitre 2 (cf. ***1.1.2 Un regard différent sur les noms de parties du corps humain ?***), elle ne sera pas explorée[282].

3.2 Entre Partie et Zone : les noms de parties du corps humain

En cohérence avec la perspective adoptée dans cette thèse, il ne s'agit pas ici de trier les noms en fonction de leur statut de méronyme ou de toponyme (N_{comp} / N_{li} dans la nomenclature de Borillo et Aurnague notamment). On prend plutôt acte du fait que certains noms peuvent être l'un ou l'autre afin de repérer les contextes d'emploi qui permettent d'opérer un discernement.

Dans une première approche, la glose qu'on peut faire de chacun de ces énoncés permet de faire le départ entre les deux types d'emplois. Ainsi, pour l'énoncé (134a) : *Paul a cassé* ***la partie arrondie*** *de l'épingle* et, pour l'énoncé (134b) : *Paul se trouve à* ***l'avant*** *du peloton*.

282 Une autre piste mérite d'être signalée que je n'ai pas eu le temps d'explorer sérieusement : certains philosophes ont exploré les points de convergence entre méréologie et topologie – d'où le terme de méréotopologie employé par Varzi (1996) et Smith (1996).

Mais, dans cette section, on affinera cette observation en mettant au jour les éléments co-textuels (d'ordre linguistique) qui conduisent à une interprétation en termes de partie ou de zone. Ces éléments co-textuels sont de niveaux lexical et syntaxique. Par exemple, si on focalise sur le niveau lexical, on peut constater que, associé à *forêt* ou à *ville*, le nom *cœur* a tendance à exprimer une zone alors qu'avec *laitue* (ex : *j'adore les cœurs de laitue*), il exprimera plutôt une partie. Cependant, cette distinction lexicale est souvent insuffisante. Ainsi, la combinaison de *pied* et *chaise* donne lieu à des interprétations différentes dans les énoncés suivants :

136. (a) le pied de cette chaise est cassé [PARTIE]
(b) le chat dort au pied de la chaise [ZONE]

Il ne suffit donc pas de cataloguer, pour chaque nom de partie du corps humain, les noms (renvoyant à l'entité de référence i.e. le « tout ») qui donnent lieu à des interprétations en termes de partie (*bras / fauteuil* → partie) et ceux donnant lieu à des interprétations en termes de zone (*cœur / ville* → zone). Il apparait nécessaire de convoquer des argument syntaxiques.

3.2.1 Constructions prépositionnelles

Borillo liste six constructions prépositionnelles compatibles avec les N_{li} (1988 : 8) :

137. (1) à LE N_{li} → à **l'extrémité** de
(2) sur LE N_{li} → sur le **bord** de
(3) en N_{li} → en **haut** de
(4) dans LE N_{li} → dans le **fond** de
(5) à N_{li} → à **droite** de
(6) par N_{li} → par **côté**

Elles sont ici classées par ordre de fréquence. De fait, on ne s'attardera pas sur les constructions (5) et (6) qui, combinées avec des noms de parties du corps humain, ne semblent pas susceptibles de donner lieu à des emplois topologiques[283] (cf. *apprendre par cœur, un bas-relief par joue (de stalle*) / *prendre à cœur, une fourchette à dents pointues, une charrettes à bras*). Arrêtons-nous sur les autres constructions, susceptibles de constituer un bon moyen de discriminer entre emplois PARTIE et emplois ZONE des noms de parties du corps humain.

Dans une perspective de distinction des emplois, c'est sans doute la construction ***à LE N*** qui mérite le plus notre attention[284]. Aurnague (1996 : 166-168), Borillo (1999 : 70-72) et Huyghe (2005 : 201-203) signalent tous le caractère *discriminant* de cette construction. Ainsi, Borillo affirme que *« la fonction de localisation attachée à la préposition* à *[…] peut […] être un critère pour la distinction entre zones de localisation et composantes »* (1999 : 71). De fait, avec des noms comme *cœur, pied, front, dos, tête* et *sein,* la combinaison avec *à* permet de construire des emplois clairement topologiques[285] :

283 Pour (5), il y aurait quand même à signaler *à dos d'âne, à main gauche, à pied d'œuvre*. En revanche, pour (6), même du point de vue des N_{li} en général, la préposition *par* semble assez peu pertinente. Dans sa liste de N_{li}, Borillo (1988 : 18) ne repère en effet que *côté* qui soit compatible avec *par*. Qui plus est, j'avoue ne pas comprendre à quelle expression elle fait référence : *par côté* ?

284 Par contraste, on notera que Saussure observait déjà : *« il y a des langues où il est impossible de dire "s'asseoir au soleil" »* (1916 : 161).

285 On aurait également : *où se fait la distribution de légumes ? → on la fait* ***au cul du*** *camion.*

138. (a) où se trouve cette maison ? → cette maison se trouve **au cœur de** la forêt
(b) où se trouve la plage ? → elle est située **au pied de** la falaise
(c) où vont les fantassins ? → ils partent **au front**
(d) où faut-il écrire ? → écris **au dos de** la feuille
(e) où se trouve Jean ? → il est **à la tête de** la manifestation
(f) où travailles-tu ? → je travaille **au sein de** cette entreprise

On peut mettre en évidence deux types de contraste. D'abord, un contraste entre des noms (comme *pied, dos* et *tête*) qui admettent des emplois topologiques et des noms (comme *bras, joue* et *nez*) qui n'en admettent pas :

139. (a) où se trouve le chat ? → il dort ??au bras / au pied du fauteuil
(b) où se trouve le bas-relief ? → il est gravé ??à la joue / au dos de la stalle
(c) où se trouve Paul ? → il est ??au nez de l'avion / à la tête du train

On peut mettre au jour un second contraste entre différents emplois d'un même nom :

140. (a) le chat dort au pied du fauteuil [au bas du fauteuil]
(b) il y a une tache au pied du fauteuil [sur le pied du fauteuil]

Dans l'énoncé (b), l'emploi de *pied* relève de la partie, il ne s'agit pas de localiser, comme en (a), « au bas du fauteuil » (à moins qu'il s'agisse d'une tache sur la moquette que le bas du fauteuil permet de localiser) mais « sur le pied du fauteuil ».

On peut interpréter ce fonctionnement de la façon suivante : pour jouer le rôle d'une préposition de localisation, la préposition *à* a besoin d'un nom susceptible de jouer un rôle de localisateur c'est-à-dire d'un nom susceptible d'un emploi ZONE.

La préposition *en* donne lieu à des emplois topologiques avec le nom *tête*[286] :

141. (a) on placera ces articles en tête de gondole
(b) Paul se trouve en tête de course
(c) depuis trois semaines, ce livre est en tête des ventes

De façon sans doute un peu moins naturelle, le nom *cœur* semble également se combiner avec cette préposition. Par exemple, dans la base de données orales CO, un locuteur emploie l'expression *en cœur* :

142. *donc euh Tours et Orléans euh moi je pense qu'Orléans est en train peut-être de de relever son handicap euh le fait du tram c'était aussi pour pouvoir euh faciliter les circulations entre euh la Source et le cœur de ville euh y a de l'animation* ***en cœur de ville*** *y a de l'animation aussi avec euh Gérard Philippe* (CO – 2010, ESLO2 1084)

De même, sur le programme de la fête de la Saint-Louis (Sète) en aout 2016, on annonçait les festivités qui se déroulaient *« en cœur de ville »*. L'emploi parait néanmoins assez marginal surtout si on le compare à la combinaison très naturelle de *cœur* avec *en plein*. L'interprétation est alors nettement topologique :

143. (a) l'office de tourisme se trouve en plein cœur de la ville
(b) nous voilà arrivés en plein cœur du débat !
(c) il fait 21° alors qu'on est en plein cœur de l'hiver

286 Cf. également *en queue de peloton*.

Notons que Haas fait de *en plein* une préposition à part entière (2011a : 209). Cela dit, à part ces emplois très naturels[287] de *en* avec *tête* et de *en plein* avec *cœur*, la préposition *en* semble difficile à employer pour marquer des emplois relevant de la zone. Si on a quand même *en pied de page / de message*, les autres combinaisons sont difficiles :

144. (a) ??la plage se trouve en pied de falaise
(b) ??il faut écrire en dos de feuille
(c) ??en sein d'organisation, il y a des règles strictes...[288]
(d) ??la boutique se trouve en front de mer

La fonction localisatrice plus saillante des prépositions *dans* et *sur* permet des combinaisons plus nombreuses et peu pertinentes pour notre travail de discrimination – en (c) et (d) notamment, il est difficile de savoir s'il s'agit de partition ou de localisation :

145. (a) le chat dort sur le bras du fauteuil
(b) la cabine de pilotage se trouve dans le nez de l'avion
(c) les boutiques se trouvent sur le front de mer
(d) l'office de tourisme se situe dans le cœur de la ville

Néanmoins, à contexte lexical égal, l'opposition entre *sur* et *à* permet parfois de nettes distinctions :

146. (a) l'étiquette est sur le pied de la table
(b) l'étiquette est au pied de la table (Aurnague, 1996 : 168)

Pour Aurnague, *« la préposition* sur [a] *amène à considérer le pied comme étant un composant de la table, la présence de* à [b] *indique [au contraire] que ce lexème joue le rôle d'un* N_{li} *»* (1996 : 168).

3.2.2 Rapport à l'entité de référence

Les observations précédentes pourraient laisser entendre que les emplois ZONE des noms de parties du corps se construisent exclusivement au moyen de la locution prépositionnelle ***à LE N de***. De fait, il s'agit sans doute d'une construction assez emblématique (aux côtés des séquences ***en tête de*** et ***en plein cœur de*** bien plus marginales). Mais, il parait utile de ne pas en rester là. En effet, il n'est pas évident que, dans les énoncés suivants, les emplois de *cœur* ou de *pied* relèvent de la simple méronymie :

147. (a) le cœur de la ville est inondé depuis 3 heures
(b) le pied de la falaise est battu par les vagues

L'interprétation dépend également de la manière dont les deux noms en présence (celui renvoyant à la partie ou la zone et celui renvoyant à l'entité de référence) articulent le rapport à l'entité de référence.

Ainsi, comme on l'a dit, Aurnague rattache les N_{li} à la classe morceau-tout. En effet, il précise qu'il *« semble assez difficile de déterminer où commence et où se termine la partie désignée par le* N_{li} avant *»* (1996 : 161).

287 Il serait tentant de voir *tête* (et peut-être *cœur*) comme le nom de partie du corps le plus « avancé » dans son processus de grammaticalisation.
288 Mais on a : *la langue ne préexiste pas à la parole : elle est apprise* ***en son sein*** (Rastier, 2005 : 36).

Considérons les énoncés suivants :

148. (a) le pied de cette chaise est cassé
(b) le pied de la falaise est battu par les vagues

En (a), ce qui constitue le pied de la chaise semble pouvoir être clairement délimité (on retrouve le critère de limites arbitraires / non-arbitraires de Cruse qui permet de différencier morceau et partie). Par ailleurs, *pied* renvoie à un élément de la liste des « composants (fonctionnels) » de la chaise avec le dossier et l'assise. En (b), ce qui constitue le pied de la falaise est plus difficilement délimitable. En outre, *pied* semble renvoyer au bas de la falaise de façon un peu floue (tout en l'opposant au haut et non à la tête : **la tête de la falaise*). D'ailleurs si on peut se trouver « au pied de » beaucoup d'entités (localisation), toutes n'ont pas pour autant un « pied » (partition) :

149. (a) la fourmi s'arrête au pied du champignon → le champignon a un pied
(b) le chat dort au pied de la chaise → la chaise a des pieds
(c) Paul dort au pied de l'arbre → *l'arbre a un pied
(d) Marie est au pied de la tour → *la tour a un pied

Les emplois PARTIE inscrivent un rapport plus autonome à l'entité de référence (Aurnague, 1996 : 177 ; Huyghe, 2005 : 193 ; cf. également le critère d'autonomie de Cruse). Ainsi, on peut envisager un pied indépendamment de sa chaise mais pas indépendamment de sa falaise. De même, un cœur peut s'appréhender indépendamment de son horloge (*Lexis* : *pièce d'un mouvement d'horlogerie qui dégage la détente de la sonnerie*) mais pas indépendamment de sa forêt. Plus concrètement, les emplois PARTIE autorisent une forme de séparabilité (cf. le critère *separable* de Winston & *al*., 1987) :

150. (a) tiens, une tête d'épingle [PARTIE] / *une tête de course [ZONE]
(b) il faut enlever le cœur de la laitue [PARTIE] / *le cœur de la forêt [ZONE]

D'un point de vue syntaxique, ces différences sont rendues apparentes par différents tests. Par exemple, une différence d'acceptabilité sensible avec la préposition *de* sans déterminant (Borillo, 1999 : 61) :

151. (a) la dent de scie / le bras de fauteuil / la jambe de pantalon / le nez d'avion [PARTIE]
(b) le cœur d'horloge / le pied de chaise / la tête d'épingle / le dos de chaise [PARTIE]
(c) *le cœur de forêt / *le pied de falaise / *la tête d'entreprise / *le dos de feuille
(d) le cœur de la forêt / le pied de la falaise / la tête de l'entreprise / le dos de la feuille [ZONE]

Une reprise anaphorique est également plus délicate pour les emplois ZONE :

152. (a) J'ai ramené la chaise du grenier. Les pieds sont abîmés.
(b) ?Regarde cette falaise. Le pied est battu par les vagues (cf. Aurnague, 1996 : 177)
(c) J'emmène les pieds de la chaise, toi ceux du lit
(d) ?J'attendais au pied de l'église et toi à celui de la tour (cf. Huygue, 2005 : 202 ; Borillo, 1992 : 181)

Ces éléments expliquent trois tendances corollaires (dans son « volet sémantique », Aurnague (1996 : 176) en fait des critères de distinction entre N_{comp} et N_{li}). La première est que les emplois PARTIE favorisent une interprétation « technique ». Il s'agit de la désignation d'une partie particulière d'un objet particulier. C'est net avec *les dents de la scie* et *le bras du fauteuil* encore plus avec des emplois plus rares comme *le cœur de l'horloge* ou *la joue de stalle*[289].

289 J'ai découvert cet emploi de *cœur* dans le cadre de cette recherche (lors des investigations lexicographiques). Et c'est un travail approfondi sur le

Corollairement, les emplois PARTIE paraissent privilégier des « touts » concrets : *jambe d'un pantalon*, *dents d'une fourchette, nez d'un avion, bouche d'un revolver, poumon de la planète*[290]... mais aussi *cœur d'une laitue, tête d'une épingle, front d'un bâtiment*... Par contraste, les emplois ZONE ne subissent pas une telle contrainte : *au cœur du projet, en tête de course, au sein de la famille politique*...

Troisièmement, pour des emplois ZONE, la diversité de noms pouvant faire office d'espaces repères est beaucoup plus grande : on semble pouvoir être *au cœur* ou *au pied* d'une multitude de choses alors qu'un nombre limité d'objets ont des bras ou des dents. Ce dernier constat est néanmoins à relativiser. D'une part, il semble discutable pour certains noms (par exemple, le nom *front* semble moins « souple » que le nom *pied*). D'autre part, la recherche de contraintes distributionnelles (chapitres 4 & 5) nous permettra précisément d'établir que les combinaisons relevant des emplois ZONE sont soumises à des contraintes lexicales.

3.2.3 Caractère figé des syntagmes à interprétation topologique

Si la variété des noms qui peuvent accompagner les emplois ZONE d'un même nom de partie du corps humain est relativement importante, il semble que ces emplois n'autorisent pas une grande flexibilité syntaxique.

Ainsi, Aurnague note que *« les N_{li} purement localisateurs ne supportent pas la pluralisation »* (1989 : 5). Cette remarque vaut surtout pour des noms comme *haut* (**les hauts de l'armoire*). Elle peut paraitre moins pertinente pour *dos* et *cœur* (qu'on imagine de toute façon mal au pluriel). Cependant, elle s'applique à *sein* et *pied* :

153. (a) l'organisation doit trouver des ressources en son sein / ??ses seins
(b) le pied est rongé / ??les pieds de la falaise sont rongés par les vagues

Une telle observation est congruente avec l'étude (sur corpus) des co-occurrences de *au(x) pied(s)* de Bourion-Jacquemin (2001 : 31-42). D'après son sondage, la forme singulière correspond toujours à une localisation (*au pied du roc, de la croix, du mur, de l'escalier*...) alors que la forme pluriel renvoie généralement à une attitude de prosternation (*aux pieds de sa majesté, de son père, de la Vierge*). On a bien d'un côté un emploi ZONE et de l'autre un emploi PARTIE[291].

De la même façon que la pluralisation du nom est difficile dans les emplois topologiques, l'ajout d'un adjectif est également problématique (cf. Aurnague, 1996 : 182 ; Huyghe, 2005 : 202) :

---

mobilier religieux avec des élèves d'élémentaire qui m'a permis de découvrir le terme technique de *joue de stalle* (on dit parfois également *jouée de stalle*).

290 C'est moins net avec *cerveau de la bande*.

291 Pour autant, faut-il nécessairement en conclure que : *« En bonne règle, il faudrait donc prévoir deux entrées du dictionnaire distinctes pour cette expression selon qu'elle se trouve au singulier ou au pluriel »* (Rastier, 2005 : 37) ? En effet, une telle proposition amène à considérer deux homonymes pour *pied*, ce qui est loin d'être évident (cf. *infra*, la section ***Le nom pied***). Par ailleurs, une étude sur corpus comme celle de Bourion-Jacquemin est-elle censée conduire à une conclusion d'une telle généralité ? On peut en douter (Jacques, 2005 : 26-27).

154. (a) Paul a cassé le pied le plus fragile de la chaise [PARTIE]
(b) ??le chat dort au pied fragile / rond / métallique de la chaise [ZONE]
(c) j'aime le cœur tendre de la laitue [PARTIE]
(d) ?nous voici au cœur encombré / historique de la ville [ZONE]

Notons néanmoins que l'énoncé (d) semble acceptable sous la forme suivante :

155. nous voici dans le cœur historique de la ville

Cela dit, dans ce nouvel énoncé, la substitution de *dans* à *à* laisse précisément émerger une interprétation hybride. Les discours romanesque ou poétique exploitent parfois ce caractère hybride :

156. (a) *Lorsque surgit enfin sur un plateau aux couleurs éteintes, enfoncé entre de hautes montagnes, son squelette jaunâtre comme une forêt d'ossements, Djémila figure alors le symbole de cette leçon d'amour et de patience qui peut seule nous conduire* ***au cœur battant*** *du monde.* (Camus, 1959 – FX50 / R453) [cf. la localisation *au cœur du monde*]
(b) *Pour reposer l'amazone, lécher ses hématomes / Remettre* ***un peu de baume au cœur du cyclone*** (La Maison Tellier, 2016 – Chanson *Amazone*)
(c) Mais la nuit ne peut pas comprendre, … c'est à croire que ***la nuit n'a pas de cœur*** *(*Téléphone, 1980 – Chanson *Au cœur de la nuit)*

Ce type de défigement atteste précisément du caractère relativement figé des séquences locatives. On renvoie à Mejri (2011) pour qui le test du *défigement* est le meilleur moyen d'évaluer le degré de figement d'une séquence : « *Ce critère est disponible dans la littérature sur le figement, mais on ne lui accorde pas la place qu'il mérite […] Pourtant ne se défige que ce qui est figé »* (2011 : 74).

3.2.4 Cas des noms renvoyant à un objet dans son intégralité

En parcourant les définitions des noms de parties du corps humain dans le *GR* et le *Lexis* (136 noms,), on constate que certains d'entre eux semblent davantage renvoyer à un objet dans son intégralité qu'à la partie d'un objet.

Par exemple, pour *trapèze*, on trouve *« appareil de gymnastique, d'acrobatie »* ou, pour *bassin*, *« récipient portatif creux »*. De telles définitions inclinent à proposer une nouvelle acception (qu'on pourrait étiqueter « OBJET ») pour rendre compte de cette distinction ; un peu comme les emplois PERSONNE rendent compte de la singularité des emplois *tout* (*trois bouches à nourrir*) par rapport aux emplois PART référant à une partie nécessaire (*la bouche de Paul*). Une telle option semble pourtant à délaisser.

Premièrement, contrairement à ce que le rapprochement précédent laisse entendre, la situation est tout à fait différente de celle des emplois relevant de la sphère humaine. En effet, pour ce qui concerne l'opposition *la bouche de Paul / trois bouches à nourrir*, le nom *bouche* renvoie d'une part à la partie du corps et, d'autre part, à la personne humaine possédant une bouche dans le sens précédent (d'où une interprétation possible en termes de synecdoque). Dans le domaine des objets, ce fonctionnement n'est pas valable. En effet, le nom *trapèze* ne désigne pas un tout en lien avec des emplois renvoyant à une partie de ce tout (i.e. *trapèze* n'a pas un emploi « OBJET » relié à un emploi PARTIE). Si *dent* peut avoir des emplois PARTIE (*dent de la scie*) et des emplois

« OBJET » (*gros clou servant à fixer une charpente – GR*), il n'en reste pas moins que ces deux sens n'ont rien à voir entre eux.

Deuxièmement, d'un point de vue ontologique, la distinction partie / tout parait relativement arbitraire. Car on peut bien considérer le trapèze (agrès) comme une partie du portique (et non comme un objet autonome), la dent (clou) comme une partie de la caisse à outils (dans un rapport élément / collection) voire le bassin comme faisant partie d'un ensemble d'ustensiles. Et, de façon converse, on pourrait d'ailleurs considérer la cheville de la guitare ou le tympan de l'église comme des objets autonomes.

Pour ces raisons, on en restera à considérer ces emplois « OBJET » comme des cas (plus ou moins) singuliers des emplois PARTIE (définis plus haut).

3.2.5 Bilan

Au cours du parcours précédent, on a cherché à identifier les contextes (lexicaux et syntaxiques) qui conduisent à interpréter les emplois des noms de parties du corps humain comme relevant de la partie (emploi méronymique) ou de la zone (emploi toponymique).

Une portion non négligeable de ces noms[292], en association avec certains noms d'objets généralement concrets (niveau lexical), renvoient à une partie. Ont notamment été évoqués les emplois assez courants suivants : *pied (d'une chaise, d'un champignon), jambe (d'un pantalon), bras (d'une grue, d'un fauteuil), tête (d'une épingle), nez (d'un avion), dent (d'une scie)*. On trouve aussi *front (d'un bâtiment), dos (d'une robe), artère (d'une ville), ventre (d'une cruche), talon (d'une chaussure)*. Certains emplois sont plus techniques et donc moins usuels ; on a fait référence à *cœur (d'une horloge), joue (de la stalle)*, *cheville (d'une guitare), tympan (d'une église)*. Sur le plan syntaxique, ces emplois sont peu contraints mais ils présentent la particularité de ne pas se combiner avec la préposition *à* pour exprimer une localisation.

Une portion beaucoup plus réduite de ces noms[293], en association avec une multitude de noms référant à des espaces plus ou moins concrets, renvoient à une zone. Ils se combinent avec la préposition *à* pour former une locution prépositionnelle (***à LE N de***) qui permet de localiser : *au cœur de, au sein de, au front (de), au dos de, au pied de, à la tête de*. Cette construction est typique de l'emploi ZONE de ces noms (il faudrait ajouter : *en tête de* et *en plein cœur de*). Cela dit, même si on constate que ces emplois sont moins flexibles d'un point de vue syntaxique, ils n'en sont pas pour autant cantonnés à cette construction prépositionnelle. D'où de possibles phénomènes d'hybridation (cf. *nous voici dans le cœur historique de la ville, un caddie a fait tomber la tête de*

292 On en a recensé 62 pour les 77 noms explorés. En fait, il est possible que ce nombre soit encore au-dessous de la réalité. Il est en effet très probable que de nombreux emplois techniques ne soient pas mentionnés par le *GR* ou le *Lexis*.

293 Ils n'en sont pas moins importants, ne serait-ce que parce qu'ils sont d'un usage extrêmement courant.

gondole). On peut noter que, à l'exception notable du nom *sein*, tous ces noms admettent également des emplois PARTIE.

Dans la section suivante, cette notion de PARTIE (relevant de la méréologie dans la sphère des objets) sera confrontée à celle de PARTIE NÉCESSAIRE (définie précédemment en relation avec la sphère humaine).

3.3 De la notion de partie à la notion de partie nécessaire

On se focalisera ici sur les emplois PARTIE des noms de parties du corps humain[294]. Dans la section consacrée aux emplois QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE relevant de la sphère humaine, j'ai proposé de regrouper sous l'étiquette PART les emplois renvoyant aux parties du corps humain (au sens physiologique) comme ceux renvoyant aux « parties psychologiques inhérentes » (cf. certains emplois de *caractère, esprit, âme* mais aussi de *nez* ou de *tête*...). Trois arguments motivaient cette démarche :

- D'un point de vue sémantique, le constat d'une certaine hybridité (continuum allant du psychologique au physiologique) dans les emplois (*Paul arrive le cœur battant* = pulsation de son organe + émotion forte ; *Paul a l'oreille fine* = fonctionnement optimal de son système auditif + sensibilité musicale...) ;
- D'un point de vue syntaxique, une même compatibilité avec les structures phrastiques de possession inaliénable (*Paul a le bras cassé / le nez creux ; Paul conduit les yeux fermés/ l'esprit tranquille ; il lui a cassé le nez / la tête / brisé le cœur*) ;
- D'un point de vue non linguistique, on peut affirmer que le bras, le nez ou le cœur (organe) sont des parties tout aussi *nécessaires* à l'être humain que le sont le caractère, l'esprit ou l'âme. Or, il s'agit du principal trait définitoire de cette notion.

Pour ce qui concerne les parties d'un objet qui nous occupent ici, le premier argument n'a aucune pertinence : puisqu'on peut difficilement parler de psychologie pour les objets, on ne peut s'interroger sur une éventuelle hybridation sémantique des emplois. Par exemple, il parait difficile d'accepter un énoncé comme *?les pieds de cette chaise sont sensibles* et encore plus de considérer qu'il s'agit d'une sensibilité psychologique[295] (par comparaison, *les touches de ce piano sont sensibles* renvoie clairement à une « sensibilité mécanique »).

294 Pour Landheer, de tels emplois sont le produit de métaphores *anthropologiques* à fonction *dénominative* : *« des mots polysémiques […] désignent d'une part une partie de notre corps et d'autre part un objet qui y ressemble :* le dos d'un livre, les dents d'un peigne, le bras d'une rivière *[…]. L'être humain […] comme source de la dénomination d'énormément d'objets qui nous entourent »*. Landheer ajoute que *« le plus souvent ce sont des métaphores mortes […] qui ne se reconnaissent plus guère comme telles et, dans ce cas-là, on parle parfois de* catachrèse *»* (2002 : 288). Sur la catachrèse, voir Fontanier qui considère qu'elle *« consiste en ce qu'un signe déjà affecté à une première idée, le soit aussi à une idée nouvelle qui elle-même n'en avait point ou n'en a plus d'autre en propre dans la langue »*. C'est ce qui le conduit à considérer que ce trope correspond à *« un sens propre de seconde origine, intermédiaire entre le* sens propre primitif *et le* sens figuré*, mais qui par sa nature se rapproche plus du premier que du second »* (1827 / 1830 : 213).

295 A moins d'imaginer une forme d'anthropomorphisme. Dans la nouvelle *Qui sait ?*, Maupasssant (*Histoires fantastiques*, L'école des loisirs, 1982) prête aux meubles du narrateur une forme d'autonomie qui les assimile, pour un temps, à des êtres humains voire pensants. On n'y trouve pas pour autant trace de *chaises aux pieds fragiles* ou de *fauteuils aux bras sensibles*.

Le point de vue non linguistique milite pour une analogie entre êtres humains et objets. En effet, les pieds semblent des parties tout autant nécessaires à la chaise que le sont les pieds d'un être humain, de même pour les bras d'une grue ou les joues d'une stalle quoiqu'on puisse trouver des chaises dont on a ôté les pieds comme des humains auxquels il manque un pied ou une main. Il est vrai qu'on peut sans doute plus facilement imaginer le design particulier d'une chaise sans pieds qu'un humain sans pieds. D'ailleurs, pour certains objets, certaines parties sont optionnelles : toutes les charrettes n'ont pas de bras par exemple et on trouve sans doute aujourd'hui des horloges sans cœur. Il n'empêche que, comme le fait remarquer Van de Velde[296], un énoncé comme **je travaille sur une table à pieds* est étrange car *« il entre dans la définition même d'une table d'avoir des pieds »* (1995 : 159). Il y a donc une forme de nécessité à la présence de pieds sur une chaise, de bras sur un fauteuil, de nez sur un avion ou de dos sur une robe (une robe « sans dos » a d'ailleurs un nom particulier : on parle d'une *robe dos-nu*).

Mais c'est surtout l'argument syntaxique qui sera ici déterminant. En effet, à la suite de nombreux auteurs, nous avions noté (chapitre 2, cf. ***1.2.3.2 La possession inaliénable en français***) que la syntaxe de la possession inaliénable n'était pas exclusive des noms de parties du corps humain (*Paul a le chapeau de travers / la chemise arrachée / le sommeil léger / la mémoire courte*). Or, on peut aller plus loin et constater que cette « syntaxe » n'est pas réservée à la sphère humaine. Hanon note par exemple que la *« construction [du type* Paul a les yeux bleus*] peut être employée dans d'autres cas, où il n'est pas question de personne humaine »* (1988 : 164). Par exemple, elle note l'acceptabilité des énoncés suivants[297] :

157. (a) ce livre a la couverture abîmée
(b) l'autre livre a la tranche dorée
(c) ce crayon a la mine dure / grasse (1988 : 164)

Riegel signale les énoncés :

158. (a) Concorde a le nez pointu
(b) cette casserole a le fond tout cabossé (1996 : 196)

On trouvera les mêmes observations chez Herslund (1996 : 41). Le caractère naturel de l'énoncé (159a) est cependant sujet à caution, comme l'illustre la comparaison avec l'énoncé (159b) qui exemplifie une structure phrastique de possession inaliénable :

159. (a) Concorde est pointu du nez (Riegel, 1988 : 78 ; repris par Herslund, 1996 : 41)
(b) Elle est ronde des hanches (Van Petegehm, 2006 : 442)

Par ailleurs, contrairement à ce que semble suggérer Herslund, il semble que l'énoncé suivant ne relève pas de la possession inaliénable. En effet, le nom qui suit l'adjectif n'est pas accompagné de l'article défini contrairement à *hanches* dans l'énoncé (159b)[298] :

296 On trouve un constat similaire chez Cadiot à propos des séquences **arbre à feuilles, *main à orteils* ou **oiseau à ailes* (1991 : 15).

297 Elle émet néanmoins une petite réserve. Elle constate en effet que de telles constructions sont souvent perçues *« par les locuteurs du français comme appartenant à un registre non soutenu, parlé. »* (1988 : 167). Dans une conversation personnelle (à propos des inondations), j'ai relevé cet énoncé : *ça faisait bizarre de voir toutes ces caravanes le cul relevé* (C – Carteret le 8 aout 2016).

298 Ainsi, Leeman accorde toute son importance à la différence entre *Paul est brun *de la / de peau* et *Marie est mince des / *de cuisses* (1993 : 125).

160. cette pièce est haute **de plafond** (1996 : 41)

Malgré cette réserve, il semble que les noms de parties du corps humain, dans leurs emplois PARTIE, soient compatibles avec la plupart des structures de possession inaliénable – à gauche, sont repris les énoncés de Van Petegehm (2006) déjà indiqués plus haut (p. 178) :

161. (a) il a les yeux bleus → cette chaise a les pieds cassés / ce fauteuil a le bras abîmé
(b) elle est ronde des hanches → ?Concorde est pointu du nez
(c) il conduit les yeux fermés → la scie est tombée les dents vers le sol[299]
(d) Paul lève la main → l'avion relève le nez
(e) Paul prend Marie par la main → Paul prend l'épingle par la tête / on tire l'avion par le nez[300]
(f) Paul lui prend la main → Paul lui recoud la jambe (au pantalon) / lui répare le bras (à la grue)

Il apparait même que la différence d'acceptabilité entre deux emplois d'un même nom pourrait être un indice supplémentaire pour distinguer les emplois (PART *vs* ZONE) d'un même nom. Par exemple pour *cœur* :

162. (a) (pour une horloge) on commence la réparation par le cœur
(b) (pour un réacteur nucléaire) on commencera l'inspection par le cœur
(c) ?(pour une ville) on commencera la visite par le cœur
(d) ??(pour une forêt) on commencera la balade par le cœur

Il semble que les énoncés en (a-b) soient plus naturels que ceux en (c-d). Ce qui confirmerait que *cœur* peut renvoyer à une partie pour une horloge et un réacteur mais plus difficilement pour une ville ou une forêt. De la même façon, on a les différences d'acceptabilité suivantes :

163. ce pupitre / ce champignon / ?cette falaise / ?ce mur / ??cette tour a le pied rongé

Au-delà de l'argument extra-linguistique évoqué plus haut, la compatibilité des noms de parties du corps avec la « syntaxe » de la possession inaliénable dans leurs emplois PARTIE (i.e. en dehors de la sphère humaine) autorise à **envisager ces emplois comme relevant de la partie nécessaire** (au même titre que l'esprit pour l'être humain) et à les étiqueter PART.

On établit ainsi un parallèle entre la sphère humaine (*le pied de Paul, le caractère de Paul*) et la sphère non humaine (*le pied de la chaise, le dossier de la chaise*). De la même façon que le pied et le caractère sont nécessaires à Paul, le pied et le dossier sont nécessaires à la chaise.

3.4 Bilan

Nous avons donc vu que, pour ce qui concerne la sphère non humaine, on peut identifier deux grandes acceptions des noms de parties du corps humain : l'acception PARTIE qui sera désormais nommée PART et l'acception ZONE.

299 Pour sa part, Mostrov considère les structures (c), (d) et (f) réservées à des touts humains (2010 : 40).

300 Cf. *Prend Marie par la main / le couteau par le manche* (Berthonneau, 1999).

Sans volonté d'exhaustivité, le tableau suivant résume les principaux acquis du parcours précédent[301] :

	ZONE	***PART***
sein	*au **sein** de sa famille*	-
pied	*au **pied** de la falaise*	*le **pied** de chaise*
bras	-	*le **bras** du fauteuil*
jambe	-	*la **jambe** du pantalon*

À ces deux grandes classes d'emplois, il semble qu'on puisse encore ajouter deux acceptions qui apparaitront certes plus marginales (les analyses des chapitres 4 et 5 confirmeront d'ailleurs cette intuition, notamment d'un point de vue quantitatif) : l'acception QUALITÉ et l'acception QUANTITÉ.

4 - Acception QUALITÉ hors de la sphère humaine

Nous avons noté la transversalité des emplois PART qui relèvent des sphères humaine comme non humaine. Puis, pour chacune de ces deux sphères, on a pu opposer ces emplois à d'autres : QUAL (et, plus accessoirement, ÉTAT et PERS) pour la sphère humaine d'une part, ZONE pour la sphère non humaine d'autre part. De fait, les emplois ZONE ne semblent pas s'appliquer à la sphère humaine. Considérons les énoncés suivants :

164. (a) une fourmi se trouve ??à / sur la joue de Paul
(b) le chien est couché ??au pied / aux pieds de Paul

Dans l'énoncé (a), la difficulté d'utiliser *à* témoigne de la difficulté d'envisager *joue* comme un localisateur. Si un énoncé comme *tu as une fourmi à la joue* est acceptable, il semble indiquer sur quelle partie du corps se trouve la fourmi : *joue* relève d'un emploi PART et non ZONE. Dans l'énoncé (b), la nécessité du pluriel révèle une même difficulté à envisager *pied* comme un localisateur.

De la même façon, on pourrait douter de la capacité des emplois QUAL à s'appliquer à la sphère non humaine. En effet, même si on peut imaginer une interprétation à chacun des énoncés suivants (où, à une partie nécessaire, on cherche à faire correspondre une *qualité*), on voit mal comment les considérer comme naturels :

165. (a) *cet avion a beaucoup de nez
(b) *cette bande a du cerveau
(c) ??cette cruche a du ventre

301 Quoique les analyses présentées soient différentes, la distinction opérée ici n'est pas sans rappeler celle proposée par le *DEC* qui fait la différence entre le vocable *au cœur de* (locution prépositionnelle) et certaines acceptions du vocable *cœur* (glosées, selon les cas, par *partie principale, élément principal, partie centrale*).

Bien sûr, les énoncés suivants sont toujours possibles :

166. (a) ce village a du cœur [les gens qui l'habitent sont généreux]
(b) eh bien, on peut dire que ce robot a des jambes !

Mais, dans le premier cas, on peut considérer l'emploi de *village* comme une métonymie de contenant : *« telle ou telle ville [...] pour Ses habitan[t]s »* (Fontanier, 1827 / 1830 : 89). On revient à une acception relevant de la sphère humaine. Quant à l'énoncé suivant, il met certes en jeu un objet (un robot) mais envisagé comme un être humain.

On trouve néanmoins quelques exemples qui attestent de la possibilité d'emplois QUAL hors de la sphère humaine. Ainsi, les énoncés en (a) suivants sont parfaitement naturels dans le contexte de la dégustation du vin ; quant à l'énoncé (b), il a été relevé lors d'une soirée entre amis, le locuteur parle d'un fromage :

167. (a) ce vin a de la jambe / de la cuisse[302]
(b) *oh là, oui, il a de la cuisse* (C – Aviron le 19 novembre 2016)

On peut ajouter ces emplois de *main* et *pied* signalés notamment par le *GR* :

168. (a) ce papier n'a pas assez de main
(b) ce mur a du pied

D'après ce dictionnaire, l'emploi en (a) qualifié de technique réfère à « la tenue d'une matière souple » (papier, tissu). L'énoncé en (b) indique que le mur a « une bonne largeur de base » (on l'évoquera plus précisément au chapitre 5 dans la section consacrée à *pied*). Ces derniers emplois (à ma connaissance peu courants) semblent clairement relever de la qualité.

5 - Acception QUANTITÉ

Kraska-Szlenk signale que *« many languages use the body model in the conceptualization of numbers »* (2014 : 22). Elle cite l'exemple particulièrement frappant de la langue Api où le terme *luna* renvoie au chiffre 5 comme à la main (2014 : 22). Dans son *Histoire universelle des chiffres*, Ifrah (1981) explore largement cette piste à partir de cette question : *« la simple énumération des parties du corps ne suffit-elle pas à constituer une succession régulière de "noms de nombre", une véritable suite arithmétique ? »* (1981 : 46). Ifrah évoque la langue papoue du nord-est de la Nouvelle-Guinée britannique pour laquelle *« les noms employés [pour désigner les nombres] sont simplement ceux des parties du corps »* (1981 : 50). Ainsi, dans cette langue, un même mot désigne le chiffre 7 et le coude, et un autre le chiffre 8 et l'épaule droite. Pour Kraska-Szlenk, un tel phénomène relève de la grammaticalisation (2014 : 22).

En français, aucun nom de partie du corps humain ne désigne de chiffre. En revanche, on peut identifier deux formes de quantification associée à ces noms. La première a déjà été évoquée (cf. p. 197). En effet, dans certains cas, les noms de parties du corps humain évoquent une portion de

302 Au moment de boucler cette thèse, je découvre que la construction semble également fonctionner avec *bouche.* Ainsi, selon une sommelière, *On dit d'un vin plein, qui emplit la bouche, qu'il a de la bouche, ou qu'il est bien en bouche* (Blog labivin.net – édité le 21 mars 2018). Dans la suite de la recherche, il ne sera pas tenu compte de cet emploi.

quelque chose – relation de méronymie « portion / mass » pour Winston & *al.* (1987). On trouve une telle interprétation dans *un doigt de whisky* (= une petite quantité de whisky[303]). Mais, on peut également la discerner dans les énoncés suivants :

169. (a) il s'en est fallu d'un **cheveu**[304] [= un « tout petit plus » et c'était bon]
(b) (au tarot) j'ai une belle **main** ! [= « portion » de l'ensemble des cartes avec laquelle on joue]

Par ailleurs, un énoncé comme *Paul dépasse Marie d'une tête* semble renvoyer à une forme hybride d'interprétation (partie du corps + une certaine portion du corps d'un point de vue quantitatif) qu'on retrouve, dans une interprétation plutôt psychologique avec *épaule, cheville* (*il ne lui arrive pas à l'épaule / la cheville*[305]) et *cou* (*il est dans les problèmes jusqu'au cou*). Pour le nom *cheville*, il faudrait également évoquer le fait qu'il est aussi, en poésie, *« un terme de remplissage permettant la rime ou la mesure »* (*GR*). Le nom *colonne* mérite également d'être cité : dans un SN comme *une colonne de réfugiés*, on peut considérer que *colonne* renvoie à « une grande quantité de ».

Ces huit noms (*doigt, cheveu, main, tête, épaule, cheville, cou, colonne*) renvoient ainsi d'une manière ou d'une autre à l'idée d'une portion. Signalons que des noms comme *coudée* ou *brassée* peuvent évoquer des quantités mais ils ne sont pas des noms de parties du corps humain, ils en sont seulement morphologiquement dérivés (cf. *coude, bras*).

Deuxièmement, certains noms de parties du corps humain ont parfois en français des emplois renvoyant à des unités de mesure. Ainsi les noms *pied*, *pouce* et *paume*. Néanmoins, l'usage de ces unités de mesure est tombé en totale désuétude (en France en tout cas). Ainsi, le *PR* indique pour *pouce* : *« **ancienne** mesure de longueur, équivalent à 2,7 cm »* et pour *pied* : *« **ancienne** unité de mesure de longueur valant 0,3248 mètre »*. Pour *paume*, il faut consulter le *DH* : *« **ancienne** mesure égale à la longueur d'une main »*. Dans la langue d'aujourd'hui, il reste néanmoins trace de ces emplois dans des expressions comme *prendre son pied (de plaisir)* ou *ne pas avancer d'un pouce*. Ce qui apparente du coup de tels emplois à ceux évoqués précédemment (plutôt qu'une mesure précise de quelque chose, une quantité indéfinie, une portion).

On ne discutera pas l'idée (défendable) consistant à considérer ces emplois comme métonymiques (le nom de l'entité – par exemple *doigt* – pour référer à la taille de l'entité). Et on se contentera de référer à des emplois QUANTITÉ (abréviation : QUANT).

6 - Conclusion

Pour la dernière acception (QUANT) brièvement évoquée ci-dessus, on est parti des observations de Kraska-Szlenk (2014). Dans son vaste panorama consacré aux *« semantic extensions of body part terms »*, elle adopte le point de vue de la sémantique cognitive (et plus spécifiquement de la

303 Cf. l'étude de Normand qui cite les expressions *nuage de lait / larme de cognac / **doigt** de porto* (1997 : 102) comme moyens de *« dire le peu »*.

304 On aurait également *à un poil près*.

305 Dans le *DFU*, à l'article *PIED*, on trouve cette mention : « La cheville sert de **mesure approximative**. A1 *s'enfonce dans la boue jusqu'à la cheville*. - Fig. A1 humain *n'arrive pas à la cheville de A2* : A1 est très inférieur à A2 » (je souligne).

« *embodiment hypothesis* ») pour repérer les grandes tendances dans la variation sémantique de ces termes dans une multitude de langues.

Ainsi, elle repère la tendance au *« mapping*[306] *of numerous body parts on the corresponding parts of an object »* (2014 : 16). On reconnait ici ce qui a été appelé les emplois PART (sphère des objets). Elle met également au jour la multitude de *« spatial concepts extended from body part terms »* (2014 : 19). Pour elle, il s'agit clairement du résultat d'un processus de grammaticalisation. Dans le cadre de l'analyse, j'ai parlé d'emplois ZONE. Par ailleurs, elle identifie aussi les nombreuses possibilités de variation dans le domaine psychologique (2014 : 23-29) : on retrouve là les emplois PART, QUAL, ÉTAT et, dans une certaine mesure, les emplois PERSONNE.

Ce chapitre avait pour objectif de dépasser les observations générales (à vocation inter-linguistique) d'une étude comme celle de Kraska-Szlenk pour proposer une analyse linguistique la plus aboutie possible de la situation en français.

Les acquis de ce parcours sont synthétisés dans le tableau suivant :

<table>
<tr><th>Emplois</th><th colspan="2">psychologique Sphère humaine physiologique</th><th>Sphère non humaine</th></tr>
<tr><td>PART</td><td>Paul a le cœur sincère</td><td>Paul a le bras cassé</td><td>les dents de la scie</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">PERS
la fuite des cerveaux</td><td>ZONE
au pied de la falaise</td></tr>
<tr><td>QUAL</td><td>Paul a du nez</td><td>Paul a des jambes</td><td>ce vin a de la cuisse</td></tr>
<tr><td>ÉTAT</td><td>Paul a les foies</td><td>Paul a la dent</td><td></td></tr>
<tr><td>QUANT</td><td colspan="3">un poil plus malin, une tête de plus, à un pouce près</td></tr>
</table>

Cette description reste générale ; elle présente un *potentiel* de variation. De fait, je n'ai trouvé aucun nom de partie du corps humain qui admet TOUS les emplois recensés dans ce tableau (cf. annexe B). Par ailleurs, il n'est pas interdit d'envisager des noms de parties du corps humain admettant des emplois non décrits dans ce chapitre mais qui se laissent plus difficilement regroupés pour faire *système* (nous verrons ainsi les emplois symboliques de *cœur* par exemple).

Ce tableau doit plutôt être envisagé comme une grille pour baliser l'analyse de chacun des noms de parties du corps humain étudiés dans les deux derniers chapitres de cette thèse : le nom *cœur* (chapitre 4) et les noms *artère, épaule, bouche* et *pied* (chapitre 5).

306 On retrouve un principe fondateur de la sémantique cognitive : la « projection » d'un domaine source vers un domaine cible.

Chapitre 4
Étude de la polysémie du nom *cœur*

Le présent chapitre est consacré à l'analyse sémantique du nom *cœur*[307] qui se présente comme fortement polysémique (il a d'ailleurs souvent été mis à contribution au chapitre précédent). En cohérence avec les options méthodologiques exposées au chapitre 2, il donnera d'abord lieu à deux grandes sections. Dans la première, la variation sémantique du nom *cœur* est décrite : il s'agit de reprendre les éléments de la description générale opérée au chapitre 3 afin de proposer un état des lieux le plus complet et le plus cohérent possible des acceptions du nom *cœur*. Dans la seconde, une analyse est proposée qui rassemble des observations de niveau sémantique acception par acception. Ces deux étapes seront suivies d'une synthèse (troisième section) permettant de faire le point sur les acquis de ce parcours et de formuler, conformément au projet annoncé au chapitre 1, un invariant sémantique articulé au potentiel de variation du nom *cœur*. Elle conduira à une conclusion dont l'objet est de faire le point sur la pertinence de la démarche et ses limites.

1 - État des lieux des acceptions en présence

Dans un premier temps, il est essentiel d'établir une description du découpage en acceptions pour le nom *cœur*. Repartons des conclusions précédentes et reprenons le tableau qui clôturait le chapitre 3 en nous concentrant sur les emplois de ce nom :

<table>
<tr><th>Acceptions</th><td colspan="2">psychologique Sphère humaine physiologique</td><th>Sphère non humaine</th></tr>
<tr><th>PART</th><td>Paul a le cœur sincère</td><td>Paul a le cœur fragile</td><td>le cœur de la laitue</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">PERS
mon petit cœur</td><td>ZONE
au cœur de la forêt</td></tr>
<tr><th>QUAL</th><td>Paul a du cœur</td><td>*</td><td>*</td></tr>
<tr><th>ÉTAT</th><td>*</td><td>*</td><td></td></tr>
<tr><th>QUANT</th><td colspan="3">*</td></tr>
</table>

Les cases marquées d'un astérisque (*) signalent qu'aucun emploi du nom *cœur* ne relève de l'acception considérée. Pour le pôle *physiologique* de l'acception QUAL, ce constat est discutable. S'il parait douteux qu'une séquence comme *Paul a du cœur* puisse être interprétée comme *Paul a le muscle cardiaque performant*, nous verrons que toute interprétation physiologique n'est pas totalement exclue[308].

307 À laquelle j'avais déjà consacré un mémoire de M2 (2014). Le gros de mes observations étaient concentrées sur les emplois ZONE de *cœur* (comme *au cœur de la forêt*) au détriment des autres emplois. Ce focus était surtout justifié par le fait que la mise au jour de contraintes distributionnelles m'était apparue plus productive pour cette acception.

308 Voir les cas où *Paul a du cœur* s'interprète comme *Paul a l'énergie de faire quelque chose* (ci-dessous ***1.1.3 Acception QUAL***).

En revanche, il n'y a pas d'emplois QUAL en dehors de la sphère humaine (*??cette forêt a du cœur*). Et, tout emploi QUANT parait également impossible (à ma connaissance, le nom *cœur* ne renvoie jamais à une forme de quantification). Enfin, nous avons vu que l'acception ÉTAT concernait un nombre restreint de noms de parties du corps humain (cf. ***2.1 Acception ÉTAT*** au chapitre 3) dont *cœur* ne faisait pas partie.

Dans ce qui suit, on cherchera à affiner le découpage proposé. Il s'agit d'une part d'établir ce qui relève des acceptions indiquées dans le tableau ci-dessus (sections ***1.1.2***, ***1.1.3*** et ***1.1.4*** ainsi que ***1.2.1*** et ***1.2.2***) et, d'autre part, de signaler une catégorie d'emplois qui échappe à cette analyse (***1.2.3***). Mais auparavant, quelques observations permettront d'affiner la distinction entre qualité et partie nécessaire ***(1.1.1***) en lien avec les emplois du nom *cœur*.

1.1 Acceptions relevant de la sphère humaine

Dans cette section, on évoque les acceptions qui relèvent de la sphère humaine c'est-à-dire les emplois pour lesquels *cœur* renvoie à une « entité » dépendant d'un être humain (QUAL et PART) ou à l'être humain lui-même (PERS).

1.1.1 Une différence ténue entre QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE

Ici, en recourant à quatre exemples, il sera mis en évidence combien, pour ce qui concerne le nom *cœur*, la distinction entre QUAL et PART peut parfois se révéler délicate et oblige à s'attarder sur des différences co-textuelles ténues.

1.1.1.1 Combinaison avec l'adjectif gros

En combinaison avec l'adjectif *gros*, le nom *cœur* peut donner lieu à deux interprétations très différentes. D'une part, on a l'expression *avoir le cœur gros*. Cette expression très courante (elle est toujours mentionnée par les dictionnaires) renvoie à un état de tristesse passager. Dans ce cas, on retrouve la structure de possession inaliénable et l'interprétation possessive de l'article défini : l'emploi de *cœur* relève de la partie nécessaire (le nom réfère au *siège de émotions*, cf. plus bas). D'autre part, on trouve des énoncés du type :

1. *Lille : le père Noël du festival est un rocker ; et il a un gros cœur* (Article sur lavoixdunord.fr – édité le 30 janvier 2016)

Dans l'article de journal en question, on évoque une opération organisée par une école de commerce dont l'objectif est de venir en aide à des enfants en difficulté. Le principe est de récupérer des cadeaux à leur offrir à Noël, les cadeaux sont donnés en échange d'une place de concert. Il ne fait aucun doute que l'expression *un gros cœur* peut se gloser par *beaucoup de générosité*. On peut ainsi considérer que l'adjectif *gros* fonctionne comme un intensif et que l'emploi de *cœur* relève de la qualité.

On peut donc opposer deux interprétations sur la base des deux énoncés suivants :

2. (a) PART : Paul a le cœur gros [Paul est triste]
   (b) QUAL : Paul a un gros cœur [Paul est (très) généreux]

D'un point de vue syntaxique, la distinction semble relativement nette. Les emplois PART sont marqués par l'emploi de l'article défini et la postposition de l'adjectif quand les emplois QUAL sont signalés par l'emploi de l'article indéfini et l'antéposition de l'adjectif (à valeur intensive) :

3. (a) *Paul a le gros cœur
   (b) ?Paul a un cœur gros

La situation est en fait plus complexe. D'abord, il faut noter que, dans un contexte médical, l'énoncé (2b) donne lieu à une interprétation très spécifique. En effet, un patient qui a « un gros cœur » est atteint d'une cardiomégalie : son cœur (muscle cardiaque) est hypertrophié. Dans un tel cas, *cœur* relève donc de l'acception PART (*exclusivement* physiologique).

Ensuite, si l'énoncé (3a) semble peu acceptable (on n'en trouve aucune occurrence dans frWaC), on trouve en revanche attestés des énoncés du type :

4. *Elle comprenait notre humiliation et elle savait que nous aurions gros cœur de voir aux autres petites filles de longs cheveux bouclés avec de gros choux de rubans.* (Prin, 2005 – FX50 / E176)

Dans FX50, on trouve deux autres exemples d'un tel emploi sans déterminant avec l'adjectif *gros* antéposé. Dans les trois cas, l'interprétation ne prête pas à confusion : il s'agit bien de l'évocation d'un état de tristesse passager. Ainsi, la séquence *nous aurions gros cœur de voir…* est synonyme de *nous aurions le cœur gros de voir…* Malgré l'antéposition de l'adjectif, il s'agit bien d'un emploi PART[309].

En réalité, à part les deux emplois mentionnés précédemment, c'est surtout quand l'adjectif est postposé que la combinaison attire l'attention. La construction (assez idiomatique) *avoir le cœur gros* a été évoquée. Mais il reste un cas particulier – déjà mentionné en (80) au chapitre 3 – dont le caractère parfaitement naturel conduit à pondérer le jugement d'acceptabilité porté sur l'énoncé (3b) :

5. Paul a un / le cœur gros comme ça

Un tel énoncé, dans lequel *gros* est complété de *comme ça*, se laisse gloser par *Paul est très généreux / plein de gentillesse*. On retrouve un emploi QUAL du nom *cœur* et une valeur intensive pour l'adjectif *gros*. L'expression *comme ça* fonctionne alors comme un marqueur de distinction entre les deux types d'emplois. C'est particulièrement vrai dans les cas où c'est l'article défini qui est employé puisque, en l'absence de toute autre précision, il s'agit alors du seul élément qui permette d'opérer la distinction (en l'absence d'autres éléments co-textuels) :

6. (a) Paul a le cœur gros Ø → PART [Paul est triste]
   (b) Paul a le cœur gros comme ça → QUAL [Paul est généreux]

309 Un tel emploi semble cependant assez marginal (littéraire ?). Il n'est d'ailleurs signalé par aucun des dictionnaires consultés.

Au total, la combinaison de *cœur* avec *gros* donne lieu à un éventail d'interprétations qui dépendent en grande partie du mode de complémentation (détermination, position de l'adjectif). La description précédente est résumée dans le tableau ci-dessous :

<table>
<tr><th colspan="2">GROS</th><th>PART</th><th>QUAL</th></tr>
<tr><td rowspan="2">antéposé</td><td>un</td><td>Paul a un gros cœur
[Paul a une cardiomégalie]</td><td>Paul a un gros cœur
[Paul est généreux]</td></tr>
<tr><td>Ø</td><td>Paul a gros cœur
[Paul est triste]</td><td>*</td></tr>
<tr><td rowspan="2">postposé</td><td>un</td><td>*</td><td rowspan="2">Paul a un / le cœur gros comme ça
[Paul est généreux]</td></tr>
<tr><td>le</td><td>Paul a le cœur gros
[Paul est triste]</td></tr>
</table>

Ce tableau illustre le jeu interprétatif qui s'opère pour une même collocation.

1.1.1.2 Construction du type NH de cœur[310]

À la suite d'autres chercheurs (cf. notamment Aleksandrova, 2013), je désigne par NH des noms désignant des humains (ou plutôt des noms qui, dans le contexte étudié, renvoient à des humains). Les remarques qui suivent portent sur la distinction illustrée par les énoncés suivants :

7. (a) Isabelle est ma grand-mère de cœur
   (b) Paul est un homme de cœur

Ce qui suscite l'intérêt pour les SN *grand-mère de cœur* et *homme de cœur*, c'est que, malgré des configurations syntaxico-lexicales apparemment identiques (combinaison ***NH de cœur***), leurs significations sont très éloignées.

En effet, dans l'énoncé (a), *de cœur* peut être glosée par *d'adoption*. Une grand-mère de cœur, c'est celle qu'on a choisie parce qu'on l'aimait, ce n'est pas nécessairement une grand-mère au sens de l'arbre généalogique (*grand-mère de cœur* s'oppose ainsi à *grand-mère de sang*). En (b), il s'agit plutôt d'attribuer à Paul une « qualité » qui pourra se gloser par *généreux*, *courageux* ou *noble* selon les contextes[311] ; en tout cas, certainement pas *homme d'adoption*.

Dans le premier cas, il s'agit de (re)définir le statut auquel renvoie *grand-mère* : Isabelle est ma grand-mère « du point de vue du cœur ». Alors que, dans le second, il s'agit de réduire l'extension du nom *homme* (parmi les hommes, Paul en est un « qui a du cœur »). C'est ce que valide le contraste suivant :

8. (a) Isabelle n'est pas ma vraie grand-mère, mais c'est ma grand-mère de cœur
   (b) ??Paul n'est pas un vrai homme, mais c'est un homme de cœur

310 C'est dans le cadre d'un travail en collaboration avec Angelina Aleksandrova que mon attention a été plus particulièrement attirée sur ces SN. Je la remercie pour cette collaboration tout en rappelant que les erreurs contenues ici sont uniquement les miennes.

311 On reviendra plus loin sur les différentes qualités auxquelles peut renvoyer *cœur* dans une telle séquence (cf. ***1.1.3 Acception QUAL***).

Cette distinction est corollaire d'une autre, tout à fait cruciale. Dans *Paul est un homme de cœur*, l'entité à laquelle renvoie le nom *cœur* se rapporte à *homme* / *Paul*. C'est Paul « qui a du cœur ». En témoigne le fait que la substitution de *sans* à *de* dans l'énoncé (7b) conduit à une interprétation opposée :

9. Paul est un homme sans cœur [pas généreux]

En revanche, l'énoncé suivant (un peu étrange, en fait) n'est pas la négation de l'énoncé (7a) :

10. Isabelle est ma grand-mère sans cœur (≠ Isabelle n'est pas ma grand-mère d'adoption)

En effet, dans *Isabelle est ma grand-mère de cœur*, l'entité à laquelle renvoie le nom *cœur* se rapporte à l'énonciateur (dont la trace est marquée par *ma*) : *Isabelle est **ma** grand-mère du point de vue de **mon** cœur.* Du point de vue de cet énonciateur (à défaut d'un point de vue familial et d'une véritable relation de descendance entre eux), Isabelle est sa grand-mère.

L'emploi de *cœur* en (7a) renvoie ainsi à une facette selon laquelle est évaluée la relation avec Isabelle ; ce qui s'apparente à emploi PART du nom *cœur*. À l'inverse en (7b), *cœur* renvoie à une qualité que possède Paul en tant qu'homme – et qu'il pourrait tout aussi bien ne pas posséder ; cf. l'énoncé (9). Il s'agit d'un emploi QUAL[312].

1.1.1.3 Combinaison avec la préposition avec

Toujours dans l'idée d'interroger l'alternance d'emplois entre qualité et partie nécessaire, est explorée ici la différence entre deux séquences très proches et qui mettent en jeu la préposition *avec* : d'une part, *avec cœur* et, de l'autre, *avec **le** cœur.* Elles sont bien illustrées par les exemples suivants :

11. Paul s'exprime avec cœur / avec le cœur

Dans les deux cas, le syntagme fonctionne comme un complément accessoire du verbe[313], il s'agit de préciser la manière dont le procès (construit ici par le verbe *s'exprimer*) est mené à bien. En première approximation, on peut parler d'un « complément de manière » (Choi-Jonin, 2002a : 11).

Partons des interprétations possibles pour ces deux énoncés[314]. Dans le cas de *avec cœur*, on peut paraphraser l'énoncé par *Paul s'exprime avec énergie / enthousiasme / fougue.* L'emploi du nom *cœur* semble ici relever d'une **qualité** mobilisée ponctuellement pour mener à bien l'action (cf. *Paul a fait preuve d'enthousiasme dans son expression*). Dans le second cas (*avec le cœur*), l'énoncé est plutôt synonyme de *Paul parle avec **son** âme / en mettant **sa** sensibilité à contribution*. L'emploi de *cœur* renverrait plutôt à une **partie** (psychologique) inhérente à Paul (« part sensible »).

Différents indices syntaxiques et sémantiques viennent à l'appui de cette interprétation. D'abord, en l'absence de détermination, le nom *cœur* permute avec des noms renvoyant à des qualités

312 Knittel (2009) envisage d'ailleurs différemment les emplois de *de* exemplifiés ici. Pour elle, dans *grand-mère de cœur*, le relateur *de* est bien une préposition, alors que dans *homme de cœur,* ce même relateur a un autre statut qu'elle étiquète [de NP].

313 Molinier montre notamment que *avec N* ne peut pas fonctionner comme un adverbe de phrase / complément circonstanciel (1991 : 117).

314 Lors d'une réunion dans le cadre associatif (qui n'avait rien à voir avec la linguistique), j'ai sondé une dizaine de locuteurs sur l'opposition entre les deux énoncés en (11). Leurs gloses (et les distinctions qu'elles faisaient émerger) étaient très convergentes.

(*générosité, patience, audace*) et moins naturellement[315] avec des noms renvoyant à des parties nécessaires :

12. (a) Paul s'exprime avec générosité / patience / audace
    (b) Paul s'exprime avec *moral / ?âme
    (c) Paul s'exprime avec esprit / (?)caractère / (?)tempérament

Pour les noms oscillant entre QUAL et PART (c), l'acceptabilité parait d'ailleurs meilleure.

Deuxième argument : la construction avec déterminant relève de la possession inaliénable. En effet, l'article *le* y prend une valeur possessive. Il peut d'ailleurs être remplacé par le possessif et cela sans changement de sens notable :

13. Paul s'exprime avec le / son cœur

En outre, dans des structures du type *Paul a le cœur sensible*, la combinaison avec un modifieur est un critère crucial de reconnaissance d'un emploi PART. Or, les deux emplois étudiés ici sont absolus. Il y a pourtant de ce point de vue une différence essentielle dont attestent les énoncés suivants :

14. (a) *Paul s'exprime avec cœur brisé
    (b) Paul s'exprime avec le cœur brisé

La possibilité d'adjoindre un modifieur à *cœur* dans le cas d'un emploi avec article confirme que, dans ce cas, *cœur* relève plutôt de la partie nécessaire. Corollairement, il est notable qu'un déterminant complexe comme *beaucoup de* peut se substituer à l'absence de déterminant sans infléchir le sens de la séquence :

15. Paul s'exprime avec **(beaucoup de)** cœur[316]

Enfin, dernier argument, on constate que n'importe quel nom de partie du corps humain peut entrer dans la construction ***V avec le N*** et pas dans la construction ***V avec N*** :

16. (a) Paul frappe le ballon avec la tête [de la tête] / *avec tête
    (b) Paul mange avec les doigts [en utilisant ses doigts] / *avec doigts
    (c) on touche avec les yeux [et non avec les mains] / *avec yeux[317]

Or, dans tous les emplois considérés ici, les noms de parties du corps renvoient bien aux parties du corps humain (elles-mêmes envisagées comme des parties nécessaires dans le chapitre 3). Ce parallèle confirme ainsi que, dans la construction avec déterminant, *cœur* relève de la partie nécessaire. On a ainsi :

17. (a) Paul s'exprime avec cœur [QUAL]
    (b) Paul s'exprime avec le cœur [PART]

Cette conclusion sera affinée dans l'analyse sémantique de *cœur*.

315 En fait, Molinier (1991 : 123) repris par Flament-Boistrancourt (1996) accepte *avec âme*. Par ailleurs, le *PR* donne *chanter avec âme*. L'observation s'avère donc fragile. Pourtant, un différentiel d'acceptabilité patent semble opposer *s'exprimer avec générosité* et *s'exprimer avec âme*.

316 Dans ce cas, néanmoins, Choi-Jonin montre que le complément peut fonctionner comme un complément extra-propositionnel (2002b).

317 En fait, *cœur* semble être le seul nom de partie du corps humain à entrer dans la construction sans déterminant. En effet, même des noms qui admettent des emplois QUAL comme *nez* ou *estomac* semblent difficiles à envisager : ??*Paul a cherché avec nez / s'est battu avec estomac*. Le nom *cœur* semble avoir là un comportement plutôt singulier.

1.1.1.4 La locution de bon cœur

La combinaison de *bon* et *cœur* fait écho à deux réflexions formulées au chapitre 3. D'une part, on a pointé que l'affinité de *bon* (typiquement qualifiant) avec des emplois PART confinait à une certaine idiomaticité (cf. les énoncés (51) à la page 172). On peut notamment rapprocher *avoir bon caractère* et *avoir bon cœur*. D'autre part, on a signalé que, en combinant un nom dans un emploi PART avec un modifieur bien choisi, on pouvait observer une synonymie avec l'emploi QUAL (sans modifieur). Par exemple, on peut rapprocher *avoir l'esprit vif* et *avoir de l'esprit* (cf. les énoncés (52) à la page 173). Or, pour ce qui concerne *cœur*, c'est précisément la combinaison avec *bon* qui donne lieu à une telle synonymie :

18. Paul a bon cœur / Paul a du cœur

Ces éléments confirment que, dans *Paul a bon cœur*, le nom *cœur* relève de l'acception PART.

La combinaison de *cœur* avec *bon* exige cependant un supplément d'analyse. En effet, la locution *de bon cœur* laisse envisager la possibilité d'une alternance d'interprétation. Pour la comprendre, on peut s'appuyer sur l'opposition entre les énoncés suivants :

19. (a) Paul frappe la balle de bon cœur
    (b) Paul accepte cette proposition de bon cœur

En (a), le verbe *frappe* renvoie à une activité physique qui conduit à gloser *de bon cœur* par *avec beaucoup d'énergie* (cf. *il y allé de bon cœur*). En (b), le verbe *accepte* oriente vers une autre glose : *de bon cœur* y est plutôt synonyme de *de bon gré, de bonne grâce* ou *avec plaisir* (le nom *cœur* relève davantage du psychologique que du physiologique). Ces différences d'interprétation suggèrent que l'acception de *cœur* n'est pas forcément la même dans les deux énoncés.

Or, c'est précisément la valeur que prend l'adjectif *bon* dans chacun de ces énoncés[318] qui permet en fait d'opérer une véritable distinction. Dans l'énoncé (19b), l'adjectif est, comme attendu, réellement qualifiant. Il est d'ailleurs commutable avec l'adjectif *mauvais* :

20. (a) Paul accepte de mauvais cœur
    (b) *on voyait bien qu'il le faisait de mauvais cœur par stratégie* (frWaC)
    (c) *vous ne riez pas ? Riez comme moi ! De mauvais cœur.* (Navarre, 1988 – FX50 / E121)

On évalue l'état d'esprit de Paul vis-à-vis d'une décision à prendre ou d'une action à engager.

Mais, dans l'énoncé (19a), l'adjectif *bon* prend plutôt une valeur intensive. De fait, si la substitution avec *mauvais* est envisageable (quoique moins naturelle), elle provoque un infléchissement de l'interprétation :

21. (?)Paul frappe la balle de mauvais cœur

En effet, un tel énoncé fait émerger une interprétation plus proche de *de mauvaise grâce / malgré lui* (19b) que de *avec peu d'énergie / sans énergie* (19a).

318 Dont la présence s'avère obligatoire : **Paul frappe la balle / accepte cette proposition de cœur.*

Cette distinction conduit à envisager que, dans *Paul frappe la balle de bon cœur*, l'emploi de *cœur* relève plutôt de la qualité (conformément au fait qu'il prend sa source dans l'expression *de bon courage* – cf. *infra*, p. 232) alors que, dans *Paul accepte cette proposition de bon cœur*, l'emploi (*réellement* modifié) relève de la partie nécessaire (cf. l'analogie possible avec *de gaieté de cœur*).

1.1.1.5 Synthèse

Ce qui précède illustre en quoi la distinction entre emplois QUAL et emplois PART peut s'avérer problématique à opérer en fonction du co-texte. Pour autant, les difficultés mises au jour n'invalident pas le cadre général de la description. Il y a d'ailleurs de nombreux cas où la distinction est plus évidente. Dans la suite, on reprend les différentes acceptions dont relèvent les emplois de *cœur* pour tenter de les expliciter.

1.1.2 Acception PART

Conformément à l'analyse du chapitre 3, on peut distinguer deux pôles illustrés par ces énoncés :

22. (a) quand il court trop vite, Jean a le cœur qui s'emballe
    (b) Marie est partie, Paul a le cœur brisé

En (a), *cœur* renvoie sans réelle ambigüité au muscle cardiaque (partie du corps : pôle physiologique). En (b), *cœur* renvoie clairement à l'état émotionnel de Paul. On peut gloser l'énoncé par *Paul est dévasté / très triste*. L'emploi de *cœur* renvoie à une *partie psychologique* de Paul.

1.1.2.1 Pôle physiologique : une tendance à l'affectif

On va voir ici que, à côté du sens « muscle cardiaque », on peut distinguer deux autres sous-acceptions relevant du corps humain. On insistera sur le fait que ces trois sous-acceptions présentent en fait la particularité de pouvoir donner lieu à des interprétations hybrides dans lesquelles une certaine dimension psychologique (plutôt affective) est présente.

Muscle cardiaque

Dans l'esprit de Dumarsais, l'acception « muscle cardiaque » est l'emploi propre / premier. J'ai tenté d'expliquer au chapitre 1 pourquoi une telle étiquette posait problème au moins d'un point de vue heuristique et pourquoi il était préférable de ne pas envisager le découpage de sens sous cet angle.

Si l'expression *emploi premier* est discutable, on peut, en revanche, parler d'un *emploi dénominatif* (cf. supra, chapitre 2). Pour cette raison, on peut d'ailleurs rapprocher cet emploi de l'acception PART relevant des objets : le nom *cœur* dénomme (*name* par opposition à *noun*) la partie du corps humain qui assure la circulation du sang comme il dénomme une certaine partie de l'horloge ou de la laitue (cf. note 294, p. 208).

On a déjà relevé au chapitre 3 la possibilité pour ces emplois, à priori nettement physiologiques, de donner lieu à une forme d'hybridité manifeste. Ci-dessous, est redonné l'énoncé qui illustrait cette idée :

23. *Elle hurlait. Et par contagion, la peur me gagnait, moi aussi. Nous attendions, le cœur battant, le grelottement du téléphone. Nous nous recroquevillions sous le lit de camp. Une nuit il a sonné, mais je ne suis parvenu à décrocher l'appareil qu'au bout de plusieurs minutes* (Modiano, 1975 – FX50 / R887)

Ici, le battement du cœur est associé à un état émotionnel.

Poitrine

Les plupart des différents dictionnaires consultés répertorient l'acception illustrée par :

24. (a) Paul serre Marie contre son cœur
(b) Paul met la main sur son cœur

Les interprétations lexicographiques sont parfaitement convergentes. Pour le *GR*, l'emploi renvoie à *« la **poitrine**, surtout dans : sur, contre le, mon / son... cœur »*. Dans le *Lexis*, on trouve *« Presser, serrer sur son cœur, sur sa **poitrine** »*. Le *TLF* glose par *« **poitrine**, qui abrite le cœur »* (comprendre : *cœur* pris dans son sens « premier »). Dans son refus de toute circularité, le *DEC* propose la définition suivante : *« I.3 cœur de X = Partie de la **poitrine** d'une personne X, sous laquelle se trouve le cœur I.1a de X »*[319].

Quoique le *TLF* soit le seul dictionnaire à l'évoquer explicitement, cette référence à la poitrine évoque assez nettement la figure de la synecdoque (le *TLF* dit *métonymie*). En effet, on peut considérer qu'on évoque le contenu (le cœur) pour le contenant (la poitrine). Et il est bien vrai que, d'un point de vue proprement extra-linguistique, cette interprétation est confirmée par le fait suivant : lorsqu'on serre X sur / contre son cœur, X n'est pas en contact avec le cœur (muscle cardiaque) mais avec la poitrine.

On reviendra plus loin sur cette interprétation (cf. *infra*, p. 288). Ce que je souhaite surtout pointer ici, c'est la dimension affective généralement mise en jeu dans les énoncés où *cœur* désigne la poitrine. Considérons l'énoncé suivant :

25. *Et c'est un homme, le premier, qui porte dans ses bras, contre son cœur, un petit corps. Un tout petit corps vivant, que l'on voit faiblement bouger – à moins que la vie de ce petit corps n'émane des seuls mouvements de son porteur, qui marche d'un bon pas, comme dans une hâte.* (Martin, 2010 – FX50 / E088)

Ici, on comprend bien que l'enjeu n'est pas tant d'évoquer un rapprochement *physique* d'une partie du corps (poitrine) qu'un rapprochement *psychologique* qui s'évalue en termes d'affection, de sensibilité ou d'empathie. L'interprétation physiologique se double d'une interprétation d'ordre psycho-affectif.

319 Sauf erreur de ma part, le *DFU* ne fait aucune référence à cet emploi alors que, curieusement, dans son article consacré au nom *cœur*, Picoche glose le sens 3 par *« poitrine, partie du corps où [le cœur] se trouve »* (1995 : 122).

Estomac

Un autre emploi conduit à poser un sens physiologique alternatif :

26. en voiture, Paul a mal au cœur[320]

Ici, les descriptions lexicographiques sont moins consensuelles que pour l'emploi précédent. Le *TLF* qui associe cette expression à *avoir le cœur bien accroché, avoir le cœur sur les lèvres, retourner le cœur* propose deux sous-entrées : dans la première, il parle de *« complexe organique interne, de* ***nature indifférenciée*** *»* et, dans la seconde, il glose simplement par ***estomac*** (en précisant qu'il s'agit d'un (quasi-)synonyme). Si cette dernière option est celle du *GR* et du *DFU* (qui explique que *« dans certaines locutions,* cœur *est synonyme d'*estomac *»*), le *Lexis* ne mentionne pas le nom *estomac* et établit simplement un rapprochement entre *avoir mal au cœur* et *avoir la nausée*. Le *DEC* parle même d'un *« organe* ***imaginaire*** *des nausées d'une personne X, perçu comme étant proche du cœur I.1a de X »* et se garde ainsi de poser une synonymie entre *cœur* et *estomac*.

Comme l'attestent les divergences de traitement lexicographique, d'un point de vue extra-linguistique, cette acception apparait plus énigmatique que la précédente[321]. Lorsqu'on a mal au cœur, il n'est pas certain qu'on sache identifier clairement où on a mal : à l'estomac ? au ventre de manière plus générale ? dans une partie plus étendue et plus diffuse du corps ? La référence ne semble pas stabilisée. Dans tous les cas, elle parait difficilement pouvoir renvoyer au muscle cardiaque. Faute de mieux, on l'étiquètera malgré tout « estomac ».

On notera que l'acception est tout à fait ouverte à des interprétations plus ou moins psychologiques :

27. (a) *Nous prenons l'escalier pour descendre parce qu'elle a mal au cœur dans l'ascenseur. D'ailleurs elle a mal au cœur tout court, ça se voit, elle a le cœur blessé.* (Vigan, 2007 – FX50 / E265)
(b) *Je ne veux pas penser à mon père ni à mon frère qui me manquent de ne m'avoir connue, ni à toi qui as mal au cœur et pars où il ne faut pas aller. Je veux être petite et dormir cent ans.* (Garat, 2010 – FX50 / E092)

Dans l'énoncé (a), l'auteur joue de l'alternance d'interprétations entre un mal de cœur dû à l'ascenseur (physiologique) et un mal de cœur plutôt émotionnel (cf. *cœur blessé*). Dans l'énoncé (b), les deux interprétations sont potentiellement mêlées.

En outre, une interprétation proprement psychologique est manifeste dans des énoncés comme :

28. (a) ton attitude me fait mal au cœur
(b) ça me fait mal au cœur de voir ça

Enfin, on note que le dérivé *écœurer* autorise une telle alternance de sens :

29. (a) cette odeur épouvantable m'écœure [physiologique]
(b) ton attitude est scandaleuse, ça m'écœure [psychologique]

320 Cf. également des expressions comme *soulever le cœur* ainsi que *le composé haut-le-cœur*.

321 Une telle acception pourrait être propre au français. Gutiérrez Pérez qui compare *cœur* et ses « équivalents » en italien, espagnol, allemand et anglais note que la métaphore « THE HEART IS THE STOMACH » n'est valable qu'en français (2008 : 44).

Dans les cas psychologiques, la référence à l'estomac semble évidemment encore plus discutable. Nous aurons l'occasion d'y revenir au moment de l'analyse.

Bilan

On retiendra donc trois référents « partie du corps humain » possibles pour le nom *cœur* (et donc trois sous-acceptions) : le muscle cardiaque, la poitrine et, de façon plus confuse, l'estomac. Il faudra garder à l'esprit que les emplois en jeu sont loin d'être toujours exclusivement physiologiques : ils donnent souvent lieu à une certaine forme d'hybridité dans l'interprétation qui peut se résumer à une tendance à l'affectif.

1.1.2.2 Pôle psychologique : de l'affectif au cognitif

Le fait que de nombreux emplois du nom *cœur* renvoient à une dimension psychologique est un constat largement partagé. La plus grande part des descriptions lexicographiques de ce nom est en fait, d'une manière ou d'une autre, consacrée à cette acception. Van de Velde (1995) évoque d'ailleurs le cœur comme un *« complément de qualité »* (i.e. partie nécessaire) psychologique. Commentant l'énoncé *Pierre est par certains côtés d'une grande générosité, par d'autres d'une avarice sans bornes*, elle écrit :

> *On effectue une partition dans la partie (non autonome) de l'individu Pierre qui peut être généreuse ou avare – **mettons que ce soit le cœur**. Dans ce cas Pierre n'est pas, **pour ce qui est du cœur**, tout entier générosité. Mais si on se contente de dire que Pierre est d'une grande générosité, on signifie par là que **pour la partie de l'individu qu'on appellera le cœur**, elle est toute générosité* (1995 : 170, je souligne)

Un pôle affectif

Il parait utile de décrire plus précisément la partie psychologique à laquelle renvoie *cœur*. Pour cela, repartons des constructions en *avoir* en comparant les énoncés suivants :

30. (a) Paul a le cœur sensible
    (b) Paul a le cœur joyeux

Dans ces deux énoncés, il n'est pas aisé de gloser *cœur*. On peut même se demander si la partie à laquelle renvoie *cœur* n'est pas relativement secondaire tant les énoncés en (30) semblent proches, d'un point de vue sémantique, des énoncés « simplifiés » suivants : *Paul est sensible* et *Paul est joyeux*.

L'opposition des énoncés (30a) et (30b) fait néanmoins apparaitre une différence manifeste. En (a), l'adjectif *sensible* renvoie à une qualité caractérisée par une certaine forme de permanence (prédicat *individual level*) alors que, en (b), *joyeux* renvoie davantage à un état provisoire (prédicat *stage level* – ici, il s'agit d'une émotion).

Ces deux types de combinaison renvoient à deux interprétations plus ou moins distinctes de la partie nécessaire (psychologique) CŒUR. Dans le cas d'une prédication *individual level*, on trouve par exemple les combinaisons suivantes :

31. (a) Paul a le (un) cœur sensible / solide / fidèle / pur / sincère / tendre / faible / dur
(b) Paul a un cœur de pierre / d'acier / de glace / d'artichaut

On peut parler d'une partie nécessaire relevant de la **sensibilité affective**. En quelque sorte, *cœur* renvoie à ce qu'on appelle parfois la *part sensible* de l'individu. Le synonyme le plus proche est vraisemblablement le nom *âme* (même si ce nom est parfois chargé d'une connotation religieuse). D'ailleurs, dans les écrits littéraires de la base FX50, les deux noms apparaissent fréquemment l'un à côté de l'autre sans qu'il soit toujours facile de distinguer la différence de sens entre les deux. Ainsi, dans les exemples suivants, il semble que les noms *cœur* et *âme* sont relativement « interchangeables » :

32. (a) *Pour en être instruit, il me faudrait me mirer dans l'écran de l'autre, bien caler mes neurones-miroirs sur les siens, sans m'y confondre, sans m'oublier, tout en éprouvant par couplage sensitif l'empathie de sa gamme sentimentale. Pour ainsi dire, y lire ses pensées, son cœur, son âme. Loin de moi cette intention !* (Garat, 2012 – FX50 / E249)
(b) *Elle reste seule, orpheline de l'enfant*
Qui l'aimait de tout son cœur, de toute son âme. (Jablonka, 2012 – FX50 / E163)
(c) Dieu sonde les cœurs / âmes

Dans le cas d'une prédication *stage level*, la partie nécessaire désignée par *cœur* s'apparente davantage à celles désignées par *moral* ou *humeur* (l'humeur est d'ailleurs parfois qualifiée de *changeante*). Pour s'en convaincre, on peut ainsi comparer les énoncés suivants :

33. (a) Paul a le cœur joyeux / l'humeur joyeuse
(b) Paul a le cœur gonflé de joie / le moral gonflé à bloc
(c) Paul a le cœur / le moral en berne

Pour de tels emplois, le *GR* par exemple évoque le *« siège des sensations et des émotions »*. Et le *Lexis* parle simplement du *« siège de la joie ou de la tristesse »*. Néanmoins, la synonymie avec *âme* n'est pas perdue. Car *âme* peut également être combiné avec des modifieurs *stage level* :

34. Paul a le cœur / l'âme en berne / en peine / en joie / en fête

En fait, dans des nombreuses langues du monde, le nom désignant le muscle cardiaque donne lieu à des interprétations psychologiques[322]. Dans une perspective interculturelle, Berendt et Tanita (2011) comparent les emplois psychologiques des mots *heart* (anglais), *jai* (thaï) et des « équivalents » japonais[323] de *cœur* (*kokoro*), *poitrine* (*mune*) et *ventre* (*hara*). Leurs observations les conduisent à opposer une approche occidentale (fort clivage entre « émotion » et « raison » reflété par l'opposition entre *heart* et *head* / *mind*) et approche orientale (plus syncrétique).

De fait, le clivage qui caractériserait la « culture occidentale » est souvent convoqué par les lexicographes dans la définition de *cœur*. Ainsi, pour le *GR*, l'une des acceptions de *cœur* est glosée par *« le sentiment, l'intuition mêlée d'affects. **Opposé** à raison, esprit (analytique) »* et, dans le *TLF*,

322 Morris, qui adopte une perspective zoologique (et non anthropologique) sur l'être humain (qu'il qualifie de *singe nu*), explique *« pourquoi nous insistons pour localiser les sentiments d'amour dans le cœur* [heart] *plutôt que dans la tête »* (1968 : 130-133) par le souvenir corporel d'une vie intra-utérine rythmée par les battements cardiaques maternels. Il n'est donc pas certain que l'association entre *sentiments* et *cœur* relèvent d'une simple croyance ancienne et nécessairement *erronée* (Le Guern, 1973 : 91).

323 Pour le japonais, cf. également Hasada (2002). Parmi d'autres, je renvoie également aux études de Wierzbicka (1992) sur *heart* et *serdce* (russe) ; Niemeier (1997, 2000) sur *heart* ; Enfield (2002) sur *caj* (lao) ; Deignan & Potter (2004) sur *heart* et *cuore* (italien) ; Gutiérrez Pérez (2008) sur *corazòn* (espagnol), *cœur*, *cuore*, *Herz* (allemand) et *heart* ainsi qu'à Kraska-Szlenk (2014) et Sharifian & *al.* (2008).

on trouve *« mode de connaissance intuitif, généralement **opposé** à l'intelligence rationnelle, discursive »* (c'est moi qui souligne). Les deux dictionnaires ne manquent d'ailleurs pas de citer la fameuse pensée de Pascal :

35. *Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point* (Pascal, 1976 – *Pensées*, GF Flammarion, p. 127)

Et, en effet, comme cela a été pointé plus haut, on peut considérer que la partie nécessaire du cœur relève davantage de l'affect et des émotions que de la raison ou de la cognition. On peut ainsi comparer les emplois de *cœur* et d'*esprit* :

36. (a) Paul a l'esprit curieux / inventif / lucide / rusé / logique / cohérent
(b) Paul a le cœur *curieux / *inventif / ??lucide / *rusé / *logique / ??cohérent
(c) Paul a l'esprit de contradiction / synthèse / analyse
(d) Paul a le cœur de *contradiction / *synthèse / *analyse

Ces contraintes sur les adjectifs ou les SP mettent en évidence que *cœur* s'accommode mal de modifieurs relevant du registre cognitif (intellect, logique, raison). Cette distinction apparait également quand on observe les différences d'interprétation auxquelles donnent lieu *cœur sensible* et *esprit sensible* :

37. (a) *C'était un esprit sensible et subtil, plein de curiosité et de délicatesse. Il avait le génie des formules et des portraits littéraires* (D'Ormesson, 1993 – FX50 / S246)
(b) *Et il toussait à fendre l'âme de n'importe quel cœur sensible* (Hanska, 1984 – FX50 / R769)

L'*esprit sensible* est associé à la « curiosité » et au « génie des formules » alors que le *cœur sensible* est relié à l'émotion (*fendre l'âme*). On observe les mêmes différences entre *cœur ouvert* et *esprit ouvert* :

38. (a) Paul a l'esprit ouvert, il accueille toute nouvelle **proposition**
(b) Paul accueille tout le monde avec une grande **empathie**, il a le cœur ouvert !

Ou encore dans les énoncés suivants :

39. (a) cette preuve d'amour / *cette idée m'est allée droit au cœur
(b) *cette preuve d'amour / cette idée m'est venue à l'esprit
(c) ce discours a frappé mon esprit, j'ai été bousculé dans mes **convictions**
(d) ce discours a touché mon cœur, il m'a **ému**

Ainsi, par contraste avec *esprit*, on peut observer que *cœur* renvoie plutôt à une partie nécessaire qui relève des affects et des émotions. Cette conclusion est en phase avec les analyses de Berendt et Tanita (2011) évoquées plus haut.

Vers un pôle cognitif

La conclusion précédente mérite néanmoins d'être relativisée. On trouve en effet différents emplois de *cœur* qui la remettent en cause. Par exemple, l'emploi suivant, bien attesté (et, d'ailleurs, considéré comme relativement figé) :

40. Paul souhaite en avoir le cœur net [Paul souhaite se faire une **idée** précise de quelque chose]

Ici, on constate que l'affect s'efface nettement au profit de la connaissance[324]. Dans d'autres cas, la référence à une dimension intellectuelle, sans être nécessairement exclusive, semble également présente. On trouve ainsi :

41. *Mais il est déjà tard et Zohar nous prévient que son père doit aller se coucher. En descendant les marches du perron, je grave dans mon cœur **l'image** de cet aïeul si doux, si confiant, dont le cerveau conserve, dans un de ses replis cachés, la preuve que mes grands-parents ont été vivants, qu'ils ont dit et fait des choses comme vous et moi, qu'ils étaient jeunes et gais comme Reut aujourd'hui* (Jablonka, 2012 – FX50 / E163)

On pense également à la locution *par cœur* qui est très courante[325]. Les trois verbes les plus fréquents[326] avec lesquels on la trouve combinée (a) convoquent clairement un processus cognitif mais c'est également le cas des autres verbes employés (b) :

42. (a) Paul apprend / sait / connait sa leçon par cœur
(b) Paul récite / recrache / dit... sa leçon par cœur

Notons que cet emploi de *cœur* est bien ici considéré comme relevant de la partie nécessaire. En effet, à première vue, il est tentant de rapprocher *par cœur* de *avec cœur* (emploi QUAL) sur la base du fait que les deux SP fonctionnent comme des compléments accessoire du verbe :

43. Paul apprend sa leçon → Paul apprend sa leçon avec cœur / par cœur

Cependant, dans *apprendre par cœur*, on ne voit pas très bien comment interpréter *cœur* comme relevant de la qualité. En effet, les compléments en *par N* (où N renvoie à une qualité) ont un fonctionnement très différent de *par cœur* :

44. Paul apprend sa leçon par générosité / prudence / paresse

Dans de tels énoncés, *par N* a une valeur causative alors que *par cœur* renvoie plutôt à la manière[327]. Suivant G. Gross, on peut le mettre en évidence en testant leur *« comportement à l'interrogation »* (1984 : 124-125) :

45. (a) **Pourquoi** Luc apprend-il sa leçon ? → Il l'apprend par générosité / prudence / paresse / *cœur
(b) **Comment** Luc apprend-il sa leçon ? → Il l'apprend par *générosité / *prudence / *paresse / cœur

Avec d'autres verbes, on aurait un résultat identique :

46. (a) Comment / *Pourquoi Luc sait-il sa leçon ? → Il la sait par cœur
(b) Comment / *Pourquoi Luc connait-il sa leçon ? → Il la connait par cœur
(c) Comment / *Pourquoi Luc récite-t-il sa leçon ? → Il la récite par cœur

On peut trouver des noms qui permettent de construire une sorte de « paradigme de la manière » dans le contexte considéré. Cependant, ces noms – qui permettent de faire de *par N* une réponse à la question ***Comment ?*** **–** ne relèvent manifestement pas de la qualité (ici, *téléphone*, *répétition* et *bout*) :

47. Paul apprend sa leçon par téléphone / répétitions (successives) / (petits) bouts

---

324 Même si cette connaissance semble présenter un certain enjeu pour le sujet qui empêche le nom *cœur* de renvoyer seulement à du cognitif.

325 Dans *CO*, on en trouve 28 occurrences ; soit 17% de l'ensemble (cf. le tableau, p. 242) !

326 Cf. mon mémoire de Master 2 (2014 : 49-50).

327 Cela serait en fait différent dans un énoncé comme *Luc a obtenu cela par générosité* (cf. G. Gross, 1984 : 124) mais on se focalise ici sur les verbes compatibles avec *par cœur*. Par ailleurs, les autres valeurs possibles pour *par SN* semblent ici hors de propos. Selon un recensement lexicographique de Hamma (2006 : 83), il s'agit des valeurs de lieu *(passer par la porte / s'asseoir par terre),* temps *(partir par une belle après-midi de printemps / voyager par beau temps)* et d'agent *(une méthode confirmée par l'expérience / la Comédie Humaine écrit par Balzac)*

Au final, il semble bien que, dans *par cœur*, le nom *cœur* relève de l'acception PART[328] et non QUAL. Le point de vue diachronique milite d'ailleurs pour cette option de classement. En effet, les descriptions étymologiques rapprochent *cor* de *recordor, -aris* (*« se remettre dans l'esprit »*)[329].

Bilan

Finalement, tout comme on avait constaté une certaine porosité entre psychologique et physiologique dans la sous-section précédente, on repère ici une certaine porosité entre affectif et cognitif entre lesquels les emplois de *cœur* (et la langue en général) tranchent moins nettement qu'il n'y parait à première vue. Ce constat n'est pas forcément en contradiction avec la pensée de Pascal citée plus haut. En effet, le philosophe lui-même identifiait deux modes de persuasion : l'un faisant appel à l'entendement en s'appuyant sur la démonstration et la vérité, l'autre faisant appel à la volonté en s'appuyant sur l'agrément. Ce constat amenait l'auteur à regretter que des vérités entrent par les portes du cœur (sans le conseil du raisonnement) et non par celles de l'esprit (1658 : 130-135). Ainsi, même s'il s'agissait pour lui de le dénoncer (il parle d'un *« balancement douteux entre la vérité et la volupté »*), il explicitait bien un lien entre cœur et cognition[330].

En résumé, dans ses emplois PART (psychologique), *cœur* renvoie à une partie nécessaire de l'être humain qui peut être qualifiée en termes de qualité (« part sensible ») ou en termes d'état (« siège des émotions »). Elle relève plutôt de la sensibilité et des affects (à ce titre, *âme* semble un synonyme probant) mais certains emplois relèvent, au moins partiellement et de façon plus ou moins hybride, de la cognition et de la raison.

On a insisté sur les constructions en *avoir*. Cependant, de nombreux emplois PART se construisent différemment. Il est difficile d'être exhaustif. Mais on pense au moins aux emplois suivants :

48. (a) mon cœur saigne / se fend / s'emballe [sujet d'une prédication verbale]
(b) Marie a brisé / connait le cœur de Paul [objet d'une prédication verbale]
(c) coup de cœur / grand-mère de cœur [complément du nom en *de*]
(d) Paul s'exprime avec le cœur / ce que j'ai sur le cœur / ça vient du cœur / il a agi selon son cœur / Paul souhaite de tout son cœur réussir [SP compléments du verbe]

On retrouve également de tels emplois dans des expressions plus ou moins figées :

49. (a) si le cœur vous en dit / le cœur n'y est pas
(b) Paul s'en donne à cœur joie / parle à cœur ouvert
(c) il n'est pas venu de gaieté de cœur

328 Il est surprenant de constater qu'aucun des noms renvoyant à une partie nécessaire ne peut se substituer à *cœur* qu'on conserve le verbe *apprendre* (*Paul apprend sa leçon par *âme / *esprit / *tête / *ventre*) ou qu'on change le verbe pour l'adapter au sens du complément potentiel (*Paul compatit *par âme / travaille *par esprit / réfléchit *par tête / s'engage *par ventre*). Le comportement du nom *cœur* semble ici d'autant plus singulier qu'il invalide manifestement l'affirmation selon laquelle *«* par *sélectionne des verbes impliquant une activité élaborée (G. Gross 1984),* ***extérieure au registre du corps, et qui équivalent à faire, agir*** *»* (Leeman, 1991 : 81, je souligne).

329 Cf. le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (Ernout & Meillet, 2001). On pense aussi au verbe anglais *record* qui signifie *enregistrer*.

330 On peut également signaler que, beaucoup plus récemment, dans une perspective à la fois psychologique et neurologique, Damasio (1994) a relativisé la distinction entre « émotion » et « raison » (son livre s'intitule d'ailleurs *L'erreur de Descartes*) et montré que certaines capacités cognitives ne pouvaient se construire sans le concours des affects.

Nous avons déjà croisé certains de ces emplois au cours des analyses précédentes – *s'en donner à cœur joie / parler à cœur ouvert* (p. 182) ; *coup de cœur* (p. 184) ; *grand-mère de cœur* (p. 218) ; *s'exprime avec le cœur* (p. 219). D'autres seront évoqués par la suite.

1.1.3 Acception QUAL

Sans doute, est-ce l'énoncé *Paul a du cœur* qui illustre le plus canoniquement les emplois QUAL de ce nom. En effet, c'est à partir de la construction ***avoir DU*** qu'a été caractérisée l'acception QUAL (*Paul a de la patience*) par opposition à l'acception PART (*Paul a l'esprit fragile*). Conformément à la description générale de la notion de qualité, on trouve évidemment des énoncés où des déterminants complexes (renvoyant à une quantité[331]) se substituent au partitif :

50. (a) *Si seulement tu avais **un peu de** cœur !* (Chabrol, 1967 – FX50 / R436)
(b) *Et sa femme? Moi qui la croyais si méchante avec ses bottes et sa façon de cogner dans le vide-ordures, eh bien elle a **beaucoup de** cœur* (Rivoyre, 1964 – FX50 / R462)
(c) *Et je suis toujours ouvert avec les autres... Je souris... J'ai **pas mal de** cœur* (Forum sur forum.doctissimo.fr – édité le 26 juin 2014)

Afin de cerner la qualité instanciée par *cœur* dans ce type d'énoncés, les différents locuteurs interrogés évoquent la générosité mais également la gentillesse, la bonté ou la sensibilité. Les descriptions lexicographiques confirment ces intuitions. Ainsi, dans le *GR*, l'expression *avoir du cœur* est associée à une liste de noms plus ou moins synonymes : *bonté, altruisme, bienveillance, charité, compassion, délicatesse, dévouement, générosité, pitié* et *sensibilité*. D'après le *TLF*, l'expression *avoir du cœur* est synonyme de *bonté*, *délicatesse* et *générosité* alors que *ne pas avoir de cœur* se glose par *dureté*. Cependant, ce dictionnaire distingue peu les emplois absolus des emplois modifiés. Le *DFU* ne s'attarde pas particulièrement sur l'expression *avoir du cœur*. Mais, il suggère néanmoins que *ne pas avoir de cœur* ou *être sans cœur* renvoient à une absence de pitié ou de générosité. Ce que confirme le *PR* qui glose *vous n'avez pas de cœur* par *vous êtes sans pitié*. Le *Lexis* ne cite pas d'emplois absolus de *cœur* à l'exception de l'énoncé *Ceux qui avaient encore un peu de cœur l'ont perdu* (Céline) qui est associé à l'absence de bonté ou de bienveillance.

On notera par ailleurs que ces différents synonymes correspondent aux emplois suivants de *cœur* :

51. (a) Paul a un cœur ! [avec emphase]
(b) Paul a un gros cœur / cœur énorme / gros comme ça / d'or / en or [emplois intensifs[332]]
(c) *les Restos du cœur*

Dans le même registre, on observe que la combinaison de *cœur* avec un adjectif à valeur intensive donne lieu à des combinaisons originales comme dans l'extrait de chanson suivant (où le mot *éléphant* fonctionne comme un adjectif à emploi intensif) :

52. *on prendra notre temps / pour découvrir la vie*
aimer les gens / énormément
sur les épaules des géants / le cœur éléphant
(Fréro Delavega, 2015 – Chanson *Le cœur éléphant*)

331 Pour Van de Velde (1995 : 168), il s'agit de *« spécifieurs caractéristiques des grandeurs continues »* et pour Kupferman (1997 : 233) de *« quantificateurs adverbiaux »*. Molinier parle de *« déterminants adverbiaux »* et souligne leur *« effet intensif »* (1991 : 138 note 3).

332 Pour l'énoncé (a), cf. ***1.3.3 Combinaison avec l'article un*** (chapitre 3) et, pour les énoncés en (b), cf. ***1.1.1.1 Combinaison avec l'adjectif gros***.

Ici, il semble que l'expression *cœur éléphant* (= *gros cœur*) évoque une forme de bienveillance.

Néanmoins, cette première description mérite d'être approfondie. En effet, précédemment, on a déjà eu l'occasion d'évoquer des énoncés où *cœur* renvoyait à une qualité peu compatible avec ces notions de bonté ou de bienveillance :

53. (a) Paul travaille avec cœur [avec enthousiasme]
    (b) Paul n'a pas le cœur de venir à cette réunion [n'a pas le courage / n'a pas envie]

De même, l'énoncé suivant sème le doute sur le réseau de synonymes précédent :

54. *Bundesliga : le Werder a eu du cœur à Schalke* (Article sur beinsports.com – édité le 29 avril 2016)

En effet, un tel énoncé se glose plutôt par : *l'équipe de foot du Werder a été pleine* ***d'énergie*** *dans son match contre l'équipe de Schalke*. Il parait difficile d'envisager que l'équipe a été pleine de bonté avec son adversaire !

Ainsi, si la présence d'un pôle BONTÉ semble manifeste dans l'interprétation des emplois QUAL de *cœur*, il semble qu'on peut envisager un second pôle qui relèverait du courage, de l'enthousiasme ou de l'énergie à faire quelque chose (appelons-le COURAGE). La sous-section suivante est consacrée à l'exploration de ce second pôle.

1.1.3.1 Le pôle COURAGE dans l'interprétation de cœur

On procède ici en deux étapes. Dans un premier temps, on montre que le rapport entre le nom *cœur* et une interprétation COURAGE repose sur de solides bases étymologiques. Dans un second temps, on met en évidence que cette acception est toujours bien présente dans la langue actuelle (et qu'il est donc nécessaire de la prendre en compte) malgré une tendance lexicographique à la marginaliser un peu.

Du côté de l'étymologie

D'après le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (Ernout & Meillet, 2001), le nom *cœur* est issu du latin *cor, cordis* signifiant *cœur* (sous-entendu « organe ») dans son sens 1 et *siège de l'âme, de l'intelligence et de la sensibilité* dans son sens 2 (on retrouve les acceptions PART physiologique / psychologique). Dans cette même entrée, il est signalé que la forme populaire *coraticum* (construite sur *cor*) a donné ***courage*** en français.

À l'entrée *cor*, le *Dictionnaire de l'ancien français* (Greimas, 2012) renvoie à *cuer* (glosé par *cœur*) et signale le dérivé *corage* dont la description comprend trois sens : *« (1) Siège de la vie intérieure, (2) Dispositions de l'âme ou de l'esprit, (3) En particulier, intention,* ***envie***, ***volonté*** *»*. Pour *cuer* (*coer, cor*), six sens sont explicités dont *organe*, *âme* et ***courage***. On trouve également la mention de l'adjectif ***cueru*** qui signifie *« qui a du cœur, du courage »*. Enfin, une entrée *coer* renvoie aux entrées *cuer* et *cor*. On trouve une description proche dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* (Godefroy, 1961) qui propose une entrée *cuer* (dans lesquelles quelques locutions sont évoquées), une entrée *corage* et une entrée *cueru.*

Le *Dictionnaire du moyen français* (Greimas & Keane, 1992) rend compte d'une nouvelle étape. L'entrée *cœur* (graphie moderne) redirige vers deux entrées distinctes : *cueur, cuer* d'une part et *courage, -aige* d'autre part. Pour *cueur*, un découpage en 23 sens est proposé dont le premier est précisément « courage[333]» ! Quant à l'entrée *courage*, elle donne lieu à une description en 8 sens dont certains font mention de *cœur*.

Dans le *Dictionnaire de la langue française du XVI*^{ème} *siècle* (Huguet, 1932), on retrouve la même distinction entre *cœur* et *courage* (graphies modernes – même si dans le corps de la définition, les citations témoignent d'une concurrence avec les graphies *cueur* et *couraige*). Les deux entrées donnent lieu à de longues listes d'expressions encore plus ou moins vivantes aujourd'hui. Pour la description de *cœur*, la synonymie avec *courage* est plusieurs fois mentionnée (par exemple pour les expressions *prendre / perdre cœur*). En revanche, on ne trouve plus trace du dérivé *cueru* (ou *cœuru*)[334]. Quant au nom *courage*, dès le début de la description, il est glosé par *cœur*. Et les équivalences avec ce dernier sont fréquemment mentionnées : *de courage / cœur, de tout son courage / cœur, de bon courage / cœur*.

Terminons avec le *Dictionnaire du français classique* (Dubois & *al.*, 1992) qui explore le français du XVII^{ème} siècle. On y trouve les entrées *cœur* et *courage*. Pour le premier, la glose initiale est *« **courage**, vaillance »* et, pour le second, *« **cœur**, siège des sentiments »*.

Ce parcours rapide met en évidence à la fois l'origine étymologique commune des noms *cœur* et *courage* mais également leur parenté sémantique (en fait, une forme d'hybridation entre le sens de l'un et le sens de l'autre dans des états de langue précédents).

Dans une logique plus synoptique, ce rapprochement est confirmé par le *DH*. En effet, la description du nom *courage* y est intégrée à celle de *cœur* sur la base du fait que ce nom est *« formé de* cuer, cœur *et du suffixe* –age *»* suite à une *« réfection irrégulière (XIII*^{ème} *siècle) de* curage *1050 »*. Par ailleurs, le *DH* fait également mention d'une valeur sémantique commune à *cœur* et *courage* décrite comme *« la force d'âme, la vertu morale dans quelque domaine que ce soit, et plus spécialement les qualités de caractère réservées à une élite »*. Il semble que ce soit cette valeur que prend parfois le nom *cœur* dans une expression comme *homme de cœur* (qu'on pourrait, dans certains contextes, gloser par *homme d'honneur*).

Du côté des dictionnaires contemporains

En fait, contrairement à ce que la présentation initiale (focalisée sur le pôle BONTÉ) pouvait laisser entendre, les dictionnaires contemporains ne négligent pas l'interprétation COURAGE. Cependant, ils

333 La définition rend notamment compte des sens *mémoire* (cf. *par cœur*), *estomac* et *milieu* (cf. ZONE).

334 Le dérivé *cœuret* fait en revanche son apparition. Glosé par *terme de tendresse*, il correspond à l'emploi moderne de *cœur* dans *mon petit cœur*. La disparition de l'un (*cueru*) et l'apparition de l'autre (*cœuret*) pourrait peut-être témoigner d'un déplacement du centre de gravité sémantique de *cœur* vers un pôle *affection*.

ont tendance à la relier à des expressions figées voire à des emplois vieillis[335]. Ainsi, le *Lexis* illustre son acception 2.4 (*« ardeur, désir qui porte vers quelque chose, courage mis à le faire »*) par les exemples : *« Mais Suter n'a plus le cœur à l'ouvrage »* et *« À les voir travailler, on se rend compte que le cœur n'y est pas »* et parle d'un emploi **classique** pour *« À la mort de Thomas, le clergé d'Angleterre commence à reprendre cœur »* qui illustre la glose : *Courage, vaillance*.

Sous l'entrée *« **Vieilli**. Courage, vaillance, force d'âme »*, le *TLF* range une citation de 1807 *« je n'aime pas les lâches ; une impératrice doit avoir du cœur »* (Napoléon à Joséphine) et les expressions suivantes (classées comme **locutions**) : *le cœur me manque*, *avoir le cœur de* et *avoir/donner/mettre/remettre le/du cœur au ventre.* Puis, il envisage encore comme **locutions** les expressions *le cœur n'y est pas, si le cœur vous en dit* et *le cœur à l'ouvrage* qui viennent illustrer la définition : *« Disposition (ou manque de disposition) à souhaiter, faire telle chose »*. Par ailleurs, en lien avec cette acception, le *TLF* signale le dérivé *cœuru* (vieux et dialectal).

Pour le *GR*, le sens de *courage* associé à « *avoir du cœur* (de l'honneur, de la fierté) » est un **vieux** sens bien illustré par la fameuse réplique *Rodrigue, as-tu du cœur ?* (Corneille). Quant aux emplois modernes, ils relèvent plus ou moins du figement : « *Le cœur lui manqua et il s'enfuit. Il n'aura pas le cœur de faire cela. Donner, avoir du cœur à l'ouvrage. »*

De fait, le nom *courage* concurrence le nom *cœur* quand il s'agit de référer à un enthousiasme, une ardeur ou une énergie et il est tentant de renvoyer de tels emplois du nom *cœur* à une forme de figement – elle-même trace d'usages plus ou moins disparus[336]. C'est en quelque sorte ce qu'illustre l'énoncé suivant à propos de la crise des réfugiés (entendu lors d'une revue de presse radiophonique) :

55. *Europe, as-tu du cœur ?* (France Inter le 25 novembre 2014 vers 8h30)

On peut en effet comprendre qu'on attend de l'Europe d'être **charitable** envers les réfugiés mais également, en écho avec la célèbre réplique de Corneille, qu'on attend d'elle une certaine forme de **courage** politique. Le premier emploi pourrait être interprété comme contemporain, le second comme vieilli.

Pourtant, on peut affirmer que cette opposition entre deux pôles d'interprétation reflète un état de langue tout à fait contemporain. D'une part, le chapitre 2 a été l'occasion de rappeler combien la notion de figement était une notion relative et d'expliquer le regard porté sur les expressions figées. Le fait que des expressions comme *avoir le cœur de* ou *mettre du cœur à l'ouvrage* apparaissent relativement figées n'enlève rien au fait que, en français contemporain et dans certains contextes, *cœur* peut renvoyer à une qualité qui s'apparente *davantage* au courage qu'à la bonté.

335 Dans les descriptions qui suivent, les descriptions lexicographiques sont considérablement simplifiées. Par ailleurs, on néglige le fait que plusieurs des emplois cités relèvent en fait de la partie nécessaire plutôt que de la qualité.

336 Une telle tendance semble en phase avec l'intuition des locuteurs. Au cours de la plupart des séances de vulgarisation menées dans le cadre du programme Experimentarium, j'ai pu constater que le pôle *bonté / gentillesse* était spontanément évoqué par les locuteurs alors que le pôle *courage / énergie* était le plus souvent (pas toujours néanmoins) oublié.

D'autre part, en se tournant vers le *DES*, on constate que ce dictionnaire fait clairement – et de manière non marginale – apparaitre des synonymes relevant de la notion de courage. Ainsi, parmi les 16 premiers synonymes mis en avant[337], on trouve : *courage, énergie, hardiesse, intrépidité, ressort, zèle, audace* et *force* ! D'ailleurs, peut-être parce qu'ils sont moins « historicisés », les traitements du *DEC* et du *DFU* vont en fait dans cette direction. Le *DEC* parle de ***désir*** pour expliciter l'emploi de *cœur* dans l'expression *avoir le cœur à rire* (donné à la forme affirmative), de ***joie*** pour l'expression *avoir du cœur à l'ouvrage* et de ***plaisir*** pour *le cœur y est*. Dans le *DFU*, l'entrée 5 *« Désirs, décisions courageuses, enthousiasme »* est l'une des plus développées et met en avant les nombreux emplois qui s'y rapportent (sans distinguer locutions, emplois vieillis ou tout autre emploi marqué).

1.1.3.2 Entre courage et bonté

On retiendra donc deux pôles dans l'interprétation des emplois QUAL du nom *cœur* : un pôle BONTÉ et un pôle COURAGE. Pour résumer, on trouve cette seconde interprétation au moins dans les énoncés suivants :

56. (a) Paul travaille avec cœur
    (b) *Bundesliga : le Werder a eu du cœur à Schalke* (cf. l'énoncé attesté 54)
    (c) Paul n'a pas le cœur de venir à cette réunion
    (d) Paul met du cœur à l'ouvrage
    (e) ça me donne du cœur au ventre

Si une interprétation en termes de bonté est possible (quoique très peu probable) en (a) (*Paul travaille avec gentillesse*) et (b) (*le Werder a été charitable à Schalke ?*), dans les énoncés qui suivent, cela parait totalement exclu.

Dans la perspective de distinguer les deux pôles, la combinaison avec le verbe *manquer* est instructive. Au cours du parcours diachronique précédent, on a déjà croisé cette collocation. On trouve par exemple :

57. Paul manque de cœur (*vs* Paul a du / beaucoup de cœur) [Paul n'est pas généreux / bienveillant]

Mais, une autre combinaison de *cœur* avec le verbe *manquer* est possible :

58. le cœur lui manque pour agir

Dans ce cas-là, *cœur* semble assez clairement renvoyer à l'idée d'une *énergie pour faire quelque chose*. On peut gloser : *l'énergie / le courage lui manque pour agir*. Malgré l'emploi de l'article *le*, il semble qu'il s'agisse bien ici d'un emploi QUAL et que celui-ci relève davantage du courage que de la bonté.

Ainsi, avec le verbe *manquer*, pour renvoyer à l'idée d'énergie / courage, il semble que *cœur* doive être en position de sujet et que, placé en position d'objet, *cœur* renvoie plutôt à la bonté et la générosité. D'où le caractère un peu étrange de l'énoncé suivant :

337 Les autres synonymes relèvent manifestement d'autres emplois : *âme*, *conscience, fond* (comme dans *un bon fond*) et *sentiment* (PART), *sein* et *centre* (ZONE) ainsi que *générosité* qui renvoie précisément à la qualité repérée précédemment. Le synonyme *fermeté* m'apparait plus opaque (*agir avec cœur / fermeté ?*).

59. ?Paul manque de cœur pour terminer ce travail

Grâce à FX50c, on peut confirmer cette intuition. En effet, d'un côté, les 16 occurrences de l'expression ***cœur*** + ***PRO PERSONNEL*** + ***manquer***[338] renvoient bien à l'idée de « manquer d'énergie et / ou de courage pour faire quelque chose » comme dans :

60. (a) *Attablé devant un ragoût au poivre, le **cœur lui manqua** pour manger* (Yourcenar, 1968 – FX50c / S003)
(b) *Mais vraiment le **cœur me manque**. J'hésite, mais je rassemble mon courage.* (Tournier, 1975 – FX50c / S124)

D'un autre côté, les 6 occurrences de *manquer de cœur* renvoient bien à une forme de bonté et n'engagent en rien à l'idée d'une énergie quelconque. Par exemple, on a :

61. *Mais il ne sait pas ce qu'il y avait dans cette lettre... le chagrin, l'indignation de maman... Il faut **manquer de cœur**, être insensible, ingrat, oublier les liens les plus sacrés, ce qu'on doit avoir de plus cher au monde, sa mère, un nom qu'aucune autre femme ne peut porter, pas question de dire même...* (Sarraute, 1983 – FX50c / S126)

Pour résumer, dans *le cœur me manque*, le nom *cœur* relève du pôle COURAGE alors que, dans *Paul manque de cœur*, le nom *cœur* relève du pôle BONTÉ.

Ces observations ne doivent pas occulter les cas d'hybridité. Considérons, par exemple, l'énoncé suivant trouvé sur Internet (relatif au refus d'un agent EDF de couper l'électricité à des familles en difficulté de paiement) :

62. *bravo au **courage** de ce jeune homme qui a **fait preuve de cœur** et pris des **risques** par **humanisme**. Désolée pour ceux (peu nombreux heureusement) qui aux travers de leurs réactions laissent entrevoir une certaine **sécheresse du leur*** (Forum sur ladepeche.fr – édité le 12 mars 2012)

Dans cet énoncé, on peut d'abord comprendre que *cœur* renvoie au courage (en écho aux noms *courage* et *risque*) dont a fait preuve le jeune homme dans son action. Mais, l'occurrence du nom *humanisme* (et le contexte de l'anecdote) semble ramener à l'idée de bonté ou de charité. L'énoncé joue ainsi sur les deux interprétations QUAL du nom *cœur*. La fin de l'énoncé complexifie encore un peu l'interprétation. En effet, *une certaine sécheresse du leur [cœur]* donne plutôt lieu à une interprétation en termes de partie nécessaire (psychologique).

Cette tendance à l'hybridité est patente avec l'expression *homme / femme de cœur*. On a vu plus haut que dans une expression comme *homme de cœur*, le nom *cœur* renvoyait à une qualité (cf. ***1.1.1.2 Construction du type NH de cœur***) sans donner plus d'éléments sur la nature de cette qualité. En fait, sans un contexte élargi, il est tout simplement impossible de trancher. Voici deux énoncés tirés de la base frWaC :

63. (a) *Malheureusement sa vie s'arrête brutalement dans un accident de la route le 26 août 1991. En résumé, une carrière bien remplie, toujours dans un esprit d'ouverture comme en témoignent ses doubles cultures humaine et scientifique. Mais aussi un homme de cœur, **soucieux des autres** et de leur réussite.*
*(b) Dans ce livre de souvenirs et de méditation, ce n'est pas seulement l'itinéraire d'un homme de science que le lecteur découvrira, mais aussi celui d'un homme de cœur et **d'action, résistant** de la première heure pendant la guerre, d'un homme de culture, d'un écrivain, d'un infatigable voyageur.*

338 La requête est : *cœur &e(g=Per) &cmanquer.*

Sans certitude, en (a), il semble que la qualité relève davantage de la bonté et de la sensibilité aux autres (*« soucieux des autres »*). En (b), l'évocation de l'action et de la résistance oriente davantage vers une interprétation en termes de courage ou d'honneur (à moins que cœur-bonté s'oppose à action ?).

Prenons un dernier exemple avec le complément accessoire *avec cœur* (déjà évoqué précédemment). Le recours à la préposition *avec* permet un grand éventail d'interprétations. Et le sens du verbe joue un rôle non négligeable. Par exemple, dans les énoncés en (a) suivants, l'interprétation en termes de courage parait effectivement assez évidente mais elle est moins nécessaire dans les énoncés en (b) :

64. (a) Paul se bat / travaille / frappe la balle avec cœur
    (b) Paul aide les réfugiés / s'exprime avec cœur

Dans FX50, j'ai relevé 12 occurrences de la séquence *avec cœur*. Si les éléments contextuels supplémentaires permettent généralement de trancher quant à l'interprétation de *cœur*, ils ne permettent pas toujours d'exclure le pôle alternatif. Voici quelques exemples :

65. (a) *à présent, nous allons répéter notre chant. J'espère que vous allez le* ***chanter avec cœur****. Pour vous le remettre en mémoire, je vais demander à François de le chanter tout seul une première fois.* (Joffo, 1973 – FX50 / R873)
    (b) *Je savais maintenant que c'était sous l'influence de Morin que Christine, malgré son naturel méchant,* ***agissait parfois avec cœur****.* (Beck, 1952 – FX50 / R521)
    (c) *Mais elle me* ***disait avec cœur*** *et sincérité que j'étais beau, cela me réchauffait, me faisait comprendre la réaction de Jules et me réconciliait avec cette horrible photo.* (Guibert, 2007 – FX50 / R075)

En (a), le contexte conduit plutôt à interpréter *cœur* comme un synonyme d'*enthousiasme* (mettre de l'enthousiasme dans le chant). En (b), *cœur* semble s'opposer à méchant ; un synonyme possible est donc plutôt *gentillesse*. En (c), il semble plus délicat de trancher (enthousiasme ? gentillesse ?).

Ces phénomènes d'hybridité n'enlèvent rien au fait que, dans ses emplois QUAL, le nom *cœur* oscille entre deux pôles d'interprétation : BONTÉ (gentillesse, bienveillance) d'un côté, COURAGE (énergie, enthousiasme, force) de l'autre.

1.1.4 Acception PERS

Rappelons qu'on parle d'un emploi PERS pour un nom de partie du corps humain quand celui-ci désigne la personne tout entière (ex : *la fuite des cerveaux*). Je ne reviens pas sur la pertinence d'un tel découpage discuté au chapitre 3. Ici, on se contentera de mettre en évidence les emplois de *cœur* qui relèvent d'une telle acception.

Partons de la description du *DFU* qui en fait une entrée en tant que telle (entrée 7 : *« On emploie parfois le mot* cœur *pour désigner la* ***personne*** *tout entière »*) en s'appuyant notamment sur les emplois suivants du nom *cœur* :

66. (a) Paul est un joli cœur [un séducteur]
    (b) Paul, tu es mon petit cœur ! / mon cœur ! [désignation tendre / affective de Paul]
    (c) Paul est un cœur d'or / grand cœur / sans-cœur... [un homme généreux / pas généreux]

Le *GR* offre un traitement assez proche et glose le sens II.6 par : *« Par métonymie. La **personne** considérée dans ses sentiments, ses affections, notamment amoureuses »*. On retrouve les expressions *mon cœur* et *joli cœur* ainsi que les emplois suivants (dans lesquels on peut considérer que *cœur* renvoie aux ***personnes*** séduites) :

67. Paul conquiert les cœurs / est un bourreau des cœurs

Quoique disséminés dans la description du *GR*, les emplois en (66c) sont de fait considérés comme *métonymiques* (en fait, des synecdoques) et renvoyant à la personne entière (ex : *« Par métonymie. La **personne**, quant à sa sensibilité.* C'est un cœur dur, impitoyable, un cœur d'acier *»*).

Le *DEC* glose le sens I.5b de la façon suivante : *« **Personne** possédant le cœur I.5a »* (avec *cœur I.5a* renvoyant à l'acception PART ou QUAL). Les exemples illustrant cette définition sont plutôt littéraires comme cette citation de Corneille : *« Quoi ? dans leur dureté ces cœurs d'acier s'obstinent »*. Ils ont l'avantage de mettre en évidence que le mécanisme sémantique de circulation de sens est productif mais ils négligent les emplois les plus lexicalisés mis en avant par le *DFU* et le *GR*.

Enfin, pour le *TLF* et le *Lexis*, il n'y a pas vraiment d'entrée PERS. Le premier ventile les emplois correspondants (qualifiés de *métonymiques*) dans les différentes entrées de la description. Quant au *Lexis*, il ne fait même pas vraiment mention d'une telle alternance de sens. Par exemple, pour le sens 2.1, ce dictionnaire juxtapose simplement les gloses de *« cette délicate attention me va droit au cœur »* (= m'émeut profondément) et de *« c'est un cœur d'or »* (= une **personne** très généreuse, très bonne) sans parler de synecdoque ou de métonymie. Nous avons vu plus haut (chapitre 3) qu'une telle approche était défendable.

En dépit de ces différences de traitement, on retiendra les emplois illustrés en (66) et (67) comme de bons exemples de l'acception PERS pour le nom *cœur*. Cependant, il serait très artificiel de considérer que ces emplois relèvent exclusivement du pôle physiologique. En effet, ils désignent certes une personne (physique) mais ils la présentent sous un certain point de vue (psycho-affectif : affection, tendresse, sentiment amoureux). On retrouve donc ici aussi une forme d'hybridité entre un pôle physiologique (la personne elle-même) et un pôle psychologique (la dimension affective selon laquelle on l'envisage). On peut même affirmer que la dimension physiologique est relativement marginale au regard de la dimension psychologique.

1.2 Acceptions ne relevant pas de la sphère humaine

On regroupera ici des acceptions qui ne relèvent pas de la sphère humaine. Elles correspondent d'une part à deux classes d'emplois identifiés au chapitre 3 (PART et ZONE) et, d'autre part, à une classe propre au nom *cœur* : les emplois SYMBOLE.

1.2.1 Acception PART

Rappelons qu'on envisage ici comme relevant de l'acception PART un emploi habituellement qualifié de « méronymique » comme l'emploi de *pied* dans *pied de chaise*. Dans le domaine des végétaux, on trouve différents exemples de tels emplois du nom *cœur* qui sont d'un usage plutôt courant : *cœur d'artichaut, cœur de laitue, cœur de palmier*.

Au chapitre précédent, il a été précisé que ce type d'emplois relevait souvent d'un vocabulaire « technique » (au point que beaucoup d'entre eux sont plutôt rares). Ainsi, dans le domaine des chemins de fer, *cœur* désigne une *« pièce en angle aigu*[339] *utilisée dans les changements de voie »* (*TLF*). Le *Lexis* indique que le nom renvoie également à une *« pièce d'un mouvement d'horlogerie, qui dégage la détente de la sonnerie »* et à une *« plaque de plomb que le scaphandrier suspend sur sa poitrine et sur son dos pour se lester ».* Enfin, le *TLF* signale un emploi (qualifié de *vieux*) : *cœur de cheminée.* Dans ce cas, *cœur* renvoie à *« la partie centrale de la cheminée ».* Plus précisément, le site commercial poele-cheminee.ooreka.fr indique que le terme *cœur* (ou *contrecœur* !) peut désigner *« la plaque de cheminée en fonte »*.

Le *Lexis* signale que *cœur* est également *« le nom donné au bois le plus ancien, dur et plus ou moins foncé, qui occupe le centre du tronc et de la tige de beaucoup d'arbres »*. On peut retenir les séquences *cœur du tronc*, *cœur de l'arbre* ou *cœur du chêne*. Associés à cet emploi, on trouve, toujours selon le *Lexis*, les dérivés *décœurer* (*« éliminer le cœur d'une pièce de bois »*) et même *décœurage*. Ces deux termes renvoient à une action de *séparation*, révélatrice de ce type d'emplois (cf. p. 204). Cependant, il est douteux qu'on puisse considérer cette partie comme véritablement autonome :

68. ?j'ai récupéré un cœur de tronc/ ?donne-moi ces cœurs de tronc

Une forme d'hybridité avec la notion de zone semble émerger.

Le nom *cible* pose un problème un peu similaire. On peut sans doute considérer *cœur de la cible* comme renvoyant à une partie de celle-ci (cf. *le cœur rouge de la cible / Paul a enlevé le cœur de cette cible pour le repeindre / un cœur de cible*). Néanmoins, dans ce cas, ce qui caractérise la partie, c'est une fonction (faire gagner un nombre de points maximum) liée à une position (être au centre). Ce qui semble ramener à la notion de zone (*la fléchette s'est plantée au cœur / centre de la cible*).

On le voit, on est ici amené à s'interroger sur les « objets » pour lesquels un certain « composant » est dénommé *cœur* (en ce sens, on pourrait parler d'emplois dénominatifs). Mais, si la tâche est relativement aisée pour une laitue ou une horloge, elle est parfois plus délicate pour un tronc ou une cible pour lesquelles émerge une forme d'hybridité avec la notion de zone[340].

339 Il est possible qu'il y ait là une analogie de forme en lien avec les emplois SYMBOLE décrits plus bas.

340 Réciproquement, plus haut (p. 206), a été évoqué le cas de *cœur de la ville* qu'on peut à priori considérer comme un emploi ZONE. Cependant, on peut parler du *cœur historique de la ville*. Et, dans la ville de Montpellier, l'office de tourisme délimite une zone qualifiée de *cœur de ville*

1.2.2 Acception ZONE

Le nom *cœur* fait partie du petit ensemble de noms de parties du corps qui admettent des emplois ZONE (cf. annexe B). Un tel constat est cohérent avec l'analyse de Borillo qui classe le nom *cœur* parmi les N_{li}, les noms de localisation interne (1988 : 18).

Le recours à la locution prépositionnelle ***au cœur de SN*** est bien ancré dans l'usage. Celle-ci est même particulièrement fréquente (c'est très net quand on explore les différentes bases de données, cf. *infra*, p. 242). Sans chercher une quelconque exhaustivité, on peut classer les différents noms susceptibles d'être combinés avec la locution en trois ensembles[341] :

- les noms envisagés dans un emploi « spatial » (sur un espace physique / un objet)
  au cœur de la forêt / de la ville / de l'océan / du château / de la pierre...
- les noms envisagés dans un emploi « temporel »
  au cœur de l'hiver / de l'été / de la nuit / de la journée...
- les noms envisagés dans un emploi « idéel »
  au cœur du projet / du débat / du problème / de l'article / du film...

En parlant d'emplois ZONE en écho à la notion de localisation interne de Borillo, je rejoins les traitements lexicographiques qui mentionnent des emplois où *cœur* évoque une forme de position centrale dans un domaine : *« élément central »* (*DFU*), *« partie centrale »* (*Lexis*, *DEC* & *GR*), *« centre, milieu »* (*GR* & *TLF*). Cet emploi est souvent considéré comme métaphorique : par analogie spatiale avec la situation du muscle cardiaque dans le corps humain, le nom *cœur* désigne une zone centrale.

On verra que l'analyse sémantique à suivre conduira à relativiser considérablement cette dimension spatiale. Ce qu'on peut déjà observer, c'est que le cœur, comme organe, n'est pas véritablement localisé au centre ou au milieu du corps humain (il est situé plutôt vers le haut sur la gauche). Si seule l'analogie spatiale était en jeu, on s'attendrait plutôt à l'emploi du nom *nombril*[342] !

Cela étant dit, on trouve des emplois comparables aux emplois ZONE de *cœur* dans d'autres langues. Gutiérrez Pérez signale ainsi une *« exact equivalence in the five languages »* qu'elle étudie et donne les énoncés suivants :

---

piétonnier. J'ai également entendu un ami prononcer l'énoncé suivant : *Il y a un petit cœur de village sympa* (T – Gaillon le 9 juillet 2017). De telles expressions contribuent à faire du cœur de la ville une sorte de partie « autonomisée ». On retrouverait un tel raisonnement avec *cœur de l'atome* ou *cœur du réacteur* (que Landheer (2002 : 1988) classe dans ce qui est ici appelé PART). Voir par exemple l'énoncé suivant : *où le plus gros du travail reste à faire : le retrait du combustible des piscines de refroidissement et la récupération des cœurs des réacteurs 1, 2 et 3 qui sont entrés en fusion* (Journal – France Culture le 10 aout 2017 à 12h35).

341 Je renvoie à mon mémoire de Master 2 (2014 : 52).

342 Nom qui présente une forme de polysémie avec aux moins deux emplois distincts de l'emploi physiologique : *se prendre pour le nombril de la terre* et *le nombril d'un fruit* (« Petite cavité sur un fruit à l'opposé de la queue » selon le *GR*). Il n'y a cependant pas d'emplois ZONE (**Paul se trouve au nombril du monde / de la ville*) pour ce nom.

69. Eng. The heart of the city[343]
Sp. El corazón de la ciuatad
It. Il cuore della città
Fr. Le cœur de la ville
Ger. Das Herz der Stadt (2008 : 43)

Par ailleurs, l'étude de Svorou (1994 : 257) fournit également quelques exemples de langues (abkhaze, !kung, tubatul) où le mot désignant le cœur, à défaut de renvoyer au *centre* de quelque chose, renvoie à une *partie intérieure* – cf. également Kraska-Szlenk (2014 : 31). Cela étant dit, comme le signale notamment Svorou, le mot désignant le cœur renvoie, dans certaines langues (abkhaze, bari, basque, coréen, papago, tigré), non pas une zone centrale ou intérieure mais à une *side-region* (1994 : 75 & 255).

Quoique emblématique, la locution prépositionnelle n'exclut pas d'autres constructions :

70. nous atteignons le cœur de la forêt

Par ailleurs, d'autres constructions avec préposition sont possibles :

71. (a) *Par le supplice de Jésus, le christianisme était frappé* ***au cœur*** (frWaC)
(b) *C'est une chasse aux sorcières qui frappe notre culture* ***en son cœur*** (frWaC)
(c) un poisson congelé / un rôti cuit / un fromage fait **à cœur**

L'emploi illustré en (c) est classé dans l'acception ZONE pour deux raisons. D'abord, il apparait que la congélation ou la cuisson à cœur évoque un processus qui atteint une certaine zone de l'aliment considéré : le froid / la chaleur a atteint la zone la moins exposée, le centre. Corollairement, il est difficile d'envisager cet emploi de *cœur* comme un emploi PART (à l'image de *cœur d'horloge*). En effet, *poisson* (en tant qu'aliment), *rôti* ou *fromage* ne renvoient pas à des entités ayant un cœur :

72. (a) *Paul a ôté le cœur [partie centrale] du poisson (*vs le cœur [organe] du poisson)
(b) *Paul a ôté le cœur du rôti / fromage

Pour terminer ce panorama, dans la dernière section, est abordée une acception impossible à situer dans le tableau proposé en tête de chapitre.

1.2.3 Acception SYMB

Tous les dictionnaires signalent une dernière acception pour le nom *cœur*. Elle englobe les emplois relatifs au symbole ♥ (le *DFU* parle de *« forme stylisée du* cœur *»*)[344]. Ce symbole (en tant que signe non linguistique) est très courant dans les messages publicitaires, courriels, tweets, textos, forums sur Internet. On y a recours dans des messages simples à base linguistique (cf. *I♥NY*) ou non (un chanteur qui dessine un cœur avec ses mains à la fin d'un concert pour manifester son affection au public). Ces usages sont intéressants car ils portent le questionnement à un niveau sémiotique plus général.

343 En anglais, pour cette acception, *heart* (mot d'origine germanique) entre en concurrence avec *core* (mot d'origine latine). Ainsi, *Oxford American Dictionary & Thesaurus* (2003) définit un des sens de *heart* par « the central or innermost part of something » et un des sens de *core* par « the central or most important part of anything ».

344 Les séances de vulgarisation menées auprès des scolaires m'ont convaincu que cette acception était particulièrement présente dans l'esprit des plus jeunes. Parfois, ils la citent même avant l'acception physiologique renvoyant au muscle cardiaque. Il est vrai que cette acception fait émerger une image nette, facile à identifier et très utilisée.

Pour s'en tenir au niveau linguistique, on distingue trois emplois :

73. (a) Paul a dessiné un cœur sur le bras de Marie
(b) Paul a joué son roi de cœur / a coupé à cœur
(c) Paul a offert un petit cœur en argent à Marie

En (a), *cœur* réfère directement au symbole ♥ (*cœur* est l'étiquette dénominative de ce symbole). En (b), il s'agit d'un cas particulier (généralement cité par les dictionnaires ; le *Lexis* en fait même un homonyme autonome) du précédent : *cœur* réfère à une « couleur » des jeux de cartes (*roi de cœur, trois de cœur*). Dans ce cas, *cœur* renvoie au même symbole mais nécessairement de couleur rouge. En (c), on pourrait envisager l'emploi comme un emploi *métonymique* (« la forme pour l'objet ») de celui en (a) : *un petit bijou en forme de cœur*. Ici, le nom *cœur* désigne un objet et non un symbole.

La frontière est néanmoins assez floue : ne peut-on considérer le symbole évoqué en (a) comme un objet (plus ou moins abstrait) ? ne peut-on envisager l'objet évoqué en (c) comme un symbole (matérialisé non par un dessin mais par un objet) ? Dans la synthèse qui suit, on parlera simplement de l'acception SYMBOLE (abréviation : SYMB) pour regrouper les différents emplois illustrés en (73).

Par ailleurs, il est manifeste que ces emplois relevant du symbole évoquent régulièrement une certaine dimension affective. Pour citer les exemples les plus évidents, le symbole ♥ est souvent utilisé pour évoquer le sentiment amoureux (un cœur gravé sur un arbre), l'affection (le chanteur à la fin du concert), le goût pour quelque chose (cf. *I♥NY*), la solidarité (symbole souvent utilisé par les associations caritatives comme ci-dessous) :

Cette dimension affective est fondamentale pour comprendre ce que ♥ symbolise.

1.3 Point de vue quantitatif

À la suite du découpage précédent, cette sous-section propose de façon succincte un point de vue quantitatif. J'ai en effet sondé les quatre bases de données de manière aléatoire[345] (à part CO, pour laquelle toutes les occurrences de *cœur* ont été relevées) pour y repérer les emplois de *cœur*.

Sans exagérer l'enjeu d'un tel sondage, on peut lui trouver un double intérêt. D'une part, en confrontant le découpage à un vaste ensemble de données attestées, on vérifie qu'aucune acception n'a été négligée. D'autre part, un tel relevé permet de se faire une idée du poids respectif de chaque acception. Dans cet objectif, le fait d'exploiter plusieurs bases de données de natures différentes est

345 Pour FX50 (25879 occurrences de *cœur*), j'ai regardé le premier résultat des 100 premières pages (affichage chronologique décroissant). Pour LM, j'ai regardé le premier résultat de chaque page de 30 (soit 121 occurrences). Pour frWaC, grâce à la fonction *sample* du logiciel en libre, j'ai extrait un échantillon aléatoire de 100 énoncés parmi les 330641 comportant le nom *cœur*.

un moyen d'éviter un biais (cf. la sous-section ***2.2.1 Entre données construites et données attestées*** au chapitre 2).

Pour ce qui concerne le premier objectif, l'observation attentive des 482 énoncés extraits n'a pas permis d'identifier une nouvelle acception. Tout au plus, dans certains cas, a-t-on repéré des emplois un peu hybrides ou difficiles à classer : ils sont comptabilisés dans la dernière ligne du tableau ci-dessous aux côtés de certaines occurrences de *cœur* qui constituent un morphème non autonome dans un nom commun (*accroche-cœur*) ou un nom propre (*Sacré-Cœur*).

Pour ce qui concerne le poids quantitatif de chaque acception, le tableau ci-dessous vise à en rendre compte (sous forme de pourcentages) de manière synthétique :

[en pourcentages]	**FX50 (25879)**	**LM (3624)**	**frWaC (330641)**	**CO (161)**
Nbre d'occurrences extraites	100	121	100	161
PART (physiologique) ***Poitrine* + *Estomac***	16 *1 + 1*	4	2	5,5 *0 + 1,5*
PART (psychologique) ***Cognitif***	61 *3*	21,5 *3,5*	40 *2*	50,5 *17*
QUAL	5	4	3	2,5
PERS	2	0	3	0
PART (hors sphère humaine)	0	0,8	0	0
ZONE	7	63,5	42	22
SYMB	0	0,8	4	1,2
Sens indécis ou autres	4	0,8	4	0

On voit que certaines acceptions sont nettement plus courantes que d'autres : quand l'acception PART (psychologique) est très fréquente, l'acception PART (hors sphère humaine) est quasi absente. Ce qui fait d'ailleurs écho à une certaine intuition.

Deux éléments méritent d'être soulignés. D'abord, l'acception réputée première (« muscle cardiaque ») ne l'est pas quantitativement (en accord avec les observations de Deignan & Potter (2004) sur les emplois non littéraux de *heart* en anglais, cf. la sous-section ***4.3.1 Le critère quantitatif*** au chapitre 1).

Deuxièmement, il est frappant de constater que les bases de données produisent des résultats sensiblement différents. Par exemple, alors que l'acception ZONE est la plus fréquente dans LM

(« corpus » de presse où abondent les séquences du type *au cœur du projet* ou *au cœur du débat*), elle est très minoritaire dans FX50 (« corpus » à dominante littéraire).

1.4 Bilan

En conclusion, on a donc repéré trois acceptions relevant de la sphère humaine (PART, QUAL, PERS) et trois acceptions relevant de la sphère non humaine (PART, ZONE, SYMB) qui admettent différentes interprétations hybrides (entre physiologique et psychologique, affectif et cognitif, bonté et courage, partie et zone...).

Ces éléments sont repris dans le schéma ci-dessous (où les lignes pointillées ne sont pas destinées à « hiérarchiser » les emplois mais à signaler les hybridités potentielles entre les différentes acceptions) :

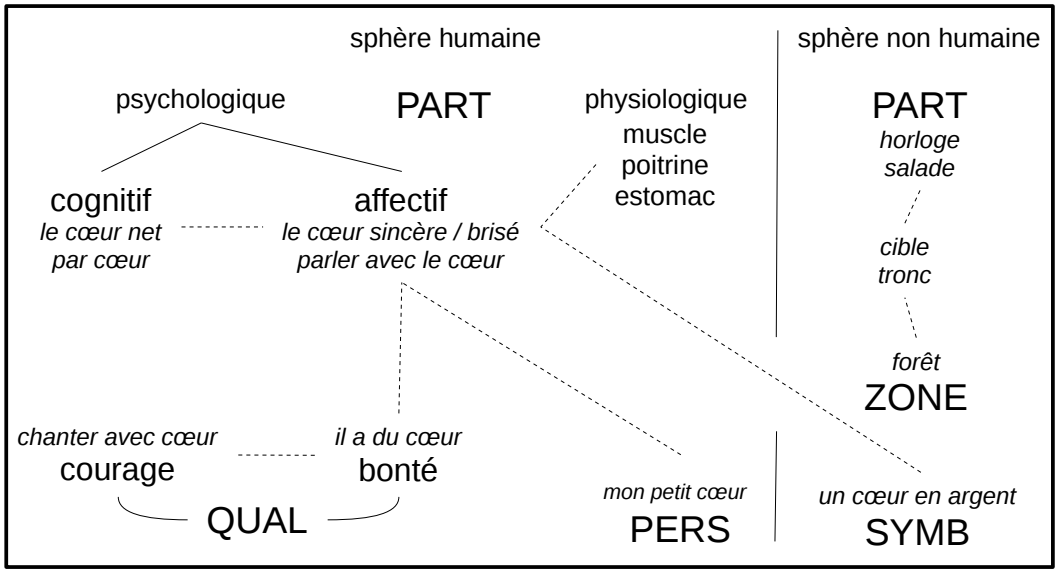

La polysémie du nom et les formes d'hybridité qui lui sont associées permettent précisément une certaine circulation de sens selon l'intention du locuteur. L'énoncé suivant en est une bonne illustration :

74. *Vous n'avez pas, Monsieur Mitterrand, le monopole du cœur ! Vous ne l'avez pas... j'ai un cœur, comme le vôtre, qui bat à sa cadence et qui est le mien. Vous n'avez pas le monopole du cœur !* (Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand lors d'un débat télévisé – 10 mai 1974)

Dans cette saillie célèbre, Giscard d'Estaing reproche à Mitterrand (homme politique de gauche) de s'octroyer une sorte de monopole de la compassion ou de la générosité. Ainsi, les deux occurrences de *monopole du cœur* renvoient plutôt à la qualité. Il est alors tentant d'interpréter l'occurrence de *cœur* contenue dans *j'ai un cœur* comme un nouvel emploi QUAL (cf. les emplois absolus « intensifs » du type *Paul a un nez !* – voir l'énoncé (90) p. 181). Néanmoins, la suite de l'énoncé contredit cette analyse. L'expression *comme le vôtre* tend à faire de l'énoncé un « rappel argumentatif d'une vérité analytique » (cf. p. 180) : « comme tout être humain, j'ai un cœur, vous

avez un cœur » (cette part sensible présente en chacun de nous). À ce stade de l'énoncé, la dimension reste psychologique. Pourtant, l'ajout de *qui bat à sa cadence* fait basculer l'interprétation dans le physiologique !

Il ne s'agit pas de pointer une quelconque forme de confusion dans l'expression, mais plutôt de mettre en évidence comment le locuteur joue avec les différentes acceptions du nom *cœur* par des effets d'hybridité successifs. Or, une telle circulation de sens est précisément rendue possible par le caractère polysémique de ***l'unité linguistique*** dont on peut chercher à dégager ***l'unité sémantique***.

2 - Éléments d'analyse sémantique

Dans le prolongement du découpage précédent, cette deuxième section sera consacrée à la description du fonctionnement polysémique du nom *cœur*. On cherchera à dégager des propriétés sémantiques stables du nom *cœur* dans la perspective de formuler un invariant sémantique par-delà la diversité de ses emplois.

Pour mener cette tâche à bien[346], conformément aux choix méthodologiques effectués au chapitre 2, on partira de l'observation des emplois de *cœur* pour mettre au jour, sur la base de collocations (*cœur brisé, apprendre par cœur*...) et de synonymies locales (*générosité, âme, centre*...), des contraintes révélatrices de l'identité de *cœur*.

Cette section est elle-même divisée en sept[347] sous-sections consacrées aux différentes acceptions du nom *cœur* selon la progression suivante : PART (psycho), PERS, QUAL, PART (physio), SYMB, ZONE et PART (hors sphère humaine). On entame donc l'analyse à partir des emplois relevant de la sphère humaine en commençant par l'acception PART la plus représentée dans les bases de données et la plus riche du point de vue des constructions dans laquelle elle est en jeu.

2.1 Acception PART (psychologique)

L'acception PART dans le domaine psychologique représente un certain défi pour l'analyse. Elle est en effet mise en jeu dans de très nombreuses constructions (plus ou moins figées) et donne lieu à une multitude d'interprétations. Par souci de clarté, on distinguera les deux pôles affectif (***2.1.1***) et cognitif (***2.1.2***). Une dernière sous-section (***2.1.3***) sera consacrée à quelques locutions prépositionnelles très courantes se révélant un peu problématiques.

2.1.1 Pôle psycho-affectif

On fera d'abord porter l'analyse sur les emplois modifiés du nom *cœur* qui, du point de vue de la définition de l'acception PART, présentent un certain caractère prototypique. En l'occurrence, on

346 Une part des éléments développés ici ont fait l'objet d'une communication au colloque *Contraintes linguistiques, linguistique contrainte – A propos de la complémentation nominale* qui s'est tenu les 2 et 3 juin 2016 à Paris IV (René Descartes) en partenariat avec l'Université d'Artois (cf. Bertin, 2017).

347 On distinguera le pôle physiologique du pôle psychologique.

distinguera les modifieurs *individual level* (*Paul a un cœur généreux*) et *stage level* (*Paul a le cœur joyeux*). On abordera ensuite des emplois non modifiés.

2.1.1.1 Emplois modifiés (individual level)

En sondant les bases de données, on met en évidence l'affinité de *cœur* avec certains adjectifs :

75. Paul a le cœur généreux / sensible / fidèle / sincère

Ici, ils indiquent plutôt une *qualité* positive (bienveillance) quoiqu'une valeur axiologique négative ne soit pas exclue (cf. *cœur cruel*). Mais ce qui nous intéressera, c'est le fait que ces adjectifs impliquent une mise en relation avec un *pôle d'altérité humain*. En effet, on peut mettre au jour les contraintes d'emploi suivantes sur les adjectifs :

76. Paul a le cœur ??calme / ??patient / ??vaniteux / ??chanceux

Ces contraintes sont bien confirmées par la base frWaC :

cœur généreux	*cœur sensible*	*cœur fidèle*	*cœur sincère*
101	100	74	50
cœur calme	*cœur patient*	*cœur vaniteux*	*cœur chanceux*
5	2	0	0

Or, on est là en présence d'adjectifs qui n'engagent pas nécessairement un rapport à l'autre. Cette combinaison difficile avec de tels adjectifs met en évidence que ce nom exige la présence d'un pôle d'altérité humain (généreux envers les autres).

D'ailleurs, voici l'un des deux énoncés de frWaC combinant *cœur* avec *patient* :

77. *Priez sans cesse avec un cœur patient Ayez de la patience envers tous* (frWaC)

Il est intéressant de constater que la patience est bien ici tournée vers les autres (*de la patience envers tous*). Ce qui tend à confirmer que, même quand un adjectif comme *patient* est combiné avec *cœur*, son emploi tend à mettre en jeu un pôle d'altérité humain.

On observe par ailleurs l'affinité de *cœur* avec les adjectifs suivants :

78. (a) Paul a le cœur dur / sec / solide / tendre
    (b) Paul a le cœur fermé / ouvert

Dans ces énoncés, les adjectifs ne portent pas nécessairement la même valeur axiologique. Quand *dur, sec* et *fermé* expriment une difficulté à se laisser émouvoir (insensibilité), les adjectifs *solide, tendre* et *ouvert* sont porteurs d'une valeur positive (capacité à tenir le coup pour le premier, sensibilité aux autres pour les suivants) :

79. (a) Paul est méchant / ??gentil, il a le cœur dur / sec / fermé
    (b) Paul tiendra le coup / ??ne tiendra pas le coup, il a le cœur solide
    (c) Paul est un amour / ??un monstre, il a le cœur tendre / ouvert

Mais, dans tous les cas, ces adjectifs engagent la capacité de Paul à se laisser émouvoir en mettant en jeu un certain degré de « pénétrabilité ». Autrement dit, ces adjectifs renvoient bien à la manière dont Paul peut réagir face à quelque chose venant de *l'extérieur*. Rappelons d'ailleurs que, selon Legallois (cf. *supra*, p. 86), l'adjectif *dur* exprime fondamentalement une forme de *résistance*. Or, cette résistance suppose une interaction avec une entité extérieure.

C'est en fait exactement le même enjeu avec certains SP très courants :

80. Paul a un cœur d'artichaut / de pierre / de marbre / de glace / d'acier

Quand le SP *d'artichaut* exprime une forme de tendresse (pénétrabilité), le SP *de pierre* exprime une dureté (impénétrabilité[348]). Ainsi, c'est encore la notion de résistance (ou non) à des « stimulus » extérieurs qui est en jeu.

Ce fonctionnement est d'ailleurs relativement productif :

81. (a) *Je peux exaucer trois vœux. Mais à chacun des vœux, mon cœur* ***de cristal*** *se brise.*
(b) *J'ai un cœur* ***de béton*** *Je ne veux plus aimer personne* (frWaC)

En (a), le cristal renvoie à une grande fragilité (qui évoque une intense sensibilité). À l'inverse, en (b), l'emploi du nom *béton* renvoie à une certaine dureté (qui suggère une insensibilité assez intense).

Ainsi, dans le cas des modifieurs *individual level*, il apparait donc que **le nom *cœur* impose une relation avec quelque chose d'extérieur au sujet**. Comme on l'a vu, il peut s'agir d'une qualité (bienveillance ou malveillance) tournée vers les autres (pôle d'altérité humain) ou d'un certain degré de sensibilité à l'égard de stimulus venant du monde extérieur.

Dans le cas d'une qualité attribuée au sujet (*Paul a le cœur généreux*), la caractérisation semble se construire sur la base d'*actions* qu'accomplit le sujet (Paul aide les autres, par exemple). On observe néanmoins les contraintes suivantes :

82. Paul a le cœur ??courtois / ??poli / ??serviable / ??moqueur[349]

Les adjectifs *courtois, poli, serviable* et *moqueur* sont attribués à un individu sur la base d'une attitude envers les autres au même titre que *généreux, fidèle* ou *sincère*. Cependant, les premiers évoquent de manière beaucoup plus immédiate un comportement *observable* quand les seconds renvoient davantage à une *disposition* d'ordre psychologique.

De ce point de vue, la comparaison avec d'autres noms donnant lieu à des emplois PART est très instructive. Dans les énoncés suivants, on pourra comparer les combinaisons de *cœur*, *tempérament*, *caractère* et *esprit* avec certains adjectifs :

83. (a) Paul a un ??cœur / tempérament impulsif / violent / explosif / combatif
(b) Paul a un ??cœur / esprit efficace / pratique
(c) Paul a un ??cœur / caractère difficile (à gérer)
(d) Paul a un ??cœur blessant (*vs* Paul est d'humeur massacrante)

348 Rappelons que *cœur d'or* renvoie à une interprétation très différente : le nom *or* évoquant une forme d'idéal et non de dureté.

349 Dans frWac, il y a une seule occurrence de *cœur courtois* et aucune des trois autres combinaisons.

On constate qu'on peut associer différentes parties nécessaires à une *action* que celles-ci mettent en œuvre directement et qui influe sur l'environnement. Avec *cœur*, cela semble beaucoup plus difficile. On aurait évidemment :

84. Paul a un cœur aimant

Mais, le procès auquel renvoie *aimer* a un caractère beaucoup moins explicitement actif. Tout cela tend à indiquer que ***cœur*** **ne renvoie pas tant à un comportement qu'au foyer (ou à la source) de certaines qualités**.

Pour l'acception PART, nous avons vu que le synonyme local le plus pertinent était sans doute le nom *âme*. C'est ce qu'illustrent trivialement les énoncés suivants :

85. (a) Paul a un cœur sincère / cruel
    (b) Paul a une âme sincère / cruelle

On peut considérer qu'il s'agit d'attribuer à Paul une qualité « via la passerelle » des parties nécessaires auxquelles renvoient *cœur* et *âme*. Cependant, on a déjà noté que les noms *cœur* et *âme* paraissent relativement accessoires[350]. En effet, les énoncés en (85) peuvent être, sans changement de sens majeur, remplacés par :

86. Paul est sincère / cruel

Malgré cela, on peut observer que les fonctionnements de *âme* et de *cœur* sont sensiblement différents. En effet, les deux noms semblent présenter des différences dans leurs collocations. Notamment, on constate que *âme*, à la différence de *cœur*, se prête très bien à la combinaison avec des adjectifs relationnels (a) ou avec des SP (b) exprimant une forme de catégorisation :

87. (a) Paul a une âme / ?un cœur scientifique[351]
    (b) Paul a une âme / ?un cœur de voyageur / de commerçant / de chef

Un sondage dans frWaC confirme clairement cette intuition :

SP	*avoir une âme de + N*	*avoir un cœur de + N*
Catégorisant	*alchimiste, apparatchik,* ***artiste*** *(11), aventurier, bâtisseur, bénévole, capitaine, Chartreux,* ***chef*** *(4), collectionneuse, commerçant, commercial, concessionnaire, compétiteur, dessinateur, détective, druide, écrivain, enseignant,* ***entrepreneur*** *(4), fonctionnaire, formateur, freelance, Indiana Jones, industrielle, journaliste,* ***leader*** *(2), maître, chanteur, maîtresse d'école, marchand, marin, mécène, midinette, missionnaire, navigateur, noir,* ***pauvre*** *(4), Peter Pan, voyou, ménagère, pionnier,* ***poète*** *(4), prédateur, prêtre,* ***princesse*** *(2), prolo, résistant, Tatie-Nounou, tortionnaire, vendeur, voleur.*	***ange*** *(2), Français, guerrier, midinette,* ***pauvre*** *(7).*
	enfant *(5), gamin, gosse, jeune.*	***enfant*** *(5),* ***femme*** *(2), homme, jeune fille, mère,* ***père*** *(3).*
Qualifiant	*fer, glace*	***artichaut*** *(15), béton, beurre, cristal, fer, glace, lion, marbre,* ***pierre*** *(25)*

350 Rappelons que Van de Velde (1995) parle d'une forme de redondance (cf. la sous-section ***1.1.3 Notion de partie nécessaire*** au chapitre 3).

351 On aurait aussi *Paul a l'esprit scientifique* ou *Paul a le pied marin*.

Ainsi, le nom *âme* se prête facilement à une forme de catégorisation : il peut servir de support à un étiquetage catégoriel. C'est beaucoup plus délicat avec *cœur* qui exige plutôt des modifieurs proprement qualifiants.

De ce point de vue, des noms comme *enfant* ou *femme* paraissent un peu hybrides. On peut les considérer comme permettant de définir une catégorie mais, combinés avec *cœur*, ils semblent plutôt qualifier un niveau de sensibilité (cf. également *Paul a un cœur de poète*). Cette qualification peut en fait être positive (*cœur de lion*) ou négative (*cœur de pierre*) d'un point de vue axiologique.

En outre, l'observation des collocations de *cœur* amène à dégager les contraintes suivantes :

88. (a) Paul a le cœur pur / sec / froid / ardent / noble / sec
    (b) Paul a le cœur ??sympathique / *égal / ??agréable / ??désagréable / ??gentil

C'est ce que confirme un sondage dans frWaC :

cœur pur	*sec*	*froid*	*ardent*	*noble*
590*	54	44	34	27
cœur égal	*sympathique*	*agréable*	*désagréable*	*gentil*
2	2	0	0	0

De telles contraintes attirent l'attention sur la tendance des adjectifs combinés avec *cœur* (qu'ils orientent vers de l'axiologiquement bon ou mauvais) à exprimer une valuation forte[352]. Autrement dit, la qualification apparait particulièrement tranchée (a). Par comparaison, on a plus difficilement des adjectifs à valuation modérée (b).

On retrouve une telle contrainte avec les adjectifs de couleurs *noir* et *blanc* :

89. c'est un homme au cœur noir / ??blanc (*vs* pur)

Alors que *cœur* se combine avec un adjectif comme *noir* qui évoque un jugement très négatif, il admet difficilement d'être qualifié par *blanc*. Or, contrairement à *pur*, l'adjectif *blanc* n'exprime pas tant un jugement positif qu'une forme de neutralité[353] ou d'absence de jugement (cf. *balles à blanc, brevet blanc, page blanche*...).

Ainsi, s'il peut être combiné avec des adjectifs (qualificatifs) à portée axiologique positive comme négative, **le nom *cœur* semble exiger des adjectifs exprimant une *valuation fortement marquée***. Ces premières observations méritent d'être confrontés aux modifieurs *stage level*.

352 Dans le cadre de son étude des modalités, Gosselin parle de *« force de la relation »* (2000 : 62-64).

353 Nous avions croisé cette interprétation de *blanc* en évoquant la réflexion sur la synesthésie de Legallois (cf. p. 86).

2.1.1.2 Emplois modifiés (stage level)

Avant d'étudier des adjectifs exprimant explicitement une émotion (*cœur joyeux*), intéressons-nous au SV *parler à cœur ouvert* dans lequel l'adjectif *ouvert* renvoie bien à un état passager du cœur (*stage level*). Au chapitre précédent (cf. la sous-section ***1.3.5.1 Construction V à N ADJ***), il avait été pointé que, dans ce type de construction, le nom en jeu manifestait une forme d'inhérence au procès (*avancer à **vitesse** réduite / grimper à **mains** nues*).

On a déjà évoqué plus haut que, dans un énoncé comme *Paul a le cœur ouvert* (78b), l'affinité de *cœur* avec *ouvert* (plutôt *individual level*) reflète la possibilité d'une interaction avec l'extérieur par le moyen du cœur. C'est plutôt le figement relatif au verbe *parler* qui attirera l'attention ici. En quoi le cœur est-il spécifiquement inhérent au procès qu'il exprime par rapport à d'autres verbes de sens proche comme *s'exprimer*, *dire*, *dialoguer* ou *communiquer* ? Car ces derniers sont assez peu compatibles avec la construction comme en témoigne un relevé dans frWaC :

parler à cœur ouvert	35
s'exprimer à cœur ouvert	3
dire […] à cœur ouvert	2
dialoguer à cœur ouvert	1
communiquer à cœur ouvert	0

Si on cherche à expliquer cette prévalence de *parler* sur les autres verbes autrement que par une évolution historique contingente, on ne peut simplement faire appel à l'idée que *cœur* exige une interaction avec l'extérieur. En effet, tous ces verbes évoquant la communication, ils supposent trivialement l'instanciation d'un pôle d'altérité humain.

On peut malgré tout constater des différences de fonctionnement. Par rapport à *exprimer* et *dire*, le verbe *parler* est le seul qui admette un emploi bivalent privilégiant la relation entre deux êtres humains plutôt que le contenu de la communication :

90. (a) il faut que Paul parle / *dise / *exprime à Marie
    (b) il faut que Paul *parle / dise / exprime quelque chose à Marie

En (a), ce que le verbe *parler* met en avant, c'est précisément une mise en relation avec Marie. Il ne s'agit pas tant d'insister sur ce que Paul doit lui dire que sur le fait qu'il doit se confier à elle ou qu'il doit entrer en contact avec elle.

Certes, on aura :

91. il faut que Paul parle / dialogue / communique **avec** Marie

Ici, c'est bien la mise en relation avec Marie qui semble mise en avant. Mais, dans le cas de *dialoguer* et *communiquer*, la dimension sensible qui caractérise *cœur* dans cette acception est beaucoup moins saillante :

92. (a) pour résoudre ce problème, il faut que Paul parle / dialogue / communique avec Marie
(b) s'il veut exprimer ses sentiments, il faut que Paul parle / ??dialogue / ??communique avec Marie

Il semble qu'avec les verbes *dialoguer* et *communiquer*, il s'agisse plutôt d'insister sur la capacité à transmettre un contenu informationnel (cf. *le président est un homme de dialogue* / *il faut savoir communiquer son information*) plutôt que d'insister sur la dimension sensible qui émerge avec l'emploi de *parler* (cf. *un groupe de parole / tu le connais, il parle peu / il faut que je te parle*). La préférence pour le verbe *parler* peut donc s'expliquer par le fait que *cœur* impose **l'idée d'une interaction *sensible* avec le monde extérieur** beaucoup plus compatible avec parler qu'avec les autres verbes.

L'emploi de modifieurs exprimant explicitement une émotion (joie, tristesse, colère, peur, surprise) ne fait que confirmer ce dernier constat. En effet, dans de tels cas, c'est une situation qui vient provoquer une émotion qui s'exprime elle-même vers l'extérieur (cf. la composition de *émotion* : *ex/motion*). Dit de manière plus imagée, le cœur est *touché* par quelque chose et *manifeste* une réaction. C'est ce qui permet au *GR* d'envisager le *cœur* comme le *« siège des sensations et des émotions »*.

Néanmoins on va voir que cette dernière définition manque peut-être de précision et que, en parlant simplement du *« siège de la joie ou de la tristesse »*, le *Lexis* est sans doute plus pertinent. Car, contrairement à ce que la glose du *GR* laisse supposer, toutes les émotions ne concernent pas le cœur.

Ainsi, il semble qu'il soit difficile de combiner *cœur* avec des modifieurs exprimant la colère :

93. (a) Paul a le cœur joyeux / en joie / triste / en peine
(b) Paul a le cœur ??furieux / ??en colère

Ce différentiel est bien confirmé par frWaC :

JOIE	TRISTESSE	COLERE
cœur joyeux	*cœur triste*	*cœur furieux*
71	39	3
cœur en joie	*cœur en peine*	*cœur en colère*
27	18	2
98	**57**	**5**

Or, l'adjectif *furieux* comme le SP *en colère*, à la différence des modifieurs renvoyant à la joie ou à la tristesse, semblent précisément référer non seulement à un *état* mais également à un *comportement* (généralement dirigé contre quelqu'un) :

94. (a) Paul est furieux / en colère contre Marie
    (b) Paul est ??joyeux / ??triste / ??en joie / ??en peine contre Marie

Une telle contrainte confirme que *cœur*, s'il est associé à un comportement, l'est de manière assez indirecte (avec des modifieurs *individual level*, il s'agissait d'une *disposition*) : la partie à laquelle renvoie *cœur* n'agit pas en tant que telle sur l'environnement extérieur. Ce qui tend à valider que ***cœur* ne renvoie pas en lui-même à un comportement ou un agissement**.

D'ailleurs, il semble qu'on aurait difficilement :

95. ??tiens, Paul a le cœur joyeux (*vs* tiens, Paul est joyeux)

La joie du cœur n'est pas directement observable (au contraire de celle manifestée par Paul).

Enfin, pour revenir à la construction ***V à N ADJ***, on peut opposer :

96. Paul parle / ??s'exprime / *s'investit / *agit à cœur ouvert

Si les quatre verbes renvoient tous à un procès agentif, les deux derniers (*s'investir* et *agir*) évoquent beaucoup plus clairement un comportement à la fois observable et « actif » – c'est-à-dire qui agit sur l'environnement (cf. *tu parles, tu parles mais tu agis peu*). Or, le complément *à cœur ouvert* n'est pas compatible avec eux.

Tournons-nous désormais vers une contrainte relative à une autre émotion :

97. (a) Paul a le cœur joyeux / en joie / triste / en peine
    (b) Paul a le cœur ??étonné / ??surpris

La base frWaC atteste effectivement d'un net différentiel d'acceptabilité :

JOIE[354]	TRISTESSE	SURPRISE
cœur joyeux	*cœur triste*	*cœur étonné*
71	39	7
cœur en joie	*cœur en peine*	*cœur surpris*
27	18	4
98	**57**	**11**

Or, les adjectifs *étonné* et *surpris* sont chargés d'une valeur évaluative relativement neutre. Ainsi, une surprise peut-être bonne ou mauvaise. Ainsi, il semble que le nom *cœur* se combine plus

354 Les deux premières colonnes sont les mêmes que sur le tableau précédent.

naturellement avec des adjectifs exprimant une émotion nettement positive (*joyeux*) ou négative (*triste*) qu'avec des adjectifs exprimant une émotion plus neutre (*surpris*)[355].

On ne peut manquer de signaler que cette observation est congruente avec celle de Wierzbicka à propos des noms *heart* (anglais) et *serdce* (russe) : *« neither* heart *nor* serdce *is viewed as a seat of all emotions but only of emotions which are seen as* ***either good or bad****. Thus, one can say :* his heart was full of joy / bitterness / sadness *but hardly* ?his heart was full of surprise / amazement *»* (1992 : 47, je souligne).

Par ailleurs, avec des adjectifs plus polysémiques, on a :

98. Paul a le cœur lourd / léger / gros

La combinaison avec *léger* renvoie à la joie et la combinaison avec *lourd* et *gros* à la tristesse. L'adjectif *gros*, en particulier, s'interprète comme un qualifiant à valeur détrimentale. Par défaut, *gros* s'entend comme *gros de tristesse*. Cependant, l'adjectif est parfois complété d'un autre SP qui explicite la nature du mal-être :

99. (a) Paul a le cœur gros de soupirs / de rage / de chagrin...
(b) *Il a le cœur gros de l'injustice qu'on lui a faite* (frWaC)
(c) *En effet, je vais y aller, et le cœur gros d'un départ qui ne me satisfait pas !* (Havet, 2005 – FX50 / R095)

On constate que tout SP à valeur bénéfactive semble poser problème :

100. (a) ??Paul a le cœur gros de joie / d'espoir / d'enthousiasme
(b) Paul a le cœur plein de joie / d'espoir / d'enthousiasme

Cette tendance de l'adjectif *gros* à marquer du détrimental est signalée par Blasco-Dulbecco et Cappeau qui notent l'affinité de *gros* avec des noms à *« connotation négative »* par opposition à l'affinité de *grand* avec des noms à *« charge positive »* (cf. *gros ennuis / problèmes* vs *grande chance / passion* ; 2005 : 79)[356].

Quoiqu'il en soit, les adjectifs *léger*, *lourd* et *gros* imposent des lectures nettement positives ou négatives. On retrouve cette idée avec les adjectifs *gonflé, rempli, empli* ou *plein*, quand ces adjectifs servent de moyen d'expression d'un état (psychologique) :

101. (a) Paul a le cœur plein d'amour / de haine / de joie / de tristesse
(b) Paul a le cœur plein de ??sympathie / de ??sentiments / de ??surprise

Là encore, il est manifeste que des noms exprimant une *valuation fortement marquée* sont préférés.

Enfin, les bases de données comme les dictionnaires mettent assez clairement en évidence l'abondance[357] d'énoncés du type :

102. (a) Paul a le cœur serré / brisé / déchiré / meurtri / chaviré / percé / arraché / broyé
(b) Paul a le cœur en miettes / en bouillie / en lambeaux / en compote / en charpie

355 De ce point de vue, la combinaison avec *ému* et surtout *en émoi* est plus litigieuse. Sur frWaC, on trouve en effet 7 occurrences de *cœur ému* et 20 de *cœur en émoi*. On aurait pu s'attendre à une combinaison moins naturelle étant donné que ces modifieurs semblent simplement évoquer une émotion en général. Cependant, il est probable que leur instanciation convoque toujours l'idée de joie ou de tristesse.

356 Notons qu'on retrouve une telle tendance dans une expression comme *en avoir gros sur le cœur*. On aurait certes *Paul a un gros cœur* (= *Paul est généreux*) mais, dans ce cas, *gros* fonctionne comme un intensif (cf. ***1.1.1.1 Combinaison avec l'adjectif gros***).

357 On pourra sans doute parler de *collocations* i.e. de préférences lexicales.

Que le modifieur soit un participe passé (a) ou un SP introduit par *en* (b), il exprime ici le résultat d'un procès. Or, il est manifeste que le modifieur exprime une valuation extrêmement forte. Par comparaison, on a plus difficilement :

103. Paul a le cœur ?cassé / ?usé / ?abîmé

C'est ce que valide un sondage dans frWaC :

cœur brisé	*cœur déchiré*	*cœur meurtri*
491*	67	59
cœur cassé	*cœur usé*	*cœur abîmé / abimé*
17	6	3

Même si des adjectifs comme *consolé* ou *soulagé* sont possibles (*le cœur consolé / soulagé*), les données présentées ici laissent penser que le résultat du procès est très généralement négatif. Ce qui laisse supposer que *cœur* porte, par défaut, une valuation positive, qu'un procès vient « mettre à mal ». Nous aurons l'occasion d'y revenir.

En outre, dans les séquences observées, la valeur modale portée par *cœur* ne semble pas tant relever de l'axiologique (cf. *Paul a le cœur tendre*) que de l'appréciatif. En effet, pour Gosselin, alors que les modalités axiologiques *« portent sur le caractère* louable *ou* blâmable *d'une situation, d'une action ou d'un individu »*, les modalités appréciatives *« consistent en une évaluation subjective du caractère* désirable *ou* indésirable *d'une situation ou d'un objet »* (2015 : 7). Or, on peut considérer que *avoir le cœur en joie* est désirable (plutôt que louable) et que *avoir le cœur en bouillie* est indésirable (plutôt que blâmable)[358] .

Quoiqu'il en soit, à travers les différentes combinaisons abordées ici (*joie / triste, léger / gros, rempli, brisé*), on met bien en évidence comment, dans ces emplois PART modifiés, ***cœur* impose une valuation fortement marquée**.

2.1.1.3 Emplois non modifiés

On commencera par des cas où *cœur* est simplement sujet ou objet d'une prédication. On a notamment des énoncés comme :

104. (a) Paul a conquis son cœur [celui de Marie]
(b) ce footballeur a gagné leur cœur [celui des supporters]
(c) En partant, Paul a brisé son cœur [celui de Marie]

358 On reprendra cette distinction à plusieurs reprises dans la suite de l'exposé même si, comme le souligne Gosselin, elle n'est pas toujours prise en compte par la tradition linguistique. Pour cet auteur, jugements appréciatifs et jugements axiologiques se distinguent pourtant par *« une propriété formelle remarquable : tout jugement axiologique, positif ou négatif, fait lui-même, de la part du locuteur qui le prend en charge, l'objet d'un jugement axiologique positif. Or, cette forme de réflexivité (ou plutôt d'autojustification) des jugements n'affecte pas les jugements appréciatifs »* (2015 : 7).

Dans de tels énoncés, on retrouve assez trivialement l'idée d'une mise en relation entre deux agents humains : un être humain agit sur le cœur d'un autre. Le cœur de Marie comme celui des supporters est évoqué en lien avec un pôle d'altérité humain agissant lui.

C'est ce que confirme la contrainte d'emploi suivante :

105. (a) cette expérience forge le caractère / ce problème torture l'esprit / cette nouvelle brise le cœur
(b) Paul se forge le caractère / se torture l'esprit / ??se brise le cœur

Les énoncés en (b) mettent en évidence une différence dans les possibilités d'emploi. En effet, avec *caractère* ou *esprit*, l'agent peut prendre en quelque sorte l'initiative de renforcer ou de malmener la partie psychologique concernée (en vivant une expérience éprouvante, en se confrontant à un exercice difficile) mais, avec *cœur*, il parait plus difficile d'imaginer un tel contexte. On trouve sur frWaC une seule occurrence de la séquence *se briser le cœur* :

106. *Capable de grande compassion, d'empathie, de chaleur et d'amour, elle vit « grand ouvert » au risque de se briser le cœur.* (frWaC)

On voit bien dans cet exemple que la protagoniste ne met pas en œuvre une action dans le but de se briser le cœur mais bien plutôt que les actions bienveillantes qu'elle engage envers les autres l'exposent à une mise à mal de celui-ci (cf. l'emploi de *risque*).

Une telle analyse permet de comprendre la différence d'acceptabilité ressentie entre :

107. Paul se casse la tête / ??se brise le cœur

Ainsi, le nom *cœur* semble exiger **l'instanciation d'un autre (que Paul)**.

Par ailleurs, comme le suggèrent les énoncés en (104) et (105), on observe une certaine asymétrie : c'est, semble-t-il, l'autre qui agit sur le cœur (conquérir le cœur / briser le cœur) et non le cœur qui agit sur l'autre. On peut typiquement opposer :

108. (a) Paul a touché son cœur [celui de Marie]
(b) *son cœur a touché Marie

Or, il semble qu'on n'a pas la même contrainte avec d'autres noms de partie nécessaire :

109. (a) il a fallu supporter *son cœur / son humeur / son caractère / son (mauvais) esprit toute le journée
(b) il faut que tu le saches : ton moral / *cœur influe sur celui des autres

Les énoncés suivants pourraient sans doute apparaitre comme des contre-exemples :

110. (a) lance-toi dans cette aventure : écoute ton cœur !
(b) Paul a le cœur sur la main

Pourtant, dans de tels énoncés, la mise en œuvre de l'action est liée de manière très indirecte au cœur. En (a), l'action se fait « sur les conseils » du cœur mais celui-ci ne la prend pas en charge. En (b), on est précisément tenté d'opposer une disposition bienveillante portée par *cœur* et une capacité d'action portée par *main*.

Là encore, on observe que **le nom *cœur* ne renvoie pas à l'agissement lui-même**.

Dans les cas où le nom *cœur* est sujet du verbe, on peut considérer qu'il met en œuvre une action : *mon cœur explose / éclate de joie / mon cœur saigne*. Cependant, d'une part, il s'agit généralement davantage de la manifestation d'un ressenti que de la manifestation d'un comportement en tant que tel et, d'autre part, le cœur n'en est que la source et ne se confond pas avec elle.

Ainsi, dans l'extrait suivant, la course du narrateur est la conséquence d'un état joyeux (du cœur) :

111. *J'étais en étude quand on venait m'appeler pour m'annoncer une visite. Mon cœur éclatait de joie ; comme un fou je courais à travers les cours vers le parloir.* (Mohrt, 1979 – FX50 / S285)

En écho aux observations sur des séquences comme *cœur brisé* ou *cœur en bouillie*, on note que les énoncés précédents privilégient des verbes (*explose*, *éclate*, *saigne*) à **valuation (positive ou négative) nettement marquée** (la modalité est plutôt appréciative).

Des sondages sur les bases de données attestent de la prédominance de verbes à valeur fortement détrimentale (*serrer*, *briser*, *arracher*, *broyer*...). Mais, ce n'est pas toujours le cas, on trouve des procès à valeur bénéfactive. Ainsi, en plus de séquences comme *éclater de joie*, on recense différentes séquences assez figées (a-b) comme dans des combinaisons plus libres (c) :

112. (a) ça met du baume au cœur
(b) cette nouvelle m'a réchauffé le cœur
(c) *C'est beau et ça me réjouit le cœur.* (Beauvoir, 1990 – FX50 / 1990)

Tournons désormais vers des exemples de combinaison de *cœur* avec certaines prépositions.

Pour ce qui concerne la préposition *avec,* comme on l'a vu en début de chapitre, il faut se focaliser sur des combinaisons intégrant un déterminant (*avec le cœur* et non *avec cœur* qui relève de la qualité). On utilisera ici quelques repères fournis par Cadiot (1990) qui distingue deux emplois canoniques de la préposition *avec*, l'instrumental (a) et le comitatif (b)[359] :

113. (a) Paul a enfoncé le clou avec un marteau
(b) Paul se promène avec un chien (1990 : 152)

Plus loin, tout en admettant que *« d'autres effets interprétatifs interviennent »* (1990 : 153), il considère l'emploi de la préposition *avec* dans l'énoncé (114) comme relevant d'un emploi instrumental :

114. Paul a enfoncé le clou avec un doigt

L'énoncé (114) n'est pas sans rappeler les énoncés en (16) (redonnés ci-dessous) dans lesquels on peut effectivement envisager sans difficulté les parties du corps humain comme des instruments du procès :

115. (a) Paul frappe le ballon avec la tête
(b) Paul mange avec les doigts
(c) on touche avec les yeux

Or, si *cœur* renvoie de fait à une entité moins *concrète*, rien ne s'oppose à l'envisager comme l'instrument du procès dans un énoncé comme *Paul s'exprime avec le cœur*. De ce point de vue, il y

359 Selon Svorou, *« INSTRUMENTAL and COMITATIVE [...] very frequently are uses of the same form »* (1994 : 157). Elle cite notamment *avec*, *with* (anglais) et *mit* (allemand). On pourra également se reporter à Lakoff et Johnson (1980 : 134-135).

a une différence avec l'énoncé *Paul s'exprime avec le cœur brisé* qui met en jeu un emploi modifié de *cœur*. En effet, dans ce dernier énoncé, la séquence *avec le cœur brisé* ne porte pas tant sur le procès que sur l'état de Paul (c'est-à-dire pas tant sur le verbe que sur le SN sujet) : la contribution de *cœur* au procès parait « gommée » en comparaison du rôle qu'il joue dans *Paul s'exprime avec le cœur*[360]. Cette distinction peut sembler ténue mais elle est bien confirmée par le test de dislocation suivant :

116. (a) Paul s'exprime avec le cœur brisé / Paul s'exprime et il a le cœur brisé
(b) Paul s'exprime avec le cœur / ??Paul s'exprime et il a le cœur (*vs* Paul s'exprime et le **fait** avec le cœur)

On peut également comparer les énoncés suivants :

117. Paul est là avec le cœur brisé / ??avec le cœur

Avec le verbe *être*, on ne voit pas très bien de quoi le cœur pourrait être l'instrument. Ce qui ne signifie d'ailleurs pas que tout procès statif soit impossible. Bien au contraire, on a typiquement des énoncés comme :

118. (a) Paul aime Marie avec le cœur
(b) avec le cœur, je suis présent à vos côtés

Dans ces emplois PART, il ne s'agit pas d'évoquer une énergie ou un enthousiasme à mener le procès à bien[361], il s'agit plutôt de pointer quelle partie de Paul est mise en jeu dans le procès. Or, les procès (*aimer Marie, être présent à vos côtés*) convoquent précisément un pôle d'altérité humain.

On peut le confirmer en comparant avec les emplois QUAL[362] :

119. (a) Paul agit avec cœur / avec le cœur
(b) Paul parle avec cœur / avec le cœur
(c) Paul jardine avec cœur / ?avec le cœur
(d) Paul conduit avec cœur / ??avec le cœur

Dans les deux premiers énoncés, on imagine sans difficulté le pôle d'altérité humain que fait émerger la présence de *avec le cœur*. En (a), le complément accessoire semble imposer une interprétation du type « aider les autres » (on imagine mal que *agit* renvoie à une action comme « creuser un trou » par exemple). En (b), le verbe *parle* convoque trivialement une forme d'altérité. En (c) et (d), la combinaison avec *jardine* ou *conduit* se révèle plus difficile : ces verbes convoquent assez difficilement l'idée d'une altérité vers laquelle une sensibilité pourrait s'exprimer. On peut éventuellement imaginer[363] l'énoncé suivant en introduisant précisément de l'altérité :

120. les légumes qu'il produit, Paul les offre à tout le monde : il jardine avec **le** cœur

---

360 Et, à fortiori, de celui qu'il joue dans *Paul s'exprime avec cœur.* L'expression *avec cœur* exprime la manière dont se déroule le procès et porte donc prioritairement sur le verbe. Dans le cas de *avec le cœur brisé*, l'expression exprime l'état du sujet (le fait qu'il mène ou non à bien une action importe peu) et porte donc plutôt sur le nom. Dans le cas de *avec le cœur*, l'interprétation est plus mêlée. Ainsi, pour Choi-Jonin, *« la préposition* avec *sert à disjoindre un élément constitutif de son tout qui peut correspondre à un nom, à un procès verbal, ou à un élément valentiel »* (1995 : 125). On peut donc considérer que, dans le cas de *avec cœur*, le procès verbal constitue le tout et, dans le cas de *avec le cœur (brisé)*, c'est le nom *Paul* qui renvoie au tout.

361 La nature des procès statifs en jeu rend d'ailleurs difficiles des séquences comme *??Paul aime Marie avec cœur* ou *??avec cœur, je suis présent à vos côtés*. On y reviendra dans la sous-section consacrée aux emplois QUAL (cf. *infra*, ***2.3 Acception QUAL***).

362 Pour une validation par les locuteurs, cf. la note 314.

363 A la date du 5 mai 2017, je n'ai trouvé aucune occurrence de cette séquence sur Google (contre quatre séquences *jardine avec cœur*).

Cela peut sembler moins probant avec la célèbre réplique suivante :

121. *On ne voit bien qu'avec le cœur* (Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*)

Pourtant, si je comprends bien Saint-Exupéry, c'est précisément l'idée de « voir l'autre à partir de sa propre dimension affective » qui est en jeu ici (on ne voit bien que si on fait attention aux autres) et c'est en ce sens que *cœur* renvoie à un instrument du procès.

Ajoutons pour terminer que, dans les différents énoncés étudiés précédemment où *cœur* est employé sans modifieur (*avec le cœur*), le nom semble toujours porteur d'une valuation positive (associée à une interprétation du type « en mettant en œuvre de la sensibilité envers les autres »). Par exemple, dans l'énoncé en (119), on envisage difficilement que *agit* puisse renvoyer à un procès à valeur détrimentale :

122. (a) Paul agit → Paul agit avec le cœur
(b) Paul aide les autres → Paul aide les autres avec le cœur
(c) Paul frappe les autres → ??Paul frappe les autres avec le cœur
(d) Paul piège les autres → ??Paul piège les autres avec le cœur

Pour conclure, on constate que le SP *avec le cœur* fait émerger une interprétation instrumentale. Le nom *cœur* renvoie à l'instrument d'un procès mettant en jeu une sensibilité envers les autres (altérité) qui impose une valuation (nettement) positive. Pour autant, *cœur* ne renvoie pas lui-même à l'action.

Ce dernier point trouve confirmation avec le syntagme *coup de N* au sein duquel on peut comparer à profit l'utilisation des noms *pied*, *main, œil* et *cœur*. Avec les trois premiers, la séquence renvoie à un comportement, le nom est directement associé à une action prise en charge par Paul :

123. (a) Paul a donné un coup de pied à Marie [= frappé Marie]
(b) Paul a donné un coup de main à Marie [= aidé Marie]
(c) Paul a jeté un coup d'œil à la maison [= regardé (rapidement) la maison]

En (a), il s'agit d'un « coup » frappé avec la partie du corps concernée. En (b) et (c), on pourra parler d'emplois figurés (il ne s'agit pas d'un coup frappé de la main ou de l'œil) mais il n'en reste pas moins que *main* et *œil* sont directement associés à un comportement (cf. les gloses proposées). D'ailleurs, G. Gross analyse *«* (un) coup de *comme un opérateur morpho-syntaxique de nominalisation – nominalisation d'action – transformant un argument élémentaire* (téléphone, balai) *en un nom d'action »* (1984 : 45[364]). De fait, une telle analyse vaut pour *pied*, *main* et *œil* mais elle est discutable pour *cœur*. En effet, avec ce nom, le fonctionnement est différent :

124. (a) *Paul a donné un coup de cœur à Marie
(b) Paul a eu un coup de cœur pour Marie / ce sac

Ce qui amène à envisager que *cœur* renvoie à une partie nécessaire de Paul permettant l'action (par exemple, ici, séduire Marie ou acheter le sac). Le cœur se présente comme une forme de moteur mais ne renvoie pas à l'action elle-même.

364 Pour Franckel et Paillard, *coup de N* « événementialise » N (2007: 75).

Venons-en aux séquences du type *grand-mère de cœur*. Dans le travail de découpage en acceptions, on avait nettement distingué les séquences *homme de cœur* et *grand-mère de cœur*. Dans la première, *cœur* relève de la qualité alors que, dans la seconde, il relève de la partie nécessaire (*grand-mère de cœur* peut s'interpréter *grand-mère du point de vue du cœur* et se gloser *grand-mère d'adoption*).

L'exploration d'un petit corpus extrait de frWaC[365] et composé de 225 séquences du type ***NH PREP cœur*** a permis de repérer 31 énoncés mettant en jeu ce type d'emplois. Or, de façon significative, parmi ces 31 énoncés, 22 mobilisent un NH relationnel : *grand-mère* mais aussi *frère*, *mamie*, *parrain*, *amie*, *amant*... On a par exemple :

125. *la renaissance de notre fils se construisait au fil des tournois où son parrain de cœur l'invitait.*(frWaC)

Par définition, ces noms instaurent une mise en relation (de parenté, d'amitié, d'amour...) entre deux êtres humains. Par exemple, dans *Isabelle est ma grand-mère de cœur*, le nom *grand-mère* construit une relation entre Isabelle et l'énonciateur (dont dépend *cœur* et qui dit *ma*). On est bien en présence de deux pôles (humains) « reliés » par *cœur*.

Cependant, même si les relationnels sont massivement représentés, de nombreux NH relèvent de types différents. On trouve notamment des NH professionnels (a), des NH localisateurs (b) et même des NH caractérisants (c) qui fonctionnent très bien avec le SP *de cœur* dans cette acception :

126. (a) *JYD est un jeune homme timide, dessinateur de cœur et de profession*
(b) *Aujourd'hui, grâce à vous, « Cergyssois de cœur et nos cœurs », qui êtes venus en renfort, ils sont hors de danger, sortis pour toujours de cet enfer !*
(c) *de Villepin, nouveau ministre de l'Intérieur, se méfie trop de ce « sarkozyste de cœur »* (frWaC)

Par comparaison avec *grand-mère / parrain*, on peut difficilement avancer que ces NH construisent un pôle d'altérité humain que *cœur* mettrait en relation avec le référent (humain) dont il dépend. En effet, ils renvoient respectivement à un statut professionnel (travailler dans le dessin), à une identité géographique (habiter Cergy) et à un corpus idéologique (le sarkozysme).

Mais, ce qui est précisément intéressant, c'est que l'emploi de *cœur* semble conduire à faire entrer une réalité très *extérieure* à l'être humain en question – du point de vue de son corps comme de son esprit – à *l'intérieur* de celui-ci, dans un processus de mise en relation de nature fusionnelle. Ainsi, pour que *cœur*, dans la séquence *NH de cœur,* puisse s'interpréter comme relevant de la partie nécessaire, il faut que le NH puisse instancier une réalité extérieure à l'être humain en jeu et que celui-ci peut s'approprier.

Le fonctionnement serait le même avec des adjectifs :

127. (a) Paul est rouennais / sarkozyste / scientifique de cœur [adjectifs relationnels]
(b) ??Paul est bon / généreux / haineux / cruel de cœur [adjectifs qualificatifs]

Dans les énoncés en (a), on indique l'attachement de Paul à la ville de Rouen (indépendamment du fait qu'il y soit né ou même qu'il y habite), au sarkozysme ou à la science. On retrouve le principe

365 Avec la collaboration d'Angelina Aleksandrova à qui j'emprunte la classification des noms d'humains (cf. Aleksandrova, 2013).

d'une mise en relation (significativement, les adjectifs sont d'ailleurs considérés comme relationnels) entre *Paul* et une réalité extérieure dont le cœur permet l'appropriation. Quand l'adjectif ne peut être envisagé comme relationnel, l'acceptabilité est précisément douteuse. Les qualités que les adjectifs expriment en (b) ne sont pas extérieures à Paul[366].

On retrouve le principe d'un pôle d'altérité imposé par la présence de *cœur*. Quoique l'affection ne se porte pas sur un autre humain, l'emploi reste clairement psycho-affectif (attachement fort pour une ville, une profession, des idées...).

Pour finir, notons que, dans les deux emplois non modifiés étudiés précédemment (*coup de cœur, grand-mère de cœur*), le nom *cœur* est porteur « par défaut » d'une valuation nettement positive (la modalité relevant plutôt de l'appréciatif).

2.1.2 Pôle psycho-cognitif

L'attention sera ici focalisée sur des emplois où l'interprétation relève clairement du cognitif.

Concernant *par cœur*, la locution se construit presque toujours avec un verbe dont elle vient *modaliser* le procès (à l'image de *avec le cœur*). Ce verbe peut être statif (*connaitre*, *savoir*) ou dynamique (*apprendre* mais également *réciter, recracher, retenir*) mais, dans tous les cas, donne lieu à une interprétation cognitive. Tout autre verbe est exclu :

128. (a) Paul connait / *aime Marie par cœur
(b) Paul *court / *offre un cadeau à Marie / *prend le train / *mange par cœur[367]

On peut même ajouter que la fonction cognitive en jeu relève spécifiquement de la mémoire. Des verbes évoquant des procès cognitifs d'un autre ordre sont également exclus :

129. *Paul comprend ce problème / imagine la solution / pense / réfléchit par cœur

Cette contrainte sémantique est si forte que, employée comme substantif[368] (*du par cœur*), la locution renvoie par elle-même à un processus d'apprentissage :

130. *L'enseignement est maintenant basé sur la recherche. Il n'y a pas que du par cœur, l'étudiant doit solliciter son environnement. On favorise le développement des compétences pratiques* (frWaC)

Comme cela a été souligné à la sous-section ***1.1.2.2*** (***Pôle psychologique : de l'affectif au cognitif***), il n'est pas en soi si surprenant que l'acception PART admette des emplois relevant du cognitif (les frontières entre affectif et cognitif étant moins étanches qu'elles n'y paraissent). Ce qui étonne davantage c'est que *par cœur* ne puisse pas modaliser d'autres procès[369].

366 Rappelons que Mostrov (2015 : 132) considère les qualités comme des parties de l'être humain. Par ailleurs, on note qu'un prédicat comme *être rouennais de cœur* pourra parfois trouver un équivalent dans *avoir le cœur rouennais*. Ce qui explique que la combinaison de *cœur* avec un adjectif relationnel reste possible en dépit de l'analyse proposée à la sous-section ***2.1.1.1 Emplois modifiés (individual level)***.

367 En fait, on trouve des occurrences de *manger par cœur* sur Internet. Plusieurs sites signalent que cette expression est encore usitée en Belgique. Elle vient de l'expression *diner par cœur* (citée par le *GR* et le *TLF* qui la décrivent comme *vieillie*) dont on trouve 9 occurrences dans Frantext. La première est extraite d'un texte de 1578 et la dernière d'un texte de 1945. Selon les dictionnaires, l'expression signifie « se passer de diner ». Ainsi, quoiqu'elle emploie un verbe ne relevant pas, à priori, du cognitif, l'expression évoque une représentation : *diner par cœur* c'est *imaginer qu'on dine* plutôt que *diner vraiment*. On n'en tiendra pas compte dans les lignes qui suivent.

368 Dans certaines variétés de français d'Afrique, la locution *par cœur* a aussi donné lieu au verbe *parcoeuriser* qui signifie « mettre en œuvre un travail de mémorisation par cœur ». Je remercie Fabienne Leconte de m'avoir communiqué cette information.

369 Le dictionnaire Godefroy de l'ancienne langue française glose déjà *per cuer* par *de mémoire*. Par ailleurs, un sondage dans les textes de Frantext antérieurs à 1500 met en évidence que la locution (14 occurrences) se combine déjà spécifiquement avec les verbes : *impectorer* (« faire entrer

Cette singularité sémantique se double d'une singularité syntaxique. En effet, la construction semble tout à fait propre à *cœur*. Aucun autre nom de partie du corps humain ne semble pouvoir y trouver sa place :

131. (a) Paul apprend sa leçon par *tête / *cerveau
(b) Paul court par *jambes / à toutes jambes
(c) Paul hurle par *gorge / à gorge déployée

Ces éléments tendent à faire de *par cœur* une locution un peu à part. C'est ce dont attestent les divergences de traitement lexicographique. Par exemple, le *DFU* rattache *par cœur* à l'entrée *Intuitions, pensées irrationnelles* et glose *« de façon mécanique, sans même y penser »* alors que le *GR* et *TLF* ménagent des entrées à part pour *par cœur*. Le premier ne fait de lien avec aucun autre emploi (il s'agit d'un sens du pôle psychologique) et le second explicite un rapport analogique glosé *« par référence à l'automatisme cardiaque »*. Enfin, dans le *DEC*, la locution *par cœur* est citée à la fin de la description du mot *cœur* et est précédée d'un losange noir (◆) qui signale qu'elle n'a *« de rapport spécifique avec aucun des lexèmes du vocable »*.

Dans le cadre de la présente recherche, malgré le secours de certaines études sur la préposition *par* (cf. ci-dessous), je n'explique pas pourquoi la combinaison de cette préposition avec *cœur* impose des procès propres au domaine cognitif et donc un sens contextuel aussi spécifique. Ce qui n'empêche pas d'investiguer la contribution sémantique de *cœur* dans *par cœur*.

Auteur d'une formulation invariante de la préposition *par*, Hamma étudie notamment les locutions de type *par N* (*par hasard, par inférence*). Pour lui, les constructions se ramènent toutes à une relation *P par R* où *P* désigne un procès et *R* le régime de la préposition *par* (2007 : 77) :

> *Le groupe prépositionnel* par R *constitue une sorte de "conjecture" précisant la façon dont* P *se réalise et dont la réalisation de* P *est envisagée. Cette "conjecture" réalisée en surface dans l'énoncé se trouve en rapport de "contraste" avec d'autres, appartenant au même paradigme […] et qui sont présentées comme des possibilités plus appropriées pour la réalisation de* P.

Pour les constructions dites libres, Hamma (2005) avait déjà eu recours à cette notion de contraste qu'il illustrait d'énoncés du type *Paul est passé par la fenêtre* où *par la fenêtre* semble indiquer une modalité non triviale (opposée à *par la porte* par exemple). Dans cette perspective, si l'énoncé *Paul est passé par la porte* est évidemment acceptable, il impose, selon Hamma, un contexte où le passage par la porte n'était pas tout à fait attendu. Ainsi, pour Hamma, *«* je suis passé par la porte *suppose irrésistiblement que quelque chose fait qu'il n'aurait pas dû en être ainsi (par exemple : la porte aurait dû être fermée) »* (2005 : 156).

Sans rejeter cette analyse, Ashino *& al.* (2018) la formulent un peu différemment. Voici ce qu'ils proposent comme forme schématique de *par* (cadre culiolien) où la préposition est envisagée comme relateur entre deux termes X et Y :

profondément, insinuer dans l'âme »), *recorder* (verbe construit à partir du nom latin *cor(dis)* et qui signifie « se souvenir »), *retenir*, *savoir*, *clamer* et *chanter* (pour ces deux derniers verbes, cf. *réciter par cœur*).

> Par ***Y*** *signifie que* ***Y*** *comble un manque de détermination de* ***X****. La prise en compte de* ***Y*** *signifie que* ***X*** *est* ***sous-déterminé****. C'est ce repérage de* ***X*** *par* ***Y*** *qui, en la comblant, révèle la sous-détermination de* ***X****.* (2018 : 111)

Dans le cas de *par* intra-propositionnel[370], les auteurs notent **p** la relation prédicative dont X est un terme et remarquent que *« la sous-détermination concerne non pas X en tant que tel mais son statut dans le cadre de la relation prédicative* **p** *»* (2018 : 111). Quant à la détermination dont Y est le support, elle porte, selon les cas, de façon privilégiée sur **p**, ou de façon privilégiée sur X, ou de façon plus globale sur X – **p**. C'est ce dernier cas qui concernerait *par cœur*. En effet, dans l'énoncé *il apprend / sait son texte par cœur*, le nom *cœur « désigne une manière d'apprendre / de savoir un texte »* avec **p** = *apprend / sait son texte* et X = *texte* (2018 : 123).

Pour reprendre les termes de ces auteurs, toute la question est donc de savoir quel *contraste sur le procès* (Hamma) ou quelle *détermination sur X – **p*** (Ashino & *al.*) marque *cœur* dans la locution *par cœur*.

Par analogie avec les emplois psycho-affectifs, on pourra considérer que, dans *Paul connait Marie par cœur* (où toute dimension affective n'est d'ailleurs pas absente) ou *Paul apprend sa leçon par cœur*, le nom *cœur* met en relation Paul avec les « pôles d'altérité » instanciés par *Marie* et *leçon*. Mais cette observation est trop générale. Elle est mise à mal par la contrainte suivante :

132. Paul a cette leçon *par cœur / en tête

Une interprétation en termes de mémorisation pour le verbe *avoir* est possible (cf. aussi *avoir une idée en tête*). Cependant, avec ce verbe, *leçon* semble renvoyer à un objet qui a précisément perdu toute extériorité par rapport à Paul. Il semble que le verbe *avoir* manque d'une dimension processive qui mette en relation le sujet avec un objet extérieur.

De ce point de vue, le caractère statif des verbes *connaitre* et *savoir* semble d'ailleurs poser problème. On peut néanmoins observer certaines contraintes d'emploi révélatrices :

133. (a) *Paul sait par cœur que Marie est venue (*vs* Paul sait que Marie est venue)
(b) ??Paul connait la nouvelle par cœur (*vs* Paul connait la nouvelle)
(c) ?Paul connait l'horaire du train par cœur (*vs* Paul connait les horaires de train par cœur)

Dans les énoncés (a) et (b), les verbes *savoir* et *connaitre* renvoient à l'idée de *être au courant de* (par exemple, *Paul est au courant de la nouvelle*). Dans les deux cas, il ne s'agit pas exactement du résultat d'un processus d'apprentissage : l'information se donne comme *instantanée*[371]. On pourrait d'ailleurs imaginer de *récupérer* (au sens de Culioli) l'énoncé (b) en évoquant la répétition d'un processus : *Paul connait la nouvelle par cœur, tout le monde lui en parle depuis ce matin !*

En (c), la contrainte distributionnelle est certes moins saillante mais elle reflète la même contrainte sémantique : on a connaissance de l'horaire particulier d'un train mais, pour connaitre tous les horaires de train, il faut les avoir, d'une certaine façon, *appris*.

370 Ce qui est le cas de *par cœur*, complément accessoire. Voir les tests proposés par Hamma (2007 : 78-85).

371 Avec *apprendre*, le problème serait en fait le même : *As-tu appris la nouvelle ? Oui, je l'ai apprise ??par cœur.*

Ces contraintes mettent en évidence que, même si le procès peut être statif, la combinaison avec *par cœur* exige un contexte qui suppose que l'état de connaissance est **le résultat d'un processus (dans la durée) qui met en relation le sujet avec une réalité qui lui est extérieure**.

Les énoncés en (133) attirent d'ailleurs l'attention sur un autre aspect sémantique. Dans les contextes qu'ils évoquent, il n'y a aucun gradient possible : on a ou on n'a pas l'information en question. Il parait difficile d'envisager un état de connaissance intermédiaire. Or, avec *par cœur*, toute la question est de savoir si le processus d'apprentissage est allé à son terme. L'énoncé attesté suivant l'illustre :

134. *Je connais Hadjout et ses alentours par cœur, **jusqu'aux moindres cailloux de ses routes*** (Daoud, 2014 – *Meursault, contre-enquête*, Actes Sud / Babel, p. 41, je souligne)

C'est ce qui conduit à gloser *par cœur* par des compléments comme *complètement, parfaitement* ou *à fond* (cf. *je connais Hadjout et ses alentours parfaitement)*. Les contraintes suivantes confirment la pertinence de cette synonymie :

135. (a) ??Paul ne sait pas très bien sa leçon mais il la sait par cœur
(b) ??Paul sait sa leçon un peu par cœur (*vs* Paul sait sa leçon presque par cœur)
(b) ??Paul connait-il bien sa leçon ? - Non, il la connait par cœur (*vs* Oui, la connait même par cœur)

Ainsi, ce que marque *par cœur* c'est le fait que le processus explicité (*apprendre*) ou sous-jacent (*savoir*, *connaitre*) a atteint son maximum (i.e. qu'il est à son comble). Or, c'est bien le nom *cœur* qui exprime cette maximalisation qu'on ne retrouve d'ailleurs pas dans les énoncés suivants :

136. Paul apprend sa leçon par automatisme / écrit / magie / procuration

Il est vrai que la locution *par cœur* semble souvent synonyme d'autres adverbes : *bêtement* (*n'apprenez pas par cœur / bêtement, sans réfléchir*) ou *machinalement* (*Paul a appris sa leçon par cœur / machinalement* – cf. l'énoncé 130 plus haut). Mais ces effets de sens sont contextuels et sont bloqués dans certains contextes :

137. Paul connait Marie par cœur / à fond / *bêtement / *machinalement

Ainsi, en combinaison avec la préposition *par*, le nom *cœur* vient préciser qu'un processus (cognitif) ou le résultat de ce processus est maximalisé. **On retrouve ici, appliqué à un procès, le principe d'une valeur forte**.

Indépendamment de *par cœur*, une autre expression mérite d'être mentionnée :

138. Paul ira se renseigner et alors il en aura le cœur net [il se fera une idée claire de la question]

Là non plus, il n'est pas facile de comprendre pourquoi la combinaison de *cœur* avec *net* fait nécessairement émerger une interprétation cognitive. Néanmoins, en s'appuyant sur la manière dont est construite cette expression, on peut faire deux constats. D'un point de vue lexical, le recours à l'adjectif *net* n'est pas anodin. Son emploi – à l'image de celui de l'adjectif *pur* hors de la sphère cognitive – impose une valuation forte qui s'oppose à l'emploi d'autres adjectifs :

139. Paul en aura le cœur net / *clair / *informé

En écho aux analyses précédentes, on peut gloser *Paul s'en fait une image complète / idée précise.*

D'un point de vue syntaxique, on observe la présence obligatoire du pronom *en* :

140. Paul en aura le cœur net / *Paul aura le cœur net

Ce pronom reprend généralement un ensemble d'éléments contextuels qui affèrent à la situation dont on souhaite se faire une idée. Dans tous les cas, il instancie bien un référent extérieur à Paul que l'emploi de *cœur* met en relation avec une partie qui lui est intérieure (intellect, esprit).

2.1.3 Quelques locutions prépositionnelles

Fort des éléments d'analyse précédents, cette dernière sous-section sera consacrée à quatre locutions prépositionnelles qui ne sont pas sans poser problème (*de bon cœur, à contrecœur, à cœur* et *de tout cœur*) mais que la fréquence d'emploi interdit de cantonner aux marges de l'analyse.

2.1.3.1 La locution de bon cœur

L'attention sera ici focalisée sur les emplois relevant de l'acception PART (cf. *supra*, la sous-section ***1.1.1.4***). Il s'agit des emplois où la locution se glose par *de bon gré* ou *de bonne grâce*. L'adjectif *bon* y est alors typiquement qualifiant et commute avec *mauvais* :

141. Paul accepte cette proposition de bon / mauvais cœur

On est ramené au cas des emplois modifiés où l'opposition entre *bon* et *mauvais* marque bien la nécessité d'une valuation nettement marquée (à l'instar d'autres noms comme *gré* ou *grâce* vus précédemment mais également *volonté* ou même *escient* qui se combinent préférablement avec *bon* et *mauvais*).

En revanche, il n'est pas question ici d'envisager l'exigence d'un pôle d'altérité humain. Dans *de bon cœur*, le nom *cœur* semble plutôt porteur d'un désir de réaliser quelque chose (*Paul accepte la proposition en accord / désaccord avec son désir*) : il exprime la désirabilité du procès en jeu. C'est ce dont témoigne la diversité des procès compatibles avec la locution :

142. Paul travaille / termine son travail / finit la course de bon cœur [de bon gré / avec plaisir]

Les verbes qui expriment eux-mêmes une forme de volition sont d'ailleurs peu compatibles :

143. ??Paul désire / souhaite / espère / veut de bon cœur réussir

La locution impose par ailleurs un procès agentif :

144. (a) ??Paul est heureux / sait sa leçon / aime Marie de bon cœur
(b) ??Paul titube / grandit / bronze / aperçoit Marie de bon cœur

Ainsi, avec *de bon cœur*, il s'agit de **prendre en charge une action conformément à un désir**. D'une part, l'expression traduit une modalité appréciative très positive (rendue d'autant plus forte que *bon* et *cœur* s'y combinent). D'autre part, elle impose un contexte où le sujet est poussé à agir, à prendre une initiative, à « aller vers (quelque chose) ». Il ne peut s'agir d'être simplement passif (*être heureux, savoir sa leçon, bronzer...*).

L'analyse de *à contrecœur* conduira à une conclusion similaire.

2.1.3.2 La locution à contrecœur

La locution *à contrecœur* met en jeu le nom *cœur* d'une manière un peu particulière car celui-ci fait partie intégrante de *contrecœur*[372]. Selon Dal (2003), dans une telle unité, *contre* est un préfixe[373] plutôt qu'une préposition. Cependant, d'un point de vue sémantique, le statut catégoriel de *contre* présente en fait peu d'enjeu. En effet, les études de Amiot et De Mulder (2003) et de Paillard (2003) conduisent à la même conclusion : préfixe ou préposition, *contre* est porteur d'une même identité sémantique.

Qui plus est, ils la formulent peu ou prou de la même manière. Pour les premiers, les différents sens de la préposition *« sont des réalisations toujours différentes d'un même "sens abstrait", que nous désignerons par le terme d' "inversion" »* (2003 : 204) et *« le préfixe […] joue fondamentalement un rôle d'inverseur »* (2003 : 226). Pour le second[374], la forme schématique de *contre* (qui définit une relation entre deux éléments X et Y) est :

> *X est repéré par Y ; Y est un élément orienté ; X est un élément orienté*
> *Y spécifie l'orientation de X comme étant* ***l'inverse*** *de celle dont Y est le support*
> (2003 : 250, je souligne)

Dans le cas d'un nom préfixé, Paillard fait l'hypothèse que X et Y correspondent à deux occurrences p_i et p_j de ce nom : *«* contre- *signifie que l'occurrence p_j a une orientation inverse de celle que possède l'occurrence p_i »* (2003 : 265). De façon congruente, Amiot et De Mulder parlent d'un *principe de secondarité* quand ils observent que *« les mots dérivés construits par* contre- *dénotent […] toujours "quelque chose" conçu comme second par rapport à une première occurrence »* (2003 : 214) : cela est bien illustré par *une contre-manifestation, une contre enquête* ou *un contre-courant*.

Dans le cadre de locutions du type *à contre-N*, ce principe de secondarité est discutable :

145. (a) Paul nage à contre-courant
(b) la photo a été prise à contre-jour
(c) le joueur a été pris à contre-pied
(d) la voiture roule à contre-sens sur l'autoroute
(e) cet acteur est utilisé à contre-emploi[375]

372 L'unité s'écrit également *contre-cœur*. Étrangement (puisqu'il s'agit du même éditeur), le *DH* donne *à contre-cœur* et le *GR à contrecœur*. Bien sûr, en étudiant *(à) contrecœur*, on n'étudie pas le mot *cœur* lui-même. Cependant, on peut postuler que le morphème (lexical) que forme *cœur* au sein de certains mots apporte à ces mots une contribution sémantique identique à celle que le mot apporte « isolément » à l'énoncé. Après tout, un mot construit – unité polymorphémique – n'est rien d'autre qu'un agencement *figé* de morphèmes. (Temple va même plus loin en proposant *« d'utiliser les mots issus d'une base donnée […] comme révélateurs du sémantisme de cette base »* (2002 : 209) ; cf. également Temple, 1999). De ce point de vue, il n'y a pas grande différence entre *par cœur* et *à contrecœur*. L'enjeu reste toujours de faire le départ entre la contribution sémantique de *cœur* d'un côté et du co-texte de l'autre.

373 En fait, cette chercheuse – pas plus que Amiot et De Mulder (2003) ou Paillard (2003) dont les études sont citées plus bas – ne mentionne pas *contrecœur*. Elle se focalise en effet sur des unités ayant, sans ambivalence, un statut de nom (*une contre-manifestation, une contre-visite*). Or, de ce point de vue, *contrecœur* pose problème puisqu'il ne s'emploie qu'en combinaison avec la préposition *à* (le nom *contrecœur* évoqué *supra* (p. 238) n'ayant pas grand chose à voir avec le *contrecœur* de la locution étudiée ici).

374 Paillard le souligne, cette formulation est très proche de celle proposée par Franckel dans le même recueil (2003 : 157) et évoquée *supra* (p. 53).

375 Un sondage effectué dans FX50c et LM donne ces locutions comme les plus fréquentes aux côtés de *à contrecœur*. Au contraire de cette dernière, elles sont majoritairement écrites avec un tiret (contrairement aux préconisations pour la nouvelle orthographe).

En effet, la préposition *à* relie *contre-N* à un verbe dont *contre-N* modalise le procès. Par exemple, en (a), il ne s'agit pas d'évoquer un contre-courant qui s'oppose à un premier courant (principe de secondarité) mais d'évoquer une action (nager) qui s'effectue *contre* un courant.

En revanche, la notion d'inversion parait particulièrement appropriée. Ainsi, pour citer les cas les plus évidents : en (a), il s'agit bien de nager dans la direction *inverse* du courant et, en (d), de rouler dans le sens *opposé* à la circulation.

Revenons à la locution *à contrecœur* pour nous interroger sur ce que *contre* y « inverse ». En fait, comme le signale notamment le *PR*, *à contrecœur* est dans une relation d'antonymie avec *de bon cœur* :

146. Paul accepte cette proposition **de bon cœur** *vs* **à contrecœur**

On peut ainsi gloser *à contrecœur* par *contre son gré, contre sa volonté, de mauvaise grâce* ou, précisément, *de mauvais cœur*. Il y a inversion dans le sens où – à l'instar de celui qui roule dans le sens opposé à la circulation – Paul agit de façon opposée à ce qu'il désire.

Premièrement, la synonymie avec *de mauvais cœur* atteste que *à contrecœur* porte une valeur (appréciative) fortement négative. En effet, la locution construit clairement de l'indésirable (cf. *avoir a contrecuer* (1393) qui, selon le *GR*, signifiait « détester ») :

147. Paul accepte cette proposition à contrecœur : il est très ??satisfait

Si on intègre le principe d'inversion, on peut donc considérer que *cœur* porte une valeur positive.

Deuxièmement, comme avec *de bon cœur*, on observe que le procès évoqué par le verbe est préférablement pris en charge par le sujet (qui en est agent plutôt que patient) :

148. Paul refuse / ??se trompe / avance / ??tombe à contrecœur

Ainsi, il s'agit de mettre en œuvre une action (en l'assumant) malgré un désir contraire. Pour le *DEC*[376], *à contrecœur* se distingue là de *contre son gré* qui admet des emplois où l'on est véritablement forcé de faire quelque chose. Ce dictionnaire oppose ainsi :

149. (a) j'ai fait l'amour avec lui à contrecœur [action quand même volontaire]
(b) j'ai fait l'amour avec lui contre mon gré [peut décrire un viol]

On pourrait également opposer :

150. (a) Paul a signé ce contrat à contrecœur
(b) On a forcé Paul à signer ce contrat

En (a), Paul signe certes le contrat contre son désir mais il *accepte* quand même de le faire (i.e. il s'y résout). En (b), l'interprétation est différente : Paul est contraint de signer le contrat. Autrement dit, d'une manière ou d'une autre, on l'y *oblige*.

La locution *à contrecœur* convoque un contexte dans lequel certaines circonstances poussent un sujet à agir d'une certaine manière (il garde le contrôle de cette action, il l'a décidée) malgré la

376 La locution est décrite comme vocable indépendant dans le volume III.

contradiction avec son désir réel (i.e. profond). En cela, l'emploi de cette locution s'oppose aux emplois suivants de *cœur* :

151. Paul a agit selon son cœur / en écoutant son cœur

Dans de tels énoncés, un synonyme possible pour *cœur* est d'ailleurs *désir*.

2.1.3.3 La locution à cœur

La locution *à cœur* se combine exclusivement[377] avec les verbes *avoir, prendre* et *tenir* :

152. (a) Paul a ce projet à cœur
(b) Paul prend les choses à cœur
(c) les choses lui tiennent à cœur

Intuitivement, il est tentant de considérer l'emploi de *cœur* dans les énoncés en (152) comme relevant de l'acception PART. Il faut néanmoins admettre que, d'un point de vue paradigmatique, le nom *cœur* ne commute ni avec des noms relevant de l'acception QUAL (a) ni avec des noms relevant de l'acception PART (b) :

153. (a) Paul a ce projet / prend les choses à *bonté / *générosité / *courage / *énergie
(b) Paul a ce projet / prend les choses à *tête / *pied / *esprit / *caractère / *âme

Par ailleurs, l'absence d'article[378] empêche de rapprocher *à cœur* de *au cœur* (cf. *une parole qui me va droit au cœur*), *dans le cœur* ou *avec le cœur* où la référence à la partie psychologique se construit au travers de la possession inaliénable (valeur possessive de l'article). Il est tout autant difficile de rapprocher *prendre à cœur* des constructions du type *parler à cœur ouvert* ou *grimper à mains nues*. En effet, dans ces séquences, la présence du modifieur est précisément déterminante pour une interprétation en termes de PART.

Autre singularité, la locution *à cœur* n'a pas ici la fonction d'un complément facultatif : elle n'est ni un complément accessoire ni un complément circonstanciel. De ce point de vue, elle n'est comparable à aucune des séquences observées jusqu'à présent :

154. (a) Paul parle à Marie à cœur ouvert → Paul parle à Marie
(b) Paul apprend sa leçon par cœur → Paul apprend sa leçon
(c) Paul accepte de bon cœur → Paul accepte
(d) Paul a ce projet à cœur → ≠Paul a ce projet [Paul a un certain projet]
(e) Paul prend cette mission à cœur → ≠Paul prend cette mission [Paul choisit cette mission]
(f) ce projet lui tient à cœur → ?ce projet lui tient

Ainsi, comme le suggèrent les fortes contraintes sur le verbe, il semble qu'il faille envisager toute la séquence ***V + à cœur*** comme une locution (*à cœur* n'est pas une expression autonome qui viendrait modaliser un verbe quelconque).

Dans ce qui suit l'attention sera focalisée sur *avoir* et *prendre* au détriment de *tenir* qui présente un fonctionnement un peu spécifique (non seulement *Paul* est objet et non sujet de *tenir* mais, en plus, il est forcément instancié par un pronom : *?les choses tiennent à cœur à Paul*).

Pour commencer, notons que *avoir* est statif et *prendre* dynamique :

377 On ignore ici *cuit à cœur* (où *cœur* relève d'un emploi ZONE) qui sera étudié plus loin (cf. la sous-section ***2.6.2***).

378 Le *Lexis* cependant donne *voici un projet qui me tient au cœur.* On entend effectivement parfois *tenir au cœur* au lieu de *tenir à cœur*.

155. (a) ??Paul est en train d'avoir ce projet à cœur
(b) Paul est en train de prendre les choses à cœur

Cette différence semble liée à une autre qui n'est certes pas manifeste dans les exemples en (152) donnés en introduction. En fait, *avoir* privilégie un complément verbal (introduit par *de*) et *prendre* un complément nominal :

156. (a) Paul a à cœur **de réussir**
(b) Paul prend **les choses** à cœur / à cœur **cette mission**

Sans être exclue, la situation inverse est beaucoup moins naturelle. Un sondage effectué dans FX50 donne ainsi les résultats suivants :

Verbe + à cœur	*Complément verbal*	*Complément nominal*
AVOIR	100	8
PRENDRE	7	78

Un autre sondage, dans frWaC cette fois-ci, confirme cette tendance qui donne 2525* occurrences du lemme *avoir à cœur de* et seulement 32 occurrences du lemme *prendre à cœur de*.

Dans le cas de *prendre à cœur*, la locution semble marquer l'idée que le sujet humain attache beaucoup d'enjeu – sans doute préférablement sur le mode affectif mais pas nécessairement – au référent du SN (on pourrait dire : « il y tient beaucoup ») :

157. Paul prend ce projet à cœur [Paul est **très attaché** à ce projet, il y accorde **beaucoup d'importance**]

Or, c'est bien *à cœur* qui fait émerger cette idée. En effet, dans *Paul prend ce projet,* elle n'est plus du tout nécessaire : il s'agit simplement de choisir un projet, sans forcément y attacher une quelconque importance. On retrouve donc bien le principe d'une valuation très forte de la relation entre Paul et le projet (ce qui n'implique cependant pas que Paul « aime » ce projet).

Pour en rester à la locution mettant en jeu *prendre*, on note également que la dimension dynamique du procès auquel réfère ce verbe semble évoquer un « mouvement » vers quelque chose qui lui est proprement « extérieur » et que *à cœur* vient spécifier :

158. (a) Paul prend les choses / ce projet / ce problème à cœur
(b) ??Paul prend ce sentiment / cette émotion / cette pensée à cœur

En fait, comme le suggère le sondage dans FX50 évoqué plus haut, la locution privilégie même des SN renvoyant eux-mêmes à une action à mettre en œuvre plutôt que des SN renvoyant simplement à un objet :

159. (a) Paul prend sa tâche / son rôle / sa mission / son travail / ses fonctions à cœur
(b) Paul prend ce problème / cette affaire / ce défi / à cœur
(c) Paul prend ?le chocolat (*vs* la fabrication du chocolat) à cœur
(d) Paul prend ?la maison (*vs* l'entretien de la maison) à cœur

C'est ce qui explique que le SN puisse difficilement renvoyer à un pôle d'altérité humain :

160. *Paul prend Marie à cœur

De ce point de vue, le SN *la (les) chose(s)* (très fréquent) n'est peut-être pas un réel contre-exemple. En effet, dans *Paul prend les choses à cœur*, le SN (comme complément de *prendre*) semble bien renvoyer à un référent dont Paul va « s'occuper ».

Avec *avoir* qui privilégie un complément verbal[379], la glose est plus simple à formuler :

161. Paul a à cœur de réussir [Paul a **très envie** de réussir]

On retrouve l'idée d'un désir de faire quelques chose même si le caractère statif du procès auquel renvoie le complément ne pose en fait aucune difficulté :

162. Paul a à cœur d'être heureux / de savoir sa leçon / d'aimer Marie

En effet, *à cœur* ne modalise pas le verbe complément (le SP porte sur *avoir*). Il n'y a pas actualisation des procès *être heureux, savoir sa leçon* ou *aimer Marie* qui constituent plutôt des « objectifs à atteindre ».

La locution privilégie clairement des procès intrinsèquement désirables :

163. Paul a à cœur de réussir / ??échouer / gagner / ??perdre

On en trouve l'indice dans les trois énoncés attestés suivants où le verbe, à priori chargé d'une valeur modale (appréciative) négative, est précisément employé à la forme négative :

164. (a) *nous avions à cœur de n'offenser personne* (Sartre, 1964 – FX50 / L373)
(b) *j'avais à cœur de ne pas nuire, ce qui augure toujours d'un mauvais départ* (Roux, 2009 – FX50 / R187)
(c) *Chacun, et elle la première, avait à cœur de ne pas le décevoir* (Benjamin, 1983- FX50 / S539)

Même avec des verbes n'exprimant rien d'indésirable, la combinaison avec *à cœur* peut s'avérer un peu problématique. Par exemple, on peut opposer :

165. (a) Paul a envie / ?à cœur de se promener
(b) Paul a envie / ?à cœur de manger cette tarte aux pommes

Les procès auxquels renvoient *se promener* et *manger cette tarte aux pommes* semblent trop anodins par rapport à la forte valeur positive portée par *à cœur* (avec *envie*, un tel obstacle n'émerge pas). Pour récupérer ces énoncés, des précisions sur le contexte s'imposent qui attribuent au procès envisagé un caractère plus crucial :

166. (a) suite à son opération du genou, Paul a à cœur de se promener un peu tous les jours
(b) Paul a à cœur de manger cette tarte aux pommes préparée par son petit garçon

Corollairement, on peut aussi opposer :

167. (a) Paul a envie de manger / ??à cœur de manger / à cœur de manger sainement
(b) Paul a envie de vivre / ??à cœur de vivre / à cœur de vivre heureux[380]

Les 26 résultats pour la séquence *avoir à cœur de manger* sur Google confirment cette intuition. Ils mettent systématiquement en jeu des compléments marqués très positivement (d'un point de vue axiologique ou appréciatif) : *manger mieux, bien et bon, sainement, sain, santé, léger, local, bio, naturellement, des produits sains, des produits de grande qualité, des produits de meilleure qualité*.

379 D'ailleurs, avec *avoir*, un SN comme *les choses* semble exclu (*??Paul a les choses à cœur*).

380 On aurait sans difficulté *Paul a à cœur de mourir **dignement*** où *dignement* confère à *mourir* une dimension désirable.

Quoiqu'elle se construise de manière un peu spécifique (par comparaison avec *de bon cœur* et *à contrecœur*), la locution ***V + à cœur*** renvoie donc également à un désir (valeur modale appréciative fortement positive) de réaliser quelque chose : un désir qui « porte à / vers... ».

2.1.3.4 La locution de tout cœur

L'emploi de la locution prépositionnelle *de tout cœur* est bien illustré par les énoncés suivants :

168. (a) Paul souhaite / espère de tout cœur réussir
(b) Paul est de tout cœur avec Marie

D'un point de vue formel, on note d'une part le caractère obligatoire du déterminant *tout* (**Paul souhaite de cœur réussir*) et, d'autre part, l'insertion optionnelle d'un déterminant possessif (*Paul souhaite de tout **son** cœur réussir*). Dans ce dernier cas, le nom *cœur* peut commuter avec le nom *âme* et certainement pas avec les noms *énergie* ou *générosité* :

169. (a) Paul souhaite de toute son âme / ??énergie / *sa générosité réussir
(b) Paul est de toute son âme / ??énergie / *sa générosité avec Marie

L'emploi de *cœur* dans *de tout cœur* semble bien relever de l'acception PART.

D'un point de vue sémantique, la comparaison avec la locution *par cœur* tend à confirmer l'idée que *cœur* renvoie à une valuation forte sur le procès en jeu :

170. (a) Paul sait par cœur sa leçon → Paul sait sa leçon à fond / complètement
(b) Paul souhaite de tout cœur réussir → Paul souhaite absolument / vraiment réussir
(c) Paul est de tout cœur avec Marie → Paul est à fond / totalement avec Marie

La nécessité du déterminant *tout* est cependant ici difficile à interpréter. On peut considérer que *tout* présente une certaine affinité sémantique avec *cœur*. Cependant, si *cœur* marque de lui-même une valuation forte, pourquoi *tout* est-il si nécessaire ?

Dans l'énoncé en (168a) (*Paul espère / souhaite de tout cœur réussir*), on retrouve l'idée d'un désir de réaliser quelque chose. Cependant, contrairement à ce qui se passe avec les locutions étudiées précédemment, ce n'est pas *cœur* lui-même qui fait émerger cette notion mais les verbes en jeu (*espère / souhaite*).

D'ailleurs, des verbes exprimant une action dynamique ne sont guère compatibles :

171. Paul travaille / frappe la balle / mange de bon cœur / ??de tout cœur

De même, des verbes exprimant une simple conviction (a) ou une crainte (b) posent problème :

172. (a) ??Paul croit / pense de tout cœur qu'il va réussir
(b) ?Paul a peur / redoute / craint de tout cœur de perdre

Ainsi, sans renvoyer elle-même à la notion de désir (comme *de bon cœur, à contrecœur, à cœur*), la locution semble exiger un procès exprimant un désir d'accomplir quelque chose. En combinaison avec le déterminant *tout*, le nom *cœur* semble caractériser ce désir comme fortement marqué (i.e. intense).

Cette singularité de la locution se double d'une autre. En effet, revenons à l'énoncé (168b) (*Paul est de tout cœur avec Marie*) dont le fonctionnement est fort différent puisque le procès en jeu est exprimé par le verbe *être*. La locution ne semble pas exactement y modaliser un désir. En revanche, on constate la présence d'un pôle d'altérité humain instancié par le nom *Marie* (introduit, qui plus est, par la préposition *avec* reliant les deux pôles). De fait, la locution semble l'imposer :

173. *je suis heureux / présent / en vacances de tout cœur

En outre, la locution favorise l'emploi de verbes exprimant une relation entre deux êtres humains[381] :

174. (a) *Je ne l'ai jamais méprisée ; au contraire, je l'**aime** de tout mon cœur.* (Aventin, 1988 – FX50 / R817)
(b) *Je n'en pouvais plus et la **haïssais** de tout mon cœur.* (Gary, 1960 – FX50 / S311)
(c) Paul embrasse / remercie Marie de tout cœur

Dans certains cas, l'expression est utilisée sans verbe :

175. (a) *de tout cœur avec Charlie* (Affichette sur une porte à l'université de Rouen)
(b) [fin de lettre] *Amuse-toi bien et pense à moi. De tout cœur, Carole.* (Kristeva, 1990 – FX50 / S325)

Or, dans ces cas-là, l'exigence d'un pôle d'altérité humain se manifeste précisément assez nettement. En (a), le complément *avec Charlie* instancie un pôle d'altérité relativement à un *on* (collectif) non exprimé (***on** est de tout cœur avec **Charlie***). En (b), c'est l'inverse, le pôle d'altérité humain n'est pas explicité mais le contexte permet de l'identifier : il s'agit du destinataire de la lettre.

Dans cet emploi, on est donc ramené à l'analyse initiale concernant les emplois psycho-affectifs.

2.1.4 Bilan

Les éléments d'analyse précédents, développés dans le domaine psychologique (PART), appellent un premier bilan. Premièrement, **le nom *cœur* est porteur d'une valuation fortement positive**. Dans le registre axiologique, celle-ci se traduit par la notion de *bon* (*agir avec le cœur*) qui peut nettement s'inverser dans le cas d'emplois modifiés *(cœur généreux / cruel*[382]). Dans le registre appréciatif, la valuation relève du *désirable* (*coup de cœur, avoir à cœur de réussir*) et peut également être modifiée par le co-texte (*cœur joyeux / brisé, de bon / mauvais cœur, à contrecœur).* Par ailleurs, significativement, il est des contextes où cette valuation fortement positive semble dénuée de toute subjectivité et simplement relever d'une forme de maximalisation (*par cœur, de tout cœur*).

Le deuxième point amène à identifier ce sur quoi porte cette valuation forte. Pour le comprendre, on peut opposer deux situations qui ont à priori peu en commun. D'une part, le nom *cœur* peut mettre en jeu une relation entre deux êtres humains (*le cœur généreux, agir avec le cœur, gagner le cœur de Marie, être de tout cœur avec Marie*) ou une relation affective avec une entité extérieure non humaine (*cette **nouvelle** lui a brisé le cœur, un coup de cœur pour ce **sac***). D'autre part, le nom *cœur* peut être support de la modalisation d'un procès (*il accepte de bon cœur*) en exprimant le désir de le réaliser : le cœur « pousse » le sujet vers « quelque chose ». Dans les deux cas, **l'instanciation**

381 Dans ce cas, la substitution de *mon âme* à *mon cœur* parait toujours possible et interpelle sur ce qui distingue ces deux noms.

382 Wierzbicka affirme que, en anglais, des composés comme *evil-hearted* ou *vicious-hearted* (vs *kind-hearted*) sont impossibles (1980 : 48).

de *cœur* impose le principe d'une relation entre un intérieur (psychologique) et une réalité extérieure (un alter ego, une autre entité, un objectif à réaliser). En particulier, ce paramètre invariant se manifeste dans une séquence comme *dessinateur de cœur* (où *cœur* « connecte » un sentiment d'attachement tout à fait intérieur avec un statut). **C'est cette relation que *cœur* value très positivement.** Par exemple, dans *connaitre sa leçon par cœur*, le nom *cœur* maximalise le processus d'apprentissage entre le sujet et la leçon.

Troisièmement, cette connexion se manifeste souvent par l'instanciation d'un procès – actualisé (*accepter de bon cœur*) ou non (a*voir à cœur de réussir*) – parfois seulement sous-jacent (*un coup de cœur pour ce sac* semble préfigurer une initiative à l'égard du sac, un jugement comme *Paul a bon cœur* semble s'appuyer sur l'attitude qu'il a envers les autres). Cependant, **jamais le nom *cœur* ne renvoie à l'agissement lui-même** : il se présente toujours comme un moteur de l'action (*Paul a le cœur généreux, agir à contrecœur*) ou comme la cible du procès (*briser le cœur, avoir le cœur joyeux*).

2.2 Acception PERS

Nous avons vu que, à l'instar d'autres noms de parties du corps humain, *cœur* pouvait référer à la personne entière. L'enjeu est donc d'identifier ce qui, dans l'identité sémantique de *cœur*, motive le locuteur à désigner une personne donnée par le truchement de ce nom.

En fait, les emplois PERS du nom *cœur* mettent toujours en jeu une relation à l'autre. Par exemple, dans des expressions comme *faire le joli cœur* et *bourreau des cœurs,* il ne fait pas de doute que le terme *cœur* met en avant une dimension « sociale » de la personne dont on parle. Pour *faire le joli cœur*, il s'agit d'attribuer un rôle de galant cherchant à plaire aux autres. Dans le *bourreau des cœurs*, la situation est en quelque sorte inversée : les personnes désignées par *cœurs* sont cibles (cf. le nom *bourreau*) d'un processus de séduction amoureuse. Dans les deux cas, même si la notion de séduction instaure une relation assez asymétrique (comme subie par l'un des protagonistes), on pourra parler de relation affective (et même ici de relation amoureuse).

Avec des emplois modifiés[383], on retrouve des contraintes vues dans la sphère psycho-affective :

176. Paul est un cœur compatissant / charitable / solitaire / ??intelligent / ??patient

L'emploi de *cœur* semble imposer un adjectif mettant en jeu une relation entre deux êtres humains. D'ailleurs, dans un contexte adapté qui met précisément en jeu une telle relation, la combinaison avec *patient* est possible :

177. (a) Paul n'a pas encore trouvé l'âme sœur mais c'est un cœur patient !
(b) ??Paul attend depuis deux heures chez le médecin mais c'est un cœur patient !

Cette logique de relation entre deux humains est également manifeste dans un énoncé comme *tu es mon petit cœur* dans lequel *cœur* instancie une relation affective entre le toi (*tu*) et le moi (*mon*).

383 En fait, si la référence est différente, l'emploi de *cœur* est comparable à ceux relevant de l'acception PART dans la sphère psycho-affective.

Avec d'autres noms de parties psychologiques, soit la combinaison est nettement moins naturelle (a) soit elle donne lieu à une interprétation différente (b)[384] :

178. (a) tu es mon petit cœur / ??pur esprit (*vs* tu es un pur esprit) /
(b) tu es mon cœur / ma conscience

En (b), *conscience* n'instaure pas une relation entre les deux protagonistes, il vient plutôt instancier une forme de substitution (ta conscience fonctionne pour la mienne).

Finalement, on constate bien que, dans l'acception PERS, le nom *cœur* convoque systématiquement deux pôles humains mis en relation sur le mode affectif. Ce qui correspond aux premiers éléments d'analyse développés à la section précédente[385].

De manière plus triviale, on constate qu'un tel emploi impose une valuation positive :

179. (a) mon (petit) cœur : je t'aime / ??je te déteste
(b) tu es un (petit) cœur : tu es formidable / ??détestable

On ne voit pas comment de tels emplois pourraient être associés à une valuation neutre ou négative. En effet, dans ces désignations affectueuses employés dans les cadres familial (un parent à son enfant) ou amoureux (entre amants), il s'agit toujours de présenter, du point de vue du locuteur, la personne sous un jour *nettement positif*. Le parti pris inverse est absolument impossible.

Cette valuation *intrinsèque* est confirmée par une différence de fonctionnement avec d'autres noms désignant des parties psychologiques :

180. (a) tu es un cœur
(b) ??tu es un esprit (*vs* tu es un **grand / petit** esprit)
(c) ??tu es une âme (*vs* tu es une **bonne** âme)
(d) *tu es un tempérament / moral

Il semble que le simple emploi de *cœur* suffise à *informer* sur une forme de jugement sur la personne considérée. Avec les noms *esprit* et *âme*, c'est beaucoup plus difficile : on attend un modifieur qui vienne orienter un jugement d'une manière ou d'une autre.

Ainsi, pour cette acception PERS, le nom *cœur* impose une relation entre deux êtres humains valuée très positivement (un modifieur pouvant évidemment inverser cette valuation, cf. l'exemple suivant fournit par le *DEC* : *c'est un cœur de fer, indomptable*).

2.3 Acception QUAL

L'analyse de cette acception se fera en trois étapes. Dans un premier temps, ce sont les syntagmes du type *homme de cœur* qui seront évoqués. Les deux sous-sections qui suivent sont consacrées aux deux pôles identifiés lors du découpage en acceptions : le pôle BONTÉ et le pôle COURAGE.

384 Il est vrai cependant que, avec *âme*, on retrouverait le principe d'une relation : *tu es ma bonne âme* (= celui qui prend soin de moi).

385 La seule vraie différence est que le co-texte (par exemple, *tu es*...) oriente l'interprétation vers un changement de référence (le tout humain plutôt que la partie psychologique). Ce qui n'est pas sans rappeler les mots de Le Guern cités au chapitre 3 concernant les figures de la métonymie et de la synecdoque qui oppose identité de contenu sémique et modification de référence (cf. *supra*, p. 192).

2.3.1 Les syntagmes du type *homme de cœur*

Nous avons déjà vu que, dans *Paul est un homme de cœur*, le nom *cœur* renvoie à une qualité de Paul en tant qu'homme (cf. ***1.1.1.2 Construction du type NH de cœur***) et que cette qualité pouvait relever, selon les cas, de la bonté ou du courage (cf. ***1.1.3.2 Entre courage et bonté***).

Dans le corpus évoqué précédemment (cf. *supra*, p. 258), on relève qu'un tel emploi semble restreint à des NH généraux. Ainsi, on y trouve exclusivement : *homme, gens, personne, femme* et *dame*[386]. Les séquences *gens de cœur* ou *homme de cœur* opèrent une restriction de l'extension des noms *gens* ou *homme* pour sélectionner ceux qui ont du cœur.

Une telle restriction témoigne d'un jugement axiologique positif sur la personne concernée :

181. Paul est un homme de cœur : il est bon / super / *mauvais / *cruel

En l'absence de tout contexte, il est difficile de savoir à quelle qualité renvoie *cœur* (même si une interprétation en termes de sensibilité affective semble peut-être la plus immédiate). Or, précisément, ce qui semble compter le plus dans la séquence *homme de cœur,* ce n'est pas tant de qualifier l'homme en lui attribuant une certaine propriété mais plutôt d'en faire un portrait résolument positif. Parmi d'autres, l'énoncé suivant en est l'illustration :

182. *Je rends ici hommage au Député sortant Monsieur Frédéric Soulier qui méritait d'être élu. C'est un homme de cœur, de valeur, de qualité qui à fait un excellent travail pour Brive et sa région. Mais comme je dis pour Monsieur Frédéric Soulier une défaite est la préparation d'une nouvelle victoire.* (frWaC)

Dans un tel énoncé, il parait difficile de gloser *cœur* avec certitude. Et il n'est pas sûr que *homme de cœur* évoque autre chose qu'un homme bon (i.e. *un type bien*) comme les SP suivants (*de valeur, de qualité*) semblent le confirmer (ainsi que l'adjectif *excellent* qui suit). Ce qui laisse penser que qualifier quelqu'un d'*homme de cœur* c'est, fondamentalement, porter un jugement très positif en amont de toute autre interprétation plus spécifique[387].

Ainsi, l'adjonction de *de cœur* à un NH général fonctionne essentiellement comme une marque de valuation fortement positive ; laquelle est attribuée selon une facette que le contexte met plus ou moins explicitement à jour et qui conduit à gloser différemment, selon les cas[388] :

183. (a) Paul est un homme de cœur, il est bon / généreux / charitable / courageux / noble / héroïque
(b) *Paul est un homme de cœur, il est méchant / mauvais / égoïste / lâche / vil / méprisable

386 En fait, avec *dame*, les deux interprétations (QUAL / PART) sont attestées. Dans frWaC, on trouve d'une part *Ségolène est une dame de cœur. Les bons sentiments ne font pas les bons gouvernements ? Les mauvais non plus* et, d'autre part, *Carla Bruni, la dame de cœur de Nicolas Sarkozy* (en référence au titre d'un livre). Dans le premier énoncé, *dame* est envisagé comme un NH général (équivalent à *femme*) : Ségolène (Royal) est une femme qui a du cœur (c'est-à-dire de la bonté comme l'atteste la suite de l'énoncé qui évoque *les bons sentiments*). Dans le second énoncé, *dame* est un NH relationnel (équivalent à *amie / amante*) : c'est d'ailleurs de *Nicolas Sarkozy* que dépend *cœur* et pas de *Carla Bruni*. Dans les deux cas, une allusion à la carte à jouer est manifeste.

387 La forte proportion dans frWaC d'énoncés évoquant un homme récemment décédé plaide pour une telle interprétation !

388 On pense aux analyses de Katz (1964) sur *good* (déjà évoquées *supra*, p. 172). Selon le philosophe, *good* permet une valuation positive d'un nom selon un *« evaluation semantic marker »* qui définit la dimension en fonction de laquelle on qualifie le référent du nom comme « bon » (*good*, en anglais). Notons par ailleurs qu'une étude diachronique pourrait peut-être mettre en évidence l'évolution des représentations portées sur un homme bon / de cœur : la focalisation ne porte-elle pas plutôt sur le courage à une certaine époque ? la noblesse ou l'honneur à une autre ? l'altruisme aujourd'hui ?

Il faut insister ici sur la spécificité de *cœur* par rapport à d'autres noms. En effet, dans les énoncés suivants, l'interprétation des noms *tête, esprit* et *main* est à la fois beaucoup moins ouverte et beaucoup moins explicitement marquée d'un point de vue axiologique :

184. (a) Paul est un homme de tête [*GR* : qui a de la tête, du jugement]
(b) Paul est un homme d'esprit [*GR* : qui a de la valeur intellectuelle]
(c) Paul est l'homme de main de Franck [*GR* : qui exécute des besognes souvent basses ou criminelles]

À chaque fois, une valuation positive (ou même plutôt négative dans le cas de *main*) n'est pas exclue mais elle est beaucoup moins saillante qu'avec *cœur*. Ce qui confirme que c'est bien *cœur* qui est porteur d'une valuation fortement positive[389].

Notons aussi la différence d'emploi entre *âme* et *cœur* :

185. *Paul est un homme d'âme

D'une certaine façon, le nom *âme* ne se suffit pas à lui-même et exige une qualification (ou une catégorisation). Par contraste, le nom *cœur* admet un emploi absolu (QUAL) qui, même isolément, donne une information (positive) sur Paul.

2.3.2 Emplois relevant du pôle BONTÉ

Partons ici de l'énoncé *Paul a du cœur* qui présente un emploi de *cœur* assez « dénudé » sur les plans syntaxique et lexical. On gardera à l'esprit que, même si Bétoté souligne que *« moins une construction est chargée, plus il est facile de voir le rôle joué par chaque unité mise en jeu dans ladite construction »* (2002a : 96), aucune construction n'est totalement *neutre*. Pour la construction ***X a DU N***, on a vu que Leeman (cf. *supra*, p. 166) attirait l'attention sur le fait que *avoir de la patience* signifiait toujours *avoir* ***beaucoup*** *de patience* et jamais *avoir* ***un peu*** *de patience*. De même, *Paul a de l'argent* s'interprète nécessairement comme *Paul est (très) riche*. Ainsi, *Paul a du cœur* est équivalent à *Paul a beaucoup de cœur* : une véritable inversion de valeur nécessite soit la négation (*Paul* ***n'a pas*** *de cœur*) soit un autre verbe (*Paul* ***manque*** *de cœur*).

Sans contexte supplémentaire, l'énoncé *Paul a du cœur* est généralement glosé par[390] :

186. Paul est bon / bienveillant / généreux / sensible / gentil

Les différents dictionnaires consultés[391] permettent de compléter la liste de synonymes avec les noms *altruisme*, *charité*, *compassion*, *délicatesse*, *dévouement*, *pitié*[392], *magnanimité* et *tendresse*. Dans un premier temps, notons que tous ces synonymes ont en commun une certaine *valuation (axiologique) positive*. C'est particulièrement net avec les noms *bonté* (construit sur l'adjectif *bon*) et *bienveillance* (*veiller bien*).

389 Dans le syntagme adjectival *joli comme un cœur*, s'il est difficile d'identifier de quelle acception relève l'emploi de *cœur*, on peut précisément noter que celui-ci fonctionne fondamentalement comme un marqueur de valuation positive.

390 Ces gloses sont celles recueillies après un sondage auprès de mon entourage, en particulier de doctorants de différentes disciplines (linguistique, géographie, sciences de l'éducation). Notons que, singulièrement, face à cette séquence isolée, les locuteurs proposent généralement une interprétation relevant du pôle BONTÉ. Aucun locuteur n'a proposé une glose du type *Paul a du courage / de l'énergie.*

391 Ici, le *DES* a également été consulté.

392 Plutôt donné comme synonyme pour la forme négative : *Paul n'a pas de cœur / pitié*.

D'ailleurs, dans un contexte où le nom-synonyme perd cette valeur axiologique positive, la synonymie avec *cœur* est précisément perdue. C'est le cas avec le nom *sensibilité* qui peut certes exprimer une valuation positive (*tendresse*, *compassion*) mais également une valuation négative (*vulnérabilité*, *sensiblerie*). Or, dans ce dernier cas, *sensibilité* et *cœur* ne sont plus synonymes :

187. ce film est déconseillé aux personnes sensibles (≠ qui ont du cœur)

C'est ce qui explique qu'on puisse opposer *cœur* à *sensiblerie* dans l'énoncé suivant :

188. *Vous avez du cœur, c'est la marque des grands policiers. Attention ! j'ai dit du « cœur » pas de la « sensiblerie »* (Réplique dans l'épisode *Les meurtres ABC* de la série télévisée *Les petits meurtres d'Agatha Christie*)

Dans cet énoncé, *avoir du cœur* est clairement présenté comme une vertu (comme en témoigne l'expression *la marque des grands policiers*) qui s'oppose à une forme de vice (quelque chose comme la vulnérabilité) à laquelle renvoie le nom *sensiblerie*.

Un adjectif comme *délicat* appelle le même commentaire. En effet, cet adjectif peut être synonyme de *tendre* mais également de *difficile* comme dans l'énoncé *les délicats sont malheureux. Rien ne saurait les satisfaire* (La Fontaine, cité par le *PR*) :

189. ceux qui sont difficiles (≠ qui ont du cœur) sont malheureux, rien ne saurait les satisfaire

Corollairement, considérons l'emploi de *généreux* dans l'énoncé suivant :

190. *Depuis toujours notre État ne discute pas. Il ordonne, dirige, et s'occupe de tout. Jamais il ne discute. Et le peuple jamais ne veut discuter. L'État est violent ; l'État est généreux ; chacun peut profiter de ses largesses, mais il ne discute pas. Le peuple non plus.* (Jenni, 2011 – FX50 / E084)

Dans ce contexte, l'adjectif *généreux* perd une part de sa valeur positive : l'état est généreux dans le sens où il assure la survie du peuple (il donne tout ce qu'il faut sur le plan matériel, sans doute) mais il n'en est pas moins violent. Or, il parait précisément difficile de gloser par *l'État a du cœur*. On parlerait sans doute au contraire d'un état *sans pitié*.

À chaque fois, le fait que le rapprochement sémantique avec *cœur* soit perdu dans un emploi où le synonyme potentiel perd sa valeur axiologique positive confirme que celle-ci est propre à *cœur* et que, dans cette acception, elle le caractérise.

C'est sur cet aspect que repose le ressort humoristique de ce dessin de *Charlie Hebdo* (n°1221 du 16 décembre 2015) dans lequel l'expression *Les djihadistes du cœur* fait bien sûr écho au nom de l'association *Les restos du cœur* :

Le caricaturiste (Juin) semble jouer sur le contraste entre la valeur axiologique positive qu'évoque le nom *cœur* et le jugement axiologique négatif que fait émerger le nom *djihadiste* qui renvoie à un assassin, un terroriste...

L'idée que *cœur*, dans ses emplois relevant du pôle BONTÉ, porte une valeur axiologique positive est par ailleurs confirmée par la proximité sémantique entre les énoncés suivants :

191. (a) Paul a du cœur
(b) Paul a bon cœur
(c) Paul est bon
(d) Paul est quelqu'un de bien

On a insisté ici sur l'emploi absolu *avoir du cœur*. Mais, l'étude des emplois combinant *cœur* avec un modifieur à valeur intensive (*Paul a un grand cœur / un cœur d'or*) aboutirait aux mêmes conclusions. Par exemple, avec le SP *d'or*, le nom *or* ne renvoie pas à une matière mais à une forme de maximalisation de la valeur axiologique positive en jeu[393] (cf. *un coup en or*) :

192. Paul a un cœur d'or, il est vraiment formidable !

Dans un second temps, on observe que, d'un point de vue sémantique, tous les synonymes répertoriés plus haut semblent impliquer le principe d'une mise en relation entre deux êtres humains (possesseur de la qualité / bénéficiaire). C'est particulièrement évident avec le nom *altruisme* dont la morphologie fait apparaitre l'adjectif latin *alter*. Mais cela semble également être le cas des autres synonymes. Un énoncé comme *Paul est plein de tendresse* rend immédiatement pertinente la question « Envers qui ? ».

Dans certains cas, un pôle d'altérité est clairement explicité et son existence est *posée* par l'énoncé :

193. (a) *je trouve ca super de sa part car yier elle aurait pus partir vu quel avait plus de carte postal et ben non c'est elle qui a proposer des photo et les dedicace alors que les vigile la poussait a partir donc nadiya a du cœur enver ses fans pas comme certain artiste !!!!* (Forum sur nadiyaforever.xooit.com – édité le 19 décembre 2009)
(b) *Franchement beau message, ça se voit c'est un prof qui a du cœur envers les élèves lol* (Message sur maths-forum.com – édité le 27 décembre 2010)

Dans l'énoncé (193a), on a bien, face au pôle instancié par *nadiya* (nom d'une chanteuse), un pôle d'altérité clairement explicité et instancié par le SN *ses fans*. De même dans l'énoncé (193b), en relation avec *un prof*, on a *les élèves*.

Il est vrai que, dans l'énoncé canonique *Paul a du cœur*, aucun terme n'instancie clairement de pôle d'altérité (humain). Cependant, on constate que toute mise en doute de cet énoncé appelle des questions du type : « Ah bon, que fait-il pour les *autres* ? », « Tu trouves que Paul fait attention aux *autres*, toi ? » ou « Envers *qui* exactement ? ». De fait, ces questions enclenchent la recherche du pôle d'altérité qui permettrait d'envisager sa validation.

393 Durieux (2006) étudie la valeur de *or* dans de nombreuses séquences figées où ce nom est associé à l'excellence, l'idéal, la rareté ou l'exception notamment (2006 : 133-134). Cela dit, je suis dubitatif sur la manière dont elle positionne *cœur d'or*, syntagme pour lequel elle estime que le nom *or* évoque le métal rare et précieux (2006 : 133).

Par ailleurs, imaginons que Paul se trouve dans un état de solitude totale (sur un ile déserte par exemple). Dans un tel contexte, si les énoncés en (194a) et (194b) semblent acceptables, l'énoncé en (194c) semble beaucoup plus difficile à interpréter :

194. (a) seul sur son ile déserte, Paul a de l'énergie / de la patience / du courage / de l'espoir / de la chance
(b) seul sur son ile déserte, Paul a du nerf / de l'estomac / du nez
(c) ??seul sur son ile déserte, Paul a du cœur

En effet, l'absence de tout alter-ego – il n'y a personne d'autre que lui sur l'ile – rend l'énoncé peu naturel[394]. La simple arrivée d'un second « habitant » sur l'ile rendrait l'énoncé acceptable :

195. Paul a du cœur : il aide de son mieux le naufragé qui a atteint l'ile à bout de forces...

Dans le même ordre d'idée, on peut comparer les énoncés suivants :

196. (a) ce prof / cette assistante sociale / cette juge / ce médecin a du cœur
(b) ?cette informaticienne / ?cette femme de ménage / ?ce comptable a du cœur

Il semble que les énoncés en (a) soient beaucoup plus naturels que les énoncés en (b). En effet, dans les premiers, le pôle détenteur du cœur est instancié par un SN qui renvoie à un agent humain dont la profession est à vocation sociale : on imagine immédiatement un pôle d'altérité avec lequel celui-ci est en relation (des élèves, des gens en difficulté, des prévenus, des patients). Or, dans les énoncés en (b), le fait que la profession évoquée n'impose pas intrinsèquement de relation sociale pose problème – bien sûr, le comptable peut avoir du cœur en tant qu'homme mais on ne voit pas le rapport entre le statut de comptable et la qualité que convoque *cœur* – et exige davantage de contexte :

197. ce comptable a du cœur, il assure la trésorerie de cette association à titre gracieux

Notons que ce pôle d'altérité est à priori humain :

198. Paul a du cœur envers les autres / Marie / ??les arbres / ??sa voiture[395]

Par exemple, dans les contextes où *sensibilité* autorise des contextes où le pôle d'altérité n'est pas une entité de nature humaine, il est douteux que *cœur* en soit synonyme :

199. (a) la musique a toujours beaucoup touché Paul : il a beaucoup de sensibilité / ?cœur
(b) Paul ne supporte pas la vue du sang : il a beaucoup de sensibilité / *cœur

En (a), il s'agit de pointer une certaine sensibilité artistique qui n'a pas explicitement à voir avec les relations humaines. De même, en (b), la sensibilité au sang exprime plutôt une forme de sensiblerie ou de fragilité mais pas une sensibilité aux autres. Cette contrainte de niveau sémantique est encore illustrée par l'opposition entre les énoncés suivants :

200. (a) ??Paul n'a pas de cœur : il a mis ce dossier à la poubelle
(b) Paul n'a pas de cœur : il a mis à la poubelle le dossier que Marie avait mis des mois à constituer

En introduisant un facteur humain (*Marie*) dans l'énoncé (a), on obtient un énoncé (b) qui semble beaucoup plus acceptable. On comprend que Paul s'est montré insensible au travail de Marie et à l'investissement qu'elle y avait mis (indépendamment de la qualité du dossier en question).

394 On pourrait accepter cet énoncé en interprétant *cœur* comme un synonyme de *courage*.

395 On aura néanmoins : *ça montre qu'on a du cœur envers les animaux* (Forum sur reptilic.com – édité le 27 décembre 2003).

Un troisième aspect est à souligner. Gosselin et François rappellent que la qualité (i.e. *habitus* pour Aristote) *« est aussi considéré[e] comme ce qui fonde la possibilité d'un acte, ou d'une passion »* (1991 : 71). Ainsi, on peut considérer que Paul est généreux, bienveillant ou gentil sur la base d'actions qu'il entreprend : en l'occurrence, comme les observations précédentes le suggèrent, d'actions *bienfaitrices* envers les *autres* (ex : aider, donner, partager, être à l'écoute...). C'est ce qu'illustre la combinaison avec *faire de preuve de* :

201. Hier, Paul a fait preuve de générosité / bienveillance / gentillesse

Un énoncé comme *Paul fait preuve de générosité* est validé sur la base d'actions prises en charge par Paul et dont le locuteur est le témoin. Or, avec *cœur*, une telle combinaison est précisément sujette à caution :

202. ?Hier, Paul a fait preuve de cœur

Un sondage de frWaC tend[396] à confirmer ce contraste :

faire preuve de ...	**frWaC**
générosité	50
bienveillance	12
gentillesse	9
cœur	1

De même, on peut opposer :

203. ton attitude / ta générosité / *ton cœur me touche

Ces deux constats attirent l'attention sur le fait que, quoiqu'il y soit associé, *cœur* ne se confond pas avec une attitude (au contraire de *générosité*). En quelque sorte, on peut dire que *cœur* ne renvoie pas à de *l'agissant*. Cette interprétation est confirmée par les contraintes suivantes :

204. (a) un acte de générosité / ??un acte de cœur
(b) un élan de générosité / ??un élan de cœur[397]

396 Je reste en fait prudent. Un rapide sondage sur Google confirme certes le différentiel d'acceptabilité – à la date du 27 mai 2018, 31 résultats pour *fait preuve de cœur* (ce qui n'est pas rien...) et 357 pour *fait preuve de générosité* – mais une rapide enquête auprès de 11 doctorants du laboratoire (cf. la note 228) conduit à un résultat surprenant. En effet, trois d'entre eux estiment que la séquence est tout à fait acceptable ! En outre, les trois doctorantes acceptant la séquence sont toutes trois francophones natives alors que, sur les huit la rejetant, seule un l'est. Par ailleurs, l'énoncé en (62) constitue une attestation plutôt convaincante de la séquence *faire preuve de cœur*.

397 Bien sûr, *élan **du** cœur* est tout à fait acceptable mais il s'interprète comme *un élan qui vient du cœur* (emploi PART).

Ce différentiel pourra sembler ténu mais il est bien confirmé par un sondage dans la base frWaC :

acte de générosité	*élan de générosité*
67	**255***
acte de cœur	*élan de cœur*
0	**6**

On a également les oppositions suivantes :

205. (a) quelle attitude ! / quelle générosité ! / ?quel cœur ! (*vs* quel grand cœur il a !)
(b) un grand moment de générosité / ??cœur
(c) je te remercie de ton attitude / ta gentillesse / ??ton cœur (*vs* je te remercie d'avoir eu du cœur)
(d) Jean sollicite la charité / ?le cœur de Paul[398]
(e) sa bonté / ?son cœur fait plaisir à voir
(f) Jean admire la délicatesse / ?le cœur de Paul
(g) Paul profite de l'altruisme / ?du cœur de Marie

Ces différentes contraintes confirment le fait que, dans l'acception QUAL (bonté), bien que *cœur* semble toujours lié à une action bienfaitrice entre deux agents humains, il n'y est associé qu'indirectement. Il ne renvoie pas à l'évènement lui-même, il en est « seulement » la source.

Pour résumer, pour ce pôle BONTÉ bien illustré[399] par la séquence *Paul a du cœur*, on peut formuler la conclusion suivante : **le nom *cœur* impose la présence d'un pôle d'altérité humain avec lequel le sujet est dans une relation positive**. Si cette relation suppose une forme d'agir, *cœur* ne porte pas pour autant cette valeur active mais renvoie plutôt à une entité rendant cet agir possible.

2.3.3 Emplois relevant du pôle COURAGE

Il y a une forme de réduction à traiter sous ce chapeau les emplois qui viennent. On a vu que dans un énoncé comme *Paul s'engage avec cœur* toute dimension affective était loin d'être exclue. En fait, sont regroupés ici des emplois QUAL de *cœur* qui semblent systématiquement reliés à un procès[400].

Celui-ci peut être exprimé par un verbe (a-b), par un nom (c) voire être sous-entendu (d) :

206. (a) Paul **s'engage** avec cœur
(b) Paul n'a pas eu le cœur de **participer** à cette réunion
(c) Paul met du cœur à l'**ouvrage**
(d) pendant ce match, Paul a eu du cœur [sous-entendu : il ***s'est battu*** avec cœur]

Rappelons que, dans ces énoncés, on peut gloser *cœur* par des noms comme *courage, énergie, envie, désir, enthousiasme, force (de faire quelque chose)*. Cette fois encore, on peut repérer dans ces synonymes une forme de valuation positive : le nom *cœur* renvoie à une certaine *énergie*

398 L'énoncé est acceptable si *cœur* renvoie au muscle cardiaque avec Jean, un infirmier, et Paul, un patient effectuant un test.

399 Rappelons-le, il y aurait d'autres séquences possibles : *Paul manque de cœur, Paul a un cœur d'or, Paul a un cœur !...*

400 Dans cette sous-section, pour les types de procès, on s'appuie notamment sur Vendler (1957) et Gosselin (1996b : chapitre 2).

positive qui pousse vers une action. Néanmoins, elle relève d'une autre modalité, elle est plus appréciative qu'axiologique : elle se mesure en effet en termes de *désirable / non désirable*.

Avec *cœur*, on observe une première contrainte sur le procès qui doit être agentif :

207. (a) Paul s'engage / ??vieillit avec cœur (*vs* Paul vieillit avec enthousiasme)
(b) Paul n'a pas le cœur d'aller à la plage / ??de bronzer (*vs* Paul n'a pas envie / le désir de bronzer)
(c) Paul marche / ??titube, il y met du cœur (*vs* Paul titube avec courage)
(d) pendant ce match / ??sa sieste, Paul a eu du cœur

Cette contrainte indique que le nom *cœur* impose un procès pris en charge par le sujet. Celui-ci n'en est jamais le simple patient mais le protagoniste. On peut d'ailleurs récupérer l'énoncé avec *tituber*. En effet, dans le contexte d'une répétition théâtrale, le metteur en scène peut exiger plus d'enthousiasme de la part de son acteur qui joue un personnage à la démarche instable :

208. Paul, je veux que tu titubes avec cœur / mets-y du cœur

On voit bien que dans un tel contexte le procès auquel réfère *tituber* est bien pris en charge par le sujet. Du coup, la combinaison avec *cœur* redevient plus naturelle : Paul mobilise une certaine énergie pour accomplir l'action *désirée* de tituber.

De fait, à cette exigence d'agentivité, se superpose une exigence de *désirabilité* :

209. (a) tout à l'heure, Paul a eu envie de manger / vomir
(b) tout à l'heure, Paul a eu le cœur de manger / ??vomir
(c) Paul mange / ??vomit, il y met du cœur

On peut ressentir l'envie physique de vomir mais l'emploi de *cœur* imposerait qu'à cette envie corresponde un désir, une forme d'énergie positive, peu compatible avec ce que ce verbe rend saillant (maladie, douleur...). Ainsi, le nom *envie* peut traduire un besoin qui ne correspond pas à quelque chose de nécessairement *désirable* d'un point de vue appréciatif (*vomir* par opposition à *manger*). Mais, avec le nom *cœur*, c'est beaucoup plus difficile : il faut que le verbe exprime un procès *désirable* pour le sujet. On retrouve cette contrainte avec d'autres verbes :

210. (a) Paul gagne / ??perd ce match avec cœur (*vs* avec courage)
(b) Paul n'a pas le cœur de s'amuser / ??souffrir en ce moment (*vs* Paul n'a pas envie de souffrir)

Ainsi, le nom *cœur* impose un procès qui se présente comme *désirable* du point de vue du sujet. Une telle exigence indique que ***cœur* est porteur d'une valeur nécessairement positive du point de vue appréciatif**.

Cependant, la modalité appréciative n'est pas toujours exclusive. Dans une récente polémique sur les attentats du 13 novembre 2015, on a reproché à Jean-Marc Rouillan (ancien militant d'*Action directe*) d'avoir pointé le *courage* des terroristes qui se défendait ainsi[401] : *« J'ai dit qu'il leur fallait du courage, mais c'était une approche technique de la lutte, ce n'était pas une approbation »*. L'homme a été condamné car, selon les juges, *« la présentation positive et à la gloire des auteurs de ces attentats constitue une indéniable apologie d'actions terroristes »*. D'un point de vue

401 Extrait d'un article du Figaro en ligne : http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/09/07/01016-20160907ARTFIG00014-jean-marc-rouillan-de-nouveau-devant-les-juges-pour-apologie-du-terrorisme.php (consulté le 26 avril 2017).

sémantique, on voit bien que le débat tournait autour du sens du mot *courage*. L'un y voyait un simple constat (pour mener une telle action, il faut surmonter sa peur) quand les autres lui reprochaient une forme de jugement axiologique positif (pour mener une telle action, il faut être vertueux). Or, le litige sémantique est beaucoup plus facilement tranché avec *cœur* :

211. les terroristes ont eu le cœur d'attaquer / d'assassiner des innocents

Si un tel énoncé est *possible*, il pose, d'un point de vue éthique (on dira ici : *axiologique*), encore bien plus nettement problème que l'énoncé avec *courage*. Le recours au nom *cœur* semble mêler à la modalité appréciative (ils ont eu la force / le désir de le faire) une modalité axiologique (ils ont eu raison, c'était bien de le faire).

Revenons à la séquence *mettre du cœur à l'ouvrage*[402]. Si elle parait relativement figée, elle n'exclut pas certaines substitutions paradigmatiques. Ainsi, on peut remplacer *l'ouvrage* par un autre SN (a) ou un SV (b) :

212. (a) Paul met du cœur à la tâche / au travail
(b) Paul met du cœur à participer / s'investir

Dans le cas d'un SN, on l'a déjà évoqué, la séquence impose un nom évoquant un procès :

213. ??Paul met du cœur à la maison / au chocolat / Marie

En introduisant un procès dynamique, on retrouve des énoncés acceptables :

214. (a) Paul met du cœur à construire cette maison / fabriquer son chocolat / séduire Marie
(b) ??Paul met du cœur à habiter cette maison / aimer le chocolat / être avec Marie

On peut de même opposer :

215. (a) Paul met du cœur à s'amuser / jouer de la musique / étudier ce tableau / apprendre sa leçon
(b) ??Paul met du cœur à être heureux / aimer la musique / voir ce tableau / savoir sa leçon

Ces observations expliquent assez bien pourquoi des noms comme *ouvrage*, *tâche*, *travail*, *mission* ou *projet* semblent particulièrement compatibles avec ***mettre du cœur à + SN***. En effet, ces noms renvoient précisément à une *activité*.

Dans l'énoncé canonique *Paul a du cœur*, le nom *cœur* (cette fois privé d'un complément explicite) est, par défaut, souvent interprété comme relevant de la bonté. De fait, dans un tel énoncé (isolé), aucun procès n'est explicité.

Pourtant, pour peu que la référence à un procès émerge, rien n'empêche une interprétation alternative en termes de courage – elle est même nécessaire en (b) :

216. (a) quand il s'agit d'aider les autres, Paul a du cœur [= énergique ? / gentil ?]
(b) quand il s'agit de jouer au foot, Paul a du cœur [= énergique / ≠ gentil]

Et, là encore, un procès statif parait bien peu probable :

217. ??quand il s'agit d'être heureux / d'aimer le chocolat, Paul a du cœur

402 On aurait tout aussi bien *avoir du cœur à l'ouvrage* ainsi que *donner du cœur à l'ouvrage*.

Avec la préposition *avec*, on retrouve cette contrainte :

218. (a) Paul s'amuse / joue de la musique / étudie ce tableau / apprend sa leçon avec cœur
(b) *Paul est heureux / aime la musique / voit ce tableau / sait sa leçon avec cœur

On pourra objecter que la contrainte n'émerge pas réellement de la présence du nom *cœur*. En effet, Molinier pointe que le complément de manière *avec N* exige *« un verbe actif ou un verbe interprété activement »* (1991 : 120). On est donc en droit de penser que, dans les énoncés en (218) au moins, l'exigence d'un procès dynamique est surtout dû à la présence de la préposition *avec*.

Certes, mais ce qui apparait précisément frappant c'est que *cœur* est le seul nom de partie du corps humain qui puisse se combiner de cette façon avec la préposition *avec*. Cette singularité avait déjà été signalée avec les énoncés en (16) qui mettaient en évidence l'impossibilité de séquences comme **avec tête, *avec doigts* ou **avec nez* (cf. également la note 317 p. 220). Il est significatif que *cœur* se combine spécifiquement avec la préposition *avec* qui impose précisément un procès dynamique.

Par ailleurs, il faut également que le procès soit non ponctuel :

219. (a) ?Paul met du cœur à atteindre la rive / terminer son discours / achever la randonnée
(b) ?pour atteindre la rive / terminer son discours / achever la randonnée, Paul a du cœur
(c) ?Paul atteint la rive / termine son discours / achève la randonnée avec cœur
(d) Paul rame / parle / randonne avec cœur

Il est vrai que cette contrainte pourra sembler beaucoup moins nettement établie. Mais, il semble que ce soit précisément la présence de *cœur* qui ait tendance à « étirer » le procès dans le temps. Gosselin signale un tel phénomène avec le test *en train de* qui fait *« glisser de l'achèvement à la phase préparatoire à la culmination »* (1996b : 44). C'est ce qui se passe avec les énoncés précédents qui sont en fait (plus ou moins) acceptables si on comprend le procès comme évoquant une phase finale plutôt qu'un évènement ponctuel, au caractère instantané.

Ainsi, *cœur* privilégie un procès non seulement dynamique mais aussi non ponctuel.

Cette conclusion reste cependant à affiner. En effet, on trouve des emplois un peu différents où le procès en jeu n'est pas actualisé (il s'agit plutôt d'envisager sa possibilité). Par exemple :

220. *Descendre dans ce chaudron de sorcière ? Il le faut, il le faudrait ! Peut-être peut-on encore quelque chose pour lui ? Mais vraiment le cœur me manque. J'hésite mais je rassemble mon courage. Je vais y aller, je vais plonger dans cette horreur.* (Tournier, 1975 – FX50c / S124)

Comme l'indique l'occurrence du nom *courage* qui suit celle de *cœur*, il s'agit pour le locuteur de se mobiliser pour mettre en œuvre une action dont il ressent la nécessité mais qu'il n'arrive pas à accomplir faute d'une certaine forme d'énergie[403]. Ici, on pourra opposer des énoncés comme :

221. (a) se battre ? / Il le faudrait mais le cœur me manque
(b) ?être heureux ? / Il le faudrait mais le cœur me manque

403 Ces gloses motivent d'ailleurs le classement dans l'acception QUAL (cf. la section ***1.1.3.2 Entre courage et bonté***). Cependant, une forme d'hybridité se fait parfois jour avec le sens « muscle cardiaque ». C'est net dans l'énoncé : *Olympia sent le cœur lui manquer, s'accroche à la rampe comme à un prie-Dieu, ferme les yeux* (Beck, 1986 – FX50 / S373).

En (a), on comprend immédiatement que l'énergie fait défaut pour s'engager dans une lutte (procès dynamique). En (b), l'énoncé est moins facilement interprétable car il semble manquer une dimension active au procès *être heureux*. On aurait plus facilement :

222. je voudrais être heureux mais le cœur me manque pour faire ce qu'il faut

Dans ce nouvel énoncé, la *visée* « être heureux » dépend d'une *initiative* à prendre. Le procès statif auquel renvoie *être heureux* n'est pas le procès sur lequel porte le nom *cœur*. Ce dernier (instancié ici par *faire ce qu'il faut* quoiqu'il ne soit pas toujours explicité) doit bien être dynamique.

Les procès d'achèvement sont également peu compatibles avec *le cœur me manque* :

223. Paul voudrait atteindre la rive / ??Paul atteint la rive mais le cœur lui manque

Si on envisage *atteint la rive* comme un procès ponctuel, la combinaison avec *le cœur lui manque* semble difficile. Là encore, pour comprendre l'énoncé, il faut interpréter *atteint la rive* comme une phase finale du procès c'est-à-dire comme un procès non ponctuel (ou alors ajouter du contexte : *Paul atteint la rive mais le cœur lui manque pour monter sur la berge*). Avec *Paul voudrait atteindre la rive*, on peut facilement interpréter l'énoncé de la façon suivante : je vise un objectif mais je manque d'énergie pour le mettre en œuvre. Un procès dynamique non ponctuel est bien sous-entendu.

Enfin, avec *avoir le cœur de*, si l'exigence d'un procès non statif est avérée,

224. (a) Paul a le cœur ??d'être heureux / ??d'aimer la musique / ??de voir ce tableau / ??de savoir sa leçon
(b) Paul a le cœur de s'amuser / de jouer de la musique / de regarder ce tableau / d'apprendre sa leçon

le caractère non ponctuel apparait en revanche moins nécessaire :

225. (a) Paul a le cœur de ramer / (?)atteindre la rive
(b) Paul a le cœur de poursuivre / (?)terminer ce projet
(c) Paul a le cœur de marcher / (?)achever la randonnée

Ce qui compte en revanche c'est le principe d'une visée entre deux états correspondant à deux étapes dans le temps : *ne pas avoir atteint la rive / avoir atteint la rive* ; *poursuivre le projet / réussir le projet ; être en randonnée / achever la randonnée*. Dans ces énoncés, comme le procès n'est pas actualisé, une sorte *d'écart temporel* se met en place entre l'état antérieur au procès et son accomplissement. Pour s'en convaincre, on peut comparer les énoncés suivants :

226. (a) ??Paul n'a pas le cœur d'être ici (*vs* Paul n'a pas envie d'être ici)
(b) Paul n'a pas le cœur d'être à la fête de ce soir

En (a), il manque un décalage entre deux moments correspondant à deux situations : *être à un endroit* et *être à un autre*. En (b), on peut facilement interpréter *être à la fête de ce soir* par *aller à la fête de ce soir* : Paul n'est pas encore à la fête et manque d'énergie pour y aller.

2.3.4 Bilan

Dans ses emplois QUAL, **le nom *cœur* est porteur d'une valuation fortement positive**. Comme dans les emplois PART (psychologique), cette valuation positive relève de l'axiologique (*avoir du*

cœur, avoir un cœur d'or, manquer de cœur) ou de l'appréciatif (*avoir le cœur de participer, le cœur me manque*). C'est particulièrement saillant dans le SN *homme de cœur* où la contribution sémantique de *cœur* semble précisément se résumer à cette valuation positive (indépendamment de toute interprétation).

Pour le pôle BONTÉ, on retrouve **le principe d'une mise en relation entre deux êtres humains** (*Paul a du cœur envers les autres*). Cette mise en relation (positive) pousse à un « agir » (ex : aider l'autre) pris en charge par le sujet. Cependant, la qualité à laquelle réfère *cœur* n'est pas active en tant que telle : il semble plutôt que le cœur *pousse* à l'action.

Pour le pôle COURAGE, *cœur* permet **la modalisation d'un procès dynamique et non ponctuel marqué par la désirabilité et l'intentionnalité (agentivité)**. La qualité auquel le nom renvoie se manifeste par un désir d'accomplir quelque chose, d'atteindre un objectif, de mener quelque chose à bien : autrement dit, une énergie qui porte *vers* quelque chose.

2.4 Acception PART (physiologique)

Dans cette section consacrée aux emplois physiologiques, seront distingués les trois types d'emplois repérés lors du découpage en acceptions. Outre le fait que chacun renvoie à des référents à priori distincts (muscle cardiaque, poitrine, estomac), le fonctionnement de chacun de ces emplois se prête à des analyses sensiblement différentes.

2.4.1 Le muscle cardiaque

Pour les dictionnaires[404], le cœur (en tant que muscle cardiaque) est « l'organe **central** de l'appareil circulatoire » (*GR*), « le moteur **principal** de la circulation du sang » (*Lexis*), « l'agent **principal** de la circulation sanguine » (*TLF*) et « l'organe **principal** de la circulation sanguine » (*DEC*). Pour le *DFU* enfin, « cet organe profond et **vital** règle la circulation du sang ». Ces définitions confortent une intuition simple : le muscle cardiaque est envisagé comme un organe vital. Dans le *TLF*, cette dimension est d'ailleurs explorée sous la rubrique *PHILOS*. qui s'ouvre par la glose « Agent principal et symbole de vie » et qui mentionne la citation suivante (relevant d'une donnée encyclopédique) :

227. *Le cœur et le poumon forment […] avec le cerveau […] le trépied de la vie ; et aucun de ces viscères ne peut être altéré d'une manière un peu forte ou étendue sans qu'il n'y ait danger de mort* (Laennec, 1819)

De fait, d'un point de vue énonciatif, le nom *cœur* présente une certaine singularité par rapport à la plupart des noms de parties du corps humain :

228. (a) pour le tuer, vise le cœur / ?la main / ?le pied / ?le nez / ?le foie
(b) Paul va mieux mais il a perdu ??son cœur / une main / un pied / son nez / son foie dans la bataille

404 Dans chacune des gloses lexicographiques qui suivent, c'est moi qui souligne.

Les énoncés en (a) font apparaitre que le cœur est la cible privilégiée quand il s'agit de tuer quelqu'un alors que ceux en (b) focalisent l'attention sur le fait qu'on ne peut perdre son cœur sans perdre la vie, d'où le caractère vital.

Une telle observation trouve cependant une limite dans la comparaison avec des noms renvoyant à des parties du corps humain également considérées comme vitales : *tête* (cf. *sa tête est mise à prix* où *tête* est synonyme de *vie), cerveau* et *poumon* (pour ces deux derniers noms, cf. la citation précédente). D'ailleurs, on aura sans difficulté *tête*[405] dans (a) et difficilement *tête*, *cerveau* et *poumon* dans (b) :

229. (a) pour le tuer, vise la tête
(b) Paul va mieux mais il a perdu *sa tête / *son cerveau / ??ses poumons dans la bataille

Différents indices permettent néanmoins d'affirmer que, d'un point de vue linguistique, le nom *cœur* est, plus que tout autre nom de partie du corps, porteur de la notion de *vital*. Par exemple, le *TLF* glose l'expression *tant que mon cœur battra* par *tant que je vivrai*. Or, pour exprimer la même idée, il semble qu'on aurait plus difficilement *?tant que mon cerveau fonctionnera / ?tant que mes poumons fonctionneront*.

Il semble, par ailleurs, que la mort et l'arrêt du cœur soient nécessairement liés :

230. il est mort par arrêt du cœur / ?du cerveau / ?des poumons

Au moins d'un point de vue linguistique, ce contraste est bien établi dans frWaC :

Séquences	frWaC
arrêt du cœur	48
arrêt du cerveau	0
arrêt des poumons	0

Corollairement, si on compare, dans un contexte où l'on cherche à déterminer si quelqu'un est vivant, l'usage des noms *cœur*, *poumon* et *estomac* sur la base du fait qu'ils renvoient à des organes dont l'activité (bruyante) est perceptible de l'extérieur, on observe que l'usage de *cœur* est plus naturel :

231. il est bien vivant ! j'entends son cœur battre / ?ses poumons se gonfler / ?son estomac gargouiller

Ainsi, le nom *cœur*, dans son acception « muscle cardiaque », renvoie à la partie du corps vitale *par excellence* (sans doute pas la seule d'un point de vue médical car, d'une certaine manière, la plupart le sont). Dit autrement, si on considère que les parties du corps sont les différents éléments qui assurent l'intégrité physique de l'être humain, sur l'échelle d'importance des parties du corps humain, **le nom *cœur* semble porteur d'une valeur maximale**.

405 Plus difficilement *??pour le tuer, vise le cerveau / les poumons* mais cela parait lié à un autre aspect qui est abordé plus bas dans cette section.

Un second aspect mérite d'être exploré. En tant qu'organe, le cœur se distingue d'autres parties du corps humain (le pied, la tête, la main...) par son caractère proprement interne. À priori, ce caractère interne n'empêche pas l'interaction avec l'extérieur du corps (les poumons assurent typiquement la circulation de l'air entre l'intérieur et l'extérieur du corps mais on peut également considérer que le cerveau permet la production et la réception de pensées). Cependant, à l'instar du foie par exemple, le cœur semble conserver, d'un point de vue référentiel, un rôle *véritablement* interne (la circulation du sang) sans interaction avec l'extérieur.

Or, ce point de vue référentiel n'est pas congruent avec le point de vue linguistique. Dans ce qui suit, on montrera précisément que, malgré son caractère fondamentalement interne – Picoche précise même que *« le cœur est un organe profond »* (1995 : 121) – et son activité intérieure, le cœur est envisagé comme en interaction avec l'extérieur.

On observera d'abord que *cœur* admet des emplois difficilement envisageables pour les autres noms d'organes. C'est en fait ce que suggérait déjà l'énoncé (228a) repris ici en (a) et mis en parallèle avec d'autres énoncés :

232. (a) pour le tuer, vise le cœur / ?les poumons / ?l'estomac / ??le cerveau
(b) il faudra tirer en plein cœur / ??cerveau / *foie
(c) il lui a enfoncé un couteau dans le cœur / ?cerveau / ?foie

Comme on le voit, alors qu'il désigne ici un organe, le nom *cœur* admet des emplois mettant en jeu un procès d'atteinte : alors qu'on ne le discerne pas, il est malgré tout possible de viser le cœur (contrairement, insistons sur ce point, aux autres organes[406]). Malgré son caractère interne, le nom *cœur* désigne un organe présenté comme *accessible* depuis l'extérieur du corps à défaut d'être réellement *visible*.

On partira ensuite d'un autre constat : la principale prédication possible pour le nom *cœur* (dans ses emplois physiologiques) est *le cœur bat*. C'est ce qui pousse Picoche à préciser que *« le* cœur *est un organe* [...] *qui bat au centre de notre poitrine aussi longtemps que nous vivons »* (1995 : 121) :

233. le cœur **bat** / le cœur **battant** / un **battement** de cœur

De fait, la collocation est massivement avérée. Un simple sondage dans FX50c met en évidence que, sur environ[407] 200 occurrences de ***cœur*** (physiologique) + ***verbe***, plus de 50 mettent en jeu le verbe *battre* alors qu'aucun autre verbe n'a plus de 5 occurrences (les plus « fréquents » étant *cogner*, *résonner* et *palpiter*).

Si la notion de *co-occurrence significative* (Legallois & Kwon, 2006) a quelque pertinence[408], elle pourrait bien s'appliquer ici. Pour s'en tenir au domaine plus spécifique de la prédication, Legallois considère d'ailleurs qu'on peut *« formuler la signification nominale par une forme typiquement prédicative »* (2002 : 81) :

406 Les séquences *une opération du cerveau / du foie* sont possibles puisqu'elles mettent en jeu un procès visant à intervenir à *l'intérieur* du corps.

407 Il est parfois difficile de faire la part des choses entre emplois physiologiques et psychologiques.

408 Signalons cependant que, pour ces deux auteurs, le caractère *significatif* n'est pas fondé sur des critères uniquement *quantitatifs* (2006 : 149-150).

234. (a) MUR : qui marque une limite à franchir / qui sépare / qui fait obstacle / qui soutient
(b) FLEUR : qui apparait comme la partie supérieure (2002 : 81-82)

À sa suite (et celle de Picoche), on peut ajouter : CŒUR → (organe) *qui bat dans la poitrine*.

Que nous apprend cette collocation avec *battre* ? On pourra commencer par remarquer qu'elle présente le cœur « en action » : ici, le nom *cœur* renvoie alors à une entité agissante. Pour autant, c'est bien le verbe qui est porteur de cette valeur active, le nom *cœur* n'étant évidemment qu'un argument du procès (comme dans *mon cœur saigne*) et ne se confond pas avec l'agissement même, autrement dit il n'en est pas l'incarnation.

On peut ensuite s'interroger sur le sens que prend le verbe *battre* dans un tel contexte. Une recherche dans le *TS* permet de lui associer un ensemble de synonymes qu'on peut répartir en deux sous-ensembles :

- MOUVEMENT : *agiter, remuer, secouer*
- PERCUSSION : *cogner, frapper, taper, marteler, heurter, percuter, palpiter, pulser*

Les verbes de mouvement sont assez peu pertinents dans leur combinaison avec *cœur* (a). En revanche, les verbes de percussion sont propices (b) à servir de support de prédication pour *cœur* :

235. (a) le cœur ??s'agite / ??remue / ??se secoue / ??bouge
(b) mon cœur **cogne** / **palpite** dans ma poitrine [verbes « fréquents » dans FX50c, cf. ci-dessus]

On aurait également :

236. (a) les **pulsations** / les **palpitations** du cœur [*éventuellement* les **martèlements** du cœur]
(b) le cœur **résonne** dans la poitrine

C'est sans doute le caractère fondamental de ce battement qui rend possible l'emploi du terme *palpitant* (nom) pour désigner le cœur (métonymie) dans cet énoncé issu de frWaC :

237. *pas une côté dure, non, progressive en déclivité, bonne pour amener le **palpitant** dans la région des 100*

Ce que pointent ces différentes prédications c'est que le cœur se présente comme un organe dont on perçoit l'activité de l'extérieur. En effet, les battements permettent au cœur d'être ressenti (contact) ou entendu (ouïe)[409]. Ainsi, le nom *cœur* désigne un organe présenté comme *perceptible* depuis l'extérieur.

En conclusion, dans son acception « muscle cardiaque », **le nom *cœur* renvoie à un organe qui, malgré son caractère intérieur et son activité proprement interne, est présenté comme en relation avec l'extérieur**. Cette dimension relationnelle n'est pas sans lien avec **son caractère vital** : ainsi, d'une part, bien qu'il soit invisible, on vise le cœur car il est essentiel et, d'autre part, par ses battements, le cœur manifeste la vie.

409 De ce point de vue, la différence entre l'anglais et le français apparait pour le moins ténue. Rappelons en effet que, dans son acception la plus physiologique, Wierzbicka définit *heart* comme suit : *« part of the body inside the upper part of the trunk (body ?) whose movements **can be heard** »* (1980 : 88, je souligne). En lien avec l'acception psychologique, elle évoque également *a part of a person's body* : *« in the middle of the upper half of a person's body, **one can hear** its movements »* (1992: 48).

2.4.2 La poitrine

L'interprétation « poitrine » est assez contrainte. C'est en fait essentiellement en combinaison avec *contre* et *sur* qu'on trouve cette synonymie[410] :

238. (a) Paul serre Marie contre son cœur / sa poitrine
(b) Paul met la main sur son cœur / sa poitrine

Souvent d'ailleurs, le nom *cœur* ne peut pas se substituer à *poitrine* :

239. (a) Paul a un rhume de poitrine / *cœur
(b) l'avant-centre a effectué un rapide contrôle de la poitrine / *du cœur

On a vu lors du découpage en acceptions que l'interprétation « poitrine » mettait en jeu une dimension affective qui est de fait présente en (238) et absente en (239). Une telle observation conduit à s'interroger sur la pertinence de la synonymie avec *poitrine*.

En effet, il a été évoqué précédemment que l'interprétation en termes de poitrine pouvait s'analyser comme une synecdoque (cf. la section ***1.1.2.1***) : dans cette optique, la circulation de sens s'opère du sens « muscle cardiaque » (contenu) vers le sens « poitrine » (contenant). En cohérence avec les interrogations sur l'opposition entre sens propre et sens figuré (cf. chapitre 1), on peut montrer qu'une telle perspective est discutable en focalisant l'attention sur *contre DET cœur*.

Outre le fait qu'elle considère le sens « muscle cardiaque » comme premier, l'interprétation en termes de figure admet aussi implicitement que la préposition *contre* suppose un contact (*X contre Y* → le référent X en contact avec le référent de Y). Le raisonnement sous-tendu est le suivant :

1. La préposition *contre* exige le contact ;
2. Or, d'un point de vue extra-linguistique et dans des conditions *normales* où le cœur (au sens *premier* de muscle cardiaque) est à l'intérieur du corps, le contact est impossible avec le cœur ;
3. Donc, *cœur* renvoie à une partie du corps externe et qui contient le cœur (la poitrine).

Mais, la préposition *contre* exige-t-elle le contact ? L'étude de Dendale (2001) permet en fait d'en douter. Pour cet auteur, même en s'en tenant aux emplois spatiaux de la préposition[411], *« de nombreux exemples attestés montrent que le contact n'est pas un trait nécessaire de* contre *»* (2001 : 229). Il cite par exemple :

240. *Le grand mûrier du père Duplaquet est contre le mur de son jardin* (Champfleury, *Discotext* – 2001 : 230)

Pour Dendale, la description de *contre* fait plutôt appel au trait suivant[412] : *« la maximalisation de la proximité de la cible* [ici, *mûrier*] *par rapport à un site* [ici, *mur*] *»* (2001 : 232). L'énoncé suivant est une bonne illustration de ce trait :

241. Mettez / poussez les cartons contre les murs (Dendale, 2001 : 232)

410 Même si ce n'est sans doute pas totalement exclusif. On a par exemple : *« Accroche **à** ton cœur un morceau de chiffon rouge, une fleur couleur de sang »* (Maurice Vidaline / Michel Fugain, 1977 – Chanson *Le chiffon rouge*).

411 On trouvera dans Péroz (2003) un complément d'enquête du même auteur.

412 En fait, il postule également un second trait « de blocage » qui n'est pas évoqué ici.

Voici ce qu'en dit l'auteur :

> *Ce que le locuteur veut communiquer par cet énoncé, c'est qu'il aimerait qu'on place ou qu'on pousse les cartons* le plus près possible des murs*, de façon à dégager le milieu de la pièce. Qu'il y ait contact physique entre les murs et les cartons est pour lui sans importance et est laissé dans le vague par la préposition* (2001 : 232).

Il n'est donc pas sûr que le recours à la figure de la synecdoque soit indispensable. On voit qu'en précisant mieux le sens spatial de la préposition *contre*, on n'invalide pas forcément le sens réputé premier de *cœur* (*contre son cœur = au plus près de son muscle cardiaque*). Ainsi, même d'un point de vue référentiel, on peut parfaitement envisager que, dans *contre DET cœur*, le nom *cœur* renvoie en fait au muscle cardiaque. On peut alors réinterpréter l'énoncé (25) repris ci-dessous en (242) :

242. *Et c'est un homme, le premier, qui porte dans ses bras, contre son cœur, un petit corps. Un tout petit corps vivant, que l'on voit faiblement bouger – à moins que la vie de ce petit corps n'émane des seuls mouvements de son porteur, qui marche d'un bon pas, comme dans une hâte.* (Martin, 2010 – FX50 / E088)

Si le point crucial est celui d'une proximité maximale[413] (indépendamment d'un contact), alors on peut comprendre cet énoncé comme évoquant un homme voulant rapprocher le *petit corps* de son cœur (muscle cardiaque). Le fait que ce dernier énoncé impose une dimension affective n'invalide pas cette conclusion. On serait simplement là en présence d'un emploi hybride entre physiologique (muscle cardiaque) et psychologique (part sensible / affective).

Malgré cette réserve, on formulera ici quelques observations relatives aux emplois en question.

Notons d'abord que la combinaison avec une préposition (*contre / sur*) exige l'instanciation d'un second terme (la préposition étant précisément un relateur). Ce second terme renvoie à un pôle d'altérité rapproché de la poitrine (ou du muscle cardiaque) du sujet :

243. (a) Paul serre Marie contre son cœur → PAUL / MARIE
(b) Paul garde cette lettre sur son cœur → PAUL / LETTRE
(c) Paul met la main sur son cœur → PAUL / MAIN

Ce pôle d'altérité peut être instancié par un nom référant à une autre personne (a), à un objet (b) ou même à une autre partie du corps (c). En tout état de cause, il doit être extérieur au sujet. Dans le cas contraire, le sens « poitrine » ne peut émerger :

244. Paul en a gros sur le cœur [≠ poitrine]

Autrement dit, d'un point de vue extra-linguistique, c'est parce qu'un référent (extérieur) se présente à proximité de la zone poitrinaire qu'une interprétation de *cœur* en termes de poitrine est envisageable.

Mais cette interprétation n'est pas nécessaire puisqu'il faut encore qu'une dimension affective soit possible – ainsi, dans l'énoncé (239b), malgré la présence implicite d'un ballon, la substitution de *cœur* à *poitrine* est impossible. Dans la description I.3 du sens « poitrine », le *DEC*

413 À l'opposé de l'adage *loin des yeux, loin du cœur* qui suggère un éloignement et pour lequel on est plutôt tenté d'interpréter *cœur* comme relevant de l'acception PART (psychologique). La synonymie avec *poitrine* semble peu pertinente.

indique d'ailleurs : *« Employé le plus souvent dans quelques expressions signifiant "X cause que Y soit en contact avec le cœur I.2* [sic[414]] *de X, ce qui manifeste l'affectation X pour Y" »*.

En effet, le fait d'utiliser *cœur* à la place de *poitrine* renouvelle le point de vue sur l'objet en jeu :

245. (a) Paul tient un carnet contre son cœur / sa poitrine
(b) Paul met la main sur le cœur / la poitrine
(c) Paul a une médaille épinglée sur le cœur / la poitrine

Dans les énoncés avec *poitrine*, on positionne simplement l'objet en question. La substitution de *cœur* à *poitrine* confère un enjeu affectif tout particulier à la relation entre le sujet et l'objet considéré. C'est ce qui explique la différence ressentie entre ces énoncés :

246. Paul garde cette lettre d'amour / ?ce billet de train contre son cœur

Si le rapprochement entre *lettre d'amour* et *cœur* parait immédiatement naturel, il est moins évident avec *billet de train*. En effet, le SN *cette lettre d'amour* réfère à priori à un objet ayant beaucoup d'enjeu affectif (Paul est très attaché à cette lettre qui a beaucoup de valeur pour lui). C'est beaucoup moins évident avec *ce billet de train* qui renvoie à un objet à priori beaucoup moins chargé du point de vue affectif. Cela dit, la combinaison reste possible dans un contexte justifiant l'enjeu :

247. Paul garde contre son cœur le billet de train *qui lui permettra de partir de chez lui définitivement*

Pour en revenir à une interaction entre deux êtres humains, le simple fait d'énoncer (243a) suggère une relation affective positive entre Paul et Marie. C'est la raison pour laquelle des SN comme *son ami, son enfant* ou *son épouse* paraissent des substituts de *Marie* plus naturels que *son adversaire* ou *son ennemi*. De tels SN restent possibles comme l'atteste cet énoncé évoquant l'Aïkido trouvé sur Internet :

248. *Son fondateur, Morihei Ueshiba « O Senseï », disait souvent qu'il fallait prendre son adversaire contre son cœur. En effet, l'agresseur et l'agressé ont chacun leur propre sphère et plutôt que de s'affronter, l'Aïkido vise à les unifier pour qu'elles ne forment plus qu'une.* (Blog sur juliencapet-energeticien.fr – consulté le 16 mars 2018)

On voit que l'art martial invite précisément à porter un regard bienveillant sur « l'adversaire ».

Ces observations attestent du fait que, dans les emplois physiologiques considérés, l'emploi de *cœur* impose une dimension affective à la relation entre le sujet et l'objet qu'il serre contre sa poitrine. Par ailleurs, c'est cette relation que *cœur* value très positivement.

2.4.3 L'estomac

Comme on l'a évoqué, par comparaison au muscle cardiaque, on peut difficilement considérer l'estomac comme une partie vitale du corps humain. De ce point de vue, il peut sembler déroutant que *cœur* puisse référer à cette partie du corps. Par ailleurs, nous avons vu à la section précédente que l'étiquette « estomac » n'était précisément que partiellement satisfaisante.

Ces éléments invitent à faire l'hypothèse que, dans ces emplois, l'enjeu énonciatif ne relève pas de la désignation. En effet, au-delà de l'évocation (plutôt floue) d'une partie du corps, il s'agit surtout de

414 Le sens I.2 renvoie au produit alimentaire (cœur d'un animal de boucherie) ! Il y a vraisemblablement une coquille dans la définition.

mettre en avant la manifestation d'un procès *mettant à mal* la personne. Autrement dit, comme l'illustre l'énoncé canonique *Paul a mal au cœur*, l'émergence du sens contextuel « estomac » est liée à l'occurrence d'un procès détrimental. C'est d'ailleurs ce qui justifie qu'on rattache un verbe comme *écœurer* (i.e. *é-cœur-er*) à ce type d'emplois[415].

Toute autre forme de procès échoue à faire émerger ce sens :

249. (a) ça lui met du baume au cœur [≠ estomac]
(b) le médecin masse l'estomac / ?le cœur de Paul [= muscle cardiaque ?]
(c) ce médicament apaise le cœur [≠ estomac]

C'est ainsi que le *TLF* complète la formule *« complexe organique interne, de nature indifférenciée »* (cf. *supra*, p. 224) par *« auquel se rattache parfois une impression de malaise »*. Les observations précédentes suggèrent en fait que, dans cette définition, l'adverbe *parfois* mérite d'être remplacé par *toujours*.

Dès lors, deux pôles d'interprétation émergent. Le premier est proprement physiologique :

250. (a) le roulis du bateau me fait mal au cœur
(b) en voiture, j'ai mal au cœur
(c) cette odeur me soulève le cœur

Dans ce cas, un stimulus extérieur (le mouvement du bateau ou de la voiture, une odeur) vient agresser une zone corporelle envisagée comme une zone d'intégrité. C'est ici que la synonymie avec *estomac* est la plus immédiate. Cependant, il semble que l'accent soit davantage mis sur l'impression de mal-être que sur la partie du corps concernée. Car la sensation de mal au cœur est souvent difficile à localiser. D'ailleurs, à la question *« où as-tu mal exactement ? »,* la réponse *« au cœur »* n'est susceptible d'évoquer que le muscle cardiaque et pas l'estomac. En outre, on peut sans doute ajouter que cette impression de malaise, quoique diffuse, est relativement intense : en provoquant un malaise comme « généralisé » (et donc pas nécessairement ciblé sur l'estomac), elle empêche la personne qui en est victime de continuer à se comporter normalement. On retrouve ainsi le principe d'une valuation forte voire maximale.

Le second pôle relève en fait du psychologique :

251. l'attitude de Paul, ça fait mal au cœur [ça fait mal / ça fait souffrir]

Dans ce cas, on est ramené à des séquences du type *briser / broyer le cœur*.

2.4.4 Bilan

Les trois interprétations physiologiques identifiées mettent chacune à leur manière les ingrédients sémantiques repérés jusqu'à présent. Dans le cas du muscle cardiaque, deux dimensions semblent cruciales : **son caractère vital** (valuation très positive) et **son rapport paradoxal à l'extériorité du corps** (il est perçu et même susceptible d'être visé en dépit de son statut d'organe caché, invisible voire profond et de sa fonction, sans lien direct avec l'extérieur).

415 À l'instar de *apprendre par cœur* qui donne *parcœuriser* (cf. note 368), *mal au cœur* donne *écœurer*.

Pour la poitrine, l'emploi spécifique de *cœur* oriente vers **une relation affective valuée positivement** qui n'est pas sans rappeler les emplois PART (voire QUAL) dans la sphère psychologique.

Enfin, quand *cœur* réfère (confusément) à l'estomac, **ce qui est en jeu c'est le principe d'une agression extérieure** (procès détrimental bien illustré par l'emploi de *mal*) visant une « cible corporelle » (elle peut en fait s'avérer psychologique). Par contraste avec ce procès perçu comme détrimental, **on peut envisager cette cible comme valuée, par défaut, positivement**.

2.5 Acception SYMB

Avec cette acception, on quitte à première vue la sphère humaine. En effet, il s'agit d'emplois où le nom *cœur* évoque un signe, un dessin, un symbole. Pourtant, nous allons voir que le potentiel de signification de ce symbole n'est pas sans lien avec certaines des acceptions précédentes. Il est vrai que ce faisant on sort du cadre proprement sémantique de l'analyse (sens *linguistique*) pour aborder un niveau *sémiotique* plus général. Mais il est précisément intéressant de chercher à comprendre en quoi la (ou les) signification(s) portée(s) par le symbole ♥ font écho aux propriétés sémantiques du nom *cœur* déjà dégagées.

Dans un souci d'intégrer cette acception à un traitement résolument polysémique du nom *cœur*, les dictionnaires (à l'exception du *Lexis*) soulignent généralement l'analogie (discutable) de forme entre le symbole ♥ et le muscle cardiaque. Cette piste, focalisée sur la comparaison de référents, ne parait pourtant pas la plus fructueuse.

En effet, en écho à certains emplois psychologiques, le symbole ♥ est généralement utilisé pour évoquer le sentiment amoureux. Par exemple, il est gravé sur le tronc d'un arbre en association avec les prénoms (ou leurs initiales) des amoureux. Dans ce cas, il ne fait guère de doute que ♥ est le symbole d'une relation (valuée très positivement) entre deux êtres humains. À l'inverse, l'image courante du même symbole présenté comme déchiré ou morcelé est généralement le signe de la fin d'une relation amoureuse (en écho au SN *cœur brisé*).

Mais le sentiment amoureux n'est pas le seul convoqué. Le symbole ♥ peut signifier une relation d'attachement ou de confiance dans un cadre moins intime. On voit par exemple régulièrement les stars de la chanson ou du sport figurer le symbole avec leurs mains pour manifester leur affection à leur public. Par ailleurs, on a vu avec le logo de l'association des *Restos du cœur* (cf. *supra* p. 241) qu'il pouvait s'agir de générosité ou de solidarité. Dans cet esprit, sur sa page d'accueil, le logiciel de messagerie *Thunderbird* utilise également le symbole pour évoquer l'esprit de communauté qui peut s'exprimer sous la forme d'un don ou d'une contribution à l'amélioration du logiciel libre.

Une portion de cette page d'accueil est reproduite ci-dessous :

Dans tous les cas, il s'agit bien d'une mise en relation valuée positivement de deux « pôles » humains (le chanteur / son public ; les bénévoles / les précaires ; les responsables / les utilisateurs d'un logiciel).

Par ailleurs, en dehors d'un cadre strictement humain, on retrouve ce principe dans des messages à base linguistique du type *I ♥ N Y* (i.e. *I love New-York*). Dans ce cas, il n'y a pas exactement relation entre entités humaines mais plutôt un objet d'affectation (ici, la ville de New-York – cf. le SN *un new-yorkais de cœur*).

De manière générale, on peut noter que les objets en forme de cœur (bijou, coussin, fromage...) relèvent tous d'un même fonctionnement sémiotique indépendamment de leur nature ou de leur fonction. Ils se présentent comme des objets aimables / désirables pour un potentiel utilisateur. Le symbole les dote d'une valuation qualitative fortement positive du point de vue d'un agent humain[416].

Il faut admettre que, dans certains cas, l'analyse précédente trouve parfois ses limites. Par exemple, dans le cas de la couleur du jeu de cartes, le symbole ♥ (de couleur rouge) semble dépourvu de toute forme de motivation signifiante[417]. Il n'est qu'une simple étiquette pour distinguer une série (i.e. une catégorie) de cartes d'une autre. De même, quand le symbole est utilisé pour figurer le muscle cardiaque dans un dessin simplifié du corps humain, il parait vain de vouloir y chercher autre chose qu'une étiquette désignant un objet du monde (en l'occurrence, un organe) même si le symbole vient précisément parfois pointer le caractère vital associé au nom *cœur* dans son emploi « muscle cardiaque ». Ce qui est le cas dans certains jeux vidéo où le symbole ♥ vaut pour « une vie » du personnage.

Signalons pour terminer que, indépendamment du symbole graphique ♥, le niveau sémiotique est également convoqué dans certains gestes[418] qu'il est facile de relier à certaines acceptions du nom *cœur* ainsi qu'aux propriétés mises au jour.

---

416 En insistant sur l'allure même du symbole qu'elle décrit comme *« un ensemble clos, symétrique, **gracieux** et **harmonieux**, de courbes et de contrecourbes »* (1995 : 122, je souligne), Picoche semble suggérer que cette valuation positive relève autant de la forme que du sens qu'il véhicule.

417 Au moins pour l'usager contemporain.

418 Dans un roman récent, Laurent Binet résume en ces mots ce que son personnage appelle la grande leçon de Barthes : *« montrer du doigt n'importe quel événement de l'univers et avertir qu'il signifie quelque chose »* (Binet, 2015, *La septième fonction du langage*, Grasset, p. 227).

Par exemple, quand un joueur de tennis termine un jeu difficile et rejoint son siège en courant, en alpaguant le public et en désignant son cœur (organe) comme j'ai vu Andy Murray le faire lors d'un match du tournoi de Roland Garros. Ce geste appelle ce commentaire de la journaliste :

252. *il peut montrer son cœur effectivement, car du cœur, il en a eu* (France 2 le 25 mai 2016)[419]

Quoique le joueur réfère (de manière non verbale) à la partie du corps humain (organe du cœur), il est manifeste que l'emploi du nom *cœur* par la commentatrice relève de l'acception QUAL (pôle COURAGE) : il s'agit bien d'évoquer une forme d'énergie ou de courage à faire quelque chose (ici, se battre pour gagner le match).

Finalement, si on ne peut affirmer que le nom *cœur*, dans ses emplois SYMB, obéit à des contraintes proprement linguistiques confirmant les hypothèses de propriétés invariantes formulées jusqu'à présent, on peut, à un niveau plus sémiotique que sémantique, constater que ces propriétés semblent se manifester dans le potentiel de signification du symbole que *cœur* désigne.

2.6 Acception ZONE

Contrairement aux emplois précédents qui ne sont pas sans lien avec la sphère humaine (le symbole évoque généralement des relations humaines), l'acception ZONE se construit « véritablement » hors de la sphère humaine. Tout l'enjeu de l'analyse qui suit est d'identifier en quoi on y retrouve les ingrédients sémantiques mis au jour précédemment. Dans l'objectif de mener cette tâche à bien, deux cas seront distingués : la construction *(à) le cœur de + SN* qui apparait la plus courante (*le cœur de la forêt / au cœur de la forêt*)[420] et la construction *à cœur*, plus singulière, qui met nécessairement en jeu un processus (*cuit / fait à cœur*).

2.6.1 Cas général : *(à) le cœur de + SN*

Pour ces emplois, les synonymes généralement convoqués par les dictionnaires sont *milieu* et *centre*. Une telle synonymie est bien avérée dans le domaine spatial (a) mais pose problème avec *centre* dans le domaine temporel (b) et avec *milieu* dans le domaine idéel (c) :

253. (a) la maison se trouve au cœur / centre / milieu de la forêt / ville
(b) on se retrouve au cœur / *centre / milieu de la nuit
(c) cette question est au cœur / centre / *milieu du débat / problème

Ce constat n'est pas réellement surprenant puisque le domaine spatial est généralement considéré comme un domaine de référence (i.e. un domaine premier). Les synonymes étant généralement choisis relativement à ce domaine, ils fonctionnent bien tant qu'on s'en tient à lui mais peuvent se révéler plus fragiles pour d'autres.

Par ailleurs, les gloses lexicographiques intègrent souvent une analogie de fonction qui ne semble pas en rapport nécessaire avec une position : *« élément le plus important »* (*DFU*), *« point essentiel »* (*Lexis & GR*), *« partie principale, élément principal »* (*DEC*), *« fonction essentielle,*

419 Le commentaire traduit en langue française le geste d'un joueur anglophone.

420 Des séquences comme *frappé au cœur / en son cœur* semblent pouvoir s'y rattacher.

rôle capital » (*TLF* & *GR*). Même si les dictionnaires ne font pas de distinction claire entre acception PART (objets) et acception ZONE, ces gloses constituent une piste qui s'avérera fructueuse.

2.6.1.1 Le nom cœur *ne renvoie pas à une simple localisation sur le domaine*

On cherchera d'abord à pointer les limites de la synonymie entre *cœur* d'un côté et *centre* ou *milieu* de l'autre. Cela conduira à mettre en évidence le fait que, même pour les emplois qualifiés de ZONE, le nom *cœur* ne renvoie jamais à une simple localisation.

Commençons par le domaine spatial qui se prête trivialement à l'évocation d'une position. Partons de Gréa (2013) pour considérer d'abord des espaces envisagés comme unidimensionnels. Comparant les locutions prépositionnelles *au milieu de* et *au centre de*, cet auteur conteste l'hypothèse selon laquelle *au centre de D* (par opposition à *au milieu de D*) exigerait que *D* dénote *« une entité au moins bidimensionnelle »* (2013 : §3). À l'appui de cette contestation, il met en avant les énoncés suivants :

254. (a) *le coup d'envoi est donné au milieu / centre de la ligne médiane* (Internet)
(b) le point C est au milieu / centre du segment [AB]
(c) il faut placer le pion au milieu / centre de la rangé horizontale (Gréa, 2013 : §4 & §6)

Or, si on substitue *cœur* à *milieu* ou *centre*, les énoncés sont beaucoup plus problématiques :

255. (a) le coup d'envoi est donné au ??cœur de la ligne médiane
(b) le point C est au ??cœur du segment [AB]
(c) il faut placer le pion au ??cœur de la rangée horizontale

Avec des noms (*corde, fil, ficelle*) renvoyant à des objets plus concrets mais généralement perçus comme unidimensionnels, le problème reste entier, en particulier si on compare les emplois de *cœur* et *milieu* :

256. (a) il y a un repère bleu au milieu / ??cœur de la corde
(b) le funambule se trouve maintenant au milieu / ??cœur du fil
(c) il faut couper la ficelle au milieu / ??cœur

Par ailleurs, même avec des noms (*planche, feuille, lit, table, paroi, mur*) référant à des objets envisagés comme des surfaces planes (perception bidimensionnelle), la combinaison avec *cœur* reste problématique :

257. (a) on a tracé une croix au milieu / centre / ??cœur de la planche / feuille
(b) le chat est endormi au milieu / centre / *cœur du lit
(c) un bouquet de fleurs est posé au milieu / centre / ??cœur de la table
(d) regarde, Paul a presque atteint le milieu /??cœur de la paroi / du mur

La contrainte est également manifeste dans l'énoncé suivant :

258. Paul saute au milieu / centre / *cœur du cerceau (posé sur le sol)

Avec *milieu* ou *centre*, l'énoncé est parfaitement acceptable : on évoque alors une position correspondant au centre du cercle que forme le cerceau sur le sol. En revanche, avec *cœur*, l'énoncé est très étrange.

De la même façon, avec des noms référant à des parties du corps perçues comme (plus ou moins) bidimensionnelles (*front, joue, dos*), on retrouve une contrainte de même nature sur l'emploi du nom *cœur* :

259. Paul a un bouton au milieu / *cœur du front / de la joue / du dos

Enfin, le constat est le même avec des noms comme *carton* ou *boite* (noms renvoyant à des objets en trois dimensions) :

260. Paul pose le livre au milieu / ?cœur du carton / de la boite

Dans tous ces énoncés, le contexte impose une lecture spatiale, essentiellement localisatrice. Or, l'emploi du nom *cœur* (quoique relevant de l'acception ZONE) se révèle plutôt difficile.

Dans le domaine temporel, le contraste apparait également assez clairement. Rappelons que, dans ce cas, c'est plutôt la substitution avec *milieu* qui se révèle probante. Cependant, elle n'est pas toujours possible. Considérons ainsi les énoncés suivants :

261. (a) Paul donne rendez-vous à Marie au milieu / ??cœur de la semaine prochaine
(b) Paul a changé de voiture au milieu / ??cœur de l'année dernière
(b) Paul a éternué en plein milieu / ?cœur de la minute de silence

Ici, les énoncés imposent effectivement d'interpréter *semaine, année* et *minute* comme des intervalles de temps sur lesquels *milieu* signale un moment. Dans un tel contexte, il est généralement admis[421] que le domaine temporel (linéaire, perçu comme unidimensionnel) se prête à une représentation sous forme d'un axe orienté. Ainsi, pour l'énoncé (261a) :

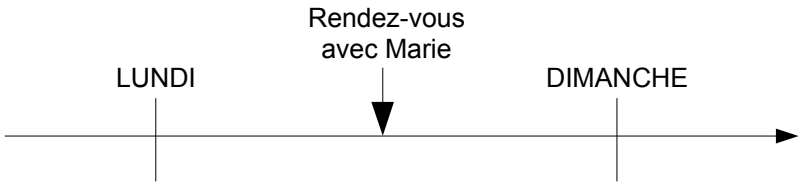

Ici, le nom *milieu* renvoie à un point sur l'axe. Mais, avec *cœur*, la combinaison est nettement plus difficile. Ce qui confirme la difficulté pour le nom *cœur* d'évoquer un simple positionnement.

On retrouve cette contrainte dans les énoncés suivants :

262. (a) l'étudiant est parti au milieu / ??cœur du film
(b) évite de m'interrompre au milieu / ?cœur de la réunion
(c) il s'est énervé au milieu / ?cœur du débat

En (a), le nom *film*, plus qu'à l'œuvre cinématographique, renvoie à son déroulement dans le temps : *l'étudiant est parti à un certain moment du déroulement du film*. Corollairement, en (b) et (c), les noms *réunion* et *débat* renvoient à un « segment » temporel. Or, là encore, le nom *cœur* se substitue difficilement à *milieu*.

421 Cf. par exemple Gosselin (1996b : chapitre 1).

Dans les cas des domaines idéels (où le nom *centre* est un meilleur synonyme), cette contrainte est assez logiquement difficile à mettre en évidence. Le domaine étant beaucoup plus abstrait, les énoncés imposent beaucoup plus difficilement une interprétation spatiale :

263. cette question se trouve au centre / cœur du problème / sujet

D'ailleurs, la combinaison de *cœur* avec *film, semaine, débat* ou *carton* est parfaitement récupérable pour peu qu'on interprète ces noms comme renvoyant à des domaines idéels plutôt qu'à des domaines temporels ou spatiaux. Par exemple :

264. (a) *la mémoire est au cœur du film d'Olivier Dahan*
(b) *l'éco-habitat au cœur de la semaine de l'environnement*
(c) *Comment mettre le TIC au cœur du débat présidentiel ?* (frWaC)
(d) *Mais 2013 n'a pas été une année sans pour Steve Carell, qui a été au cœur du carton mondial de* Moi, moche et méchant 2 (Article sur allocine.fr – édité le 21 décembre 2013)

Il n'en reste pas moins que, dans ces énoncés, le nom *cœur* ne désigne pas une simple position sur le domaine de référence : il ne s'agit pas simplement de *situer* quelque chose. Ce qui explique que la combinaison avec *cœur* soit possible.

2.6.1.2 Le nom cœur *renvoie à une zone essentielle du domaine*

Repartons des emplois idéels pour lesquels la dimension topologique n'est pas saillante :

265. (a) nous sommes maintenant au cœur du sujet
(b) la question du sens est au cœur de ce problème
(c) cette idée de travail en équipe, c'est le cœur du projet

On peut proposer des gloses comme *au point* ***crucial*** *du sujet*, *la* ***principale*** *partie de ce problème* ou *l'élément* ***essentiel*** *du projet* qui font écho à celles des dictionnaires listées en début de section. Elles suggèrent que **la zone du domaine désignée par *cœur* présente un caractère essentiel**. Que faut-il entendre par *essentiel* ?

Prenons l'exemple du nom *problème*. Il peut renvoyer à une difficulté à laquelle on est confronté et qu'il faut résoudre (*Paul a un problème / une difficulté à résoudre*). Or, évoquer le cœur du problème, c'est évoquer une certaine *zone* du domaine désigné par *problème* et qui s'avère particulièrement *difficile* :

266. Paul aborde le cœur du problème, c'est maintenant que c'est difficile / ??facile à résoudre

Dans le contexte de cet énoncé, la présence de l'adjectif *facile* est totalement incongrue, elle conduit à un paradoxe. En effet, l'adjectif occulte l'idée de difficulté alors que le nom *cœur* la maximalise en évoquant une zone *fortement* problématique (i.e. difficile). En cela, *cœur du problème* manifeste la quintessence de la notion évoquée par *problème* : il renvoie à une zone essentielle du problème.

D'ailleurs, dans la perspective de résoudre le problème, il faut « s'attaquer » à cette zone :

267. (a) Paul s'est attaqué au problème
(b) Paul s'est attaqué au cœur / *milieu / *centre du problème

En (a), on envisage le problème comme un « bloc » indifférencié : il y a un problème. L'insertion du nom *cœur* dans l'énoncé (b) crée tout de suite une forme de différenciation qualitative (impossible,

dans ce contexte, avec *milieu* et *centre*) qui se traduit par une hiérarchisation à l'intérieur du domaine désigné par le nom *problème*.

Cette interprétation explique pourquoi, en combinaison avec *problème*, le nom *nœud*, qui peut précisément évoquer un obstacle ou une difficulté, est un synonyme possible pour *cœur* alors que, combiné avec *sujet* ou *projet*, il ne le sera pas :

268. (a) il va falloir résoudre le cœur / nœud du problème
(b) *oui, tout à fait, non mais oui, le cœur, si vous voulez... le nœud du problème se situe au niveau des années 90 lorsqu'on a conservé ces grands programmes, qui coutent cher !* (*Les Matins d'été* – France Culture le 20 juillet 2017 à 7h55)
(c) nous sommes maintenant au cœur / ??nœud du sujet
(d) cette idée de travail en équipe, c'est le cœur / ??nœud du projet

En effet, contrairement à ce qui se passe avec *problème*, maximaliser la notion de sujet ou de projet, ce n'est pas maximaliser l'idée de difficulté. Car ni le nom *sujet*, ni le nom *projet* n'impliquent nécessairement l'idée de difficulté. En revanche, le nom *cœur*, combiné avec eux, impose bien le principe d'une maximalisation de la notion bien rendue par les synonymes suivants :

269. (a) nous sommes maintenant dans le **vif** du sujet
(b) cette idée de travail en équipe, c'est l'**essence** du projet

De façon significative, on retrouve ce type de synonymies dans le domaine temporel :

270. (a) nous sommes au cœur / **plus fort** de l'hiver / de l'été
(b) nous sommes au cœur / **plus profond** de la nuit

Pour les noms désignant les saisons, on observe une contrainte d'emploi que les dictionnaires laissent plus ou moins prévoir en privilégiant systématiquement la combinaison de *cœur* avec les noms *été* ou *hiver* à l'exception des noms *automne* et *printemps* :

271. nous voilà au cœur de l'été / de l'hiver / ?de l'automne / ?du printemps

Quoiqu'elle puisse sembler ténue, elle est bien confirmée par un sondage dans frWaC :

Séquences	frWaC
cœur de l'hiver	405*
cœur de l'été	291*
cœur du printemps	19
cœur de l'automne	17

Comment expliquer une telle contrainte[422] ? Elle peut sembler surprenante car les quatre saisons sont évidemment identiques du point de vue de leur durée, si on les envisage comme des étendues temporelles s'étalant entre deux dates repères du calendrier. Cependant, les noms *été* et *hiver*

422 On notera que, dans un article consacré aux noms de saison, Molinier (1990) propose de répartir les noms de saison en deux groupes. Sur des critères syntaxiques et sémantiques – il évoque un système *« simple et cohérent »* (1990 : 46) – il oppose d'une part *été* et *hiver* et, d'autre part, *printemps* et *automne*. Son point de départ est l'opposition entre *au printemps / à l'automne* vs **à l'été / *à l'hiver*.

renvoient à des saisons ayant des caractéristiques bien nettes en termes de température, d'ensoleillement et de précipitation. Autrement dit, ils renvoient à des saisons *véritables*. Par comparaison, les noms *automne* et *printemps* renvoient à des saisons *transitoires* moins *typiques.*

Avec *cœur*, bien plus qu'un écoulement objectif dans le temps, c'est la notion *qualitative* de saison qui compte. Si le nom *cœur* se combine plus facilement avec *été* ou *hiver*, c'est parce qu'il peut bien plus naturellement maximaliser la notion à laquelle renvoient ces noms de saisons caractéristiques. Ainsi, Do-Hurinville note-t-il : *«* en plein hiver[423] *signifie qu'on est* ***au cœur de l'hiver****, au moment le plus froid de l'année [...]. Cela ne veut pas dire qu'on se trouve exactement entre le 21 décembre et le 21 mars »* (2008 : 5, je souligne).

Penchons-nous également sur les oppositions *jour / journée* et *an / année.* On a vu qu'une lecture exclusivement temporelle (*au milieu / ??cœur de l'année dernière*) rendait la combinaison avec *cœur* délicate (par opposition à *au cœur de la semaine de l'environnement*). Dans le cas présent, on partira de l'énoncé attesté suivant :

272. *du lundi au vendredi 3 heures quotidiennes de libre antenne infos au cœur de la journée* (frWaC)

On constate que la substitution de *jour* à *journée* parait assez difficile :

273. ??du lundi au vendredi 3 heures quotidiennes de libre antenne infos au cœur du jour

Une telle contrainte est bien avérée dans frWac :

Séquences	frWaC	**Séquences**	frWaC
cœur du jour	2	*cœur de l'an*	1
cœur de la journée	30	*cœur de l'année*	26

Plusieurs études menées sur l'opposition *an / année* (pour une synthèse, cf. Halmøy, 1995) pointent la difficulté de rendre compte de ce qui oppose sémantiquement ces deux noms. Pour les auteurs, l'opposition entre duratif (*année*) / non duratif (*an*) se révèle partiellement insuffisante (Flament-Boistrancourt, 1994 : 56). Cette opposition est illustrée ci-dessous avec le couple *journée / jour* :

274. (a) on a passé la journée / ??le jour à travailler
(b) la réunion a duré toute une journée / ?tout un jour
(c) un jour / ??une journée, Paul est venu nous voir

Dans le cas qui nous occupe ici, elle constitue en fait une piste plutôt fructueuse : en effet, la combinaison avec *cœur* serait rendue possible par une certaine *étendue* temporelle que permettrait *journée* (*année)* et, plus difficilement, *jour* (*an)*. Autrement dit, c'est parce que *journée* ne renverrait pas à du ponctuel qu'il pourrait se combiner avec *cœur*.

423 Son étude est consacrée à *en plein.*

Comme le suggèrent les études citées, il est possible, cependant, que l'enjeu principal ne soit pas là. Par exemple, pour Flament-Boistrancourt, *«* année *renvoie à un* ***processus*** *[...] et donne une dimension temporelle à l'étendue à laquelle le SN en* année *fait référence »* (1994 : 57, je souligne). En évoquant un *processus*, l'auteure nous fournit une piste intéressante. En effet, même si cette notion est bien liée au domaine temporel, c'est-à-dire au *chronologique*, elle convoque également une dimension plus *aspectuelle*.

Or, à regarder de près les 26 occurrences de *cœur de l'année* dans la base frWaC, on réalise que la dimension temporelle n'y est jamais exclusive, loin s'en faut. Prenons trois exemples qui paraissent représentatifs (frWaC) :

275. (a) *Au cœur de l'année européenne de la mobilité et des objectifs de la Stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, M. Spidla affirme que la mobilité est un facteur essentiel de la réussite économique*
(b) *Votre action quotidienne s'inscrit dans l'âme du bénévolat, paramètre qui sera au cœur de l'année 2007 dans le Jura*
(c) *Cours 2ème année. Une année orientée vers la transformation et les industries agroalimentaires. La gestion de projet est au cœur de l'année complétée efficacement par un stage métier, un stage en entreprise et une étude sur les filières.*

Dans le premier cas (a – le plus fréquent), le nom *année* est intégré à un SN complexe. Il s'agit généralement d'évoquer une année sous l'angle d'un thème (cf. *la semaine de l'environnement*). En (b), la combinaison avec *2007* semble ramener à un emploi plus strictement temporel. Pourtant, encore une fois, il s'agit d'évoquer une étendue temporelle du point de vue des évènements qui vont l'émailler. Enfin, en (c), *année* a beau être employé seul, il évoque en fait plus un processus qu'un simple déroulement chronologique (i.e. *année de formation*).

Ainsi, ce qui rend possible la séquence *cœur de l'année*, c'est que le nom *année* admet des emplois non strictement temporels qui relèvent de l'idéel plutôt que du chronologique. C'est beaucoup plus difficile avec *an* (*l'année du climat* vs *??l'an du climat*).

On peut appliquer le même type de raisonnement au couple *jour / journée*. En effet, malgré les apparences, l'énoncé (272) n'échappe pas à la règle : par *journée*, il faut entendre *programmes de la journée*. Le fait que *jour* admette moins facilement ce type d'emplois idéels explique la difficulté à combiner ce nom avec *cœur*. Cependant, quand un tel emploi est avéré, cette combinaison est alors rendue possible comme l'atteste cet énoncé :

276. *À mon avis, c'est une question beaucoup plus large que la stricte question environnementale, quoique la question environnementale soit au cœur du Jour de la Terre* (Blog sur www.journalensemble.coop – édité le 4 mai 2012)

Revenons maintenant au domaine spatial pour lequel l'idée d'une *zone essentielle* peut sembler moins déterminante. En effet, la dimension topologique s'y révèle plus saillante. On partira de la différence d'acceptabilité entre les énoncés suivants :

277. (a) cette pièce se trouve au cœur du château
(b) nous arrivons au cœur du musée / de l'hôpital
(c) ??je me suis couché au cœur de la tente / la cabane
(d) ??le matériel se trouve au cœur du gymnase

Ces contraintes sont validées par un sondage dans frWaC :

Séquences	frWaC	**Séquences**	frWaC
cœur du musée	27	*cœur de la cabane*	2[424]
cœur de l'hôpital	18	*cœur de la tente*	0
cœur du château	12	*cœur du gymnase*	0

Dans ces énoncés, un positionnement est généralement en jeu. Mais, il ne permet pas d'expliquer le différentiel d'acceptabilité constaté. Observons d'abord que, pour expliquer ces contraintes, la question de la taille, sans être totalement anodine, n'est pas déterminante. Premièrement, si une tente est effectivement petite en comparaison d'un musée, c'est moins évident pour un gymnase. Deuxièmement, il est trivial de constater que certains noms, renvoyant à des domaines plutôt petits, se combinent sans difficulté avec *cœur*. Par exemple, *machine, pierre, atome…* Troisièmement, on constate que certains noms, renvoyant à des espaces très grands, se combinent également assez difficilement avec *cœur* (en tout cas, dans un énoncé comme le suivant) :

278. cette constellation se trouve au centre / ?cœur de l'univers[425]

La question de la taille n'est donc pas cruciale. Elle constitue plutôt une caractéristique partiellement corrélée à une autre, plus pertinente : la complexité. En effet, un château ou un musée sont des bâtiments complexes à la différence d'une tente ou d'un gymnase (la taille étant un facteur facilitant cette complexité).

Ce qui apparait en effet crucial c'est que, contrairement au château ou au musée, on ne fait pas, pour la tente ou le gymnase, de distinction entre plusieurs espaces, on est immédiatement *dans toute la tente* ou *dans tout le gymnase.* Autrement dit, la tente et le gymnase constituent des espaces homogènes et non différenciés : aucune portion singulière de la tente (ou du gymnase) ne se différencie *qualitativement* d'une autre. C'est exactement le contraire avec un château qui est typiquement un bâtiment complexe composé de plusieurs parties différenciées voire hiérarchisées (cf. la salle du trône *vs* la basse-cour, la chambre du roi *vs* le chemin de ronde).

Cette interprétation est confirmée par une recherche de la séquence *au cœur de la tente* effectuée sur Google et qui donne 8 résultats[426]. L'une d'elles est particulièrement éclairante :

279. *Au cœur de la tente, le grand lit à baldaquin accueille un matelas écologique et naturel* (Article sur maisoncreative.com – édité le 24 juillet 2015)

424 Dans les deux cas, la séquence renvoie à la dénomination d'une entreprise (il s'agit d'un « nom propre »).

425 À rebours de mon analyse, Do-Hurinville accepte précisément *au cœur de l'univers* sur la base du fait que *cœur* y indique *« simplement la position »* (2008 : 6 note 15). Je crois au contraire que, si *cœur de l'univers* est possible, c'est parce que *univers* ne renvoie pas simplement à un domaine spatial.

426 Recherche effectuée le 20 mars 2017.

La tente dont il est ici question est une tente touristique divisée en différents espaces de vie. Il ne s'agit précisément pas d'une simple tente, composée d'un seul tenant, mais bien d'un abri présentant une certaine complexité. Notons que cette analyse explique également pourquoi le nom *cœur* est peu compatible avec *univers* ou *espace*. En effet, les domaines qu'ils circonscrivent sont précisément très homogènes et s'apparentent même à une forme de vide.

En fait, plus que le trait de complexité lui-même, ce qui est en jeu, c'est surtout l'existence d'un *différentiel* qualitatif. Par exemple, pour *atome*, plus qu'une réelle complexité, c'est surtout la différence bien établie entre deux portions bien différentes qui est cruciale : le noyau et le nuage d'électrons. De même, pour *pierre*, ce qui compte c'est la différence de qualité entre la zone externe exposée et fragile et la zone interne protégée et dure. Ce qui revient à dire que **le nom *cœur* exige un différentiel qualitatif sur le domaine de référence** (quand bien même il évoquerait à priori une dimension concrète et spatiale).

C'est ce qui explique la difficulté de combiner *cœur* avec des noms comme *pièce* ou *maison* dans les contextes suivants :

280. (a) la table est située au ??cœur / centre / milieu de la pièce
(b) la cuisine est positionnée au ?cœur de la maison

Par contraste, la combinaison avec *maison* fonctionne très bien dans un énoncé comme :

281. *un complot se trame au cœur de la Maison Blanche* (frWaC)

Ces éléments légitiment également les contraintes distributionnelles vues en début de section :

282. (a) ??Paul pose le livre au cœur du carton
(b) *Paul a un bouton au cœur du front

En effet, on peut tout à fait envisager que *cœur* puisse désigner une portion dans l'espace intérieur délimité par le carton ou le front mais l'homogénéité de ces espaces (non compartimentés) pose problème. D'ailleurs, la combinaison de ces noms avec le nom *cœur* est généralement rendue possible par un basculement dans le domaine idéel – cf. les énoncés en (264). Pour *front*, on aura par exemple :

283. *Enquête au cœur du Front National* (frWaC – titre de livre)

De fait, la contrainte trouve beaucoup plus difficilement à se manifester dans les emplois idéels qui se prêtent naturellement à une forme de différenciation qualitative (autrement dit, une forme de compartimentation).

Avec ces éléments en tête, revenons à la séquence très courante *cœur de la forêt*. Rappelons[427] que, pour Legallois et Kwon, le nom *forêt* se laisse décrire par la formule *« qui de par sa structure (serrée) obstrue l'accès à quelque chose ou bien son propre accès »* (2006 : 157). La combinaison de *cœur* (qui maximalise la notion) avec ce nom – dans l'acception concrète « ensemble d'arbres » –

427 Cette description a été évoquée au chapitre 1 dans le cadre de la réflexion sur la formulation de l'invariant sémantique (cf. *supra*, p. 56).

laisse ainsi supposer qu'on se trouve dans un endroit particulièrement dense et touffu (profusion de végétation et d'arbres). C'est bien ce que confirme la contrainte d'emploi suivante :

284. il y a plein d'arbres / ??il n'y a aucun arbre[428], on est vraiment au cœur de la forêt

On pourra également comparer à profit les usages de *au cœur de* avec *au sein de*. Combinées avec le nom *entreprise*, ces locutions laissent émerger une interprétation un peu hybride entre domaine spatial et domaine idéel. Mais la locution *au sein de* impose une lecture moins contrainte :

285. (a) Paul travaille au sein de cette entreprise : il y joue un rôle stratégique / insignifiant
(b) Paul travaille au cœur de cette entreprise : il y joue une rôle stratégique / ??insignifiant

Avec *au sein de*, il s'agit simplement de préciser que Paul a une fonction dans l'entreprise, il travaille *dedans*. Avec *au cœur de*, sans préciser cette fonction, on lui attribue nécessairement un caractère crucial : Jean travaille à un niveau stratégique de l'entreprise, une sorte de point névralgique. Selon une amie avec qui je discutais de mon travail, l'énoncé avec *cœur* revient à dire : « Sans Paul, c'est fichu » !

2.6.1.3 Que reste-il de la dimension topologique ?

Pour ce qui concerne le nom *cœur*, les éléments précédents conduisent à relativiser considérablement la dimension topologique qui avait permis de décrire l'acception ZONE. En effet, étant donné un domaine, il semble bien que, plutôt que désigner une position sur ce domaine, le nom *cœur* en désigne plutôt une portion essentielle sur le plan *qualitatif*. Ce qui explique qu'il se combine aussi aisément avec des noms évoquant des domaines non spatiaux. C'est particulièrement net avec le domaine idéel où on évoque bien plus facilement une *quintessence qualitative* qu'une *position spatiale.*

D'ailleurs, comparé à d'autres noms de parties du corps humain admettant des emplois ZONE, le nom *cœur* semble assez singulier. Car des noms comme *tête* (cf. *la tête de la course*) et *pied* (cf. *au pied de la falaise*) se combinent difficilement avec des noms évoquant des domaines non spatiaux :

286. (a) on se retrouve au cœur / *en tête / *au pied de la nuit
(b) nous voici au cœur / *en tête / *au pied de l'hiver [temporels]
(c) on aborde le cœur / *la tête / *le pied du sujet
(d) on arrive au cœur / *à la tête / *au pied du problème[429] [idéels]

Avec des domaines concrets, il est vrai que la dimension topologique semble plus nécessaire. C'est ce que suggère le rapprochement des énoncés suivants :

287. le donjon se trouve au milieu / cœur du château

Pourtant, l'opposition suivante met en évidence une distinction cruciale :

288. le donjon est le ??milieu du château / cœur du château

Comme *milieu* impose une lecture fondamentalement topologique, il est difficile d'envisager une équivalence ontologique entre son référent et celui de *donjon* : le nom *milieu* désigne une *position*

428 Dit sur un mode interrogatif voire ironique, on récupère un énoncé acceptable : *il n'y aucun arbre, tu es sûr qu'on est au cœur de la forêt ?*

429 Les deux expressions pourraient indiquer le début ou la fin du problème, par exemple.

dans le château mais pas un *morceau* du château. Au contraire, le nom *cœur* désigne naturellement une *zone-morceau* du château. Or, cette zone est essentielle dans le sens où elle se distingue *qualitativement* d'autres zones du château. C'est d'ailleurs le co-texte dans lequel est plongé *cœur* qui fait émerger un point de vue :

289. (a) le donjon est le cœur du château : c'est la zone la mieux protégée [point de vue militaire]
(b) la salle du trône est le cœur du château : c'est là que tout se décide [point de vue politique]
(c) les cuisines constituent le cœur du château : les repas y sont préparés [point de vue pratique]

Comme l'attestent ces différents énoncés, on peut tout à fait envisager différents *cœur(s)* pour le château selon le regard subjectif qu'on lui porte : la zone est à chaque fois différente mais toujours considérée comme essentielle selon un certain point de vue. Par comparaison, *milieu* ne désigne qu'une position dans le château selon un point de vue localisateur.

Une telle analyse invite à distinguer les énoncés suivants (également acceptables) :

290. le journaliste se trouve au centre / milieu / cœur de la foule des manifestants

D'un point de vue extra-linguistique, les situations évoquées sont les mêmes : le journaliste se trouve à une position centrale du domaine désigné par *la foule des manifestants*. Pourtant, avec *milieu* et *centre*, il semble qu'on positionne simplement le journaliste en un point de ce domaine alors que, avec *cœur,* on réfère à une zone envisagée de manière plus qualitative : l'endroit où la concentration de personnes est la plus dense, celui où les manifestants sont les plus virulents...

Parfois, le point de vue (subjectif) est communément partagé (i.e. institutionnalisé) :

291. la flèche s'est plantée au cœur de la cible

Dans un tel énoncé, il est évident que la zone désignée par *cœur* correspond à la zone porteuse de la valeur la plus importante dans ce jeu. Ce qui n'interdit cependant pas d'autres contextes pour l'emploi de la séquence *cœur de cible* :

292. (a) au cœur de la cible, il y a une matière souple et résistante
(b) notre cœur de cible, c'est les 12-25 ans...

Pour autant, cela ne signifie pas que toute dimension topologique soit complètement absente. Dans les emplois spatiaux, elle se manifeste comme une *conséquence* (presque nécessaire) de la mise en rapport de *cœur* avec certains noms.

Ainsi, d'un point de vue extra-linguistique, il y a de fortes chances que la forêt soit d'autant plus dense qu'on se trouve loin de sa lisière. Corollairement, le cœur de la pierre, c'est-à-dire sa partie la plus dure, est nécessairement intérieure et, d'une certaine façon, centrale. C'est la raison pour laquelle l'emploi ZONE de *cœur* est souvent associé à des procès dynamiques qui évoquent une forme de pénétration dans les profondeurs du domaine :

293. (a) Paul **pénètre** / **s'enfonce** au cœur de la forêt [au plus **profond** de la forêt]
(b) le foret **atteint** le cœur de la pierre
(c) les visiteurs **arrivent** / **rejoignent** / **se rendent** au cœur de de la ville
(d) l'eau **pénètre** au cœur de la ficelle / du carton [envisagés dans leur épaisseur matérielle]

Dans les emplois temporels et idéels, de tels procès sont en fait très naturels :

294. (a) nous **arrivons** véritablement au cœur / ?milieu de l'hiver
(b) Paul s'est **plongé** au cœur / ??centre du problème / mystère
(c) **venons**-en enfin au cœur / *centre du sujet / débat !

Pour l'hiver (a), même si l'emploi de *cœur* a tendance à minorer la dimension proprement chronologique, il est probable qu'on atteindra le plus vif de l'hiver bien après le début de la saison et bien avant la fin (voir également *le cœur de la nuit*). Dans les emplois idéels (b-c), si la dimension topologique n'est pas très saillante, elle émerge probablement comme le produit d'une image, elle-même fruit d'une analogie avec les domaines spatiaux et temporels[430].

Tout invite alors à envisager la zone essentielle que désigne *cœur* comme non seulement interne mais même centrale. En tant qu'agent humain, on l'atteint alors au prix d'un cheminement qui va du « bord » du domaine (lisière de la forêt, début de l'hiver, introduction du débat) vers son « centre ».

2.6.2 Cas particulier : la construction *V + à cœur*

Il est difficile de ne pas envisager cette construction comme un cas un peu particulier. Elle est en effet très contrainte d'une point de vue lexical comme syntaxique. Par ailleurs, elle est nettement moins fréquente que les constructions évoquées précédemment.

En fait, on pense essentiellement aux séquences suivantes :

295. (a) le rôti est cuit à cœur → le rôti est **parfaitement** cuit
(b) le poisson est congelé à cœur → le poisson est **complètement** congelé
(c) le fromage est fait à cœur → le fromage est **à point**

Les gloses suggèrent le principe d'une valuation forte. Cependant, il ne s'agit pas ici d'une zone essentielle du rôti (du poisson ou du fromage) mais de la maximalisation d'un certain processus (cuisson, congélation, affinage). La valuation positive ne se construit que relativement au procès en jeu, instancié par le participe passé (*cuit, congelé, fait*) dans la construction passive. De ce point de vue, l'emploi de *à cœur* est comparable à celui de *par cœur* : un « rôti cuit à cœur » est un « rôti complètement cuit » comme une « poésie apprise par cœur » est une « poésie complètement apprise ».

Par comparaison, on aura difficilement[431] :

296. ?le rôti est cuit / ?le fromage est fait au milieu

En effet, de tels énoncés donnent l'impression que les processus de cuisson ou d'affinage se sont faits *uniquement* au milieu, ce qui est difficile d'un point de vue extra-linguistique. Mais surtout, si de tels énoncés sont interprétables, ils n'imposent pas un processus abouti qui aurait porté sur l'ensemble du rôti ou du fromage. Et, si un énoncé comme *le poisson est encore congelé au milieu* est acceptable, il renvoie à une situation où le processus de décongélation n'est pas complet.

430 C'est ce que suggère la sémantique cognitive de Lakoff et Johnson.

431 Des séquences comme *cuit / fait *à milieu* sont impossibles.

Notons qu'on aurait également difficilement :

297. (a) ??le rôti est **brûlé** à cœur
(b) ??le poisson est **pourri** à cœur (*vs* pourri jusqu'au cœur – emploi ZONE précédent)

En effet, ces participes passés renvoient à des procès qui se prêtent difficilement à une évaluation sur un gradient qualitatif (**un peu brûlé / pourri, *très brûlé / pourri*). La combinaison avec *à cœur* est rendue difficile par l'impossibilité d'évoquer la maximalisation d'un processus.

C'est également ce qui explique qu'un procès statif soit peu envisageable,

298. *le rôti est bon / sent mauvais à cœur

quand d'autres procès (d'accomplissement) sont en revanche possibles :

299. (a) *le papier, **mouillé** à coeur, l'aquarelliste doit adapter son intervention en fonction de l'humidité décroissante du papier* (frWaC)
(b) *Tournez le moule dans le four et prolongez la cuisson de 30 minutes, jusqu'à ce que le gâteau soit bien doré et juste **pris** à cœur.* (*Cuisiner, 280 recettes*, 2013 – Larousse, p. 419)

Tout comme avec les emplois précédents, toute dimension topologique n'est pas absente. En effet, à chaque fois, le processus aboutit quand il atteint une certaine zone du domaine, préférablement située en son centre. D'ailleurs, tous les procès évoqués suivent le même « cheminement » de l'extérieur du domaine vers une zone intérieure (pénétration de la chaleur, du froid, de l'humidité...). C'est ce que confirment les contraintes suivantes :

300. ??le gratin / ??la tarte est cuit-e à cœur

Le gratin et la tarte manquent en effet de l'épaisseur qui donneraient lieu à une zone intérieure.

2.7 Acception PART (hors de la sphère humaine)

Le découpage en acceptions avait conduit à opérer une distinction entre *le cœur de la forêt* (ZONE) et *le cœur de l'horloge* (PART). Dans ce dernier emploi, *cœur* renvoie à la *partie* d'un objet dans son acception méronymique la plus stricte (Cruse, 1986) de « partie fonctionnelle et détachable » (composant). On avait par ailleurs pointé une forme d'hybridité dans certains cas (*cœur de la cible, cœur du tronc*). Dans l'analyse qui suit, on distinguera différents cas.

Pour ce qui concerne des emplois comme *cœur de la cible* ou *cœur du tronc*, on peut les considérer comme proches dans leur fonctionnement de l'acception ZONE. Autant qu'à un composant autonome, *cœur* y renvoie à une zone du domaine qualitativement différenciée. C'est très net avec *cœur de la cible* où le nom *cible* désigne le support d'un jeu. Dans ce cas, le cœur en est bien la partie qui signale la valeur maximale (le score maximum). Pour *cœur du tronc*, la définition du *Lexis* déjà donnée précédemment est éclairante : *« le nom donné au bois **le plus ancien, dur et plus ou moins foncé**, qui occupe le centre du tronc et de la tige de beaucoup d'arbres »* (je souligne). On voit bien que, si la dimension spatiale est présente (*centre*), elle s'accompagne d'une valeur forte selon un gradient qualitatif relevant de l'âge (*ancien*), de la dureté (*dur*) et de la couleur (*foncé*).

Le cas des séquences *cœur de laitue, cœur de palmier* ou *cœur d'artichaut* est plus intéressant. D'une part, l'emploi de *cœur* y renvoie de manière plus nette à l'acception qui nous intéresse. D'autre part, sur le plan heuristique, les possibilités de substitutions paradigmatiques sont plus nombreuses. On partira du constat que, d'un point de vue gustatif, les parties des végétaux ici désignées par *cœur* sont généralement considérées comme les meilleures[432]. Le gradient est donc construit sur une échelle gustative et *cœur* vient bien signaler une valuation forte. Ainsi, on n'aura pas :

301. Paul mange le cœur de (la) ?banane / ?tomate / ?carotte[433]

En effet, ces fruits et légumes présentent précisément une certaine homogénéité qui rend peu probable la référence à une partie distinguée comme meilleure du point de vue gustatif. C'est encore plus net avec ces autres noms :

302. Paul mange le cœur de (du) ??melon / (la) ??courgette/ ??pomme / ??pêche

Dans ce cas, on peut considérer qu'il y a une hétérogénéité qualitative (partie pleine de graines du melon ou de la courgette, trognon de la pomme, noyau de la pêche) mais ce n'est précisément pas la meilleure d'un point de vue gustatif. On aurait éventuellement :

303. Paul racle le cœur de (la) courgette

Cependant, ici, on revient à un emploi un peu hybride avec l'acception ZONE comparable à celui de *cœur du tronc* à ceci près qu'on ne désigne pas la partie la plus dure mais la partie la plus molle de la courgette. Il ne s'agit plus de désigner la partie la plus savoureuse du légume, le point de vue n'est plus gustatif.

Toujours dans le domaine culinaire, signalons également l'expression *gâteau au chocolat cœur fondant* qui désigne un gâteau dont la partie centrale (dont le caractère autonome est discutable : on pourrait peut-être parler d'un emploi ZONE) est laissée non cuite et reste donc liquide. Cette partie, qu'on atteint après avoir brisé la croûte extérieure, est évidemment envisagée comme la plus savoureuse.

D'autres emplois sont plus difficiles à analyser. Il s'agit des emplois où *cœur* désigne le composant d'un objet complexe dans un domaine très spécifique :

- *transport ferroviaire* : pièce permettant un changement de voie
- *horlogerie* : composant dégageant la détente pour la sonnerie
- *chauffage au bois* : plaque de cheminée en fonte
- *plongée sous-marine* : plaque pour lester le scaphandrier

Sur le plan heuristique, ces emplois posent deux problèmes liés. D'une part, comme emplois dénominatifs, ils présentent des collocations très restreintes qui rendent difficile l'étude de

432 Ce constat m'a été rappelé – sur le ton de l'évidence – par une maraichère du marché de Dole où j'animais un atelier de vulgarisation dans le cadre du festival des Experimentarium (le samedi 21 mai 2017).

433 Rien ne s'oppose à un emploi ZONE du type : *Une visite au cœur de la banane* (Slogan sur le site visitebelfort.com – consulté le 8 juin 2017).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

l'interaction co-textuelle : *cœur de l'horloge, cœur du scaphandrier*... D'autre part, étant propres à des domaines très spécifiques, ils sont très rares : je n'en ai pas trouvé trace dans les bases de données utilisées pour cette recherche et ils ne font pas appel à mon expérience de locuteur (je ne les connaissais pas avant d'entamer ce travail). Il est donc difficile d'en étudier les emplois.

En l'absence de données linguistiques (construites comme attestées), on en est réduit à des spéculations[434]. Si on peut admettre que le cœur de l'horloge et le cœur de la cheminée constituent des composants essentiels du dispositif dans lesquels ils s'intègrent, cela parait peu défendable pour le scaphandrier. Ne doit-on pas voir dans cette désignation une sorte de double transfert métonymique (du muscle cardiaque à la poitrine, de la poitrine à la plaque qui la recouvre) qui doit peu à cette notion d'essentialité ? De même, pour la voie de chemin de fer, ne doit-on pas simplement y voir une désignation construite par analogie avec le symbole ?

On peut par ailleurs s'interroger sur la pertinence de ces emplois dans une étude en synchronie. En effet, l'emploi relatif à la plongée sous-marine est signalé comme *vieux* par le *TLF*. Par ailleurs, il resterait à vérifier que le nom *cœur* est toujours en usage pour désigner une pièce d'horlogerie ou de voie ferrée. En fait, on pourrait être ici en présence d'un cas *« d'intrusion de la diachronie dans la synchronie »* (Halmøy, 1995 : 106)[435].

3 - Le nom *cœur* entre invariance et variation

Dans cette section, conformément au projet initial exposé au chapitre 1, il s'agira de faire la synthèse des différents acquis de l'analyse précédente dans le but de proposer la formulation d'un invariant sémantique pour le nom *cœur* et d'expliciter comment cet invariant s'articule à la variation de sens de ce nom en contexte. Trois étapes reprennent les différents « ingrédients » sémantiques mis au jour au fil de l'analyse. Un des enjeux principaux sera d'en stabiliser la formulation.

3.1 Une entité à la fois intérieure et en relation avec l'extérieur

Dans un premier temps, on peut pointer que *cœur* renvoie toujours à **une entité envisagée comme intérieure à son domaine de référence**. C'est particulièrement explicite avec les acceptions physiologiques « muscle cardiaque » (un organe est une partie interne du corps humain) ou « estomac » (cf. le *TLF* qui évoque « un complexe organique interne ») ainsi qu'avec les acceptions ZONE ou PART (hors de la sphère humaine).

Dans ces différents cas, l'intériorité en jeu présente même un caractère *caché* ou *enfoui*. Rappelons ainsi que, pour évoquer le sens « muscle cardiaque », Picoche parle d'un *« organe profond »* (1995 :

434 On pourrait considérer que les emplois non dénominatifs (en particulier l'acception ZONE) viennent expliquer les emplois dénominatifs (Cadiot & Nemo, 1997a : 28-29) avec le raisonnement suivant : les emplois ZONE désignent une zone essentielle du domaine DONC les emplois PART (objet) désignent un composant essentiel de l'objet. Mais on inverserait alors la démarche proposée jusqu'à présent : au lieu de valider un fonctionnement polysémique sur la base de l'observation des emplois, on recourrait à ce fonctionnement pour justifier certains emplois !

435 De manière tout à fait significative, un tel constat invite l'auteure à s'interroger : *« pourquoi ne pas reconnaître que l'ingérence de la diachronie dans la synchronie, là comme dans bien d'autres domaines, freine l'élaboration de théories capables de rendre entièrement compte du sens, sans qu'il reste un "résidu" ? »* (1995 : 106).

121). Et, pour l'acception ZONE, il s'agit bien de présenter un endroit éloigné des bords (*au plus profond de la forêt / nuit*) pour lequel *cœur* est d'ailleurs synonyme de *milieu* et *centre*.

Ce premier élément appelle cependant deux compléments.

3.1.1 Caractère généralisable de la notion d'intériorité

On peut d'abord s'interroger sur le caractère généralisable de cette notion d'intériorité. Elle ne fait guère problème dans les contextes psychologiques, même si elle s'y manifeste de façon moins concrète. Pour l'acception PART comme pour l'acception QUAL, *cœur* renvoie à une « entité psychologique » de l'être humain qu'on envisage difficilement comme extérieure à celui-ci. On fait d'ailleurs référence au *fond / plus profond* du cœur.

L'acception SYMB est évidemment plus problématique puisque le symbole en jeu ne se construit pas réellement en référence à un domaine particulier à l'intérieur duquel il serait « positionné ». Ce n'est que par une forme de médiation sémiotique que l'intériorité peut se manifester. Car le symbole signifie « quelque chose » en écho à une autre acception, elle-même véhicule de la notion d'intériorité.

Les cas où l'acception relève à priori de la synecdoque semblent en revanche faire obstacle. Avec l'acception PERS notamment, l'idée d'intériorité semble perdue puisque *cœur* renvoie alors à la personne entière. Pourtant, on peut la considérer comme toujours implicitement présente car, désigné par le nom *cœur*, le sujet est réduit à une partie de lui-même (généralement sa part sensible) qui se présente comme intérieure. Par ailleurs, pour les cas où *cœur* renvoie à la poitrine, on a vu que ce qui était en jeu, c'était en fait précisément la mise en relation avec une partie psycho-affective intérieure (assimilable à un emploi PART psychologique).

Cette idée de mise en relation constitue d'ailleurs le second complément.

3.1.2 Une relation avec l'extérieur

On observe en effet, et c'est en fait un aspect crucial, que cette dimension intérieure n'empêche pas **une certaine relation avec l'extérieur**. Tout au contraire, une telle relation semble imposée par l'emploi de *cœur*.

Dans le cas des emplois PART (psychologique), cette relation prend des formes diverses. Il peut s'agir d'un lien avec un pôle d'altérité humain (*Paul a le cœur sincère, Paul est de tout cœur avec Marie*) ; la relation s'oriente alors du cœur vers l'alter-ego. Mais *cœur* peut également renvoyer à « une énergie qui pousse vers... » (*Paul accepte de bon cœur / à contrecœur*) ; la relation reste orientée vers l'extérieur mais vers une action (doublée d'une intention) et non une personne. Enfin, la relation peut s'inverser : *cœur* renvoie alors à une « cible » dans le domaine affectif (*Paul a le cœur brisé*). Les emplois cognitifs sont compatibles avec cette idée (*Paul apprend / récite sa leçon par cœur*) même si *cœur* se rapporte alors au procès en jeu.

Dans le cas des emplois PERS, c'est précisément l'instanciation d'une relation (essentiellement dans le domaine psycho-affectif) qui permet l'emploi de *cœur*. C'est parce qu'on envisage une certaine relation d'amour (*mon petit cœur*) ou de séduction (*joli cœur*) que l'emploi de *cœur* est pertinent.

Pour les emplois QUAL, la relation est toujours orientée vers l'extérieur. On retrouve en revanche une dichotomie entre une relation d'humain à humain (*Paul a du cœur envers les autres*) et une relation orientée vers l'action (*Paul s'exprime avec cœur*).

Pour l'acception PART dans le domaine physiologique, la relation à l'extérieur se présente différemment selon les cas. Dans le cas du « muscle cardiaque », ce qui est significatif c'est que, alors que le cœur est un organe caché dont le fonctionnement reste proprement interne, il s'impose précisément comme un organe perçu de l'extérieur (*viser le cœur, battement du cœur*). Dans le cas de la « poitrine », ce sens n'émerge que parce que, dans une relation chargée d'affectivité, « quelque chose » est mis en contact avec le corps du protagoniste (au niveau de la poitrine, précisément). Quant au sens « estomac » (on y reviendra plus bas), il n'émerge que parce qu'un procès détrimental (agression externe) se construit co-textuellement. Il faut cependant admettre que cette dernière observation n'explique pas pourquoi c'est la référence à l'estomac qui s'impose au détriment d'un autre organe (tout aussi susceptible d'être « agressé »).

Dans le cas de l'acception ZONE, il est utile de reprendre la distinction opérée à la fin de la section précédente. Pour le cas particulier de la construction *à cœur*, il y a bien toujours une relation orientée de l'extérieur vers le cœur (un processus « atteint » le cœur).

Pour le cas général (type *au cœur de la forêt / l'hiver* ou *le cœur du sujet*), le principe d'une mise en relation semble moins nécessaire. Comme on l'a évoqué, il est vrai que la construction privilégie des procès « entrants » (*s'enfoncer au cœur de la forêt / l'hiver, entrer dans le cœur du sujet*) où un agent extérieur atteint le cœur. Cependant, ce n'est pas toujours le cas :

304. la maison **se trouve** au cœur de la forêt

Pourtant, même dans un énoncé comme celui-ci, l'idée d'un cheminement qui, partant de l'extérieur de la forêt pour en traverser l'épaisseur, atteint sa zone de quintessence semble implicite. En effet, qu'il soit concret, temporel ou idéel, le locuteur envisage toujours le domaine avec un point de vue distancé qui oppose l'extérieur du domaine (ce qui ne relève pas de la notion en jeu : la forêt, l'hiver ou le problème) et un intérieur qualitativement distingué (ce qui manifeste la quintessence de la notion en jeu). C'est en ce sens qu'on peut parler d'une mise en relation.

Pour l'acception PART hors de la sphère humaine, si on admet que le nom *cœur* manifeste une zone de quintessence de l'objet en question, on trouve alors la même idée d'une mise en relation (à la fois oppositive et qualitative) entre extérieur et intérieur de l'objet. On a vu cependant à la sous-section ***2.7 Acception PART (hors de la sphère humaine)*** que ce n'est pas toujours évident.

3.1.3 Bilan

En conclusion, les différents éléments synthétisés dans cette sous-section invitent à considérer que ***cœur* renvoie à une entité intérieure à son domaine de référence (elle se présente comme non immédiatement accessible voire cachée) mais tout en même temps en relation avec l'extérieur de ce même domaine**.

Cette caractérisation n'est peut-être pas sans rapport avec celle proposée par Legaré dans son étude du *« lexème* cœur *dans l'œuvre de Jean Eudes »* (1976)[436]. Ce chercheur propose en effet l'opposition /Englobant vs Englobé/[437] comme *noyau sémique* pour le nom *cœur* (1976 : 16).

Selon lui, ce noyau est *« issu du niveau sémiologique, caractérisé par son invariance […], considéré enfin comme l'unité de signification minimale »* (1976 : 15). Mais l'invariance sémiologique ne donne pas lieu à une invariance sémantique car *« le noyau sémique /Englobant vs Englobé/ se trouve dans l'impossibilité, dans une occurrence donnée, de produire en même temps les deux termes de sa relation de contrariété »* (1976 : 18) et *« c'est sur cette alternance sémique redondante que pivote toute la structure métonymique de* cœur *»* (1976 : 16).

C'est ce qui conduit l'auteur à *« enregistrer l'existence de deux lexèmes (correspondant à deux entrées dans le dictionnaire) »* (1976 : 19) en fonction de la réalisation d'un sème nucléaire ou de l'autre. Paradoxalement, cette option qui s'apparente à un traitement homonymique est en fait fragilisée par cette autre observation de Legaré :

> *La saisie du sème /Englobant/ de* cœur *comporte une référence au moins implicite à celui de /Englobé/. Inversement, concevoir un cœur en situation d'/Englobé/, c'est entrevoir un /Englobant/ au moins virtuellement présent.* (1976 : 19)

Pour fixer les idées, empruntons deux exemples du corpus eudésien cités par Legaré :

305. (a) *ne permettez point à votre langue de proférer des paroles de complaisance qui ne soient point dans votre cœur* (cité par Legaré, 1976 : 29)
(b) *O mon divin Soleil, illuminez les ténèbres de mon esprit, embrasez les froidures de mon cœur* (cité par Legaré, 1976 : 46)

En (a), selon Legaré, c'est le sème nucléaire *Englobant* qui est activé. De fait, la combinaison avec la préposition *dans* invite à considérer le cœur comme le foyer des *paroles de complaisance*. Pourtant, rien n'empêche de considérer également que *cœur* renvoie tout autant à une partie interne

436 Si cette monographie n'a pas été exploitée dans les pages précédentes, ce n'est pas par rejet de l'approche mise en œuvre (Legaré revendique clairement l'héritage de la sémantique structurale et la filiation de Greimas (1976 : 2-3) qui préface d'ailleurs l'ouvrage). C'est plutôt parce que son objet empirique n'est pas aussi semblable à celui étudié ici qu'il n'y parait. En effet, Legaré ne s'intéresse qu'aux occurrences de *cœur* dans l'œuvre de Jean Eudes, auteur chrétien québecois qui vécut en France de 1601 à 1680 (1976 : ix). Par rapport à notre objet empirique, on est donc confronté à un triple biais. Le premier concerne l'origine géographique de l'auteur même si celui-ci a séjourné longtemps en France. Le second a trait évidemment à l'époque de référence très éloignée de notre époque contemporaine dont relève la présente étude en synchronie. Et le troisième concerne le corpus qui est exclusivement limité aux écrits d'un auteur. Cela amène Legaré à cantonner son analyse aux acceptions relevant de la sphère humaine (qu'il étend en fait au divin) : *« Chez lui [Eudes], en effet, le nom de cœur énumère tout : le muscle palpitant situé dans la poitrine de l'homme, l'esprit, l'amour, la volonté, la mémoire, l'âme, la fine pointe de l'esprit, la personne de Jésus, le Saint-Esprit, le Fils du Père, etc. »* (1976 : 2). Il aborde ainsi les acceptions PART (dans le domaine psychologique et dans le sens « muscle cardiaque »), QUAL et PERS mais l'acception ZONE notamment n'est pas étudiée. Dans un ultime chapitre, Legaré évoque également le symbole associé à *cœur* (signe pictural, objet sémiotique) qui mériterait selon lui une étude iconographique spécifique (1976 : 337-342) ; là encore, à l'intérieur de l'œuvre de Jean Eudes.

437 Opposition reprise à Greimas (1966 : 226) qui s'inspire de la terminologie de Jaspers et délaisse l'opposition *contenant / contenu* utilisée par Yücel. Pour Greimas, cette opposition est bien illustrée par *« l'ambiguïté du lexème* milieu*, qui désigne à la fois le centre de quelque chose et ce quelque chose qui entoure le centre »* (1966 : 226). On a par exemple, *milieu de la forêt* vs *milieu ambiant* (Legaré, 1976 : 18 note 4). Étrangement, cette évocation du nom *milieu* ne conduit pas Legaré à évoquer explicitement l'acception ZONE de *cœur* (cf. la note précédente).

du croyant (comme le suggère le syntagme <u>votre</u> *cœur*). En (b), toujours selon Legaré, on trouve le sème nucléaire *Englobé* puisque le cœur (conjointement avec l'esprit) est vu comme une partie (spirituelle) du croyant. Mais, ne peut-on également le considérer comme un englobant puisque des *froidures* s'y logent ?

Ainsi, comme le suggère lui-même Legaré dans la citation précédente, il n'est pas tout à fait sûr qu'un sème exclut forcément l'autre. J'admets cependant ne pas avoir parfaitement saisi ce que Legaré entendait par les termes *englobant* et *englobé*.

En s'appuyant sur une explication complémentaire de Greimas (qui explore l'univers de Bernanos et non de Eudes), on pourra cerner en quoi une caractérisation s'articulant autour d'une intériorité et d'une relation avec l'extérieur présente une certaine compatibilité avec celle de Legaré. En effet, Greimas associe aux sèmes en question des actants et met en avant « l'égalité » suivante (1966 : 227) :

Actant-sujet / Actant-objet ≈ Englobant / Englobé

Au risque de réinterpréter un peu le point de vue de Legaré, il est tentant de considérer qu'au sème *Englobant* correspond l'idée d'une **relation** orientée de l'intérieur vers l'extérieur : ainsi, dans l'énoncé (305a), c'est le sujet qui ***profère*** *des paroles* logées dans le cœur envisagé comme une *source*. Au contraire, une **relation** orientée de l'extérieur vers l'intérieur rendrait compte du sème *Englobé* : dans l'énoncé (305b), l'expression ***embrasez*** *les froidures de mon cœur* font de ce dernier un objet, en l'occurrence une *cible*. L'opposition *participe présent / participe passé* rendrait d'ailleurs assez bien compte de cette opposition *source / cible*.

Reprenons quelques exemples canoniques. Dans *Paul a du cœur*, le nom *cœur* est **source** d'une qualité qui pousse vers l'autre (BONTÉ) / à agir (COURAGE) : dans la logique de Legaré, il s'agirait du sème *Englobant*. Mais, dans *Paul a le cœur brisé*, le nom *cœur* évoque plutôt une **cible** où la tristesse se loge (*Englobé* pour Legaré).

Malgré les points de convergence mis au jour, la perspective adoptée dans cette thèse nous invite à préférer la notion de *relation* car elle est susceptible de subsumer les distinctions que fait émerger l'alternance sémique /Englobant vs Englobé/ mise en avant par Legaré.

3.2 Une valuation fortement positive sur un gradient qualitatif

Le deuxième ingrédient sémantique qui s'est révélé crucial à l'issue de l'analyse, c'est le principe d'une **valuation fortement positive sur un gradient qualitatif**. Cette formulation relativement concise appelle quelques précisions car cette valuation se manifeste très différemment selon les acceptions.

Dans la sphère psychologique, elle émerge comme une **valeur modale** axiologique (*Paul s'exprime avec le cœur, Paul a du cœur*) ou appréciative (*Paul a à cœur de réussir, Paul s'engage avec cœur*).

Ce cas est bien illustré par le SN *homme de cœur* ou, de manière plus générale, par l'acception PERS (*mon petit cœur*), l'acception SYMB ou même le sens « poitrine » (*serrer son enfant contre son cœur*). Cependant, dans le cas de l'acception PART, des emplois modifiés sont envisageables qui inversent la valeur en contexte tout en conservant une forte amplitude (cf. *avoir le cœur brisé*).

Dans la sphère plus spécifiquement cognitive, la valeur fortement positive correspond en fait à la **maximalisation d'un processus** ayant trait à un apprentissage. On a typiquement des séquences comme *apprendre / savoir par cœur* (totalement, à fond).

Dans la sphère physiologique, la valuation fortement positive se manifeste par le **caractère vital** du muscle cardiaque désigné par *cœur*, toujours envisagé comme un organe particulièrement crucial (au détriment des autres organes). Dans le cas particulier du sens « estomac », de façon certes moins explicite, on peut considérer que la valuation fortement positive émerge comme par contraste avec la dimension détrimentale du procès (le procès met à mal ce qui était bon / bien à l'origine).

Dans l'acception ZONE, le gradient qualitatif est construit en référence au domaine. Le nom *cœur* manifeste une valeur fortement positive dans le sens où il renvoie à la **quintessence** de la notion en jeu. L'adjectif *positif* se comprend en fonction d'une certaine orientation qui émerge en contexte et non d'un point de vue axiologique ou appréciatif. Ainsi, *le cœur du problème* manifeste la quintessence de la notion à laquelle renvoie le nom *problème* (le fait que cette notion renvoie à de l'indésirable n'a pas d'importance). On a vu que cette analyse semblait assez pertinente pour l'acception PART (hors de la sphère humaine).

Le cas de la construction *à cœur* (ZONE) reste un peu singulier. On peut certes considérer que l'expression d'une quintessence de la notion est toujours présente (le fromage *fait à cœur* est, du point de vue gustatif, le fromage « à son meilleur »). Cependant, cette notion relève prioritairement d'un processus instancié par un verbe au participe passé (essentiellement *cuit* et *fait*). On retrouve alors, comme avec *par cœur*, le principe de la **maximalisation d'un processus**.

Pour terminer, un exemple sera mis en avant qui illustre, à l'instar de *homme de cœur* (QUAL), de manière significative, la manifestation d'une valuation positive. Il s'agit des SN *affaire / histoire / peine de cœur* et *courrier du cœur*. Dans tous ces syntagmes, on peut gloser *cœur* par *amour.* Si cette glose n'est en soi pas étonnante (car elle engage une relation affective valuée positivement), elle pose quand même une question : pourquoi *amour* plutôt qu'*amitié* ou même *confiance* ? Un premier élément d'explication n'est que partiellement satisfaisant. En effet, on observe que *affaire* et *histoire* orientent eux-mêmes vers l'idée d'une relation amoureuse :

306. Paul a eu une affaire / histoire avec Marie

La combinaison de ces noms avec *cœur* « sélectionnerait » la notion d'amour parmi les relations humaines possibles. Mais c'est plus difficile à défendre avec les noms *peine* et surtout *courrier*. Ce qui conduit à proposer une autre piste complémentaire en lien avec l'idée d'une valuation forte. En

effet, on peut considérer que l'amour est perçu comme une forme de relation « ultime » à l'intérieur de l'ensemble des relations humaines, la relation la plus forte (maximale en quelque sorte). Ce qui expliquerait que, dans ces syntagmes, une telle interprétation soit privilégiée (de fait, le SN *courrier du cœur* renvoie forcément à un courrier des lecteurs évoquant des questions de relations amoureuses).

3.3 La construction du référent de cœur *entre inhérence et circonstance*

À la lueur des analyses qui précèdent, la réflexion engagée lors de la phase de découpage en acceptions est prolongée afin de mettre en avant une opposition structurante dans la variation de sens du nom *cœur*. Elle permettra de mieux cerner comment se distribuent les sens contextuels à partir des éléments invariants.

Sur la base de l'opposition entre les concepts de nécessité et de contingence (cf. chapitre 3), deux acceptions ont été distinguées dans le domaine psychologique : l'acception PART (*Paul a le cœur sensible*) et l'acception QUAL (*Paul a du cœur*). Dans le premier cas, la nécessité rend compte d'une certaine *inhérence* de la partie en jeu, caractéristique de la possession inaliénable (Mostrov, 2010 : 36). Dans le second, il s'agit de mettre en évidence le caractère *circonstanciel* de la qualité désignée par *cœur* – Mostrov emploie le terme *accidentel* (2015 : 137).

Par *circonstanciel*, il faut entendre que la référence à une qualité *via* l'emploi du nom *cœur* est tributaire de certaines circonstances qui peuvent dépendre de la personne dont on parle (plan référentiel) ou du moment dont on parle (plan temporel). C'est ce qu'illustrent respectivement des énoncés comme[438] :

307. (a) Paul a du cœur mais pas Jean
(b) à cette époque Paul avait encore du cœur mais c'est vraiment terminé !

Avec l'acception QUAL, ce caractère circonstanciel émerge de façon encore plus nette dans le cas des emplois relevant du pôle COURAGE. Car l'emploi de *cœur* est alors lié à l'occurrence d'un procès dynamique qui marque un évènement (circonstances sur le plan temporel) :

308. Paul **s'est battu** avec cœur

Présentée ainsi, cette opposition entre inhérence et circonstance n'est pas spécifique au nom *cœur* puisque la distinction PART / QUAL à partir de laquelle elle se formule ne lui est pas propre. En revanche, elle conduit à reconsidérer la manière dont se construisent co-textuellement certaines acceptions de *cœur*. On va voir notamment que, si le référent de *cœur* relève parfois d'une forme de nécessité (ontologique), le mode de construction (linguistique) de ce référent peut être circonstanciel. C'est la raison pour laquelle cette opposition entre inhérence et circonstance s'avère susceptible de rendre compte d'une part de la variation sémantique du nom *cœur*.

438 Cf. les énoncés (5) du chapitre 3 (p. 157).

3.3.1 L'acception PART (physiologique) entre inhérence et circonstance

Rappelons que l'identification d'emplois dits *physiologiques* nous a amenés à distinguer trois (sous-)acceptions sur des bases proprement référentielles : « muscle cardiaque » ; « poitrine » ; « estomac ». On l'a déjà dit, cette dernière acception n'est pas sans poser problème car l'étiquette choisie semble rendre compte imparfaitement de la zone corporelle concernée. L'analyse proposée ici vise notamment à rendre compte de cette difficulté.

Signalons d'abord qu'il ne fait guère de doute que *cœur*, quand il renvoie au muscle cardiaque, relève d'un emploi PART qui implique une forme d'inhérence. Rappelons que l'acception PART est circonscrite sur la base d'une forte compatibilité avec la syntaxe de la possession inaliénable dont les noms de parties du corps sont des représentants exemplaires :

309. (a) il a les yeux bleus → il a le cœur fragile
(b) elle est ronde des hanches → elle est fragile du cœur
(c) il conduit les yeux fermés → il arrive le cœur battant
(d) Paul lève la main → ?[439]
(e) Paul prend Marie par la main → pour opérer Paul, le chirurgien passera un tube par le cœur
(f) Paul lui prend la main → l'infirmier lui radiographie le cœur

D'un point de vue ontologique, on peut considérer que le muscle cardiaque est une partie nécessaire à l'être humain qui impose une forme d'inhérence. Les cas d'hybridité avec le domaine des affects, loin de contrarier cette interprétation, la renforcent encore : que les énoncés en (a-c) laissent envisager une interprétation psychologique milite pour considérer *cœur* comme renvoyant à une partie (physiologique / psychologique) inhérente à l'être humain.

C'est précisément différent avec le sens « estomac ». Repartons de l'énoncé (26) repris ci-dessous :

310. en voiture, Paul a mal au cœur

Nous avons vu que, dans ce cas, le nom *cœur* renvoie à une zone corporelle correspondant de façon plus ou moins confuse à l'estomac. Ce qui avait conduit à classer cet emploi dans les emplois PART (puisque, d'un point de vue référentiel, l'estomac est une partie – nécessaire – du corps). Sans remettre en cause ce classement (au niveau des acceptions), il faut insister sur un élément singulier.

En effet, comme on l'a vu également, l'émergence du sens « estomac » n'est possible avec le nom *cœur* qu'à la condition de l'occurrence d'un évènement : en l'occurrence une *agression* qui provoque (ou risque de provoquer) un mal-être, un malaise qui empêche le corps de fonctionner normalement. En d'autres termes, *cœur* ne peut renvoyer à l'estomac que parce que l'expression d'un mal fait émerger ce sens :

311. (a) Paul a mal au cœur / Paul a le mal de cœur
(b) ça lui soulève / retourne le cœur

439 Ici, la difficulté vient du fait qu'on peut difficilement *contrôler* son cœur.

Dans le cas contraire[440], *cœur* ne peut être synonyme d'*estomac* :

312. (a) l'estomac / *le cœur de Paul gargouille
(b) Paul s'est fait opérer du cœur [≠ Paul s'est fait opérer de l'estomac]
(c) le cœur de Paul se contracte [≠ l'estomac de Paul se contracte]

Même dans des constructions en *avoir attributif*, cette remarque semble en fait valable. En (313), les prédicats *stage level* imposent le principe d'une circonstance d'agression (un dégoût, un écœurement) :

313. Paul a le cœur barbouillé / sur le bord des lèvres

Ces observations amènent à considérer que le sens « estomac » (ou la référence, un peu confuse, à l'estomac) émerge selon un *mode circonstanciel*. Car une telle interprétation est conditionnée à l'occurrence d'un évènement : *cœur* ne renvoie à « estomac » que parce que quelque chose se passe (dans ce cas, une sorte d'agression). La glose du *DEC* confirme d'ailleurs cette analyse (*« organe imaginaire des nausées d'une personne X »)* : on ne peut *imaginer* un tel organe (désigné par le nom *cœur*) que dans la circonstance de *nausées*.

Ainsi, bien que l'estomac soit évidemment une partie nécessaire du corps humain (d'un point de vue référentiel), on peut considérer que le mode de construction du référent est circonstanciel (et non inhérent).

3.3.2 L'acception ZONE entre inhérence et circonstance

Pour l'acception ZONE, nous avons relevé deux types d'emplois assez différents. Le premier est très courant et semble autoriser un nombre infini de combinaisons lexicales (a) alors que le second apparait à la fois plus marginal et plus contraint (b) :

314. (a) Paul se trouve / pénètre au cœur de la forêt
(b) le rôti est cuit à cœur

En (b), on remarque que cette zone n'est construite que de manière circonstancielle : dans un tel emploi, l'occurrence de *cœur* dépend du résultat d'un procès dynamique (ici, un procès de cuisson) qui, en quelque sorte, fait *exister* la zone considérée. C'est le processus de cuisson qui fait émerger des zones qualitativement distinctes dans le rôti (en l'occurrence, des zones plus ou moins cuites). La contrainte suivante en témoigne :

315. le viande est cuite / ??crue à cœur

Cette contrainte distributionnelle est confirmée par un sondage dans frWaC :

cuit-e-s à cœur	*cru-e-s à cœur*
24	1

440 Cf. les énoncés (309) précédents.

Au contraire de *cuit*, l'adjectif *cru* ne renvoie à aucun évènement : avec *cru*, il ne s'est rien passé, il n'y a pas eu de processus. L'emploi de *à cœur* est donc difficile. Cette interprétation est même validée par l'examen du seul énoncé de frWaC qui contient la séquence *cru à cœur* :

316. *Saler et poivrer 36 pétoncles. Chauffer 1 filet d'huile d'olive dans une poêle, ajouter les pétoncles, les colorer légèrement sur feu doux, la cuisson est très rapide, ils doivent restés légèrement cru à cœur.* (frWaC)

On voit bien ici que, si la séquence *cru à cœur* est possible, c'est précisément parce qu'un processus de cuisson la rend énonçable. On envisage la cuisson comme un évènement qui ne doit pas aller à son terme pour laisser un peu du pétoncle *cru*.

On retrouve cette idée dans les séquences déjà citées : *poisson congelé à cœur* (processus de congélation), *fromage fait à cœur* (processus d'affinage), *papier mouillé à cœur* (processus d'humidification) et *gâteau pris à cœur* (processus de solidification)[441]. On peut ainsi opposer le participe passé *mouillé* (résultatif) à l'adjectif *humide* (plus statif) :

317. le papier est mouillé / ?humide à cœur

Par comparaison, la désignation par le nom *cœur* d'une zone dans la forêt ne dépend d'aucun évènement. Le cœur de la forêt « existe » indépendamment de tout évènement alors que la zone « cœur » du rôti n'est envisageable que parce un processus de cuisson est en jeu.

Notons pour terminer que, même si on considère des séquences comme *le cœur du rôti* (par exemple : *la saveur au cœur du rôti*) ou *le cœur du fromage* comme acceptables[442], l'analyse n'est pas invalidée. Car il est tout à fait possible d'envisager l'emploi de *cœur* dans *le cœur du rôti* comme relevant d'un mode inhérent (l'occurrence d'un évènement n'a rien de nécessaire) et l'emploi de *cœur* dans *le rôti cuit à cœur* comme relevant d'un mode circonstanciel (l'occurrence d'un évènement est nécessaire). On est simplement en présence de deux modes différents pour une même combinaison (*cœur / rôti*).

On retrouve ainsi une opposition entre inhérence et circonstance. Si la séquence *au cœur de la forêt* évoque une zone *inhérente* à la forêt, la séquence *rôti cuit à cœur* conduit à interpréter *cœur* comme renvoyant à une zone *circonstancielle* du rôti.

3.3.3 Quand *cœur* relève de la sphère cognitive

Les éléments d'analyse précédents invitent à s'interroger sur le mode de construction du référent dans le cas particulier des emplois où *cœur* renvoie à une partie psycho-cognitive. En effet, à l'instar de ce qui se passe pour le sens « estomac » (à ce titre, cf. le rapprochement entre *écœurer* et *parcœuriser*) ou pour la construction *à cœur*, l'interprétation cognitive émerge comme aboutissement d'un processus sur lequel porte d'ailleurs la valuation positive (et qui relève de l'apprentissage).

441 Pour ces deux dernières séquences, cf. les énoncés (299) à la page 306.

442 Sur frWac, on ne trouve aucune occurrence de *le cœur du rôti* et seulement une de *le cœur du fromage*.

C'est très apparent avec *apprendre par cœur*. Il est vrai que l'usage canonique des verbes statifs *connaitre* et *savoir* semble mettre à mal cette analyse. Cependant, on a vu que, précisément, l'emploi de ces verbes impliquait un *processus* d'apprentissage qui s'opposait à l'acquisition instantanée d'une information.

D'ailleurs, les énoncés suivants sont soit peu naturels (a-b) soit peu à même de faire émerger une interprétation cognitive (c) :

318. (a) *Paul a le cœur informé
(b) *Paul est clair du cœur
(c) (?)il apprend le cœur ouvert [≠ partie psycho-cognitive][443]

Le contre-exemple le plus évident est l'expression *en avoir le cœur net* qui met en jeu le verbe *avoir* dont le caractère statif n'exige à priori aucun processus. On peut néanmoins formuler une hypothèse en partant du *DEC* qui précise que l'expression (étudiée comme un vocable à part entière) *« s'emploie préférablement pour désigner un état futur »*. On opposerait ainsi :

319. Paul en aura / (?)a le cœur net

Cette contrainte distributionnelle peut sembler bien fragile. On peut l'éprouver en consultant les bases de données[444]. Dans LM, on trouve 12 occurrences de l'expression. Deux types de co-textes émergent de manière claire. À sept reprises, l'expression apparait après la préposition *pour* (i.e. *pour en avoir le cœur net*) et, à chaque fois, il s'agit d'envisager une action qui permette d'atteindre ce but (se faire une idée précise de quelque chose). Quatre occurrences suivent le verbe *vouloir* (i.e. *vouloir en avoir le cœur net*) et sous-entendent une volonté d'agir pour arriver au résultat :

320. (a) *J'ai **sollicité** l'arbitrage de C. Tasca **pour** en avoir le cœur net et j'ai reçu le soutien de son cabinet* (LM – 138427)
(b) *il **voulut** en avoir le cœur net et **téléphona** lui-même au QG de campagne du RPR* (LM – 1017625)

La dernière occurrence (*le seul moyen d'en avoir le cœur net serait de demander aux électeurs*) renvoie à un contexte du même ordre : on envisage une action (*moyen*) pour arriver au résultat (se faire une idée de la situation). Les 113 occurrences de l'expression[445] dans FX50 donnent lieu à des résultats très similaires :

443 On peut comprendre cet énoncé comme un lien explicité entre capacité à découvrir et sensibilité au monde extérieur et aux autres.

444 Elles sont faciles à sonder car c'est presque toujours dans l'expression qui nous intéresse que la collocation *cœur net* est instanciée. Cependant ici les observations sont « limitées » à LM et FX50. En effet, dans CO, il n'y a aucune occurrence de *cœur net*. A l'inverse, dans frWaC, le grand nombre d'occurrences (540 avec de nombreux doublons) rend les observations difficiles à systématiser. Un rapide aperçu sur les résultats confirme néanmoins les remarques qui vont suivre.

445 Signalons que la base de données (très littéraire) fournit quelques occurrences plus difficiles à interpréter avec lesquelles les auteurs semblent jouer d'une forme d'hybridité (voire d'ambigüité) avec la dimension affective : *Et moi, j'étais paniqué par l'éventualité d'une rupture ; moi, je préférais garder un cœur flou, chargé de doutes, plutôt que d'avoir un cœur net, vidé de tout espoir* (Dorin, 1984 – FX50 / R832).

vouloir *en avoir le cœur net*	33
pour *en avoir le cœur net*	32
IL FAUT *en avoir le cœur net*	15
X en ***AURA*** *le cœur net*[446]	12

Dans la plupart des occurrences restantes, on trouve, d'une manière ou d'une autre, l'expression d'un désir (*éprouver le besoin d'en avoir le cœur net, l'occasion rêvée d'en avoir le cœur net, tenir à en avoir le cœur net*) orienté vers le futur confirmant la remarque du *DEC*.

On ne trouve qu'une exception :

321. *Voilà, j'en ai le cœur net : écrit, ça ne dit absolument rien.* (Sartre, 1983 – FX50 / R230)

Dans un tel énoncé, la situation évoquée n'est pas « à venir » mais bien « actuelle ». Cependant, on note que l'emploi du terme *voilà* renvoie manifestement à l'aboutissement d'un procès qui a conduit à cette situation.

Confronté à différents énoncés attestés, la remarque du *DEC* apparait donc comme pertinente. Dans le cadre de notre analyse, on peut même la préciser un peu. En effet, les observations précédentes amènent à conclure que l'expression renvoie effectivement à un « état futur » (cf. le *DEC*) mais, surtout, s'emploie essentiellement dans un contexte où l'on envisage de « prendre une initiative » dans le but de « se faire une idée précise d'une situation ». La valeur contextuelle cognitive semble donc bien dépendre de l'occurrence d'un évènement (ou d'un processus) à venir.

Ces éléments amènent à faire l'hypothèse que, là encore, la construction du référent (une partie plus cognitive que réellement affective qu'il est précisément délicat de circonscrire clairement) se fait sur un mode circonstanciel plutôt qu'inhérent malgré le statut de partie nécessaire postulé dans le découpage en acceptions.

3.3.4 Bilan

Sur la base des observations précédentes, on peut donc envisager deux modes de construction du référent de *cœur*. Dans un cas, la construction du référent relève d'une forme d'inhérence au tout mis en jeu. Dans l'autre, la construction est circonstancielle : soit la construction du référent est envisagée comme contingente (*Paul a du cœur, Paul se bat avec cœur*), soit elle dépend de l'occurrence d'un évènement (*Paul a mal au cœur, le rôti est cuit à cœur*).

Cette répartition des emplois permet de mettre en évidence comment se structure la variation de sens du nom *cœur*. Mise au jour sur la base de l'opposition entre PART (nécessité) et QUAL

446 Toute expression de l'avenir (ou de l'ultérieur par rapport à un point de repère passé) marquée sur *avoir* est retenue ici. Dans la plupart des cas, il s'agit du futur simple. Mais il y a également une occurrence de futur proche : *Je vais en avoir le cœur net, car Florian est enfin rentré à Grisouille...* (Dorin, 1997 – FX50 / S700) ainsi que des emplois temporels du conditionnel : *De toute façon, il en aurait le cœur net dans l' après-midi* (Droit, 1964 – FX50 / R437).

(contingence), elle dépasse en réalité le découpage en acceptions puisqu'elle permet de faire le départ entre des emplois relevant d'un même ensemble (ici, PART et ZONE).

3.4 Proposition d'un invariant sémantique pour le nom cœur

À l'issue des différentes étapes de ce chapitre 4 (découpage en acceptions, analyse de ces mêmes acceptions et synthèse précédente), on peut proposer la formulation d'un invariant qui rend compte de l'identité sémantique du nom *cœur* par-delà la diversité de ses emplois (polysème) :

> **En référence à une entité E, le nom *cœur* renvoie à une sous-entité C à la fois intérieure à E et en relation avec l'extérieur de E. C'est au travers de cette relation que C est le siège d'une valuation fortement positive sur un gradient qualitatif.**

Les termes de *entité* et *sous-entité* sont choisis pour exprimer la nature substantive du nom *cœur* par opposition à un verbe (qui met en place un *scénario*) ou un adjectif (qui *qualifie* au sens large) ; ils marquent également une forme de congruence ontologique entre l'entité et son cœur. Cette notion de substance permet notamment de distinguer *cœur* d'adjectifs comme *essentiel, principal, crucial* ou *positif*. Autrement dit, *cœur* est le siège « du positif » mais n'est pas « le positif ».

En ventilant les différentes acceptions selon deux axes de variation (humain / non humain d'une part, inhérent / circonstanciel d'autre part), le schéma suivant complète et éclaire cette formulation invariante :

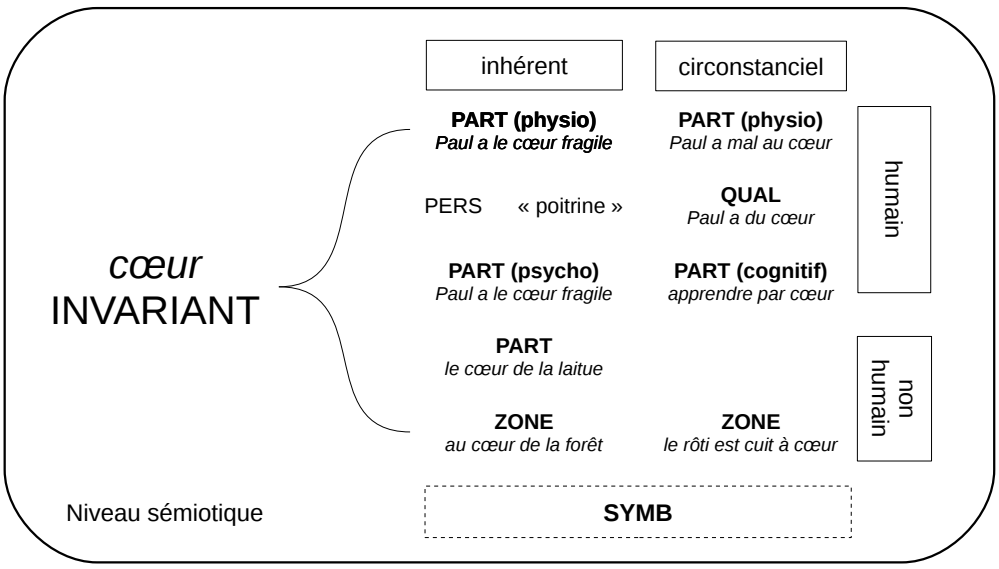

Ce schéma cherche à mettre en évidence la manière dont les emplois se distribuent. En écho à l'analyse développée, **il met particulièrement l'accent sur 3 pôles : PART, QUAL et ZONE**. Pour le premier (PART), aux axes de variation proposés, s'ajoutent des effets de sens possiblement hybrides qui s'étirent du plus physiologique au plus psychologique (affectif / cognitif). C'est ce qui

explique la mention de quatre sous-pôles PART dans le haut du schéma. Pour le second (QUAL), c'est l'inverse : les emplois QUAL ne présentent qu'une forme d'instanciation[447] qui ne trouve par ailleurs pas son pendant dans la sphère des objets. Pour le troisième (ZONE), le mode de construction du référent permet de faire le départ entre les emplois. Une telle présentation amène à minorer un peu la place des emplois PERS d'une part et des emplois « poitrine » d'autre part. Cela peut sembler contradictoire avec l'idée de ne pas hiérarchiser les acceptions. Cependant, l'analyse a précisément mis en évidence que ces emplois présentaient un fonctionnement qui autorisait à les assimiler à des emplois PART.

Tout au long de la synthèse que constitue cette troisième section, on a pu évaluer – pour les différentes acceptions du nom *cœur* – la pertinence de cette description articulant invariance et variation. **On peut donc penser qu'elle est pertinente pour l'ensemble des emplois du nom *cœur*.** Cependant, il a été pointé qu'au moins deux types d'emplois restaient problématiques. D'une part, le niveau sémiotique convoqué par les emplois SYMB constitue un obstacle à l'analyse proprement sémantique (c'est pourquoi le schéma précédent leur fait une place un peu particulière). D'autre part, il faut admettre que, à divers degrés, certains emplois PART hors de la sphère humaine résistent à l'analyse. Si, comme le suggère le schéma, l'emploi de *cœur* dans *cœur de laitue* semble pouvoir s'y intégrer sans difficulté, c'est quand même bien plus délicat pour *cœur du scaphandrier.* À ce propos, des éléments de réflexion sont proposés dans la sous-section ***2.7 Acception PART (hors de la sphère humaine)***.

Si, dans la perspective adoptée dans cette thèse, il est essentiel que l'invariant sémantique formulé subsume au mieux les emplois de l'unité linguistique considérée, **un autre enjeu complémentaire reste à évoquer : l'invariant ne convient-il pas à d'autres unités ?** En fait, comme cet invariant est construit dans la comparaison et l'opposition avec des synonymes locaux dans le but de montrer comment le nom *cœur* s'en distingue sémantiquement, on peut défendre qu'il ne convient effectivement pas à d'autres unités. Illustrons cependant cette idée de quelques rappels.

Pour *âme* par exemple, on a pu discerner une opposition entre catégorisation et qualification (*une âme / ??un cœur de voyageur*). En outre, le nom *cœur* est porteur en lui-même d'une valuation positive (*un homme de cœur*) contrairement à *âme* (**un homme d'âme*).

La comparaison de *cœur* avec *milieu* et *centre* dans les emplois ZONE a conduit à identifier au moins deux différences majeures. D'une part, *cœur* manifeste une valuation dans le registre qualitatif et ne fait pas que positionner *(le milieu / *cœur de la semaine prochaine ; le *centre / cœur du sujet*). D'autre part, au contraire de *milieu* et *centre*, il y a une certaine équivalence ontologique entre le référent de *cœur* et le domaine dont il dépend. C'est ce qui autorise à parler d'une sous-entité (*le donjon est le cœur / ??milieu du château*).

447 De fait, cette synthèse gomme la distinction entre BONTÉ (humain-humain) et COURAGE (humain-action).

Une difficulté semble émerger dans la comparaison avec des synonymes comme *générosité*, *bienveillance* et surtout *bonté* (dans l'acception QUAL). En effet, ces noms renvoient précisément à l'idée d'une relation entre deux humains valuée très positivement. La différence avec *cœur* est sans doute à chercher du côté de sa nature substantive. Cette différence est perceptible dans les oppositions suivantes :

322. (a) Paul a de la ??générosité[448] / ??bienveillance / ??bonté / du cœur
(b) Paul est généreux / bienveillant / bon / *cœuru[449]

Il semble que les synonymes précédents conservent la dimension prédicative des adjectifs (construction en *avoir* difficile) dont ils sont issus alors que *cœur* relève plutôt de la substance (dérivation adjectivale oblitérée). Cette différence pourrait être à l'origine du fait que, dans ses emplois QUAL, *cœur* ne peut renvoyer à de l'agissant au contraire de *générosité* (*ta générosité / *ton cœur me touche*). Cette idée de substance – plutôt que de prédication – est rendue (peut-être imparfaitement) par les notions d'*entité* et *sous-entité*.

Enfin, il est également tentant de confronter l'invariant proposé à la caractérisation de *fleur* formulée par Legallois (2003). En effet, au-delà de l'expression[450] *« qui apparaît comme la partie supérieure »*, pour cet auteur :

> *les divers emplois du mot révèlent à chaque fois une qualification superlative :* partie la plus fine de quelque chose / partie supérieure / **partie la meilleure** / surface / élite. *La* fleur de sel *est* ***qualitativement supérieure****, tout comme la* fine fleur *constitue le nec plus ultra.* (2003 : 55, je souligne)

Cette formulation n'est pas sans rappeler l'idée d'une valuation positive sur un gradient qualitatif. Cependant, une différence cruciale réside dans la manière d'appréhender cette « positivité » : avec *cœur*, elle se manifeste « de l'intérieur du domaine » alors que, avec *fleur*, elle est visible de l'extérieur (elle affleure précisément). D'ailleurs, Legallois ne manque pas de rappeler que *« la* fleur *(des champs) est la partie spatialement supérieure du tout »* (2003 : 55), ce qui constitue une véritable différence avec le cœur de la forêt.

4 - Conclusion

On peut considérer que les différents éléments explicités dans la section précédente rendent compte de la tension entre identité et variation qui caractérise le nom *cœur* (Franckel, 2002) ou, pour reprendre notre perspective holiste, de l'interaction dynamique entre principe de compositionnalité et principe de contextualité (Gosselin, 1996a).

Tirons un bilan à l'aune des enjeux formulés à propos de l'invariant sémantique au chapitre 1 (cf. la section ***3 Problèmes posés par le concept d'invariant sémantique***). Notons d'abord que, dans ce qui

448 Cf. la note 228 à la page 165.

449 L'adjectif a certes existé mais il n'est plus guère enregistré dans les dictionnaires contemporains. Notons que Mostrov (2015 : 148-151) explore la piste d'une tendance dans l'utilisation des deux copules : *avoir* pour des parties indépendantes (parties du corps, facultés), *être* pour des parties dépendantes (qualités) et, finalement, *avoir* ou *être* pour des parties au statut intermédiaire (dimensions).

450 Évoquée *supra* (cf. l'énoncé (234) p. 287) en lien avec la réflexion sur l'expression prédicative de la signification nominale (Legallois, 2002). Voir également la note 77 du chapitre 1 où le rapprochement entre *cœur* et *fleur* est déjà évoqué.

précède, on aura cherché à en rester à un niveau proprement *sémantique* en cantonnant l'analyse aux énoncés eux-mêmes et en comparant *cœur* à ses synonymes locaux. Cette contrainte heuristique s'est avérée fructueuse. Elle a permis de mieux comprendre les enjeux énonciatifs que mettait en jeu le nom *cœur* indépendamment de sa référence. Par exemple, pour le sens dit « estomac », ce qui compte n'est pas tant la désignation de cette partie du corps que ce qui lui arrive. De même, pour l'acception PERS, la question n'est pas tant de savoir à quoi renvoie *cœur* (d'un point de vue extra-linguistique) que de comprendre ce qui motive l'usage de *cœur* (d'un point de vue énonciatif). Il ne faut néanmoins pas occulter certaines difficultés. Pour ce qui concerne le nom *cœur*, l'acception SYMB (certes assez marginale) semble ainsi contraindre à intégrer une dimension plus sémiotique que spécifiquement sémantique à l'analyse.

Sur la question de la stabilité, le choix a été de faire le départ le plus explicite possible entre ce qui « bouge » et « ce qui ne bouge pas ». En ce sens, l'invariant sémantique proposé est bien stable lui-même ; ce qui ne l'empêche pas d'être articulé à de l'instabilité (cf. les principes de variation synthétisés dans le schéma précédent). La possible *« intrusion de la diachronie dans la synchronie »* pour reprendre les mots de Halmøy (1995) met parfois à mal cette stabilité. Ainsi, si on peine à se convaincre de la pertinence de l'invariant proposé pour un emploi PART comme *le cœur de la cheminée*, on peut postuler qu'il s'agit d'un emploi relevant d'un état de langue antérieur qui ne conserve sa pertinence que comme emploi purement dénominatif.

Le cheminement accompli met bien en évidence que la formulation – en langue courante – d'un invariant sémantique constitue une difficulté majeure. Dans la proposition d'invariant formulée à la section précédente, j'ai tenté de m'en tenir au cahier des charges initial (termes non ambigus, absence de recours à l'image, formulation explicite) mais la volonté de subsumer l'ensemble des acceptions rend l'objectif difficile à tenir. Et il faut bien admettre que l'invariant est d'autant plus lisible qu'il est mis en regard de l'analyse qui a conduit à sa formulation.

La question de la trop grande puissance de l'invariant constitue probablement le défi le plus important. Rappelons que cette question émerge de l'opposition entre deux enjeux. D'une part, l'invariant sémantique doit être *suffisamment* général (i.e. puissant) pour subsumer tous les emplois du nom considéré. D'autre part, ce même invariant ne doit pas être *trop* général c'est-à-dire ne pas convenir à une autre unité de la langue. On a essayé à la section précédente de montrer en quoi l'invariant proposé répondait à ces deux enjeux.

Pour le premier néanmoins, des difficultés persistent. Par exemple, on peut s'interroger sur la capacité de l'invariant sémantique de *cœur* à rendre compte de certains emplois SYMB les plus démotivés (*un roi de cœur* par exemple) ou, dans le même ordre idée, de certains emplois dénominatifs (PART) qui semblent indifférents aux régularités sémantiques mises au jour (*le boucher découpe le cœur de bœuf*). Pour le second, on peut rappeler que l'hypothèse invariante est

construite sur la base de comparaison avec des mots de sens proche (dans certains contextes) pour lesquels on a précisément cherché à comprendre comment ils se distinguaient sémantiquement de *cœur*. Ce cheminement heuristique reste finalement la meilleure garantie d'une hypothèse d'invariant non pertinente pour d'autres termes que le nom *cœur*.

Terminons sur la question du caractère abstrait de l'invariant. Comme attendu, il l'est effectivement[451]. Mais, au terme de ce parcours, il apparait que cette abstraction est bien le « prix à payer » pour exprimer une valeur (en *langue*[452]) qui subsume les différents sens contextuels du nom *cœur*.

451 Infiniment moins, semble-t-il cependant, que la forme schématique d'une préposition.

452 Rappelons la formulation avancée par Gosselin qui parle de *« signification abstraite et invariable »* (1996a : 100).

Chapitre 5
La polysémie des noms *artère*, *épaule*, *bouche* et *pied*

Avec le chapitre précédent, l'essentiel de l'analyse empirique a été consacrée au nom *cœur*. Ce choix d'étudier un unique nom de partie du corps humain avait été motivé aux chapitres 1 et 2. En fait, l'explication de la polysémie d'un nom nécessite de s'intéresser dans le détail à un ensemble de possibilités et impossibilités distributionnelles qui lui sont propres et le caractérisent – d'où le principe d'une *identité sémantique* dont l'invariant sémantique est censé rendre compte.

L'écueil manifeste de cette démarche est qu'elle aboutit à négliger tous les autres noms du corpus défini au chapitre 2 : le cout empirique n'est pas négligeable et, d'un point de vue théorique, le cadre conceptuel n'est éprouvé qu'à travers un unique exemple !

C'est pourquoi dans ce dernier chapitre, quatre autres noms du corpus seront étudiés.

Fondamentalement, à l'instar de ce qui a été proposé pour le nom *cœur*, il s'agira de confirmer que l'étude des distributions (et des contraintes distributionnelles) permet de mettre au jour des propriétés sémantiques invariantes. Sans forcément invalider le principe des projections métaphoriques, l'enjeu est de comprendre comment on peut dégager des éléments de description du fonctionnement d'une unité linguistique qui vont au-delà d'une telle explication – pour reprendre l'exemple de *cœur*, la métaphore spatiale explique certes une séquence comme *cœur du château* mais laisse dans l'ombre la contrainte *??cœur de la tente*.

À chaque fois, dans une première étape, une description de la variation de sens sera proposée. Comme pour le nom *cœur*, elle sera étayée par les ressources lexicographiques et les bases de données. Dans un second temps, sans ambition de formuler un invariant sémantique de manière complètement aboutie, des éléments d'analyse seront dégagés. Pour chaque nom, l'analyse s'articulera autour d'au moins deux acceptions. Il n'est évidemment pas question de travailler sur une seule puisqu'une des motivations de cette thèse est précisément de montrer qu'il est possible de caractériser un nom par-delà la *diversité* de ses acceptions. On verra que la description de la variation de sens conduira à proposer à chaque fois des parcours d'analyse sensiblement différents.

Seront étudiés les noms ***artère, épaule, bouche*** et ***pied***. Ce choix comporte une indéniable part d'arbitraire. J'admets notamment que ce qui le motive en premier lieu est le fait que, au hasard de certaines observations ou de certaines lectures, mon attention a été attirée sur eux plutôt que sur d'autres.

Cependant, ce choix est également motivé par la volonté de sélectionner des noms présentant des « profils » un peu différents. Ainsi, d'un point de vue référentiel, il a paru stimulant de travailler autant sur des noms désignant une partie du corps interne – organe – à l'instar de *cœur* (*artère*), que

sur des noms désignant plus classiquement une partie du corps externe (*épaule*, *pied*) voire une partie du corps plus équivoque de ce point de vue (*bouche*). Par ailleurs, il a paru également intéressant de choisir des noms peu cités par la communauté linguistique (*artère*, *épaule*) et souvent considérés comme assez marginaux (car moins fréquents ou moins nettement polysémiques) et, à l'inverse, de se pencher sur des noms souvent cités pour leur caractère polysémique (*bouche*, *pied*) à défaut d'être forcément étudiés en tant que tels.

Dans ce qui suit, les noms sont abordés selon une progression qui va du moins au plus polysémique.

1 - Le nom *artère*

Le nom *artère* fait partie de la liste de noms de parties du corps humain retenus au chapitre 2. En tant que terme appartenant au vocabulaire du corps humain, il est bien mentionné dans les ouvrages de jeunesse qui ont servi de base pour délimiter l'objet empirique. Comme nom, il est compatible avec certaines structures phrastiques de possession inaliénable (PI) :

1. (a) il a les yeux bleus → il a les artères encrassées
   (b) elle est ronde des hanches → elle est fragile des artères
   (c) il conduit les yeux fermés → il sort de l'hôpital les artères assainies
   (d) Paul lève la main → ?
   (e) Paul prend Marie par la main → ?
   (f) Paul lui prend la main → Paul lui sectionne l'artère

Le critère MAL est également validé. Par exemple, on trouve dans FX50 l'énoncé suivant :

2. *J'ai eu tellement de fois mal à la même artère qu'elle s'est sclérosée, que je ne sens plus la douleur* (Ducharme, 1966 – FX50 / E020)

Tout comme le nom *cœur*, dans son acception physiologique, le nom *artère* désigne une partie interne du corps humain (organe). En revanche, sa polysémie est beaucoup plus limitée et ses emplois ne donnent pas lieu à un foisonnement idiomatique comparable ; il n'est pas non plus chargé du même potentiel culturel et symbolique. C'est sans doute pourquoi, il n'existe, à ma connaissance, aucune étude consacrée à ce nom.

Dans les sous-sections qui suivent, c'est d'abord un état des lieux de la variation en présence qui sera dressé. Ensuite, on interrogera la possibilité de mettre au jour des propriétés sémantiques invariantes sur la base de l'observation des distributions. Enfin, un bilan de cette première étude exploratoire sera proposé.

1.1 État des lieux de la variation

Repartons des énoncés (10) du chapitre 1 (p. 45) redonnés ci-dessous :

3. (a) Paul a des problèmes d'artère
   (b) ce boulevard est une des principales artères de la ville

Ces deux énoncés exemplifient les deux types d'emplois auxquels donne lieu le nom *artère*. En cohérence avec l'analyse proposée au chapitre 3, on peut considérer que ces emplois représentent deux acceptions PART relevant, d'une part, du physiologique (sphère humaine) et de l'autre, des

« objets » (sphère non humaine). On notera cependant que, pour ce qui concerne cette seconde acception, la compatibilité avec les structures de possession inaliénable est sujette à caution :

4. (a) il a les yeux bleus → ?cette ville a les artères congestionnées
   (b) elle est ronde des hanches → *cette ville est dynamique des artères
   (c) il conduit les yeux fermés → ?
   (d) Paul lève la main → ?
   (e) Paul prend Marie par la main → on évacue la ville par les (grandes) artères
   (f) Paul lui prend la main → ?Paul lui (la ville) rénove les principales artères

En face de (a) et (f), on aurait sans difficulté *les artères de cette ville sont congestionnées* et *Paul rénove les principales artères de la ville*. La notion de PART et la définition qui en a été donnée au chapitre 3 sont donc partiellement fragilisées[453]. Cette difficulté sera évoquée au cours de l'analyse à suivre.

Cela étant dit, on conservera le principe de deux acceptions (sphère humaine *vs* sphère non humaine). Pour étayer cette distinction, j'effectuerai un parcours en trois étapes donnant lieu à autant de points de vue sur le nom *artère* : lexicographique, diachronique et quantitatif.

1.1.1 Point de vue lexicographique

Les deux grands dictionnaires de langue que sont le *GR* et le *TLF* proposent des traitements très proches du nom *artère*. Conformément à ce qui a été pointé précédemment, ils distinguent deux acceptions : d'une part, l'acception physiologique qui renvoie aux « vaisseaux qui, partant des ventricules du cœur, distribuent le sang dans toutes les parties du corps » (*TLF*[454]) et, d'autre part, l'acception dans le domaine des objets qui renvoie à une « voie de communication » (*GR* & *TLF*[455]).

Pour la première acception (« physiologique »), les deux dictionnaires mettent en lumière deux types de collocations : des combinaisons avec des adjectifs relationnels offrant une forme de sous-catégorisation (l'artère peut être *aorte*, *pulmonaire*, *coronaire*, *fémorale*…) et des combinaisons avec des noms du type : *embolie, sectionnement, ligature, incision, dilatation, battement, blessure, lésion* (d'une artère).

Pour la seconde acception, le *GR* précise que le nom *artère* désigne notamment (cf. la mention *Spécialt*.) une « rue importante d'une ville ». On verra que, d'un point de vue quantitatif, cette focalisation est légitime. Cela n'empêche pas les deux dictionnaires de noter que le nom peut renvoyer plus spécifiquement à une « voie de communication fluviale ». On trouve ainsi par exemple :

5. *le Mississipi qui fut l'artère magnifique de la « Nouvelle France »* (De Gaulle, 1970 – FX50 / R619)

453 Cf. la note 297 p. 209.

454 Le *GR* emploie quasiment les mêmes termes : *« Anat. Vaisseau à ramifications divergentes partant des ventricules du cœur et de l'aorte et qui distribue le sang à toutes les parties du corps »*.

455 Le *TLF* ajoute l'adjectif *grande* pour qualifier la voie de communication : on verra en quoi cette précision peut effectivement s'avérer pertinente.

Confirmant les deux pôles d'acception identifiés, le *Lexis* (dans sa logique de dégroupement) propose deux entrées *artère*. La première est glosée par « vaisseau destiné à porter le sang du cœur aux diverses parties du corps ». La seconde est divisée en trois rubriques :

1. Grande voie de communication urbaine
2. Ligne qui relie directement une usine électrique à un point du réseau de distribution
3. Conduite principale d'un réseau de transport de gaz de ville

Ce souci de précision terminologique est conforme au projet éditorial du *Lexis*. Les sens 2 et 3 sont d'ailleurs validés par le *DH* qui souligne que *artère* peut dénommer une « ligne électrique ou de distribution de gaz ». D'autres référents « voie de communication » peuvent d'ailleurs être désignés par *artère*. On a par exemple :

6. *Il y a dix-huit régions, qui correspondent à la contexture des grands réseaux nationaux de communications, routes, voies ferrées, lignes aériennes, artères et nœuds de télécommunications.* (L'Administration des Postes et Télécommunications, 1964 – FX50 / P477)

Aucun des tomes du *DEC* ne consacre d'article à *artère*. De même, dans le *DFU*, *artère* ne donne pas lieu à un article spécifique mais, de manière significative, deux renvois à *artère* sont proposés : l'un dans l'article SANG (Sens 1 : *Le sang circule dans nos veines et nos* ***artères***) et l'autre dans l'article ROUTE et RUE (Sens 5 : *Les autres grandes* ***ARTÈRES*** *urbaines sont les* BOULEVARDS…). On retrouve ainsi les deux acceptions identifiées[456].

Terminons cet aperçu lexicographique en signalant que les dictionnaires ne mentionnent aucun emploi figé particulier à part l'adage populaire : *On a l'âge de ses artères* (cité par le *GR* qui le présente comme l'axiome de Cazalis et le *TLF* qui le référence simplement comme une expression).

1.1.2 Point de vue diachronique

Le *Lexis*, le *TLF*, le *GR* et le *DH* s'entendent pour fixer à 1831[457] l'apparition de l'acception « voie de communication ». La précision de cette date est motivée par la référence à l'occurrence du nom *artère* suivante dans *Notre-Dame de Paris* :

7. *Du reste, sous tant de noms divers, ce n'étaient toujours que deux rues, mais les deux rues mères, les deux rues génératrices, les deux* ***artères*** *de Paris. Toutes les autres* ***veines*** *de la triple ville venaient y puiser ou s'y dégorger. Indépendamment de ces deux rues principales, diamétrales, perçant Paris de part en part dans sa largeur, communes à la capitale entière, la Ville et l'Université avaient chacune leur grande rue particulière, qui courait dans le sens de leur longueur, parallèlement à la Seine, et en passant coupait à angle droit les deux rues* ***artérielles****.* (Hugo, 1831 – *Notre-Dame de Paris : 1482*, Gallimard [1994], p. 1384, je souligne)

456 On les retrouve dans d'autres langues. Pour *artery* (anglais) par exemple, l'*Oxford American Dictionary & Thesaurus* (2003) donne deux acceptions : « any of the muscular-walled tubes forming part of the blood circulation system » et « a main road or railroad line ».

457 Un premier emploi du nom *artère* (acception physiologique) emprunté au latin *arteria* est repéré en 1213 (*DH* et Greimas & Keane, 1992).

Les occurrences des mots *veine*[458] et *artérielles* (dérivé de *artère*) laissent penser que Hugo construit ce (nouveau) sens à partir d'une analogie avec le sens physiologique : la métaphore est alors encore plus ou mois *vive*. Cependant, si on s'en tient aux analyses lexicographiques, c'est à partir de cet emploi qu'on peut considérer le sens hors de la sphère humaine comme une acception (lexicalisée) du nom. Sur cette base, il ne fait guère de doute que l'acception physiologique est première d'un point de vue chronologique[459].

Cela étant dit, conformément aux principes méthodologiques adoptés jusqu'ici, on s'en tiendra à envisager, en synchronie, les deux acceptions sans hiérarchisation particulière. Autrement dit, ni le processus de génération analogique ni la préséance chronologique qui en découlent ne seront des arguments pour envisager une acception (la plus tardive) comme subordonnée à l'autre (la plus ancienne). On notera par ailleurs que ces deux acceptions sont aussi « concrètes » l'une que l'autre (vaisseau sanguin dans un corps, rue dans une ville, fleuve dans une région...).

1.1.3 Point de vue quantitatif (à partir des bases de données)

Au-delà de la description des dictionnaires, on peut chercher à repérer les différents emplois du nom *artère* dans les bases de données déjà utilisées. Les observations portent sur les bases de données FX50, LM et frWaC (CO ne contient que deux occurrences du nom *artère*). Dans une perspective statistique, j'ai regardé une centaine d'occurrences de *artère* dans chaque base[460]. Voici la répartition des acceptions qu'on peut en tirer :

[en pourcentages]	**FX50 (604 résultats)**	**LM (112 résultats)**	**frWaC (7720 résultats)**
Nbre d'occurrences extraites	100	112	100
Acception physiologique « vaisseau sanguin »	54	19	71
Acception objet « voie de communication »	37	79,5	25
Trachée-artère	5	0	2
Sens indécis ou hybride	4	2	2

458 À part une acception proche de celle-ci (*une veine creusée dans la mine*) et l'acception physiologique dénominative, il est à noter que, dans la langue contemporaine, *veine* donne lieu à d'autres acceptions qui font de ce nom une unité nettement plus polysémique que *artère*. Premièrement, l'acception PART admet des valeurs nettement psychologiques (non attestées pour *artère*) : *les Sales Majestés ont du Bérurier Noir dans les veines* (frWaC). Deuxièmement, comme on l'a déjà remarqué (cf. *supra* p. 175), le nom *veine* donne lieu à des emplois QUAL : *Tu as de la veine, la balle est sortie par le flanc sans toucher la colonne* (Vargas, 2008 – FX50 / E283). Troisièmement, le nom *veine* donne lieu à une dernière acception bien illustrée par l'énoncé suivant : *Le lendemain de la décision de la commission de révision, l'écrivain signait, dans Le Figaro, un éditorial de la même veine* (LM – 5760) où on peut gloser *de la même veine* par *du même type / ordre / acabit / tonneau*.

459 De fait, aucun des dictionnaires de langue ancienne consultés n'évoquent cette acception pour *artère*. Ainsi, le *Dictionnaire du moyen français* (Greimas & Keane, 1992) distingue deux acceptions physiologiques (« vaisseau sanguin » et « trachée »). Quant au *Dictionnaire de la langue française du XVI^ème^ siècle* (Huguet, 1932), il ne met que l'acception « trachée » en valeur.

460 Pour FX50 (604 occurrences de *artère*), un énoncé sur six a fait l'objet d'une lecture (extraction « manuelle »). Pour LM, il y avait exactement 112 occurrences de *artère*, je les ai toutes regardées. Pour frWaC, il n'était pas question d'explorer les 7720 résultats, j'ai simplement extrait un échantillon aléatoire de 100 énoncés (fonction *sample* du logiciel en ligne).

Comme on le constate, dans aucune des trois bases de données, un sens n'est massivement surreprésenté. Mais, surtout, on voit que les poids respectifs des deux acceptions sont différents en fonction des bases de données explorées (au contraire de frWaC, et FX50 dans une moindre mesure, LM favorise l'acception « voie de communication »). Il parait donc difficile de parler d'une acception première sur le plan quantitatif.

Par ailleurs, l'exploration des bases de données met au jour le composé *trachée-artère*. Ce mot désigne en fait simplement la trachée (i.e. la « portion du conduit aérifère comprise entre l'extrémité inférieure du larynx et l'origine des bronches » selon le *GR*). L'emploi du mot *artère* dans ce composé relève donc bien de la sphère physiologique mais, en combinaison avec *trachée*, il désigne tout autre chose que le référent correspondant à notre première acception. J'évoquerai rapidement ce composé à la fin de l'analyse.

Pour l'acception « voie de communication », la référence à une voie urbaine (i.e. une rue) est largement majoritaire mais, comme le suggèrent les dictionnaires, d'autres référents sont possibles[461]. On a par exemple la référence à des lignes de communication (a), un fleuve (b) ou des routes (c):

8. (a) *Le maillage de leurs moyens de communication, ce qui constitue les artères du système, a recours à des fibres optiques d'origine chinoise, peu détectables et garantissant des débits à grande vitesse.* (LM – 928840)
   (b) *Le Yangtze, artère principale de la Chine et décor chargé d' histoire, vous contera ses nombreux mythes...* (frWaC)
   (c) *On découvrait avec un intérêt grandissant que les routes étaient un peu les artères d'une nation et, comme elles, d'une importance capitale pour sa vie.* (Rousseau, 1967 – FX50 / P322)

D'autres emplois plus singuliers sont à signaler :

9. (a) *J'essaie de reconstituer mentalement ces artères dissimulées de l'hôpital : chaque bâtiment est relié à son voisin et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on atteigne les urgences, cœur de l'organisation.* (Marin, 2008 – FX50 / E109)
   (b) *Le magma serait passé dans les artères latérales du volcan au lieu de rester cantonné dans un puits central.* (LM – 123939)

Ces emplois sont nettement plus marginaux mais ils illustrent le fait que la notion de « voie de communication » qu'évoque *artère* peut s'incarner dans des contextes assez différents (une ville, un pays, un réseau de communications, un réseau électrique, un réseau de gaz voire également un hôpital[462] ou un volcan).

Pour terminer ce panorama, on notera qu'on a relevé 6 occurrences de la construction ***AVOIR l'âge de DET artères*** dans FX50 (ensemble de la base) et 13 occurrences de la construction ***AVOIR l'âge de ses artères*** dans frWaC (idem). Ce qui confirme l'emploi toujours vivant de cette locution plus ou moins figée.

461 À titre indicatif (d'après mon relevé) : 10 cas sur 37 dans FX50, 7 cas sur 88 dans LM et 5 cas sur 25 dans frWaC.

462 Même si, dans l'énoncé (9a), il y a un jeu entre les deux acceptions puisque, après avoir évoqué ses *artères*, on parle du *cœur* de l'hôpital (lui-même peut-être envisagé comme un corps en écho à sa fonction de soin du *corps* humain).

1.1.4 Bilan

Le parcours précédent invite à envisager deux acceptions pour rendre compte de la variation de sens en contexte du nom *artère*. Une première acception relevant de la sphère humaine[463] renvoie à « vaisseau distribuant le sang dans le corps » (acception ORGANE) et une seconde renvoie à une « voie de communication dans un domaine spatial » (acception OBJET).

1.2 Éléments d'analyse sémantique

En écho aux propos de Cadiot qui affirme que les *« sens que les dictionnaires présentent comme seconds sont beaucoup plus proches de la signification (ou identité) lexicale que ne le sont les emplois désignatifs »* (1999 : 403), j'entamerai l'analyse par l'acception OBJET avant d'aborder l'acception ORGANE. Une place à part sera réservée au nom composé *trachée-artère* pour lequel il peut être intéressant de comprendre la contribution sémantique du nom *artère*.

1.2.1 Acception OBJET

Il n'est guère possible de s'appuyer ici sur des locutions ou emplois figés. Par exemple, *artère* ne se combine avec aucune préposition spécifique : **à artère, *par artère, *avec artère, *en artère*[464]. On s'intéressera plutôt à la complémentation nominale du nom *artère* (détermination, adjectifs, SP) et, de façon plus secondaire, aux verbes pour lesquels *artère* joue un rôle d'argument.

1.2.1.1 Notion de passage

Un sondage dans les bases de données fait nettement apparaitre deux combinaisons très fréquentes qu'on pourra de fait considérer comme des collocations : *grande artère* et *principale artère* (ou *artère principale*) :

	FX50[465]	**LM**	**frWaC**
grande(s) artère(s)	49	14	256
principale(s) artère(s)	5	6	142
artère(s) principale(s)	16	13	295

Les différences de taille des bases de données aboutissent évidemment à des chiffres très différents. On notera cependant que les 14 occurrences de la collocation *grande(s) artère(s)* dans LM représentent environ 16% des emplois OBJET dans cette base de données ; ce qui est considérable.

463 Une référence à l'animal reste évidemment possible. Je l'ai repérée dans un énoncé : *« Je perce les deux artères fémorales pour que les cuissots libèrent leur sang ; je détache soigneusement le foie du seul mammifère qui n'ait pas de fiel, il est brunâtre, sans une tache, parfait pour être mangé aujourd'hui même »* (Moinot, 1979 – FX50 / R548).

464 A comparer avec *à cœur, par cœur, avec cœur* ou *en tête.*

465 Dans chacune des bases de données, pour chaque occurrence, il a fallu vérifier que l'emploi du nom *artère* relevait bien de l'acception OBJET.

Commençons par la combinaison avec *grande*. Elle semble indiquer une propension du nom *artère* à être envisagée comme *importante* ou *large* plutôt que *petite* et *étroite.* Ainsi, on peut opposer les emplois suivants :

10. (a) les voitures circulent dans les grandes artères / larges artères / artères importantes de la ville
(b) ?les voitures circulent dans les petites artères / artères étroites de la ville

Un nouveau sondage dans frWaC confirme une telle tendance :

	frWaC[466]
importante / large	23 / 13
petite / étroite	5 / 4

À l'échelle d'une ville ou d'un pays, l'artère est souvent envisagée comme *grande* parce que, désignant une voie de communication, elle est censée permettre une circulation et offrir un large passage. C'est typiquement ce qu'illustre, parmi bien d'autres, l'énoncé suivant :

11. *Se présentant en éperon vers la mer, la liaison est aisée avec la route Moutonnière, qui restera la grande artère de circulation permettant un accès facile aux lieux de travail et d'activité* (frWaC)

C'est probablement, comme le suggérait d'ailleurs déjà l'extrait de Victor Hugo en (7), un point sur lequel s'opposent les emplois « voies de communication » des noms *artère* et *veine* (voir également la note 458, *supra*). Ce dernier nom désigne plutôt de *petites* voies de passage : une (étroite) galerie dans une mine, un « filon mince (d'un minéral) » (*PR*), la « nervure très saillante (de certaines feuilles) » (*PR*).

Ce principe d'un passage (associé à l'idée de communication) rend difficile d'envisager une impasse ou même une ruelle comme une artère alors que c'est beaucoup plus naturel pour un boulevard, une avenue ou même une rue :

12. ce boulevard / cette avenue / cette rue / ??cette ruelle / *cette impasse est une véritable artère de la ville

L'exigence d'un passage se manifeste également dans des contextes où celui-ci est, précisément, empêché soit intentionnellement (a-verbe *bloquer*) soit à cause des conditions de circulation (b-adjectif *congestionné*) :

13. (a) *A Toulouse, environ 600 taxis ont bloqué les artères, provoquant 50 km de bouchons.* (frWaC)
(b) *La première mesure utile serait de séparer radicalement, dans les artères congestionnées, le sort des piétons de celui des véhicules mécaniques.* (Le Corbusier, 1957 – FX50 / P564)

Elle rend également pertinentes certaines images comme dans cet énoncé (verbe *transpercer*) :

14. *Dans une rue à l'écart de George Street, l'artère de Far West qui transperce la ville, l'immeuble loge musiciens et artistes visuels, et sert de salle de concert non officielle pouvant accueillir une petite centaine de personnes* (Revue *Magic* 204, Mai-Juin 2017)

466 Sont recensées les combinaisons au singulier comme au pluriel, celles avec l'adjectif antéposé comme postposé.

Et, si la combinaison avec *petite* ou *étroite* n'est d'ailleurs pas complètement impossible, c'est qu'elle n'oblitère pas totalement ce principe d'un passage. On le constate dans l'énoncé suivant où le personnage semble choisir une rue à la fois un peu secondaire (pour rester discret) mais malgré tout *passante* (pour provoquer des heurts) :

15. *Il prend autant de plaisir à remonter à l'aube la rue de l'Université, armé d'un rouleau d'adhésif noir, en barrant d'un X les sens uniques qui gardent cette artère étroite. Il attend alors, protégé par ses lunettes teintées et sa canne blanche, les premiers heurts entre automobilistes.* (Arnaud, 2010 – FX50 / R296)

Passons ensuite à la combinaison très naturelle avec l'adjectif *principal* qui semble relever du même principe de passage : dans cette perspective, on peut envisager *principal* comme un synonyme de *grand*.

En fait, cet adjectif met en exergue un autre aspect crucial. En effet, son emploi suggère que certaines artères se distinguent d'autres, plus *secondaires*, *parallèles, latérales* (cf. l'énoncé 9b ci-dessus). Un tel constat suggère qu'une artère fait partie d'un ensemble plus ou moins complexe qu'on peut appréhender comme un réseau. Une telle exigence est confirmée par les contraintes suivantes sur le nom tête du SP complément :

16. (a) les artères de la ville / ??du village
    (b) les artères de l'hôpital / ??de la maison [pour *hôpital*, cf. l'énoncé 9a]
    (c) les artères de la forêt / ??du bois
    (d) les artères de ce parc urbain / ??du jardin

Un sondage dans frWaC permet de vérifier la pertinence de ce contraste pour *ville* / *village* :

	frWaC
artère(s) de la ville	86
artère(s) du village	2

On se souviendra qu'on trouvait une exigence du même type avec *cœur*. Cependant, dans le cas de *cœur* (la partie essentielle), l'unicité était la règle alors qu'avec *artère* la multiplicité semble être de mise :

17. (a) la principale artère / les artères de la ville
    (b) ??le principal cœur / ??les cœurs de la ville
    (c) le cœur historique de la ville / le cœur de la ville

Ce principe de multiplicité est confirmé par les possibilités de détermination :

18. (a) certaines artères / ??cœurs de la ville sont en piteux état
    (b) une des artères / ??cœurs de la ville est en rénovation
    (c) il faudra imaginer d'autres artères / ??cœurs pour améliorer la vie de la cité

L'idée d'un réseau – plus ou moins organisé – est d'ailleurs parfois clairement explicitée :

19. (a) *Telles étaient les artères les plus importantes du **réseau** proprement italien.* (Rousseau, 1961 – FX50 / P858)
(b) *Il y aurait à côté de l'avenue identifiée, tout autour, partout, l'habituel **enchevêtrement** de tant et de tant d'artères dont les noms ne me diraient rien, rues à jamais mystérieuses puisque, au mieux, je ne ferai que les traverser, mon guide à la main...* (Mauriac, 1961 – FX50 / R545)

Cependant, et c'est là un point crucial qui nous ramène à la signification de la collocation *artère principale*, même si une artère peut être une voie de communication *secondaire*, le terme d'*artère* n'est généralement retenu que lorsque cette voie est – précisément – *principale.*

Sinon, c'est le terme *rue* qui prévaut :

frWaC[467]	**rue(s)**	**artère(s)**
principale(s)	1174*	295
parallèle(s)	95	2
secondaire(s)	50	0
latérale(s)	27	0
périphérique(s)	4	1

En résumé, si l'artère peut exceptionnellement être *secondaire* (voire *petite*), elle est en fait généralement qualifiée de *principale* (ou de *grande*). C'est typiquement ce qu'illustre l'énoncé suivant où une *rue secondaire* s'oppose à une *grande artère* :

20. *Ils avaient bifurqué dans une **rue secondaire**, encore plus mal éclairée que la **grande artère**.* (Levy, 2011 – FX50 / E178)

Ainsi, dans son acception OBJET, *artère* semble désigner un large lieu de passage qui s'inscrit dans un réseau plus ou moins complexe. Si ce premier élément de description parait assez probant, il ne permet pas d'envisager réellement la spécificité du nom *artère* au-delà du sens contextuel étiqueté « voie de communication ».

C'est la raison pour laquelle, dans une seconde étape d'analyse, on tentera d'aller un peu plus loin.

1.2.1.2 Notion d'activité

L'observation des emplois de *artère* dans les différentes bases de données fait émerger deux autres co-occurrences, certes moins massivement attestées que celles avec *grande* et *principale*, mais beaucoup plus singulières.

467 N'ont été testés ici que les adjectifs postposés car la plupart, en tant qu'adjectifs relationnels, se prêtent mal à l'antéposition (*la *secondaire / *parallèle artère*). Là encore, pour *artère*, le nombre d'occurrences correspond à celles relevant de l'acception OBJET.

Il s'agit de la combinaison des adjectifs *commerçante* et, dans une moindre mesure, *commerciale* avec *artère* :

	FX50	**LM**	**frWaC**
artère(s) commerçante(s)	6	6	102
artère(s) commerciale(s)	1	2	30

Eu égard au fait que *artère* désigne généralement une voie de communication urbaine (rue, avenue, boulevard...), la fréquence des adjectifs *commerçante* et *commerciale* n'est pas exactement surprenante. Cependant, elle attire l'attention sur un élément qui semble crucial : une artère est le lieu d'une activité, généralement intense.

Cette idée est bien illustrée par l'énoncé suivant :

21. *J'allais librement rue du Faubourg-Saint-Antoine, artère du métier, je m'engouffrais dans les arrière-cours aujourd'hui disparues, je visitais le vernisseur, le laqueur, l'ébéniste.* (Garouste, 2009 – *L'intranquille*, Le Livre de poche, p. 64)

Dans un tel énoncé, l'emploi du nom *artère* pour désigner la rue du Faubourg-Saint-Antoine (rue célèbre pour ses marchands de meubles et antiquaires) semble être justifié par le fait que cette rue est le lieu d'une certaine activité. Ainsi, au-delà du fait qu'il désigne une voie permettant un passage, le nom *artère* semble imposer le principe d'une activité qui y a *lieu*.

D'où les contraintes suivantes :

22. (a) Paul s'engage dans une artère animée / ?tranquille du centre-ville (*vs* une rue tranquille)
(b) on circulait dans les artères bruyantes / ?silencieuses de la ville
(c) il faut parcourir une artère passante / ?déserte (*vs* une rue déserte)

Celles-ci se trouvent validées par un sondage dans frWaC :

artère(s) animée(s)	*artère(s) bruyante(s)*	*artère(s) passante(s)*
7	6	4
artère(s) tranquille(s)	*artère(s) silencieuse(s)*	*artère(s) déserte(s)*
0	0	0

D'un point de vue quantitatif, le constat peut apparaitre fragile. En effet, quoique contrastées, ces données ne sont pas réellement massives. Cependant, si, à l'exception de *artère commerçante*, aucune combinaison ne semble réellement fréquente, l'observation attentive des énoncés dans les différentes bases de données confirme malgré tout l'interprétation proposée.

Par exemple, dans FX50, on trouve une forte proportion d'énoncés où une activité est effectivement mise en avant :

ACTIVITE	*sur une artère **commerciale** comme Oxford Street* *un **restaurant** de Florida, l'artère du centre-ville* *la grande artère **animée** que nous traversions* *ces artères où le sang de la ville est le plus **dru*** *une grande artère **pleine de gens et de magasins*** *quelques **artères commerçantes** de la ville basse* *les artères le long desquelles s'écoulait la **vie** de l'énorme corps* *deux artères routières […] pour des buts […] de **ravitaillement*** *sombres artères, plafonnées par le **vacarme** des métros aériens*

De fait, cette activité relève souvent plus spécifiquement du passage, de la circulation :

PASSAGE	*immense artère […], **ruée féroce** des bolides* *tramways et taxis **bataillant** sur les grandes artères* *une large artère **passante*** ***milliers de voitures roulant** […] dans les artères de la ville* *veinule[468] départementale, loin des artères **congestionnées*** *dangereuse **circulation étranglée** artères éclatent* *les artères les plus **sillonnées** de la ville* ***filait** maintenant **bon train** dans une artère spacieuse* *en coupant en quelques **passages** ou **plaques tournantes** les artères* *la grande artère **Paris-Marseille***

Voici quelques énoncés combinant *artère* à des noms décrivant une absence d'activité :

23. (a) *Au neuvième jour de la grève générale lancée par les partisans de Marc Ravalomanana, le candidat à la présidence de la République, les artères de la capitale étaient quasiment désertes.* (LM – 90696)
(b) *Il m'a demandé s'il y avait beaucoup de passage dans la rue, dans l'immeuble. J'ai dit non. Une petite artère tranquille qui donne sur le boulevard des Batignolles.* (Chalandon, 2007 – FX50 / E182)
(c) *Les séquences d'exposition, le mettant en scène dans un New York désert et abandonné, sont d'ailleurs plutôt réussies. On ressent le vide vertigineux qui se dégage de ces longues artères vides et silencieuses, ainsi que l'impression d'écrasement créée par les buildings en ruine.* (frWaC)

Cependant, dans ces trois énoncés, il semble précisément que l'absence d'activité ou le silence qui y est associé viennent pointer quelque chose d'anormal ou de singulier. Par exemple, en (b), on pointe le fait que la voie en question n'est pas si animée qu'on pourrait le craindre. En (c), on crée une sorte de contraste entre le statut d'artère (d'une ville comme New-York) et le caractère désert et désolé qui résulte apparemment d'une catastrophe.

D'ailleurs, si on a pu constater que la combinaison avec *grande* était nettement plus naturelle qu'avec *étroite*, ce dernier adjectif est néanmoins d'autant plus acceptable qu'il permet de décrire une voie de communication comme lieu d'une activité :

24. *Cette artère étroite, qui fut au XIXe siècle le boulevard des vêtements pour homme, périclita dans les années 1970.* (LM – 1187420)

468 On note ici que la *veinule départementale* (sans trafic important) s'oppose à l'*artère congestionnée*.

Et, ultimement, une activité constatée peut conduire à considérer une impasse comme une artère :

25. avec la fête qu'organisent les voisins, notre impasse s'est transformée en une véritable artère urbaine !

Ce dernier énoncé suggère même qu'on ne désigne une voie urbaine (et éventuellement d'autres voies de communication) par *artère* que lorsqu'on veut précisément mettre en avant l'idée d'une activité qui la caractérise. On peut ainsi opposer les énoncés suivants :

26. (a) Paul habite 30 avenue / rue / *artère Charles-de-Gaulle
(b) c'est une très belle avenue / rue / ?artère

Les énoncés en (a) soulignent que les emplois de *avenue* et de *rue*, au contraire de ceux de *artère*, peuvent être dénominatifs. L'emploi de *artère* impose une dimension fonctionnelle. C'est peut-être ce blocage qui explique la compatibilité un peu difficile de *artère* avec certaines structures de possession inaliénable (*?cette ville a les artères congestionnées*). En fait, une ville n'a pas *nécessairement* des artères (des rues passantes et pleines d'activité).

Pour l'énoncé (b), la différence d'acceptabilité est bien confirmée dans frWaC :

frWaC	**belle(s)**
avenue(s)	146
rue(s)	30
artère(s)	2

Toute qualification esthétique n'est pas oblitérée par l'emploi de *artère*, bien sûr. Mais l'emploi de *belle* reste néanmoins moins naturel qu'avec *avenue* et *rue* car, désigner une voie de communication par le nom *artère*, c'est plutôt mettre en avant son activité que sa « beauté ». L'énoncé suivant l'illustre assez nettement :

27. *Chandni Chowk, partant du fort (Porte de Lahore), était jadis une belle **avenue** que suivaient les cortèges impériaux. C'est à présent la principale **artère** reliant les bazars les plus pittoresques de Delhi.* (frWaC)

Dans cet énoncé, on emploie le terme *avenue* pour qualifier la rue en question de *belle* mais le nom *artère* est mis à contribution quand on aborde le caractère fonctionnel. En effet, on note que l'expression « relier des bazars » met autant en jeu du passage (*relier*) que de l'activité (*bazar*).

En résumé, on constate que dans son acception OBJET (« voie de communication »), *artère* renvoie non seulement à un lieu de passage dans un réseau plus ou moins complexe mais, de manière plus générale, à un lieu d'une activité intense à l'intérieur de ce réseau. Dans la section suivante, on tentera d'identifier en quoi cette caractérisation est pertinente pour l'acception ORGANE.

1.2.2 Acception ORGANE

Pour cette seconde acception, celle correspondant à l'emploi dénominatif de *artère* et renvoyant à un vaisseau distribuant le sang dans l'organisme, on procédera de la même façon que précédemment. À ceci près que, dans cette seconde section, les éléments mis au jour pour l'acception OBJET, serviront de ligne conductrice.

1.2.2.1 Circulation du sang et notion de passage

Commençons par noter une différence importante entre les deux acceptions. Contrairement à ce qui avait été constaté pour l'acception OBJET, la combinaison avec *grande* ou *principale* n'est pas spécialement fréquente pour l'acception ORGANE.

Voici un relevé effectué dans les trois bases de données pour les adjectifs *grand*, *principal* et *petit* :

	FX50	**LM**	**frWaC**
grande(s) artère(s)	1	0	2
artère(s) principale(s)	0	0	8
principale(s) artère(s)	0	0	5
petite(s) artère(s)	3	1	**41**

Pour l'acception ORGANE, on constate que les adjectifs *grande* et *principale* perdent toute affinité avec *artère*. En revanche, on note que l'adjectif *petite* est au contraire (relativement) fréquemment combiné avec ce nom. On a par exemple :

28. *Comme cette maladie touche un grand nombre de petites artères, les patients présentent souvent de multiples petits infarctus* (frWaC)

Reprenons ces différents éléments.

En fait, il faut bien voir que les « grandes » artères du corps sont souvent désignées par une terminologie scientifique assez précise. Comme le suggèrent les dictionnaires (cf. *supra* p. 327), *artère* est souvent combiné avec des adjectifs relationnels qui catégorisent et permettent de repérer à quelle partie du corps correspond telle ou telle artère :

	frWaC
artère(s) coronaire(s)	293*
artère(s) cérébrale(s)	124[469]
artère(s) fémorale(s)	81

469 On a également 14 occurrences de *artère du cerveau*.

Si une artère peut être *principale* ou *périphérique* (18 occurrences dans frWaC), comme *coronaire* ou *cérébrale*, c'est qu'elle fait partie d'un réseau ramifié qui va du plus gros conduit (artère aorte) au plus petit (artérioles et, ultimement, vaisseaux capillaires). On retrouve le principe d'un réseau déjà mis au jour pour l'acception OBJET :

29. *le vacarme de notre sang se ruant refluant en grondant dans nos membres se précipitant à travers les ramifications compliquées de nos artères* (Simon, 1960 – FX50 / R522)

Mais, cette fois-ci, on n'exige pas que la voie soit large pour permettre un passage (*grande artère urbaine*). Même un conduit étroit peut encore être appelé *(petite) artère* ; l'essentiel étant qu'il assure la distribution du sang. Car la notion de passage est bien toujours présente.

Trivialement, on la retrouve dans des énoncés du type :

30. le sang circule / coule dans les artères

Là encore, les dictionnaires (*TLF* et *GR* notamment) attirent l'attention sur des co-occurrences significatives. On pense en particulier aux termes *dilatation, embolie*, *sectionnement* et *ligature* qui mettent tous en jeu cette problématique du passage.

Le terme *dilatation* (a) s'oppose à ceux de *rétrécissement* (b) ou *encrassement* (c) des artères :

31. (a) *Les alcools secs (whisky, vodka...) provoquent une dilatation des artères et pourraient favoriser l'élimination d' une plaque d'athérome.* (frWaC)
(b) *Il dissertait aussi du rétrécissement et de l'épaississement des artères dans certaines maladies dues à l'usure de l'âge.* (Yourcenar, 1968 – FX50 / S003)
(c) *L'accumulation de la graisse intra-abdominale est un facteur d'hypertension, de diabète et d'encrassement des artères.* (LM – 1187420)

À chaque fois, il s'agit bien d'envisager un meilleur ou moins bon *passage* du sang.

Le terme *embolie* renvoie même à l'idée d'une obstruction de ce passage. Dans la langue courante, on parle notamment d'*artères bouchées*. Cet enjeu de passage est bien mis en évidence par le contraste avec *veine* ou *œsophage* (désignant d'autres grands conduits du corps) :

32. Paul a une artère / ?une veine / ?l'œsophage bouché(e) / obstrué(e)

Un sondage dans frWaC le confirme :

frWaC	**bouché**	**obstrué**
artère(s)	19	6
veine(s)	1	0
œsophage	0	0

Comme pour le cœur (et, d'ailleurs, les parties du corps humain en général), les artères peuvent évidemment subir une blessure ou une lésion. On a ainsi, selon les dictionnaires, *blessure* ou *lésion* d'une artère.

Mais, plus spécifiquement, on a également le *sectionnement* d'une artère :

33. (a) le sectionnement d'une artère / *du cœur / *du cerveau
    (b) la balle a sectionné une artère / *le cœur / *le cerveau

Or, le terme *sectionnement* évoque bien la coupure[470] d'un lien et donc d'un passage possible. La contrainte suivante le confirme :

34. (a) une artère s'est rompue / ?cassée / ??brisée
    (b) le chirurgien a dû rompre / ??casser / *briser cette petite artère

Or, bien plus que les verbes *casser* et *briser*, le verbe *rompre* renvoie à l'idée de l'interruption d'une circulation. On peut s'en convaincre en comparant les énoncés suivants (cf. également Bouveret & Sweetser, 2009) :

35. (a) la circulation / le lien / le contact a été rompu / *cassé / *brisé
    (b) on a rompu / *cassé / *brisé les ponts

Tout comme le suggère le principe d'une circulation du sang dans les artères, le nom *artère* dans son acception ORGANE – à l'image de l'acception OBJET – impose la notion de passage au sein d'un réseau complexe. Passons maintenant à la notion d'activité.

1.2.2.2 Activité sanguine et notion d'activité

Avec l'acception OBJET, la notion de passage semblait émerger de celle d'activité (i.e. une rue *commerçante* donne lieu à du *passage*). Pour l'acception ORGANE, il semble que ce soit l'inverse. C'est en effet le passage du sang dans les artères qui est la cause d'une activité permanente.

Cette activité – comme pour le cœur – se manifeste par un battement[471] :

36. (a) le sang bat dans les artères / les artères battent
    (b) Paul ressent le battement de ses artères / le battement du sang dans ses artères

Les enjeux énonciatifs ne sont néanmoins pas les mêmes. Avec *artère*, la question d'une manifestation extérieure parait peu pertinente. En témoigne le fait que, linguistiquement, le battement des artères n'est pas un signe extérieure de vie :

37. (a) il est vivant, j'entends son cœur / ??ses artères
    (b) écoute le battement de son cœur / ?ses artères

On trouve plutôt des énoncés mettant l'accent sur une sensation intérieure :

38. *Je flotte, nu, à la surface de l'eau tiède, légèrement gluante. Obscurité totale, silence total, hormis le battement du sang dans les artères.* (Carrère, 2007 – FX50 / R256)

En revanche, l'artère est bien le lieu d'une activité (sanguine), ce qui est moins évident avec cœur :

39. (a) le sang bat dans les artères / ?le cœur (*vs* le cœur bat)
    (b) le battement du sang dans les artères / ?le cœur (*vs* le battement du cœur)

Par ailleurs, cette activité se donne comme intense et permanente :

40. le sang coule / circule / ??s'immobilise / ??s'arrête dans les artères

470 Reste, il est vrai, que la séquence (verbe-lemme) *couper les veines* (37 occurrences dans frWaC) est bien plus naturelle que *couper les artères* (la seule occurrence trouvée relève de l'acception OBJET). Cependant, on notera que la séquence *couper les veines* est généralement utilisée de manière pronominale (*se couper les veines* : 35 des 37 occurrences relevées) et renvoie spécifiquement au suicide. Il y aurait là à comprendre ce que ce constat nous dit de la signification lexicale du nom *veine*.

471 On trouve également *les artères palpitent / résonnent*.

À tel point que si l'artère est sectionnée, l'activité d'écoulement continue et nécessite une *ligature* :

41. *L'affolement allait retarder la ligature de l'artère humérale. Il est mort de cette hémorragie.* (Genevoix, 1980 – FX50 / R231)

On notera que l'expression *avoir l'âge de ses artères* confirme la pertinence de cette notion d'activité. En effet, l'âge y est associé à une forme d'usure dans le temps qu'on peut envisager comme le produit d'une activité ; les artères peuvent d'ailleurs être *fatiguées* voire *foutues*.

Pour terminer, remarquons une différence importante entre les emplois OBJET et les emplois ORGANE. Pour les premiers, on a pu observer que des emplois (dénominatifs) comme *artère Charles-de-Gaulle* étaient peu crédibles alors que, pour les seconds, c'est l'inverse (on a précisément *artère coronaire*). Il n'y a rien de paradoxal puisque, dans le premier cas, le nom propre n'est qu'une étiquette peu compatible avec l'emploi de *artère* quand, dans le second cas, l'adjectif relationnel vient justement apporter des précisions sur la *fonction* de la partie du corps en jeu.

1.2.3 Le nom composé *trachée-artère*

Selon le *TLF*, le nom *trachée-artère* est une désignation désuète de la trachée – apparu vers 1240 d'après le *DEC*. Le terme n'est cependant pas totalement perdu. En témoigne son occurrence dans *L'imagerie du corps humain* qui légende un schéma par les mots suivants : *« L'air qui entre et ressort des poumons passe par ce tuyau,* ***que l'on appelle la trachée-artère*** *»* (Fleurus, 1993 : 33, je souligne). Par ailleurs, on en trouve 19 occurrences dans frWaC et 19 occurrences également dans FX50.

Ici, le fait que le nom *trachée-artère* désigne une autre partie du corps qu'une artère est intéressant. En effet, ce qui attire l'attention, c'est que, en cohérence avec l'analyse proposée précédemment, cette autre partie du corps est précisément également à la fois un lieu de passage et un lieu d'activité permanente : l'air y circule sans interruption dans un sens comme dans l'autre.

Ainsi, même si le terme semble avoir perdu de sa légitimité scientifique (perspective médicale), on comprend qu'il puisse se maintenir dans la langue courante : il tolère sans difficulté les propriétés sémantiques explicitées plus haut.

1.3 Bilan

En explorant les distributions du nom *artère* dans ses deux acceptions, on a cherché à mettre en évidence certaines régularités sémantiques. Si la notion de ***passage***[472] pouvait sembler émerger assez trivialement du processus métaphorique qui fait passer du vaisseau sanguin à la voie de communication (souvent urbaine), celles d'***activité*** et, dans une moindre mesure, de ***réseau*** rendent compte de dimensions moins immédiatement perceptibles (voir notamment les collocations *artère*

472 Elle motive à associer *artère* à l'idée de *lieu* (*lieu de passage*) plutôt que d'*endroit* (*??endroit de passage*). Pour une comparaison entre les noms *lieu* et *endroit*, voir les contributions de Franckel (1993), Honeste (2004) et Huyghe (2006, 2009).

commerciale et *artère principale*). Pourtant, on les trouvait déjà dans la citation fondatrice de *Notre-Dame de Paris* (cf. l'énoncé 7) dont est reproduit un extrait ci-dessous :

42. *les deux rues mères, les deux rues génératrices, les deux **artères** de Paris. Toutes les autres **veines** de la triple ville venaient y puiser ou s'y dégorger*

Les deux artères y sont en effet présentées comme *génératrices* et sources auxquelles *puiser*.

Pour finir, l'énoncé suivant offre un intéressant jeu de mots[473] sur les acceptions de *artère* :

43. *je fuis les grandes artères pour ménager les miennes.* (frWaC)

On serait en effet tenté de reformuler cet énoncé par cet autre : *je fuis **l'activité** des grandes artères* [Acception OBJET] *pour économiser **l'activité** des miennes* [Acception ORGANE].

2 - Le nom *épaule*

Cette deuxième section est consacrée au nom *épaule* qui renvoie cette fois-ci, dans son acception physiologique la plus concrète, non à un organe (comme *cœur* ou *artère*) mais à une partie du corps externe. Sa compatibilité avec les structures phrastiques de possession inaliénable (PI) ne fait aucune difficulté :

44. (a) il a les yeux bleus → il a l'épaule écorchée / endolorie
(b) elle est ronde des hanches → elle est carrée des épaules
(c) il conduit les yeux fermés → il avance les épaules basses
(d) Paul lève la main → Paul hausse les épaules
(e) Paul prend Marie par la main → Paul prend Marie par l'épaule
(f) Paul lui prend la main → Paul lui empoigne l'épaule

Quant au Critère MAL, il est trivialement validé :

45. Paul a mal à l'épaule

S'il est vrai que la polysémie de ce nom est à priori moins foisonnante que celle de *main*, *tête* ou *pied*, elle reste néanmoins assez développée[474] (et certainement plus *riche* que celle de *artère*). Dans la sous-section suivante, on dresse un état des lieux de cette polysémie. Ensuite, on proposera une analyse sémantique en confinant l'analyse aux deux acceptions les plus courantes.

2.1 État des lieux de la variation

Avant de recourir aux ressources lexicographiques et aux bases de données, on peut proposer un premier aperçu de la variation de sens du nom *épaule* que nous avons déjà croisé à plusieurs reprises dans cette thèse.

473 Qui s'apparente à un zeugme - cf. Fontanier (1827 / 1830 : 313-315) et Cruse (2000 : 26).

474 Pour autant, je ne connais pas d'étude consacrée à ce nom. L'article de Cadiot et Tracy (1997) intitulé *On n'a pas toujours sa tête sur les épaules* est consacré au nom *tête*. Le titre n'est qu'une allusion au fait que le nom *tête*, précisément, ne désigne pas toujours la partie du corps. Je n'ai pas non plus trouvé d'études consacrées aux équivalents de *épaule* dans d'autres langues. Dans son panorama, Kraska-Szlenk (2014) n'évoque des équivalents du nom *shoulder* (anglais) que pour évoquer certains systèmes de numération qui s'appuient sur les différentes parties du corps.

Dans une première approche, voici comment peuvent se ventiler les acceptions du nom *épaule* (cf. le tableau du chapitre 3) :

Emplois	psychologique **Sphère humaine** physiologique		**Sphère non humaine**
PART	*Paul a les épaules solides*	*Paul a l'épaule écorchée*	*l'épaule de la veste*
QUAL	*Paul n'aura pas les épaules pour parler au patron*		*
QUANT	*Paul m'arrive à l'épaule*		

Les emplois PART s'étalent bien du plus physiologique (*l'épaule écorchée*) au plus psychologique (*Paul supportera la pression, il a les épaules solides*) même si la frontière entre physiologique et psychologique est moins étanche qu'il n'y parait. En témoigne l'acception QUAL (cf. l'énoncé (108) p. 186 et les éléments d'analyse afférents). Dans un énoncé comme *Paul n'aura pas les épaules pour parler au patron*, le nom *épaule* renvoie sans aucun doute à une certaine disposition psychologique (courage, force mentale) mais également à des traits physiologiques (énergie, force physique). Rappelons que, relativement à la sphère humaine, on ne retient pas d'emploi PERS. En effet, l'emploi relevé dans l'énoncé (125) du chapitre 3 (*l'épaule du troisième réclame son repas*) n'illustre pas un emploi lexicalisé (i.e. conventionnalisé).

Hors de la sphère humaine, on peut retenir un emploi PART tout à fait attendu qui renvoie à la partie du vêtement qui couvre l'épaule. On verra que cette acception est toujours mentionnée par les dictionnaires mais surtout que d'autres acceptions PART de ce type, plus *techniques*, existent également. Par ailleurs, le nom *épaule* ne semble pas admettre d'acception ZONE au sens où nous l'avons définie précédemment (notamment, on n'a pas *??Paul se trouve à l'épaule du rocher*).

L'acception QUANT est plus discutable. Dans un tel cas, on peut considérer que *épaule* renvoie simplement à la partie du corps qui, en l'occurrence, marque une certaine hauteur. Je renvoie aux éléments développés *supra* (chapitre 3, section ***5 Acception QUANTITÉ***).

Dans les sous-sections qui suivent, ces premiers éléments de description seront confrontés à différentes ressources. On s'intéressera aux découpages en acceptions proposés par les dictionnaires (***2.1.1***) sans négliger les locutions et les dérivés. Puis, on adoptera une perspective quantitative en s'appuyant sur les bases des données (***2.1.2***).

2.1.1 Point de vue lexicographique

Classiquement, le *TLF*, le *GR* et le *Lexis* font de l'acception « partie du corps humain / partie supérieure du bras » la première acception. Dans un second temps, ils insistent sur les différentes locutions auxquelles le nom *épaule* donne lieu pour mettre en évidence les différents emplois plus ou moins figurés.

Dans certains cas, on insiste sur le basculement de sens entre l'emploi littéral (i.e. proprement physiologique, corporel) et l'emploi figuré. Ainsi, dans le domaine de la lutte, *faire toucher les épaules à quelqu'un* signifie *« faire en sorte que l'adversaire touche des épaules contre le sol »* mais, au sens figuré, il signifie plus généralement : *« le vaincre »* (*TLF*).

De même avec le SN *coup d'épaule*, on a un emploi qui peut relever nettement de la sphère physiologique : *donner un coup d'épaule pour enfoncer une porte* (cf. *coup de pied, coude, poing, genou*). Cependant, tout en restant éventuellement assez concret, le sens de ce syntagme peut s'éloigner de « partie du corps » et évoquer une aide apportée à quelqu'un : *donner un coup d'épaule à quelqu'un = l'aider* (cf. *coup de main, pouce* et aussi *prêter l'épaule à quelqu'un*).

Parfois, on peut parler d'une forme d'hybridité. C'est très net avec le SV *hausser les épaules* qui renvoie à un mouvement corporel (physiologique) tout en évoquant une disposition d'esprit (psychologique) qu'on peut gloser par *« témoigner son indifférence, son mécontentement ou son mépris »* (*GR*). On pourrait faire le même constat avec *rouler des épaules* que le *GR* glose par *se donner un air important*.

Dans d'autres cas enfin, l'emploi de *épaule* ne semble pas convoquer du tout la dimension physiologique / corporelle (ou alors, *précisément*, de manière métaphorique). Ainsi, dans les séquences suivantes, on peut difficilement envisager que le nom renvoie à la partie supérieure du bras :

- *SN peser, retomber / porter, avoir SN sur les épaules* dans le sens *avoir à* ***charge*** ;
- *baisser, courber, ployer les épaules* qui signifie *subir, accepter avec* ***soumission*** ;
- *avoir la tête sur les épaules* qui signifie *être* ***sensé*** ;
- *(faire un travail) par-dessus l'épaule* qui signifie *avec* ***négligence*** ;
- *changer son fusil d'épaule* qui signifie *changer de projet / d'****opinion***.

Aucun des dictionnaires ne mentionne la construction ***avoir les épaules pour / de + INF*** (classé comme QUAL précédemment). Néanmoins, le *TLF* évoque la construction ***avoir les épaules à + INF*** que, conformément à l'analyse proposée au chapitre 3, on classerait plutôt dans les emplois PART.

À côté de ces emplois relevant du « domaine humain » (*TLF*), le *TLF* et le *GR* distinguent tous deux des emplois *figurés / techniques*. Pour ces deux dictionnaires, on recense les emplois dénominatifs techniques suivants[475] (selon mon classement : PART-objet) :

1. (fortification) : *partie saillante que forme la réunion des pans nommés Flanc et Face.*

475 Le *TLF* ne cite en fait que les deux premiers. Notons également que, étrangement, le *Lexis*, généralement soucieux des emplois techniques, ne fait aucune mention de ces différents emplois.

2. (maritime) : *partie arrondie de l'avant de la coque qui forme souvent un léger renflement destiné à permettre au bateau de bien aller à la lame.*
3. (alpinisme) : *plate-forme, replat sur une arête, au pied d'un bloc*.
4. *Renflement de la bouteille après le col*.
5. (poétique) : *l'épaule des collines*[476].

Pour le *TLF*, comme d'ailleurs le *GR* et le *Lexis*, l'acception renvoyant à la « partie d'un vêtement » est abordée dans la section consacrée à la « partie du corps » ; sans doute pour insister sur le rapport *tropologique* entre les deux emplois (*par extension* pour le *GR* et *par métonymie* pour le *TLF*).

Notons que le *GR* signale l'expression *à l'épaule / aux épaules* qui est glosée par *à la hauteur des épaules*. On a vu qu'on pouvait éventuellement considérer un tel emploi comme relevant de l'acception QUANT.

Dans le *DFU*, il n'y a aucune entrée pour le nom *épaule* proprement dit. Pour ce nom, l'index final renvoie aux définitions de *bras* et de *dos*. À part des éléments de description relevant du physiologique, on trouve l'expression *donner un coup d'épaule (à quelqu'un)* (cf. ci-dessus). Le *DEC* ne décrit pas le nom *épaule*.

Pour terminer, signalons que le *GR*, le *Lexis* et le *DFU* mentionnent différents dérivés :

- des verbes : *épauler, s'épauler* ;
- des noms : *épaulé*, *épaulé-jeté* (termes d'haltérophilie) ; *épaulée* (signalé comme vieux, *effort de l'épaule pour pousser*) ; *épaulette*, *épaulière* (*parties de vêtement / armure*) ; *épaulement* (nom, *contrefort naturel ou construit*) ; *épaulard* (nom, *orque*).

Dans la section suivante, il s'agira d'explorer les données attestées (bases de données) en adoptant un point de vue quantitatif qui conduira notamment à relativiser quelque peu la richesse de ces descriptions lexicographiques.

2.1.2 Point de vue quantitatif (à partir des bases de données)

Comme pour *artère*, on peut évaluer les poids relatifs des différentes acceptions à partir de l'observation des données attestées dans les bases de données. Le nombre d'occurrences est sensiblement plus important que pour *artère* mais l'évaluation quantitative a porté sur un nombre

476 Cf. les acceptions du nom *shoulder* en anglais. L'*Oxford American Dictionary & Thesaurus* (2003) indique notamment « a part of anything resembling a shoulder in form or function, as in a bottle, mountain, tool, etc. ». Voir par exemple l'énoncé suivant : *the girl looked sulky, shrugged, and then moved off again towards the compound, which could be seen through trees and past the shoulder of a big kopje, perhaps a mile away* (Lessing, 1992 – *Collected African stories* 1, Paladin, p. 186 – *kopje* est employé en Afrique du Sud pour désigner une petite colline). Signalons également que, aux États-Unis, la bande d'arrêt d'urgence (sur les autoroutes) est appelée *shoulder*.

d'occurrences équivalent (aux alentours d'une centaine par base de données[477]). Tous les résultats sont donnés en pourcentages.

[en pourcentages]	**FX50 (12194)**	**LM (602)**	**frWaC (23116)**
Nbre d'occurrences extraites	121	120	98
PART (physiologique)	66	66	67
Hybrides	*25*	*13*	*7*
PART (psychologique)	4	18,5	21,5
PART (objet)	2,5	0,8	2
Sens indécis	2,5	1,5	2

Contrairement à *cœur* et *artère*, on constate une nette convergence dans les différents relevés. Ici, l'acception physiologique (renvoyant à la partie du corps humain) est clairement majoritaire. Sur la base de ces données, on pourra parler d'une acception première d'un point de vue quantitatif.

Au-delà de cette remarque générale, plusieurs observations méritent d'être formulées. D'abord, dans le tableau, j'ai choisi de distinguer à l'intérieur de l'acception physiologique des emplois « hybrides » qui mêlent manifestement une signification proprement corporelle et une signification psychologique : notamment *hausser les épaules* (l'expression de loin la plus fréquente), *rentrer la tête dans les épaules, rouler des épaules* (pour le *DH*, cette dernière expression s'emploie *« au propre et au figuré pour "faire l'important, se donner des airs de force*[478]*, d'énergie" »*). Selon les contextes, il est même possible que l'expression ne rende pas compte d'un mouvement réellement observé mais décrive simplement une attitude (respectivement la résignation, la soumission, la fanfaronnade).

Les emplois PART hors de la sphère humaine restent très marginaux. On trouve dans les bases de données quelques emplois renvoyant à la partie d'un vêtement qui recouvre l'épaule (par exemple, dans frWaC, *les coutures aux épaules sont légèrement décalées*), un emploi relatif à une bouteille (dans FX50, *les épaules d'une bouteille*) et un emploi décrivant la courbure d'une colline (dans

477 Pour FX50, j'ai regardé un résultat sur 100 (le premier résultat sur chaque page de 100 résultats). Dans LM, afin d'obtenir les formes singulier et pluriel de *épaule*, j'ai effectué une requête de la forme « débute par cette séquence ». Les formes verbales du type (*il) épaule, (tu) épaules, (il) épaulait, épauler*... ne sont donc pas exclues. J'ai choisi un affichage de 10 résultats par page et pris le premier et le dernier résultat de chaque page aboutissant ainsi à l'observation de 120 occurrences. Quand un emploi n'était pas nominal, je choisissais l'emploi suivant ou le précédent. Pour frWaC, je suis parti d'un échantillon aléatoire de 100 occurrences constitué automatiquement par le logiciel (2 occurrences de *épaule* étaient en fait des formes verbales ; 98 emplois ont donc été observés). Enfin, j'ajoute que je n'ai pas eu recours à CO pour *épaule* car on n'y trouve que 7 occurrences du nom.

478 Significativement, cette définition entre en résonance avec deux des notions qui seront utilisées plus loin pour développer des éléments d'analyse sémantique du nom *épaule* : *saillance* (cf. l'idée de se donner des airs i.e. de manifester quelque chose) et *force*.

FX50, *les grandes épaules duveteuses des collines*). Par ailleurs, aucun emploi QUANT n'a été identifié (dans les échantillons observés).

Enfin, une lecture attentive des contextes de ces 339 occurrences de *épaule* amène à s'interroger sur l'usage de certaines des locutions mises en avant par les dictionnaires. Si on trouve de fait des exemples assez nombreux de *avoir la tête sur les épaules* ou *changer son fusil d'épaule*, les occurrences de *faire toucher les épaules (à quelqu'un)* (au sens de *vaincre*), *donner un coup d'épaule* (au sens de *aider*), *par-dessus l'épaule* (au sens de *avec négligence*) sont inexistantes. Afin d'éviter un biais d'échantillonnage, le tableau ci-dessous rend compte d'un sondage effectué sur ces expressions dans frWaC et FX50 (*Sens Alt* est mis pour les « sens alternatifs » ad hoc : *vaincre*, *aider* et *avec négligence*) :

	frWaC		**FX50**	
	Occurrences	***Sens Alt***	Occurrences	***Sens Alt***
faire toucher les épaules à...	2	***1***[479]	3	***1***
coup d'épaule	101	***9***	64	***4***
par dessus / par-dessus l'épaule	116	***2***[480]	85	***0***

Ces données conduisent à relativiser l'importance d'au moins deux locutions. D'une part l'expression *faire toucher les épaules à quelqu'un* semble vraiment peu usitée. D'autre part, si la séquence *par-dessus l'épaule* est très fréquente, elle n'est presque jamais employée dans le sens de *avec négligence*. Il semble que ce soit plutôt l'expression *par-dessus* / *par-dessous la jambe* qui est employée à l'heure actuelle[481]. Pour ces motifs, dans la suite, ces deux locutions seront ignorées.

Quoique largement moins utilisée que l'expression *un coup de main* (voire *un coup de pouce*), il semble que l'expression *donner / prêter un coup d'épaule* reste vivante dans la langue actuelle. En tout état de cause, on en trouve suffisamment d'occurrences dans nos deux bases de données pour ne pas négliger l'expression[482].

Toujours dans une logique de questionnement vis-à-vis des présentations des dictionnaires, on peut signaler que la construction ***avoir les épaules pour + INF*** est en fait assez présente dans les bases de données explorées et la construction est beaucoup plus usitée avec la préposition *pour* qu'avec les prépositions *de* et *à*.

479 Il s'agit d'un emploi métalinguistique où l'on définit l'expression !

480 Même remarque qu'à la note précédente.

481 De fait, 63 occurrences de *par-dessus / par dessus la jambe* ont été relevées dans frWaC parmi lesquelles 59 correspondaient au sens « avec négligence » (généralement en combinaison avec les verbes *traiter, faire* ou *prendre*). Dans cette même base de données, on trouve seulement 7 occurrences de *par-dessous / par dessous la jambe* dont 6 correspondent au sens alternatif. Le *PR* considère effectivement l'expression avec *par-dessous* vieillie et concurrencée par *par-dessus la jambe*.

482 Pour les *DH*, les expressions *donner un coup d'épaule à quelqu'un* et, surtout, *faire quelque chose par-dessus l'épaule* ne sont plus guère usitées.

C'est en tout ce que suggère le relevé suivant de frWaC :

avoir les épaules...	**frWaC**
pour + INF	20
de + INF	1
à + INF	0

Dans la bilan qui suit, sont synthétisés les éléments développés précédemment afin de préciser l'objet de l'analyse sémantique à suivre.

2.1.3 Bilan

Comme on l'a constaté, l'essentiel de la variation de sens concernant le nom *épaule* relève d'une alternance (voire d'une forme d'hybridation) entre les pôles physiologique et psychologique. La polysémie s'étire entre l'acception PART-physiologique et l'acception PART-psychologique tout en admettant des emplois relevant de l'acception QUAL (en proportion bien moindre cependant). C'est donc sur ces acceptions que portera principalement l'analyse sémantique.

On sera amené à évoquer ponctuellement l'acception PART-objet (et, dans une moindre mesure, l'acception QUANT) car elle permettra de faire écho à l'analyse développée. Il sera également fait référence, de manière sporadique, à certains dérivés du nom *épaule*.

2.2 Éléments d'analyse sémantique

On procédera ici très différemment de ce qui a été fait avec le nom *artère*. Pour ce dernier nom, à part quelques emplois littéraires jouant sur la variation sémantique de ce nom (*artère d'un homme / artère d'une ville*), la nette opposition entre les emplois incitaient à considérer les acceptions l'une après l'autre. Pour *épaule*, c'est l'inverse, la distinction n'est pas toujours nette et l'hybridation est fréquente. C'est pourquoi on n'articulera pas la progression de l'analyse sur les acceptions (autour d'une dichotomie physiologique / psychologique) mais plutôt sur différentes notions qui contribuent à rendre compte de l'unité sémantique de ce nom. Avant de les présenter, on fera d'abord le constat d'une absence.

2.2.1 Absence des notions de lien et d'articulation

Je commencerai par pointer une sorte de manque : il est étonnant de constater que, avec les emplois dits figurés du nom *épaule*, on ne retrouve rien qui renvoie à la fonction mécanique de la partie du corps correspondante, du moins telle qu'elle est généralement décrite d'un point de vue encyclopédique.

Ainsi, le *Lexis* définit l'épaule comme la *« partie du corps humain par lequel le bras **s'attache** au tronc »* (je souligne) et le *TLF* glose par *« partie supérieure du bras (**articulation** de l'humérus) se **rattachant** au thorax (ceinture scapulaire) »* (je souligne). Par ailleurs, on trouve dans un des documentaires jeunesse explorés précédemment l'explication suivante : *« les os du bras **s'articulent** au niveau de **l'épaule**, du coude et du poignet »* (Fleurus, 1993 : 16, je souligne). Si on s'en tient à ces définitions, la fonction de l'épaule, la partie du corps, relève du lien (entre le bras et le tronc) et de l'articulation (du bras)[483].

Or, manifestement, la variation de sens du nom *épaule* ne se construit pas autour de ces notions apparemment centrales d'un point de vue extra-linguistique. En effet, aucun des emplois relevés à la section précédente ne les mettent en jeu.

Cela serait tout différent avec des noms comme *rotule* (qui peut renvoyer à « **l'articulation** formée d'une pièce sphérique pouvant tourner dans un logement creux » – *GR*, je souligne), *genou* (qui, dans le domaine maritime, réfère à une « pièce courbée **unissant** la varangue à l'allonge » – *GR*, je souligne) ou même, évidemment, le nom *articulation* lui-même.

Cette remarque n'est pas sans rappeler celle de Picoche (cf. *supra* p. 23) qui note qu'aucune des locutions mettant en jeu le nom *cœur* ne fait appel à la fonction « régulation de la circulation du sang ». Elle fait également écho à la notion de PE (*propriété extrinsèque*) chez Cadiot et Nemo (1997b). Pour ces deux auteurs, les PE (plus à même de révéler l'identité lexicale du nom) sont censées rendre compte du rapport que nous entretenons au référent[484] à l'inverse des PI qui se contentent de le décrire. Dans ces termes, on pourrait considérer que les notions de lien ou d'articulation sont des PI pour *épaule* mais pas des PE.

On va voir que, quoique peut-être moins évidentes d'un point de vue extra-linguistique, d'autres notions sont en fait privilégiées qui sont plus susceptibles de donner accès aux propriétés sémantiques du nom *épaule*.

2.2.2 Notion de saillance

On pourrait considérer qu'une forme de lien se manifeste dans l'énoncé suivant :

46. *la fête, c'est seulement avec elle, seulement si elle est à mes côtés, épaule contre épaule* (Zamiatine, 1952 / 2017 – *Nous*, Actes Sud, p. 144)

Pourtant, il ne s'agit pas d'un lien au sens entendu précédemment : ce lien n'a rien à voir avec le lien qu'assure l'épaule entre le bras et le tronc, il s'agit d'un lien parfaitement externe entre les épaules de différentes personnes, et par là, d'un lien entre ces personnes.

483 Pour *shoulder* (anglais), Enfield propose une description proche : *« The notion of shoulder may thus be described as 'the region of the body where the arm joins the torso' »* (2006 : 152). Son propos est surtout d'insister sur le fait que ce n'est pas le cas dans toutes les langues. Ainsi, *« Lao […] has no equivalent word for 'shoulder'. The extension of English* shoulder *is covered by two Lao expressions :* baa1*, referring to the horizontal region between the neck and the shoulder joint; and* ngaw5 khèèn3 *[…], referring to the topmost part of the arm […] »* (2006 : 152).

484 Rappelons que, dans un cadre théorique sensiblement différent, Siblot parle de *praxis* (1997). Au sein du paradigme de la sémantique cognitive (en particulier dans le cadre de l'*embodiement hypothesis*), on envisagera les choses de manière plus générale mais néanmoins congruente : *« meaning is motivated by our interaction with the physical, social, and cultural environment that surrounds us »* (Marmaridou, 2011 : 26).

Or, d'un point de vue proprement physiologique, ce qui rend possible ce contact entre épaules est la conséquence du fait que les épaules sont *saillantes*, c'est-à-dire qu'elles forment une excroissance qui « dépasse » du reste du corps. C'est très apparent dans les énoncés suivants :

47. (a) *On se bouscule, et il faut prendre garde à ne pas heurter de l'épaule les huiles de Messagier et de Matta, les dessins et les lithos de Pignon.* (LM – 946704)
(b) *De sorte qu'il s'est cogné les épaules dans l'embrasure* (Manchette, 1976 – FX50 / E018)

Dans ces énoncés, la saillance de épaules (qui dépassent) conduit à un choc involontaire.

Plusieurs éléments laissent penser que cette notion de saillance est caractéristique du nom *épaule*. D'abord, pour en revenir à la combinaison avec *contre*, on peut mettre en évidence le contraste suivant avec d'autres noms de parties du corps humain :

48. le gens se pressent épaule contre épaule / ??bras contre bras / ??coude contre coude

Un sondage dans frWaC confirme cette contrainte :

	frWaC
épaule contre épaule	36
coude contre coude	6[485]
bras contre bras	0

Il est vrai que la séquence *joue contre joue*[486] est bien attestée. Mais, elle attire précisément l'attention sur une différence de contextes d'emploi tout à fait cruciale. Avec *joue* (partie du corps), il n'y a aucune saillance : le contact est le produit d'un rapprochement volontaire (a). Avec *épaule*, c'est l'inverse : le contact est la conséquence d'une saillance inhérente à l'épaule (b) :

49. (a) Paul et Marie dansaient joue contre joue / ?épaule contre épaule
(b) les prisonniers étaient alignés épaule contre épaule / ??joue contre joue

On note que la séquence est ouverte à une interprétation non strictement corporelle :

50. *Dans Séoul, le passé et le présent existe, épaule contre épaule, de façon inoubliable.* (frWaC)

Dans un tel énoncé, on envisage le passé et le présent comme nécessairement « co-présents », ce qui conduit à convoquer une image où les deux sont « en contact ». Or, c'est précisément *via* l'épaule que ce contact a lieu.

Ensuite, cette notion de saillance est également manifeste dans l'usage très fréquent de *par dessus l'épaule*[487]. Dans son acception physiologique, une observation dans frWaC met en évidence deux grands types de prédications associés à cette séquence, REGARDER (a-b) et LANCER (c) :

485 Cette séquence est presque immanquablement intégrée dans un énoncé évoquant d'autres parties du corps humain : *Au centre de la place, un cercle. Une ronde d'hommes. Ils sont coude contre coude, hanche contre hanche. Ils dansent, immobiles* (frWaC). Signalons par ailleurs que, avec *coude*, on a l'expression *coude à coude* mais elle évoque tout autre chose.

486 Cette séquence est donnée par Franckel comme un exemple d'emploi où *contre* met en relation deux termes (X et Y : *joue*) entre lesquels *« il n'existe aucune relation en dehors […] de celle que pose [la préposition] »* (2003 : 159 ; cf. également *supra* p. 53).

487 Rappelons que nous ne prendrons pas en compte ici le sens figuré « avec négligence » qui semble avoir à peu près disparu de l'usage.

51. (a) Paul regarde / jette un coup d'œil par dessus son épaule
(b) Marc lit / observe par dessus l'épaule de Paul
(c) Paul jette le verre / lance la balle par dessus l'épaule

Comme l'attestent ces exemples, la saillance de l'épaule conduit à considérer l'épaule de Paul comme un obstacle pour lui-même (a & c) ou pour un autre protagoniste, Marc (b). Là encore, *épaule* semble privilégié :

52. (a) Paul lit par dessus l'épaule / la ?tête / ??le dos / *le corps de Marc
(b) Paul jette le verre par dessus l'épaule / ?la tête

Quant à la préposition *par-dessus* elle-même, elle est très nettement préférée à *par-dessous* :

	frWaC[488]
par dessus l'épaule	123
par dessous l'épaule	1

Ce qui confirme que l'épaule semble être envisagée comme une partie du corps saillante qu'il faut contourner ou éviter. On retrouve d'ailleurs cette idée dans des énoncés où *épaule* ne renvoie plus réellement à une partie du corps :

53. (a) *Ma taxe sociale universelle serait une façon de payer de façon équitable et par dessus l'épaule des patrons et des commerçants, la protection sociale des travailleurs où qu'ils vivent.*
(b) *Par dessus l'épaule des professeurs, les marchands de machines font à nos élèves une triple promesse alléchante : d'abord vous apprendrez désormais sans effort, ensuite vous n'aurez plus besoin d' aller à l'école, et enfin vos professeurs seront à votre service.* (frWaC)

Dans ces énoncés, l'emploi du nom *épaule* met en avant un « obstacle » à contourner : en (a), les patrons et les commerçants et, en (b), les professeurs. Cependant, la notion d'obstacle qui émerge de ces derniers énoncés (et, plus généralement, de l'utilisation de la séquence *par-dessus l'épaule*) est sans doute trop forte. Elle se manifeste plutôt comme une conséquence (contextuelle) de la notion de saillance. Car elle est absente d'énoncés très courants comme :

54. (a) Paul **saisit** Marc à l'épaule
(b) Paul **empoigne** / **prend** Marc par les épaules
(c) Paul **attrape** les épaules de Marc
(d) Paul **pleure sur** l'épaule de Marc

Enfin, toujours dans la perspective de confirmer la pertinence de la notion de saillance, on peut s'intéresser aux combinaisons de *épaule* avec des adjectifs. Un relevé dans frWaC confirme ce que les différents échantillons explorés systématiquement tendaient à montrer : *large* est l'adjectif le plus employé avec *épaule*. On trouve ainsi dans la base de données 69 occurrences de *épaule(s) large(s)* et 60 de *large(s) épaule(s)*[489]. La collocation se prête à des interprétations physiologiques (a) comme psychologiques[490] (b) :

488 Ont été recherchées les séquences *par dessus / par-dessus l'épaule, par dessus / par-dessus les épaule*s (idem pour *par dessous*).

489 Auxquelles on peut ajouter 35 occurrences de *largeur des épaules* et 26 de *large d'épaules*.

490 Dans le domaine psychologique en particulier, cette combinaison sera l'objet de remarques dans les sections consacrées aux deux autres notions.

55. (a) *Finalement, le premier conseiller laissa glisser sa capuche le long de ses épaules larges, laissant apparaître une longue chevelure argentée.*
(b) *Tu es enfin dans ta vie familiale et professionnelle l'homme de la force tranquille, tu es sérieux et calme, tu as les épaules larges et tu sais prendre des décisions rapides, sures et argumentées.* (frWaC)

Là encore, la notion de saillance prédomine. En effet, l'adjectif *large* induit l'idée d'un dépassement (cf. *c'est trop large, ça passera pas / c'est pas un peu large ?*) par rapport à un ensemble. C'est moins vrai avec les adjectifs *grand*, *long* ou même *gros* moins faciles à combiner avec *épaule* :

56. (a) Paul est large / ??grand / ??long / ??gros des épaules
(b) Paul a les épaules larges / ??grandes / ??longues /??grosses

Et, c'est précisément cette saillance inhérente qui donne lieu à des combinaisons du type *épaules tombantes* et *épaules basses* où on pointe la manière dont les épaules (parties du corps) se font étrangement discrètes. On peut ainsi opposer :

57. (a) Paul a les épaules tombantes / *montantes / ?saillantes
(b) Paul a les épaules basses / ??hautes

Ces contraintes sont validées par un sondage dans frWaC :

	frWaC		**frWaC**
épaules tombantes	13	*épaules saillantes*	2
épaules basses	21	*épaules hautes*	4

Quand *saillante* fonctionne, c'est précisément pour souligner un excès par rapport à la norme :

58. *Adieu les muscles en tablettes de chocolat, les épaules saillantes et autres artifices du mâle parfait.* (frWaC)

Par ailleurs, l'intérêt des séquences *épaules tombantes / basses*, c'est qu'elles donnent lieu à des interprétations hybrides entre sphère physiologique et sphère psychologique. En effet, ces expressions semblent souvent dépasser la simple description physiologique :

59. *le jeune homme Uttara, élève du brahmane Parasariya, resta assis en silence, honteux, les épaules tombantes, le visage baissé et incapable de parler.* (frWaC)

Dans un tel énoncé, on voit bien que les épaules tombantes sont associées à une certaine attitude ou une certaine disposition psychologique (honte, prostration). C'est ce qu'on retrouve dans des énoncés plus ou moins figés cités par les dictionnaires :

60. (a) Paul hausse les épaules
(b) Paul roule des épaules / montre les épaules
(c) Paul baisse / ploie / courbe les épaules
(d) Paul rentre la tête dans les épaules

À chaque fois, c'est une manifestation (pas forcément avérée concrètement i.e. pas forcément réalisée d'un point de vue corporel) des épaules qui rend compte d'un certain état d'esprit (sphère psychologique) : indifférence (*hausser*[491]), fanfaronnade (*rouler*, *montrer*), soumission (*baisser*,

491 Il semble que l'emploi de *hausser les épaules* soit tellement idiomatique qu'il en fasse oublier que le verbe *hausser* existe indépendamment de *épaule* dans un sens plus concret comme *hausser la barre*. On retrouve bien là l'idée d'un mouvement qui va ici se manifester, d'ailleurs on a *Paul baisse les épaules*.

ployer, *courber*) ou honte (*rentrer dans*). Dans ces énoncés (qu'on peut considérer comme plus ou moins imagés), l'emploi de *épaule* se construit bien sur la notion de saillance : les épaules s'élèvent (a-b), se baissent (c) ou se dissimulent (d).

Notons que cette saillance est mise à contribution dans des énoncés plus descriptifs comme :

61. (a) Paul a un châle autour des épaules
    (b) Paul a son manteau sur les épaules

Dans ce cas, la saillance de l'épaule – on peut parler ici d'une forme d'excroissance – est ce qui permet à celle-ci de faire support. C'est précisément à cette notion de support que sera consacrée la section suivante.

Avant d'y venir, on pourra noter que la notion de saillance a toute sa pertinence pour les autres acceptions de *épaule*. Ainsi, si on admet le principe d'une acception QUANT, c'est précisément sur cette propriété de saillance qu'elle se construit. C'est parce que l'épaule est saillante qu'elle sert de repère :

62. (a) les cheveux lui tombent aux épaules
    (b) l'eau m'arrive au niveau des épaules / sous les épaules
    (c) Paul est immergé jusqu'aux épaules

On notera néanmoins que, pour de tels emplois, il serait erroné de voir dans le principe de saillance une nécessité. Ainsi, dans les énoncés suivants, *genou* et *menton* renvoient sans doute à des parties à priori saillantes, mais pas *hanche* ou *poitrine* :

63. l'eau m'arrive aux genoux / au menton / à la hanche / à la poitrine

Plus nettement encore, la notion de saillance semble attachée aux emplois relevant de la sphère des objets. Rappelons que, selon les dictionnaires, *épaule* peut renvoyer à la « partie **saillante** » d'une fortification, au « **renflement** de la bouteille après le col » et à la partie d'une coque d'un navire qui forme un « léger **renflement** ». On terminera en évoquant l'image (plus ou moins lexicalisée) que convoque *épaule* quand il s'agit de décrire un paysage :

64. *Le canyon de la rue, où les boutiques s'allument, plonge déjà tout reclus dans le crépuscule, mais la lumière des sommets qui regardent le soleil longtemps et se dorent à lui* ***par-dessus l'épaule des vallées*** *touche encore les escarpements modestes des toits et des cheminées* (Gracq, 1974 – FX50 / R873)

Je n'y fais référence que rapidement mais on voit bien que les acceptions QUANT et PART (objet) ont tendance à confirmer l'hypothèse que la notion de saillance est pertinente pour rendre compte des propriétés sémantiques de *épaule*.

2.2.3 Notion de support

Aussi pertinente soit elle, la notion de saillance échoue à rendre complètement compte de ce qui se joue dans les emplois du nom *épaule*. C'est pourquoi, dans cette deuxième section, on s'arrêtera sur une autre notion : celle de *support*.

D'un point de vue proprement extra-linguistique, il n'est pas étonnant que la notion de support puisse être liée à la notion de saillance. Car c'est bien parce que les épaules sont saillantes qu'elles peuvent faire fonction de support. C'est très net dans les énoncés suivants :

65. (a) Paul porte Sidonie sur les épaules
(b) un film tourné caméra à l'épaule
(c) Paul pose la main sur l'épaule de Jean

Plusieurs prépositions peuvent être utilisées. Comme l'indique l'énoncé (b) ci-dessus, *épaule* peut être combiné avec *à* (cf. *le fusil à l'épaule, un sac accroché à l'épaule*). On trouve aussi des prépositions complexes comme *en travers de* (cf. *porter en travers de l'épaule*[492]) ou *autour de* (cf. *un châle autour de l'épaule*, cf. l'énoncé (61a) ci-dessus).

Cependant, la manifestation linguistique la plus évidente de cette notion de support réside dans l'usage de la préposition *sur,* extrêmement fréquente avec *épaule*. Dans le tableau suivant, on compare les fréquences des combinaisons *sur l'épaule (les épaules)* et *sous l'épaule (les épaules)* dans frWaC :

sur l'épaule	1849*	*sous l'épaule*	10
sur les épaules	1986*	*sous les épaules*	28

Cette notion de support mérite néanmoins d'être affinée car elle peut sembler peu spécifique :

66. (a) Jean porte son fils sur les épaules / **sur le dos**
(b) les femmes portent les bidons sur les épaules / **sur la tête**
(c) Marie tient une guitare sur l'épaule / **dans ses mains**
(d) Paul arrive avec un sac sur l'épaule / **sous le bras**

On commencera par remarquer l'affinité du verbe *peser* avec la séquence *sur les épaules* (notons que cette combinaison s'interprète plutôt comme relevant du domaine psychologique ; il s'agit probablement d'une charge morale et non d'une charge physique i.e. un chargement) :

67. cette charge pèse sur les épaules / ?le dos / ?la tête / ??les mains / ??les bras de Paul

De telles contraintes sont nettement[493] validées par frWaC :

PESER SUR...	**frWaC**
les épaules	59
le dos	11
la tête	9
les mains / bras	0

492 Dans FX50, on trouve : *Tadeusz laissa tomber la carcasse qu'il portait **en travers de** l'épaule et sauta à terre* (Jonquet, 1993 – FX50 / S885).

493 Le contraste est d'autant plus probant que les noms *dos* (72 577 occurrences) et surtout *tête* (252 667) sont beaucoup plus fréquents que *épaule* (pour rappel : 12 194 occurrences). Par ailleurs, il est vrai que le nom *dos* semble partager certaines propriétés sémantiques avec *épaule* dont attestent certaines distributions communes (par exemple *avoir le dos large / les épaules larges*) – cf. cependant *infra* la section suivante consacrée à la notion de force.

Or, le verbe *peser* induit une *pression* qui s'exerce ; autrement dit des *aléas* auxquels il faut faire face. Ce qui suggère que, relativement à cette notion de support, le nom *épaule* impose un contexte *problématique* et *difficile*.

Bien sûr, le verbe *peser* n'est pas obligatoire. On peut par exemple lui substituer le verbe *reposer* (55 occurrences dans frWaC de la séquence *reposer sur les épaules*) voire *être* (nettement moins courant néanmoins avec 19 occurrences dans frWaC de *être sur les épaules*).

Mais, ce qui attire l'attention, c'est que des séquences comme *reposer / être sur les épaules* induisent des contextes où une difficulté ou une pression sont en jeu. C'est ce qui explique la fréquente co-occurrence des noms *poids* et *pression* avec *sur les épaules* :

68. (a) *L'essentiel du poids de cette pathologie va reposer sur les épaules des infirmières. Pour le praticien, c'est un lit occupé souvent longtemps.*
(b) *Les Suisses affirment que la pression sera sur les épaules des Bleus samedi.* (frWaC)

Cette fréquence est confirmée par un sondage dans frWaC :

… SUR LES EPAULES	**frWaC**
pression	53
poids	12
chose	1

L'unique énoncé mettant en jeu le nom *chose* mérite d'être mentionné :

69. *Mon père était alcoolique et ma mère avait beaucoup de chose sur les épaules. Je l'ai tellement vu pleurer, souffrir que mes problèmes je les ai gardé pour moi.* (frWaC)

Le co-texte (*alcoolique, pleurer, souffrir*) ne laisse planer aucun doute sur la situation décrite ici. Le nom *chose* renvoie bien ici à de gros *problèmes* qui *pèsent sur les épaules* de la mère du locuteur qui doit faire face à des *difficultés*.

Dans certains cas, la charge peut même relever du judiciaire (cf. *charges retenues contre Paul*) :

70. *Combien de chefs d'inculpation sur les épaules, cette fois-ci ? insista le divisionnaire Coudrier.* (Pennac, 1995 – FX50 / E127)

Ainsi, si on peut considérer que le nom *épaule* convoque la notion de support, c'est toujours dans le sens de supporter une charge (notamment psychologique) qui pèse / fait pression dans un contexte difficile auquel il faut faire face.

Une telle hypothèse est confirmée par l'opposition suivante :

71. (a) Paul porte le malheur / ??bonheur du monde sur ses épaules
(b) Paul pleure / ??rit sur l'épaule de Marie

Dans les énoncés précédents, en opposant *malheur* à *bonheur* et *pleurer* à *rire*, on met bien en évidence qu'un contexte mettant en jeu une difficulté est bien plus propice à l'usage de *sur l'épaule*

qu'un contexte mettant en jeu du « désirable » (au sens de la modalité appréciative) comme l'induisent le nom *bonheur* et le verbe *rire.*

De ce point de vue, l'usage de *espoir* avec la séquence *sur les épaules* pourrait apparaitre comme un contre-exemple patent. On trouve en effet assez fréquemment des séquences du type :

72. *Démissionner est un acte égoïste, je portais sur mes épaules les espoirs de trop de monde* (LM – 457597)

Mais, dans de tels énoncés, *espoir(s)* renvoie précisément à une charge très forte qui pèse sur le protagoniste : *notre **dernier** espoir repose sur tes épaules, nos espoirs reposent sur tes **seules** épaules*... Un contexte marqué positivement semble en fait difficile :

73. (a) tu as la pression / ?de la chance, le dernier espoir repose sur tes épaules !
(b) mon dieu ! / ?génial ! tout l'avenir du groupe repose sur mes épaules

On pourrait faire la même remarque avec les énoncés suivants :

74. (a) *L'opération, qui équivaut toujours à une sorte de quitte ou double, est aussi dangereuse qu'audacieuse et prend ici une dimension d'autant plus cruciale que le **film** repose sur les épaules de ce personnage.* (LM – 410537)
(b) *Ayant envoyé des poèmes à Elsa Triolet, il fut introduit dans Les Lettres françaises par Claude Roy, qui ne se doutait pas alors de la **responsabilité** dont il chargeait ses épaules.* (Roubaud, 2000 – FX50 / R003)
(c) *Sur les épaules de Cécilia , pèse encore l'**avenir** des relations entre Bolloré et le Monde.* (frWaC)

À chaque fois, il est difficile d'envisager le nom (*film, responsabilité, avenir*) marqué comme intrinsèquement négatif. Pourtant, le contexte met bien en jeu une difficulté qui fait *peser* une forte pression sur les (*épaules des*) protagonistes. On peut ainsi opposer :

75. Paul porte tout le film sur ses épaules et c'est très difficile / ?facile

Cette exigence est encore confirmée par la co-occurrence de *lourd* avec *sur les épaules* :

76. c'est une lourde / ?légère charge que tu as sur les épaules

Un sondage dans frWaC confirme l'affinité relative de *lourd* (vs *léger*) avec *sur les épaules* :

	frWaC
lourd sur les épaules	12
léger sur les épaules	0

En résumé, dans les emplois explorés précédemment, on observe que le nom *épaule* met en jeu la notion de *support*. Mais ce support n'est pas neutre, il s'agit à chaque fois, pour l'être humain relativement auquel se construit la référence du nom *épaule*, d'affronter une difficulté, de faire face à une pression, de supporter un poids.

De façon plus marginale, cette notion de support (au sens psychologique) trouve également sa réalisation dans la séquence *donner un coup d'épaule* qui, comme on l'a vu, peut signifier « aider quelqu'un » c'est-à-dire finalement lui apporter un soutien, du support (cf. le sens de supporter dans l'énoncé *les spectateurs supportent leur champion*).

Il resterait sans doute à affiner cette analyse car la notion de support n'est pas très évidente pour l'acception PART dans le domaine des objets (quoiqu'on trouve l'idée de support bien présente dans la définition du *GR* dans le domaine de l'alpinisme : « plate-forme, **replat** sur une arête, au pied d'un bloc » où le terme *replat*, du point de vue du grimpeur, semble précisément renvoyer à la perspective d'un support[494]).

En revanche, pour conclure, on peut noter que cette notion de support est particulièrement saillante dans les emplois des dérivés *épauler* (verbe signifiant précisément *aider*) et *épaulement*[495] qui réfère à un « contrefort naturel ou construit » (*Lexis*). En voici l'illustration grâce à l'énoncé attesté suivant :

77. *les hommes pourraient se prémunir contre les désastres de l'inondation au moyen d'épaulements, de barrages ou de reboisements* (frWaC)

On retrouve ici un contexte d'agression face à laquelle il s'agit de résister.

2.2.4 Notion de force

Pour terminer cette description, on montre dans cette section que, à cette notion de *support*, il est essentiel d'articuler la notion de *force*. Avec cette dernière, il s'agit d'insister sur le fait que *épaule* induit le principe d'une résistance active, prise en charge par le protagoniste (et donc qu'il ne s'agit pas seulement de supporter passivement le poids ou la pression).

On a par exemple :

78. *Il avançait avec une épaule en avant comme s'il voulait pousser les meubles, il arrivait sur vous à toute vitesse et il s'asseyait brusquement, c'était son rythme ordinaire* (Lemaitre, 2013 – *Au revoir là-haut*, Albin Michel / Le livre de poche, p. 15)

Commençons par remarquer que cette hypothèse pourrait sembler contredite par la combinaison de *sur les épaules* avec les verbes *tomber* et *retomber*. On trouve plusieurs occurrences de cette prédication dans frWaC qui, dans le tableau ci-dessous, ont été ventilées entre emplois physiologiques et emplois psychologiques :

... SUR LES EPAULES	physio	psycho
tomber	21	12
retomber	11	2

On a par exemple :

79. (a) *Sissi à des cheveux noirs qui lui tombent sur les épaules, elle est fine et limite anorexique*.
(b) *La formation initiale ne doit pas retomber sur les épaules de l'ANPE mais de l'Education Nationale.* (frWaC)

494 Cette définition trouvée sur un site spécialisé est peut-être encore plus explicite : « Replat sous un sommet avant la dernière montée au sommet ». (trebla-mountain.pagesperso-orange.fr/glossaire/glossaire.htm, page consultée le 26 juillet 2017). Elle semble en effet convoquer le principe d'un ultime support avant la fin du parcours. Notons également que le terme *replat* fait écho à la définition du terme *baa1* (lao) qui, d'après Enfield, réfère à « the **horizontal** region between the neck and the shoulder joint » (cf. *supra*, note 483).

495 Dont on trouve 177 occurrences dans frWaC (les énoncés y renvoient à des contextes très techniques).

Or, ces verbes semblent précisément impliquer une forme de fatalité : le protagoniste parait un simple support passif (a) voire une sorte de victime démunie sur laquelle s'abat une difficulté venue de l'extérieur (b). C'est ce qui permet de rapprocher *épaule* de *dos* et de *tête* dans les énoncés suivants :

80. (a) les cheveux lui retombent sur les épaules / dans le dos
(b) ce problème lui est tombé sur la tête / les épaules

Pourtant, dans le domaine psychologique, il est possible de faire émerger le contraste suivant :

81. (a) ce coup du sort / ce malheur/ cette catastrophe est tombé sur la tête / les ?épaules de Paul
(b) cette responsabilité est tombé sur la ?la tête / les épaules de Paul
(c) ce problème est tombé sur la tête / les épaules de Paul

En (a), ce qui rend difficile l'usage de *épaule* par comparaison avec *tête*, c'est que, en combinaison avec *tomber*, les SN *ce coup du sort*, *ce malheur*, et *cette catastrophe* semblent précisément induire une forme de fatalité face à laquelle Paul reste impuissant[496]. Avec *cette responsabilité*, c'est l'inverse, le SN implique une prise en charge par le protagoniste ; *épaule* est plus adapté que *tête*[497]. Avec *problème* qu'on peut interpréter soit comme « une difficulté qui survient » soit comme « une énigme à résoudre », *tête* comme *épaule* semblent adaptés.

Dans le même registre, la comparaison avec *dos* peut également s'avérer éclairante. Il a été signalé (note 493) la commune collocation avec *large*. On a ainsi *Paul a les épaules larges / le dos large.* Pourtant, comme avec *tête*, on constate une certaine différence :

82. (a) Paul accuse Marie de tout ce qui lui arrive, elle a le dos large / ?les épaules larges
(b) Paul supportera la pression, il a le ?dos large / les épaules larges

Avec *dos*, il s'agit de pointer quelque chose qui est subie par le protagoniste : le dos se présente comme un support (ou une cible) passif d'accusations ou de reproches. Mais, avec *épaule*, il s'agit davantage de pointer une capacité à faire face à la difficulté. C'est pourquoi, à la différence de *dos*, on peut considérer que *épaule* relève de la notion de force (cf. également *Paul en a plein le dos / ?? les épaules*).

Ainsi, dans les énoncés suivants, *épaule* serait moins pertinent que *dos* :

83. (a) *Vous êtes mort : hurla-t-il. Vous entendez ? Mort ! Avec ce que vous avez sur le dos, l'Etat va tout vous prendre, vous ne vous en relèverez pas ! Et vous finirez en prison.* (Lemaitre, 2013 – *Au revoir là-haut*, Albin Michel / Le livre de poche, p. 549)
(b) *Si tu renonces à t'enrichir sur le dos des plus vieilles et des plus méritantes de mes créatures […], tu pourras devenir, si tu le souhaites, l'homme le plus riche du monde* (Bartelt, 2016 – *Comment vivre sans lui ?*, Gallimard, p. 79)

Pour poursuivre sur cette piste, on peut revenir à la combinaison de *épaule* avec des adjectifs. À côté de *large*, déjà signalé, on trouve fréquemment – selon les relevés dans les bases de données – les adjectifs suivants :

84. Paul a les épaules solides / carrées / robustes / frêles / fragiles

496 Si l'énoncé (71a) permet de combiner *malheur* avec *sur les épaules*, c'est précisément par le truchement du verbe *porter*.

497 Là encore, un rapprochement avec *shoulder* est possible. Voir par exemple cet énoncé : *Most child-raising falls on women's shoulders* (Gordon, 2015 – *Girl in a band*, Faber & Faber, p. 220).

Les adjectifs *solide* et *frêle* sont particulièrement fréquents :

	frWaC
épaule / solide[498]	26
épaule / frêle	63

Notons l'emploi de ces adjectifs dans des contextes physiologiques (a) comme psychologiques (b) :

85. (a) *j'ai consciencieusement étudié déjà le brun mat de sa peau, les muscles de son dos et ses épaules solides*
(b) *Le poids de nos cultures est un sacré fardeau pour nos frêles épaules* (frWaC)

Ces adjectifs convoquent bien la notion de force par opposition à des adjectifs relevant d'autres domaines et qui se combinent très difficilement avec *épaule* (en (c) ci-dessous, les adjectifs *sérieux* et *durable* sont choisis comme synonymes potentiels de *solide* ; cf. *un projet solide / sérieux* et *une amitié solide / durable*) :

86. (a) Paul a les épaules *intelligentes / *subtiles [cognition]
(b) Paul a les épaules *tristes / *joyeuses [émotion]
(b) Paul a les épaules solides / *sérieuses / *durables

Sur frWaC, on ne trouve aucune occurrence des combinaisons précédentes. Corollairement, on aura difficilement *épaule sensible* (tout au moins dans le domaine psychologique) à moins de précisément imaginer un contexte où cette sensibilité traduit une disposition à soutenir :

87. Paul a pu s'appuyer sur l'épaule sensible de Marie

Avec l'acception QUAL, la glose suivante confirme le caractère crucial de la notion de force :

88. Paul a la force de / les épaules pour aller parler au patron

Bien plus, elle permet d'une part de distinguer de nouveau *épaule* de *dos* :

89. *Paul a le dos pour aller parler au patron / supporter cette épreuve

Et, d'autre part, elle invite à une comparaison fructueuse avec *cœur*. En effet, dans leur interprétation QUAL, les deux noms peuvent sembler sémantiquement très proches. Par exemple, on a :

90. Paul n'a pas le cœur de / les épaules pour participer à cette réunion

Dans ce contexte, *cœur* comme *épaule* peuvent être glosés par *force*. Cependant, on a vu que le nom *cœur* associait à l'idée de force (on a également parlé de *courage*) celle d'envie ; *cœur* impose que l'action prise en charge soit « désirée ». C'est complètement différent avec *épaule* qui impose une difficulté à surmonter, une pression à laquelle faire face (*force* a alors pour synonyme *résistance*, *solidité*). La contrainte suivante illustre ce contraste :

91. (a) Paul n'a pas le cœur de / ??les épaules pour s'amuser
(b) Paul n'a pas le ??cœur de / les épaules pour souffrir

498 L'adjectif peut être antéposé ou postposé, le SN peut être au singulier comme au pluriel.

Parmi la vingtaine d'occurrences de ***avoir les épaules pour + INF*** relevées sur frWaC, on relève de nombreux verbes (souvent dans le contexte du sport ou de la politique) qui induisent l'idée d'une difficulté qu'il faut surmonter (en se montrant fort) : *porter le parti, assumer cette organisation, contrer Sarko / Le Pen, diriger le pays, mener son équipe, tenir les reines* [sic] *du pays, suppléer la star...*

Deux fois dans frWaC, au verbe à l'infinitif est substitué un nom :

92. (a) *J'ai l'impression que pas 1 n'a les épaules pour le job.*
(b) *A lui de prouver qu'il a les épaules pour ce défi.* (frWac)

Or, des noms comme *job* et *défi* confortent l'analyse dans le sens où ils suggèrent une action difficile à mettre œuvre et qui nécessitera une certaine énergie, une certaine volonté, une certaine capacité de résistance autrement dit de la force. On peut ainsi opposer :

93. (a) Paul n'a pas les épaules pour ce job / ce défi / cette mission / ce projet
(b) Paul n'a pas les épaules pour cette ??fête / cette ??détente / ces ??vacances

Pour récupérer la combinaison avec *fête*, on peut imaginer le contexte suivant :

94. il faut organiser tellement de choses ! Paul n'a pas les épaules pour cette fête

Cette acception QUAL est vraiment très proche des emplois PART illustrés par l'énoncé suivant :

95. *Et ce n'est pas son successeur qui risque d'avoir les épaules assez larges pour assumer une telle mission !* (frWaC)

La construction suppose un emploi modifié du type ***avoir les épaules ADJ pour + INF***. Significativement, sur les 18 occurrences trouvées dans frWaC, 9 mettent en jeu l'adjectif *large* et 7 l'adjectif *solide*. Les deux derniers adjectifs méritent d'être mentionnés :

96. (a) *En espérant bien sur que j'aie les épaules* ***capable*** *de supporter un tel poids et une telle pression médiatique...*
(b) *L'école changera... quand la société elle-même changera ! Elle a les épaules un peu* ***étroites*** *pour porter ts les défauts du monde !* (frWaC)

En (a), l'adjectif *capable* renvoie explicitement à l'idée d'une disposition pour accomplir quelque chose. Quant à *étroites* (b), il met bien en évidence que tout l'enjeu est d'évaluer la force de celui qui fait face à la difficulté (ici, il s'agit du système scolaire i.e. l'école). On oppose ainsi :

97. (a) Paul a les épaules assez larges / *étroites pour assumer cette fonction
(b) Paul a les épaules trop *larges / étroites pour assumer cette fonction

A chaque fois, c'est bien la notion de force qui est en jeu.

On terminera par un retour à des emplois proprement physiologiques avec le SN *coup d'épaule*. Ce syntagme est extrêmement fréquent : dans frWaC, on en trouve 92 occurrences (à l'exclusion des occurrences renvoyant au sens « aider », cf. *supra* le tableau p. 347) ! Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'un emploi concret qui désigne un coup porté sur quelqu'un ou quelque chose[499].

499 Il s'agit très souvent d'une **porte** *défoncée / brisée / enfoncée à coups d'épaule*. Ainsi, dans FX50, sur les 64 occurrences de *coup d'épaule*, pas moins de 20 mettent en jeu une porte à ouvrir.

Malgré tout, on peut trouver quelques emplois *imagés* comme :

98. *Le bonheur ne se donne pas. Il faut l'attacher à la vie, le conquérir à puissants coups d'épaule, à puissants coups de courage et de ténacité.* (frWaC – citation littéraire)

Cet énoncé attire l'attention sur la manière dont peut être qualifié le SN *coup d'épaule* :

99. un grand / bon / brusque / violent / puissant / solide coup d'épaule

Cependant, ces adjectifs se rapportent plutôt à *coup*. Rappelons que, pour G. Gross (1984), *coup de N* transforme un argument élémentaire (ici, *épaule*) en un nom d'action (cf. *supra* p. 257). Autrement dit, donner *un grand coup* d'épaule, c'est *frapper fort* avec l'épaule.

On insistera surtout ici sur le fait que *coup d'épaule* impose le principe d'une force qui cherche à surmonter un obstacle pour atteindre un but. C'est particulièrement évident dans le contexte fréquent d'une porte à enfoncer :

100. *J'attendis dans le couloir sombre. Je décidai d'enfoncer la porte d'un coup d'épaule. Elle vola en éclats.* (Aventin, 1988 – FX50 / R817)

De ce point de vue, les comparaisons avec d'autres SN du type *coup de N* où N est un nom de partie du corps humain sont révélatrices. Ainsi, dans un contexte où le coup est sans enjeu et où il n'y a pas d'obstacle, *épaule* est étrange :

101. (a) de rage, Paul mit un coup de poing / de tête / de pied / ?d'épaule dans la porte
(b) la porte était entrebâillée, Paul l'ouvrit d'un coup de pied / ?d'épaule

De même, quand la notion de force n'est pas en jeu, *épaule* est peu envisageable :

102. pour l'avertir de l'arrivée du surveillant, Paul donne un coup de coude / ?d'épaule à Jean

Le SN *coup d'épaule* semble plutôt renvoyer à une poussée (a) orientée vers un objectif (ce qui n'est pas sans lien avec la notion de support) et renvoie plus difficilement à l'idée d'un coup donné dans la perspective de frapper (b) :

103. (a) Paul soulève le quartier de viande d'un grand coup d'épaule / ??de tête / ??de poing / ??de genou
(b) Paul frappe Marc d'un bon coup ?d'épaule / de tête / de poing / de genou

Ces différents contrastes mettent au jour l'idée que, parmi les différents noms de parties du corps humain susceptibles d'être combinés avec *coup* pour exprimer un geste brusque ayant pour but de frapper, *épaule* est celui qui renvoie le plus explicitement à la notion de force. Notion elle-même entendue comme une capacité à surmonter un obstacle pour atteindre un but.

En lien avec ce SN *coup d'épaule*, on notera que les dérivés *épaulé / épaulé-jeté* (cités par le *Lexis* comme termes d'haltérophilie) et *épaulée* (terme vieilli pour désigner *une poussée de l'épaule*) renvoient de façon explicite à cette notion de force.

Là encore, les acceptions PART-objet semblent parfois difficiles à raccrocher à cette notion de force. On peut malgré tout la percevoir dans les termes afférant aux fortifications (la partie saillante serait un attribut pour **renforcer** la défense de l'édifice) et surtout aux bateaux (selon le *GR*, la partie saillante de la coque que désigne *épaule* doit permettre de « bien aller à la lame » autrement dit de **forcer** le passage).

2.2.5 Remarques sur deux locutions

Au moins deux emplois figés bien vivants dans le français actuel semblent résister à l'analyse précédente. Par souci de pointer les limites possibles de celle-ci, il est souhaitable de les signaler. Il s'agit des locutions *changer son fusil d'épaule* et *avoir la tête sur les épaules*.

Dans les deux cas, une image semble mise à contribution qui exploite une situation plus concrète. D'une part, le chasseur met bien son fusil à l'épaule pour tirer (le *Lexis* signale d'ailleurs que le SV *épauler un fusil* signifie « porter la crosse à son épaule pour tirer ») ; de même, au repos, il porte son fusil en bandoulière *à l'épaule*. D'autre part, d'un point de vue proprement extra-linguistique, la tête comme partie du corps humain est bien située sur les épaules.

On peut bien sûr considérer que ces deux images exploitent précisément la notion de support pour se construire (et, de manière plus indirecte, celle de saillance). Néanmoins, on peut difficilement défendre le principe d'une force mise en jeu.

2.3 Bilan

En recourant à l'observation des distributions et des contraintes, on a cherché à dégager des propriétés permettant de rendre compte de la signification du nom *épaule* par-delà la diversité de ses emplois.

On a d'abord noté que, en contradiction avec l'approche encyclopédique qui fait de l'épaule une partie du corps reliant le bras au torse, ce qui est surtout mis en avant dans les emplois de *épaule* (notamment dans le domaine physiologique), c'est la notion de ***saillance***.

A partir de cette notion de saillance, on a mis en évidence deux autres notions en tentant de les expliciter : les notions de ***support*** et de ***force***. Pour la première, il a fallu insister sur le fait que *épaule* l'imposait en mettant toujours en jeu une difficulté ou une pression qui pesait sur le protagoniste. Pour la seconde, l'enjeu était surtout de mettre en évidence que *épaule* induisait une attitude volontaire ; autrement dit, un rapport actif à la difficulté ou la pression mise en jeu.

Cette première analyse focalisée sur les acceptions relevant de la sphère humaine (de loin, les plus fréquentes) constitue une première contribution à la description sémantique du nom *épaule.* Elle conduit à envisager que *épaule de X* renvoie à *une partie*[500] *saillante de X lui permettant de mettre en œuvre une force pour supporter une difficulté*.

Sans doute, cette description mériterait-elle d'être affinée.

500 À priori, il semble possible de conserver le nom *partie* pour décrire *épaule*.

3 - Le nom *bouche*

Le nom *bouche* fait trivialement partie des noms de parties du corps humain. Cependant, quoiqu'il semble à l'évidence désigner (entre autres) une partie du corps humain, on verra que sa « référence corporelle » n'est pas sans équivoque. Il n'en reste pas moins que *bouche* satisfait aux critères linguistiques définis au chapitre 2 :

104. *t'as mal à la bouche # ?* (CO – 1992, LEONARD-02-1_10_24)

105. (a) il a la bouche pâteuse
(b) elle est charnue de la bouche
(c) il pédale la bouche ouverte
(d) Paul ferme la bouche
(e) Paul accroche le poisson par la bouche
(f) Paul lui ferme la bouche

Dans les sous-sections qui suivent, on procédera selon le même modèle que précédemment. Dans un premier temps, il s'agira de dresser un état des lieux de la variation en présence. Dans un second temps, par le recours à l'observation des distributions, on proposera une analyse de ce nom focalisée sur deux acceptions.

3.1 État des lieux de la variation

Au chapitre 3, à plusieurs reprises, on a exemplifié certaines acceptions par le truchement du nom *bouche*. Ces éléments offrent une première base de description de la polysémie du nom *bouche* qui est synthétisée dans le tableau suivant :

Acceptions	psychologique **Sphère humaine** physiologique		**Sphère non humaine**
PART	*Paul fait la fine bouche*	*Paul a la bouche ouverte*	*une bouche d'égout*
PERS	*ça fait une bouche de plus à nourrir*		

Comme déjà noté au chapitre 3, le nom *bouche* ne semble admettre ni emplois QUAL[501] (*Paul a de la ??bouche / du nez*) ni emplois ZONE (*Paul se trouve à la ??bouche / tête du peloton*) ni emplois ÉTAT (*Paul a la ??bouche / main*). Ce qui semble limiter finalement la polysémie de *bouche* à trois pôles :

- la variation des emplois PART du physiologique au psychologique ;
- l'acception PART hors de la sphère humaine (objets) ;
- l'acception PERS (bien lexicalisée, comme on le verra).

501 Cf. cependant la note 302.

Ce premier aperçu laisse mal entrevoir certaines difficultés. Ainsi, pour ce qui concerne l'acception PART dans la sphère humaine, on constatera la forte hybridité entre de nombreux emplois physiologiques et psychologiques.

Même en s'en tenant au pôle physiologique, des difficultés persistent. On se souvient (cf. *supra*, p. 25) que Wierzbicka (1980 puis 2007) modifie sa description du mot anglais *mouth*. Elle pose en 1980 deux homonymes qu'elle réunit en une même unité polysémique en 2007. Il semble que son hésitation provienne du fait que *mouth* peut à la fois désigner une partie interne (la cavité buccale) et une partie externe (l'orifice au bas du visage). Or, cette « ambivalence » référentielle est également attestée en français[502] :

106. (a) après s'être lavé les dents, Paul se rince la bouche
(b) après avoir mangé ses pâtes, Paul s'essuie la bouche

En (a), Paul nettoie la cavité intérieure qui contient les dents (il ne rince pas ses lèvres) alors que, en (b), Paul essuie le pourtour d'un orifice délimité par les lèvres (il n'essuie certainement pas la cavité intérieure qui contient les dents).

L'acception PART hors de la sphère humaine mérite également une certaine attention. De fait, la situation est un peu singulière au regard de la définition de cette acception adoptée au chapitre 3. En effet, considérons les emplois suivants :

107. (a) Paul tient la bouche du pistolet sur la tempe de Marie
(b) la pièce est chauffée grâce à cette bouche d'air chaud
(c) l'eau s'échappe par la bouche d'arrosage
(d) le véhicule a percuté la bouche d'incendie

En (a), l'emploi est conforme aux descriptions précédentes : le nom *bouche* désigne une partie du pistolet (comme, par exemple, le nom *cœur* peut désigner une partie de l'horloge, le nom *artère* une partie de la ville, le nom *épaule* une partie du bateau). On aurait également *la bouche du volcan* ou *la bouche du tuyau* (et même *bouche de métro* où *métro* désigne la station de métro). Dans ce cas, la compatibilité avec la syntaxe de possession inaliénable est plus ou moins envisageable :

108. (a) (?)le tuyau a la bouche détériorée
(b) ?ce volcan est étroit de la bouche
(c) le pistolet tombe la bouche en avant
(d) ?
(e) Paul prend le pistolet[503] par la bouche
(f) (?)Paul lui explore la bouche [du volcan]

Mais les séquences en (107b-d) fonctionnent un peu différemment. Si le nom *bouche* y désigne bien la partie d'un « objet » (par exemple, pour *air*, le système d'aération qui permet l'expulsion du gaz), il ne renvoie évidemment pas à une partie de l'air (b), de l'arrosage (c) ou de l'incendie (d) qui ne sont pas des objets – il s'agit plutôt, respectivement, d'une « matière » expulsée (*air*), d'un « processus » qui permet cette expulsion (*arrosage*) et d'un « évènement » (*incendie*[504]).

502 Le nom *bouche* n'est pas un cas tout à fait isolé : *poitrine*, par exemple, peut désigner la partie haute du buste ou les seins d'une femme.

503 Le *DEC* donne : *il faut charger cette arme par la bouche*.

504 La bouche expulse l'eau pour éteindre l'incendie. Selon les dictionnaires, on dit parfois *bouche d'eau* ; ce qui ramène au cas *bouche d'air*.

C'est un fonctionnement qu'on peut envisager comme métonymique qui permet à ces noms de renvoyer à des objets dont *bouche* désigne une partie. Dans ces cas, la compatibilité avec les constructions de possession inaliénable est hors de propos : les séquences sont d'ailleurs employées sans article (**la bouche de l'air / l'arrosage / l'incendie*).

On voit ici que l'acception PART hors de la sphère humaine n'est pas très homogène. Faute de mieux, on conservera malgré tout cette étiquette en gardant à l'esprit ces singularités sur lesquelles on reviendra.

Dans les sous-sections qui suivent, on s'appuiera sur différentes ressources pour préciser cette première description. Pour ce qui concerne les descriptions lexicographiques[505], elles sont bien plus conséquentes que pour *artère* ou *épaule*.

3.1.1 Point de vue lexicographique

Du point de vue corporel, la poly-référentialité identifiée plus haut est d'une manière ou d'une autre signalée par les dictionnaires mais n'est jamais traitée comme une forme d'homonymie. Significativement, le *Lexis* (pourtant prompt au dégroupement) ne pose même pas deux acceptions différentes et se contente de distinguer rapidement, dans la description de la première acception, « orifice d'entrée du tube digestif » et « lèvres (considérées comme limites extérieures) ».

Paradoxalement, ce sont plutôt les autres dictionnaires qui ont tendance à distinguer deux acceptions en mettant toujours en avant le sens de « cavité ». C'est très net dans la hiérarchie du *DEC* qui considère l'acception « cavité » comme l'acception première (I.1a) et l'acception illustrée par l'énoncé *la jolie bouche de Marie* comme une acception dérivée (I.2a) : *« partie de la partie du corps du départ »* (Arbatchewsky-Jumarie & Iordanskaja, 1988 : 63). Le *DFU* est moins explicite mais pose bien une première acception « partie creuse de la tête qui communique avec la GORGE » et évoque plus loin la séquence *la bouche en cœur* dans une rubrique 3 intitulée « les lèvres ».

Pour le *TLF*, d'un point de vue physiologique, il y a bien deux grands ensembles (« partie apparente du visage humain » / « cavité interne »). Mais, preuve que cette poly-référentialité n'est pas sans poser problème, le *GR* procède autrement : il n'y a qu'une grande acception physiologique (« cavité située à la partie inférieure du visage […] bordée par les lèvres ») qui donne lieu à différents emplois spécifiques parmi lesquels : « lèvres ».

Dans les relevés sur bases de données, on tiendra compte de cette alternance de référence.

Aux deux pôles de cette acception physiologique complexe, les dictionnaires articulent des emplois plus ou moins concrets (et donc réciproquement des emplois plus ou moins figurés tendant vers le pôle psychologique) qui s'ancrent dans les différentes fonctions de la bouche, prioritairement

505 Par ailleurs, plusieurs études menées sur des « équivalents » de *bouche* dans différentes langues conduiront à envisager un point de vue inter-linguistique qui peut s'avérer éclairant. Cependant, ces travaux seront évoqués dans la section consacrée à l'analyse sémantique où elles ont davantage leur place.

l'alimentation et la parole. Ainsi, le *DH* évoque *« une phraséologie abondante dans laquelle* bouche *renvoie surtout à la bouche comme siège du goût et organe de la parole »*.

Indépendamment[506] de sa liste d'emplois figés, le *Lexis* insiste surtout dans l'acception 1 sur des emplois reliés à la fonction de parole (ex : *il y avait un mot qui revenait souvent dans la bouche des adultes*). Corollairement, le *DEC* définit une acception 4 (organe ayant la fonction de parole) illustrée notamment par *il n'a pas ouvert la bouche de la soirée*. On verra que, d'un point de vue quantitatif, la focalisation sur cette fonction de parole n'est pas injustifiée.

Cependant, le *TLF* et le *GR* tentent de se faire plus précis. Pour le premier, l'acception « partie apparente du visage » donne lieu à différentes sous-acceptions : outre sa dimension physiologique, l'acception peut être support d'une émotion (*bouche souriante, bouche bée, bouche en cœur*) ou d'un trait de caractère (*bouche sévère*). Quant à l'acception « cavité interne », elle est reliée à des emplois renvoyant aux fonctions d'alimentation (*avoir la bouche pleine, l'eau à la bouche*) et de passage de l'air : parole (*un mot qui écorche la bouche*) et respiration (*souffler à pleine bouche*[507]). Cependant, pour cette dernière fonction, le dictionnaire ne produit aucun exemple où *bouche* aurait une référence autre que corporelle (contrairement à *bouche sévère* ou *l'eau à la bouche* par exemple).

La description du *GR* est significativement plus brève. L'acception physiologique (« cavité ») donne lieu à un découpage complexe qui distingue « les lèvres et leur expression » (*belle bouche, bouche dédaigneuse*), « cavité buccale » (*se rincer la bouche*), « orifice digestif » (*mettre dans sa bouche*), « siège du goût » (*avoir la bouche pâteuse*), « organe de la parole » (*il n'a pas ouvert la bouche de la soirée, de bouche à oreille*).

Enfin, dans un souci didactique, le *DFU* ouvre une section *A quoi sert la bouche ?* qui permet d'identifier différentes fonctions lexicalisés par certains emplois de *bouche* :

- Se nourrir : *A1 a la bouche pleine, A1 a l'eau à la bouche.*
- Parler : *Jean n'a qu'un mot à la bouche ; bouche cousue ; bouche-à-oreille*.
- Respirer : *A1 respire par la bouche ; bouche à bouche*.
- Embrasser : *A1, avec sa bouche, donne un baiser à A2*.

Là encore, pour les deux dernières fonctions, les exemples illustrent assez nettement que les emplois de *bouche* restent fondamentalement des emplois physiologiques (*avec sa bouche = avec ses lèvres*).

506 Dans ce qui suit, les descriptions des dictionnaires, parfois foisonnantes, sont simplifiées.

507 Au passage, on note que cette séquence entre dans le paradigme ***V à N ADJ*** étudiée au chapitre 3 (cf. ***1.3.5.1 Construction V à N ADJ***). On trouve également *respirer / embrasser à pleine bouche*.

Sur la base de ce bref aperçu, on peut identifier, pour PART, un pôle psychologique plus ou moins saillant qui se manifeste essentiellement en rapport avec deux fonctions de la bouche. Avec l'alimentation, l'hybridité avec la dimension physiologique est plus (*garder quelque chose pour la bonne bouche*) ou moins (*en avoir l'eau à la bouche*) forte. Avec la parole, on est plus nettement proche d'un pôle figuré (*les mots sortent de sa bouche, Jean n'a qu'un mot à la bouche*) même si la référence à la partie du corps n'a pas disparu.

Dans certains cas, on est bien en présence d'un emploi qui ne réfère plus du tout à la partie du corps : *Paul a une bouche sarcastique* (*TLF*), *Paul fait toujours la fine bouche*. On pourra parler d'un pôle proprement psychologique.

L'acception PERS est toujours signalée (comme renvoyant à la personne) mais pas toujours comme une acception autonome (c'est le cas seulement dans le *DEC* et le *Lexis*). Elle est nettement lexicalisée quand elle s'appuie sur la fonction d'alimentation : *une bouche à nourrir* (*DFU*, *GR* qui précise *par métonymie*), *des bouches inutiles* (*Lexis*, *DEC* qui en fait une acception III), *une fine bouche* (*TLF*, *GR*). Mais elle l'est sans doute moins quand elle s'appuie sur la fonction de parole : significativement, seul le *TLF* signale *une bouche amie* ou *dix mille bouches chantaient la Marseillaise* (exemples assez datés). Le *DH* estime d'ailleurs que *« de toutes les extensions métonymiques de* bouche*, seul le sens de "personne à nourrir" […] a subsisté »* (cf. également Le Guern, 1973 : 105-106).

Tous les dictionnaires choisissent de terminer leur description par l'acception que nous appelons PART (hors de la sphère humaine / objets) qu'ils fragmentent en sous-acceptions selon la nature des référents. Curieusement, le *Lexis* n'effectue aucun dégroupement et ne considère pas cette acception comme donnant lieu à un homonyme comme il l'avait fait avec *cœur* et *artère*[508]. Il vaut la peine de citer avec exhaustivité les noms des référents concernés (ils seront utiles pour l'analyse).

508 Zwanenburg (1983) ne manque d'ailleurs pas de s'en étonner en comparant la description de *bouche* opérée par le *Lexis* avec la description de *nez* et *oreille* (comparable à celles de *cœur* et *artère*). Parfois, note-t-il, on ouvre *« deux entrées, […] parfois non »*. Il ajoute alors : *« Il faut conclure que dans la pratique le dégroupement n'a pas été réalisé de façon systématique »* (1983 : 29).

Le tableau ci-dessous en rend compte tout en présentant de manière simplifiée les découpages opérés par les différents dictionnaires (sont notées en gras les têtes de rubrique, quand il y en a) :

GR	TLF	Lexis	DFU	DEC
ouverture / entrée *volcan, caverne, puits, terrier, four tuyau, bar*[509]	*puits, jarre, tunnel, galerie, fontaine, abri, pot, gouffre, caverne, four, mine, volcan,* ***Chasse*** *: terrier*		[gueule d'un four]	*volcan, terrier, four,* *tunnel *fourmilière[510]
canalisation *eau, arrosage, incendie*	***bât. / trav. publ.*** *eau, arrosage, incendie*			*eau, incendie*
instrument *flûte, jeu à bouche*	***musique*** *flûte, tuyau d'orgue*			***instrument de mus.*** *flûte à b. latérale*
arme à feu *bouche à feu, canon, mortier, obusier*	***artill***. *bouche à feu, canon, mortier pistolet, browning hammerless*	***arme à feu*** *bouche à feu, canon, mortier*	[gueule d'un canon]	*bouche à feu, canon, charger l'arme par la bouche, onde de bouche du fusil*
chaleur	***bât. / trav. publ.*** *chaleur, air métro, égout*	***cavités*** *chaleur, métro, égout*	***orifices (passage)*** *chaleur, métro, égout*	*chaleur, air aération ventilation*
métro, égout				*métro*
cours d'eau (plur.) *fleuve, Rhône, Gange*	***géogr***. *fleuve, rivière, source Rhône, Rhin (plur.)*	***géogr. (plur.)*** *bouches du Nil*	*fleuve (bouches)*	**pas de sg.** *bouches de Cattaro*
	entrée d'un détroit *golfe de Venise Bonifacio, Cattaro*	***entrée d'un détroit*** *bouches de Bonifacio*		

Assez incidemment, le *DFU* et le *TLF* signalent un dernier emploi en le reliant à la fonction d'alimentation : *provisions, munitions, dépenses de bouche*[511]. Cependant, il n'est pas sûr qu'un tel emploi relève d'une des acceptions identifiées dans le panorama du chapitre 3. Ici, on pourrait gloser *bouche* par *nourriture* ou *alimentation*. Le nom renvoie là à un domaine notionnel qui peut difficilement être considéré comme *partie de quelque chose* (que ce « quelque chose » relève ou non de la sphère humaine). Cet emploi est sans doute à rapprocher de certains emplois de *langue* (*la langue, étude de la langue*) ou *sexe* (*le sexe, les métiers du sexe*). Dans les relevés qui suivent, ces emplois seront rangés à part sous l'acception ALIMENTATION.

509 Ce nom est tiré d'une citation littéraire. Il ne parait pas significatif. Dans frWaC, on ne trouve aucune occurrence de *bouche d'un bar*. Les quelques occurrences trouvées sur Google renvoient à la bouche du poisson (le bar). L'analyse proposée par la suite offre un éclairage sur cette citation.

510 Il s'agit bien de deux noms que le *DEC* considère comme incompatibles avec *bouche*. On notera la divergence avec le *TLF* qui cite *tunnel* ! Dans un article publié suite à une communication au Congrès mondial de linguistique française 2018 (Mons), j'ai pris prétexte de cette divergence lexicographique pour proposer une analyse sémantique du nom *bouche*.

511 Les bases de données donnent également *commerces de bouche*.

3.1.2 Point de vue quantitatif (à partir des bases de données)

À partir des éléments de découpage précédents, un sondage a été effectué dans les quatre bases de données en adoptant une méthode similaire à celle adoptée pour *artère* et *épaule* (notons que la base CO affiche 117 résultats, ce qui autorise à la prendre en compte dans une perspective quantitative)[512].

Cependant, bien plus que pour les deux noms précédents, il faut admettre que la ventilation des acceptions est parfois un peu délicate à opérer. C'est pourquoi le tableau suivant méritera quelques explications :

[en pourcentages]	**FX50 (13637)**	**LM (613)**	**frWaC (55 013)**	**CO (117)**
Nbre d'occurrences extraites	136	120	100	117
PART (physio) « cavité » **PART (physio) « lèvres »**	15 49	10 24	15 26	24 27
PART « goût » **PART « parole »**	1,5 26	9 45	6 25	3 27
PART (psychologique)	1,5	2,5	8	1,7
PERS	0,7	1,5	1	0,8
PART (objet)	3	4	9	3,5
ALIMENTATION	0,7	3	1	7
Sens indécis	1,5	0	9	4

Étant donné les remarques faites à la sous-section précédente, il a semblé pertinent de présenter l'acception PART dans le domaine corporel en la subdivisant en deux sous-acceptions (« cavité » *vs* « lèvres »). Dans la plupart des cas, le discernement est assez évident. Il est notamment rendu possible par la préposition (*dans la bouche / sur la bouche*) ou le modifieur (*la bouche pleine / la bouche tordue*). Cependant, il est vrai que, dans certains cas, l'interprétation reste assez difficile :

109. (a) *et que là tu entends Simon qui fait ses petits bruits de la bouche* (CO – 2010, ESLO2: repas 1265)
(b) *L'eau m'est sortie par la bouche et par le nez.* (LM – 552265)

En (a), on peut considérer que les bruits sont produits par les lèvres ou plutôt qu'ils résonnent dans la cavité. De même, en (b), considère-t-on que l'eau passe par l'orifice que forment les lèvres ou qu'elle émerge de la cavité buccale ? Dans des cas de ce type, il a fallu trancher en fonction d'une intuition discutable.

512 Pour FX50, j'ai regardé la première occurrence de chaque page de 100 résultats. Pour LM, j'ai regardé la première et la dernière occurrence de chaque page de 10 résultats. Pour frWaC, j'ai généré un échantillon aléatoire de 100 résultats. Enfin, pour CO, j'ai simplement regardé la totalité des 117 résultats.

Toujours en écho aux remarques de la section précédente, il est difficile de ne pas mettre à part les emplois relevant des fonctions de parole et de l'alimentation (« goût »). En effet, dans ces cas, le nom *bouche*, sans réellement renvoyer à une partie « psychologique », ne renvoie pas non plus seulement à la partie du corps humain. Par exemple, pour le goût :

110. (a) *En bouche dominent la finesse et l'élégance, associées à une finale assez longue.* (LM – 382332)
(b) *ah non baveuse /// vous m'en mettez l'eau à la bouche* (CO – 1969, ESLO1: entretien 006) [le locuteur parle d'une omelette]

Et, pour la parole :

111. (a) *C'est bien la peine de crier "au loup" chaque fois que Dieudonné ouvre la bouche, pour ensuite faire dans la réhabilitation du FN !* (frWaC)
(b) *Ce fut le nom du chanteur qui courut d'abord de bouche en bouche, et dérouta les gens de la rue des Freux* (Dhôtel, 1956 – FX50 / S409)

Au total, il reste assez peu d'emplois qui renvoient de façon à peu près exclusive à une partie psychologique (i.e. des emplois où la référence du nom *bouche* semble complètement déconnectée de la référence corporelle). On relève par exemple :

112. (a) *Kirsten Dunst est magnifique comme toujours. Ce film donne l'eau à la bouche.* (frWaC)
(b) *Nombre d'entreprises japonaises n'ont plus les moyens, ou le temps, de faire la fine bouche.* (LM – 1063167)

Pour les autres emplois, ils sont plus faciles à classer. Pour l'acception PERS, on trouve[513], comme le laissaient prévoir les dictionnaires : *bouches inutiles* (FX50) et *bouches à nourrir* (frWaC, LM, CO).

Pour l'acception PART hors de la sphère humaine, on a : *bouche d'égout* (FX50, frWaC), *bouche d'aération* (LM), *bouche de métro* (FX50, CO), *bouche d'incendie* (frWaC, LM), *bouche à eau* (FX50), *Bouches du Rhône* (CO, frWaC), *bouche du volcan* (frWaC) et *bouche de feu* (LM). Pour ce dernier emploi, il peut s'agir d'un équivalent de *bouche à feu* (donné par les dictionnaires) mais l'énoncé est un peu ambigu :

113. *La caverne tirait son nom – le Dragon – des sept bouches de feu qu'y avaient creusées les troupes allemandes pour réduire en charpie les Français.* (LM – 141625)

On pourrait comprendre qu'il s'agit en fait des bouches de la *caverne* d'où sort le feu.

Concernant l'acception ALIMENTATION, on relève des emplois correspondant toujours aux mêmes séquences : *provisions de bouche* (FX50), *métiers de bouche* (CO, LM), *commerces de bouche* (CO), *offrandes de bouche* (LM) et *frais de bouche* (frWaC).

Du point de vue quantitatif que nous offre le tableau ci-dessus, on voit que les bases de données convergent (à quelques exceptions près) pour donner une répartition des acceptions assez constante. Les acceptions les plus massivement représentées sont celles renvoyant à une partie du corps et celles renvoyant à une fonction de cette partie du corps (phénomène d'hybridation avec une dimension psychologique). Significativement, à l'intérieur de l'acception plus strictement

513 Il s'agit des séquences trouvées dans les échantillons.

physiologique (« partie du corps »), la référence aux lèvres est plus fréquente que celle relative à la cavité (que les dictionnaires ont tendance à présenter comme première). Quant à l'évocation de la fonction de parole, elle est nettement plus courante que celle du goût (ce qui n'était pas forcément évident intuitivement).

Les autres acceptions sont quantitativement très minoritaires. On note néanmoins que les emplois « objet » de *bouche* sont bien plus fréquents que ceux de *épaule*. Par ailleurs, ils sont bien plus variés du point de vue des référents auxquels ils peuvent s'appliquer.

3.1.3 Bilan

Pour résumer, on peut considérer que *bouche* donne lieu à différentes acceptions parfois difficiles à délimiter. Dans le domaine de la sphère humaine, l'acception PART s'étire entre deux pôles physiologique et psychologique parfois nettement distincts – *Paul a la bouche pleine* (physio) /// *Paul ne veut pas aller voir ce film, il fait la fine bouche* (psycho) – parfois un peu confondus (*ce vin laisse un goût agréable en bouche,* et même *Marie lui ôte les mots de la bouche*). En outre, même en s'en tenant au domaine physiologique, la référence de *bouche* oscille entre partie interne (« cavité ») et partie externe (« lèvres »). À l'intérieur de la sphère humaine, on trouve également une acception PERS (peu fréquente) bien illustrée par un emploi comme *des bouches inutiles*.

Hors de la sphère humaine, l'acception PART peut sembler bien identifiée (*bouche du volcan* à rapprocher de *pied du tabouret*) mais présente certaines particularités combinatoires (*bouche d'air, d'aération, d'incendie*). Par ailleurs, *bouche* peut également renvoyer à une notion générale de nourriture / alimentation dans une séquence comme *commerces de bouche* (acception non identifiée dans le panorama du chapitre 3).

3.2 Éléments d'analyse sémantique

Dans cette seconde section, l'analyse sera focalisée sur l'acception PART-objet (première sous-section). Ce choix peut sembler discutable étant donné une fréquence d'emploi relativement modeste. Néanmoins, le fonctionnement un peu singulier de cette acception attire l'attention : sans ouvrir sur des emplois ZONE, les emplois de *bouche* semblent relativement « souples » et dépasser une simple dénomination technique (comme avec *épaule de la fortification* ou *cœur de l'horloge*).

Par ailleurs, dans la sphère humaine, la situation est passablement confuse (un pôle physiologique poly-référentiel, une certaine ambigüité entre les pôles physiologique et psychologique et, au final, des acceptions difficiles à discerner). Un détour par une acception assez nettement distincte semble un bon moyen d'éclairer ces emplois d'un nouveau jour. C'est pourquoi, après un ensemble d'observations portant sur la sphère des objets, on reviendra au pôle physiologique (seconde sous-section).

Ajoutons également que l'acception relevant des objets est présente dans de nombreuses langues (pour des « équivalents » du nom *bouche*) et qu'elle a fait l'objet de plusieurs études. Or, une comparaison inter-linguistique peut conduire à cerner ce qui est spécifique à l'emploi de *bouche* en français.

3.2.1 L'acception PART hors de la sphère humaine

Dans cette sous-section, on ne cherchera pas à valider les contraintes distributionnelles par un recours à la base frWaC (à une exception près, en fin d'analyse), les données y sont en effet trop rares pour avoir une quelconque valeur significative. En revanche, on exploitera au maximum les données lexicographiques pour les confronter à celles des bases de données.

3.2.1.1 Un orifice fonctionnel envisagé comme un lieu de passage

Pour le *DFU*, *« le mot* bouche *désigne différents orifices, qui sont des lieux de passage »*. Le *GR* et *TLF* focalisent plutôt sur la fonction *ouverture* / *entrée* (à laquelle le *DEC* adosse la notion de *processus*). Tutescu, en référence aux SN *bouche d'un volcan, d'un four, de métro, d'un tuyau, d'arrosage, d'eau, d'égout, d'incendie, de chaleur,* parle d'une *« ouverture d'accès à quelque chose »* (1997 : 464-466).

Pour un francophone, ces définitions semblent frappées du bon sens. Dans cette sous-section, on cherchera à montrer qu'elles sont non seulement *pertinentes* mais également moins *triviales* qu'elles en ont l'air. La sous-section suivante cherchera au contraire à en pointer les *limites*.

Point de vue inter-linguistique[514]

En référence avec la partie du corps désignée par *bouche*, l'idée d'orifice peut sembler trivialement associée aux emplois réputés figurés. Pourtant, on va voir que cette réalité extra-linguistique ne fixe pas toujours une limite à la diversité des emplois des mots désignant la bouche dans d'autres langues.

Ainsi, Boisson (1997) consacre une étude au *« trope lexicalisé "la bouche du couteau" »*. Il y montre que, dans diverses langues, le nom désignant la bouche peut servir de support pour désigner le tranchant du couteau / le fil de l'épée. C'est notamment le cas dans certaines langues africaines – gbaya, day, sar et yoruba par exemple (1997 : 158-160) – et dans certaines langues amérindiennes (1997 : 171) ainsi qu'en turc et en chinois (1997 : 169). Par ailleurs, en somali (et en gbaya), le nom référant à la bouche désigne aussi la pointe de la flèche (1997 : 160).

Plus incidemment, Boisson note que le même nom donne lieu à une acception « bord, bout, extrémité » (domaine spatial) dans les langues africaines citées plus haut (1997 : 159) – ainsi qu'en chinois (1997 : 169) où il peut également servir de classificateur numéral. C'est aussi le cas dans

514 Malheureusement, l'étude de Nissen consacrée aux mots désignant la bouche en anglais, espagnol et danois ne s'intéresse qu'aux acceptions relevant de l'humain : *« Anthropomorphisms (e.g.* mouth of a bottle *and* mouth of a river*) have been excluded because – although rooted in comparisons with the human body – they do not form part of the body as such »* (2011 : 74).

certaines langues amérindiennes où *« le TRANCHANT […] est un BORD parmi d'autres »* (1997 : 171). D'après Ruelland, on retrouve cette acception en tupuri (Tchad, Cameroun) pour le mot *jägē* signifiant « bouche, orifice » (1998 : 339).

En outre, en polci (Tchad) et en copala trique (Amérique centrale), le nom désignant la bouche peut référer de façon plus spécifique à la rive d'un cours d'eau (Boisson, 1997 : 160 & 171). Dans le même ordre d'idée, Kraska-Szlenk note que, dans les langues zapotèques (Amérique centrale), *ru'uh* (« mouth ») peut renvoyer à « edge of the table » (2014 : 16 ; cf aussi Campbell *& al.*, 1986 : 554). Quant à Svorou, elle signale que, en abkhaz (Caucase), le nom référant à la bouche *« is used as a postposition with locative meaning »* (1994 : 66) et que, en !kung (Afrique australe), *ts'i* (« mouth ») peut signifier *« in front of »* (1994 : 71).

Significativement, le nom désignant la bouche peut également renvoyer à une acception relevant du domaine temporel : « transition temporelle » en sar (Fédry, 1976 : 90) et en haoussa (Boisson, 1997 : 160), « commencement » en logo, langue du Zaïre (1997 : 159), « avant » en ewe, langue nigéro-congolaise (Svorou, 1994 : 250).

Enfin, rappelons (cf. *supra*, p. 81) que, étudiant la diversité des emplois de *nú* en gbaya (*tranchant de la houe, pointe de la flèche, bord du champ, ouverture du panier, orifice de la vulve* et donc *bouche de l'homme*), Roulon-Doko observe que c'est la notion de *partie active* qui caractérise le mieux le sens de *nú.* Or, une telle caractérisation ne suppose ni dimension corporelle ni idée d'orifice.

Notion d'orifice

L'objectif de ce rapide aperçu inter-linguistique était de mettre en évidence que, dans certaines langues, la notion d'orifice n'est pas inhérente aux emplois du mot désignant la bouche (ce qui ne signifie évidemment pas que, dans ces mêmes langues, aucun emploi n'intègre cette idée d'orifice[515]). Par contraste, on note à quel point cette notion semble attachée, et moins trivialement qu'il n'y parait, aux emplois de *bouche* en français :

114. (a) *la bouche du couteau[516] / de l'épée / de la hache [*vs* le tranchant du couteau / le fil de l'épée]
(b) *la bouche de la forêt / du champ / de la table [*vs* la lisière de la forêt / le bout de la table]
(c) les bouches du Mékong (≠ les rives du Mékong)
(d) *la bouche de l'été / du processus [*vs* le début de l'été / le commencement du processus]

Si, en face des séquences en (a) et (b), on peut avoir respectivement,

115. (a) la bouche du tuyau / de la flute / du puits
(b) la bouche de la caverne / du terrier / du volcan

515 En l'occurrence, dans la plupart des cas, la polysémie du nom considéré intègre ce type d'acceptions. Par ailleurs, on trouvera chez Deignan & Potter, des exemples probants avec le nom italien *bocca* (2004 : 1240, *bocca di cannone / di caverna*) et le nom anglais *mouth* (2004 : 1245, *mouth of the river / tunnel mouth*).

516 Boisson note que la traduction de la bible – de l'hébreu vers le français – proposée par Chouraqui, soucieux de *« coller au plus près des textes »*, aboutit à des énoncés comme *Frappe, frappe les habitants de cette ville à bouche d'épée* qui se révèlent assez étranges pour *« le lecteur français non averti »* (1997 : 161).

c'est bien parce que ces objets / lieux présentent un orifice que *bouche* peut désigner. Pour ce qui concerne le SN *les bouches du Mékong* (114c), il est acceptable car *bouches* y désigne l'embouchure du fleuve et non ses rives. Quant au domaine temporel évoqué en (114d), aucune acception de *bouche* n'y fait référence (à comparer à *le cœur de l'été / le cœur du processus* même si on a vu que, dans de telles séquences, la dimension temporelle était moins cruciale qu'à première vue). Au passage, on note que les acceptions du type « bord, extrémité, bout » ou « devant » peuvent émerger de certains emplois d'autres noms de parties du corps humain :

116. (a) la **côte** méditerranéenne [rive, bord]
(b) les **lèvres** de la plaie [bords]
(c) la **joue** de la poulie [face externe]
(d) le **front** de mer [devant la mer]

Ainsi, dans les emplois PART étudiés ici, la présence d'un orifice semble nécessaire. On peut même ajouter que **cet orifice est constitutif de son entité de référence**. Par exemple, dans les énoncés suivants, *bouche* ne peut se substituer à *fissure*, *trou* ou *brèche*[517] :

117. (a) Paul a colmaté une fissure / *une bouche dans le mur
(b) il y a un trou / *une bouche dans la chambre à air
(c) le choc a créé une brèche / *une bouche dans la coque du navire

En outre, dans des contextes où l'orifice est ajouté à dessein (et qu'il ne s'agit pas d'un « accident » comme dans les exemples précédents), *bouche* ne peut se substituer à *orifice* ou *ouverture* car il n'est pas inhérent à l'objet en question :

118. (a) il faut dégager une ouverture / *bouche dans le mur
(b) Paul pratique un orifice / *une bouche dans le fond de la cage

On note par ailleurs que, si *bouche de SN* désigne toujours un orifice constitutif de son entité de référence, cette entité n'est pas toujours désignée par le SN (cf. *supra*, p. 364). C'est le cas avec *bouche du volcan* / *puits* mais pas avec *bouche d'arrosage / incendie.* On observe donc que, selon le SN instancié dans la séquence *bouche de SN*, la relation sémantique que marque la préposition *de* entre *bouche* et *N* est très différente. Pour *bouche du volcan*, on peut parler d'une relation « partie / tout » mais, dans *bouche d'arrosage* par exemple, le rôle sémantique de la préposition est plus difficile à circonscrire.

En évoquant un processus, les noms *arrosage* et *incendie* attirent l'attention sur un autre aspect : l'orifice désigné par *bouche* étant constitutif de son entité de référence, il est, sans surprise, doté d'une fonction (par comparaison, un trou dans le mur n'a pas, en tout cas pas forcément, de fonction).

Notion de passage

Sur frWaC, en parcourant de façon systématique les occurrences de *bouche de*[518], dans le but de repérer des emplois PART-objet, on parvient à se faire une idée des noms le plus fréquemment

517 Aurnague et Stosic parlent de « noms d'ouvertures » (2002 : 133). Dans certains cas, l'ouverture est « accidentelle » (ils citent notamment *fissure*, *trou*, *brèche*) mais, dans d'autres, elle est « fonctionnelle » (par exemple : *ouverture*, *fenêtre* et, précisément, *orifice* et *bouche*).

518 Il faut faire deux requêtes : *bouche de* (prend en compte *bouche d'*) et *bouche du* (prend en compte *bouche des*).

associés aux emplois de *bouche* dans cette acception (mettant ainsi à l'épreuve les propositions lexicographiques synthétisées dans le tableau *supra*, p. 368).

La plupart des noms ont trait au passage d'un liquide (généralement l'eau) ou d'un gaz (généralement l'air). Comme noté précédemment, le nom peut simplement renvoyer à l'objet dont *bouche* désigne l'orifice : *bouche d'égout / du tuyau* (de manière beaucoup plus marginale : *bouche de la fontaine / gargouille*). Il peut également renvoyer à la « matière » expulsée (*bouche d'eau / d'air / de chaleur / de gaz*). Mais bien plus souvent, le nom renvoie au processus[519] décrivant le passage de ce liquide ou de ce gaz :

- suffixe *-ation* : *aération, ventilation, extraction, évacuation, climatisation, aspiration*
- suffixe *-age : arrosage, lavage, remplissage*
- suffixe *-ment* : *raccordement, écoulement, refoulement*

On note que *bouche* désigne un orifice permettant le passage de l'eau ou de l'air en sortie (*arrosage, ventilation*) comme en entrée (*aspiration, écoulement*). On trouve d'ailleurs *bouche d'entrée / de sortie d'air*. Plus précisément, il semble que l'entité de référence s'apparente toujours à une sorte de *conduit* dont la bouche constitue une ouverture située à une extrémité[520]. Stosic emploie ce terme pour désigner *« des entités définissant une portion d'espace et permettant le déplacement (ex :* un tuyau, un tube, un conduit*) »* (2002 : 81). Ces portions d'espace *« ont moins la propriété d'être contenantes que d'être "traversables" »* (2002 : 82). Enfin, les conduits sont le plus généralement traversés par *« un fluide : un liquide (*eau*,* liquide*) ou à un gaz (*air*,* fumée*) »* (2002 : 83).

Une telle caractérisation fait largement écho aux données précédentes : à chaque fois, *bouche* semble bien renvoyer à l'orifice terminal d'un conduit qui permet à un fluide de sortir ou d'entrer (typiquement, *bouche de ventilation*).

Des SN comme *bouche du puits, bouche d'incendie* ou *bouche du volcan*, loin de contrarier une telle description, la confirment encore (cf. les liquides que sont l'eau et la lave). D'ailleurs, le SN *bouche d'émission* se substitue parfois à *bouche du volcan.* Et, dans le cas de *bouche de métro*, la bouche permet bien un passage (qui s'effectue dans les deux sens : entrée comme sortie) et on peut sans doute envisager un réseau de conduits (les couloirs) par lesquels circule le « flot » de voyageurs. Corollairement, avec *bouches du Gange*, il y a bien un passage de l'eau (fluide) du fleuve à l'océan. Par ailleurs, au sens de Stosic donné plus haut, on peut sans difficulté considérer le lit du fleuve comme un conduit – à la manière d'une gouttière, exemple de conduit d'ailleurs évoqué par cet auteur (2002 : 83).

519 De ce point de vue, *bouche d'incendie* fait somme toute figure d'exception même s'il désigne fondamentalement une bouche d'eau.

520 Idée d'extrémité qui fait d'ailleurs écho aux emplois spatiaux observés dans d'autres langues.

D'autres exemples (certes moins fréquents, comme le montre le relevé dans frWaC) attestent cependant que si la notion de passage est bien toujours avérée, on n'a pas toujours affaire à un fluide traversant un conduit.

Pour *bouche de pistolet / canon / arme à feu*, si on peut sans contradiction parler d'un conduit qui fait passage (cf. *bouche d'explosion*), c'est plus difficile d'envisager la balle et l'obus comme des fluides. Avec *bouche du four / poêle*, on conserve bien l'idée d'un passage : on a d'ailleurs des SN comme *bouche d'enfournement / défournement* qui mettent en avant le principe d'un processus. Cependant, le four comme le poêle n'apparaissent pas comme des conduits (ils sont plus *contenants* que réellement *traversables* pour reprendre les mots de Stosic) et on perd nettement l'idée de fluide (cf. le charbon ou le bois dont on charge le four ou le poêle). Enfin, si l'entrée de la caverne permet bien le passage (entrée et sortie) d'êtres humains ou d'animaux, ce lieu n'est pas un conduit (mais plutôt un abri).

Au final, dans un souci de généralité, nous nous en tiendrons à la notion de *passage*. Ainsi, ce qu'on peut retenir, c'est que ***bouche*** **renvoie bien à un orifice fonctionnel qui permet le passage** (de l'air, de l'eau, du seau d'eau, du charbon, de la balle par exemple). À postériori, la dimension centrale de cette notion de passage explique pourquoi, dans le syntagme *bouche de SN*, le SN peut renvoyer à une matière (ce qui passe) ou un processus (le passage lui-même) plutôt qu'à l'entité de référence elle-même.

Par comparaison notamment avec le nom *nù* (tupuri), on comprend bien que la notion de « partie active » (Roulon-Doko, 2003) est pertinente mais, finalement, trop générale pour le nom *bouche*. En français, il faut que la partie soit spécifiquement un **orifice** et que l'activité relève spécifiquement du **passage**.

Malgré son intérêt et sa pertinence, dans la sous-section suivante, on verra que cette première caractérisation est, au fond, insuffisante. Cela conduira à mieux cerner l'identité sémantique de *bouche*.

3.2.1.2 Une frontière entre visible et invisible

Il faut expliciter que, combiné avec la notion d'orifice, le passage en jeu semble toujours marquer une circulation entre un *intérieur* (du tuyau, de la canalisation, de l'égout, du four, du pistolet, du métro, du volcan, de la caverne...) et un *extérieur*. D'où la dichotomie *entrée* / *sortie* déjà suggérée plus haut bien rendue dans une séquence comme :

119. *la bouche d'accès au réseau souterrain* (Zamiatine, 1952 / 2017 – *Nous*, Actes Sud, p. 155)

D'ailleurs, significativement, dans ce type d'emplois, Cadiot considère que *« la notion de* bouche *reste plus proche de sa valeur purement relationnelle d'activité*[521] ***(entrée / sortie)*** *»* (1999 : 399 note

521 On trouve ici un écho à la partie active de Roulon-Doko (2003).

22, je souligne). Cette exigence bloque certains emplois, pas absurdes à priori puisque *cerceau*, *chas* et *anneau* engagent bien le principe d'un passage par une ouverture :

120. (a) le ballon passe par la *bouche du cerceau (*vs* à travers le cerceau)
(b) le fil passe par la *bouche / le chas[522] de l'aiguille
(c) Paul a lancé le ballon dans la *bouche / l'anneau du panier de basket

Cette dichotomie intérieur / extérieur mérite un peu d'attention.

Au-delà de la notion d'intérieur

Dans son étude sur le sar déjà mentionnée, Fédry pointe que *tà kújà* (littéralement : *bouche maison*) signifie « entrée, seuil (de la maison) » (1976 : 72). Quant à Svorou, elle signale que, en mangbetu (Soudan), *« the word for 'mouth' transfers to 'door' »* (1994 : 66)[523]. Or, en français, *bouche* ne donne pas lieu à de tels emplois :

121. (a) Paul est à la *bouche / l'entrée / au seuil de la maison
(b) Paul est passé par la *bouche / porte (de la maison)

Au regard des éléments d'analyse de la sous-section précédente, ces contraintes peuvent sembler paradoxales. Car, après tout, pourquoi le nom *bouche* ne pourrait-il désigner l'orifice permettant le passage dans (entrée) et à l'extérieur de (sortie) la maison ? En fait, si on s'intéresse aux noms désignant des lieux où l'on peut entrer, on repère grâce aux dictionnaires, les possibilités suivantes :

122. (a) bouche de métro / d'égout / du terrier / de la caverne
(b) bouche de la galerie / de la mine / du tunnel / de l'abri (*TLF*)

Les séquences en (b) sont moins consensuelles, elles ne sont données que par le *TLF*. Rappelons que, pour le *DEC*, *bouche* **ne** peut **pas** se combiner avec *tunnel* (cf. *supra*, note 510 ; en anglais, la combinaison *mouth* / *tunnel* ne semble pas faire de difficulté, cf. *supra*, note 515).

Malgré ces divergences, on voit bien que ce qui se dégage des séquences en (122) c'est que le lieu auquel on accède (ou d'où on sort) est un lieu plutôt souterrain – cf. également la séquence attestée en (119). L'opposition intérieur / extérieur parait en fait trop générale. La bouche, comme entrée, donne accès à un lieu non seulement intérieur mais également invisible de l'extérieur. C'est ce qui explique l'opposition entre :

123. (a) ??la bouche de la maison / du magasin / du gymnase
(b) la bouche de la caverne / de la grotte / du souterrain

Cette analyse est congruente avec les données lexicographiques (a) qui s'opposent à celles en (b) :

124. (a) la bouche du puits / volcan / gouffre[524]
(b) ??la bouche du bassin / de la mare / la vallée

Contrairement à *bassin*, *mare* et *vallée*, les noms *puits*, *volcan* et *gouffre* supposent une distinction marquée entre un espace visible et un espace invisible (par exemple, le jardin dans lequel se trouve le puits et le fond de ce puits).

522 Appelé *eye* en anglais !

523 C'est également le cas dans certaines langues d'Amérique centrale où *porte* se dit littéralement *mouth of house* (Campbell *& al.*, 1986 : 553).

524 Ce dernier nom n'est donné que par le *TLF*.

Tout à fait significativement, cette contrainte d'emploi se retrouve dans d'autres domaines. Prenons l'exemple de *bouche du four* (dans frWaC, on trouve également *poêle*). Il semble en fait qu'il ne s'agisse jamais d'un four de cuisine tel qu'on en trouve dans les maisons individuelles. De fait, on n'entend pas les gens parler de la *bouche de leur four*. D'ailleurs, aucun autre nom d'appareil d'électro-ménager (équipé d'une porte / ouverture) n'admet d'être combiné avec *bouche* :

125. *la bouche du lave-vaisselle / réfrigérateur / lave-linge / sèche-linge

Le type de four auquel renvoie la séquence *bouche du four* est tout différent. Dans frWaC, on trouve 12 occurrences de cette séquence. Il est facile de vérifier que *four* n'y renvoie jamais à un simple four de cuisine. Dans la moitié des cas (6), il s'agit d'un four à pain. Les autres occurrences renvoient à des fours plus spécifiques mais du même type : four à chaux (2), à antimoine[525], de locomotive, de cheminée. Le dernier emploi, relevant manifestement d'un emploi poétique, est moins pertinent (*la vérité sort de la bouche du four*). À chaque fois, contrairement à un four de cuisine, le four concerné suppose une distinction forte entre un espace extérieur et un espace intérieur *obscur* auquel on accède par un orifice assez réduit et que *bouche* désigne.

Trivialement, on retrouve cette caractéristique dans tous les emplois renvoyant au passage d'un liquide (*bouche d'arrosage, d'incendie*...) ou d'un gaz (*bouche de chaleur, d'aération*). Pour prendre un exemple assez général, *bouche* dans *bouche du tuyau* renvoie à un orifice marquant la frontière entre un espace invisible (l'intérieur du tuyau) et un espace visible (sur lequel débouche[526] le tuyau). Quoique moins courantes, les séquences *bouche du pistolet / canon* ou *bouche de la flute* confirment encore cette interprétation.

Revenons rapidement sur quelques séquences proposées par le *TLF* (à l'exception des autres dictionnaires) non attestées dans frWaC. Celui-ci évoque en effet la *bouche d'un pot* ou *d'une jarre*. Même si ces séquences sont loin d'être fréquentes, en écho aux observations précédentes, elles interrogent l'intuition. De fait, il semble y avoir un différentiel d'acceptabilité entre :

126. (a) la bouche du pot / de la jarre / du vase
(b) ??la bouche du saladier / panier / de la soupière

En (a), on imagine facilement que les noms puissent renvoyer à des contenants cachant l'espace intérieur qu'ils forment alors que, en (b), cela parait bien plus difficile. On peut évidemment considérer l'intérieur du saladier mais cet intérieur est visible de l'extérieur.

Reste l'emploi de *bouche* dans le domaine fluvial. Outre la séquence *Bouches du Rhône* (dont l'important nombre d'occurrences dans frWaC – 5020* – découle probablement de son statut de nom propre), on trouve *bouches du Nil* / *Gange* / *Mississippi*. Dans ces cas, on peut identifier une opposition entre un espace intérieur (le fleuve en question) et un espace extérieur (l'océan, extérieur

525 Minéral métallique qu'il s'agit de faire fondre.

526 Significativement, voici comment le *TLF* définit le verbe intransitif *déboucher* construit sur *bouche* : « Sortir d'un **endroit resserré** pour passer dans un **lieu plus ouvert** » (je souligne). Notons que ce verbe n'a rien à voir avec les verbes *boucher / déboucher (un lavabo)* construits sur le mot *bousche* (ancien français) signifiant « poignée de paille, fagot » et qui a donné *bouchon* (cf. le *DH*).

au fleuve) mails il est difficile de défendre une opposition entre un espace invisible (enfoui voire caché) et un espace visible (ouvert sur l'extérieur) : le fleuve n'est pas moins « découvert » que l'océan. J'admets là une limite à l'analyse.

Cependant, dans ce cas, *bouche* présente une particularité morpho-syntaxique. En effet, quoique de manière plus ou moins nette, tous les dictionnaires pointent que cette expression est préférablement[527] employée au pluriel :

127. (a) bouches du Gange / fleuve
(b) ?bouche de la Seine / du fleuve

Une telle contrainte d'emploi n'est pas nécessaire dans les autres langues. En anglais par exemple, *mouth* s'emploie sans problème au singulier avec *river* (Kraska-Szlenk, 2014 : 23 ; Nissen, 2011 : 74 ; Deignan & Potter, 2004 : 1245). Et, significativement d'ailleurs, Récanati donne pour équivalent à *mouth of river* le syntagme français *bouches de rivière* (1997 : 111). D'un point de vue extra-linguistique, on peut considérer que cette contrainte de niveau syntaxique émerge du fait qu'on emploie *bouches* en référence à des fleuves dont l'embouchure forme un delta (cf. les fleuves précédents : *Nil, Gange, Mississippi, Rhône*). Le *GR* et le *DEC* insistent d'ailleurs sur le fait que cette embouchure présente plusieurs *bras*[528]. Ces remarques invitent à considérer que cet emploi est un peu en marge. Il faudrait peut-être simplement le rattacher au nom *embouchure*.

Pour terminer ce parcours, reconsidérons le nom *bar* évoqué par le *GR* (cf. *supra*, note 509). En fait, la combinaison avec *bouche* est issue d'une citation littéraire qui envisage d'autres « lieux à bouche » :

128. *Épave est le nom que parfois l'on donne aux bestiaux égarés, il s'est souvenu de cela en voyant dériver les hommes de la bouche d'un* ***bar*** *à celle d'une* ***cafeteria****, à celle d'un* ***couloir d'estaminet****, à celle d'un autre* ***bar*** (Pieyre de Mandiargues, *La Marge* – cité par le *GR*)

Le contexte laisse penser que ce qui compte pour l'auteur, c'est de présenter les lieux où trainent les personnages évoqués (qu'on désigne par les noms *épave* et *bestiaux* !) comme des lieux peu reluisants, un peu hors du monde. Le nom *bouche* marquerait la frontière entre ces espaces reculés (et invisibles ?) et le monde extérieur des gens normaux.

Dans ce qui suit, c'est cette piste qui sera explorée.

Vers la notion d'obscurité ?

Dans frWaC, on trouve de nombreuses (52) occurrences de *bouche d'ombre* en référence plus ou moins directe au poème *Ce que dit la bouche d'ombre* (Hugo, *Les Contemplations*). Ce syntagme est fondamentalement une création littéraire. Pourtant, à la lueur de l'analyse précédente, on peut considérer que le choix du poète d'associer *bouche* à *ombre* pour évoquer un spectre dissertant sur la

527 Là encore, ce sont le *TLF* et le *DEC* qui s'opposent le plus clairement. Quand le dernier considère qu'il n'y a, pour cet emploi, pas de singulier, le premier donne *bouche d'un fleuve, d'une rivière, d'une source*.

528 On pourrait voir dans ces ramifications une « confusion » plus grande et donc une forme d' « opacité » mais cette interprétation reste fragile.

nature du monde n'est sans doute pas anodin[529]. Si le nom *bouche* y désigne sans doute la partie du « corps » du fantôme qui s'adresse au poète, on peut y voir également un orifice constituant une porte qui mène du monde des vivants aux ténèbres, de la lumière à l'obscurité. Autrement dit, du visible à l'invisible.

Cette autre citation de LM fait écho à cette interprétation :

129. *Il explore le seul mystère, bouche de **néant** d'où la vie surgit, où elle s'abîme.* (LM – 913223)

Mais, surtout, on en trouve une intéressante confirmation avec les séquences suivantes :

130. (a) porte(s) de l'enfer / du paradis
(b) bouche(s) de l'enfer / ??du paradis

Dans frWaC, le nombre d'occurrences est d'ailleurs suffisant pour obtenir un contraste significatif :

frWaC	porte(s)	bouche(s)
de l'enfer	363*	36
du paradis	409*	0

On voit bien que, dans ces emplois plutôt littéraires, *bouche* est associé à un invisible « imagé » qui conduit vers une idée d'obscurité à la fois mystérieuse et inquiétante. En cela, ces emplois de *bouche* sont parallèles de ceux explorés dans des domaines plus concrets (canalisations, lieux, objets...) – cf. la discussion sur la séquence à priori peu naturelle *bouche du bar*.

Terminons par un extrait littéraire contemporain :

131. *A quelques dizaines de mètres de l'endroit où mon père est tombé. Une porte **noire**. Une bouche **monstrueuse**, silencieuse, monumentale. Une vision hallucinante.* (Bailly, 2017 – *L'homme des bois*, POL, p. 68, je souligne)

En fait, comme le précise ensuite le narrateur, *« il s'agit simplement d'un ancien tunnel*[530] *ferroviaire construit dans les années 1890 »* (2017 : 68). Or, c'est précisément parce que ce tunnel est présenté comme un endroit obscur, ténébreux et effrayant (il est associé à la mort du narrateur) et non comme un espace ayant gardé sa dimension fonctionnelle de conduit qu'on peut s'autoriser à le doter d'une bouche. Dans ce texte, le tunnel est davantage perçu comme une caverne que comme une infrastructure ferroviaire.

Bilan

Dans l'acception PART hors de la sphère humaine, on voit donc que *bouche* renvoie à un orifice fonctionnel (constitutif de son entité de référence) permettant un passage entre un espace intérieur et un espace extérieur. Mais, cette caractérisation est trop générale car *bouche* exige un contexte où

529 Sans doute, le nom *bouche* aurait-il plus difficilement cohabiter avec *lumière* : *??bouche de lumière* (vs *trou de lumière*).

530 En accord avec le *TLF*, Bailly s'autorise donc à envisager la bouche d'un tunnel même si la séquence *bouche du tunnel* n'est pas utilisée.

l'espace intérieur se présente comme invisible ou caché. Cette dimension invisible confère à *bouche* le statut d'une frontière entre le connu et un inconnu potentiellement nuisible.

Dans la section suivante, pour essayer de comprendre en quoi cette première caractérisation peut s'avérer pertinente pour rendre compte de l'identité sémantique de *bouche*, c'est l'acception physiologique qui sera étudiée.

3.2.2 L'acception PART physiologique

Ce qui est ici appelé l'acception PART physiologique regroupe en fait des emplois qui peuvent sembler un peu éloignés les uns des autres : d'une part, les emplois proprement corporels (eux-mêmes un peu équivoques : « lèvres » *vs* « cavité ») et, d'autre part, les emplois renvoyant aux fonctions d'alimentation et de parole pour lesquels, malgré un caractère « moins concret », il est difficile de considérer que toute dimension physiologique est absente (c'est bien la partie du corps que désigne *bouche* qui participe de l'acte de manger ou de parler).

3.2.2.1 La bouche, une partie corps qui fait passage

Dans la plupart des emplois recensés précédemment, au premier abord, il semble qu'on puisse facilement défendre l'idée que *bouche* renvoie fondamentalement à une partie du corps se présentant comme un orifice qui fait passage. Et, comme avec les emplois relevant des objets, ce passage est susceptible de s'opérer selon une orientation ou une autre.

Par exemple, la fonction de respiration fournit un bon contexte d'une double orientation (en l'occurrence, inspirer / expirer). Les énoncés suivants où *bouche* renvoie simplement à la partie du corps l'illustrent assez clairement :

132. (a) Paul aspire l'air / inspire par la bouche [extérieur → intérieur]
(b) Paul souffle / expire par la bouche [intérieur → extérieur]

La double orientation est particulièrement manifeste dans l'expression *bouche-à-bouche* (où l'air *sort* de la bouche du soignant pour *entrer* dans celle du soigné) : la première occurrence de *bouche* marque une orientation et la seconde une autre !

Pour la fonction de parole[531], l'orientation « intérieur → extérieur » semble privilégiée (dire, parler, hurler, chanter...). Celle-ci est particulièrement bien représentée dans les bases de données avec des énoncés du type :

133. (a) les mots **jaillissent** de la bouche de Paul
(b) la vérité **sort** de la bouche des enfants
(c) Marie l'a **entendu** de (dans) la bouche de Paul
(d) les insultes lui **viennent** à la bouche
(e) Paul n'a que ce mot à la bouche

D'un point de vue très concret, les sons (réalités acoustiques) sortent du corps pour aller vers l'extérieur (cf. l'expression *le bouche-à-oreille*). Il est vrai que, dans ces énoncés, une dimension

531 Fonction qui n'est par ailleurs pas sans lien avec celle de la respiration (le souffle d'air rendant possible l'émission de sons articulés).

plus abstraite émerge : *mot, vérité ou insulte* semblent renvoyer à des réalités moins tangibles que de « simples » sons. Pourtant, l'orientation est conservée : on peut considérer que le le mot prend forme dans le cerveau pour aller vers l'extérieur. Or, la bouche s'avère bien le lieu de passage privilégié – par rapport à des situations où les paroles ne sont pas rendues publiques : *Paul garde ça pour lui / Paul formule quelques insultes dans sa tête*. L'orientation inverse reste envisageable :

134. *Toujours est-il que Hugo en remet le texte dans la bouche du "comte Néant, sénateur" des Misérables.* (frWaC)

À l'inverse, quand *bouche* renvoie à la cavité et évoque, en particulier, la fonction d'alimentation, on pense plus spontanément à l'orientation « extérieur → intérieur » (manger, boire, avaler, ingérer...). Cependant, il serait absurde d'exclure l'autre orientation (vomir, recracher...) :

135. (a) Paul ouvre sa bouche pour avaler ce médicament
(b) Paul porte les aliments à sa bouche [extérieur → intérieur]
(c) Paul est évanoui et de la bave sort de sa bouche
(d) le trop plein lui sort de la bouche, c'est dégoûtant ! [intérieur → extérieur]

Quoique illustrée par des données linguistiques (pour la plupart, construites), cette première description s'appuie essentiellement sur une perception intuitive de ce qu'est la bouche (comme partie du corps) et des fonctions de base (respirer, parler, manger) auxquelles elle contribue.

Dans la sous-section suivante, on va voir que, sans remettre totalement en cause cette notion de passage qui semble cruciale pour caractériser le fonctionnement sémantique de *bouche*, on peut la préciser un peu.

3.2.2.2 Une « frontière » entre un intérieur invisible et l'extérieur

Ce qui est en fait crucial, ce n'est pas le fait qu'un passage s'effectue effectivement ou non mais bien que la bouche se présente comme une frontière entre un espace perçu comme extérieur (hors du corps humain) et un espace intérieur (au corps humain). Ainsi, considérons cet exemple dans le domaine de l'alimentation :

136. *parce qu'il a de la saucisse encore dans la bouche* (CO - 1992, LEONARD-01-1_08_09)

Ce que note l'adulte qui supervise le petit Léonard, c'est la présence de nourriture dans la bouche de l'enfant. Mais, l'adverbe *encore* le signale d'ailleurs nettement, on attend de cette nourriture qu'elle *passe* cette frontière qu'est la bouche (quitte à ce que l'enfant recrache la nourriture).

Une telle idée de transition est mise en relief par les contrastes suivants :

137. il a gardé son chewing-gum dans la bouche pendant trois heures / jours / (?)ans

Bien sûr, le dernier énoncé n'est pas en soi impossible mais on voit bien que le contexte énonciatif qui le rend énonçable est assez contraint (cf. *il a battu un véritable record en gardant un chewing-gum dans la bouche pendant trois ans*). Si un chewing-gum n'est, par nature, pas avalé, il reste dans la bouche de manière transitoire à la frontière de l'extérieur et de l'intérieur.

On retrouve ce principe dans le domaine de la parole :

138. les mots lui sont restés dans la bouche

Même si les mots *ne passent pas*, il est évident qu'ils étaient à priori destinés à sortir.

Le fait que la bouche se présente comme un espace de transition est manifeste dans les collocations entre *bouche* et les verbes *ouvrir* et *fermer* (et les participes passés associés tout aussi courants, *ouvert* et *fermé*) :

139. (a) Paul ouvre / ferme la bouche
(b) Paul a la bouche ouverte / fermée

Cela donne d'ailleurs lieu à des emplois plus ou moins figés :

140. (a) Paul est resté bouche bée [aucune parole malgré une bouche ouverte]
(b) Paul n'a pas ouvert la bouche de la soirée [et n'a donc pas parlé du tout]
(c) motus et bouche cousue [la bouche restera fermée pour ne trahir aucun secret]

Or, cette affinité confirme encore que *bouche* renvoie fondamentalement à une frontière qui peut permettre ou non le passage. Dans le domaine des objets, cette idée d'ouverture / fermeture n'était pas très saillante (**la bouche du volcan / pistolet / tuyau est ouverte*). C'est pourquoi la notion d'orifice, sans exclure celle de frontière, paraissait plus immédiate.

Par ailleurs, il est manifeste que la bouche constitue une frontière située à la limite non seulement d'un espace *intérieur* mais d'un espace *invisible depuis l'extérieur* qui est contenu dans l'enveloppe corporelle. La bouche de l'être humain est même située (comme la bouche d'arrosage, la bouche du canon ou la bouche de la flute) a l'extrémité de deux conduits (Stosic, 2002) qui ne laissent rien apparaitre de l'intérieur où ils mènent : la trachée et l'œsophage.

C'est sans doute quand *bouche* se trouve synonyme de *lèvres* que cette analyse semble la plus fragile. En effet, dans un tel cas, même la notion de passage semble absente puisque il s'agit essentiellement d'évoquer l'aspect des lèvres :

141. (a) Paul fait la moue avec la bouche
(b) Paul a la bouche bien dessinée / peinte en rouge / tordue

Mais, ce qui est précisément frappant avec ces énoncés, c'est qu'on y présente la bouche comme quelque chose de *perçu* comme saillant et donc visible. Elle est ici comme la face externe de la frontière entre intérieur et extérieur. Elle est alors disponible pour présenter les états d'âme du sujet comme dans l'énoncé (a) ci-dessus ou dans un énoncé comme :

142. Paul arrive la bouche en cœur

Sur la base de ces éléments, il est tentant de considérer la poly-référencialité de *bouche* (dans ses emplois corporels) comme un cas limite de polysémie. On l'a vu, dans de telles circonstances, Pustejovsky parle de polysémie logique (cf. *supra*, p. 26). On peut également citer l'approche par *facettes* de Cruse (1996, 2000). En effet, si le nom *bouche* présente parfois des facettes bien distinctes en fonction du modifieur (a), de la préposition (b) ou du verbe (c),

143. (a) Paul a la bouche violette / pleine [lèvres / cavité]
(b) du chocolat sur / dans la bouche [lèvres / cavité]
(c) Paul se frotte / rince la bouche [lèvres / cavité]

il arrive que les deux interprétations se mêlent sans s'exclure :

144. (a) Paul a une bouche immense
(b) ouvre la bouche, Paul !

Il n'y aurait donc pas exactement deux sens autonomes mais plutôt deux facettes d'un même sens[532].

Néanmoins, dans la perspective d'une recherche d'éléments invariants, ce n'est pas tant de valider ou non le principe d'un fonctionnement polysémique qui apparait crucial, c'est plutôt de comprendre sur quelles bases homogènes se fait l'alternance de sens (ou de référence). Or, cette interprétation double (*lèvres / cavité*) valide l'idée que, fondamentalement, *bouche* renvoie à une frontière qui est soit perçue de l'extérieur (les lèvres comme face externe de la frontière en quelque sorte) soit perçue de l'intérieur (la cavité buccale comme face interne de la frontière). Autrement dit, le sens de *frontière corporelle* ne bouge pas, c'est le point de vue sur cette frontière qui bouge.

3.3 Bilan

Au final, le nom *bouche* n'est pas sans poser quelques difficultés. En entamant l'analyse par l'acception relevant de la sphère non humaine, on a mis en évidence la manifestation de deux propriétés : la première, à priori triviale, fait de *bouche de N* un « orifice, lieu de passage » et la seconde insiste sur une nette opposition entre un espace extérieur / visible et un espace intérieur / invisible (potentiellement, on l'a vu, anxiogène).

Dans le domaine physiologique (incluant la partie du corps et ses fonctions), la notion de passage reste pertinente quoique le passage puisse se révéler en suspens. Ce qui semble compter, c'est que *bouche* renvoie fondamentalement à une frontière entre un extérieur et un intérieur (du corps humain).

Ces deux analyses se formulent donc un peu différemment. Pour autant, elles ne se contredisent pas.

On serait tenté de considérer que *bouche* se pose toujours comme un **« orifice-frontière qui fait passage entre deux espaces : un espace extérieur et un espace non seulement intérieur mais également invisible »**. Cette notion d'invisibilité est plutôt cohérente avec le principe d'un corps humain perçu dans son aspect extérieur (à l'instar des lèvres) mais dont les éléments internes sont, précisément, invisibles de l'extérieur. Par ailleurs, les mots se rendent *visibles* – audibles – en passant par la bouche, les aliments avalés *disparaissent* par la bouche.

532 Cruse (2000 : 27) oppose ainsi *a red book* (TOME) vs *an interesting book* (TEXT) tout en signalant que les deux facettes peuvent être présentes simultanément : *to publish a book*. Kleiber (2008b : 16-17) propose l'équivalent français de cette opposition avec, par exemple, *ce livre est déchiré* vs *c'est un livre sérieux*.

4 - Le nom *pied*

Avec le nom *pied*, on aborde un des noms de parties du corps humain le plus souvent mis en avant quand il s'agit d'illustrer le phénomène polysémique. On est donc ici en présence d'un nom clairement polysémique. Corollairement, comme nous le verrons, si on se fie aux bases de données explorées, le nom *pied* est un nom encore bien plus fréquent que le nom *bouche*.

Dans le domaine corporel, les critères MAL et PI ne posent aucune difficulté :

145. Paul a mal au pied (gauche) / aux pieds

146. (a) il a les pieds plats
(b) elle est fragile des pieds
(c) il marche les pieds en canard
(d) Paul lève le pied
(e) Paul attrape Marie par le pied
(f) Paul lui écrase le pied

Dans un premier temps, malgré l'obstacle qu'offre le foisonnement polysémique du nom *pied*, on tentera d'en circonscrire la variation en s'appuyant sur les ressources lexicographiques et sur les bases de données. Dans un second temps, on focalisera l'attention sur certains aspects de cette variation pour tenter de mettre au jour des régularités locales. En effet, l'analyse se heurtera à quelques difficultés et ne sera pas suffisamment aboutie pour dégager une caractérisation invariante totalement convaincante (les limites seront soulignées en conclusion). Cette section consacrée à *pied* permettra malgré tout d'illustrer une dernière fois la démarche d'investigation empirique (en s'appuyant notamment sur une étude des locutions).

4.1 État des lieux de la variation

Toutes les acceptions identifiées à l'issue du panorama du chapitre 3 ne relèvent pas de la variation de sens du nom *pied*. Ainsi, pour la sphère humaine, le nom *pied* ne donne lieu ni à une acception ÉTAT (*Paul a les foies / *les pieds*) ni à une acception QUAL (*Paul a du cœur / des jambes / *du pied / *des pieds*). L'acception PERS n'est pas non plus en jeu ici : *cette entreprise a besoin de bras / l'infanterie a besoin de ??pieds*. Par exemple, dans l'énoncé *Paul danse comme un pied*, il ne semble pas que *pied* renvoie à un « mauvais danseur ».

La variation est plus convaincante hors de la sphère humaine où l'on trouve trivialement des emplois PART et ZONE mais également des emplois QUAL. Ces derniers sont beaucoup moins courants mais, comme on le verra dans la prochaine sous-section, bien identifiés par certains dictionnaires.

Le tableau suivant donne un premier aperçu des acceptions concernant *pied* :

Emplois	psychologique **Sphère humaine** physiologique		**Sphère non humaine**
PART	*de pied ferme*	*Paul a les pieds plats*	*le pied de la lampe*
	PERS *		**ZONE** *au pied de la falaise*
QUAL	*		*ce mur a du pied*
QUANT	*trois pieds de haut / six pieds sous terre / c'est un vers de huit pieds*		

À l'intérieur de la sphère humaine, la polysémie n'est donc pas très marquée. C'est d'autant plus vrai que, la dimension psychologique émerge en fait assez difficilement. Dans le tableau, elle est exemplifiée par un emploi figé (*de pied ferme*) et c'est en fait surtout ce type d'emplois qui permet d'envisager des emplois relevant du psychologique. Car on ne trouve pas, avec *pied*, d'emplois comparables à *Paul a le cœur sincère* ou *Paul a les épaules solides*[533].

En revanche, la variation est plus étendue en dehors de la sphère humaine. Pour l'acception PART, on trouve de nombreux emplois où *pied* désigne la partie de quelque chose. Par comparaison avec *cœur*, l'emploi du nom *pied* est ici beaucoup plus souple : un grand nombre de noms peuvent se combiner avec *pied* pour faire émerger ce sens contextuel. Ici, la compatibilité avec les structures de possession inaliénable ne fait pas réellement difficulté :

147. (a) il a les yeux bleus → cette chaise a les pieds cassés
(b) elle est ronde des hanches → (?)ce fauteuil est élégant des pieds
(c) il conduit les yeux fermés → le tabouret bascule dans le vide les pieds en avant
(d) Paul lève la main → ?
(e) Paul prend Marie par la main → Paul prend la chaise par les pieds
(f) Paul lui prend la main → Paul lui rafistole les pieds [à l'échelle]

Par ailleurs, le nom *pied* fait partie des quelques noms qui admettent des emplois ZONE et qu'on considère parfois, à ce titre, comme fortement « grammaticalisés ». Là encore, il semble qu'on puisse faire un usage très souple de la locution *au pied de*. Nous le discuterons dans l'analyse.

Enfin, le nom *pied* donne lieu à des emplois QUANT dont on peut distinguer deux types. Le premier relève de l'unité de mesure tombée à première vue en désuétude (*ce terrain mesure cent pieds*) même si elle reste employée dans certains domaines et également dans certaines locutions. Le second est beaucoup plus spécifique : dans le domaine de la poésie versifiée, *pied* renvoie à une syllabe ou à une combinaison de syllabes. Or, la syllabe constitue bien l'unité de base pour « mesurer » les vers.

Signalons enfin que le tableau précédent ne met pas en évidence la profusion d'emplois figés auxquels donne lieu le nom *pied*. Pour tous ces emplois, le classement s'avère parfois délicat et il

533 Il est vrai que le *TLF* propose *avoir le pied joyeux / timide*. Outre le fait que de tels emplois semblent assez peu courants, ils ne permettent pas réellement une interprétation d'ordre psychologique. Le dictionnaire parle plutôt d'une manière de marcher, de se tenir ou de se comporter.

n'est pas toujours facile d'expliciter la référence du nom *pied.* La consultation des dictionnaires et des bases de données nous aidera à prendre la mesure de cette complexité.

4.1.1 Point de vue lexicographique

La richesse des descriptions lexicographiques est comparable à celle du nom *cœur*. Cela s'explique par deux caractéristiques évoquées plus haut : d'une part, le nom *pied* est effectivement concerné par un nombre important d'acceptions et, d'autre part, il est sujet à un impressionnant foisonnement locutionnel. D'ailleurs, comme pour *cœur*, le *DEC* étudie même à part certains *phrasèmes* : *à pied*, *sur pied*[1]*, sur pied*[2] et *casser les pieds*[534].

Commençons par noter que tous les dictionnaires font de l'acception « partie du corps[535] » – dans sa première section, le *TLF* parle de l'*organe* d'un être animé – l'acception première. À partir de ce point de départ, sont décrites de nombreuses locutions selon des découpages plus ou moins convergents dont il serait fastidieux de rendre compte de façon exhaustive. On peut néanmoins mettre en avant certains choix.

Dans le *Lexis*, on présente le pied (homonyme 1) comme renvoyant à la partie du corps qui sert à *soutenir* et à *marcher*. Mais, surtout, le dictionnaire ménage une très longue section consacrée à 55 locutions, toutes censées être construites à partir de cette dimension corporelle (de *à pied* à *vivre sur un grand pied* en passant par *être sur pied* ou *mise à pied*).

L'approche du *DEC* est convergente avec celle du *Lexis*. La définition liminaire évoque un « organe d'**appui** des jambes […] et de **déplacement** en position **verticale** » (je souligne). Puis, s'ensuit une description détaillée du nom *pied* dans ses différentes dimensions corporelles (taille, forme, geste, position, maladie, soin, appui, déplacement et parties du pied) complétée d'une longue liste de *phrasèmes*. Certains d'entre eux sont plus spécifiquement regroupés autour des notions d'activité (*mettre sur pied*), de stabilité (*perdre pied*) et de stupidité (*comme un pied*).

Le *DFU* est à la fois moins exhaustif et plus explicite. On y précise notamment que, en position verticale, « le *pied* est la partie la plus BASSE du corps ». Pour un francophone, cette mention pourra sembler triviale[536] mais rappelons que, dans sa visée didactique, le *DFU* cherche à être le plus transparent possible. Cette précision est mise à contribution pour expliquer certaines expressions comme *se jeter aux pieds de quelqu'un* (« jusqu'au sol ») ou *bête comme ses pieds* (les pieds s'opposant à la partie la plus haute que constitue la tête, siège de l'intelligence).

534 Rappelons que le *DEC* n'offre pas un panorama exhaustif du lexique. Dans un autre volume du dictionnaire, d'autres locutions avec *pied* pourraient tout à fait être étudiées comme vocables.

535 Ils distinguent également à l'intérieur de cette acception ce qui relève de l'humain et ce qui relève de l'animal, il n'en sera pas tenu compte ici.

536 Dans sa perspective inter-linguistique, Wierzbicka (2007 : 30-31) souligne que l'anglais et le polonais s'opposent dans leur découpage du corps humain : là où l'anglais oppose *legs* à *feet*, le polonais ne retient qu'un mot, *nogi* (cf. *supra*, chapitre 1, p. 22). On verra plus loin que cette position la plus basse (qui fait du pied la partie en contact avec le sol) est plus cruciale qu'il n'y parait.

Toujours en s'appuyant sur l'acception corporelle (et en partant de l'exemple principal *course à pied*), le *DFU* insiste ensuite sur la *fonction* des pieds[537] et le lien avec différentes locutions. Les pieds servent à *tenir debout* (*perdre pied, mettre pied à terre, attendre de pied ferme, retomber sur ses pieds*...), à *marcher* (*aller à pied, regarder où on met les pieds, trainer des pieds, marcher sur la pointe des pieds*...) ou à mettre en œuvre diverses *actions* : danser, jouer au football, appuyer sur l'accélérateur (*lever le pied*), faire un signe (*faire du pied, appel du pied*) ou donner un coup (*coup de pied*).

Dans le *GR*, on retrouve une acception I qui renvoie à la partie du corps – « servant à l'**appui** et à la **locomotion** » (je souligne) – et à une multitude de locutions qui se construisent plus ou moins directement sur ce sens. Sont particulièrement mis en exergue (en I-A1 et plus spécifiquement en I-A2 et I-A3) des expressions où *pied* désigne le contact avec le sol (*avoir, perdre, prendre, lâcher pied*) et une manière de se tenir ou de marcher (*avoir le pied sûr, s'en aller d'un pied léger*).

Quant au *TLF*, il découpe la sous-section I (« chez l'homme ») de sa première section (« organe d'un être animé ») en trois parties. À chaque fois, il s'agit de mettre en avant des locutions relevant du thème retenu. En A, c'est le pied – « élément principal de la **station debout** et de la **marche** » (je souligne) – considéré dans son apparence extérieure (aspect, maladies, sensations physiques, soins). En B, c'est plutôt la dimension fonctionnelle – « le pied considéré comme un organe doué de mobilité » – qui est mise en avant : appui (et contact avec le sol), déplacement, action et état d'une personne. En C, on explore la valeur symbolique.

Le *TLF* semble être le seul dictionnaire qui insiste réellement sur une dimension d'ordre *psychologique*. En effet, *pied* peut renvoyer à un état **moral** (*partir du bon pied, bon pied, bon œil, faire des pieds et des mains*) en B ou à certaines **qualités** en C : puissance (*tomber aux pieds de quelqu'un*), infériorité (*avoir un boulet au pied*) et stupidité (*bête comme ses pieds*). Les autres dictionnaires insistent davantage sur la dimension figurée qui semble trop reliée à la signification corporelle pour être jamais considérée comme réellement *psychologique*.

Il faut également signaler que certains dictionnaires optent pour un rattachement d'emplois hors de la sphère humaine à l'acception 1 – ce qui diverge assez nettement du choix effectué dans cette thèse. Ainsi, le *Lexis* évoque (en 1.2) la « semelle des chaussures » (*s'essuyer les pieds sur le paillasson*). Le *GR* intègre, dans sa description de l'acception 1, les sous-acceptions *pied de fer / fonte* (enclume), *pied de bas* (partie du bas qui recouvre le pied), *le pied droit* (chaussure) et même *pied de lit*. De même, le *TLF* insiste sur le rapport analogique entre la partie du corps et des syntagmes comme *les pieds d'une statue, pied de fer, pied de bas* (en I.A) et *pied de lit* (en I.C).

537 Il s'agit de la section II de la définition. L'impasse est faite sur la section III qui évoque les pieds comme « objets de soins » et qui offre surtout l'occasion d'explorer les champs lexicaux de la cordonnerie et du médical.

Cela étant dit, les dictionnaires ménagent tous une section à part qui correspond peu ou prou aux acceptions hors de la sphère humaine : PART, ZONE et, plus marginalement, QUAL. Dans le *Lexis*, comme pour *cœur*, l'option homonymique conduit à ouvrir une deuxième entrée dans laquelle la distinction entre PART et ZONE n'est guère marquée. En revanche, le dictionnaire ouvre une sous-section pour les objets (*pied d'un verre, pied de table, au pied de l'échafaud*) et une autre pour les végétaux (*au pied d'un arbre, pied de vigne, pied de salade*)[538]. Dans cette entrée, la partie consacrée aux locutions mentionne *donner du pied à une échelle* (autrement dit QUAL).

Les autres dictionnaires considèrent tous cet « homonyme » comme une simple acception.

Dans le *GR*, l'acception II donne lieu à quatre distinctions intéressantes[539]. De façon similaire au *Lexis*, le *GR* tient à distinguer une sous-acception (II-2) relevant du végétal : *le pied d'un arbre, le pied d'un champignon*. Mais, c'est surtout la distinction entre les acceptions II-1 et II-4 qui s'avère intéressante. Dans la première, on parle de la « partie par laquelle un objet repose sur le sol, touche le sol » : *le pied des montagnes, le pied d'un mât, le pied d'un escalier, le pied d'un mur*. C'est là qu'est citée la locution prépositionnelle *au pied de* (glosée par « au bas de ») : *au pied d'une falaise, au pied du trône, au pied de l'échafaud*. Dans la seconde, on évoque la « partie (d'un objet) servant de support » : *les pieds d'un meuble, pied de table, verre à pied*... On voit ainsi que le *GR* opère une distinction entre une partie non détachable (*le pied de la falaise*) et une partie détachable (*le pied d'un verre*)[540] qui n'est pas sans rappeler la réflexion développée au chapitre 3 sur la distinction entre ZONE et PART (cf. la section ***3.2 Entre Partie et Zone : les noms de parties du corps humain***). Enfin, on trouve en II-3 l'acception déjà signalée (cf. *supra,* la section ***4*** du chapitre 3) et que notre découpage conduit à classer en QUAL : *du pied* (« une bonne assise »). On trouve ce sens dans des expressions comme *un mur qui a du pied* ou *donner du pied à une échelle* (en l'écartant du mur) ou même *un bateau qui a du pied dans l'eau* (= qui a un tirant d'eau important).

Significativement, dans la troisième partie de sa première section, le *TLF* opère une distinction proche de celle du *GR*. En A, on parle d'une « partie d'une chose qui repose sur le sol » : *le pied d'une échelle, d'un mât, d'une colline, d'un trône*... C'est ici que sont abordés les végétaux. En B, on évoque « la partie d'un objet jouant un rôle de soutien » : *pieds de chaise, pied d'un appareil photographique, verre à pied, pieds d'une armoire*... Toujours en accord avec le *GR*, c'est bien dans la partie A qu'est mentionnée la locution *au pied de* mais de manière plus incidente.

Le *DFU* évoque assez rapidement la sphère non humaine (section IV). Après une sous-section consacrée aux emplois dans le domaine animal, on distingue un *pied de plante* (cf. *pied de vigne / champignon, vendre sa récolte sur pied, sécher sur pied*) et un *pied de A1 concret* (chaise, verre,

538 Le *Lexis* ouvre également quelques sous-sections donnant lieu à des acceptions plus techniques. Par exemple, le *pied de la perpendiculaire* en mathématiques ou le *pied d'une lettre* en imprimerie.

539 En fait, il y en a 6 en tout mais on néglige les deux dernières très techniques : *pied d'un cigare* et *pieds de distillation*.

540 A cet égard, il parait discutable que *le pied d'une échelle* illustre la première section.

lampe). Dans un second temps, on insiste sur la *« partie la plus basse, sans finesse particulière surtout dans la loc. prép.* au pied de *»*. On retrouve ainsi une opposition entre une partie distincte et une partie moins clairement identifiée.

C'est le *DEC* qui propose la description la plus détaillée des emplois hors de la sphère humaine. Tous les emplois non humains y sont traités, notamment *le pied d'un lit* (II.1), *le pied d'un bas* (II.2), *les pieds sales* où *pieds* renvoient aux chaussures (II.3) et *le pied de fer / fonte* (II. 8).

Mais, ce sont surtout les sections II.4 à II.7 qui attirent l'attention. De façon assez singulière[541], le *DEC* isole d'abord une sous-acception II.4 exclusivement relative aux champignons : *le pied du bolet* (en lien avec le phrasème *sécher sur pied*). Ensuite, le *DEC* rejoint le traitement du *GR* et du *TLF*. En II.5, on se focalise sur *le pied de X* où X est un **végétal** (mais pas un arbre). Puis, on distingue ici encore la « partie(s) inférieure(s) d'un artefact X, **distincte**(s) de (la partie principale) de X et destinée(s) à ce que X s'y appuie » (II.6) et « partie inférieure de X, **n'étant pas distincte**[542] de X » (II.7a). Et c'est bien dans cette dernière section qu'est évoquée la locution *au pied de* au travers des exemples *au pied de la falaise* et *au pied de la maison*[543]. Enfin, la section II.7b est consacrée à l'acception « superficie de la base du pied II.7a d'un artefact X » : *un mur qui a du pied*. Il s'agit de l'acception QUAL également évoquée par le *GR* et le *Lexis*.

Enfin, tous les dictionnaires identifient bien des sens correspondant à l'acception QUANT. Pour ce qui concerne l'unité de mesure, tous signalent que *pied* relève d'un usage révolu (en France) mais que plusieurs locutions en gardent la trace : *pied à pied, vouloir être à cent pieds sous terre, faire un pied de nez...*

Pour le *Lexis*, les acceptions renvoyant à l'unité de longueur (*pied 3*) et à l'unité de versification (*pied 4*) constituent deux homonymes bien distincts. Le *DEC* intègre l'acception « unité codifiée de mesure linéaire » (III) dans sa description de *pied*^{1} (dont l'acception première est « la partie du corps ») mais considère comme un second vocable (*pied*^{2}) l'acception renvoyant à « l'unité minimale rythmique d'un vers ». Corollairement, le *DFU* relie directement l'unité de mesure (I.3) à l'acception corporelle (I.1)[544] mais aborde les emplois relevant de la versification dans l'article POETE / POESIE (et les déconnecte ainsi complètement des autres acceptions de *pied*).

La logique de description du *GR* relève plus nettement d'une approche polysémique : l'unité de mesure de longueur et les emplois relevant de la versification constituent simplement des acceptions 3 et 4 de l'entrée *pied*.

Mais, c'est sans doute la présentation du *TLF* qui offre le description la plus proche de celle proposée dans cette thèse. En effet, dans une section 2, on commence par évoquer une « unité de

541 Les autres dictionnaires rattachent simplement cet emploi à l'acception « pied d'une plante / d'un végétal ».

542 Dans ces deux définitions, c'est moi qui souligne.

543 Contrairement à la locution *au cœur (de)* considérée comme un vocable à part entière, *au pied de* n'est pas étudié isolément dans le *DEC*.

544 Au côté du pouce, le pied comme unité de mesure est également évoqué dans l'article MESURER du *DFU*.

mesure ». Et cette même section distingue des emplois renvoyant à la mesure concrète de longueur ou de surface (*quelques pieds de terre*), des emplois plus figurés (*traiter des personnes sur le même pied*) et des emplois relatifs à la versification (*un vers de douze pieds*).

Ainsi, pour ce qui concerne l'acception QUANT, on voit que les dictionnaires divergent sur deux points de description : d'une part, le rattachement aux autres acceptions de *pied* et, d'autre part, la distinction entre les emplois relevant de la mesure et ceux relevant de la versification.

Ajoutons que le *Lexis* qui porte la logique de dégroupement homonymique à son comble ouvre encore deux entrées (et présente ainsi 6 homonymes *pied*). Il s'agit d'abord de *pied* dans *pied à coulisse* (que le *GR* et le *DEC* intègrent dans l'acception « unité de mesure » et le *TLF* dans l'acception « partie d'un objet jouant un rôle de soutien »). Ensuite, le *Lexis* tient à mettre à part deux locutions populaires : *c'est le pied !* et *prendre son pied*. Elles sont reliés à l'homonyme 1 et signalées comme dérivées très récemment (1960). Pour tous les autres dictionnaires, ces expressions sont plutôt dérivées des emplois « unité de mesure ».

En résumé, malgré quelques divergences dans les découpages, on discerne une certaine convergence dans l'approche lexicographique. L'acception corporelle est toujours présentée comme l'acception première et génératrice de la variation. Les notions mises en avant sont celles de **soutien** (ou d'appui), de **déplacement** (ou de marche) et, plus marginalement, de **verticalité**[545]. Elles permettent d'opérer des liens avec les nombreuses locutions.

À chaque fois également, un pôle de sens relevant du monde des objets est distingué. Il constitue pour le *Lexis* un homonyme et pour les autres dictionnaires une acception intégrée à l'ensemble de la description. Dans tous les cas, il n'y a pas vraiment de distinction entre une acception PART et une acception ZONE mais on pointe parfois une distinction entre partie distincte (*pied d'une table*) et non distincte (*pied d'une falaise*). Des emplois relevant de (ce qu'on appelle ici) l'acception QUAL sont parfois mentionnés plus ou moins marginalement.

Enfin, il y a une nette tendance à distinguer ce qui relève de l'unité de mesure et ce qui relève de l'unité poétique. Au-delà de ce consensus, les options sont alors variées : deux homonymes avec le *Lexis*, acception pour le premier et homonyme pour l'autre dans le *DEC* et, d'une certaine façon, le *DFU*, deux acceptions différentes pour le *GR* et une unique acception subdivisée pour le *TLF*. C'est cette dernière présentation qui converge le plus avec la description opérée au chapitre 3 et qui insiste sur une acception globale relevant de la quantification (QUANT).

545 De ce point de vue, le syntagme *pied du lit* pose une certaine difficulté. D'ailleurs, significativement, les dictionnaires le mentionnent toujours mais le traitent assez différemment. Comme on l'a dit, le *DEC* en fait une sous-acception à part dans son acception II (emplois relevant de la sphère des objets) alors que le *GR* et le *TLF* l'évoquent dans la première acception. C'est également l'option retenue par le *DFU* qui signale cet emploi relevant de l'horizontalité comme s'opposant à ceux (plus fréquents) relevant de la verticalité. Enfin, le *Lexis* range prudemment *pied du lit* dans la section locutionnelle de son homonyme 2 (où *pied* désigne la partie de quelque chose).

4.1.2 Point de vue quantitatif (à partir des bases de données)

Comme pour les noms précédents, j'ai sondé les bases de données pour y relever des occurrences du nom *pied*. Ce nom est encore bien plus courant (dans les bases explorées) que le nom *bouche*. Il était donc d'autant plus nécessaire d'effectuer des échantillonnages[546].

Rappelons que l'idée est à la fois de mesurer les poids relatifs des différentes acceptions et de repérer les emplois (notamment les locutions figées) les plus fréquents. Cependant, le tri s'est révélé parfois ardu. En effet, dans certains cas, une certaine forme d'opacité – pour reprendre le terme de G. Gross (1996) – empêche de vraiment saisir ce qui motive la présence de *pied* dans l'expression. On a parfois été amené à trancher en s'appuyant sur la lexicographie (dont les choix sont souvent étayés par des critères diachroniques). On en donnera quelques exemples.

Malgré quelques divergences avec les dictionnaires, c'est bien le découpage adopté au chapitre 3 qui fera foi. Dans la sphère humaine (PART), sont distingués des emplois physiologiques et des emplois psychologiques. Hors de la sphère humaine, on distingue une acception PART et une acception ZONE. L'acception QUAL n'est pas présente dans le tableau qui suit car aucune occurrence de *pied* n'en relève. Enfin, une unique acception QUANT est conservée, cependant le tableau rend compte de la distinction entre l'unité de mesure de longueur et celle utilisée en poésie. Sur cette base, on aboutit au classement suivant :

[en pourcentages]	**FX50 (26823)**	**LM (2993)**	**frWaC (182 850)**	**CO (780)**
Nbre d'occurrences extraites	135	100	100	95
PART (physiologique) *+ à pied*	61,5 6	39 11	44 9	30,5 53,5
PART (psychologique)	6,5	21	9	2
PART (objet)	3,5	4	5	2
ZONE	15	17	20	3
QUANT [mesure / poésie]	3,5 / 0	5 / 1	6 / 0	1 / 0
autres	3,5	2	7	2

Étant donné les dilemmes qui ont émergé pendant la phase de tri, il semble nécessaire d'expliciter quelques unes des options prises. Pour l'acception PART dans le domaine proprement corporel, la référence est rarement problématique. La locution prépositionnelle *à pied* est mise à part dans le

546 Dans FX50, j'ai regardé le premier résultat d'une page de 100 résultats sur 2. Pour LM, les résultats ont été affichés par page de 30 et j'ai regardé le premier énoncé de chaque page. Pour frWaC, j'ai extrait un échantillon de 100 résultats. Dans CO, sur chaque page de 25 résultats, j'ai regardé le premier, le douzième et le dernier énoncé.

tableau car elle est massivement présente (en particulier dans CO où elle représente plus de la moitié des occurrences totales).

Comme mentionné plus haut, les dictionnaires insistent davantage sur une dérivation de sens (du propre vers le figuré) que sur une opposition entre physiologique et psychologique. Dans certains cas, on peut cependant repérer cette opposition. Pour exemple, on peut opposer ces deux énoncés de frWaC :

148. (a) *Quand des hommes et des femmes sont prêts à risquer leur vie pour prendre pied en Europe, est-il décent de porter sur eux, dès le premier contact, le soupçon qu'il s'agit de simulateurs à démasquer, soupçon qui transparaît dans bien des mesures de la nouvelle loi en discussion ?*
(b) *Aussi je n'allais pas encore aux soirées, ne participais pas aux manifestations extérieures... bref j'avais un pied encore bien ancré dans les témoins de Jéhovah...*

En (a), la référence *spatiale* à l'Europe tend à faire de *pied* un nom *concret* renvoyant à une partie du corps même si on comprend bien que c'est bien leur personne entière (dans toutes ses dimensions : physiologique, psychologique, sociale) que les migrants veulent « installer » en Europe. Par contre, en (b), le complément *dans les témoins de Jéhovah* renvoie à un domaine beaucoup plus abstrait : *pied* renvoie nettement à une dimension plus psychologique et pourrait être glosé par *esprit*, *pensée* ou même *tête*.

De même, est considéré comme relevant du psychologique l'emploi suivant :

149. *A l'heure où l'économie devient celle du savoir, les labos français et européens perdent pied.* (LM - 315028)

Corollairement, dans certaines expressions plus ou moins figées, *pied* semble renvoyer à une dimension plus psychologique que physiologique : *lever le pied, de pied ferme, les pieds d'argile, se tirer une balle dans le pied, mettre le pied à l'étrier, au pied levé, pied tendre, ça lui fait les pieds, bon pied, bon œil*. Cependant, cette dimension psychologique est difficile à formuler explicitement. Par exemple, dans *se tirer une balle dans le pied*, il semble que ce qui compte surtout ce soit l'image qu'évoque cet énoncé et qui renvoie à la partie du corps elle-même.

Hors de la sphère humaine, les emplois PART sont plus faciles à identifier. Ils sont souvent construits en référence à des meubles (*les pieds du lit, de la chaise, du siège, d'une vasque*) ou d'un végétal (*les pieds de vigne, d'un champignon*). On trouve également *les pieds de la Tour Eiffel* (LM) ou *un pied de caméra* (CO).

Pour ce qui concerne l'acception ZONE, plusieurs points d'attention méritent d'être formulés. D'abord, dans le cas où N renvoie à un être humain, on distingue *au pied de N* et *aux pieds de N*. Par exemple, dans les énoncés suivants :

150. (a) *Le dessin de Plantu, paru en « une » de nos éditions du 24 avril, représentant Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (FO), paisiblement assoupi au pied du candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen* (LM - 402083)
(b) *Probablement était-ce à cause de son inclinaison inhabituelle qu'il remarquait pour la première fois la poupée salie et désarticulée qui traînait sur le sol, aux pieds du héros.* (Robbe-Grillet, 1955 – FX50 / S315)

Comme déjà mentionné au chapitre 3 (*supra*, p. 205), dans le premier cas, on parlera d'un emploi ZONE (l'être humain est vu comme un objet-repère) alors que, dans le second, on considère que *pied* relève d'un emploi PART (partie du corps humain).

Rappelons par ailleurs que la locution *au pied de* n'est pas la seule à relever de l'acception ZONE :

151. (a) *En pied de message, vous trouverez également la possibilité, par simple clic, d'exercer votre droit d'opposition à l'envoi de tout nouveau message de prospection par e-mail.* (frWaC)
(b) *Pendant que je gravis les Hauts, entre ces deux talus à pic, le bataillon longe le pied des Côtes.* (Genevoix, 1950 – FX50 / R937)

De fait, comme illustré en (a), à l'instar de *tête*, le nom *pied* peut se combiner avec la préposition *en* et donner lieu à un emploi ZONE (cf. la section ***3.2.1 Constructions prépositionnelles*** du chapitre 3). En (b), la séquence sans préposition *le pied des Côtes* correspond à un exemple de ce que certains dictionnaires classent dans « partie non distincte d'un artefact[547] ». En cohérence avec la réflexion développée au chapitre 3 (cf. la section ***3.2.2 Rapport à l'entité de référence***), on classe un tel emploi dans l'acception ZONE.

Deux emplois figés bien représentés attirent également l'attention : *à pied d'œuvre* et *mettre sur pied (une affaire, un projet)*. Pour le premier, il est délicat de comprendre la contribution de *pied* dans l'expression. Cependant, les dictionnaires convergent dans leur interprétation. Pour le *TLF* comme le *GR* ou le *DFU*, il s'agit d'une expression figurée correspondant à l'acception « partie d'une chose qui repose sur le sol ». Le *DEC* la classe dans sa section II.7a (« partie non distincte »). Quant au *Lexis*, il l'évoque dans la section « locutions » de la définition de l'homonyme 2 (objets). Sur la base de ces éléments, il a semblé cohérent de classer les occurrences de cette expression dans l'acception ZONE[548].

Pour ce qui concerne *mettre sur pied (une affaire)*, le traitement lexicographique est également consensuel : tous les dictionnaires consultés traitent cette expression comme le produit d'une figure à l'intérieur de l'acception corporelle[549]. Cependant, eu égard aux options de classement adoptées dans cette thèse, un tel choix pose une difficulté : *pied* se rapporte à un référent hors de la sphère humaine. Dans les échantillons explorés, on trouve 14 occurrences de ***(re)mettre sur pied + SN***.

547 Cette formulation correspond à celle du *DEC* mais on a vu plus haut que le *GR* et le *TLF* faisaient également une différence entre une partie non délimitée (*pied de la falaise*) et une partie délimitée (*pied du verre*).

548 De fait, un groupe d'une dizaine de locuteurs interrogés lors d'une séance de l'Experimentarium (le 7 octobre 2017 à Rouen) optent, à vrai dire sans conviction forte ni réel consensus, pour une interprétation du type « à la base de l'œuvre » / « au pied du travail à accomplir ». Plusieurs insistent pour dire que, dans tous les cas, il n'y a pas de valeur temporelle : *à pied d' œuvre* **ne** signifie **pas** « au *début* de la tâche » !

549 Ils l'envisagent cependant parfois un peu différemment : ainsi, le *DEC* rattache le phrasème à la *connotation* « activité de X » alors que le *DFU* considère que l'expression est reliée à l'idée de « se tenir debout » (notion de stabilité).

Voici les SN en jeu :

	(re)mettre sur pied + SN
FX50	*une table de logarithme à 7 chiffres* *un programme* *une organisation*
LM	*l'ébauche de son équipe* *une agence de location* *un atelier de jeunes* *une coalition internationale* *l'Allemagne*
frWaC	*l'option recherche* *le premier projet* *une présentation* *une conférence*
CO[550]	*une ville* *l'association*

On voit que, à chaque fois, il s'agit de mettre sur pied *quelque chose* de plus ou moins *concret* et généralement d'assez *complexe*. La nature de ce référent incline à envisager que *pied* relève d'une acception hors de la sphère corporelle. Mais, comme il est difficile de concevoir le pied d'une organisation (FX50) ou d'une option recherche (frWaC) comme une partie distincte ou détachable (les référents n'étant pas exactement des objets) et que de tels SN semblent renvoyer à l'idée d'une base, de tels emplois seront considérés comme relevant de l'acception ZONE (en désaccord avec les dictionnaires).

Enfin, les emplois qui ont été classés dans l'acception QUANT méritent également quelques explications. D'une part, on a relevé 9 occurrences de *pied* qui renvoient assez clairement à l'unité de mesure de longueur. Cependant, ces emplois sont soit très techniques soit extraits de textes faisant référence à une *ancienne* unité de longueur.

C'est ce qu'illustrent les énoncés suivants :

152. (a) *Le Suisse Bernard Stamm s'est adjugé, mercredi 13 novembre, la deuxième étape (Torbay-Le Cap) d'Around Alone, la course autour du monde en solitaire avec escale sur son monocoque de 60 pieds Open-Bobst-Group-Armor-Lux.* (LM – 1073433)
(b) *Le fort de la Conchée a neuf beaux souterrains voûtés et une très belle plate-forme au dessus sans autre chose qu´un bâtiment commencé dont les murs s´élèvent à deux pieds à la réserve de ceux qui portent la couverture de l´escalier qui le sont de six.* (frWaC)

En (a), c'est l'usage du pied dans la navigation qui est illustré ; on retrouve cet usage dans l'aviation (un énoncé dans LM). En (b), il s'agit en fait d'un extrait d'une lettre écrite par un ingénieur en 1734. Or, à chaque fois que *pied* renvoie à une unité de mesure de longueur, c'est toujours pour évoquer

550 Dans CO, *pied* est en fait transcrit au pluriel (*sur pieds*) en contradiction avec les dictionnaires. Il faut sans doute voir ici la volonté plus ou moins consciente des transcripteurs des enregistrements concernés de rattacher l'expression à l'acception corporelle. Notons qu'on trouve une occurrence de *(se) remettre sur pied**s*** dans FX50 mais, dans ce cas, le rattachement à l'acception corporelle est plus trivial : *Alors, dit l'abbé en se remettant sur pieds...* (Queneau, 1965 - FX50 / Q980).

une mesure effectuée dans le passé (chemins royaux, cathédrale...). Dans les échantillons explorés, la seule occurrence qui échappe à cette règle est celle trouvée dans l'énoncé suivant :

153. *Chaque matin, j'en lis une page et je me rapproche de Dieu d'au moins cent pieds chaque fois !* (Beauchemin, 1981 – FX50 / E276)

D'autre part, sont classés dans cette acception deux emplois figés : *sur un pied d'égalité* (5 occurrences relevées) et *au pied de la lettre* (2 occurrences). Ces expressions semblent effectivement assez courantes et bien vivantes dans la langue contemporaine. Cependant, leur classement dans l'acception QUANT est sujet à caution. De fait, on note des divergences dans les classements des dictionnaires que résume le tableau suivant :

	CORPS	**OBJET**	**MESURE**
sur un pied d'égalité	*DEC* (phrasèmes) *Lexis* (locutions)		*DFU* *TLF* (partie 2 fig) *GR* (partie 4 fig)
au pied de la lettre	*Lexis* (locutions)	*DEC*	*TLF* (partie 2 fig) *GR* (partie 4 fig)

Cette difficulté est bien pointée par le *DH*. Dans sa perspective diachronique, ce dictionnaire signale que ces expressions se sont construites à partir de *« l'idée de mesure »*. Mais, il mentionne également que, pour ces expressions (entre autres), *« le sens de* pied *est […] compris à tort avec le sens anatomique ou le sens figuré de "base" »*. Lors d'une séance de vulgarisation scientifique avec une dizaine d'adultes (cf. note 548), j'ai testé cette intuition. Les locuteurs en présence peinaient à motiver la présence de *pied* dans de telles expressions. Les propositions se concentraient sur la référence anatomique, aucune n'évoquait l'unité de mesure.

Classer ces emplois (ainsi qu'une occurrence de *c'est le pied !* trouvée dans frWaC) dans l'acception QUANT est donc discutable. Car recourir à l'argument diachronique dans un travail focalisé sur une perspective synchronique constitue une forme de pis aller.

Fort de ces explications, on peut observer que les emplois corporels (réputés premiers) restent largement majoritaires. Plus que la dimension psychologique, c'est surtout les emplois dans le domaine des artéfacts (hors de la sphère humaine, PART et surtout ZONE) qui représentent le mieux des emplois distincts.

4.1.3 Bilan

Les observations précédentes conduisent à identifier trois pôles pour la variation sémantique de *pied* : un pôle relatif à la sphère humaine, un pôle relatif aux monde des artéfacts, et un pôle renvoyant à l'idée de mesure. Pour le premier, la référence physiologique semble dominante. C'est

l'emploi massif de locutions variées qui tend parfois à faire émerger (de manière fragile) un pôle psychologique aux contours assez flous.

Pour le deuxième, sans contradiction avec les dictionnaires (notamment le *TLF*, le *GR* et le *DEC*), on gardera l'opposition entre PART et ZONE qui reflète effectivement deux types d'emplois assez disjoints (*le pied de la table* vs *au pied de la falaise*). On prendra en compte la présence d'une acception QUAL décrite par les dictionnaires (quoique non représentée dans les bases de données explorées).

Pour le troisième, on voit qu'il se trouve un peu marginalisé. D'une part, il est quantitativement peu présent dans les bases de données mais surtout, en dehors des emplois techniques, les expressions qui font encore vivre l'idée de mesure semblent avoir perdu toute motivation dans la conscience de locuteurs[551].

4.2 Éléments d'analyse sémantique

Dans cette section, on bâtira l'analyse sémantique autour de deux grands pôles : le pôle « humain » et le pôle « objet ». Pour le premier, on négligera la distinction entre physiologique et psychologique car, comme on l'a vu, celle-ci n'apparait pas très probante. En revanche, on accordera une grande place aux locutions qui représentent une part importante des emplois de *pied* (dans cette acception). Le second pôle (correspondant en fait aux acceptions PART, ZONE et, plus marginalement, QUAL) est intéressant car, finalement, il constitue quantitativement comme qualitativement le point de variation le plus décisif par rapport à l'acception précédente.

Ce choix revient à exclure de la suite de l'étude l'acception QUANT et les emplois relevant de la notion de mesure. Cette conséquence n'est pas trop dommageable. D'abord, on a vu que, d'un point de vue quantitatif, on peut considérer cette acception comme relativement marginale. Ensuite, et cela est sans doute la raison de son faible poids quantitatif, on a vu que l'acception QUANT semblait relever d'un état de langue un peu dépassé (une unité de mesure qui n'a pas plus cours que dans certains domaines assez techniques notamment). Enfin, on a pu pointer que certaines locutions bien vivantes en langue aujourd'hui (*sur un pied d'égalité, au pied de la lettre* mais on pourrait sans doute faire le même constat avec *c'est le pied, prendre son pied, sur le pied de guerre* ou *vivre sur un grand pied*) semblaient avoir perdu, dans la conscience des locuteurs, le lien motivé qui les rattachaient diachroniquement à cette acception.

D'ailleurs, quand Martin (2007 : 25-26) avance que *pied* ne relève ni d'une *« polarité invariée »* ni d'une *« polarité hyperonymique »* mais bien d'une *« polarité prototypique »* (c'est-à-dire que *« le mot* pied *évoque avant toute chose une partie du corps »*), il met en avant le fait que le *« sens*

551 Signalons de façon anecdotique que ce bilan est en phase avec le découpage proposé par une classe de CE2/CM1 (le 5 décembre 2017). Questionnés sur les différents sens du nom *pied*, les élèves parlent de « partie du corps », de « au pied de l'arbre » et de « pied de la chaise ». Ils distinguent donc une acception PART d'une acception ZONE mais ne mentionnent pas l'acception QUANT.

métonymique de l'unité de mesure » ne pourrait pas être pris en compte. Dans la perspective adoptée dans cette thèse, ces propos laissent envisager une approche homonymique de cette acception.

Pour toutes ces raisons, elle sera laissée de côté.

4.2.1 Point de vue critique sur la notion de locomotion

Dans leur définition de l'acception corporelle (toujours envisagée comme première), tous les dictionnaires mettent en avant **la notion de locomotion**. En effet, partant du principe que les pieds participent manifestement à la marche, ils parlent de *déplacement* (*DEC*), de *marche* (*Lexis*, *DFU*, *TLF*) et, précisément, de *locomotion* (*GR*). De fait, l'idée que les pieds contribuent de façon cruciale au mode de locomotion le plus immédiat et le plus naturel des êtres humains (la marche) est difficilement contestable.

Dans d'autres langues, c'est sans doute ce qui pousse certains sémanticiens à faire de la notion de locomotion un élément central de la description du nom renvoyant au pied. Par exemple, Wierzbicka intègre le primitif *move* dans sa définition de *feet* (2007 : 39)[552]. De même, dans leur étude comparée des noms de parties du corps en français et en roumain, Ionescu et Pănculescu retiennent comme *« noyau sémique »* pour *pied* comme pour *picior* (roumain) : *« chacun des deux membres inférieurs chez l'homme, qui sert de soutien et permet le* ***déplacement dans l'espace*** *»* (2002 : 66, je souligne)[553].

En français cependant, il n'est pas évident que cette réalité extra-linguistique se traduise nécessairement dans les emplois (corporels) du nom *pied*. C'est pourquoi, cette première sous-section conduira à défendre que la prévalence de la notion de locomotion est à relativiser d'un point de vue linguistique.

Auparavant, une mise au point terminologique est nécessaire qui doit préciser en quoi la notion de locomotion ne se confond pas avec la notion de mouvement. En effet, si la locomotion implique nécessairement le mouvement (un train qui se déplace entre Paris et Rouen est en mouvement), la réciproque n'est pas vraie (un arbre chahuté par la tempête est en mouvement mais ne se déplace pas). Borillo (1998) oppose ainsi *mouvement* et *déplacement*. Pour cette chercheuse,

> *le mouvement d'un objet peut être vu comme un changement de posture ou de position mais qui ne va pas jusqu'à entraîner un véritable déplacement de l'endroit – de la « place » - où il se trouve.* (1998 : 38)

En guise d'exemples, elle donne *Paul se pencha à la fenêtre* ou *Il s'agenouilla sur le sol*.

À la notion de mouvement, elle oppose celle de déplacement qui renvoie à *« un événement de nature spatio-temporelle, puisqu'il entraîne une modification des relations spatiales d'un objet avec son support à des instant temporels successifs »* (1998 : 38). Ces deux énoncés fournis par Borillo

552 Ce n'était pas le cas dans une définition précédente : *« flat ending parts of the legs which can be thought of as supporting the legs »* (1980 : 84).

553 Cependant, il est vrai que les deux chercheuses soulignent précisément que *picior* a une valeur plus générique que *pied* puisqu'il désigne autant le pied que la jambe. Or, on verra justement que, en français, la notion de locomotion est bien plus pertinente pour *jambe* que pour *pied*.

illustrent cette idée : *Paul court dans le jardin* et *Paul sort dans la rue*[554]. Dans la suite, c'est à cette seconde définition que renvoie la notion de locomotion.

Tournons-nous d'abord vers les locutions en commençant par rappeler de nouveau (cf. *supra*, p. 23) la remarque de Picoche qui rechigne à intégrer la fonction de circulation du sang dans sa définition[555] du nom *cœur* au motif que la relation entre ce nom et cette fonction *« n'est lexicalisée par aucune locution ou association banale dans la langue française »* (1995 : 123). Or, on constate que, parmi les nombreuses locutions intégrant le nom *pied* comme renvoyant (de façon plus ou moins directe) à une partie du corps, très peu finalement mettent en jeu cette notion de locomotion.

À l'exclusion de *traverser à pied sec* et *(aller) à pied* qui sont étudiées ci-dessous, j'en ai relevé seulement deux : *partir du bon / mauvais pied* (*DEC*) et *partir du pied gauche*[556] (*Lexis*). Or, même dans ces deux expressions, *pied* semble plus renvoyer à un point d'appui qui permet l'impulsion (i.e. démarrer) qu'au moyen de locomotion. L'emploi du singulier (**partir des bons pieds*) en témoigne. La seule autre locution mettant en jeu l'idée de locomotion – *sortir les pieds devant* – renvoie au déplacement d'un mort ; *pieds (devant)* y suggère une orientation (horizontale) et ne renvoie évidemment pas au moyen de locomotion.

Notons que l'idée de mouvement n'est pas toujours absente mais elle n'implique pas nécessairement la locomotion (i.e. le déplacement) : *au pied levé, donner des coups de pied, faire du pied, lever le pied, ne plus savoir sur quel pied danser* (*pied* au singulier) et *retomber sur ses pieds, sauter à pieds joints* (*pieds* au pluriel).

Il reste quand même le cas des locutions *traverser à pied sec* et *à pied.* La première entre manifestement dans le paradigme étudié au chapitre 3 : ***V à N ADJ*** (cf. la sous-section ***1.3.5.1***). Dans des séquences comme *grimper à mains nues* (**grimper à mains*) ou *parler à cœur ouvert* (**parler à cœur*), la présence nécessaire[557] du modifieur avait été analysée comme l'indice que la partie du corps en question était inhérente au procès évoqué (cf. l'opposition *avancer à vitesse réduite / *avancer à vitesse*). Dans *traverser à pied sec*, on peut donc considérer que *pied* renvoie à une partie inhérente au procès en jeu. Or, *traverser* évoque bien un procès de locomotion. Trois observations complémentaires viennent pourtant relativiser ce premier constat.

D'abord, il est frappant de constater que l'adjectif *sec* ne vient pas caractériser la dimension mobile mais plutôt le contact entre le sol et le pied[558] : c'est la « qualité » de ce contact qui est évaluée.

554 Ces deux énoncés illustrent une autre distinction dont il ne sera pas tenu compte ici. En effet, Borillo (1998 : 39) précise que, pour le premier, il s'agit d'un changement d'emplacement (Paul se déplace à l'intérieur d'un même espace : le jardin) alors, pour le second, il s'agit d'un changement de lieu (Paul passe d'un lieu, la maison, à un autre, la rue).

555 *Linguistique* et non *encyclopédique* prend-elle soin de préciser.

556 Le *Lexis* glose cette expression (qui m'était inconnue) par *se mettre résolument en marche*.

557 Il est vrai que, avec *pied*, on a précisément *à pied* mais il semble (cf. plus bas) qu'on ait alors affaire à un autre paradigme.

558 De fait, cette notion de contact avec le sol apparaitra beaucoup plus cruciale (cf. la sous-section suivante).

Ainsi, plus que la dimension mobile, c'est le fait que le pied permet le contact entre le corps et le sol qui est mise en avant. On peut d'ailleurs opposer :

154. (a) Paul traverse à pied sec
(b) *Paul traverse à pied rapide / lent / efficace / svelte / sûr

Si les séquences en (b) étaient acceptables, les adjectifs permettraient effectivement de qualifier la locomotion elle-même. Ensuite, et de façon corollaire, on remarque précisément que *pied* se distingue à la fois de *pas* (qui évoque un déplacement[559]) et de *jambe* dans des séquences comme :

155. (a) Paul avance à grands pas / *grands pieds
(b) Paul court à toutes jambes / *tous pieds

D'ailleurs, comme le confirment les énoncés suivants, c'est plutôt le nom de partie du corps humain *jambe* (et non *pied*) qui est mis à contribution quand il s'agit d'évoquer le déplacement effectué en marchant ou en courant :

156. (a) j'en ai plein les jambes / ?pieds (*vs* j'ai mal aux pieds)
(b) Paul est bien en jambes / *pieds
(c) Paul a des jambes / *pieds

En (a), l'énoncé évoque le contexte d'une fatigue après une randonnée (cf. également *j'en ai plein les pattes*). En (b) et (c), les énoncés évoquent des qualités de marcheur (ou de coureur). Or, le nom *jambe* est manifestement préféré à *pied*. Dernière observation, dans l'expression *à pied sec* (à la différence de *à toutes jambes*), le nom *pied* est employé au singulier. Ce qui est un indice supplémentaire que ce n'est pas la fonction de locomotion qui est en jeu (puisque c'est bien l'usage des deux pieds qui permet la marche).

Venons-en maintenant à la séquence *à pied* qu'il est difficile d'ignorer tant elle est massivement employée (cf. notamment les relevés dans CO, base de données orales). Cette locution appelle deux remarques. D'une part, la glose qui permet de la définir semble imposer la notion de locomotion. Considérons en effet les énoncés suivants :

157. (a) Paul s'en va / est venu / arrivera à pied
(b) Paul est à pied

À chaque fois, il s'agit bien d'évoquer un déplacement se faisant *en marchant* (i.e. *en utilisant les pieds*)[560]. En (a), cette idée émerge certes en combinaison avec un verbe évoquant un déplacement (*aller*, *venir*, *arriver*) mais, en (b), l'utilisation du verbe *être* n'empêche pas la notion de locomotion d'émerger. On peut en effet gloser *Paul est à pied* par *Paul marche*. En outre, il parait difficile d'utiliser la locution pour évoquer une situation où le protagoniste est simplement debout :

158. (a) ??Paul attendait le bus à pied
(b) ??Paul se tenait à pied au comptoir du café

D'autre part, la combinaison ***à* + *pied*** n'appartient manifestement pas au même paradigme que *traverser à pied sec*. En effet, non seulement elle n'exige pas de modifieur mais on peut même observer qu'elle n'en tolère aucun (**Paul est venu à pied rapide / sec / nu*). D'ailleurs, un énoncé

559 Le nom est issu du latin *passus* qui évoque le « mouvement que fait [sic] l'homme et certains animaux pour avancer » (*DH*).

560 Le *DEC* (qui envisage *à pied* comme un vocable en tant quel tel) glose par *marcher*.

comme *Paul marche à pied* est acceptable[561] et ne fait pas émerger le même sentiment d'étrangeté qu'un énoncé comme **le train avance à vitesse*.

En fait, on peut sans doute considérer que la locution relève de cet autre paradigme : *à pied, à genoux, à quatre pattes, à cheval, à dos de chameau*... proposé par Leeman (1994 : 95). Dans le cadre d'une réflexion sur la préposition *en*, cette chercheuse compare l'usage de *à* et de *en* quand il s'agit d'évoquer, précisément, un moyen de déplacement (cf. *en voiture, en avion, en train, en bateau*...). Pour elle, la préposition *à* introduit un nom évoquant *« un moyen naturel de se déplacer »* (ex : *cheval*) alors que la préposition *en* introduit un nom évoquant *« un moyen de transport construit »* (ex : *voiture*) (1994 : 95)[562]. Or, cette hypothèse n'impose pas que la notion de *moyen de déplacement* est inhérente à *pied*. Car, d'un côté, on a bien des noms (*voiture, train*) qui renvoient à des objets fabriqués *dans le but* de se déplacer mais, de l'autre, il s'agit de noms qui renvoient à des référents naturels dont le « but » n'est pas le déplacement. Si le cheval ou le chameau peuvent se révéler d'utiles moyens de transport, il ne semble pas évident que la notion de locomotion soit nécessaire à décrire les noms *cheval* ou *chameau*. Par ailleurs, si les SN *genoux* ou *quatre pattes* peuvent renvoyer, de façon circonstancielle, à un moyen de locomotion, c'est uniquement en combinaison avec *à* (et, le plus souvent, un verbe exprimant le déplacement). Ainsi, dans la locution *à pied*, c'est plutôt la **combinaison** de *à* avec *pied* qui semble faire émerger la notion de locomotion et pas *pied* en tant que tel[563].

Un regard porté sur des dérivés verbaux conduit au même constat. Le fonctionnement du verbe *piétiner* notamment est révélateur. Le paradoxe avec ce verbe c'est que, quoiqu'il réfère à une forme de déplacement (*les manifestants ont piétiné toute la journée* suppose bien à priori un déplacement d'un point A vers un point B), il met surtout en scène un déplacement empêché, une locomotion entravée. Fondamentalement, quand on piétine, on déplore de ne pas avancer assez (voire de rester sur place). D'où la contrainte suivante[564] :

159. Paul avance / marche / progresse / ??piétine jusqu'à l'arbre

D'ailleurs, dans un énoncé comme *Paul a parcouru tout le musée en piétinant*, l'idée de locomotion semble plutôt émerger de l'emploi du verbe *parcourir* que de celui de *piétiner* qui met plutôt l'accent sur un défaut de mobilité[565].

On peut faire le même constat avec *trépigner*[566] qui évoque précisément l'idée de *rester sur place*.

561 On a aussi le SN *marche à pied* qui concurrence *marche.* Cette situation amène d'ailleurs le *GR* à parler de *pléonasme*.

562 Cette observation (reprise par Khammari, 2006 : 126) l'amène à remettre en cause la condamnation de l'usage de l'expression *en vélo* par les puristes (qui prescrivent *à vélo*). Elle avance ainsi : *« Dire* en vélo *plutôt que* à vélo *n'est donc pas une "faute" mais apparaît conforme à l'organisation du système linguistique »* (1994 : 95-96).

563 Il reste cependant à comprendre pourquoi *être à pied* impose l'idée de locomotion à la différence de *être à genoux* ou *être à quatre pattes*. Nous y reviendrons à la sous-section suivante.

564 Que je dois à Philippe Planchon rencontré lors d'un séminaire à l'INALCO (le 20 mai 2016).

565 On observe également l'affinité de *pied* avec le verbe *trainer* dans *trainer des pieds*. Même si elle engage effectivement une forme de locomotion, l'expression semble davantage insister sur un *défaut* de mobilité (le déplacement est précisément difficile) : paradoxalement (si on envisage les pieds comme *acteurs* de locomotion), les pieds (en contact avec le sol) se font davantage obstacles que moyens.

566 Dont le rapport étymologique avec *pied* est, cependant, moins nettement établi (cf. le *PR* et le *DH*).

Enfin, pour ce qui concerne le verbe *empiéter*, on peut le comparer au verbe *enjamber*[567] :

160. (a) Paul empiète sur l'espace de jeu de Marie
(b) Paul enjambe les obstacles

En (a), l'emploi du verbe *empiéter* insiste plutôt sur un effet résultatif (Paul a pris la place de Marie), la locomotion n'est en jeu que de façon très secondaire. En (b), au contraire, l'emploi du verbe *enjamber* met en scène une avancée malgré les obstacles.

En conclusion, il faut insister sur le constat suivant : bien que les pieds (comme partie du corps) soient trivialement associés à la capacité des êtres humains de marcher et de se déplacer, **la notion de locomotion ne semble pas inhérente au nom *pied*** – même dans son acception corporelle.

4.2.2 Notion de stabilité[568]

Outre la notion de locomotion mise en avant pour les emplois corporels, les dictionnaires insistent également sur les notions de soutien et d'appui. Ainsi, par exemple, le *Lexis* introduit la définition de son premier homonyme par « partie de l'extrémité de la jambe qui sert à l'homme à se **soutenir** » et celle de son deuxième par « partie d'un objet servant à le **soutenir** » (je souligne).

Corollairement, pour Martin, si l'analyse du nom *pied* relève de la « polarité hyperonymique » (il montre en fait qu'il n'y croit guère), l'hyperonyme se formulerait ainsi : *« ce qui sert de **support**, qui permet de **tenir** sur le sol »* (2007 : 26, je souligne). Une telle proposition rend en effet compte des emplois comme *Paul est debout sur ses pieds* et *la chaise repose sur ses pieds*.

En cohérence avec ces interprétations, cette deuxième sous-section cherchera à montrer le caractère central de la notion de **stabilité** (en lien avec les principes d'**ancrage sur le sol** et de **verticalité**) pour rendre compte de l'identité sémantique du nom *pied*. Dans cette optique, on entamera l'analyse avec les acceptions PART (hors de la sphère humaine puis dans la sphère humaine). On passera ensuite à l'acception ZONE avant d'évoquer rapidement l'acception QUAL.

4.2.2.1 Acception PART (hors de la sphère humaine)

En écho à la réflexion précédente, on commencera par noter que les objets à pieds ont un rapport au déplacement assez variable. Certains sont occasionnellement déplaçables mais destinés à rester en place (une lampe, une table[569]). D'autres sont voués à des déplacements constants sans lesquels ils perdent plus ou moins leur raison d'être (un verre, une table à repasser, une chaise, une échelle). D'autres enfin servent même de moyen de locomotion (une brouette).

Il faut néanmoins insister sur le fait que, d'un point de vue extra-linguistique, au contraire de ceux des êtres humains, **jamais leurs pieds ne sont l'instrument d'un tel déplacement**. Ainsi, quand on

567 On se cantonne ici aux emplois humains sans s'intéresser à des énoncés comme *la route empiète sur le champ* ou l*e pont enjambe la rivière.*

568 C'est cette notion qui a été mise en avant pour une communication intitulée *Le nom* pied *et la notion de stabilité* lors du colloque RODOSZ4 (jeunes chercheurs) organisé par le groupe de recherche ACRIL de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Pázmány Péter (Budapest, le 27 avril 2018). Cette communication a donné lieu à la rédaction d'un article (sous presse).

569 On sait qu'il n'en a pas toujours été ainsi. L'étymologie de l'hyperonyme *meuble* – qui vient du latin *mobilis* (cf. le *DH*) – en témoigne.

déplace une lampe ou un verre à pied, le pied ne joue aucun rôle dans le déplacement, il n'a de fonction que dans l'immobilité de la lampe ou du verre, une fois posés (souvent sur un meuble).

C'est ce que confirment les contraintes distributionnelles suivantes :

161. *les pieds de la voiture / du vélo / de l'avion (*vs* au pied de l'avion) / de la chaise roulante

Les moyens de locomotion désignés par les noms précédents sont dotés de roues (instrument de la locomotion) qu'on rechigne à appeler des pieds. Il vaut la peine de signaler que cette observation n'est pas valable pour toutes les langues. Par exemple, Ruelland signale que, en tupuri, *« les roues* [des voitures, camions et motos] *sont les pieds »* (1998 : 347 note 30).

Pour autant, l'enjeu d'immobilité s'avère peu pertinent au regard de l'enjeu de stabilité. Au premier abord, les deux notions peuvent sembler proches. Mais, d'une part, quand l'immobilité renvoie, sur le plan mécanique, à l'absence de mouvement (pas seulement de déplacement comme on l'a vu plus haut), la stabilité évoque plutôt l'idée d'être bien en place[570] (de façon plus positive) : le point de vue est alors fonctionnel. D'autre part, l'immobilité évoque généralement un état alors que la stabilité peut aussi renvoyer à une qualité :

162. (a) Paul a posé l'escabeau ici, il est bien immobile / stable [ÉTAT]
(b) c'est un très bon escabeau, il est bien ??immobile / stable [QUAL]
(c) le vendeur garantit *l'immobilité / la stabilité de cet escabeau à son client [QUAL]

Fort de ces distinctions, on peut considérer que **les pieds d'un objet sont utiles à sa *stabilité*** (capacité à rester bien en place dans le cadre de son utilisation) plutôt qu'à son *immobilité* (état rendant compte d'une absence de tout mouvement).

Prenons l'exemple d'une table à repasser. Un tel objet a vocation à être déplacé – on sort la table à repasser pour s'en servir et on la range quand on n'a plus besoin – et comporte, par ailleurs, des pieds. Mais, les pieds ne sont absolument pas l'instrument de ce déplacement. Bien au contraire, les pieds sont l'instrument de la stabilité de la table, une fois posée sur le sol. Or, même si cette stabilité suppose une certaine immobilité, la première notion s'avère plus pertinente que la seconde. On peut par exemple opposer :

163. (a) Paul a posé la table à repasser sur ses pieds mais elle n'est pas très stable / ??immobile
(b) ses pieds en caoutchouc garantissent à cette table à repasser une parfaite stabilité / ?immobilité

À chaque fois, dans la perspective fonctionnelle adoptée à l'égard d'un objet, l'enjeu réside dans la stabilité de celui-ci. L'immobilité se révèle une sorte de conséquence de celle-ci mais n'a pas réellement de pertinence : ce qui compte c'est que la table à repasser reste bien en place et qu'elle tienne « debout » et non pas qu'elle soit parfaitement immobile (elle sera d'ailleurs généralement soumise à un certain mouvement dans le cadre de son utilisation).

570 L'emploi de ce terme (*place*) n'est pas anodin et annonce déjà la piste explorée à la section ***4.2.3 Vers le principe d'une localisation ?***

On pourrait faire exactement la même observation à propos d'une grue pour laquelle l'enjeu principal est celui de la stabilité. En effet, une fois déplacée et installée, la grue est précisément vouée au mouvement (et non au déplacement) :

164. pendant la manœuvre, la grue est parfaitement stable / ??immobile sur son pied

Dans certains cas, il est vrai que l'enjeu d'immobilité reste au premier plan. Par exemple, pour un appareil-photo, l'objectif d'un pied est bien d'éviter tout *mouvement* de l'appareil pour garantir des photos nettes. Cela dit, cette immobilité n'exclut pas la stabilité :

165. (a) Paul a posé l'appareil sur un pied pour qu'il soit parfaitement immobile / stable
(b) un tel pied garantit à votre appareil une complète immobilité / stabilité

L'immobilité est même la conséquence d'une stabilité garantie par l'accessoire que constitue le pied.

Terminons par le nom *brouette* qui désigne un outil de transport possédant malgré tout des pieds. Sur *Wikipédia*, voilà comment est définie la fonction de ce composant de la brouette : *« assure avec la roue, une base polygonale d'appui **stable**, pour les périodes d'utilisation **statique** »* (je souligne). De fait, quoique la brouette soit par essence un objet de locomotion (à l'image d'un vélo par exemple), les pieds n'en sont pas l'instrument, bien au contraire ! Mais, plus que l'instrument de son immobilité (pendant la période d'utilisation statique), ils sont l'instrument de sa stabilité :

166. avant de la charger, Paul vérifie que la brouette est bien stable / ??immobile sur ses pieds

La brouette, installée à un endroit, est à priori immobile. Cependant, lors de la phase de chargement, il est probable qu'elle soit soumise à certains mouvements (mais certainement pas à un déplacement). Pour autant, l'enjeu n'est pas là : ce qui compte c'est que la brouette reste stable, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas susceptible de tomber.

Signalons également que le dérivé *trépied* confirme encore la pertinence de cette notion de stabilité. En effet, le nom renvoie à un « support à trois pieds » (*PR*) qui assure la tenue de l'objet qu'il est censé supporter (un appareil photo, par exemple).

Ainsi, **la fonction des pieds d'un objet est de garantir sa stabilité** – qu'il soit voué, d'un point de vue fonctionnel, à l'immobilité (une lampe), à des déplacements réguliers (un appareil-photo), au mouvement (une grue) ou même à la locomotion (une brouette).

Dans l'analyse précédente, un certain point de vue extra-linguistique interfère avec les observations proprement linguistiques. Mais, les emplois considérés renvoient à des objets du monde très concrets qui engendrent cette limite dans l'analyse. Il reste de toute façon à identifier en quoi cette notion de stabilité s'avère pertinente pour rendre compte des autres acceptions du nom *pied*.

4.2.2.2 Acception PART (sphère humaine)

Les observations précédentes ont peu insisté sur une dimension implicite qui prend son importance dans le cadre des emplois corporels : **le pied assure la stabilité par le moyen d'un ancrage au sol**[571].

Les dictionnaires n'ignorent d'ailleurs pas cette idée quand ils mettent en avant l'idée que le contact avec le sol permet au corps humain d'être **maintenu en position verticale**. Ainsi, pour le *DFU*, l'être humain est « un BIPÈDE apte à se tenir DEBOUT sur ses deux pieds » et, pour le *TLF*, le pied est « de par son aptitude à reposer à plat sur le sol, l'élément principal de la station debout ». Mais l'idée est parfois mêlée à celle de locomotion. Ainsi, le *DEC* parle de « déplacement […] en position verticale »[572].

Or, si on a pu mettre en doute (cf. *supra*) la pertinence de la notion de locomotion pour rendre compte de l'acception PART (sphère humaine) du nom *pied*, on peut défendre que la notion de **stabilité** (en lien avec un ancrage sur le sol et une position verticale[573]) est beaucoup plus cruciale. (Notons que, pour autant, cette stabilité n'impose nullement l'immobilité, de fait, assez contre-intuitive.)

En effet, cette fois-ci, la notion émerge régulièrement des locutions avec *pied*. C'est particulièrement net avec l'expression *avoir pied*. Cette combinaison est d'autant plus intéressante qu'elle constitue un emploi très peu chargé d'un point de vue lexical et syntaxique, *pied* (sans déterminant ni modifieur) est complément du verbe *avoir*. Par ailleurs, le sens y reste proprement physiologique : l'expression évoque généralement un contexte de baignade où un nageur peut toucher le fond de l'eau en gardant la tête émergé. Or, cela suppose à la fois **un contact avec le sol** et **une position verticale**. On ne dira pas d'un plongeur allongé (ou même debout...) au fond de l'eau qu'il « a pied » ni d'un baigneur étendu dans une petite profondeur d'eau (a). Et, si on peut dire d'une personne en train de nager qu'elle « a pied », il s'agit bien de signaler qu'elle peut, à tout moment, reprendre contact avec le sol pour retrouver une position verticale (b) :

167. (a) Paul est allongé dans la pataugeoire, *il a pied
(b) Paul ne nage que là où il a pied

Réciproquement « ne plus avoir pied », c'est perdre contact avec le sol et être contraint de nager.

Cette idée prend une dimension beaucoup plus psychologique (on serait tenté de dire « imagée ») dans des locutions comme *lâcher / (re)prendre* / *perdre pied* (que le *DEC* classe d'ailleurs dans les phrasèmes reliés par la « connotation » *stabilité*). À chaque fois, il s'agit bien d'évoquer un contact

571 Il est vrai que pour certains objets (une lampe, un verre), le « sol » est plutôt la surface d'un meuble.

572 Dans son analyse de *feet*, Wierzbicka (2007 : 39) fait du contact avec le sol (« touch the ground ») une conséquence de la locomotion (« when people are moving »).

573 Disons tout de suite qu'une expression comme *sortir de chez soi les pieds devant* n'est pas un contre-exemple très probant. Car ce qu'on pointe précisément c'est que les pieds se trouvent *exceptionnellement* devant car le corps humain est *exceptionnellement* horizontal (la personne concernée est morte). C'est la même chose avec *le pied du lit* que certains dictionnaires préfèrent classer comme un emploi dérivé de l'acception corporelle (et première). Il ne s'agirait pas tant de pointer un repère sur un axe horizontal que d'opposer la position de la tête à celle des pieds (cf. notamment le *DFU*). Ces cas sont trop marginaux et singuliers pour rendre caduque la notion de verticalité avec les emplois corporels.

ou une perte de contact avec le sol qui donne ou fait perdre une forme de stabilité[574] (entendue comme psychologique) :

168. (a) Paul a fait trop d'efforts, il n'en peut plus, il lâche pied
(b) pendant sa dépression, Paul a littéralement perdu pied
(c) après sa dépression, Paul a repris pied

En écho aux notions de soutien et d'appui mises en avant par les dictionnaires, on retrouve également cette idée d'un contact sur le sol permettant la stabilité dans plusieurs locutions combinant *pied* avec la préposition *sur*. On a notamment, sans déterminant, *être sur pied* et *remettre quelqu'un sur pied* et, avec déterminant, *retomber sur ses pieds* :

169. (a) Paul est de nouveau sur pied [physiologique]
(b) cette cure de sommeil a remis Paul sur pied [physiologique]
(c) Paul retombe toujours sur ses pieds [psychologique]

Dans une expression comme *ne pas savoir sur quel pied danser*, alors que le verbe *danser* impose l'idée de mouvement (voire de changement d'emplacement), le nom *pied* fait plutôt émerger l'idée d'un support stable sur lequel s'appuyer[575] (de manière imagée, il s'agit généralement d'évoquer une prise de décision). De façon plus anecdotique (la locution est moins courante), notons également que le *GR* explique *n'être que sur un pied* par la définition suivante : « dans une situation **instable**, difficile » (je souligne).

Parfois, l'idée d'un contact avec le sol (qui fait émerger cette notion de stabilité) est rendue explicite par la mention du nom *terre* comme dans *mettre pied à terre* [concret] et *avoir les pieds sur terre* [abstrait]. Et, dans un contexte maritime et non terrestre, on emploie précisément *avoir le pied marin* qui signifie qu'on reste bien stable (dans un sens plus ou moins concret) malgré le roulis du bateau.

Enfin, pour certaines autres locutions qui semblent s'appuyer sur des formes d'image plus complexes, cette notion de stabilité semble encore perceptible : *faire le pied de grue, couper l'herbe sous le pied, attendre quelqu'un de pied ferme*[576].

Revenons aux expressions *traverser à pied sec* et *à pied*. Pour la première, on a déjà noté que l'adjectif *sec*, plutôt que qualifier un mouvement, qualifiait le contact avec le sol. Pour la seconde, on peut (à la suite de Leeman) la rapprocher de *à genoux* ou *à quatre pattes* sur la base du fait qu'elle combine la préposition *à* et un nom de partie du corps humain[577]. Or, ce qui est commun à ces trois expressions, c'est un contact avec le sol (les genoux comme les quatre pattes et les pieds sont à terre). D'ailleurs, alors qu'on a pointé que *jambe* impose plus clairement que *pied* la notion de locomotion, l'absence de contact avec le sol semble rendre inacceptable l'énoncé suivant :

170. *Paul arrive à jambes

574 Pour le *DFU*, *avoir / perdre / reprendre / lâcher pied* renvoient à l'idée de « tenir DEBOUT sur le sol ».

575 Ceci explique peut-être ce qui motive le sens de *danser comme un pied*. Quoique les pieds soient les supports (d'un point de vue physiologique) qui permettent la danse, s'ils sont censés assurer la stabilité, ils peuvent entraver partiellement le mouvement de la danse.

576 Pour le *DFU*, cette dernière expression est à rattacher à « tenir debout sur le sol » et, pour le *DEC*, à la connotation *stabilité*.

577 Même s'il est vrai qu'un nom familier comme *patte* a été exclu du corpus d'étude. On aurait aussi avancer *à plat ventre*.

Ces éléments n'expliquent cependant pas pourquoi *(être) à pied* induit un déplacement à la différence de *(être) à genoux* et *(être) à quatre pattes* :

171. (a) Paul est à genoux / quatre pattes / *pied sur le sol en train d'observer un champignon
(b) Paul est immobile à genoux / quatre pattes / *pied

Cette différence pourrait tenir d'une raison de niveau pragmatique. En combinaison avec la préposition *à*, les SN *genoux* et *quatre pattes* évoquent des situations de contact avec le sol qui, selon le co-texte, mettent en jeu du déplacement (*Paul se déplace à genoux / quatre pattes*) ou non (cf. les énoncés précédents). Or, la situation est à priori identique avec *pied*. Cependant, contrairement à *genoux* et *quatre pattes*, le nom *pied* impose déjà un contact avec le sol. Ainsi, mentionner que quelqu'un est à pied serait peu pertinent (d'un point de vue pragmatique) pour signaler un contact avec le sol. La notion de déplacement émergerait de ce manque de pertinence pour le combler. Autrement dit, alors que *Paul est à genoux* apporte comme information l'idée d'un contact avec le sol (le déplacement est alors possible mais seulement optionnel), l'énoncé *Paul est à pied* semble exiger une autre information (puisque le contact avec le sol est trivial avec *pied*) et fait émerger le principe d'un déplacement[578].

Ainsi, sur la base des observations précédentes, en écho aux propositions de Legallois (2002) qui réduit la signification nominale à une forme prédicative, on peut affirmer que **le sens de *pied* peut se formuler « qui permet de tenir debout »** plutôt que « qui permet de marcher » – au moins dans son acception PART (sphère humaine).

Pour terminer, notons que le fait que les locuteurs semblent rattacher une locution comme *sur un pied d'égalité* au sens anatomique (cf. *supra* p. 396) plutôt que d'y voir, en cohérence avec l'origine de l'expression, un rapport avec le sens de mesure, incline à penser que, dans l'esprit des locuteurs, le pied est fondamentalement le support stable sur lequel on tient. On pourrait sans doute faire la même remarque avec les expressions *être sur le pied de guerre* et *vivre sur un grand pied*[579].

4.2.2.3 Acception ZONE

Commençons par noter que, pour ce qui concerne l'acception ZONE, toute logique de locomotion parait exclue. Dans des séquences comme *au pied de la falaise* ou *au pied du mur* notamment, l'absence de locomotion semble parfaitement évidente. On peut faire le même constat avec des emplois de *au pied de N* où N désigne un objet déplaçable[580]. En effet, si une séquence comme *au pied de l'avion* est parfaitement possible, on n'imagine pas qu'elle puisse référer à un avion qui se déplace :

172. Paul se déplace au pied de l'avion

578 Une telle interprétation invite également à porter un nouveau regard sur le dérivé *piéton* qu'on peut gloser par « personne qui **circule** à pied » (*PR*, je souligne). On peut en effet défendre qu'il renvoie au moins autant à l'idée d'être *sur* ses pieds qu'à l'idée de déplacement. Le piéton est un usager de l'espace public (Paul, affairé dans sa cuisine, n'est pas un piéton) debout sur ses pieds (et non juché sur un vélo ou abrité dans une voiture). Il y aurait également une réflexion à mener sur *à contre-pied* (cf. le paradigme *à contre-N* exemplifié en (145) à la page 264). La préposition *contre* y inverse-t-elle une direction (donc un déplacement) ou une stabilité (*être pris à contre-pied* au « propre » comme « figuré » c'est être *déstabilisé*) ?

579 Comme l'a confirmé un petit sondage dans mon entourage, cette dernière expression semble en fait moins connue des locuteurs.

580 Rappelons que l'acception ZONE n'a rien à voir avec le fait que l'objet en question *ait* des pieds (PART).

Un tel énoncé est tout à fait acceptable mais il suppose nécessairement que Paul se déplace autour d'un avion statique (pour y effectuer des contrôles ou l'admirer sous toutes ses coutures). Il parait difficile d'envisager Paul se déplaçant de conserve avec l'avion. Une telle intuition est confirmée par frWaC : les 18 énoncés comprenant *au pied de l'avion* évoquent, sans ambigüité, un avion statique.

L'énoncé suivant appelle le même constat :

173. *si au bout de quelques temps, la poussière au pied des livres se reconstitue c'est qu'il y a des insectes, ou si les taches s'étendent, c'est qu'il y a des moisissures.* (frWaC)

De fait, la poussière ne peut s'accumuler qu'à la base de livres immobiles.

Ces observations conduisent à mettre au jour les contraintes suivantes :

174. (a) Paul court à côté / ??au pied du cheval
(b) sur l'autoroute, la voiture roule derrière le / ??au pied du camion

Dans ces énoncés, le fait que Paul et le cheval (a) comme la voiture et le camion (b) se déplacent rendent difficiles l'usage de la locution *au pied de*. On attendrait que le cheval et le camion soient positionnés à un endroit et qu'ils constituent un repère qui ne déplace pas[581]. Par comparaison, les énoncés suivants sont parfaitement acceptables :

175. (a) le chat fait des cabrioles au pied de la chaise
(b) la navette roule au pied de l'avion

Dans de tels énoncés, le mouvement du chat ou le déplacement de la navette ne vont pas de pair avec ceux de la chaise ou de l'avion qu'on se représente plutôt à l'arrêt. La locution *au pied de N* exige donc que le référent de N, sans être forcément totalement immobile, ne se déplace pas.

Quoiqu'elle puisse s'y apparenter, cette absence de déplacement n'exige cependant pas la stabilité. De fait, comme pour l'acception PART précédente, celle-ci émerge plutôt de deux autres aspects : le contact avec le sol d'une part et la verticalité d'autre part.

Avant d'aborder l'idée d'un contact avec le sol, commençons par dénouer un implicite : la locution *au pied de N* exige un nom qui renvoie à un référent concret et renvoie toujours à une interprétation proprement spatiale (*au pied de la falaise / de l'arbre*). En effet, à la différence de *cœur*, *tête* ou *sein*, des noms évoquant des domaines temporels ou notionnels sont peu envisageables :

176. (a) au cœur / *pied de l'hiver / de la nuit / du processus
(b) au cœur / *pied du projet / débat / système / réseau
(c) à la tête / *au pied de l'entreprise / de l'État (*vs* au pied du bâtiment)
(d) au sein / *pied du parti / de l'organisation

Rappelons que ce n'est pas nécessairement le cas dans toutes les langues. Comme on l'a déjà évoqué (cf. chapitre 2, p. 98), les langues mixtèques étudiées par Hollenbach (1995 : 172) fournissent des exemples de mots signifiant « pied » et donnant lieu à des emplois temporels (*beginning of*) ou causatifs (*basis for, because*).

581 Il est vrai qu'on peut apprendre à son chien à *marcher au pied*. Dans ce cas, le pied en question est celui du maitre avec qui le chien est censé avancer de conserve. Il ne s'agit pas de l'acception ZONE.

En écho à cette dimension spatiale, certains dictionnaires glosent la locution *au pied de* par *au bas de* (*GR*) ou *en bas de* (*DFU*). Mais on observe précisément que ces dernières locutions sont en fait davantage compatibles avec un sens « abstrait » que *au pied de*. Comparons par exemple :

177. (a) ce coureur est en bas / au bas / ??au pied du classement
(b) Paul est en bas / au bas / ??au pied de la hiérarchie de l'entreprise

De telles contraintes sont tout à fait confirmées par un sondage dans frWaC :

frWaC	***en bas...***	***au bas...***	***au pied...***
du classement	29	7	0
de la hiérarchie	41	11	0

Ainsi, en accord avec une certaine intuition, et contrairement à ce qui passe avec *cœur* par exemple, l'acception ZONE de *pied* est forcément associée à des noms renvoyant à des objets concrets sur lesquels s'effectue une forme de positionnement[582].

On peut en fait aller plus loin : avec *au pied du N*, **le référent (concret) de N doit avoir un ancrage dans le sol**. Notamment, il ne peut pas être « suspendu » dans les airs. C'est ce qu'illustrent les contraintes distributionnelles suivantes :

178. (a) ??la navette mettra une heure pour arriver au pied de la station orbitale
(b) ??un deltaplane tourne au pied du ballon publicitaire

Par contraste, si le référent est posé sur le sol, la combinaison redevient parfaitement envisageable :

179. (a) avant le décollage, les ingénieurs s'affairent au pied de la station orbitale
(b) les badauds circulent au pied du ballon publicitaire affalé sur le sol

La comparaison avec *en / au bas de* conduit au même constat. Ainsi, le fait que le référent qui sert de repère permette une interprétation spatiale ne suffit pas. Il faut également que ce référent soit un « objet » ancré dans le sol. On peut ainsi comparer :

180. (a) Paul a une douleur en bas / au bas / ??au pied du dos
(b) on ne trouve pas la référence en bas / au bas / ??au pied de l'article[583]
(c) son nom est écrit en bas / au bas / ??au pied de la liste / du texte

582 Des expressions comme *au pied du mur* ou *à pied d'œuvre* (qu'on peut envisager comme « figurées ») ne constituent pas des contre-exemples très probants. En effet, les noms qu'elles mettent en jeu (*mur* et *œuvre*) semblent eux-mêmes référer à des objets du monde très concrets.

583 Il est vrai qu'on a cependant *en pied de page*.

Là encore, de telles contraintes sont bien validées par frWaC :

frWaC	***en bas...***	***au bas...***	***au pied...***
du dos	63	70	0
de l'article	86	35	2
de la liste	64	22	1[584]
du texte	17	10	0

Une telle contrainte justifie que certains dictionnaires définissent *pied* dans ses emplois ZONE par « partie qui repose sur le sol » (*TLF, GR, Lexis*) et évoquent la notion de soutien – cf. également Martin (2007) cité précédemment. Or, en écho aux observations formulées pour l'acception physiologique, cette exigence d'un contact avec le sol conduit à postuler que ***pied*** **renvoie bien à la « partie » de l'objet qui lui permet de tenir sur le sol, autrement dit d'être stable**.

Cette interprétation est confirmée par un autre aspect : comme le pointent plus ou moins nettement les dictionnaires (cf. notamment le *DFU*), le nom *pied* semble associé à la notion de verticalité. En effet, si le pied humain est la partie du corps qui permet de *tenir debout*, il semble que ce soit également le cas pour l'acception ZONE.

C'est ce qui peut justifier les oppositions suivantes :

181. (a) au pied de l'échelle[585] / de l'escalier / de l'immeuble / de l'église / de l'arbre / de la falaise
(b) ?au pied du fleuve / de la rivière / de la mer / de la route / du champ / du terrain

Un sondage dans frWac confirme assez clairement ce contraste[586] :

au pied...	frWaC	***au pied...***	frWaC
du fleuve	3	*de l'échelle*	14
de la route	4	*de l'église*	80
du champ	4	*de l'arbre*	151
du terrain	6	*de la falaise*	185

584 Dans les trois énoncés en jeu, il s'agit d'un article ou d'une liste numérique : la verticalité de l'écran posé sur le bureau favoriserait-elle la combinaison ?

585 Un tel co-texte exige une échelle debout et non couchée sur le sol.

586 À la sous-section suivante, on sera malgré tout amené à relativiser cette contrainte d'emploi. Dans cette optique, disons tout de suite que les énoncés attestés avec *fleuve*, *route*, *champ* et *terrain* ne semblent pas exiger un référent « en pente » comme on aurait pu s'y attendre. On trouve notamment : *Terrain **plat** borné par un géomètre Viabilité avec eau , gaz de ville et électricité **au pied du terrain*** (je souligne).

On retrouve cette exigence de verticalité dans la comparaison avec *en bas de*. En effet dans les énoncés suivants, le SN *l'avenue* et le SP *chez moi* ne renvoient pas à des référents verticaux et la compatibilité avec *au pied de* est difficile :

182. (a) Paul se trouve en bas / ?au pied de l'avenue[587]
(b) j'ai donné rendez-vous à Paul en bas / ??au pied de chez moi

La différence d'acceptabilité est bien validée par frWaC :

frWaC	***en bas de***	***au pied de***
l'avenue	23	3
chez moi	216*	1

Signalons également que le référent s'élève du sol vers le haut et ne descend pas du sol vers le bas :

183. le seau tombe au fond / *pied du puits[588]

Étudiant les contraintes sur N_{obj} dans des séquences comme *le* N_{li} *de* N_{obj} (ex : *le côté du cube*), Borillo pointe d'ailleurs que le N_{li} *pied* exige que *« le référent de* N_{obj} *soit naturellement disposé dans un plan vertical »* (1999 : 56). Elle exemplifie au moyen de l'emploi *au pied de la tour*. Dans un registre plus ou moins concret, on aurait également *au pied du mur* dans lequel le nom *mur* est associé à la verticalité (l'expression *à pied d'œuvre* est moins transparente de ce point de vue).

Or, à chaque fois, le nom *pied* renvoie à la base du référent vertical en jeu. **Cette base est la partie qui assure le contact avec le sol et lui permet de tenir debout ; on retrouve donc la notion de stabilité.** Dès lors, on comprend qu'une séquence comme *au pied du champ* soit moins naturelle que a*u pied de la falaise*. Car, avec le nom *champ*, la notion de stabilité perd toute pertinence.

Avec l'expression *mettre sur pied*[589], il est vrai que l'idée de stabilité est moins évidente car les emplois sont précisément beaucoup moins concrets (*mettre sur pied un projet / une conférence / un programme*). On peut cependant considérer que, précisément, *mettre sur pied un programme* conduit à *mettre en place* les différents éléments qui le composent et, de fait dans un sens certes plus figuré, à les *stabiliser* (i.e. à sortir d'une certaine incertitude quant à son contenu).

4.2.2.4 Acception QUAL

D'un point de vue quantitatif, l'acception QUAL est très marginale. Au point que, dans les échantillons des bases de données, on n'en trouve pas la moindre occurrence. Les dictionnaires ne la mentionnent d'ailleurs pas tous. De fait, il s'agit d'emplois relativement techniques et peu familiers aux locuteurs non spécialistes.

587 La verticalité (certes relative) d'une piste de ski autorise sans difficulté *au pied des pistes* (1529* occurrences dans frWaC).

588 Il est vrai qu'on n'aurait pas tellement non plus *en / au bas du puits*. La base frWaC livre une occurrence de *au pied du puits*, une également de *en bas du puits* et deux de *au bas du puits*. On trouve en revanche plus d'une centaine d'occurrences de *au fond du puits*.

589 Qui, selon mon classement, met en jeu l'acception ZONE (cf. *supra*, p. 394).

Malgré cet inconvénient, cette acception attire l'attention. En effet, comme pour le nom *cœur* (canoniquement *Paul a du cœur*), la construction mise en jeu est relativement peu chargée et donne l'occasion d'observer le fonctionnement du nom *pied* avec une faible « interférence » syntaxique et lexicale.

On s'appuiera ici sur les trois exemples fournis par le *GR* :

184. (a) un mur qui a du pied
(b) donner du pied à une échelle
(c) un bateau qui a du pied dans l'eau

Ces trois exemples sont intéressants car ils mettent en jeu trois noms (*mur*, *échelle* et *bateau*) qui réfèrent à des objets du monde dont le rapport à la locomotion est différent. En effet, alors qu'un mur est voué à l'immobilité, un bateau est censé se déplacer. Quant à l'échelle, à l'instar de la table à repasser, elle est à vocation à être déplacée même si son utilisation suppose qu'elle soit statique.

Pour le *DEC* qui cite également l'expression, dans *un mur qui a du pied*, le nom *pied* renvoie à « la superficie de la base du pied II.7a [= acception ZONE] » du mur. Le caractère très technique de cette définition occulte probablement l'essentiel. En cherchant à généraliser, le *GR* suggère une autre interprétation. Corollairement au *DEC*, il parle d'une « bonne largeur de base » mais il évoque également l'idée d'une « bonne assise ». Or, cette dernière idée semble plus pertinente en cela qu'elle fournit l'enjeu discursif d'un énoncé comme :

185. ce mur a du pied, il ne risque pas de s'écrouler[590]

En effet, plus la base du mur est large, mieux est assurée sa solidité. Or, cette solidité relève de la stabilité (on n'évalue pas l'immobilité d'un mur), il s'agit pour le mur de tenir debout, bien en place, autrement dit de rester stable :

186. ce mur a du pied, il est parfaitement stable / ??immobile

Dans le cas d'une échelle, on pourra faire la même observation. Très concrètement, l'expression *donner du pied à une échelle* renvoie à l'idée de « l'éloigner du mur par en bas » (*Lexis*) ou de « l'incliner, l'écarter » (*GR*). Mais, l'enjeu est bien de lui assurer une meilleure *stabilité* (ce qui, de fait, relève de sa phase d'utilisation statique)[591].

Pour le bateau, la notion de stabilité semble d'autant plus pertinente que, précisément, on peut difficilement parler d'immobilité. Le *GR* définit un « bateau qui a du pied dans l'eau » par « qui a un tirant d'eau[592] important ». Or, ce tirant d'eau n'est en rien dépendant du fait que le bateau soit ou non en déplacement. En revanche, le tirant d'eau est un indicateur de la *stabilité* de l'embarcation. En effet, toujours selon le *GR*, un bateau qui a du pied dans l'eau présente « si la quille est longue[593],

590 Il s'agit d'un énoncé construit. À part dans des contextes de définitions lexicographiques, on ne trouve aucune occurrence de la séquence ***mur AVOIR du pied*** dans Frantext, frWaC ou même sur Internet.

591 Un locuteur ami d'une cinquantaine d'années me confirme que, lorsqu'il aidait son père à porter des objets fins et rectangulaires (tableaux, portes, planches) et qu'il s'agissait de les poser contre un mur, celui-ci lui demandait de *« donner du pied »* c'est-à-dire d'écarter la base de l'objet du mur pour que ce dernier ne tombe pas.

592 Quantité, volume d'eau que déplace, « tire » un navire ; distance verticale entre la ligne de flottaison et la quille (*PR*).

593 D'autres considérations techniques entrent en effet en ligne de compte. Par exemple, un bateau à fort tirant d'eau peut être malgré tout instable s'il

une excellente **stabilité** de route » (je souligne). Quoiqu'assez technique et marginal, cet emploi qui confirme les éléments d'analyse précédents présente deux singularités : premièrement, il évoque une stabilité dans la mobilité et, secondement, il s'agit d'une stabilité dans l'eau et non sur la terre ferme.

Ainsi, pour cette acception QUAL un peu singulière, il semble bien qu'on retrouve la notion de stabilité mise au jour précédemment. Dans la sous-section qui suit, on envisagera cette notion un peu différemment afin de mettre en évidence un autre aspect.

4.2.3 Vers le principe d'une localisation ?

Résumons : on a pu observer que, malgré la fonction de locomotion des pieds (partie du corps), cette notion était beaucoup moins pertinente que celle de stabilité pour rendre compte de l'identité sémantique du nom *pied* dans la diversité de ses emplois. La notion de stabilité, en lien avec les principes d'un contact avec le sol et d'une position verticale, renvoie à l'idée de **tenir debout**.

Dans cette troisième sous-section, on cherchera à mettre en évidence une autre dimension possible de l'identité sémantique du nom *pied* dégagée à partir de la notion de *localisation*[594]. En effet, l'ancrage sur le sol associé à la stabilité conduit à envisager que *pied* peut également fonctionner comme un média de localisation du référent dont il dépend. Pour le mettre en évidence, ce sont les acceptions PART (corporelle) et ZONE qui seront explorées.

Auparavant, clarifions en quelques mots ce que recouvre ce terme de localisation. Dans cette optique, on s'appuiera essentiellement sur Huyghe (2009)[595] qui définit la *relation* de localisation comme suit :

> *On définit la localisation comme le repérage d'une entité par rapport à une autre dans le but de déterminer sa situation – il s'agit de répondre à la question* Où... ? *La localisation établit une relation asymétrique entre l'entité qui sert de point d'ancrage à la localisation et l'entité qui est repérée.* (2009 : 44)

Huyghe (2009 : 44) note le caractère équivoque du terme *localisation* dont le sens peut être processif (*la localisation de la nébuleuse par l'astronome*) ou statif (*Quelle est la localisation de la plaie ?)*. À la suite de ce même auteur pour qui *« dans son expression pure, la localisation spatiale est statique »* (2009 : 44), dans le recours à la notion de localisation qui va suivre, on s'en tiendra au sens proprement statif. Dans ses travaux, Vandeloise étiquète *site* l'entité localisatrice et *cible* l'entité localisée (cf. par exemple, 1988 : 120). Dans la suite, elles seront simplement appelées, en écho au terme de *localisation*, le *localisateur* et le *localisé*.

---

est très chargé. L'idéal serait de disposer d'énoncés attestés permettant de comprendre la différence de sens qui se joue entre « avoir du pied » et « avoir un tirant d'eau important » ou d'interroger des locuteurs familiers des deux expressions. Mais, le seul spécialiste de navigation, un locuteur ami, qu'il m'ait été possible de questionner ne connaissait pas l'expression « un bateau qui a du pied ».

594 Lors du séminaire déjà évoqué (cf. la note 594), Philippe Planchon met d'ailleurs en avant les notions de *repérage* et de *localisation* dans une première formulation de forme schématique de *pied*.

595 Les travaux de ce chercheur viennent à la suite de nombreux autres ; les théories cognitive et culiolienne par exemple ont mis le **concept** de localisation (conjointement à celui de repérage) au cœur de leurs analyses. Mais les éléments de synthèse (relativement récents) que ce chercheur en propose paraissent suffisants à la suite du propos.

Pour Huyghe, l'asymétrie de la relation entre localisateur et localisé ne tient pas tant aux propriétés des référents en jeu qu'à la définition même de cette relation : il s'agit d'une *« orientation thématique non réversible »* (2009 : 46). En d'autres mots, le localisateur est *« l'argument interne du prédicat de localisation »* quand le localisé *« en est l'argument externe »* (2009 : 46).

Enfin, signalons que Huyghe propose de distinguer, sur des bases linguistiques, les notions de *localisation* et de *position*. Sans entrer dans le détail de son analyse (2009 : 124-128), on peut retenir que :

> *La spécification d'une position ne consiste pas en une localisation. Alors que la localisateur est indifférent à la structure de son environnement, la position n'existe que dans un ensemble structuré donné, en tant qu'elle s'intègre dans une configuration. Contrairement à la localisation, la position est compatible avec l'inclusion topologique et n'implique pas le rapport avec une cible.* (2009 : 128)

Comme le suggère Huyghe lui-même[596], un nom comme *pied* peut précisément, à partir de *« son sens [...] primitivement [...] partitif »* et de *« la situation canonique de la partie dénotée »* prendre un sens positionnel (2009 : 125 note 8). On va voir cependant que la notion de localisation rend mieux compte de la diversité des emplois de *pied* que celle de position.

4.2.3.1 Acception PART (sphère humaine)

Au premier abord, la notion de localisation semble assez peu pertinente dans les emplois renvoyant à la partie du corps humain : le pied semble davantage être la partie du corps utile à la marche et la station debout qu'à la localisation. Pourtant, en explorant certains emplois mettant en jeu le nom *pied*, on peut mettre en évidence en quoi cette notion s'avère saillante d'un point de vue linguistique.

On l'a vu, la notion de stabilité est plus pertinente que celle de locomotion quand il s'agit de rendre compte de l'identité du nom *pied*. C'est net avec des expressions comme *être sur pied*, *retomber sur ses pieds, poser le pied à terre* ou *avoir les pieds sur terre (*où *pied* renvoie à une partie parfois plus psychologique que physiologique). Mais il semble que des expressions de ce type font également émerger l'idée de « se trouver à *un certain endroit* du sol ». L'énoncé suivant par exemple illustre bien comment le nom *pied* en ancrant son référent humain dans le sol lui attribue une place :

187. *Or, depuis le début des années 60, les Rolling Stones poursuivent une mission sacrée : redonner au blues ses lettres de noblesse, ramener sous le feu des projecteurs les musiciens légendaires que l'Amérique a oubliés au point de les laisser pourrir sur pied.* (Télérama n°3527)

Ainsi, pour *pourrir sur pied*, deux gloses semblent se concurrencer : *pourrir* ***debout*** (= dans la **posture** où ils étaient) ou *pourrir* ***sur place*** (= **là** où ils étaient). Dans la première glose, on retrouve la notion de stabilité alors que, dans la seconde, c'est celle de *localisation* qui émerge. Il est vrai cependant que, dans toutes les expressions précédentes, si on identifie clairement ce qui fait office de localisé (l'être humain en question), on manque généralement d'un localisateur qui tienne lieu de repère explicite.

596 En référence à Svorou (1994).

C'est pourquoi le plus convaincant est sans doute la manière dont le nom *pied* joue le rôle de média quand il s'agit de localiser explicitement un être humain (localisé) dans un lieu (localisateur). C'est le cas dans certaines expressions aux divers degrés de figement. Par exemple, avec le verbe *mettre,* on a :

188. (a) l'Homme a mis le pied **sur la Lune** [l'Homme est arrivé sur la Lune]
(b) Paul n'a pas mis les pieds **dehors** de la journée [Paul n'est pas allé dehors de la journée]

Qu'il soit employé au singulier (a) ou au pluriel (b), on voit dans ces deux exemples que *pied* renvoie à une partie du corps donnant lieu à une localisation (Homme / Lune ; Paul / dehors). Bien sûr, comme en attestent les gloses proposés, l'usage de *pied(s)* n'a rien de nécessaire. Il n'empêche que, dans cette acception, il semble bien dénoter une partie du corps permettant la localisation.

Il est vrai que, dans certains cas, on peut substituer à *pied* les noms *nez, main* ou *doigt* :

189. Paul ne sait pas où il a mis les pieds / le nez / la main / le doigt

Cependant, dans de tels énoncés, la dimension spatiale (localisatrice) se double nécessairement d'une dimension plus qualitative : *Paul ne sait pas **dans quelle affaire** il a mis les pieds / le nez / la main* ou *Paul ne sait pas sur **quel problème** il a mis le doigt*.

Quand l'enjeu reste proprement localisateur, seul *pied* reste toujours possible. C'est ce que montre la substitution de ces noms dans les énoncés en (188) :

190. (a) l'Homme a mis le *nez / *la main[597] / *le doigt sur la Lune
(b) Paul n'a pas mis le nez / ??la main / ??le doigt dehors de la journée

S'il est vrai que le nom *nez* reste compatible avec l'énoncé en (b), il est, à la différence du nom *pied*, exclu comme complément du verbe *poser* avec lequel la relation de localisation est encore plus nettement avérée :

191. (a) Paul a posé le pied / *le nez en Chine [Paul est arrivé en Chine]
(b) cette entreprise a posé le pied / *le nez en Allemagne [cette entreprise s'est installée en Allemagne]

En effet, dans de tels exemples, le nom *pied* se fait média d'une relation de localisation[598] entre un localisé (Paul, l'entreprise) et un localisateur (la Chine, l'Allemagne). En (b), *entreprise* renvoie à un agent humain si on veut bien considérer que ce nom renvoie à l'ensemble des personnes qui la font fonctionner.

Revenons maintenant à l'usage des verbes *avoir*, *perdre* et *(re)prendre*. On a vu plus haut comment ces verbes combinés avec *pied* mais sans déterminant ni complément supplémentaire pouvaient évoquer un enjeu de stabilité (*Paul a pied / perd / reprend pied*). Mais, il est en fait possible d'ajouter un complément :

597 En fait, l'énoncé avec *main* est acceptable mais dans un tout autre sens : *l'Homme s'est rendu « **propriétaire** » de la Lune.*

598 C'est plutôt le nom *fesse* qui peut ici concurrencer le nom *pied* (*dis-moi où je peux poser mes fesses* peut se gloser *dis-moi où je peux me mettre*). Cependant, avec ce nom, on reste plutôt dans des usages très physiologiques (*Paul a posé ses fesses sur la table / ?en Allemagne*). Par ailleurs, si un énoncé comme *Paul a posé ses fesses en Allemagne* est possible, il signifie plutôt *Paul s'est installé en Allemagne* (i.e. *Paul a posé ses valises en Allemagne*).

192. (a) depuis que Paul y donne des cours, Paul a un[599] pied **à la fac**
(b) cette entreprise a perdu / (re)pris pied **en Chine**

On peut envisager le sujet comme un localisé (Paul, l'entreprise) et le nom du syntagme complément comme un localisateur (la fac, la Chine). Là encore, le recours à d'autres noms de parties du corps humain est possible :

193. (a) depuis que Paul y donne des cours, Paul a la **tête** à la fac
(b) cette entreprise a perdu la **main** en Chine

Cependant, dans de tels énoncés, la notion de localisation est nettement moins saillante. Avec *tête*, il s'agit plutôt d'évoquer à quoi pense Paul plutôt que de le situer réellement dans un lieu. Avec *main*, l'énoncé se glose plutôt par *cette entreprise a perdu l'initiative en Chine* : on réfère à une action plutôt qu'à une situation. Par contraste, avec *pied*, il s'agit bien de situer le référent (localisé) à un endroit. Souvent, de façon très concrète :

194. *Je suis certaine que lorsque nous aurons un pied sur le sol Australien, c'est toujours votre Amour, sur cette terre étrangère qui accompagera Alix.* (frWaC)

Parfois de façon plus abstraite :

195. (a) *Avoir un pied **dans le gouvernement** et déjà l'autre dans la course présidentielle est un sport délicat !*
(b) *L'olympique de Marseille qui a perdu pied **en tête du championnat** a approché l'attaquant tunisien de l'Etoile du Sahel Yassine Chikhaoui.*
(c) *Ces cités seront toutes occupées à 100 % par des ménages ayant un pied **à l'usine**.* (frWaC)

À chaque fois, le nom (tête du SP complément) fonctionne bien comme un localisateur et peut d'ailleurs être glosé par un nom général d'espace[600] : *gouvernement* / *endroit*, *tête (du championnat) / place* et *usine* / *lieu (de travail)*.

Par comparaison, on ne voit pas quel autre nom de partie du corps, dans ses emplois humains, pourrait ainsi servir de *média* de localisation. Quand un nom de partie du corps donne lieu à une localisation, c'est généralement pour repérer un endroit (i.e. une partie) du corps (*Paul est blessé à la tête*) et non pour situer le corps lui-même dans l'espace.

D'autres données viennent à l'appui de ces premières observations. Par exemple, dans plusieurs expressions, le nom *pied* est suivi de la préposition *dans* pour indiquer (de manière plus ou moins concrète) une forme de localisation :

196. (a) Paul reste les deux pieds dans le même sabot
(b) Paul a mis les pieds dans le plat
(c) Paul a un pied dans la tombe
(d) Paul garde un pied dans la réalité / légalité

Pour les deux premiers énoncés, le recours au nom *pied* pourra sembler peu significatif : ce sont bien les pieds qu'on imagine entrer dans un (ou des) sabot(s) et, si on se représente quelqu'un se « positionner » dans un plat, ce sera à priori en y posant les pieds. Par contre, pour les deux derniers

599 A l'inverse de l'expression *avoir pied*, la séquence exige un déterminant. D'un point de vue énonciatif, la présence de *un* plutôt que *les* s'explique par le fait que l'expression suggère que Paul travaille en partie à la fac et en partie ailleurs (où il a l'autre pied). Notons par ailleurs qu'à côté de *avoir*, on aurait également *garder* : *Paul garde un pied à la fac*.

600 Les noms *endroit*, *place* et *lieu* sont ceux qu'étudie plus particulièrement Huyghe dans son ouvrage consacré aux « noms généraux d'espace en français » (2009 : chapitres 4, 5 & 6).

énoncés, le recours au nom *pied* est plus singulier. Dans l'énoncé (196c), le fait d'évoquer la mort et la tombe (avec le position allongée qui lui est associée) laissait envisager d'autres emplois (*corps* voire *tête* ou *cœur*). En (196d), la référence à la réalité ouvrait la possibilité à d'autres emplois (par exemple, *tête* comme dans *la tête dans les nuages*) :

197. (a) *Paul a la tête / le cœur / le corps dans la tombe
(b) ??Paul garde la tête dans la réalité

Cette dernière contrainte est confirmée par frWaC :

frWaC	***dans la réalité***
pied(s)	43
tête(s)	0

Les énoncés en (196) construisent en fait des petits scénarios imagés, la référence à la partie du corps humain y est par conséquent moins directe. Cependant, à chaque fois, on voit bien comment le nom *pied* sert de support de localisation d'un localisé (Paul) par rapport à un localisateur (les sabots, le plat, la tombe ainsi que la réalité et la légalité).

Comme le suggèrent les SN *la réalité* et *la légalité*, l'exigence d'un complément référant à un domaine spatial et concret est moins forte dans certaines locutions. Le principe d'une localisation semble néanmoins demeurer. C'est très net avec le syntagme *changement de pied*. Dans l'énoncé qui suit, un journaliste interroge un spécialiste de l'Afrique sur la politique africaine engagée par le président Macron et cherche à la comparer à celle de ses prédécesseurs :

198. *Vous avez l'impression que là, il y a un changement de pied ?* (*Journal* – France Culture le 28 novembre 2017 à 12h50)

Bien sûr, dans un tel énoncé (oral et qui s'inscrit dans un dialogue complexe), on trouve plusieurs implicites. Et, si on ne trouve aucun localisé ni aucun localisateur exprimés, on peut en identifier : c'est en effet (la politique de) Macron (localisé) qu'on cherche à associer à une politique africaine (localisateur), même si celle-ci est précisément en question : est-ce la même ou une différente par rapport aux précédentes ? Autrement dit, garde-t-on le pied ancré dans le politique déjà connue ou met-on le pied dans une autre ? Là encore, c'est le nom *pied* qui sert de support à cette localisation.

Dans tous les énoncés précédents, le nom *pied* contribue à la localisation de la personne à laquelle le pied se rapporte (localisé) par rapport à un localisateur le plus souvent concret (même dans le cas d'image comme avec *les pieds dans le plat*). Cependant, dans quelques cas (certes beaucoup plus rares), le nom *pied* fait de l'être humain (dont il désigne une partie) non plus le localisé mais le localisateur !

C'est manifeste avec l'expression *au pied !* qui fonctionne comme un ordre (généralement adressé à un chien) et qu'on peut simplement gloser par *(viens) ici !* Dans ce cas, l'être humain qui profère

l'ordre se présente comme le localisateur et l'expression fonctionne comme un déictique. Par comparaison, aucun autre nom de partie du corps humain ne permet un tel fonctionnement :

199. à la *jambe / à la *main / au *bras[601] !

La configuration est la même avec des énoncés comme :

200. (a) Paul se jette aux pieds de Marie
(b) les courtisans se prosternent aux pieds du roi

Rappelons qu'une telle séquence (*aux pieds de* et non *au pied de*) marque, selon Bourion-Jacquemin (2001 ; cf. *supra*, p. 205), une attitude de prosternation. Mais, de façon plus abstraite, on peut y voir une forme de localisation de Paul ou des courtisans (localisés) au bas / auprès de Marie ou du roi (localisateurs). En effet, on situe le localisé sur le sol (il est dans une position basse qui s'interprète comme déférente voire inférieure) et à proximité du localisateur (d'où l'impression d'une forte ressemblance avec la locution prépositionnelle *au pied de*, principal emploi ZONE de *pied*).

Insistons bien : dans ces deux séquences (*au pied !* et *aux pieds de Marie*), *pied* se rapporte bien à un être humain (le maître qui appelle son chien, Marie) mais cet être humain n'est plus le localisé (cf. *Paul a posé le pied en Australie*) mais le localisateur.

On résume ces éléments dans le tableau suivant :

PIED relatif au localisateur	***PIED relatif au localisé***
au pied ! *se jeter aux pieds de Paul*	*retomber sur ses pieds* *mettre les pieds ici*

Avant de passer à l'acception ZONE, deux dérivés du nom *pied* peuvent encore être évoqués.

Pour le verbe *empiéter*, le *PR* distingue deux sens : « mettre le pied » et « prendre un peu de la place ». Dans les deux cas, il s'agit bien de s'installer là où était déjà *localisé* quelqu'un / quelque chose d'autre. Dans la discussion sur la notion de locomotion, nous avons déjà évoqué ce verbe (cf. *supra*, p. 402) avec l'énoncé (160a) reproduit ci-dessous :

201. Paul empiète sur l'espace de jeu de Marie

La glose proposée était *Paul a pris la* ***place*** *de Marie* (je souligne). C'est la même idée qu'on retrouve dans l'énoncé attesté suivant :

202. *il faut dire que l'homme a tellement empiété sur le territoire des éléphants* (frWaC)

Cette observation fait écho au fonctionnement de *ikši* en pipil (langue méso-américaine). Ce nom peut effectivement fonctionner comme un préfixe verbal dans *ikši-ahsi (ikši :* pied *; ahsi :* arriver*)* qui signifie notamment *atteindre* (Campbell *& al.*, 1986 : 551). Ainsi, dans cette langue, le pied permet bien d'envisager un repère spatial. Par comparaison, en français, la synonymie entre *mettre le pied* et *arriver / atteindre* parait d'ailleurs crédible :

601 On aurait par contre *Paul est au bras de Marie.*

203. *Les oiseaux-éléphants et les lémurs géants […] disparurent subitement voici 1500 ans, précisément quand les premiers hommes mirent le pied* **[arrivèrent / atteignirent]** *sur l'île.* (Harari, 2015 – *Sapiens*, Albin Michel, p. 96)

Enfin, en écho à l'idée d'un endroit localisé sur le sol, on peut s'intéresser à l'usage du composé *pied-à-terre*[602]. Rappelons que, pour Huyghe (2009), la localisation permet de répondre à la question *Où... ?* (cf. *supra*, p. 413). Or, évoquer un *pied-à-terre*, c'est évoquer un *endroit* – un point de chute – *où* on peut se rendre :

204. *Pendant 23 jours, nous avons goûté pour la première fois, la joie de vivre tous ensemble pendant une aussi longue période. C'est à ce moment, que nous avons rêvé avoir un pied-à-terre permanent dans le sud. Ce désir se réalisa à la fin de l'année 1975.* (frWaC)

Dans cet exemple, on a bien un localisé (nous) et un localisateur (le sud).

L'ensemble des observations précédentes cherchaient à mettre en évidence en quoi, dans ses emplois physiologiques, l'usage de nom *pied* mettait en jeu la notion de localisation. **Le nom *pied* n'est pas un localisateur mais, en évoquant un contact avec le sol de la partie du corps de l'être humain à laquelle il renvoie, il marque une relation de localisation** (soit de l'entité dont il est une partie comme dans *mettre le pied sur la Lune* soit à partir de l'entité dont il est une partie comme dans *au pied !*).

4.2.3.2 Acception ZONE

Il peut sembler un peu curieux d'explorer la notion de localisation en lien avec l'acception ZONE. Car celle-ci est précisément définie sur la base du fait qu'elle marque une forme de localisation (cf. la sous-section ***3.2 Entre Partie et Zone : les noms de parties du corps humain*** du chapitre 3). De plus, les emplois ZONE sont le plus souvent des locutions prépositionnelles comme *au pied / cœur / dos de*. Or, *« la localisation [est] par définition relationnelle, et construite canoniquement autour d'un prédicat prépositionnel dont le site est l'argument interne »* (Huyghe, 2009 : 53). Malgré cela, on défendra l'idée que les emplois de *pied* présentent une certaine spécificité qui rend la notion de localisation particulièrement saillante (notamment par comparaison avec *cœur* ou *tête*).

On commencera par deux observations complémentaires qui conduiront à mieux préciser ce que la locution prépositionnelle *au pied de* veut dire. D'une part, bien qu'elles soient en apparence très proches, les gloses *en bas de* (*DFU*) et *au bas de* (*GR*) ne sont probablement pas également pertinentes. Si on peut admettre la synonymie mise en avant par le *DFU* entre *au pied de l'escalier* et *en bas de l'escalier*, elle est plus discutable avec *au pied de l'immeuble* et *en bas de l'immeuble* :

205. (a) Paul est dans la rue : il est au bas / pied de l'immeuble
(b) Paul est en bas / ??au pied de l'immeuble, dans la loge du concierge

602 Qu'on peut placer dans cette sous-section si on considère que *pied* fait référence à l'être humain (« dont le pied est dans un lieu »). Cette intuition est confirmée diachroniquement puisque le *DH* signale que le composé s'est stabilisé autour de 1732 en se forgeant à partir du nom de la sonnerie de trompette qui donnait l'ordre « mettez pied à terre ».

Il semble en effet difficile d'envisager que *au pied de* puisse évoquer un positionnement intérieur au référent qui sert de repère. Ainsi, des séquences comme *au pied de la maison* ou *au pied de la boite* interdisent d'imaginer qu'on se trouve à l'intérieur de la maison ou de la boite.

D'autre part, on peut constater que les emplois ZONE de *pied* ne spécifient pas réellement une position précise vis-à-vis du référent localisateur. C'est une différence avec les emplois ZONE (spatiaux) de *tête*, *dos, front* ou même *cœur*. Comparons :

206. (a) Paul est à la tête / au pied du train [≠ en queue de train]
(b) la piscine est au dos / pied de la maison
(c) une affiche est accrochée au front / pied de l'immeuble
(d) on se retrouve au cœur / pied du donjon

Dans les énoncés (a), (b) et (c), le référent localisateur est orienté. Les noms *tête*, *dos* et *front* viennent préciser une position (respectivement à l'avant du train, derrière la maison, sur la face avant de l'immeuble). Avec *cœur*, même si nous avons vu que c'était en fait plus complexe (cf. le chapitre 4), on envisage un positionnement central. La contribution de *pied* est, de ce point de vue, beaucoup moins spécifique : dans les exemples précédents, **pour peu qu'il y ait bien un contact avec le sol, on peut être « n'importe où » à proximité** du train, de la maison, de l'immeuble ou du donjon.

Or, cette seconde observation amène à relativiser quelque peu la contrainte sur l'exigence de verticalité soulignée plus haut (cf. *supra*, p. 410). De fait, celle-ci semble assez évidente dans la plupart des exemples. Par exemple, *être au pied de l'arbre* évoque bien l'idée d'être *au / en bas de* l'arbre, référent « concret » et « posé sur le sol » se présentant comme « vertical ». Cependant, si *au pied de* marque simplement une forme de proximité et pas nécessairement le principe d'une position basse par rapport à un haut, alors la verticalité parait moins nécessaire. C'est sans doute ce qui explique qu'on trouve des énoncés comme :

207. (a) *J'étais chargée de quatre bûches à nouveau, et de provisions pour trois repas dont mes tout premiers radis que je m'étais refusé de manger au pied du jardin* (Minard, 2016 – *Le grand jeu*, Rivages, p. 91)
(b) *A propos de ce logement : Maison située à l'extrémité du Village (150 mètres du cœur), au pied de la rivière, avec parking en face. Doté de 3 chambres et une mezzanine, terrasse, jardin et chemin privé vers la rivière pour d'agréables baignades.* (Extrait trouvé par Philippe Planchon sur www.airbnb.fr et cité au cours du séminaire déjà évoqué).
(c) *Et dans la chambre au pied du fleuve / La ville endormie les laisse seuls* (Indochine, 1985 – Chanson *Trois nuits par semaine*)

Dans ces exemples, on peut difficilement parler d'une exigence de verticalité. Les noms *jardin*, *rivière* et *fleuve* renvoient précisément à des entités envisagées comme horizontales[603]. On pourra évidemment considérer ces données comme marginales et peu représentatives du fonctionnement de *pied* (cf. le contraste mis en avant dans le tableau, p. 410). Cependant, le *TS* suggère de prendre en compte de telles donnée en proposant clairement[604] *à la lisière de* ou *en bordure de* comme synonyme possible de *au pied de* (cf. l'entrée 77.21).

603 Cf. la note 586 (*supra*).

604 Le dictionnaire analogique ne fournit malheureusement pas d'exemples.

En réalité, plutôt que véritablement nécessaire, la dimension verticale semble plutôt *prototypique* en émergeant d'un ancrage sur le sol (donc nécessairement bas) en lien avec un référent repère (d'autant plus saillant sur la surface de la terre qu'il est vertical). Ce qui compte peut-être surtout, c'est une asymétrie de taille entre le référent *localisateur* et le référent *localisé*. On peut ainsi opposer :

208. (a) la poussière s'accumule au pied du livre
(b) la souris est au pied du livre
(c) ?le chat est au pied du livre
(d) ??Paul est au pied du livre
(e) (?)Paul est au pied de Marie

L'énoncé (c) est sans doute envisageable si, précisément, le livre est *gros* et le chat *petit*. Ainsi, si on peut dire *le village est au pied de la colline*, c'est sans doute davantage parce que la colline est plus *grosse* que le village que parce que la colline est réellement *verticale*. L'énoncé (e) est possible si Paul est assis (petit) aux pieds de Marie debout (grande) ; contrainte que n'impose pas *Paul est à côté de Marie*. De la même façon, on peut opposer :

209. (a) Paul dort au pied de sa voiture
(b) ??le petit garçon dort au pied de sa petite voiture

On trouve d'ailleurs chez Vandeloise[605] cette contrainte d'asymétrie de taille à propos de la relation localisatrice construite par la préposition *à* : *« Relation localisatrice par excellence, elle maximalise l'asymétrie entre la cible et le site si bien que […] les termes*[606] *qui assurent ces deux fonctions ne sont jamais de taille similaire »* (1988 : 124).

Considérons encore l'énoncé suivant :

210. *Vous apercevez ce géant métallique depuis divers lieux de la capitale et il faut compter 30 à 45 minutes pour arriver au pied de l'édifice en empruntant le métro* (*Un grand week-end à Bruxelles*, 2011 – Hachette, p. 78)

L'édifice en question est l'Atomium de Bruxelles[607]. Dans un tel énoncé, il semble qu'on puisse simplement gloser la locution *au pied de* par la préposition *à* (*pour arriver **à** l'édifice*) sans réelle perte d'information. On peut ainsi défendre que la glose *au bas de* (tout à fait valable) est simplement une conséquence du fait que, dans des conditions normales, on s'approche de l'édifice en restant sur le sol.

Fort des différents éléments mis au jour dans cette sous-section, on peut postuler que *au pied de* permet fondamentalement d'effectuer une localisation *à proximité* d'un référent ancré sur le sol. Une glose possible serait simplement *à côté de* ou *auprès de*.

605 Cf. également Huyghe (2009 : 45-47) qui discute cette asymétrie (cf. *supra,* p. 414).

606 Il s'agit plutôt des *référents* de ces termes.

607 Qui figure une molécule géante dont la verticalité est moins immédiate que celle de la Tour Eiffel (Paris) ou la Space Needle (Seattle).

Les quatre énoncés suivants (oraux pour les trois premiers) en sont une autre illustration :

211. (a) *on est au pied de la gare* (un agent immobilier – M6 le 20 octobre 2017 vers 18h30)
(b) *des magistrats jugent des étrangers en situation irrégulière au pied de l'aéroport* (France Inter le 27 octobre 2017 à 8h)
(c) *il a trouvé un logement au pied de Notre-Dame... à 500 m !* (N – Évreux le 25 mars 2018)
(d) *la ville de Paris qui tolérait l'occupation à partir du moment où elle avait lieu au pied des logements sociaux* (Coutant, 2018 – *Les migrants en bas de chez soi*, Seuil, p. 210)

Dans l'énoncé (a), l'agent immobilier qui s'exprime avance comme argument de vente que l'appartement visité se trouve *au pied de* la gare. Or, on peut difficilement parler de verticalité pour la gare (en fait, c'est plutôt l'immeuble dans lequel se trouve l'appartement, le référent localisé, qui est vertical). Ce que cherche manifestement à pointer l'agent (comme argument de vente), c'est que l'appartement se trouve *à côté* ou *tout près de* la gare. L'enjeu énonciatif est le même avec l'énoncé (b). Ce qui compte ce n'est pas d'être réellement *au bas de* l'aéroport mais plutôt d'être *dans sa proximité immédiate* (dans le but manifeste d'expulser directement les étrangers pour qui le verdict l'exige). En (c), la locutrice ne pointe pas tant la position du logement *au bas de* la cathédrale mais, là encore, *dans ses alentours*. En (d) enfin, l'auteure pointe le fait qu'un squat de migrant est toléré *dans le voisinage* de logements sociaux alors qu'il ne l'aurait sans doute pas été dans un quartier plus favorisé.

En résumé, dans ses emplois ZONE, *pied* construit une localisation à la fois exclusivement spatiale (le référent localisé est concret / ancré sur le sol) et relativement floue (cf. la synonymie avec les locutions prépositionnelles *à proximité / côté de* ou même la préposition *à*) **faisant de la locution *au pied de* la locution *au N de* localisatrice par excellence** (avec N, un nom de partie du corps humain) ; celle qui permet simplement de *localiser* sans forcément *positionner*.

Pour une expression plus imagée comme *à pied d'œuvre*, on notera que le *GR* glose précisément par « **auprès** du bâtiment que l'on construit, sur le lieu des travaux » (je souligne). Ce qui est congruent avec les éléments d'analyse précédents.

4.2.4 Bilan

Comme annoncé dans l'introduction de cette quatrième section, l'analyse développée précédemment concernant la polysémie du nom *pied* engage à un bilan à la fois plus mitigé et plus complexe que ceux proposés pour les autres noms étudiés dans ce chapitre.

Le précédent développement s'est effectué en trois étapes. D'abord, il a semblé fructueux de réinterroger la pertinence de la notion de ***locomotion*** qui semble attachée aux emplois physiologiques du nom *pied*. On a pu constater que, même dans des cas apparemment évidents, elle était discutable et, finalement, peu opérante.

Beaucoup plus pertinente, il semble que la notion de ***stabilité*** s'avère centrale pour rendre compte des emplois du nom *pied* dans la diversité de ses emplois (qu'ils relèvent ou non de la sphère

humaine) : fondamentalement, le nom *pied* renvoie à **ce qui permet de tenir debout**. D'un point de vue méthodologique, il faut cependant reconnaitre que, pour ce qui concerne les emplois physiologiques, l'analyse s'est surtout focalisée sur la diversité de locutions (données en « positif ») et non sur des contraintes d'emploi (données en « négatif »).

L'observation des données empiriques a conduit à explorer une autre piste menant à la notion de ***localisation***. Dans les acceptions PART (sphère humaine) et ZONE, en lien avec le principe d'un contact sur le sol, cette notion a paru suffisamment saillante pour être considérée comme susceptible de dire « quelque chose » de l'identité sémantique de *pied*. Plusieurs problèmes se posent néanmoins. D'abord, il n'est pas sûr que la notion de localisation soit réellement inhérente à tous les emplois de *pied*. Pour les acceptions PART (hors de la sphère humaine) ou QUAL non évoquées dans la sous-section consacrée à la localisation, c'est loin d'être évident. Ensuite, l'exploration de cette piste a conduit à une forme de contradiction heuristique : à un certain stade de l'analyse, des contraintes poussent à envisager une exigence de verticalité (*au pied de l'échelle* vs *?au pied du champ*) mais, à un second stade, des séquences comme *au pied du fleuve / jardin* sont précisément prises en compte (et posent d'ailleurs problème relativement à la notion de stabilité) !

Si on tient à conserver la notion de localisation sur la base des observations rassemblées à la sous-section précédente, il faut peut-être envisager que l'invariant sémantique du nom *pied* suppose deux réalisations de la notion de stabilité qui, sans s'exclure la plupart du temps, semblent avoir un poids différent selon les acceptions et les emplois. La première, en lien avec les principes de contact avec le sol et de verticalité, relève de l'idée de « tenir debout ». La seconde conduit d'un contact avec le sol à une logique de localisation spatiale (repère stable). Le schéma peut résumer simplement ce point de vue :

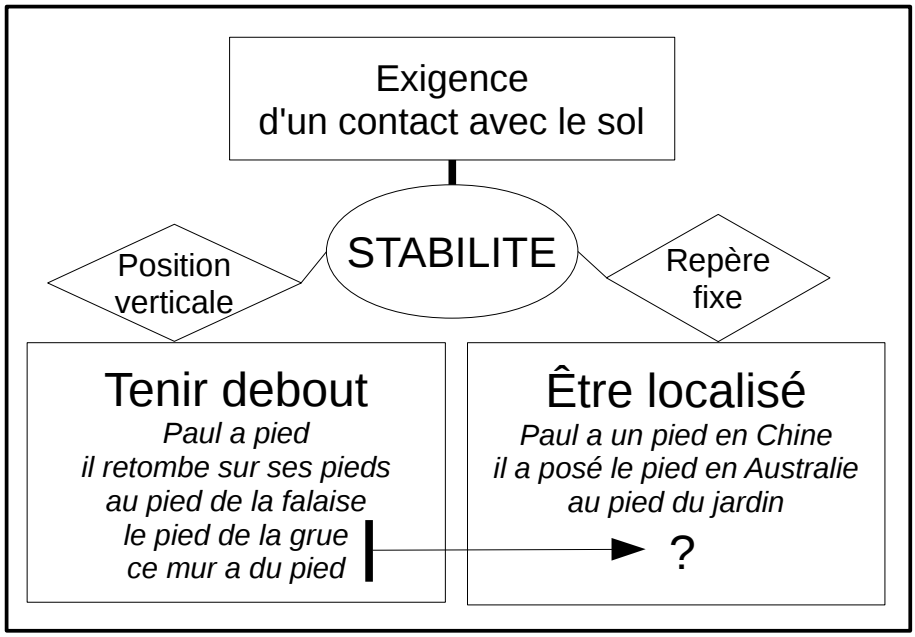

Indépendamment des éléments précédents, une autre difficulté se fait jour qu'on ne peut occulter : les propriétés (supposées « invariantes ») dégagées ne semblent précisément pas s'appliquer à tous les emplois. De ce point de vue, on est confronté à au moins deux obstacles. D'abord, il est manifeste que certaines locutions semblent assez rétives à l'analyse proposée. Citons notamment *lever le pied, un coup de pied* ou *bon pied, bon œil* (sans parler de *bête comme ses pieds*...). Si on considère la notion de stabilité (voire celle de localisation) comme pertinente pour rendre compte de l'identité sémantique de *pied*, doit-on reléguer ces locutions aux marges de l'analyse ? les envisager comme des exceptions ? Comme annoncé, on voit là que l'analyse n'est pas totalement aboutie.

La seconde difficulté provient de l'acception QUANT (globalement ignorée dans l'analyse). Dans une séquence comme *ce voilier mesure 21 pieds*, il faudrait un raisonnement pour le moins tortueux pour considérer que *pied* relève de la stabilité[608] et / ou de la localisation. Par ailleurs, considérer cette acception comme un homonyme (d'un point de vue synchronique) est une option difficile à défendre tant le rapport entre l'unité de mesure et la taille du pied (partie du corps) parait évident. À quelques reprises, une autre piste a été évoquée : peut-être, faut-il considérer cette acception comme relevant d'emplois à la marge du système linguistique. Et cela à deux titres : d'une part, les emplois relevant *réellement* de la mesure semblent être cantonnés à quelques domaines spécialisés et sont peu représentatifs de la langue courante et, d'autre part, les emplois locutionnels semblent avoir perdu, dans l'esprit des locuteurs, la motivation qui les rattachent à cette acception (cf. *c'est le pied* ou *vivre sur un grand pied*). Il n'est pas certain cependant que ces éléments d'explication suffisent à surmonter la difficulté.

608 Pour ce qui concerne l'unité de versification, on peut défendre l'idée que les pieds permettent de donner un rythme au poème tout en facilitant sa mémorisation. Cf. cet énoncé entendu à la radio : *Pour se rappeler les textes, ils **appuyaient** sur certains pieds, donnant un rythme, une scansion à la phrase, un flow on dirait aujourd'hui, la mélodie était l'autre **support** pour la mémoire* (France Inter le 30 mai 2018 à 7h28).

Conclusion générale

L'objet de cette thèse était l'étude sémantique des noms de parties du corps humain polysémiques en français contemporain. Un tel projet nécessitait d'abord une réflexion sur le sens linguistique pour mettre en évidence les enjeux relatifs à la variation de sens en général et à la **polysémie** en particulier.

C'est au chapitre 1 qu'une telle réflexion a été proposée. Elle a conduit à adopter une approche qualifiée de holiste (Gosselin, 1996a) dont l'ambition est de résoudre la tension apparemment paradoxale entre principe de contextualité (*la signification d'un marqueur est déterminée par celle du tout dans lequel il apparait*) et principe de compositionnalité (*la signification du tout (un énoncé par exemple) est déterminée par celle de ses parties*). Comme cela a été mis en évidence, cette approche postule l'existence – d'une manière ou d'une autre – d'une « *signification abstraite et invariable »* (Gosselin, 1996a : 100) associée à chaque unité linguistique polysémique. C'est ce qui justifie l'attention portée dans la suite au concept clef dénommé ici **invariant sémantique**.

Cependant, comme on l'a vu, l'idée de mettre au jour un invariant pour rendre compte de l'unité *sémantique* (en langue) d'un mot (ou plus généralement d'une unité linguistique) par-delà sa variation de sens (en contexte) se heurte à plusieurs difficultés : un tel invariant est-il véritablement *invariant* (c'est-à-dire *stable*) ? Que vaut exactement la mention *sémantique* (au regard notamment de points de vue référentiel, cognitif voire sémiotique) ? Et également, comment *formuler* un tel invariant avec les outils de la langue courante (sans le recours d'un langage formel ad hoc) ? Sur ces différents points, j'ai tenté de dégager des intentions de recherche en les problématisant.

Plus crucial encore, il a été souligné que, dans le domaine nominal sans doute plus que dans tout autre, cette approche à vocation « généralisatrice » et « abstractionniste » présente le risque d'être **trop puissante** et, précisément, **trop abstraite** – cf. les critiques de Martin (2005) à l'égard de l'approche constructiviste et celles de Kleiber (1999) ciblées notamment sur l'étude du nom *lit* (Franckel & Lebaud, 1992). En effet, pour ces deux auteurs en particulier, il est souvent vain de vouloir subsumer tous les sens d'un nom d'une « valeur abstraite générale » – notamment quand celui-ci relève d'un vocabulaire concret et qu'il se présente comme immédiatement *accessible* d'un point de vue référentiel (Kleiber évoque les noms *lit*, *boite* et *cheval*). Ils estiment un tel objectif trop couteux sur le plan empirique (par rapport à des conceptions du sens plus classiques dans le domaine du nom) et finalement peu réaliste. Ainsi, selon Martin (2005), on ne peut trouver un tel invariant pour des noms comme *rampe* et *quartier* et, selon Martin (2007), c'est également très improbable pour le nom *pied*.

Ces critiques ont largement motivé le choix des noms de parties du corps humain comme objet empirique – noms très *courants* (ils font, pour certains d'entre eux, partie d'un vocabulaire de base)

généralement considérés comme très *concrets* (ou plutôt comme renvoyant, dans leurs emplois dénominatifs, à des référents très concrets).

Un autre argument motivant le choix des noms de parties du corps humain était le fait que, dans une perspective cognitive comme dans une perspective lexicographique, la polysémie de ces noms était systématiquement traitée sur la base de l'opposition entre sens propre ou premier (en l'occurrence, l'acception « partie du corps ») et sens figuré ou dérivé (en gros, toutes les autres acceptions). Or, il semblait intéressant, étant donné le positionnement théorique adopté, d'interroger ce postulat (assez rarement objet de contestation ou de questionnement) en testant empiriquement **une hypothèse heuristique moins « hiérarchisante »** mettant sur le même plan les différentes acceptions et les différents emplois qui les représentaient.

Au chapitre 2, dans une première partie, on a circonscrit au mieux l'objet empirique en s'interrogeant sur le sens du syntagme « nom de partie du corps humain ». Cela a conduit à la constitution d'**un corpus de 77 noms de parties du corps humain polysémiques** – plus ou moins courants (de ce point de vue, la différence entre *tête* ou *pied* d'un côté et *phalange* ou *pommette* de l'autre parait patente) et sujets à des variations de sens plus ou moins diverses. Dans une seconde partie, on a cherché à préciser l'approche méthodologique. J'ai notamment insisté sur la volonté de cantonner les observations à un niveau proprement linguistique[609] (distributions, collocations et contraintes distributionnelles). C'est ce qui a conduit à proposer une réflexion sur les données linguistiques – en s'appuyant notamment sur Milner (1989) – et sur les locutions figées. Pour ces dernières, on a cherché à montrer qu'on pouvait, sans contradiction, dans le cadre d'une conception holiste du sens des énoncés, les aborder de manière compositionnelle dans l'espoir de comprendre le rôle sémantique joué, en leur sein, par le nom qui nous intéresse (cf. par exemple le SP *par cœur*, le SN *bouche d'égout* ou le SV *avoir pied*).

On pourra noter que, dans l'approche méthodologique retenue, la polysémie a un statut heuristique un peu paradoxal. D'un côté, le phénomène de multiplication de sens semble assez logiquement compliquer la mise au jour de l'identité sémantique du nom étudié (c'est aussi un obstacle pour le lexicographe). D'un autre, en offrant une multiplicité de « visages » sémantiques, il permet une pluralité de points de vue sur ce même nom et contribue à en préciser les caractéristiques. C'est une des raisons pour laquelle, dans la dernière étape de la recherche, il a semblé intéressant d'étudier des noms à la polysémie plus ou moins forte.

Au chapitre 3, on a repéré – en les organisant – différents pôles de variation sémantique pour les noms de parties du corps humain. Rappelons-les ici succinctement. Dans la sphère humaine, on a distingué quatre acceptions. Premièrement, on a mis en évidence l'acception PART (mis pour

609 Des « compléments d'enquête » pourraient évidemment s'avérer fructueux. Par exemple, une analyse de niveau sémiotique (c'est l'étude du nom *cœur* qui a plus particulièrement suggéré cette piste) : les (noms de) parties du corps participent d'une expérience humaine universelle qui incline à penser qu'elles sont susceptibles d'être envisagées comme *signes* culturels.

PARTIE NECESSAIRE) dont les emplois renvoient à une partie inhérente de l'être humain et s'étalent du plus physiologique (trivialement, la « partie du corps humain ») au plus psychologique :

1. (a) Paul a le bras cassé / des poignets très fins / les yeux bleus [physiologique]
   (b) Paul a le nez fin / fait la fine bouche / prend les choses à cœur [psychologique]

Deuxièmement, on a identifié une acception QUAL qui regroupe les emplois où le nom de partie du corps humain renvoie à une qualité contingente (*habitus* chez Aristote) sur les plans référentiel et temporel :

2. (a) Paul a du nez / de la veine / des jambes
   (b) Paul n'aura pas les épaules / le front de contester la décision du patron

Troisièmement, de manière plus marginale, on a repéré des emplois relevant d'une acception ETAT :

3. Paul a les nerfs / la dent / la main

Quatrièmement, une acception PERS a été distinguée de l'acception PART sur la base de fait que certains emplois semblaient renvoyer non pas à une « partie nécessaire » de l'être humain mais à la personne tout entière (figure de la synecdoque) :

4. des bouches inutiles / la fuite des cerveaux

Hors de la sphère humaine, on a également dégagé quatre acceptions. Pendant de l'acception précédente, une autre acception PART rend compte des emplois où le nom de partie du corps humain renvoie à la partie d'un objet (les exemples sont ici très nombreux) :

5. la joue d'une poulie / le bras d'un fauteuil / les dents d'un peigne / la cheville d'une guitare

Cette acception méritait d'être distinguée d'une autre : l'acception ZONE. Dans les emplois qui en relèvent, le nom de partie du corps humain ne désigne pas tant la *partie* d'un objet qu'une *zone* permettant une forme de localisation relativement à cet objet :

6. ce coureur est en tête de la course / la plage est au pied de la falaise

De façon plus marginale, deux autres acceptions ont émergé. D'une part, en correspondance avec les emplois QUAL dans la sphère humaine, on trouve de rares emplois QUAL dans le domaine des objets :

7. ce vin a de la cuisse / ce mur a du pied / ce tissu a de la main

D'autre part, certains emplois relèvent d'une acception QUANT et renvoient à une quantité :

8. ne pas avancer d'un pouce / un doigt de porto

Un tel travail a évidemment des limites – ne serait-ce que parce que chaque nom (de partie du corps humain) recèle son propre potentiel de variation. Il présente néanmoins deux intérêts importants. D'abord, il offre un tableau assez détaillé de ce à quoi ressemble la polysémie des noms de parties du corps humain en français. Si, d'un certain côté, il est moins ambitieux que la vaste analyse de Kraska-Szlenk (2014) qui met en jeu une multitude de langues, il présente l'avantage d'être plus précis et plus détaillé. Le second intérêt est d'ordre heuristique puisque, dans le cadre de cette recherche, il a systématiquement constitué un point de départ précieux pour lancer l'analyse sémantique de chacun des noms étudiés plus spécifiquement aux chapitres 4 et 5.

Dans ces deux derniers chapitres, il s'est agi de proposer une analyse sémantique de cinq noms de parties du corps humain considérés comme polysémiques : *cœur* (au chapitre 4) et *artère*, *épaule*, *bouche* et *pied* (au chapitre 5). À chaque fois, l'objectif était de mettre au jour des régularités sémantiques permettant de dégager (ou, en tout cas, d'esquisser) un invariant rendant compte de l'identité sémantique de chacun des noms en question. Sur cette entreprise qui constitue le cœur du projet de recherche, un bilan critique s'impose.

Même si, en fonction des noms étudiés, différents degrés d'achèvement dans l'analyse ont été atteints, **le principal résultat de cette recherche est de mettre en évidence que, pour des noms réputés « concrets » comme les noms de parties du corps humain, il est possible de dégager des propriétés sémantiques invariantes relativement « abstraites »**. Ces dernières permettent de rendre compte de l'identité sémantique du nom étudié au sein du système linguistique et de comprendre sa contribution à l'interprétation des énoncés dans lesquels il est inséré.

Du point de vue de la démarche, comme cela a été souligné plus haut, il s'agissait de se défaire du postulat d'un sens premier lié à un référent concret (ici, l'acception « partie du corps humain » ou PART) en fournissant une analyse très « horizontale » renonçant à la distinction entre sens propre et sens figuré (et prenant en compte tous les emplois : emplois très courants comme emplois plus marginaux, emplois libres comme emplois figés...). Cette méthode a précisément permis d'identifier plus facilement ce qui se « joue » réellement et de mettre au jour plus aisément une valeur à la fois stable et abstraite.

Même les emplois considérés comme métonymiques sont susceptibles d'être intégrés à l'analyse (en dépit du *glissement de référence* qu'ils opèrent). J'ai tenté de le montrer avec les emplois « poitrine » (*Paul serre Marie contre son cœur*) et PERS (*mon petit cœur*) du nom *cœur*. Il est vrai cependant que certains emplois résistent. Ainsi, pour en rester à la métonymie, l'acception QUANT de *pied* s'est révélée un obstacle (qui a, certes, été relativisé).

D'un point de vue méthodologique, la principale difficulté rencontrée concerne la mise au jour de contraintes dans les emplois PART (physiologiques) : l'analyse semble en effet avoir moins de prise sur ces emplois. Un jour, une jeune locutrice avec qui je discutais de manière très informelle de ma recherche mit, à sa manière, en cause le principe des contraintes distributionnelles. À propos de la locution *au pied de*, elle m'affirma en effet qu'on pouvait « être au pied de n'importe quoi » ! Je crois avoir montré qu'une telle intuition était infondée car l'emploi de la locution *au pied de* est bloqué dans certains contextes (pour prendre un exemple qui ne porte pas à discussion, on peut opposer **au pied de l'hiver* à *au cœur de l'hiver*). Mais on a vu qu'il était difficile d'appliquer la même démarche à des emplois concrets[610] – à plusieurs occasions cependant, on a pu montrer aux chapitres 4 et 5 qu'un tel objectif n'était pas inatteignable.

610 Cette difficulté méthodologique fait écho au débat théorique concernant la possibilité d'une sémantique « abstractionniste » (ou *constructiviste* pour reprendre un terme assumé par des chercheurs comme Franckel ou Victorri) qu'a bien explicité Kleiber (1999).

Pour reprendre un exemple un peu extrême, il parait difficile de trouver des contraintes distributionnelles pesant sur les emplois de *cœur de bœuf*. Et, il faut admettre qu'il semble difficile de retrouver les différents éléments qui ont permis de formuler l'invariant sémantique du nom *cœur* pour l'emploi de ce nom dans un énoncé comme *le boucher découpe un morceau de cœur de bœuf*.

Malgré cet obstacle, deux options complémentaires ont permis de faire progresser les observations. La première consiste à se focaliser sur les collocations (*le cœur bat*) et les figements (*attendre de pied ferme*) qui nous informent sur le nom étudié (cf. Picoche, 1995 et les propos cités *supra*, p. 399). C'est notamment ce qui a été fait avec le nom *pied*. La seconde consiste à envisager les emplois réputés « figurés » comme de bien meilleurs révélateurs du sémantisme du nom que les emplois réputés « propres ». Dans le même ordre d'idée, Cadiot et Nemo (1997a) défendent ainsi l'idée que les emplois dénominatifs sont plutôt expliqués par les emplois non dénominatifs.

Il faut également insister sur différents aspects que les analyses des chapitres 4 et 5 ont révélés. En effet, au chapitre 1, on a insisté sur l'intention de produire une analyse concernant **un mot unique** (par exemple, *épaule*), dans **une langue unique** (le français) et **en synchronie**. L'investigation empirique a montré tout l'intérêt que pouvait revêtir une analyse aussi resserrée.

Elle a également mis en évidence la nécessité d'éclairer les données selon différents points quand cela paraissait judicieux. D'abord, dans une perspective contrastive, il s'avère fructueux de mettre en rapport certains noms de parties du corps humain. Une telle démarche a été esquissée avec les paires *épaule / dos* ou *pied / jambe*. Elle mériterait sans doute d'être approfondie pour *cœur / tête* ou *artère / veine* et pourrait s'avérer pertinente pour des paires comme *pied / main* ou *bras / main* par exemple. Corollairement, un travail de comparaison à l'intérieur d'une même acception conduit à éclairer certains aspects (par exemple, alors que *au pied de* impose une interprétation spatiale, ce n'est précisément pas le cas de *au cœur de*). À ce titre, le panorama du chapitre 3 ouvre quelques pistes. Par exemple, il serait intéressant de comprendre pourquoi certains noms de parties du corps humain admettent des emplois QUAL (*Paul a du cœur / de la veine / du nez*) et d'autres non (**Paul a du cerveau / de l'artère / de la bouche*).

En outre, l'idée d'étudier un *mot* unique fait un peu l'impasse sur la question de la frontière entre mot et morphème (sans doute parce que les noms de parties du corps humain sont rarement polymorphémiques). À plusieurs reprises, la contribution sémantique de ce qu'on considère généralement comme un morphème à l'intérieur d'une unité plus large (*contre**cœur**, **épaul**er, em**piét**er, **pied**-à-terre*) a été interrogée. Dans la perspective adoptée dans cette thèse, une telle initiative a semblé assez naturelle : parler de l'identité sémantique d'un mot est en fait un raccourci, ce qu'on peut escompter dégager c'est l'identité sémantique des plus petites unités de sens (i.e. des morphèmes). Cela ouvre en tout cas la perspective d'étudier, d'un point de vue sémantique, la construction des *dérivés* des noms de parties du corps humain notamment pour éclairer le sens du

morphème en question – cf. Temple (1999, 2002) et la note 372 (*supra*). Ajoutons qu'avec les noms de parties du corps humain, un autre terrain empirique mérite sans doute d'être exploré, celui des proverbes (figements un peu spécifiques). On a évoqué par exemple *loin des yeux, loin du cœur.*

Ensuite, si l'idée d'étudier le signe linguistique au sein d'un système linguistique qui lui est propre justifiait la focalisation sur une langue, les analyses de *cœur*, de *bouche* et de *pied* dans une moindre mesure, ont montré que le détour par d'autres langues permettait parfois d'éclairer certains emplois en français. Là encore, dans une logique contrastive : c'est en cela qu'une approche inter-linguistique n'a rien de contradictoire avec la perspective adoptée dans ce travail. Il est vrai que cette initiative dépend de la connaissance qu'on a d'autres langues, des informateurs qu'on peut éventuellement consulter ou de la production scientifique (pour les « équivalents » de *cœur*, elle est pléthorique mais, pour les « équivalents » de *épaule*, je n'ai tout simplement rien trouvé).

Enfin, il est difficile de faire complètement fi de toute perspective diachronique. Pour *cœur*, une brève étude du parcours sémantique du mot au fil de temps a permis de mieux identifier certaines acceptions (cf. l'opposition bonté / courage) et pourrait être un vecteur d'analyse à amplifier pour l'étude plus approfondie d'une locution comme *par cœur*. Pour *pied*, ce sont bien des éléments d'éclairage diachronique qui ont permis de mieux saisir comment étaient motivées certaines locutions. De façon plus anecdotique, les informations du *DH* sur le nom *artère* se sont avérées utiles pour comprendre comment son sens s'est enrichi. Des études diachroniques pourraient même permettre d'explorer une question non abordée dans cette thèse, quoique soulevée au chapitre 1 : celle de la stabilité de l'invariant sémantique à travers le temps. Le nom *pied* a permis d'entrevoir ce problème qui mériterait d'être exploré plus avant avec au moins deux questions. D'une part, si on peut admettre que les emplois QUANT de ce nom (*l'avion vole à 4000 pieds*) ont perdu de leur pertinence dans la langue actuelle, ils en avaient bien dans un état de langue précédent : dès lors, faut-il considérer que l'invariant sémantique de *pied* était d'une toute autre nature que celle mise au jour au chapitre 5 ? D'autre part, les emplois ZONE de *pied* ne mettant pas en jeu un référent vertical (*au pied du fleuve / jardin*) sont-ils le témoignage d'une évolution récente ? Attestent-ils d'une modification de l'identité de *pied* dans la langue contemporaine ? Dans certain cas, le phénomène de multiplication de sens est tellement récent (cf. *artère*) qu'il laisse espérer une observation assez précise au moyen d'une base de données écrites (par exemple, avec Frantext).

De manière plus générale, cette recherche laisse (au moins) trois axes de recherche ouverts :

- approfondir, selon de nouveaux angles d'observation, l'analyse des noms étudiés plus particulièrement dans cette thèse (*cœur, artère, épaule, bouche* et *pied*) et, éventuellement, de leurs dérivés ;

- poursuivre le travail en intégrant de nouveaux noms de parties du corps humain (*bras, jambe, main, dos* mais aussi des noms de parties du visage comme *nez* et *œil* ou des noms d'organes comme *poumon* et *estomac*) ;
- envisager l'analyse d'autres noms réputés concrets (par exemple, suivre les pistes ouvertes par Franckel et Lebaud (1992) sur le nom *lit* ou Cadiot (1994, 1997) sur le nom *boite* pour étudier des noms d'objet).

Parmi ces trois pistes, la deuxième m'intéresse particulièrement. La creuser pourrait conduire à l'élaboration d'un lexique des noms de parties du corps humain portant sur une vingtaine de noms, parmi les plus polysémiques, qui mettrait à chaque fois en avant l'identité sémantique des noms considérés.

Annexes

Annexe A1
Liste des noms de parties du corps humain

On trouvera dans le tableau ci-dessous une liste de termes relatifs au corps humain. Cette liste est construite à partir d'une extraction exhaustive opérée sur trois livres pour enfants (cf. la section ***1.3.1.1 Extraction de termes relatifs au corps humain*** du chapitre 2) :

- *L'imagerie du corps humain*, Fleurus, 1993
- *Le corps humain et la santé*, Fleurus, 2008
- *Le corps humain*, Hachette éducation, 2010

À chacun de ces noms sont appliqués les critères PI et MAL (cf. la sous-section ***1.2.5 Bilan*** du chapitre 2). Un critère validé donne lieu à une croix (x) dans la colonne concernée. Quand le critère est sujet à caution ou non validé, un point d'interrogation (?) ou un astérisque (*) viennent le signaler. Les noms reconnus comme noms de parties du corps humain sur la base de ces critères sont laissés en blanc, les noms exclus sont surlignés en gris. **Attention** : ont également été exclus des noms composés comme *boîte crânienne* ; cf. *supra* p. 114.

	Nom	Fleurus (1993)	Fleurus (2008)	Hachette (2010)	Ajouts personnels	PI	MAL
1.	abdominal (aux)		x	x		x	x
2.	aisselle				x	x	x
3.	alvéole		x			?	*
4.	annulaire				x	x	x
5.	anus	x	x			x	x
6.	aorte		x			x	x
7.	aphte		x			*	*
8.	artère	x	x	x		x	x
9.	artériole		x			x	*
10.	articulation		x	x		x	x
11.	auriculaire				x	x	x
12.	avant-bras	x	x			x	x
13.	barbe		x			x	*
14.	bassin	x	x	x		x	x
15.	biceps	x	x	x		x	x
16.	bile	x				x	*
17.	boîte crânienne	x	x			x	x

	Nom	Fleurus (1993)	Fleurus (2008)	Hachette (2010)	Ajouts personnels	PI	MAL
18.	bouche	x	x	x		x	x
19.	bouton	x	x			*	*
20.	bras	x	x			x	x
21.	bronche		x	x		x	x
22.	bronchiole		x			x	*
23.	buste	x				x	x
24.	cage thoracique	x	x			x	x
25.	calcium		x			*	*
26.	canine		x	x		x	x
27.	capillaire		x			x	*
28.	carie		x			*	*
29.	cartilage		x			*	*
30.	cellule	x	x	x		?	*
31.	cérumen		x			x	*
32.	cerveau	x	x	x		x	x
33.	cheveu	x	x	x		x	x
34.	cheville	x	x			x	x
35.	chromosome		x			?	*
36.	cicatrice		x			*	*
37.	cil	x	x			x	*
38.	clavicule		x			x	x
39.	coccyx		x			x	x
40.	cochlée		x			?	x
41.	cœur	x	x	x		x	x
42.	côlon		x			x	x
43.	colonne vertébrale	x	x	x		x	x
44.	conduit (auditif)					x	x
45.	corde vocale	x	x			x	x
46.	cordon ombilical	x	x			x	*
47.	corps	x	x	x		x	*
48.	cortex		x			x	x
49.	côte	x	x	x		x	x
50.	cou	x	x			x	x
51.	coude	x	x	x		x	x

	Nom	Fleurus (1993)	Fleurus (2008)	Hachette (2010)	Ajouts personnels	PI	MAL
52.	couronne (d'une dent)		x			?	*
53.	couturier		x			x	x
54.	crâne		x	x		x	x
55.	cristallin		x			?	*
56.	croûte	x	x			*	*
57.	cubitus	x	x			x	x
58.	cuir chevelu		x			x	x
59.	cuisse	x	x	x		x	x
60.	cuticule		x			?	*
61.	deltoïde		x			x	x
62.	dent	x	x	x		x	x
63.	dentelé (grand)		x			x	x
64.	dentine		x	x		*	*
65.	derme		x			x	*
66.	diaphragme		x			x	x
67.	doigt	x	x	x		x	x
68.	dos	x	x			x	x
69.	émail	x	x	x		*	*
70.	empreinte digitale	x	x			x	*
71.	enzyme		x			?	*
72.	épaule	x	x			x	x
73.	épiderme		x			x	x
74.	épiglotte	x	x			x	x
75.	estomac	x	x	x		x	x
76.	fémur	x	x	x		x	x
77.	fesse	x	x			x	x
78.	foie	x	x			x	x
79.	front				x	x	x
80.	gencive	x	x	x		x	x
81.	genou	x	x	x		x	x
82.	gène		x			?	*
83.	glande		x			x	x
84.	globule	x	x			?	*
85.	gorge	x	x			x	x

	Nom	Fleurus (1993)	Fleurus (2008)	Hachette (2010)	Ajouts personnels	PI	MAL
86.	grain de beauté	x	x			?	*
87.	hanche	x	x			x	x
88.	hémisphère (gauche)					x	x
89.	humérus	x	x	x		x	x
90.	hypoderme		x			x	*
91.	hypothalamus		x			x	x
92.	incisive		x	x		x	x
93.	index		x			x	x
94.	intestin	x	x	x		x	x
95.	iris		x			x	*
96.	jambe	x	x			x	x
97.	joue	x	x			x	x
98.	kératine		x	x		*	*
99.	langue	x	x	x		x	x
100.	larme	x	x			x	*
101.	larynx		x			x	x
102.	lèvre	x				x	x
103.	ligament	x	x			x	x
104.	limaçon		x			?	x
105.	lobe (de l'oreille)				x	x	x
106.	lombrical (aux)		x			x	x
107.	luette	x	x			x	x
108.	lunule		x			?	*
109.	mâchoire	x	x	x		x	x
110.	main	x	x	x		x	x
111.	majeur				x	x	x
112.	mandibule		x			x	x
113.	mélanine	x	x			*	*
114.	menton				x	x	x
115.	moelle (épinière, osseuse)	x	x			x	x
116.	molaire		x	x		x	x
117.	mollet		x	x		x	x
118.	moustache				x	x	*
119.	mucus		x			?	*

	Nom	Fleurus (1993)	Fleurus (2008)	Hachette (2010)	Ajouts personnels	PI	MAL
120.	muscle	x	x	x		x	x
121.	myocarde		x			x	x
122.	narine	x	x			x	x
123.	nerf	x	x			x	x
124.	nez	x	x	x		x	x
125.	nombril	x	x			x	x
126.	noyau (de la cellule)			x		*	*
127.	œil	x	x	x		x	x
128.	œsophage	x	x	x		x	x
129.	omoplate	x	x	x		x	x
130.	ongle	x	x	x		x	x
131.	oreille	x	x			x	x
132.	oreillette		x			?	*
133.	organe	x	x	x		?	*
134.	organisme			x		x	*
135.	orteil	x		x		x	x
136.	os	x	x	x		x	x
137.	osselet		x			?	*
138.	ovaire	x				x	x
139.	ovule	x	x			x	*
140.	palais		x			x	x
141.	pancréas		x			x	x
142.	papille		x			x	*
143.	paume	x	x			x	x
144.	paupière	x	x			x	x
145.	pavillon (de l'oreille)	x	x			x	x
146.	peau	x	x	x		x	x
147.	pectoral (aux)		x	x		x	x
148.	pénis				x	x	x
149.	péroné	x	x			x	x
150.	phalange				x	x	x
151.	pharynx		x			x	x
152.	pied	x	x	x		x	x
153.	plaie	x				*	*

	Nom	Fleurus (1993)	Fleurus (2008)	Hachette (2010)	Ajouts personnels	PI	MAL
154.	plante (des pieds)		x			x	x
155.	plaquette	x	x			?	x
156.	plasma	x	x			*	*
157.	plèvre		x			x	x
158.	poignet	x	x	x		x	x
159.	poing	x				?	*
160.	poil	x	x	x		x	*
161.	poitrine	x	x			x	x
162.	pommette				x	x	x
163.	pore	x	x			x	*
164.	pouce	x				x	x
165.	poumon	x	x	x		x	x
166.	prémolaire		x	x		x	x
167.	protéine		x	x		*	*
168.	pubis				x	x	x
169.	pulpe (de la dent)					*	*
170.	pupille	x	x	x		x	*
171.	racine (dent, cheveu)	x	x			x	x
172.	radius	x	x	x		x	x
173.	rectum		x			x	x
174.	rein	x	x			x	x
175.	rétine		x			x	?
176.	ride	x				x	*
177.	rotule	x	x	x		x	x
178.	salive		x			x	*
179.	sang	x	x	x		x	*
180.	sébum		x			?	*
181.	sein		x			x	x
182.	sexe	x				x	x
183.	sourcil	x	x			x	*
184.	sourcilier		x			x	x
185.	spermatozoïde	x	x			?	*
186.	suc (gastrique, digestif)					?	*
187.	sueur	x				x	*

	Nom	Fleurus (1993)	Fleurus (2008)	Hachette (2010)	Ajouts personnels	PI	MAL
188.	squelette	x	x	x		?	*
189.	sternum	x	x	x		x	x
190.	synovie		x			?	*
191.	tache de rousseur	x	x			x	*
192.	talon				x	x	x
193.	tempe				x	x	x
194.	tendon		x	x		x	x
195.	testicule				x	x	x
196.	tête	x	x			x	x
197.	thorax				x	x	x
198.	tibia	x	x	x		x	x
199.	tissu			x		?	*
200.	torse		x			x	x
201.	trachée		x	x		x	x
202.	trachée-artère	x				x	x
203.	trapèze		x			x	x
204.	triceps	x	x			x	x
205.	tympan	x	x			x	x
206.	uretère		x			x	*
207.	urètre		x			x	x
208.	urine	x				x	*
209.	utérus	x	x			x	x
210.	vagin				x	x	x
211.	vaisseau sanguin	x	x	x		x	x
212.	veine	x	x	x		x	x
213.	veinule		x			x	*
214.	ventre	x	x			x	x
215.	ventricule		x			x	*
216.	vertèbre	x	x			x	x
217.	vésicule				x	x	x
218.	vessie	x	x			x	x
219.	visage	x	x			x	x
220.	vulve				x	x	x
221.	zygomatique	x	x			x	x

Annexe A2
Liste des noms de parties du corps humain polysémiques

Les noms retenus comme *noms de parties du corps humain* (Annexe A1) ont fait l'objet d'une évaluation pour déterminer s'ils pouvaient on non être considérés comme *polysémiques* (cf. la section ***1.3.2 Des noms de parties du corps humain polysémiques*** du chapitre 2). Indépendamment de mon intuition de locuteur francophone, j'ai consulté deux dictionnaires de langue (le *Grand Robert* et le *Lexis*).

Dans le tableau ci-dessous, pour motiver le choix de retenir tel nom comme polysémique (simplement une croix (x) dans la colonne *Polysémique*), j'ai fourni quelques données personnelles ou extraites des dictionnaires sous forme d'exemples (en italique) ou de définition. Toutes ces données ne visent aucunement à l'exhaustivité dans l'explicitation des acceptions mais simplement à justifier la mention *polysémique*.

	Nom	**Polysémique**	**Données linguistiques / lexicographiques**
1.	abdominal (aux)	x	*Paul a des abdominaux / fait des abdominaux* [QUAL]
2.	aisselle	x	Angle que forme la feuille avec la partie supérieure de la tige (*Lexis*)
3.	annulaire	x	Espace annulaire entre la tige de forage et le cuvelage du puits (*Lexis*)
4.	anus		
5.	aorte		
6.	artère	x	*les grandes artères / voies de circulation de Paris*
7.	articulation	x	Action de prononcer distinctement les différents sons d'une langue (*GR*)
8.	auriculaire		
9.	avant-bras		
10.	bassin	x	Récipient portatif creux (*GR*) *un bassin d'emplois* *le bassin de la piscine*
11.	biceps	x	*Avoir du / des biceps* : être musclé, fort (*GR*) [QUAL]
12.	bouche	x	*la bouche de métro* *faire la fine bouche*
13.	bras	x	*le bras d'une grue, d'un fauteuil* *l'industrie a besoin de bras*
14.	bronche		
15.	buste	x	Sculpture représentant la tête d'une personne et une partie de ses épaules, de sa poitrine généralement sans les bras (*GR*)
16.	canine		
17.	cerveau	x	Le siège de la vie psychique (*GR*) *le cerveau de cette entreprise* (*Lexis*) ; *la fuite des cerveaux*

	Nom	Polysémique	Données linguistiques / lexicographiques
18.	cheveu	x	*à un cheveu près* : à très peu de chose près (*GR*)
19.	cheville	x	Tige de bois ou de métal dont on se sert pour boucher un trou (*GR*)
20.	clavicule		
21.	coccyx		
22.	cœur	x	*au cœur de la forêt* *mon petit cœur !* *apprendre sa poésie par cœur*
23.	côlon		
24.	colonne	x	Section verticale, de section circulaire, dans un édifice (*GR*) Alignement de personnes les unes derrière les autres (*Lexis*)
25.	cortex		
26.	côte	x	Partie en pente d'un chemin, d'une route (*Lexis*) Zone continentale qui est au contact ou au voisinage de la mer (*Lexis*)
27.	cou	x	*le cou ou le col d'une bouteille, d'une cruche* (*GR*) Partie étroite ou allongée d'un récipient (*Lexis*)
28.	coude	x	Angle saillant de certains objets (*GR*)
29.	couturier		
30.	crâne	x	Cerveau, esprit, siège de l'intelligence (*GR*)
31.	cubitus		
32.	cuisse	x	*ce vin a de la cuisse*
33.	deltoïde		
34.	dent	x	*les dents d'un peigne* Gros clou servant à fixer une charpente (*GR*)
35.	dentelé (grand)		
36.	diaphragme	x	Contraceptif mécanique (*GR*) Membrane souple de certains appareils (*GR*) Objectif de diamètre réglable placé dans l'objectif photographique (*Lexis*)
37.	doigt	x	*un doigt de whisky*
38.	dos	x	*au dos de la feuille* *Paul en a plein le dos de cette histoire*
39.	épaule	x	*Avoir la tête sur les épaules (Lexis)* *Paul aura-t-il les épaules pour contredire le patron ?*
40.	épiderme	x	Couche superficielle des parties aériennes d'une plante (*GR*)
41.	épiglotte		
42.	estomac	x	*Paul a de l'estomac*
43.	fémur	x	*Archit*. Partie d'un triglyphe, qui se trouve entre les cannelures (*Lexis*)
44.	fesse	x	Partie arrondie de la voûte d'un navire (*GR*)
45.	foie	x	*Paul a les foies*
46.	front	x	Le front d'un bâtiment, d'un monument (*GR*)

	Nom	Polysémique	Données linguistiques / lexicographiques
47.	gencive		
48.	genou	x	Partie d'un aviron entre la poignée et le point d'appui (*GR*) *être sur les genoux* (*Lexis*)
49.	glande	x	Fam. *avoir les glandes* (*GR*)
50.	gorge	x	Passage étroit entre deux montagnes (*Lexis*) *faire rendre gorge à un trafiquant malhonnête* (*GR*)
51.	hanche	x	Partie arrondie d'un pot (*Lexis*)
52.	humérus		
53.	hypothalamus		
54.	incisive		
55.	index	x	Table alphabétique (*GR*)
56.	intestin		
57.	jambe	x	*les jambes d'un compas* (*GR*) *Cela me fait une belle jambe !* (*Lexis*)
58.	joue	x	L'un des deux faces extérieures de la caisse d'une poulie (*GR*)
59.	langue	x	*langue de feu* (*GR*) *la langue française, espagnole...*
60.	larynx		
61.	lèvre	x	Bords saillants d'une plaie (*GR*) *lèvre d'une faille* (*Lexis*)
62.	ligament		
63.	lombrical (aux)		
64.	luette		
65.	mâchoire	x	*mâchoires d'un étau* (*GR*)
66.	main	x	*Paul a la main,* c'est à lui de jouer Apprêt donné à une étoffe
67.	majeur	x	Personne qui a atteint l'âge de la majorité légale (*GR*)
68.	mandibule		
69.	menton	x	*lever le menton*, se donner des airs d'importance (*Lexis*) [Psycho]
70.	molaire		
71.	mollet		
72.	muscle	x	*Paul a du muscle / des muscles* [QUAL]
73.	myocarde		
74.	narine		
75.	nerf	x	*du nerf !* (*GR*) *le nerf de la guerre* (*Lexis*)
76.	nez	x	
77.	nombril	x	Centre. *le nombril du monde* (*GR*)

	Nom	Polysémique	Données linguistiques / lexicographiques
78.	œil	x	*œil du cyclone* *tourner de l'œil*
79.	œsophage		
80.	omoplate		
81.	ongle		
82.	oreille	x	*les oreilles d'un sac* (*GR*)
83.	orteil		
84.	os	x	Difficulté, problème, obstacle. *il y a un os !* (*GR*)
85.	ovaire		
86.	palais	x	Résidence vaste et somptueuse (*Lexis*) Syn. de goût *avoir le palais fin* (*Lexis*)
87.	pancréas		
88.	paume	x	La balle se lançant primitivement avec la main (*GR*)
89.	paupière		
90.	peau	x	Enveloppe extérieure des fruits (*GR*) *avoir quelqu'un dans la peau* (*Lexis*)
91.	pectoral (aux)	x	*Paul a des pectoraux* [QUAL]
92.	pénis		
93.	péroné		
94.	phalange	x	Formation de combat dans l'armée grecque (*GR*)
95.	pharynx		
96.	pied	x	*au pied de la falaise* *quel pied, ce film !* (*GR*)
97.	plèvre		
98.	poignet	x	Extrémité de la manche d'un vêtement (*Lexis*)
99.	poitrine	x	1) Partie du corps humain qui s'étend des épaules à l'abdomen (*GR*) 2) Seins de femme (*GR*)
100.	pommette	x	Ornement en forme de petite pomme (*Lexis*, *GR*)
101.	pouce	x	*donner un coup de pouce* *ne pas reculer d'un pouce,* rester absolument immobile (*GR*)
102.	poumon	x	*le poumon économique d'un pays* (*GR*) *avoir du poumon*, de la voix (*Lexis*)
103.	prémolaire		
104.	pubis		
105.	radius		
106.	rectum		
107.	rein	x	*cette maison d'édition a les reins solides* *Partie d'une voûte* (*GR*)

	Nom	Polysémique	Données linguistiques / lexicographiques
108.	rotule	x	Articulation formée d'une pièce sphérique pouvant tourner dans un logement creux (*GR*) Syn. *genou* (*Lexis*)
109.	sein	x	*au sein de cette entreprise*
110.	sexe	x	Ensemble de personnes du même sexe (*Lexis*)
111.	sourcilier		
112.	sternum		
113.	talon	x	*un talon de pain chaud* (*GR*) Partie d'un bas, d'une chaussure (*Lexis*)
114.	tempe		
115.	tendon		
116.	testicule		
117.	tête	x	*Paul n'a pas de tête*, il est distrait *en tête de course ; une tête d'ail*
118.	thorax		
119.	tibia		
120.	torse	x	Sculpture représentant un tronc humain sans tête ni membres (*Lexis*)
121.	trachée	x	*Bot*. Vaisseau servant à la conduction de la sève brute (*Lexis*)
122.	trachée-artère		
123.	trapèze	x	Quadrilatère Appareil de gymnastique (*GR*)
124.	triceps		
125.	tympan	x	*Archit*. Espace triangulaire entre la corniche et les deux rampants d'un fronton (*GR*)
126.	urètre		
127.	utérus		
128.	vagin		
129.	veine	x	Inspiration de l'artiste, *la veine poétique* (*GR*) *c'est une veine de vous rencontrer* (*Lexis*)
130.	ventre	x	*le ventre d'une cruche* (*GR*) *Paul a du ventre*, il est courageux
131.	vertèbre		
132.	vésicule	x	Soulèvement hémisphérique ou conique de l'épiderme (*Lexis*)
133.	vessie	x	Chose sans valeur, insignifiante (*GR*) *prendre des vessies pour des lanternes* (*Lexis*, *GR*)
134.	visage	x	*le vrai visage de la société industrielle* (*Lexis*) *un homme à deux visages*, double, fourbe (*GR*)
135.	vulve		
136.	zygomatique		

Annexe A3
Corpus

Dans le tableau ci-dessous, sont consignés les 77 noms de parties du corps humains composant le corpus de base pour l'étude après sélection des noms de parties du corps humain (selon les critères PI et MAL – cf. annexe A1) et, parmi ceux-là, sélection des noms polysémiques (sur des critères lexicographiques – cf. annexe A2).

abdominal (aux)	cou	glande	œil	sein
aisselle	coude	gorge	oreille	sexe
annulaire	crâne	hanche	os	talon
artère	cuisse	index	palais	tête
articulation	dent	jambe	paume	torse
bassin	diaphragme	joue	peau	trachée
biceps	doigt	langue	pectoral (aux)	trapèze
bouche	dos	lèvre	phalange	tympan
bras	épaule	mâchoire	pied	veine
buste	épiderme	main	poignet	ventre
cerveau	estomac	majeur	poitrine	vésicule
cheveu	fémur	menton	pommette	vessie
cheville	fesse	muscle	pouce	visage
cœur	foie	nerf	poumon	
colonne	front	nez	rein	
côte	genou	nombril	rotule	

Annexe B
Acceptions des noms de parties du corps humain polysémiques

Le tableau suivant est complété sur la base du découpage en acceptions proposé au chapitre 3. Pour chacun des 77 noms du corpus, on indique par des croix à quelles acceptions il donne lieu. Une croix entre parenthèses (x) indique une acception au statut un peu incertain (emploi mal lexicalisé, emploi vieilli, emploi difficile à classer...).

Pour ce qui concerne la sphère humaine, il n'est pas tenu compte de l'acception PARTIE DU CORPS (acception par défaut découlant de la définition du corpus). Une croix dans la colonne PART signale donc nécessairement des emplois psychologiques.

La colonne **Remarques** exemplifie quand cela a semblé nécessaire ou apporte diverses précisions. Un plus (+) devant la remarque indique l'hypothèse d'une acception supplémentaire.

Noms	Sphère humaine				Sphère non humaine				Remarques
	PART	QUAL	ÉTAT	PERS	PART	QUAL	ZONE	QUANT	
abdominal (aux)		x							*Paul a des abdos !*
aisselle					x				angle entre la tige et la feuille (*Lexis*)
annulaire					x				espace sur un puits (*Lexis*)
artère					x				
articulation					x				+ action de prononcer distinctement ?
bassin					x				deux référents physiologiques
biceps		x							*Paul a des biceps.*
bouche	x			x	x				*+ les métiers de bouche* ?
bras	x			x	x				*il a le bras long* (PART)
buste					x				
cerveau	x			x	x				
cheveu								x	
cheville	x			x	x			x	*être la cheville ouvrière* (PERS)
cœur	x	x		x	x		x		
colonne					x			x	*une colonne de réfugiés* (QUANT)
côte	x				x				*avoir les côtes en long* (PART)

Noms	Sphère humaine				Sphère non humaine				Remarques
	PART	QUAL	ÉTAT	PERS	PART	QUAL	ZONE	QUANT	
cou					x			x	
coude	x				x				*se serrer les coudes* (PART)
crâne	x			x					*faire tomber les beaux crânes* (PERS)
cuisse	x				(x)	x			*avoir la cuisse légère* (PART)
dent	x		x		x				
diaphragme					x				
doigt	x				x			x	
dos	x				x		x		
épaule	x	x			x			(x)	
épiderme					x				sur une plante
estomac	x	x		x	(x)				morceau de fer sur l'enclume ?
fémur					x				partie d'un triglyphe (*Lexis*)
fesse	x	(x)			x				*il n'a pas de fesses* (QUAL) ?
foie	x		x						
front	x	x			x		x		
genou	x	(x)			x				*Paul a du genou* (équitation) ?
glande			x						
gorge	x				x				*avoir le couteau sous la gorge* (PART)
hanche					x				
index					x				
jambe	x	x			x	x			
joue	x				x				*tendre la joue* (PART)
langue	x	(x)			x				*+ la langue française* ?
lèvre	x				x				*s'en mordre les lèvres* (PART)
mâchoire				(x)	x				*les vieilles mâchoires* (PERS) ?
main	x		x	x	x	x		x	
majeur				x					personne de plus de 18 ans
menton	x								

Noms	Sphère humaine				Sphère non humaine				Remarques
	PART	QUAL	ÉTAT	PERS	PART	QUAL	ZONE	QUANT	
muscle		x							*Paul a du / des muscle(s)*
nerf	x	x	x		x				
nez	x	x		x	x				
nombril	x				x				*le nombril du monde*
œil	x	(x)		(x)	x				*Paul a de l'œil (il est attirant)* (*GR*)
oreille	x	x		x	x				*une oreille accueillante* (PERS)
os	x				x				*il y a un os !* (PART objet ?)
palais	x				x				
paume					x			(x)	assemblage de deux pièces
peau	x			x	x				
pectoral (aux)		x							*Paul a des pectoraux !*
phalange					x				régiment militaire
pied	x				x	x	x	x	
poignet					x				
poitrine		x							deux référents physiologiques
pommette					x				partie de la crosse d'un pistolet
pouce	x							x	*+ manger sur le pouce*
poumon		(x)			x				
rein	x				x				partie d'une voute
rotule					x				
sein							x		
sexe									ensemble de personnes du même sexe
talon	x				x				*c'est mon talon d'Achille* (PART psy)
tête	x	(x)		x	x		x	(x)	
torse					x				sculpture
trachée					x				vaisseau d'une plante (*Lexis*)
trapèze					x				
tympan					x				

Noms	Sphère humaine				Sphère non humaine				Remarques
	PART	QUAL	ÉTAT	PERS	PART	QUAL	ZONE	QUANT	
veine	x	x			x				*+ un article de la même veine*
ventre	x	x		x	x				
vésicule					x				cavité de certaines plantes
vessie					x				choses sans valeur (*GR*)
visage	x			x					*un visage inconnu* (PERS)

Références bibliographiques

ALEKSANDROVA ANGELINA, 2013, *Noms humains de phase : problèmes de classifications ontologiques et linguistiques*, Thèse de doctorat sous la direction de Catherine Schnedecker, Université de Strasbourg.

AMIOT DANY & WALTER DE MULDER, 2003, « Préposition *contre* préfixe », *Recherches linguistiques* 26, pp. 203-232.

ANSCOMBRE JEAN-CLAUDE, 1991, « L'article zéro sous préposition », *Langue française* 91, pp. 24-39.

ANSCOMBRE JEAN-CLAUDE, 1996, « Partitif et localisation temporelle », *Langue française* 109, pp. 80-103.

ARBATCHEWSKY-JUMARIE NADIA & LIDJIA IORDANSKAJA, 1998, « Le champ lexical "parties du corps" : description sémantique des lexèmes et structure des vocables » in Igor Mel'čuk, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain – recherches lexico-sémantiques II,* Montréal : Presses Universitaires de Montréal, pp. 63-72.

ARISTOTE, 1991, *Rhétorique,* Paris : Le livre de poche (traduction : Charles-Émile Ruelle).

ARISTOTE, 1996, *Poétique,* Paris : Gallimard / *tel* (traduction : Jean Hardy).

ASCH SALOMON, 1958, « The metaphor : a psychological inquiry », in Renato Tagiuri & Luigi Petrullo (éd.), *Person Perception and Interpersonal Behavior*, Stanford University Press : Stanford (California), pp. 86-94.

ASHINO FUMITAKE, JEAN-JACQUES FRANCKEL & DENIS PAILLARD, 2018, *Prépositions et rection verbale – Étude des prépositions* avec, contre, en, par, parmi, pour*,* Peter Lang : Bruxelles.

AURNAGUE MICHEL, 1989, « Catégorisation des objets dans le langage : les noms de localisation interne », *Cahiers de grammaire* 14, pp. 3-21.

AURNAGUE MICHEL, 1996, « Les noms de localisation interne – Tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français », *Cahiers de Lexicologie* 69, pp. 159-192.

AURNAGUE MICHEL & DEJAN STOSIC, 2002, « La préposition *par* et l'expression du déplacement : vers une catégorisation sémantique et cognitive de la notion de "trajet" », *Cahiers de Lexicologie* 81, pp.113-139.

BAKER C. LEROY, 1970, « Double negatives », *Linguistic Inquiry* 1-2, pp. 169-186.

BALIBAR-MRABTI ANTOINETTE & CÉLINE VAGUER, 2005, « Présentation. Le semi-figement », *Linx* 53, pp. 7-15.

BALLY CHARLES, 1926, « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes », in Franz Fankhauser & Jacob Jud (éds), *Festschruf Louis Gauchat*, Aarau : Sauerländer, pp. 68-78.

BARBET CÉCILE, 2013, *Sémantique et pragmatique des verbes modaux du français. Données synchroniques, diachroniques et expérimentales,* Thèse de doctorat sous la direction de Louis de Saussure et Carl Vetters, Universités de Lille (France) et Neufchâtel (Suisse).

BARRA-JOVER MARIO, 2003, « Contraintes en sémantique lexicale », *Langages* 150, pp. 75-87.

BAVIN EDITH, 1996, « Body parts in Acholi : alienable and inalienable distinctions and extended uses » in Hilary Chappell & William McGregor (éds), *The grammar of inalienability – A typological perspective on body part terms and the part-whole relation,* Berlin & New York : Mouton de Gruyter, pp. 841-864.

BENVENISTE ÉMILE, 1966 & 1974, *Problèmes de linguistique générale* 1 & 2, Paris : Gallimard.

BERENDT ERICH A. & KEIKO TANITA, 2011, « The 'Heart' of Things: A Conceptual Metaphoric Analysis of Heart and Related Body Parts in Thai, Japanese and English », *Intercultural Communication Studies* 20-1, pp. 65-78.

BERTHONNEAU ANNE-MARIE, 1999, « *Prendre Marie par la main / le couteau par le manche* ou comment *par* joue... la partie », in Dany Amiot, Walter de Mulder, Nelly Flaux & Maria Tenchea (éds), *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques,* Arras : Artois Presse Université, pp. 9-25.

BERTIN THOMAS, 2014, *Étude de la polysémie nominale – Analyse sémantique du nom* cœur *en français*, Mémoire de master 2 sous la direction de Pierre Jalenques, Université de Rouen.

BERTIN THOMAS, 2017, « Contraintes linguistiques en sémantique lexicale – A propos de certains emplois du nom *cœur* », in Caroline Larchet, Luis Meneses-Lerín & Audrey Roig (dir.), *Contraintes linguistiques – A propos de la complémentation nominale*, Bruxelles : Peter Lang, pp. 17-37.

BERTIN THOMAS, 2018, « Les *tunnels* ont-ils des *bouches* ? », *Congrès mondial de linguistique française – SHS Web of conferences* 46, 12013 [En ligne] Consulté le 17 juillet 2018. URL : https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612013.

BERTIN THOMAS, sous presse, « Le nom *pied* et la notion de stabilité » (suite au colloque RODOSZ4 qui s'est tenu à Budapest le 27 avril 2018 et pour publication dans la revue *Verbum – Analecta Neolatina*).

BÉTOTÉ AKWA DOUMBÉ, 2002a, « Raison », in Khadiyatoulah Fall & Doumbé Bétoté Akwa, *Énonciation et forme de sens*, Laval (Canada) : Les presses de l'université de Laval, pp. 93-139.

BÉTOTÉ AKWA DOUMBÉ, 2002b, « Les emplois du mot *raison*, entre singularité et régularité », *Langue française* 133*,* pp. 54-62.

BLASCO-DULBECCO MYLÈNE & PAUL CAPPEAU, 2005, « Ce que les corpus oraux nous apprennent sur les adjectifs », in Geoffrey Williams (dir.), *La linguistique de corpus*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 69-80.

BOISSON CLAUDE, 1997, « Sur le trope lexicalisé "La bouche du couteau" = Le tranchant du couteau », in Claude Boisson & Philippe Thoiron (dir.), *Autour de la dénomination*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 157-186.

BONHOMME MARC, 1987, *Linguistique de la métonymie,* Berne : Peter Lang.

BORILLO ANDRÉE, 1988, « Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne », *Cahiers de grammaire* 13, pp. 3-22.

BORILLO ANDRÉE, 1992, « Le lexique de l'espace : prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français », in Liliane Tasmowski & Anne Zribi-Hertz (éds), *De la musique à la linguistique : hommages à Nicolas Ruwet*, Gand : Communication & Cognition, pp. 176-190.

BORILLO ANDRÉE, 1999, « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne », *Langages* 136, pp. 53-75.

BORILLO ANDRÉE, 2004, « Les adjectifs dérivés de noms de parties du corps (Npc) dans les textes médicaux », in Christian Leclère, Eric Laporte, Mireille Piot & Max Silberstein, *Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire – Papers in honour of Maurice Gross*, Lingvisticae Investigationes Supplementa 24, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 51-62.

BOURION-JACQUEMIN ÉVELYNE, 2001, *L'aide à l'interprétation des textes électroniques*, Thèse de doctorat sous la direction de François Rastier & Laurent Romary, Université de Nancy 2.

BOUVERET MYRIAM & EVE SWEETSER, 2009, « Multi-frame semantics, metaphoric extensions and grammar », *Proceedings of the 35th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* [En ligne] Consulté le 21 avril 2014. URL : http://linguistics.berkeley.edu/~sweetser/Bouveret.SweetserBLS09.pdf

BRÉAL MICHEL, [1897] 1982, *Essai de Sémantique,* Brionne : Gérard Montfort.

BRES JACQUES, 1998, « Brève introduction à la praxématique », *L'information grammaticale* 77, pp. 22-23.

CADIOT PIERRE, 1990, « La préposition *avec* : grammaire et représentation », *Le français moderne* 58-3/4, pp. 52-73.

CADIOT PIERRE, 1991, « *A la hache* ou *avec la hache* ? Représentation mentale, expérience située et donation du référent », *Langue française* 91, pp. 7-23.

CADIOT PIERRE, 1994, « Représentations d'objets et sémantique lexicale : Qu'est-ce qu'une boîte? », *French Language Studies* 4, pp. 1-23.

CADIOT PIERRE, 1997, « Prototype ou stéréotype : qu'est-ce qu'une *boîte* ? », in *Les prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin, pp. 201-213.

CADIOT PIERRE, 1999, « Principe de conformité et génération analogique en sémantique lexicale », *Verbum* XXI-4, pp. 383-407.

CADIOT PIERRE, 2002, « Éléments d'une critique de la notion de préposition spatiale », *Syntaxe & Sémantique* 3, pp. 117-129.

CADIOT PIERRE & LELAND TRACY, 1997, « On n'a pas toujours sa tête sur les épaules », *Sémiotiques* 13, pp. 105-121.

CADIOT PIERRE & FRANÇOIS NEMO, 1997a, « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue française* 113, pp. 24-34.

CADIOT PIERRE & FRANÇOIS NEMO, 1997b, « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *French Language Studies* 7*,* pp. 127-146.

CAMPBELL LYLE, TERRENCE KAUFMAN & THOMAS C. SMITH-STARK, 1986, « Meso-America as a linguistic area », *Language* 62-3, pp. 530-570.

CAMUS RÉMI & SARAH DE VOGÜÉ (DIR.), 2004, *Variation sémantique et syntaxique des unités lexicales : étude de six verbes français*, *Linx* 50.

CARLSON GREGORY N., 1980, *Reference to Kinds in English,* New York & London : Garland Publishing.

CARSTON ROBYN, 2006, « Relevance Theory and the saying / implicating distinction », in Laurence R. Horn & Gregory Ward (éds), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford : Blackwell Publishing Ltd, pp. 633-656.

CHAPPELL HILARY & WILLIAM MCGREGOR (ÉDS), 1996, *The grammar of inalienability – A typological perspective on body part terms and the part-whole relation,* Berlin & New York : Mouton de Gruyter.

CHOI-JONIN INJOO, 1995, « La préposition *avec* : opérateur de (dé)composition », *Scolia* 2, pp. 109-129.

CHOI-JONIN INJOO, 2002a, « Comment définir la préposition *avec* ? », *Scolia* 15, pp. 7-20.

CHOI-JONIN INJOO, 2002b, « *Avec du courage* vs *avec courage* : construction et interprétation des compléments de manière », *Scolia* 14, pp. 53-70.

CLAUSNER TIMOTHY & WILLIAM CROFT, 1999, « Domains and image schemas », *Cognitive linguistics* 10-1, pp. 1-31.

CONDAMINES ANNE, 2005, « Sémantique et corpus, quelles rencontres possibles ? », in Anne Condamines (éd.), *Sémantique et corpus*, Paris : Hermès, pp. 17-38.

CONDAMINES ANNE, 2007, « L'interprétation en sémantique de corpus : le cas de la construction de terminologies », *Revue française de linguistique appliquée* XII-1, pp. 39-52.

CORBIN PIERRE, 1980, « De la production de données en linguistique introspective » in Anne-Marie Dessaux-Berthonneau (préparé par), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Lille : Presses Universitaires de Lille, pp. 121-179.

CORBLIN FRANCIS, 1987, *Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence*, Genève : Droz.

CORI MARCEL & SOPHIE DAVID, 2008, « Les corpus fondent-ils une nouvelle linguistique ? », *Langages* 171, pp. 111-129.

CRUSE ALAN, 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press.

CRUSE ALAN, 1996, « La signification des noms propres de pays en anglais » in Sylvianne Rémi-Giraud & Pierre Rétat (dir.), *Les mots de la nation,* Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 93-102.

CRUSE ALAN, 2000, « Lexical 'facets' : between monosemy and polysemy » in Susanne Beckmann, Peter-Paul König & Georg Wolf (éds), *Sprachspiel und Bedeutung : Festschrift für Franz Hundsnurscher zum 65. Geburstag*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 25-36.

CULIOLI ANTOINE, 1990 & 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation* 1 & 3, Paris / Gap : Ophrys.

CULIOLI ANTOINE, 1992, « Un si gentil jeune homme », *L'Information Grammaticale* 55, pp. 3-7.

CULIOLI ANTOINE, 1995, « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Étude de quelques cas », *Cahiers de l'ILSL* 6*,* pp. 7-16.

DAL GEORGETTE, 2003, « Arguments pour un préfixe *contre* », *Recherches linguistiques* 26, pp. 173-201.

DAMASIO ANTONIO, 1994, *L'erreur de Descartes*, Odile Jacob : Paris.

DE SAUSSURE FERDINAND, [1916] 2005, *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.

DE VOGÜÉ SARAH & DENIS PAILLARD, 1997, « Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle : le cas de *suivre* », in Claude Guimier (éd.), *Co-texte et calcul de sens,* Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 41-61.

DE VOGÜÉ SARAH & JEAN-JACQUES FRANCKEL, 2002, « Identité et variation de l'adjectif *grand* », *Langue française* 133, pp. 28-41.

DEIGNAN ALICE & LIZ POTTER, 2004, « A Corpus Study of Metaphors and Metonyms in English and Italian », *Journal of Pragmatics* 36-7*,* pp. 1231-1252.

DENDALE PATRICK, 2001, « L'emploi spatial de *contre* : propositions pour un traitement unifié », *Travaux de Linguistique* 42/43, pp. 229-239.

DIEMER STEPHAN, 2011, « Corpus linguistics with Google ? » in *Proceedings of the 2nd conference of the International Society for the Linguistics of English* [En ligne] Consulté le 11 aout 2017. URL : http://www.bu.edu/isle/files/2012/01/Stefan-Diemer-Corpus-Linguistics-with-Google.pdf.

DINGEMANSE MARK, 2009, « The Selective Advantage of Body-Part Terms », *Journal of Pragmatics* 41-10, pp. 2130-2136.

DO-HURINVILLE DANH THÀNH, 2008, « Étude sémantique et syntaxique de *en plein N* », *L'information grammaticale* 116*,* pp. 3-9.

DUMARSAIS CÉSAR CHESNEAU, [1730] 1988, *Des tropes ou des différents sens*, Paris : Flammarion.

DURIEUX CHRISTINE, 2006, « Le figement lexical : une figure qui vaut de l'or », in Jacques François & Salah Mejri (éds), *Composition syntaxique et figement lexical*, pp. 125-144, Caen : Presses Universitaires de Caen.

ENFIELD NICK J., 2002, « Semantic analysis of body parts in emotion terminology – Avoiding the exoticisms of "obstinate monosemy" and "online extension" », *Pragmatics & Cognition* 10-1/2, pp. 85-106.

ENFIELD NICK J., 2006, « Elicitation Guide on Parts of the Body », *Language Sciences* 28-2/3, pp. 148-157.

ENFIELD NICK J., ASIFA MAJID & MIRIAM VAN STADEN, 2006, « Cross-Linguistic Categorisation of the Body : Introduction », *Language Sciences* 28-2/3, pp. 137-147.

FALL KHADIYATOULAH & AKWA DOUMBÉ BÉTOTÉ, 2002, *Énonciation et forme de sens*, Laval (Canada) : Les presses de l'université de Laval.

FAUCONNIER GILLES, 1984, *Espaces mentaux – Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Minuit : Paris.

FAUCONNIER GILLES & MARK TURNER, 2003, « Polysemy and Conceptual Blending », in Brigitte Nerlich, Vimala Herman, Zazie Todd, & David Clarke (éds), *Polysemy : Flexible Patterns of Meaning in Mind and Language*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter, pp. 74-94 [En ligne] Consulté le 18 avril 2017 (les pages citées renvoient à cette édition électronique). URL : http://ssrn.com/abstract=1346508.

FÉDRY JACQUES, 1976, « L'Expérience du corps comme structure du langage. Essai sur la langue *sàŋ* (Tchad) », *L'Homme* 16-1, pp. 65-107.

FILLMORE CHARLES J. & BERYL T. ATKINS, 1992, « Toward a Frame-Based Lexicon: The Semantics of RISK and its Neighbors », in Adrienne Lehrer & Eva Feder Kittay (éds), *Frames, fields and contrasts – New Essays in Semantic and Lexical Organization,* Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

FIRTH JOHN RUPERT, 1957, « Modes of meaning », in *Papers in linguistics 1934 - 1951*, London : Oxford University Press, pp. 190-215.

FLAMENT-BOISTRANCOURT DANIÈLE, 1994, « Remarques sur un petit couple rebelle : "an/année" », *Langue française* 103, pp. 56-67.

FLAMENT-BOISTRANSCOURT DANIÈLE, 1996, « Une question abstraite : Les N de la Construction en Avec + Ø + N. *Un problème d'"Abstraits" ou d'Abs-Traction ?* », in Nelly Flaux, Michel Glatigny & Dider Samain, *Les noms abstraits – Histoire et Théories,* Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, pp. 289-299.

FLAUX NELLY & DANIÈLE VAN DE VELDE, 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris / Gap : Ophrys.

FONTANIER PIERRE, [1827 / 1830] 1977, *Les figures du discours,* Paris : Flammarion / Champs classiques.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, 1992a, « De l'invariance opératoire à la polysémie : le sens du verbe *porter* », *Cahiers de Lexicologie* 61, pp. 18-39.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, 1992b, « Les mots ont-ils un sens ? », *Le Gré des langues* 4, pp. 200-215.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, 1993, « Il y a lieu de prendre place dans un endroit facilement localisable », in Laurent Danon-Boileau & Jean-Louis Duchet (éds), *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*, Paris / Gap : Ophrys, pp. 209-221.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, 1998, « Références, référenciation et valeurs référentielles », *Sémiotiques* 15, pp. 61-82.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, 2002, « Introduction », *Langue française* 133, pp. 3-15.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, 2003, « Contre le mur », *Recherches linguistiques* 26, pp. 153-172.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, 2006, « Situation, contexte et valeur référentielle », *Pratiques* 129/130, pp. 51-70.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, 2015, « La préposition *en* dans les mots du discours – Le cas de *en plus* : *il m'a tapé, et même qu'en plus c'est vrai !* », *Scolia* 29, pp. 79-96.

FRANCKEL JEAN-JACQUES & DANIEL LEBAUD, 1991, « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et préverbe », *Langue française* 91, pp. 56-79.

FRANCKEL JEAN-JACQUES & DANIEL LEBAUD, 1992, « Lexique et Opérations – Le lit de l'arbitraire », in *La théorie d'Antoine Culioli – Ouvertures et incidences*, Paris / Gap : Ophrys, pp. 89-105.

FRANCKEL JEAN-JACQUES & DANIEL LEBAUD, 1995, « Les échappées du verbe *sentir* », in Janine Bouscaren, Jean-Jacques Franckel & Stéphane Robert (dir.), *Langues et langage – Problèmes et raisonnements en linguistique – Mélanges offerts à A. Culioli*, Paris : PUF, pp. 261-277.

FRANCKEL JEAN-JACQUES & DENIS PAILLARD, 1998, « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages* 129*,* pp. 52-63.

FRANCKEL JEAN-JACQUES & DENIS PAILLARD, 2007, *Grammaire des prépositions* 1, Paris / Gap : Ophrys.

FRANCKEL JEAN-JACQUES, DENIS PAILLARD & ÉVELYNE SAUNIER, 1997, « Modes de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer* », in Pierre Fiala, Pierre Lafon & Marie-France Piguet (dir.), *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, Paris : Klincksieck, pp. 49-68.

FURUKAWA NAOYO, 2002, « Construction grammaticale et sous-détermination structurelle : autour de l'emploi attributif du verbe *avoir* », *Le français moderne* LXX-2, pp. 129-144.

FURUKAWA NAOYO, 2005, *Pour une sémantique des constructions grammaticales – Thème et thématicité*, Bruxelles : Duculot.

GAATONE DAVID, 1991, « Un calembour syntaxique en français », *Journal of French Language Studies* 1, pp. 45-53.

GÄRDENFORS PETER, 2014, *The geometry of meaning – Semantics based on conceptual spaces,* Cambridge (USA) & London : MIT Press.

GAUDIN FRANÇOIS, 2000, « Les termes ont-ils des propriétés extrinsèques ? », in Henri Bejoint & Philippe Thoiron (dir.), *Le sens en terminologie,* Lyon : Presses universitaires de Lyon, pp.153-181.

GODDARD CLIFF, 2000, « Polysemy : A problem of definition », in Yael Ravin & Claudia Leacock, *Polysemy and Ambiguity : Theoretical and Applied Approaches*, Oxford : Oxford University Press, pp. 129-151.

GODDARD CLIFF, 2008, « Contrastive semantics and cultural psychology : English *heart* vs. Malay *hati* », in Farzad Sharifian, René Dirven, Ning Yu & Susanne Niemeier (éds), 2008, *Culture, Body, and Language : Conceptualizations of Internal Body Organs across Cultures and Languages,* Berlin / New York : Walter de Gruyter, pp. 75-102.

GOES JAN, 2011, « Les adjectifs primaires : entre quantité et qualité », *Studii de Lingvistică* 1, pp. 121-137.

GOSSELIN LAURENT & JACQUES FRANÇOIS, 1991, « Les typologies de procès : des verbes aux prédications », *Travaux de linguistique et de philologie* 29, pp. 19-86.

GOSSELIN LAURENT, 1996a, « Le traitement de la polysémie contextuelle dans le calcul sémantique », *Intellectica* 22-1, pp. 93-117.

GOSSELIN LAURENT, 1996b, *Sémantique de la temporalité en français – Un modèle calculatoire du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

GOSSELIN LAURENT, 2000, « Le statut du temps et de l'aspect dans la structure modale de l'énoncé. Esquisse d'un modèle global », *Syntaxe et sémantique* 2, pp. 57-80.

GOSSELIN LAURENT, 2013, « L'itération dans le modèle SdT », in Laurent Gosselin, Yann Mathet, Patrice Enjalbert & Gérard Becher, *Aspects de l'itération – L'expression de la répétition en français : analyse linguistique et formalisation*, Berne : Peter Lang, pp. 25-152.

GOSSELIN LAURENT, 2015, « De l'opposition *modus* / *dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* CX-1, pp. 1-50.

GRÉA PHILIPPE, 2003, « Les limites de l'intégration conceptuelle », *Langages* 150, pp. 61-74.

GRÉA PHILIPPE, 2012, « Être une / faire partie de (not a piece of cake) » in Myriam Bouveret & Dominique Legallois (dir.), *Constructions in French,* Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 71-97.

GRÉA PHILIPPE, 2013, « Le centre n'est pas au milieu (et inversement). Pour une approche phénoménologique et gestaltiste de la localisation. », *CORELA – Numéros thématiques langue espace cognition* [En ligne] Consulté le 14 juin 2016. URL : http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2831.

GREIMAS ALGIRDAS JULIEN, 1966, *Sémantique Structurale,* Paris : Larousse.

GROSS GASTON, 1984, « Compléments adverbiaux et verbes supports », *Revue québécoise de linguistique* 13-2, pp. 123-156.

GROSS GASTON, 1996, *Les expressions figées en français – noms composés et autres locutions,* Gap / Paris : Ophrys.

GROSS MAURICE, 1982, « Une classification des phrases figées du français », *Revue québécoise de linguistique* 11-2, pp. 151-185

GROSS MAURICE, 1988, « Les limites de la phrase figée », *Langages* 23, pp. 7-22.

GUÉRON JACQUELINE, 1983, « L'emploi "possessif" de l'article défini en français », *Langue française* 158, pp. 22-35.

GUTIÉRREZ PÉREZ REGINA, 2008, « A cross-cultural analysis of heart metaphors », *Revista Alicantina de Estudios Ingleses* 21, pp. 25-56.

HAAS PAULINE, 2011a, « *Être en guerre* vs *être en pleine guerre* : analyse sémantique de *plein* », *Le français moderne* 79-2, pp. 197-222.

HAAS PAULINE, 2011b, « L'expression de l'aspect grammatical dans le domaine nominal : le cas de *en plein* N_{action} », *Travaux de Linguistique* 63-2, pp. 85-107.

HABERT BENOÎT, ADELINE NAZARENKO & ANDRÉ SALEM, 1997, *Les linguistiques de corpus,* Paris : Armand Colin.

HALMØY JANE-ODILE, 1995, « "Les mots ne sont pas des fromages" : la dichotomie saussurienne diachronie / synchronie et la distribution du couple *an / année* en français actuel », *Langue française* 107, pp. 93-110.

HAMMA BADREDDINE, 2005, « L'invariant sémantique de la préposition *par* à travers les distributions syntaxiques et lexicales », Thèse de doctorat sous la direction de Danielle Leeman, Nanterre : Université de Paris X.

HAMMA BADREDDINE, 2006, « État des lieux sur la sémantique de la préposition *par* », *Modèles linguistiques* 54-XXVII-2, pp. 81-95.

HAMMA BADREDDINE, 2007, « La notion de CONTRASTE dans les locutions de type PAR N », *Modèles linguistiques* 55-XXVIII-1, pp. 77-92.

HANON SUZANNE, 1988, « Qui à quoi ? Réflexions sur la possession inaliénable et le verbe *avoir* en français », *Revue romane* 23-2, pp. 161-177.

HARARI YUVAL NOAH, 2015, *Sapiens – Une brève histoire de l'humanité*, Paris : Albin Michel.

HASADA RIE, 2002, « "Body part" terms and emotion in Japanese », *Pragmatics & Cognition,* 10-1/2*,* pp. 107-128.

HERSLUND MICKAËL, 1996, « Partitivité et possession inaliénable », *Faits de langues* 7, pp. 33-42.

HOLLENBACH BARBARA E., 1995, « Semantic and syntactic extensions of body-part terms in Mixtecan : the case of *face* and *foot* », *International Journal of American Linguistics* 61-2*,* pp. 168-190.

HOMMA YUKIYO, 2005, « La source de "l'approximation" dans *par ici, par là, par là-bas* », *Linx* 53, pp. 121-34.

HOMMA YUKIYO, 2011, « Principes de fonctionnement de la préposition *en* et absence d'article dans son régime », *Langue française* 171, pp. 77-88.

HONESTE MARIE-LUCE, 1999, « Un mode classification sémantique : la polysémie », *Faits de langues* 14, pp. 27-36.

HONESTE MARIE-LUCE, 2003, « *Contre* la polysémie », *Recherches linguistiques* 26, pp. 233-47.

HONESTE MARIE-LUCE, 2004, « Place : une notion spatiale », *Cahiers de Lexicologie* 85, pp. 47-60.

HOSOWAKA KOMEI, 1996, « *My face am burning !* Quasi-passive, body parts and related issues in Yawuru grammar and cultural concepts », in Hilary Chappell & William McGregor (éds), *The grammar of inalienability – A typological perspective on body part terms and the part-whole relation,* Berlin & New York : Mouton de Gruyter, pp. 155-192.

HUYGHE RICHARD, 2005, « Zones et parties : l'hétérogénéité des noms de localisation interne », *Le Français moderne* 73-2, pp. 184-211.

HUYGHE RICHARD, 2006, « Entre localisation et partition, le cas d'*endroit* », in Georges Kleiber, Catherine Schnedecker & Anne Theissen (éds), *La relation partie-tout*, Louvain / Paris / Dudley, MA : Peeters, pp. 41-57.

HUYGHE RICHARD, 2009, *Les noms généraux d'espace en français,* Bruxelles : de Boek Duculot.

IFRAH GEORGES, 1981, *Histoire universelle des chiffres,* Paris : Robert Laffont.

IONESCU ALICE & DORINA PĂNCULESCU. 2002, « Dénomination des parties du corps – Domaine Roumain-Français ; étymologies, évolutions sémantiques, dérivation syntagmatique », *Revue roumaine de linguistique* 47-1/4, pp. 55-72.

JACKENDOFF RAY, 1991, « Parts and boundaries », *Cognition* 41, pp. 9-45.

JACQUES MARIE-PAULE, 2005, « Pourquoi une linguistique de corpus ? » in Geoffrey Williams (dir.), *La linguistique de corpus*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 22-30.

JALENQUES PIERRE, 2009a, « La synonymie en question dans le cadre d'une sémantique constructiviste », *Pratiques* 141/142, pp. 39-64.

JALENQUES PIERRE, 2009b, « Valeurs spatiales et non spatiales du verbe *monter* : pour une sémantique constructiviste », *Revue de sémantique et pragmatique* 25-26, pp. 61-80.

JALENQUES PIERRE, 2017, « Le passif en français est-il une construction, au sens des grammaires de construction ?», *Langue française* 194, pp. 33-50.

JANSSEN THEO M.V., 2001, « Frege, contextuality and compositionality », *Journal of Logic, Language and Information* 10-1, pp. 115-136.

JOHNSON MARK, 1987, *The body in the mind – the bodily basis of meaning, imagination, and reason*, Chicago & London : The University of Chicago Press.

JOUET JACQUES, 1990, *Les mots du corps – dans les expressions de la langue française*, Paris : Larousse.

KATZ JERROLD J., 1964, « Semantic theory and the meaning of "GOOD" », *The journal of philosophy* 61-23, pp. 739-766.

KEMMERER DAVID, 2003, « Why can you *hit someone on the arm* but not *break someone on the arm* ? — a neuropsychological investigation of the English body-part possessor ascension construction », *Journal of Neurolinguisics* 16-1*,* pp. 13-36.

KENNEDY CHRISTOPHER, 2001, « Polar opposition and the ontology of 'degrees' », *Linguistics and philosophy* 24-1, pp. 33-70.

KEYSAR BOAZ & BRIDGET MARTIN BLY, 1999, « Swimming against the current : Do idioms reflect conceptual structure ? », *Journal of Pragmatics* 31-12*,* pp. 1559-1578.

KHAMMARI ICHRAF, 2004, « *En* préfixe et *en* préposition : une seule forme, un seul sens ? », *Linx* 50*,* pp. 169-178.

KHAMMARI ICHRAF, 2006, « De l'identité de la préposition *en* », *Modèles linguistiques* 54-XXVII-2*,* pp. 115-135.

KILGARIFF ADAM, 2007, « Googleology is bad science », *Computational Linguistics* 33-1, pp. 147-151.

KILGARIFF ADAM & GREGORY GREFENSTETTE, 2003, « Introduction to the Special Issue on the Web as Corpus », *Computational Linguistics* 29-3, pp. 333-47.

KILGARIFF ADAM, VÍT BAISA, JAN BUŠTA, MILOS JAKUBIČEK, VOJTĚCH KOVÁŘ, JAN MICHELFEIT, PAVEL RYCHLY & VÍT SUCHOMEL, 2014, « The Sketch Engine : ten years on », *Lexicography ASIALEX* 1, pp. 7-36.

KLEIBER GEORGES, 1990, *La sémantique du prototype*, Paris : PUF.

KLEIBER GEORGES, 1994, « Métaphore : le problème de la déviance », *Langue française* 101, pp. 35-56.

KLEIBER GEORGES, 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages* 127, pp. 9-37.

KLEIBER GEORGES, 1999, *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions,* Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

KLEIBER GEORGES, 2005, « Quand y a-t-il sens multiple ? Le critère référentiel en question », in Olivier Soutet (dir.), *La polysémie,* Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, pp. 51-73.

KLEIBER GEORGES, 2008a, « Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un sens interdit », in Jacques Durand, Benoît Habert & Bernard Laks (éds), *Congrès mondial de linguistique française CMLF 2008,* Paris : Institut de linguistique française, pp. 87-100.

KLEIBER GEORGES, 2008b, « Histoires de livres et de volumes », *Langages* 172, pp. 14-29.

KLEIBER GEORGES, 2013, « A la recherche de l'intensité », *Langue française* 177, pp. 63-76.

KLEIBER GEORGES, 2014, « Massif / Comptable et noms de propriété », *Langue française* 183, pp. 71-86.

KNITTEL MARIE-LAURENCE, 2009, « Le statut des compléments du nom en [de NP] », *La revue canadienne de linguistique* 54-2, pp. 255-290.

KRASKA-SZLENK IWONA, 2014, « Semantic Extensions of Body Part Terms: Common Patterns and Their Interpretation », *Language Sciences* 44*,* pp. 15-39.

KUPFERMAN LUCIEN, 1997, « *Des* : pluriel de *du* ? » in Mireille Bilger, Karel Van den Eynde & Françoise Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain / Paris : Peeters, pp. 229-238.

KUPFERMAN LUCIEN, 2000, « *Avoir* et la prédication seconde », *Langue française* 127, pp. 67-85.

LAKOFF GEORGE, 1990, « The Invariance Hypothesis : is abstract reason based on image-schema ? », *Cognitive linguistics* 1-1, pp. 39-74.

LAKOFF GEORGE & MARK JOHNSON, [1980] 2003, *Metaphors we live by,* Chicago & London : The University of Chicago Press.

LAKOFF GEORGE & MARK JOHNSON, 1999, *Philosophy in the flesh – The embodied mind and its challenge to western thought*, New York : Basic Books.

LAMIROY BÉATRICE, 2008, « Les expressions figées : à la recherche d'une définition », in Peter Blumenthal & Salah Mejri (éds), *Les séquences figées entre langue et discours*, Stuttgart : Franz Steiner Verlag, pp. 85-98.

LANCRI ANNE, 1996, « Recherche d'un invariant et variation diachronique : le cas de *to* / *too* en anglais », *Modèles linguistiques* 33-XVII-1, pp. 157-163.

LANDHEER RONALD, 2002, « Le rôle de la métaphore dans le métalangage linguistique », *Verbum* XXIV-3*,* pp. 282-294.

LARREYA PAUL, 1996, « L'invariant : du minimalisme au maximalisme », *Modèles linguistiques* 33-XVII-1, pp. 93-103.

LARRIVÉE PIERRE, 2008, « Qu'est-ce que la sémantique peut dire du sens lexical ? », *Langages* 172, pp. 3-13.

LAVIEU BELINDA, 2005, « *Léa lave son linge à la main* ou comment *à la main* ne désigne pas la partie du corps », *Linx* 53, pp. 173-181.

LE GUERN MICHEL, 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie,* Paris : Larousse.

LE PESANT DENIS & MICHEL MATHIEU-COLAS, 1998, « Introduction aux classes d'objets », *Langages* 131, pp. 6-33.

LEEMAN DANIELLE, 1991, « *Hurler de rage, rayonner de bonheur* : remarques sur une construction en *de* », *Langue française* 91, pp. 80-101.

LEEMAN DANIELLE, 1993, « Éléments pour une description linguistique de la personne physique », *Linx* 28, pp. 107-133.

LEEMAN DANIELLE, 1994, *Les circonstants en question(s),* Paris : Kimé.

LEEMAN DANIELLE, 1995, « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en N* », *Langue française* 105, pp. 55-69.

LEEMAN DANIELLE, 1997, « Sur la préposition *en* », *Faits de langues* 9, pp. 135-143.

LEEMAN DANIELLE, 1998, « La métaphore dans la description des prépositions », *Verbum* XX-4*,* pp. 435-458.

LEEMAN DANIELLE, 1999, « L'unité lexicale dans la perspective harissienne », *Linx* 40, pp. 117-136.

LEEMAN DANIELLE, 2001, « Quand les formes informent : de la grammaire à la sémantique », *Le français aujourd'hui* 135-4, pp. 11-19.

LEEMAN DANIELLE, 2004, *Les déterminants du nom en français, syntaxe et sémantique,* Paris : PUF.

LEEMAN DANIELLE, 2005, « Relations anaphoriques et noms de parties du corps », in Frédéric Lambert & Nølke Henning (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire,* Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. 189-197.

LEEMAN DANIELLE, 2013. « Pourquoi peut-on *être en faute, être dans l'erreur* mais non **être dans la faute, *être en erreur* ? », *Langue française* 178, pp. 81-92.

LEEMAN DANIELLE & MADONA SAKHOKIA GIRAUD, 2007, « Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans les verbes français », *Langue française* 153*,* pp. 58-73.

LEGALLOIS DOMINIQUE, 2002, « L'expression prédicative de la signification nominale », in *Aspects de la prédication – Actes du colloque Jeunes Chercheurs du 23 et 24 mars 2001,* Montpellier : Praxiling-Université Paul-Valéry, pp. 75-88.

LEGALLOIS DOMINIQUE, 2003, « Essai sur la temporalité et le rythme du signe linguistique », *Langages* 150, pp. 48-60.

LEGALLOIS DOMINIQUE, 2004, « Synesthésie adjectivale, sémantique et psychologie de la forme : la transposition au cœur du lexique », in Jacques François (dir.), *L'adjectif en français*, Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 493-506.

LEGALLOIS DOMINIQUE, 2006, « Détermination sémantique, contraintes syntagmatiques, *histoire de* comprendre (un peu) le figement linguistique », in Jacques François & Salah Mejri (éds), *Composition syntaxique et figement lexical*, Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 165-186.

LEGALLOIS DOMINIQUE & SONG-NIM KWON, 2006, « Sémantique lexicale et examen écologique de la co-occurrence », *Cahiers de Lexicologie* 89, pp. 143-162.

LEGARÉ CLÉMENT, 1976, *La structure sémantique – Le lexème* cœur *dans l'œuvre de Jean Eudes,* Montréal : Les presses de l'université du Québec.

LÉVY-BRUHL LUCIEN, 1914, « L'expression de la possession dans les langues mélanésiennes », *Mémoire de la société de linguistique de Paris* 19-2, pp. 96-104.

MAALEJ ZOUHEIR A. & NING YU (ÉDS), 2011, *Embodiment via body parts,* Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

MACÉ ARNAUD & ANNE-LAURE THERME, 2012, « Anaxagore » in Luc Brisson, Arnaud Macé & Anne-Laure Therme, *Lire les présocratiques*, Paris : PUF / Quadrige, pp. 149-166.

MARMARIDOU SOPHIA, 2011, « The relevance of embodiment to lexical and collocational meaning – The case of *prosopo* "face" in Modern Greek » in Zouheir A. Maalej & Ning Yu (éds), *Embodiment via body parts*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 23-40.

MARTIN ROBERT, 1983, « De la double "extensité" du partitif », *Langue française* 57, pp. 34-42.

MARTIN ROBERT, 2005, « Traitement automatique de la polysémie – Éloge du dictionnaire », in Olivier Soutet (dir.), *La polysémie,* Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, pp. 167-173.

MARTIN ROBERT, 2007, « Sur la nature du "signifié de langue" – Réflexions de lexicographe », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* C2-1*,* pp. 17-33.

MARTIN-BERTHET FRANÇOISE, 2007, « Verbes de coups et parties du corps », *Verbum* XXIX 1-2, pp. 67-80.

MARTINENGO ALBERTO, 2013, « Le travail de l'image – Métaphore et performativité chez Paul Ricœur », *Klesis – Revue philosophique* 28, pp. 23-34.

MATHIEU YVETTE YANNICK, 1995, « Verbes psychologiques et interprétation sémantique », *Langue française* 105, pp. 98-106.

MEJRI SALAH, 2005, « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », *Linx* 53, pp. 183-196.

MEJRI SALAH, 2011, « Figement, collocation et combinatoire libre », in Jean-Claude Anscombre & Salah Mejri (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Honoré Champion, pp. 63-77.

MEILLET ANTOINE, 1958, « L'évolution des formes grammaticales », in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Honoré Champion, pp. 131-148.

MEL'ČUK IGOR, ANDRÉ CLAS & ALAIN POLGUÈRE, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

MEL'ČUK IGOR, 2013, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahiers de Lexicologie* 102, pp. 129-141.

MEUNIER ANNIE, 1984, « Une construction à prédicat nominal : *Luc a l'audace de mentir à Léa* ». *Lingvisticae Investigationes Supplementa* 9*,* pp. 267-284.

MILNER JEAN-CLAUDE, 1978, *De la syntaxe à l'interprétation,* Paris : Seuil.

MILNER JEAN-CLAUDE, 1989, *Introduction à une science du langage,* Paris : Seuil.

MOGORRÓN HUERTA PEDRO, 2011, « Les expressions figées le sont-elles vraiment ? », in Jean-Claude Anscombre & Salah Mejri (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Honoré Champion, pp. 218-234.

MOLINIER CHRISTIAN, 1990, « Les quatre saisons – à propos d'une classe d'adverbes temporels », *Langue française* 80, pp. 46-50.

MOLINIER CHRISTIAN, 1991, « Les compléments adverbiaux du français de type *avec N* », *Lingvisticae Investigationes* XV-1, pp. 115-40.

MORRIS DESMOND, [1967] 1968, *Le singe nu,* Paris : Grasset / Le Livre de Poche.

MOSTROV VASSIL, 2010, *Étude sémantique et syntaxique des compléments adnominaux en* à *et en* de *dénotant des parties*, Thèse de doctorat sous la direction de Danièle Van de Velde, Université de Lille 3.

MOSTROV VASSIL, 2015, « L'être humain et la relation partie-tout » in Wiltrud Mihatsch & Catherine Schnedecker (éds), *Les noms d'humains : une catégorie à part ?,* Stuttgart : Franz Steiner Verlag, pp. 115-146.

MULLER CLAUDE, 2006, « Portée négative et free choice dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n'importe* », *Langages* 162, pp. 7-31.

NAYAK NANDINI P. & RAYMOND W. GIBBS, 1990, « Conceptual knowledge in the interpretation of idioms », *Journal of Experimental Psychology* 119-3, pp. 315-330.

NEVEU FRANCK, 2011, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.

NIEMEIER SUSANNE, 1997, « To have one's heart in the right place – metaphorical and metonymic evidence for the folk model of the heart as the site of emotions in English », in Birgit Smieja & Meike Tasch (éds), *Human contact through language and linguistics*, Frankfurt am Main & New York : Peter Lang, pp. 87-106.

NIEMEIER SUSANNE, 2000, « Straight from the heart – metonymic and metaphorical explorations » in Antonio Barcelona (éd.), *Metaphor and Metonymy at the Crossroads : a Cognitive perspective*, The Hague : Mouton de Gruyter, pp. 195-213.

NISSEN UWE KJÆR, 2011, « Contrasting body parts : Metaphors and metonymies of MOUTH in Danish, English and Spanish », in Zouheir A. Maalej & Ning Yu (éds), *Embodiment via body parts*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp.71-92.

NOAILLY MICHÈLE, 1996, « Dans le sens du *fleuve* : syntaxe et polysémie », in Khadiyatoulah Fall, Jean-Marcel Léard & Paul Siblot (éds), *Polysémie et construction du sens,* Montpellier : Praxiling-Université Paul-Valéry, pp. 25-38.

NOAILLY MICHÈLE, 1999, *L'adjectif en français,* Gap : Ophrys.

NORMAND CLAUDINE, 1997, « *Bouts, Brins, Bribes* ou dire le peu », *Le Gré des langues* 12, pp. 100-114.

NOWAKOWSKA MALGORZATA, 2004, « L'adjectif relationnel est-il modalisable ? », in Jacques François (dir.), *L'adjectif en français*, Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 431-447.

NUNBERG GEOFFREY, IVAN A. SAG & THOMAS WASOW, 1994, « Idioms », *Language* 70-3, pp. 491-538.

NYCKEES VINCENT, 1998, *La sémantique*, Paris : Belin.

PAILLARD DENIS, 2003, « A propos de l'ambivalence catégorielle préfixe / préposition : le cas de *contre* », *Recherches linguistiques* 26, pp. 249-268.

PALMA SILVIA, 1995, « La scalarité dans les expressions figées : le cas des locutions à polarité », in Jean-Claude Anscombre (dir.), *Théorie des Topoï*, Paris : Kimé, pp. 145-175.

PALMA SILVIA (DIR.), 2006, *Polarité, négation et scalarité, Langages* 162.

PASCAL BLAISE, [1658] 2001, *L'art de persuader*, Paris : Payot & Rivages.

PAULY ÉMILIE, 2010, *La polysémie, réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie,* Paris : L'Harmattan.

PÉROZ PIERRE, 2002a, « Le mot *clé*. Variations sémantiques et régularité des fonctionnements », *Langue française* 133, pp. 42-53.

PÉROZ PIERRE, 2002b, « La préposition *contre* à partir de la valeur "d'échange" – Variation sémantique et régularité des opérations linguistiques », *Scolia* 15, pp. 107-22.

PÉROZ PIERRE (ÉD.), 2003, *Contre – Identité sémantique et variation catégorielle*, *Recherches linguistiques* 26, Université de Metz.

PÉROZ PIERRE, 2006, « Contre l'évidence spatiale ou les aléas de l'hypothèse localiste des prépositions », *Modèles linguistiques* 54-XXVII-2, pp. 67-80.

PÉROZ PIERRE, 2010, « Régularité des opérations linguistiques dans la construction du sens. L'exemple d'un polysème : *canard* », *Travaux de Linguistique* 61, pp. 97-114.

PICOCHE JACQUELINE, 1986, *Structures sémantiques du lexique français,* Paris : Nathan.

PICOCHE JACQUELINE, 1995, « Combien y a-t-il de cœur(s) en français ? », *Langue française* 105, pp. 120-125.

PICOCHE JACQUELINE, 2006, « Un grand inventaire du français usuel en 442 leçons face aux inventaires lexicaux africains », *Le français en Afrique* 21, pp. 51-57.

PICOCHE JACQUELINE & MARIE-LUCE HONESTE, 1993, « L'expérience de l'espace et sa symbolisation vue à travers la polysémie des mots *bord* et *côté* », *Faits de langues* 1, pp. 163-171.

PICOCHE JACQUELINE & MARIE-LUCE HONESTE, 1994, « Les figures éteintes dans le lexique de haute fréquence », *Langue française* 101, pp. 112-124.

PLANCHON PHILIPPE, 2013, *Etude de l'identité lexicale et de la variation sémantique des verbes* accorder*,* donner *et* perdre *en français contemporain*, Thèse de doctorat sous la direction de Jean Chuquet, Université de Poitiers.

PLANCHON PHILIPPE, 2014, « Examen critique de quelques arguments avancés en faveur de la valeur première – L'exemple du verbe *donner* », *Congrès mondial de linguistique française – SHS Web of conferences,* pp. 3165-3181 [En ligne] Consulté le 2 avril 2016. URL : http://www.shs-conferences.org.

POTTIER BERNARD, 1963, *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique,* Nancy : Publications linguistiques de la faculté des lettres et des sciences humaines de Nancy.

PUSTEJOVSKY JAMES, 1995, *The Generative Lexicon*, Cambridge : MIT Press.

RADIĆ-BOJANIĆ BILJANA & NADEŽDA SILAŠKI, 2012, « Metaphoric and metonymic conceptualizations of the head – a dictionary-based contrastive analysis of English and Serbian », *Facta Universitatis – Linguistics and Literature* 10-1, pp. 29-39.

RASTIER FRANÇOIS, [1987] 1996, *Sémantique interprétative*, Paris : PUF.

RASTIER FRANÇOIS, 1994, « Sur l'immanentisme en sémantique », *Cahiers de linguistique française* 15, pp. 325-335.

RASTIER FRANÇOIS, 1997, « Défigements sémantiques en contexte », in Michel Martin-Baltar, *La locution, entre langues et usages*, Fontenay / St Cloud : ENS éditions, pp. 305-329.

RASTIER FRANÇOIS, 2005, « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », in Geoffrey Williams (dir.), *La linguistique de corpus*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 31-45.

RASTIER FRANÇOIS & MATHIEU VALETTE, 2009, « De la polysémie à la néosémie », *Texto!* XIV-1 (coordonné par Évelyne Bourion) [En ligne] Consulté le 1er avril 2017. URL : http://www.-revue-texto.net/index.php?id=2119.

RÉCANATI FRANÇOIS, 1997, « La polysémie contre le fixisme », *Langue française* 113*,* pp. 107-123.

RÉGIS LUC, 1993, « Corps, Paysage », *Sémiotiques* 4, pp. 109-125.

RICŒUR PAUL, 1975, *La métaphore vive,* Paris : Seuil.

RIEGEL MARTIN, 1988, « L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir* : amalgame et prédication complexe », *Travaux de linguistique* 17, pp. 69-87.

RIEGEL MARTIN, 1989, « *avoir* + attribut de l'objet : construction syntaxique et paradigme idiomatique », in Gertrud Gréciano (éd.), *Europhras 88 – Phraséologie contrastive – Actes du colloque international, Klingenthal-Strasbourg*, Strasbourg : Université des Sciences Humaines – Département d'études allemandes, pp. 337-347.

RIEGEL MARTIN, 1996, « L'interprétation d'une forme tactique ou quand la méronymie investit une structure syntaxique », *Scolia* 9, pp. 191-216.

RIEGEL MARTIN, JEAN-CHRISTOPHE PELLAT & RENÉ RIOUL, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF / Quadrige.

ROBERT STÉPHANE, 1990, « "Puisque" et "le dos" en wolof – tempête dans le signifié », *Le Gré des langues* 1, pp. 82-92.

ROMERO CLARA, 2004, « Les adjectifs intensifs », in Jacques François (dir.), *L'adjectif en français*, Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 449-462.

ROTGÉ WILFRID, 1996, « Problématique des concepts de valeur fondamentale, valeur centrale, invariant en linguistique », *Modèles linguistiques* 33-XVII-1, pp. 71-76.

ROULON-DOKO PAULETTE, 2003, « Les parties du corps et l'expression de l'espace », in Stéphane Robert (éd.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation (Polysémie, recatégorisation et échelles syntaxiques),* Louvain : Peteers, pp. 73-86.

ROUSSEAU JEAN-JACQUES, [1781] 1993, *Essai sur l'origine des langues*, Paris : GF Flammarion.

RUELLAND SUZANNE, 1998, « Je pense et je parle comme je suis (le corps, le monde et la parole en tupuri) », *Faits de langues* 6-11/12, pp. 335-358.

SALLES MATHILDE, 2006, « De *avoir les yeux bleus* à *avoir les dents longues*, en passant par *avoir la promesse facile* : un continuum phraséologique exemplaire », in Jacques François & Salah Mejri (éds.), *Composition syntaxique et figement lexical*, Caen: Presses Universitaires de Caen, pp. 109-22.

SAUNIER ÉVELYNE, 1996a, « Identité lexicale et régulation de la variation sémantique – Contribution à l'étude des emplois de *mettre*, *prendre*, *passer* et *tenir* », Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Jacques Franckel, Université de Paris X-Nanterre.

SAUNIER ÉVELYNE, 1996b, « Ce qui tient à *tenir* dans *TIENS !* », *Orbis Linguarum* 4, pp. 183-200.

SCHNEDECKER CATHERINE, 2002, « Présentation : les adjectifs "inclassables", des adjectifs du troisième type ? », *Langue française* 136, pp. 3-19.

SHARIFIAN FARZAD, RENÉ DIRVEN, NING YU & SUSANNE NIEMEIER (ÉDS), 2008, *Culture, Body, and Language : Conceptualizations of Internal Body Organs across Cultures and Languages,* Berlin / New York : Walter de Gruyter.

SHARIFIAN FARZAD, 2008, « Conceptualizations of *del* 'heart-stomach' in Persian », in Farzad Sharifian, René Dirven, Ning Yu & Susanne Niemeier (éds), *Culture, Body, and Language : Conceptualizations of Internal Body Organs across Cultures and Languages,* Berlin / New York : Walter de Gruyter, pp. 247-265.

SHEN YESHAYAHU & MICHAL COHEN, 1998, « How come silence is sweet but sweetness is not silent : a cognitive account of directionality in poetic synaesthesia », *Language and Literature* 7-2, pp. 123-140.

SIAHAAN POPPY, 2008, « Did he break your heart or your liver ? A contrastive study on metaphorical concepts from the source domain ORGAN in English and in Indonesian », in Farzad Sharifian, René Dirven, Ning Yu & Susanne Niemeier (éds), *Culture, Body, and Language : Conceptualizations of Internal Body Organs across Cultures and Languages,* Berlin / New York : Walter de Gruyter, pp. 45-74.

SIBLOT PAUL, 1996, « La polysémie en question : une question mal posée ? », in Khadiyatoulah Fall, Jean-Marcel Léard & Paul Siblot (éds), *Polysémie et construction du sens,* Montpellier : Praxiling-Université Paul-Valéry, pp. 41-62.

SIBLOT PAUL, 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* 127*,* pp. 38-55.

SIMATOS ISABELLE, 2015, « Les noms de parties du corps et la possession inaliénable : le cas des constructions datives », *Langue française* 185*,* pp. 127-140.

SMITH BARRY, 1996, « Mereotopology : A theory of parts and boundaries », *Data & Knowledge Engineering* 20, pp. 287-303.

SINCLAIR JOHN, 1991, *Corpus, concordance, collocation*, Oxford : Oxford University Press.

SOUTET OLIVIER, 2005, « Polysémique – Polysémie », in Olivier Soutet (dir.), *La polysémie,* Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, pp. 7-21.

STOSIC DEJAN, 2002, *"Par" et "à travers" dans l'expression des relations spatiales : comparaison entre le français et le serbo-croate*, Thèse de doctorat sous la direction d'Andrée Borillo, Université de Toulouse-Le-Mirail.

SVENSSON MARIA HELENA, 2004, *Critères de figement – L'identification des expressions figées en français contemporain,* Umeå : Umeå University.

SVOROU SOTERIA, 1994, *The grammar of space,* Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

SWEETSER EVE, 1990, *From etymology to pragmatics: metaphorical and cultural aspects of semantic structure,* Cambridge / New-York : University Press.

TAMBA IRÈNE, 1994, « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le Gré des langues* 7*,* pp. 64-85.

TAMBA IRÈNE, 2014, « Sémantique lexicale et phrastique : le sens compositionnel revisité », *Cahiers de Lexicologie* 105*,* pp. 99-116.

TAMBA-MECZ IRÈNE, 1981, *Le sens figuré,* Paris : PUF.

TELLIER CHRISTINE, 1992, « Remarques sur *avoir* attributif et possessif », *Revue québécoise de linguistique* 22-1, pp. 165-181.

TEMPLE MARTINE, 1999, « Sens des mots et images du monde : les mots construits montrent leurs référents », *Le Gré des langues* 15, pp. 34-56.

TEMPLE MARTINE, 2002, « Métaphore et mots construits : éclairages réciproques », *Verbum* XXIV-3, pp. 207-227.

THUILLIER FRANÇOIS, 2002, « *A l'emporte-pièce* : de la métaphore à l'outil », *Langue française* 133, pp. 111-125.

TRACY LELAND, 1997, « La clé du mystère : mettre le référent à sa place », *Langue française* 113*,* pp. 66-78.

TUTESCU MARIANA, 1997, « La métaphore des parties du corps en français », *Studii si cercetari* XLVIII-1-4, pp. 461-469.

VAN DE VELDE DANIÈLE, 1995, *Le spectre nominal – des noms de matière aux noms d'abstraction*, Louvain / Paris : Peeters.

VAN DE VELDE, DANIÈLE, 1998, « Alice noyée dans ses larmes », *Verbum* XX-4, pp. 395-403.

VAN DE VELDE DANIÈLE, 1999, « Adjectifs d'état, adjectifs de qualité » in Dany Amiot, Walter de Mulder, Nelly Flaux & Maria Tenchea (éds), *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques,* Arras : Artois Presses Université, pp. 151-160.

VAN DE VELDE DANIÈLE, 2009, « Les adverbes de manière : propriétés inhérentes et propriétés héritées des prédicats verbaux », *Langages* 175, pp. 15-32.

VAN PAREREN REMCO, 2013, « Body part terms as a semantic basis for grammaticalization : a Mordvin case study into spatial reference and beyond », *Language Sciences* 36, pp. 90-102.

VAN PETEGHEM MARLEEN, 2006, « Anaphores associatives intra-phrastiques et inaliénabilité », in Martin Riegel, Catherine Schnedecker, Pierre Swiggers & Irène Tamba (éds), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60ème anniversaire*, Orbis Supplementa, Louvain : Peeters, pp. 441-456.

VANDELOISE CLAUDE, 1988, « Les usages spatiaux statiques de la préposition *à* », *Cahiers de Lexicologie* 53, pp. 119-148.

VARZI ACHILLE C., 1996, « Parts, wholes, and part-whole relations : The prospects of mereotopology », *Data & Knowledge Engineering* 20*,* pp. 259-286.

VENDLER ZENO, 1957, « Verbs and times », *The philosophical review* 66-2, pp. 142-160.

VICTORRI BERNARD & CATHERINE FUCHS, 1996, *La polysémie, construction dynamique du sens,* Paris : Hermès.

VICTORRI BERNARD, 1997, « La polysémie : un artefact de la linguistique ? », *Revue de sémantique et pragmatique* 2*,* pp. 41-62.

VICTORRI BERNARD, 2002a, « *Homo narrans* : le rôle de la narration dans l'émergence du langage », *Langages* 146, pp. 112-125.

VICTORRI BERNARD, 2002b, « Espaces sémantiques et représentation du sens », *éc/artS* 3 [Les pages auxquelles je renvoie correspondent au manuscrit auteur publié dans les archives ouvertes à l'adresse : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009486].

VICTORRI BERNARD, 2010, « A la recherche de la langue originelle », in Jean-Louis Dessalles, Pascal Picq & Bernard Victorri, *Les origines du langage,* Paris: Le Pommier / Universcience, pp. 77-124.

VIGIER DENIS, 2013, « Sémantique de la préposition *en* : quelques repères », *Langue française* 178, pp. 3-19.

VILLAR MARÍA BELÉN, 2006, « Quel est le rôle de la possession inaliénable dans la description de la relation lexicale partie-tout ? », in Georges Kleiber, Catherine Schnedecker & Anne Theissen (éds), *La relation partie-tout*, Louvain / Paris / Dudley, MA : Peeters, pp. 367-379.

WERNER HEINZ, [1934] 2011, « L'unité des sens », *Intellectica* 55-1, pp. 159-70. Reproduction d'un article publié en 1934 dans le *Journal de Psychologie Normale et Pathologique* 31, pp. 190-205 (Traduction de Paul Guillaume).

WIERZBICKA ANNA, 1980, *Lingua Mentalis : The semantics of natural language*, Sydney : Academic Press.

WIERZBICKA ANNA, 1986, « Metaphors linguists live by », *Papers in linguistics* 19-2, pp. 287-313.

WIERZBICKA ANNA, 1992, *Semantics, Culture and Cognition*, New York : Oxford University Press.

WIERZBICKA ANNA, 1993, « La quête des primitifs sémantiques », *Langue française* 98*,* pp. 9-23.

WIERZBICKA ANNA, 2007, « Bodies and Their Parts: An NSM Approach to Semantic Typology », *Language Sciences* 29-1, pp. 14-65.

WILLIAMS GEOFFREY (ÉD.), 2005, *La linguistique de corpus,* Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

WILLIAMS JOSEPH, 1976, « Synaesthetic adjectives : a possible law of semantic change », *Language* 52-2, pp. 461-478.

WILMET MARC, 1983, « Les déterminants du nom en français – essai de "synthèse" », *Langue française* 57, pp. 15-33.

WINSTON MORTON E., ROGER CHAFFIN & DOUGLAS HERRMANN, 1987, « A taxonomy of part-whole relations », *Cognitive science* 11, pp. 417-444.

WOOLDRIDGE RUSSON, 2005, « Le web comme corpus d'usages linguistiques », *Cahiers de Lexicologie* 85, pp. 209-225.

ZWANENBURG WIECHER, 1983, « "Dégroupement" et "regroupement" dans le *DFC* et le *LEXIS* », *Lexique* 2, pp. 26-41.

Ressources lexicographiques

ATILF, 2004, *Le Trésor de la langue française informatisé (TLF)*, Nancy : Laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française [En ligne] URL : atilf.atilf.fr/

CRISCO, *Dictionnaire électronique des synonymes*, Caen : Centre de recherche inter-langues sur la signification en contexte (CRISCO) [En ligne] URL : crisco.unicaen.fr/des/

DUBOIS JEAN (DIR.), 2008, *Le Lexis, dictionnaire érudit de la langue française*, Paris : Larousse.

DUBOIS JEAN, RENÉ LAGANE & ALAIN LEROND, 1992, *Dictionnaire du français classique : le XVII^{ème} siècle* , Paris : Larousse.

ERNOUT ALFRED & ALFRED MEILLET, 2001, *Dictionnaire étymologique de la langue latine – Histoire des mots*, Paris : Klincksieck.

GODEFROY FRÉDÉRIC, 1961, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle*, Paris : Kraus Reprint.

GREIMAS ALGIRDAS JULIEN, 2012*, Dictionnaire de l'ancien français*, Paris : Larousse.

GREIMAS ALGIRDAS JULIEN & TERESA MARY KEANE*,* 1992*, Dictionnaire du moyen français – La Renaissance*, Paris : Larousse.

HUGUET EDMOND, 1932, *Dictionnaire de la langue française du XVI^{ème} siècle*, Paris : Librairie ancienne Honoré Champion.

MCKEAN (ÉD.), 2003, *Oxford American Dictionary & Thesaurus*, New-York & Oxford : Oxford University Press.

MEL'ČUK IGOR (DIR.), 1984 (Vol. 1), 1988 (Vol. 2), 1992 (Vol. 3) & 1999 (Vol. 4), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal.

PÉCHOIN DANIEL (DIR.), 2013, *Thésaurus*, Paris : Larousse.

PICOCHE JACQUELINE & JEAN-CLAUDE ROLLAND, 2002, *Dictionnaire du français usuel*, Bruxelles : Duculot.

REY ALAIN, 1998, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.

REY ALAIN & LAURENT CATACH (DIR.), 2013, *Le Grand Robert*, Paris : Le Robert [En ligne] Consulté sur l'E.N.T. de l'Université de Rouen.

REY-DEBOVE JOSETTE & ALAIN REY (DIR.)*,* 2013*, Le petit Robert 2014*, Paris : Le Robert.

Bases de données textuelles

COLLECTION DE CORPUS ORAUX NUMÉRIQUES (COCOON), *LACITO & LLL* [En ligne] URL : https://cocoon.huma-num.fr/exist/crdo/.

FRANTEXT*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine* [En ligne] URL : www.frantext.fr/ (consulté *via* l'E.N.T. de l'Université de Rouen).

frWaC, *NoSketch Engine & Pavel Rychlý (Manatee / Bonito – A Modular Corpus Manager)* [En ligne] URL : http://nl.ijs.si/noske/wacs.cgi/corp_info?corpname=frwac.

LE MIGOU, *Observatoire de Linguistique Sens-Texte (OLST) de l'Université de Montréal* [En ligne] URL : http://olst.ling.umontreal.ca/migou/.

Table des matières

Remerciements 5

Sommaire 7

Introduction 11

Chapitre 1
Polysémie et polysémie nominale - Enjeux théoriques 19

1 -Du sens linguistique à la notion de polysémie 19

1.1 Description du sens chez Anna Wierzbicka 20

1.2 Du sens linguistique au problème de la variation du sens 22

1.2.1 Sens du mot ou sens du mot *dans certains de ses emplois* ? 23

1.2.2 Quelle place pour la variation de sens dans l'approche NSM ? 25

1.3 La polysémie comme enjeu central de la description du sens 26

2 -La polysémie : entre variation et invariance 28

2.1 Une première approche « consensuelle » de la polysémie 28

2.2 Vers le concept d'invariant sémantique 31

2.2.1 Entre principe de compositionnalité et principe de contextualité 31

2.2.2 Invariant sémantique et sémantique holiste 32

2.2.3 Homonymie, monosémie, polysémie et invariant sémantique 34

2.2.3.1 Caractère artificiel d'une conception homonymique 34

2.2.3.2 Confusion entre invariance sémantique et monosémie 37

2.2.3.3 Difficultés posées par le terme *polysémie* 39

2.2.3.4 Bilan 40

3 -Problèmes posés par le concept d'invariant sémantique 40

3.1 Un invariant... sémantique ? 41

3.1.1 Sens et référence : praxématique et propriétés extrinsèques 41

3.1.2 Sens, imagination et cognition 46

3.1.3 Une approche... résolument sémantique ? 47

3.2 Un invariant sémantique... instable ? 50

3.2.1 Perspective diachronique 50

3.2.2 Perspective synchronique 51

3.3 Un invariant sémantique... informulable ? 55

3.4 Un invariant sémantique... trop puissant ? 58

3.5 Un invariant sémantique... trop abstrait ? 59

4 -Invariant sémantique et acception première 63

4.1 Métaphore vive *vs* Acception lexicalisée 63

4.2 Sens propre et acception première 65

4.2.1 Approche « traditionnelle » 66

4.2.2 Approche guillaumienne de Jacqueline Picoche 68

4.2.3 Approche cognitive de George Lakoff et Mark Johnson 70

4.2.4 Bilan 72

4.3 Les noms ont-ils nécessairement une acception première ? 73

4.3.1 Le critère quantitatif 73

4.3.2 Le critère du sens immédiat et l'intuition du locuteur 74

4.3.3 Le critère diachronique 77

4.3.4 Le problème de l'extension de sens 80

4.3.5 Le problème des emplois hybrides 83

4.4 Une option heuristique : le refus de hiérarchiser les emplois 88

5 -Conclusion 89

Chapitre 2
Délimitation de l'objet d'étude et options méthodologiques 93

1 -Délimitation de l'objet d'étude 93

1.1 Pourquoi étudier les noms de parties du corps humain ? 93

1.1.1 Les noms de parties du corps humain en sémantique cognitive 94

1.1.1.1 Noms de parties du corps humain et « embodiment hypothesis » 95

1.1.1.2 Noms de parties du corps humain et grammaticalisation 97

1.1.2 Un regard différent sur les noms de parties du corps humain ? 99

1.1.3 Bilan 101

1.2 Qu'est-ce qu'un nom de partie du corps humain ? 102

1.2.1 Du nom-*noun* au nom-*name* : l'étiquette dénominative 102

1.2.2 Vers un paradigme des noms de parties du corps humain ? 103

1.2.3 La possession inaliénable 105

1.2.3.1 Approche inter-linguistique de la possession inaliénable 106

1.2.3.2 La possession inaliénable en français 107

1.2.4 La construction *avoir mal à LE N* 110
1.2.5 Bilan 111
1.3 Un corpus de noms de parties du corps humain polysémiques 111
1.3.1 Des noms de parties du corps humain 112
1.3.1.1 Extraction de termes relatifs au corps humain 112
1.3.1.2 Sélection d'un ensemble de noms de parties du corps humain 113
1.3.2 Des noms de parties du corps humain polysémiques 116
1.4 Bilan 117
2 -Options méthodologiques 118
2.1 Étapes de la démarche d'investigation 118
2.1.1 Établir un état des lieux des acceptions en jeu 118
2.1.2 Observer et analyser les distributions d'un nom 120
2.1.2.1 Possibilités distributionnelles et collocations 121
2.1.2.2 Impossibilités distributionnelles et contraintes d'emploi 123
2.1.3 Bilan 128
2.2 Quelles données linguistiques ? 129
2.2.1 Entre données construites et données attestées 129
2.2.2 Sur les jugements d'acceptabilité 131
2.2.3 Bilan 135
2.3 Comment traiter les emplois figés ? 135
2.3.1 Critères pour le figement linguistique 135
2.3.1.1 Critère morphosyntaxique 136
2.3.1.2 Critère lexical 137
2.3.1.3 Critère sémantique 138
2.3.2 Les emplois figés : un obstacle à l'analyse sémantique ? 140
2.3.2.1 Analysabilité des emplois figés 140
2.3.2.2 Compositionnalité des emplois figés 142
2.3.3 Bilan : pour un traitement compositionnel des emplois figés 144
2.4 Ressources utilisées 145
2.4.1 L'usage des dictionnaires 145
2.4.1.1 Le Grand Robert 146
2.4.1.2 Le Trésor de la langue française informatisé 146
2.4.1.3 Le Lexis 147
2.4.1.4 Le Dictionnaire du français usuel 148
2.4.1.5 Le Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain 148
2.4.2 Bases de données 149
2.4.2.1 La base Frantext 150
2.4.2.2 La base Le Migou 150
2.4.2.3 La base Cocoon 151
2.4.2.4 La base frWaC 152

3 -Conclusion 154

Chapitre 3
Panorama de la variation sémantique des noms de parties du corps humain 155

1 -Entre QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE 155

1.1 Notions de qualité, d'état et de partie nécessaire 156

1.1.1 Nécessité *vs* contingence 156

1.1.2 Notions de qualité et d'état 157

1.1.3 Notion de partie nécessaire 159

1.1.4 Bilan 162

1.2 Distinguer les emplois QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE 163

1.2.1 Emplois relevant de la qualité (QUAL) 164

1.2.2 Emplois relevant de la partie nécessaire (PART) 166

1.2.3 Que faire de *Paul a une grande générosité* ? 168

1.2.4 Bilan 172

1.3 Les noms de parties du corps humain entre QUAL et PART 174

1.3.1 Emplois QUALITÉ des noms de parties du corps humain 174

1.3.2 Emplois PARTIE NÉCESSAIRE des noms de parties du corps humain 177

1.3.3 Combinaison avec l'article *un* 179

1.3.3.1 *Paul a un N* + MOD 179

1.3.3.2 *Paul a un N* + Ø 180

1.3.4 Bilan 182

1.3.5 Quelques constructions à l'étude 182

1.3.5.1 Construction *V à N ADJ* *182*

1.3.5.2 Syntagme nominal *Coup de N* 184

1.3.5.3 Construction *Avoir LE N de / à V* 185

2 -Acceptions ÉTAT et PERSONNE 189

2.1 Acception ÉTAT 189

2.2 Acception PERSONNE 191

3 -Entre PARTIE NÉCESSAIRE et ZONE 193

3.1 De la notion de partie à la notion de zone 194

3.1.1 Des parties « au sens strict » 194

3.1.2 Des parties « au sens large » 196

3.1.3 Bilan : les noms de parties du corps humain entre *partie* et *zone* 199

3.2 Entre Partie et Zone : les noms de parties du corps humain **200**
3.2.1 Constructions prépositionnelles 201
3.2.2 Rapport à l'entité de référence 203
3.2.3 Caractère figé des syntagmes à interprétation topologique 205
3.2.4 Cas des noms renvoyant à un objet dans son intégralité 206
3.2.5 Bilan 207
3.3 De la notion de partie à la notion de partie nécessaire **208**
3.4 Bilan **210**

4 -Acception QUALITÉ hors de la sphère humaine 211

5 -Acception QUANTITÉ 212

6 -Conclusion 213

Chapitre 4
Étude de la polysémie du nom *cœur* 215

1 -État des lieux des acceptions en présence 215

1.1 Acceptions relevant de la sphère humaine **216**
1.1.1 Une différence ténue entre QUALITÉ et PARTIE NÉCESSAIRE 216
1.1.1.1 Combinaison avec l'adjectif *gros* 216
1.1.1.2 Construction du type *NH de cœur* 218
1.1.1.3 Combinaison avec la préposition *avec* 219
1.1.1.4 La locution *de bon cœur* 221
1.1.1.5 Synthèse 222
1.1.2 Acception PART 222
1.1.2.1 Pôle physiologique : une tendance à l'affectif 222
1.1.2.2 Pôle psychologique : de l'affectif au cognitif 225
1.1.3 Acception QUAL 230
1.1.3.1 Le pôle COURAGE dans l'interprétation de *cœur* 231
1.1.3.2 Entre courage et bonté 234
1.1.4 Acception PERS 236
1.2 Acceptions ne relevant pas de la sphère humaine **237**
1.2.1 Acception PART 238
1.2.2 Acception ZONE 239
1.2.3 Acception SYMB 240
1.3 Point de vue quantitatif **241**
1.4 Bilan **243**

2 -Éléments d'analyse sémantique 244

2.1 Acception PART (psychologique) 244

2.1.1 Pôle psycho-affectif 244

2.1.1.1 Emplois modifiés (individual level) ... 245

2.1.1.2 Emplois modifiés (stage level) ... 249

2.1.1.3 Emplois non modifiés ... 253

2.1.2 Pôle psycho-cognitif 259

2.1.3 Quelques locutions prépositionnelles 263

2.1.3.1 La locution *de bon cœur* ... 263

2.1.3.2 La locution *à contrecœur* ... 264

2.1.3.3 La locution *à cœur* ... 266

2.1.3.4 La locution *de tout cœur* ... 269

2.1.4 Bilan 270

2.2 Acception PERS 271

2.3 Acception QUAL 272

2.3.1 Les syntagmes du type *homme de cœur* 273

2.3.2 Emplois relevant du pôle Bonté 274

2.3.3 Emplois relevant du pôle Courage 279

2.3.4 Bilan 283

2.4 Acception PART (physiologique) 284

2.4.1 Le muscle cardiaque 284

2.4.2 La poitrine 288

2.4.3 L'estomac 290

2.4.4 Bilan 291

2.5 Acception SYMB 292

2.6 Acception ZONE 294

2.6.1 Cas général : *(à) le cœur de + SN* 294

2.6.1.1 Le nom *cœur* ne renvoie pas à une simple localisation sur le domaine ... 295

2.6.1.2 Le nom *cœur* renvoie à une zone essentielle du domaine ... 297

2.6.1.3 Que reste-il de la dimension topologique ? ... 303

2.6.2 Cas particulier : la construction *V + à cœur* 305

2.7 Acception PART (hors de la sphère humaine) 306

3 -Le nom *cœur* entre invariance et variation 308

3.1 Une entité à la fois intérieure et en relation avec l'extérieur 308

3.1.1 Caractère généralisable de la notion d'intériorité 309

3.1.2 Une relation avec l'extérieur 309

3.1.3 Bilan 311

3.2 Une valuation fortement positive sur un gradient qualitatif 312

3.3 La construction du référent de cœur entre inhérence et circonstance 314

3.3.1 L'acception PART (physiologique) entre inhérence et circonstance 315

3.3.2 L'acception ZONE entre inhérence et circonstance 316

3.3.3 Quand *cœur* relève de la sphère cognitive 317

3.3.4 Bilan 319

3.4 Proposition d'un invariant sémantique pour le nom cœur 320

4 -Conclusion 322

Chapitre 5
La polysémie des noms *artère*, *épaule*, *bouche* et *pied* 325

1 -Le nom *artère* 326

1.1 État des lieux de la variation 326

1.1.1 Point de vue lexicographique 327

1.1.2 Point de vue diachronique 328

1.1.3 Point de vue quantitatif (à partir des bases de données) 329

1.1.4 Bilan 331

1.2 Éléments d'analyse sémantique 331

1.2.1 Acception OBJET 331

1.2.1.1 Notion de passage 331

1.2.1.2 Notion d'activité 334

1.2.2 Acception ORGANE 338

1.2.2.1 Circulation du sang et notion de passage 338

1.2.2.2 Activité sanguine et notion d'activité 340

1.2.3 Le nom composé *trachée-artère* 341

1.3 Bilan 341

2 -Le nom *épaule* 342

2.1 État des lieux de la variation 342

2.1.1 Point de vue lexicographique 343

2.1.2 Point de vue quantitatif (à partir des bases de données) 345

2.1.3 Bilan 348

2.2 Éléments d'analyse sémantique 348

2.2.1 Absence des notions de lien et d'articulation 348

2.2.2 Notion de saillance 349

2.2.3 Notion de support 353

2.2.4 Notion de force 357
2.2.5 Remarques sur deux locutions 362
2.3 Bilan 362
3 -Le nom *bouche* 363
3.1 État des lieux de la variation 363
3.1.1 Point de vue lexicographique 365
3.1.2 Point de vue quantitatif (à partir des bases de données) 369
3.1.3 Bilan 371
3.2 Éléments d'analyse sémantique 371
3.2.1 L'acception PART hors de la sphère humaine 372
3.2.1.1 Un orifice fonctionnel envisagé comme un lieu de passage 372
3.2.1.2 Une frontière entre visible et invisible 376
3.2.2 L'acception PART physiologique 381
3.2.2.1 La bouche, une partie corps qui fait passage 381
3.2.2.2 Une « frontière » entre un intérieur invisible et l'extérieur 382
3.3 Bilan 384
4 -Le nom *pied* 385
4.1 État des lieux de la variation 385
4.1.1 Point de vue lexicographique 387
4.1.2 Point de vue quantitatif (à partir des bases de données) 392
4.1.3 Bilan 396
4.2 Éléments d'analyse sémantique 397
4.2.1 Point de vue critique sur la notion de locomotion 398
4.2.2 Notion de stabilité 402
4.2.2.1 Acception PART (hors de la sphère humaine) 402
4.2.2.2 Acception PART (sphère humaine) 405
4.2.2.3 Acception ZONE 407
4.2.2.4 Acception QUAL 411
4.2.3 Vers le principe d'une localisation ? 413
4.2.3.1 Acception PART (sphère humaine) 414
4.2.3.2 Acception ZONE 419
4.2.4 Bilan 422
Conclusion générale 425
Annexe A1
Liste des noms de parties du corps humain 435

Annexe A2
Liste des noms de parties du corps humain polysémiques 443

Annexe A3
Corpus 449

Annexe B
Acceptions des noms de parties du corps humain polysémiques 451

Références bibliographiques 455

Ressources lexicographiques 472

Bases de données textuelles 472

Table des matières 473

La polysémie des noms de parties du corps humain en français

Analyse sémantique de *artère, bouche, cœur, épaule* et *pied*

Résumé

Cette étude s'inscrit dans le champ de la sémantique lexicale et explore plus particulièrement la question de la polysémie dans le domaine nominal. Dans une première étape, on explicite les enjeux théoriques d'une telle recherche. Cela conduit à accorder une place centrale au concept d'*invariant sémantique* pour rendre compte de l'*identité sémantique* d'un nom (en langue) par-delà sa *variation de sens* (en contexte). Dans une deuxième étape, on circonscrit l'objet empirique – les noms de parties du corps humain en français contemporain – tout en justifiant ce terrain d'étude. Puis, on précise l'approche méthodologique. La suite de la thèse est consacrée à l'investigation empirique proprement dite. Il s'agit d'abord d'offrir une description générale du potentiel de variation sémantique des noms de parties du corps humain en français. Ensuite, c'est une analyse sémantique approfondie du nom *cœur* qui est proposée. D'une part, on formule un invariant sémantique susceptible de subsumer tous ses emplois (*au cœur du sujet*, *Paul a mal au cœur, avoir à cœur de réussir*...). D'autre part, on montre en quoi la diversité de ses emplois présente un caractère finalement régulier. Enfin, quatre autres noms (*artère*, *épaule*, *bouche* et *pied*) font également l'objet d'une analyse spécifique. Chacune de ces quatre études est l'occasion d'éprouver la pertinence du concept d'invariant sémantique pour rendre compte de la polysémie dans le domaine nominal.

Mots clés : sémantique lexicale, domaine nominal, polysémie, invariant sémantique, nom de partie du corps humain, *cœur*, *artère*, *épaule*, *bouche*, *pied*.

Polysemy of French human body part nouns

Semantic analysis of *artère, bouche, cœur, épaule* and *pied*

Abstract

This study comes within the scope of lexical semantics. More specifically, it deals with the topic of polysemy in the nominals. As a first step, theoretical issues of such a research are clarified. It leads to focus on the concept of *semantic invariant* to give an insight into the semantic identity of a given noun regardless of its contextual variations. As a second step, the empirical object of this research – human body part nouns in contemporary French – is delimited. This gives an opportunity to justify the choice of these nouns as a field of research and to set out the methodological approach. The rest of the dissertation consists in the empirical investigation itself. First of all, an overall description of the semantic variation of the French human body part nouns is provided. Then, a semantic analysis of the noun *cœur* (“heart”) is developed: on one hand, a semantic invariant – suiting all *cœur*'s contextual variations (*au cœur du sujet, Paul a mal au cœur, avoir à cœur de réussir*…) – is formulated; on the other hand, it is shown how this variation is deeply regular. Eventually, four more nouns (*artère* “artery”, *épaule* “shoulder”, *bouche* “mouth” and *pied* “foot”) are studied from a semantic point of view. Each of these four studies offers a new opportunity to test the relevance of the semantic invariant concept in order to give an account of the polysemy in the nominals.

Key words : lexical semantics, nominals, polysemy, semantic invariant, human body part noun, *cœur* (“heart), *artère* (“artery”), *épaule* (“shoulder”), *bouche* (“mouth”), *pied* (“foot”).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES